

PLAN VELO – Programme 2024-2028

Conseil municipal du 24 juin 2024



Pourquoi un plan vélo à Couëron?

Les enjeux de transition écologique et l'engagement de la Ville et de la Métropole à atteindre la neutralité carbone en 2050 imposent de réduire l'impact carbone de nos déplacements. Parmi l'ensemble des leviers d'actions possibles, l'incitation à l'usage d'autres modes de transport comme les modes actifs est essentiel.

Un **levier structurant** les politiques territoriales en matière de transition écologique, d'aménagement et d'inclusion sociale

Une **ambition partagée** avec la Métropole (en lien avec le PCAET et le PDU métropolitain)

Un **plan d'action adapté** aux spécificités du territoire couëronnais dans le temps et dans l'espace (considération des différents rythmes hebdomadaires, séquençage des réalisations, ...)



Objectifs cyclables du PDU* métropolitain :

12% des déplacements à vélo en 2030 sur le territoire métropolitain

Évolution de **1% à 7%** des déplacements cyclables extra périphérique

*PDU : Plan de Déplacement Urbain

Au regard des évolution des pratiques observées depuis la crise COVID, l'ambition du Plan vélo vise à dépasser ces objectifs

Pourquoi un plan vélo à Couëron?



3 problématiques

Limiter le recours excessif à l'usage de la voiture et favoriser les reports modaux

Rendre désirable et accessible la pratique cyclable

Faire cohabiter tous les modes de déplacements sur un même espace public partagé

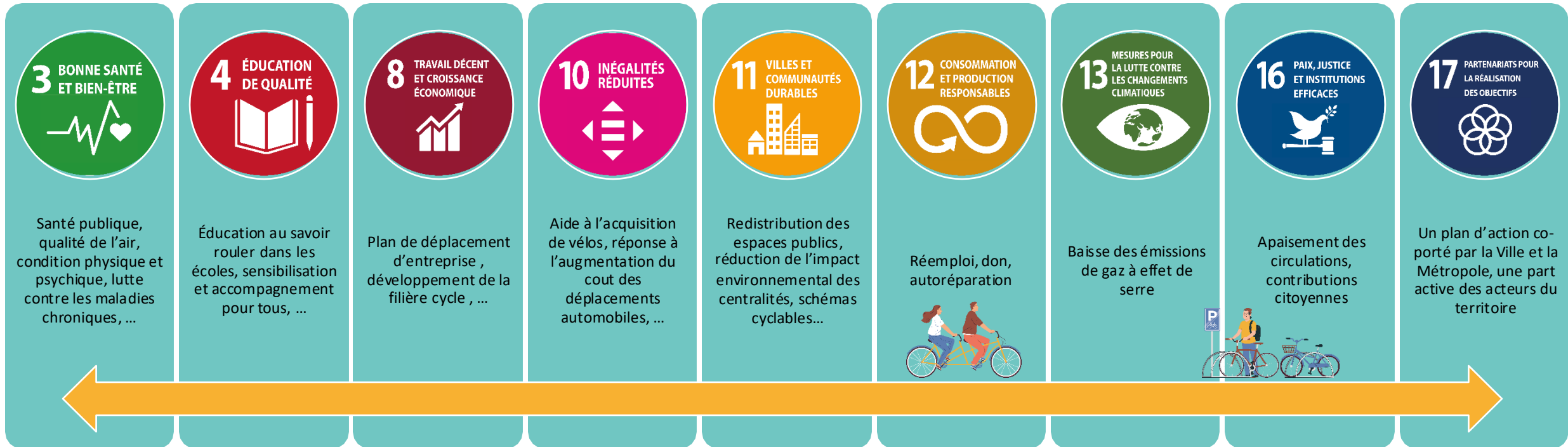
3 axes de travail

L'aménagement du territoire

L'offre de services, stationnement et signalétique

La sensibilisation, l'éducation et l'accompagnement au changement de pratique

Les enjeux de développement durable du plan vélo coueronnais



Un plan d'action qui s'inscrit dans une dynamique métropolitaine



2009-2014 :
Premier plan vélo métropolitain

2013 :
Adoption des plans communaux de déplacements doux dans toutes les villes de la Métropole dont Couëron

2020 :
Inscription du projet de plan vélo au projet de collectivité



2021 :
Nouveau schéma directeur des itinéraires cyclables (SDIC) métropolitain accompagné d'un référentiel d'aménagement



Septembre/décembre 2023 :
Démarrage du plan vélo sur le territoire de Couëron : partage du diagnostic



Janvier/juin 2024 :
Elaboration du plan d'action à partir des contributions citoyennes
Adoption du plan d'action en Conseil municipal le 24 juin 2024

Une méthodologie participative

Tous les acteurs du territoire ont été associés à l'élaboration du plan vélo afin de garantir son adéquation :

- aux spécificités du territoire,
- aux besoins des habitants,
- et à la réglementation en vigueur.

315 contributions citoyennes

12 associations volontaires



1 atelier participatif



1 concertation en ligne



1 exposition présentant le diagnostic



5 réunions du comité de suivi associatif

Extraits des contributions citoyennes



« Le vélo [...] permet de concilier activité physique journalière, réduction de l'empreinte écologique, réduction des coûts du transport (voiture) et réduction de l'occupation d'espace de parking. Pour Couëron, c'est probablement l'un des meilleurs choix de mobilité douce et respectueuse de notre santé et de l'environnement ».

« Une mise à 30km/h de la voirie est une condition minimum mais pas suffisante pour créer un partage de la voirie »

« C'est l'affaire de tous et il ne faut surtout pas opposer les différents modes de déplacements : la voiture est parfois indispensable. L'enjeu est de pouvoir concilier l'ensemble de nos moyens de mobilités tout en favorisant ou priorisant, selon les zones, l'un ou l'autre moyen. »

« Bien sûr que tout commence à l'école ! il ne faut juste pas oublier les parents qui ont, eux aussi, besoins d'être sensibiliser à ces changements »

« La bonne question à se poser : puis-je laisser mon enfant aller seul à l'école à vélo ou pied ? Si la réponse est non, c'est qu'il y a un problème d'aménagement dans le parcours »

« l'usage du vélo va beaucoup se développer et l'usage de la voiture individuelle est appelé à baisser en raison de son coût croissant (ce qui amènera les citoyens à trouver d'autres formes de déplacement, dont le vélo). Il faut bien prendre en compte la situation de 2035 dès maintenant dans l'aménagement. »

« Concernant le réseau cyclable, celui-ci est largement insuffisant et il va falloir une politique très volontariste pour faire évoluer la situation actuelle. »

« Il est important de pouvoir associer le secteur privé à ces ambitions de mobilité »



Les axes stratégiques du plan vélo

AXE 1 :

Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

AXE 2 :

Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique

AXE 3 :

Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



Plan d'action 2024-2028

32
actions

Un premier plan d'action sur la période 2024-2028 actionnant **tous les leviers disponibles** pour favoriser la pratique cyclable sur le territoire

Une **vision partagée** et des engagements co-portés avec la **Métropole**

Des **partenaires** associés dès la phase de diagnostic



3 axes – 12 objectifs – 32 actions

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

- Faire évoluer le schéma de circulation dans les centralités
- Déployer un maillage cyclable efficient et les conditions d'une cohabitation apaisée pour tous les modes
- Identifier les potentiels du territoire hors réseau viaire

AXE 2 : Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique

- Déployer des stationnements vélos adaptés aux usages
- Développer l'offre de services vélos sur le territoire
- Renforcer la lisibilité et l'opérationnalité des cheminements cyclables
- Rendre accessible à tous la pratique cyclable

AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques

- Renforcer les actions pédagogiques mise en œuvre dans le cadre des actions d'écomobilité scolaire
- Communiquer sur les actions réalisées dans le cadre du plan vélo
- Animer le territoire sur la pratique cyclable
- Accompagner les associations et les entreprises dans l'évolution de leurs pratiques de mobilités
- Renforcer l'exemplarité de la ville



PLAN VÉLO
COUËRON

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

3 axes fondamentaux à associer pour penser le réseau cyclable coueronnais

2 Principes de déploiement

Un plan de circulation qui repartage l'espace public en libérant de l'espace pour les mobilités actives

Un maillage cohérent d'axes cyclables sécurisés sans discontinuité en complémentarité du SDIC métropolitain

Des zones apaisées où cohabitent tous les modes de déplacement

Le réseau cyclable coueronnais

La progressivité

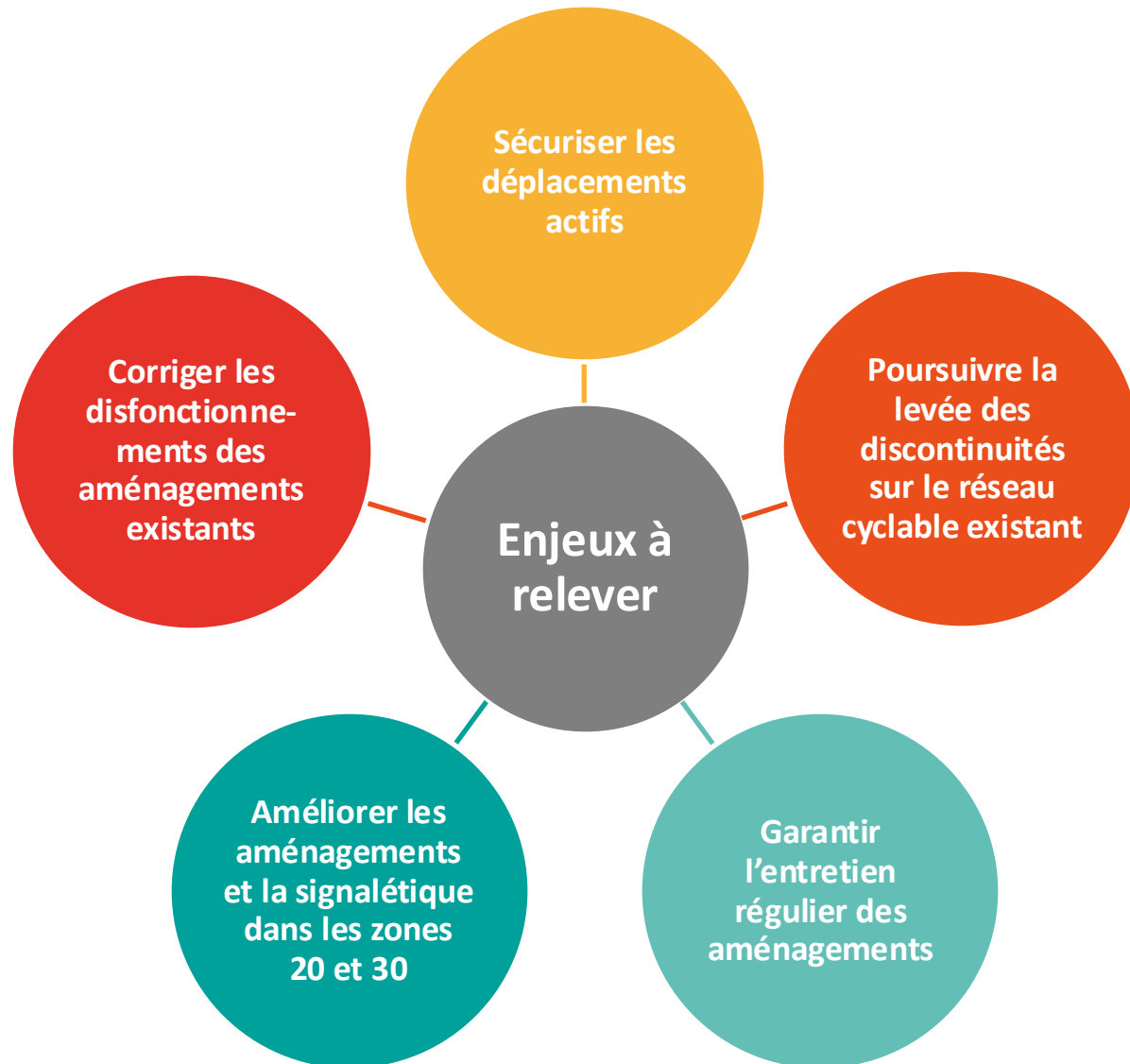
Les aménagements doivent permettre d'anticiper le niveau de report modal attendu en 2030 tout en préservant les besoins actuels et l'accompagnement progressif vers ces nouveaux modes de déplacement

Un changement de paradigme

Considérer la Ville à l'échelle du piéton.
La Ville est dorénavant structurée par les modes actifs remettant en question le système « tout voiture »



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global



Les projets d'aménagement peuvent s'appuyer sur une phase de test sous forme **d'urbanisme tactique** avant pérennisation des dispositifs



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Un déploiement des aménagements soutenable et progressif

Plan vélo 1 (2024/2028)

Un réseau cyclable **dans les deux centralités** du territoire

Liaisons des **3 principaux villages** aux centralités les plus proches

Liaisons intercommunales

Engagements des réflexions sur le **maillage hors agglomération**

Plan vélo 2 (2029/2033)

Poursuite du maillage cyclable sur l'ensemble du territoire



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Liste des actions de l'axe 1 :



A/ FAIRE EVOLUER LE SCHEMA DE CIRCULATION DANS LES CENTRALITES

- 1.1. Reposer les axes circulatoires de la commune desservant des ilots apaisés
- 1.2. Modifier les modalités de circulation automobile dans les ilots apaisés en expérimentant sur des zones tests
- 1.3. Redéfinir les circulations dans le bourg et les intégrer au plan guide de l'étude centre-ville

B/ DEPLOYER UN MAILLAGE CYCLABLE EFFICIENT ET LES CONDITIONS D'UNE COHABITATION APAISEE POUR TOUS LES MODES

- 1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/ilots dans les deux centralités
- 1.5. Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière et au tramway en intégrant les problématiques des derniers kilomètres
- 1.6. Relier les villages de l'Erdurière, de la Bazilière et de Brimberne aux centralités les plus proches
- 1.7. Raccorder la Ville à son territoire (grande voie vélo vers Nantes, liaison de la Chabossière au centre de Saint-Herblain via la Gâtine, liaison à Saint-Etienne de Montluc)
- 1.8. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics

C/ IDENTIFIER LES POTENTIELS DU TERRITOIRE HORS RESEAU VIAIRE

- 1.9. Identifier les opportunités d'utiliser les chemins ruraux pour desservir ou traverser les zones rurales.
- 1.10. S'appuyer sur le réseau piétonnier permettant des porosités entre ilots pour identifier des itinéraires vélos bis

A/ FAIRE EVOLUER LE SCHEMA DE CIRCULATION DANS LES CENTRALITES



Contexte

Les circulations automobiles sont facilitées sur l'ensemble du territoire de Couëron entraînant une priorisation de la voiture sur les autres modes.

Les gabarits des voies sur le territoire ne permettant pas la séparation des modes de déplacement, pour sécuriser les déplacements en modes actifs (vélo/piéton), le plan vélo doit permettre de rééquilibrer le partage des voies entre les différents modes de déplacement.



Objectif

Conforter et mettre en œuvre un schéma de principe sur les deux centralités visant à modifier les sens de circulations automobiles pour :

- Orienter les circulations de transits des centralités vers des axes circulatoires
- Limiter les circulations de transit à travers les macro-ilots
- Accompagner l'apaisement voie 30 par des aménagements si nécessaire dans les macro-ilots
- Dégager de l'espace pour des aménagements spécifiques aux déplacements actifs



Descriptif des actions

- 1.1. Reposer les axes circulatoires dans les centralités desservant des macro-ilots apaisés
- 1.2. Modifier les modalités de circulation automobile dans les macro-ilots apaisés en expérimentant sur des zones tests



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budgets métropolitains pour les aménagements
- Budgets ville/ métropole pour le programme de communication et d'information



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/2026	2026	2027/2028
Etat d'avancement du déploiement du schéma de principe de circulation	Réalisation phase de test sur un macro-ilot et Finalisation du plan guide centre-ville	Analyse de la phase de test et préparation du déploiement	Démarrage du déploiement sur les autres macro-ilots
Nombre d'ilots aux nouveaux sens de circulations déployés	1		A définir en phase d'analyse

1.1. Reposer les axes circulatoires dans les centralités desservant des macro-ilots apaisés

Schéma d'intention sur les deux centralités :

— axes circulatoires automobiles

② macro-ilots



1.2. Modifier les modalités de circulation automobile dans les macro-ilots apaisés en expérimentant sur des zones tests

Déploiement de la phase test

Afin de conforter le principe d'axe circulatoire/macro-ilots apaisés, une phase test sera entreprise sur 1 macro ilot.

L'ilot test identifié est l'ilot délimité par le boulevard de l'océan, le boulevard de l'Europe, la rue Alexandre Olivier et le boulevard Blancho.

Les raisons du choix de cet ilot sont :

- Des enjeux de transit important sur l'ilot
- La présence d'équipements (école, centres sociaux, équipements sportifs, ...)
- Pas de problématique particulière d'aménagement permettant un déploiement rapide
- Statut des rues Alexandre Olivier et Henri Gautier à consolider

Moyens utilisés :

- Étude de circulation sur le macro-ilot
- Déploiement en urbanisme tactique : aménagement temporaire
- Communication grand public et communication ciblée riverains/ usagers des équipements



Macro-ilot test

1.3. Redéfinir les circulations dans le bourg et les intégrer au plan guide de l'étude centre-ville



Contexte

La Ville et la Métropole ont entrepris en 2022 l'élaboration d'un plan guide d'aménagement du centre-ville destiné à définir les aménagements à engager (espace publics, mobilités, constructions, ...) et les priorités d'interventions. Cette étude préfigure celles qui seront réalisées en termes de mobilités sur les macro-îlots.



Objectif

- Proposer un plan de circulation automobile apaisé et hiérarchisé du centre-ville.
- Limiter les traversées en organisant des « voies de bouclage »
- Contourner le centre-ville historique
- Libérer des espaces publics des circulations automobiles
- Possibilité de fermer occasionnellement ou à terme la circulation sur certaines portions

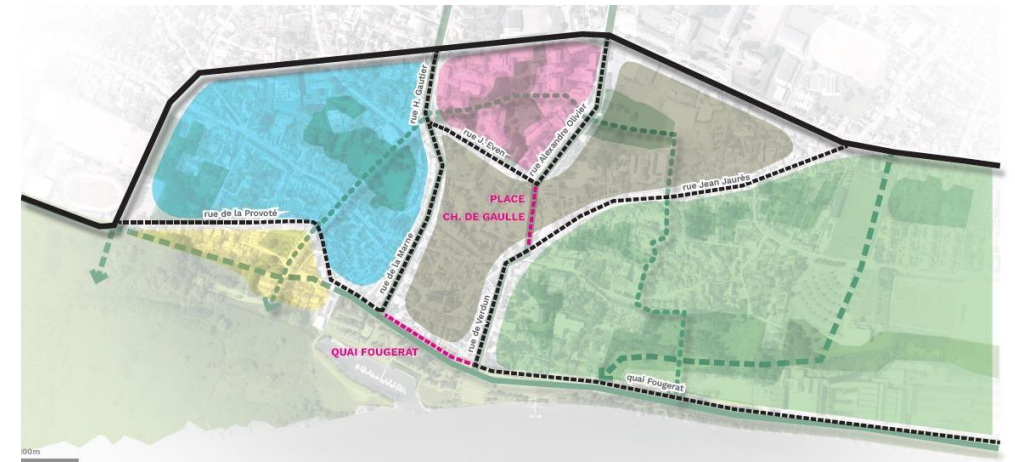
Cette étude sur le centre-ville donne à voir celles qui seront réalisées sur les autres macro-îlots



Descriptif de l'action

- Finalisation du plan guide
- Déploiement progressif des aménagements

Ces actions s'articulent avec un plan général de requalification du centre bourg en particulier de la place Charles de Gaulle.



Périmètre d'étude



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024	2025	2026/2028
Etat d'avancement	Finalisation du plan guide centre-ville	Test de piétonisation sur l'hyper centre	Déploiement progressif du plan guide

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités



Contexte

Lors de chaque intervention sur la voirie, tous les modes de déplacements sont pris en compte.

Le réseau cyclable actuel est par conséquent discontinu car déployé par portion.



Objectif

L'objectif du plan vélo est de prendre en compte les priorités cyclables dans les programmations d'intervention sur la voirie afin de :

- Consolider un réseau cyclable cohérent et continu dans les deux centralités.
- Faciliter l'intermodalité vélo train et transport en commun par des liaisons sécurisées vers la gare depuis les deux centralités



Descriptif des actions

Un schéma de principe d'aménagements cyclables a été élaboré dans le cadre du plan vélo et une priorisation de déploiement a été identifiée.

- Les types d'aménagement s'appuieront sur des études spécifiques à chaque axe.
- L'expertise d'usage sera sollicitée en phase d'étude
- Les choix d'aménagement dépendront des modalités de circulations définies dans le cadre du déploiement des macro-îlots, préalable indispensable au déploiement de l'axe cyclable
- Le choix des aménagements s'appuiera sur le référentiel d'aménagement cyclable métropolitain (RAC)



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



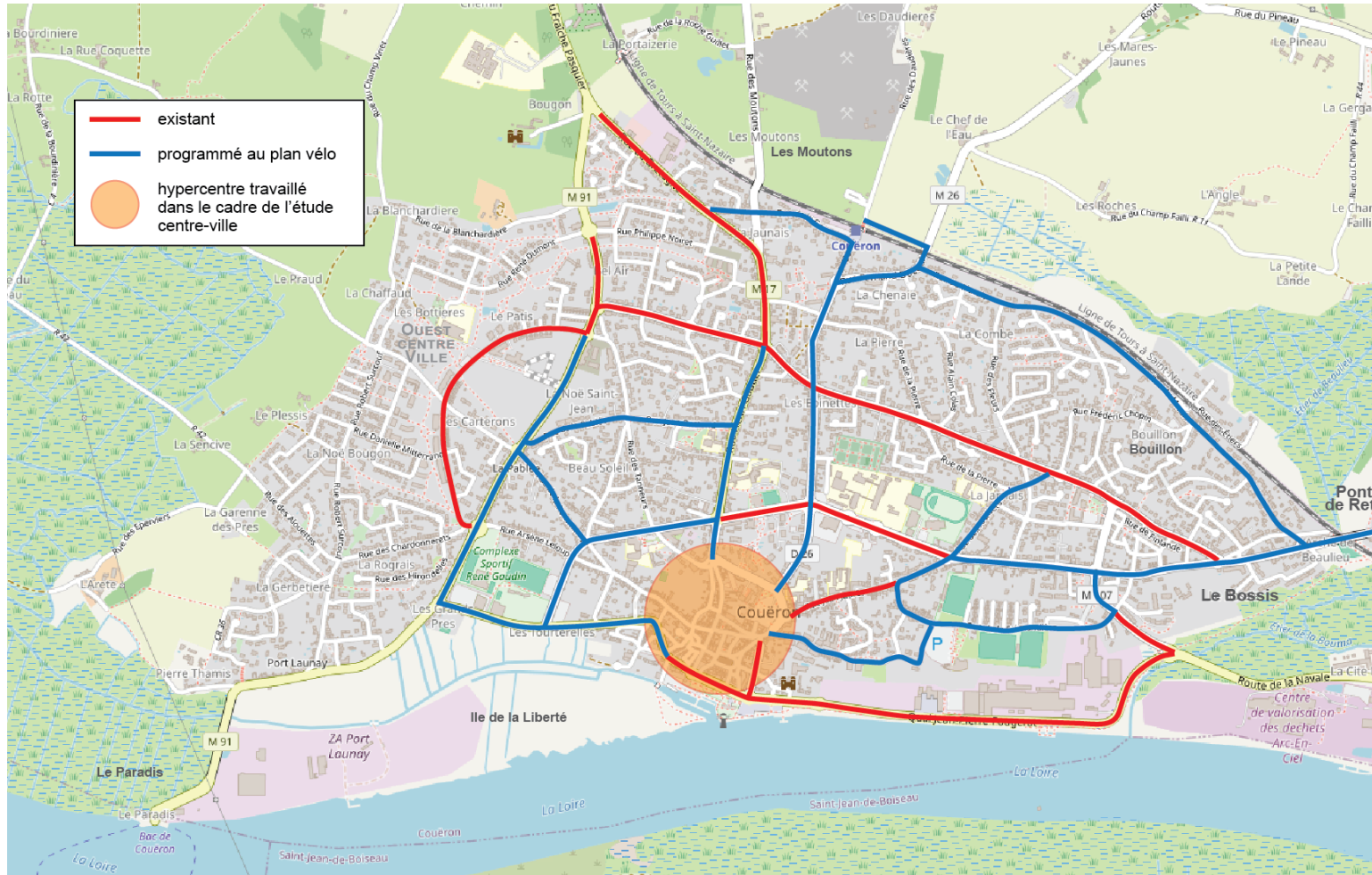
Budget

Budgets métropolitains

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Schéma de principe à confirmer par les études de faisabilité et les modifications de circulations lors du déploiement des macro-îlots



Centre-ville

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités

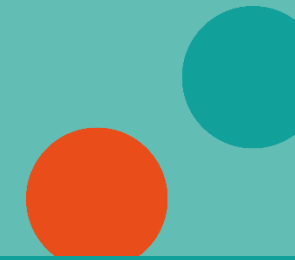
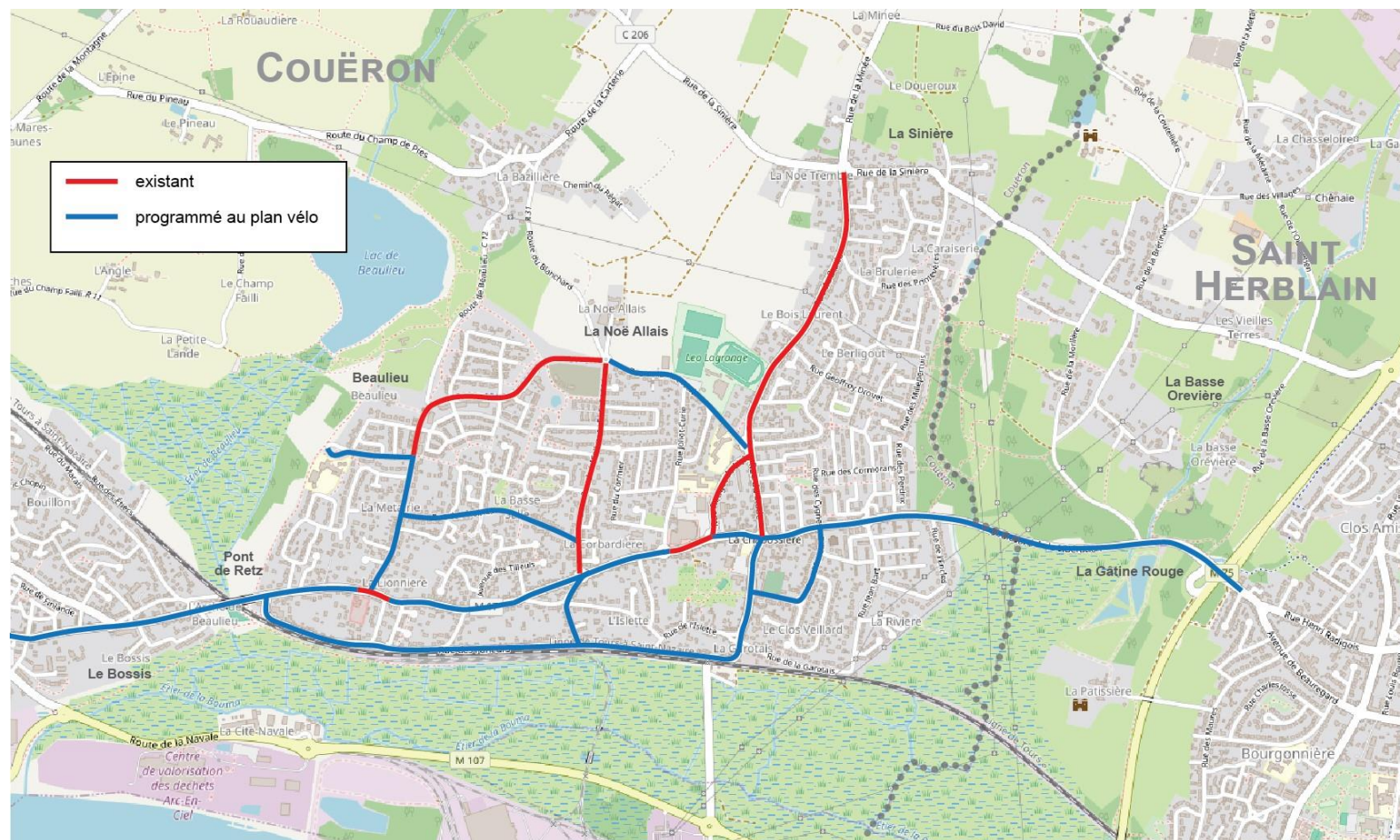


Schéma de principe à confirmer par les études de faisabilité et les modifications de circulations lors du déploiement du macro-ilots



Chabossière

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Nom des axes	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 /...)
Boulevard de l'océan		+ 0,960 km	
Boulevard Blancho	Solution d'attente		+ 0,680 km
Rue Marcel de la Provoté		+ 0,880 km	
Boulevard des martyrs de la résistance		+ 1,2 km	
Rue de la Pablée, Rue E.Rostand	tronçon en test macro-ilot		+ 0,650 km
Rue de la Pommeraye	+ 0, 330 km		
Rue Alexandre Olivier	tronçon 1 en test macro-ilot		+ 1 km
Rue Henri Gautier	Tronçon 1 en test macro-ilot		+ 0,700 km
Rue Fernand Doceul	+ 0,330 km	traversée pont SNCF	
Rue de la Gare/rue des Coquelicots		+ 0,580 km	
Rue des Daudières (accès gare nord)		+ 0,220 km	
Rue de la Jaunaie			+ 0,170 KM
Périmètre étude urbaine (cf. plan guide)		démarrage	
Rue du Docteur janvier	+ 0,550 km		
Rue de la Frémondierie / fin rue Jean Jaurès			+ 0,920 km
Rue des Ardillets		+ 0,400 km	
Rue Niescierewicz	+ 0,150 km		
Rue des marais	Solution d'attente		+ 1,5 km



Calendrier prévisionnel

Nom des axes	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 /...)
Pont de Retz	+ 0,200 km		
Boulevard de la libération		+ 1,9 Km	
Rue de Trevellec			+0,270 km
Rue de la Noé Allais	+ 0,520 km		
Rue des prairies		+ 0,570 km	
Rue des Faneurs	Solution d'attente	+ 1,5 km	
Rue du 1 ^{er} mai		+ 0,490 km	
Rue de Bellevue/ rue du Coteau			+ 0,230 km
Rue du Puymorens / rue d'Envalira			+ 0,400 km

Chabossière

Certains linéaires seront réalisés en plusieurs tronçons (ex: libération/martyrs de la résistance avec une priorisation sur les abords du pont de Retz)

Centre-ville

1.5. Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière et au tramway



Contexte

Dans le cadre de l'élaboration du Plan mobilité des hauts de Couëron avec les entreprises de la zone d'activité en 2022, les aménagements cyclables ont été fortement plébiscités et inscrits au programme d'action global.

En effet, le réseau cyclable de la zone d'activité n'est pas relié aux centralités et réseaux de transports en commun et les déplacements automobiles y sont estimés à plus de 90%.



Objectif

- Lever les dernières discontinuités pour relier la zone d'activité des Hauts de Couëron au tram T1 et à la Chabossière
- Préfigurer la liaison de la chabossière à Sautron via la zone du Pan loup



Descriptif de l'action

- Aménagement de la rue de la Minée
- Aménagement d'un chaussidou sur la portion de la rue Yann Palach herblinoise
- Traversée de la N444 par la VM 101 pour relier la zone du Pan Loup
- Aménagement de la rue du pan loup



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole/ Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Usagers de la zone d'activité des Hauts de Couëron



Budget

Budget métropolitain

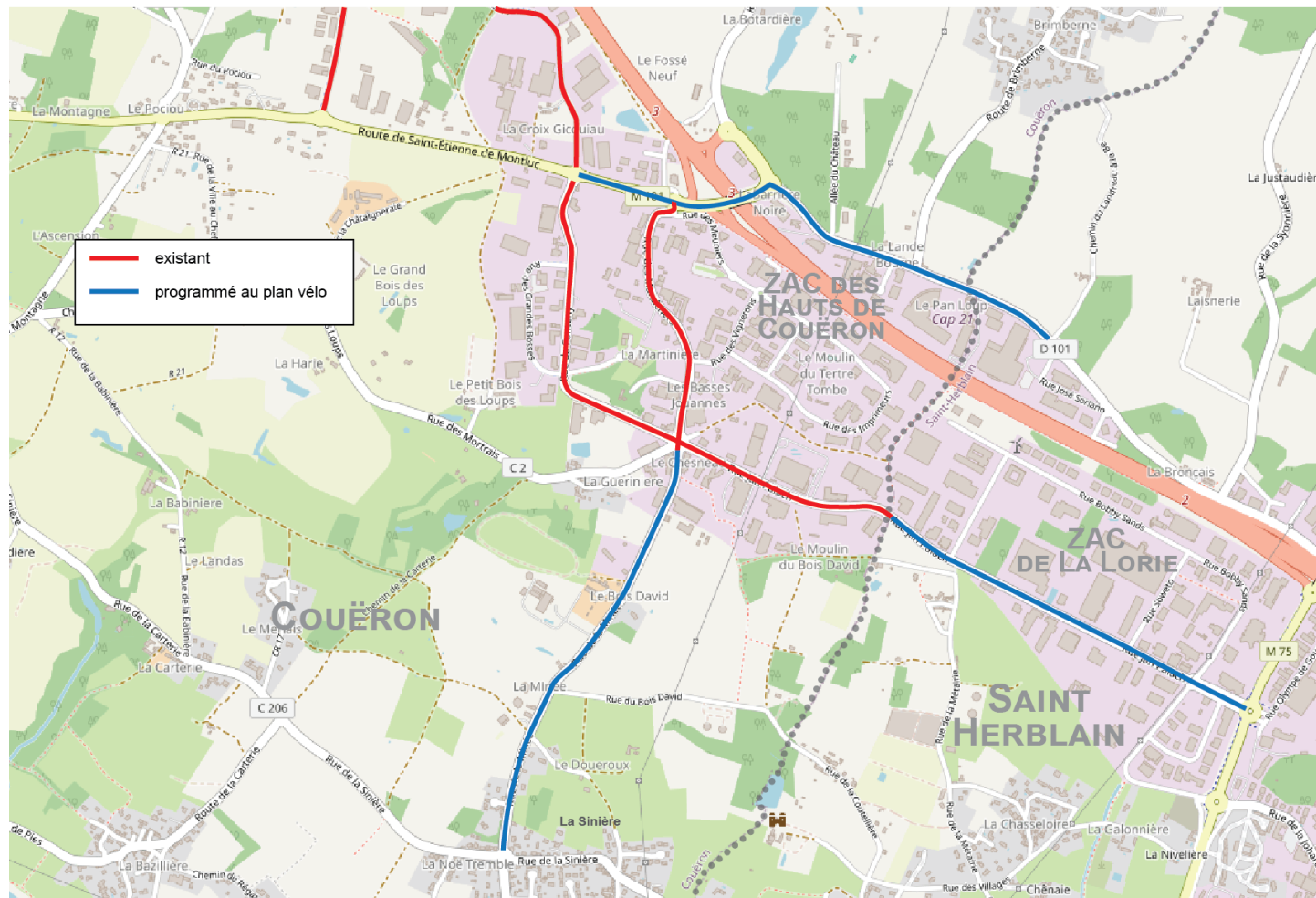


Calendrier prévisionnel

Nom de l'axe	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 /)
Rue Yann Palach	+1,2 km		
Rue de la Minée		+ 1,3 km	
VM101 et traversée N444			+0,750 km
Aménagement rue du Pan Loup	+ 0,950 km		

1.5. Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière et au tramway

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global



1.6. Relier les villages de l'Erdurière, de la Bazilière et de Brimberne aux centralités les plus proches



Contexte

Le plan vélo 2024/2028 priorise les aménagements cyclables sur les deux centralités. Cependant, 3 villages particulièrement proches des centralités et aux caractéristiques spécifiques peuvent être intégrés dans cette première programmation :

- le village de l'Erdurière accueille le centre de loisirs et événements multiples
- Le village de la Bazilière à proximité du lac de Beaulieu permet de rendre accessible ce site naturel de loisirs
- Le village de Brimberne permet de relier le territoire Coueronnais à Sautron



Objectif

- Aménager des voies sécurisées permettant de relier les trois villages aux centralités les plus proches



Descriptif de l'action

Les travaux d'aménagement vers le village de l'Erdurière seront coordonnés aux aménagements vers l'accès gare Nord



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains



Calendrier prévisionnel

Nom de l'axe	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 / ...)
Liaison Erduriere		+ 1,5 km	
Liaison Baziliere		+ 0,700 km	
Liaison Brimberne	+ 1,8 km		

1.7. Raccorder la Ville à son territoire



Contexte

Les déplacements cyclables se développent au-delà des centralités, les vélos à assistance électrique permettant d'allonger les temps de trajet, les distances quotidiennes cyclables sont de plus en plus longues.



Objectif

- Aménager des voies sécurisées permettant de relier les centralités aux villes voisines et à Nantes

La liaison vers Sautron est réalisée via les liaisons à la zone d'activité des hauts de Couëron et le raccordement du village de Brimberne aux aménagements sautronnais (fiche 1.5 et 1.6).



Descriptif de l'action

3 axes sont identifiés :

- La grande voie vélo B Couëron/Nantes : phase 1 (quai JP Fougerat, quai Cormerais)
- La grande voie vélo B Couëron /Nantes : phase 2 (liaison bourg/paradis)
- La liaison de la Chabossière au bourg de Saint-Herblain via la Gâtine,
- La liaison à Saint-Etienne de Montluc



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole Département 44 pour la liaison à Saint Etienne de Montluc hors agglomération
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains et départementaux



Calendrier prévisionnel

Nom de l'axe	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 / ...)
Grande voie vélo B phase 1	+ 7,5 km		
Liaison bourg/paradis		+ 1,2 km	
Gâtine	+ 1,2 km		
Liaison Saint-Etienne		+ 8 km	

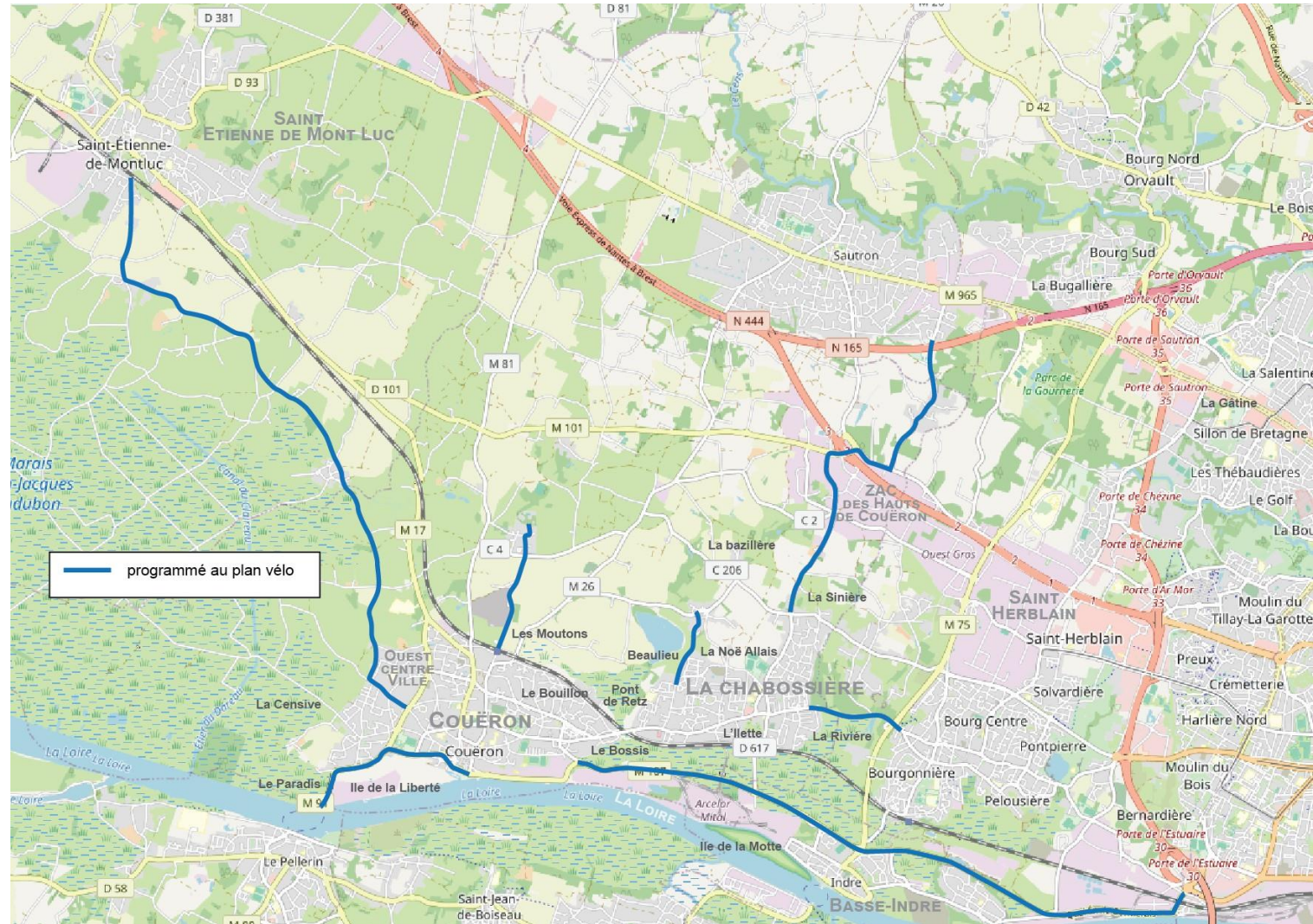
1.6. Relier les villages de l'Erdurière, de la Bazilière et de Brimberne aux centralités les plus proches

1.7. Raccorder la Ville à son territoire



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Schéma d'intention global de liaison des centralités aux villes voisines (fiches 1.5, 1.6 et 1.7)



1.5. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics



Contexte

Pour favoriser les déplacements actifs (y compris piéton) des usagers des équipements du territoire, le maillage cyclable et les zones d'apaisement définies par les macro-ilots doivent être complétés par des mesures d'apaisement supplémentaires aux abords des équipements.



Objectifs

Garantir l'apaisement des circulations dans un périmètre autour des équipements municipaux : écoles, équipements culturels et sportifs afin de :

- sécuriser les traversées des voies (piétons-cycles)
- signaler la proximité des sites « attention école », panneaux vélos, ...
- Renforcer les aménagements de sécurisation (lutte contre la survitesse, éclairage, aménagements urbains,)



Descriptif de l'action

12 zones à apaiser ont été identifiées et certaines problématiques ont déjà été recensées.

- Cet inventaire sera affiné avec les usagers et gestionnaires des sites ciblés lors de la mise en œuvre des actions.
- Une stratégie territoriale de déploiement est à élaborer afin de croiser les opportunités d'intervention sur les espaces publics avec le degré d'urgence des problématiques rencontrées.



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, gestionnaires des sites et usagers, équipes éducatives
BENEFICIAIRES	Usagers des équipements publics



Budget

- Budgets métropolitains
- Budgets Ville



Calendrier prévisionnel

	2024/2025	2026	2027/2028
Déroulement du projet	Priorisation des sites et programmation des phases de déploiement des actions	Démarrage du déploiement des actions	Poursuite du déploiement des actions
% de zones d'apaisement « satisfaisante »	16%	à définir	À définir

1.5. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics

Liste des zones d'apaisement	Niveau d'apaisement des abords des sites	Point fort du site	Problématiques identifiées
1. Groupe scolaire Jean Zay	Satisfaisant	<ul style="list-style-type: none"> Réseau chemin /coulée verte à travers le quartier des marais Aménagement piétons autour de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Stationnement sur les bandes cyclables sur la rue Maisonneuve
2. Complexe sportif René Gaudin + vélodrome	Moyen		<ul style="list-style-type: none"> Accessibilités cyclables et cheminements piétons boulevard de l'Océan et rue de la Provoté
3. Site scolaire Rose Orain – Louise Michel- collège Sainte Philomène	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Requalification de la place Charles de Gaulle dans le cadre de l'étude centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> Traversée de la rue Jean Bernard entre parking et esplanade de l'école Zone dangereuse sur la rue Jean Jaurès en présence du car scolaire devant le collège
4. Site Scolaire Charlotte Divet/ Marcel Gouzil - Complexe sportif Jules boullery - CSC Pierre Legendre	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Desserte directe de l'école élémentaire par rue réservée riverain 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation des traversées du boulevard François Blancho Sécurisation rue Henri Gauthier et rue Alexandre Olivier Signalétique porosités piétonnes des ilots
5. Complexe sportif Paul Langevin + cité scolaire collège/Lycée	insatisfaisant		<ul style="list-style-type: none"> Traversée sur la plateforme transports en commun Stationnement sur bande cyclable
6. Stade Hauray/ salle de l'Estuaire	Moyen		<ul style="list-style-type: none"> Traversée piétonne et stationnement aux abords des équipements sportifs
7. Site scolaire Anne Frank – Léon Blum	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> rue scolaire rue de la Pierre Site scolaire en démarche d'écomobilité scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation piétons cycles rue des Ardilletts Reprise des traversées carrefour rue de la pierre/Ardilletts Sécurisation traversées piétonnes sur boulevard Paul Langevin Problématique traversée boulevard de l'Europe Vigilance carte scolaire jusqu'à la Frémondierie

1.5. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics

Liste des zones d'apaisement	Niveau d'apaisement des abords des sites	Point fort du site	Problématiques identifiées
8. Théâtre Boris Vian /école privée Saint Symphorien	Moyen		<ul style="list-style-type: none">• Traversée rue Henri Gautier• Prise de vitesse rue E.Rostand
9. Espace de la tour à plomb – Fonderie - Médiathèque	Moyen	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement promenade des quais• ZAC Rives de Loire en programmation avec jonction piétonne vers le centre-ville	<ul style="list-style-type: none">• Traversée du quai JP Fougerat
10. Site scolaire Métairie	Moyen		<ul style="list-style-type: none">• Problématique de stationnement• Apaisement de la rue de Trevelec
11. Ecole Aristide Briand - CSC Henri Normand - Ecole de musique - Maison des services	Moyen	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic accessibilité des espaces publics en marchant réalisé en 2024 avec la CCA et le Conseil des Sages	<ul style="list-style-type: none">• Liaison Ecole Aristide Briand / parc Bricaud• Fonctionnement de la place des cités
12. Ecoles Paul Bert et Jean Macé / cabane des Loulous / complexe sportif Léo Lagrange	insatisfaisant	<ul style="list-style-type: none">• Ecole Paul Bert en écomobilité scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Rue Noé Allais à requalifier• Garantir l'accès apaisé à l'école Paul Bert• Nécessité d'apaisement rue Jolie Curie et Rue de Carpentier• amélioration des traversées piétonnes et jonction piéton/cycle entre Jean Macé et Paul Bert• Passage piéton rue Rouget de l'île à sécuriser• Conflit piéton/cycle sur l'avenue du chevalier de Beaulieu• Rond point Noé Allais / rue du stade

1.9. Identifier les opportunités d'utiliser les chemins ruraux pour desservir ou traverser les zones rurales



Contexte

Les contraintes sur la voirie existante en milieu rural en particulier le réseau de fossés garantissant la gestion des eaux pluviales limitent les possibilités d'élargissement des voies pour créer des aménagements cyclables sécurisés.



Objectif

- Identifier les opportunités d'aménagements des chemins ruraux pour relier les villages aux centralités ou pour traverser le territoire en évitant les axes viaires.



Descriptif de l'action

- Réalisation d'un inventaire des chemins ruraux
- Identification des opportunités cyclables (ex : Liaison aux Hauts de Couëron via la carterie/rue des mortais)
- Etude de faisabilité : imperméabilisation des sentiers, entretien, ...



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains et municipaux



Calendrier prévisionnel

- Engagement des études en 2026/2028

1.10. S'appuyer sur le réseau piétonnier permettant des porosités entre ilots pour identifier des itinéraires vélos bis



Contexte

Les deux centralités disposent d'un réseau de venelles piétonnes et porosités d'ilots permettant d'éviter les axes de circulation.



Objectif

- Identifier les opportunités d'utiliser le réseau piétonnier pour aménager des itinéraires cyclables alternatifs aux linéaires sur les axes circulatoires.

Une vigilance sera portée sur la cohabitation piéton cycle.



Descriptif de l'action

Exemple de linéaires identifiés qui feront l'objet d'étude d'opportunité et de faisabilité :

- Cheminement via le parc Joseph Bricaud
- Cheminement menant au bicross
- Cheminement du pont de Retz au lac de Beaulieu
- Voies vertes à travers le quartier de la métairie et celui des marais



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains et municipaux



Calendrier prévisionnel

- Engagement des études en 2026/2028

AXE 2 : Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique



PLAN **VÉLO**
COUËRON



AXE 2 : Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique



Liste des actions de l'axe 2 :

DEPLOYER DES STATIONNEMENTS VELOS ADAPTES AUX USAGES

- 2.1. Equiper les équipements municipaux de stationnements adaptés aux usages des sites
- 2.2. Compléter le maillage de stationnements par des arceaux vélos et abris vélos sur l'espace public
- 2.3. Accompagner les acteurs immobiliers dans la prise en compte des enjeux de stationnement

DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES VELOS SUR LE TERRITOIRE

- 2.4. Equiper certains sites municipaux de services complémentaires au stationnement (outillage, gonflage,...)
- 2.5. Labeliser la Médiathèque Victor-Jara halte Loire à vélo
- 2.6. Etudier la faisabilité de déployer une offre de location courte durée sur le territoire (particulier et associatif) et faciliter la mutualisation entre associations
- 2.7. Etudier l'opportunité d'une mise en place de vélo bus sur la commune

RENFORCER LA LISIBILITE ET L'OPERATIONNALITE DES CHEMINEMENTS CYCLABLES

- 2.8. Déployer une signalétique spécifique vélos/piétons sur l'espace public
- 2.9. Entretien des aménagements cyclables pour garantir leur utilisation en toute sécurité

RENDRE ACCESSIBLE A TOUS LA PRATIQUE CYCLABLE

- 2.10. Accompagner les associations coueronnaises dans le développement d'une offre de don/autoréparation/vélothèque sur le territoire
- 2.11. Renforcer l'accessibilité aux aides financières existantes par une communication et un accompagnement spécifique des publics cibles.



2.1. Equiper les équipements municipaux de stationnements adaptés aux usages des sites



Contexte

Le vol de vélo reste un des freins majeurs pour nombre de potentiels usagers dans leurs déplacements quotidiens. En 2021, la Ville a engagé un plan de déploiement d'offre de stationnement vélo et modes actifs sur ses équipements municipaux. Certaines écoles ont déjà été équipées : Paul Bert, Jean Macé, Anne Frank, Léon Blum, Jean Zay ...



Objectif

- Equiper les 17 sites municipaux non encore équipés d'abri vélos adaptés aux usages du site
- Se doter d'équipements temporaires :
 - pour doter les sites en attente en remplacement des pinces roues
 - Pour renforcer la capacité de stationnement sur les grands évènements organisés par la Ville ou les associations partenaires



Descriptif de l'action

- Le déploiement des abris vélos respectera les spécificités suivantes :
- Déploiement d'arceaux vélos et suppression de tous les « pinces-roues »
 - Proposition d'emplacements trottinettes et d'emplacements adaptés aux longtail et vélos cargo
 - Evolution possible du modèle d'abri vélo en fonction des besoins croissants.
 - Choix de l'implantation du parking vélo à proximité de l'entrée des équipements et sans contrainte bloquante de manutention des vélos.
 - Accompagnement de l'installation des équipements par des actions de sensibilisation (cf.axe3)



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Gestionnaires des sites, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Usagers des équipements municipaux



Budget

- Budget ville
- Possibilité financement CEE via le dispositif Alvéole



cibles :

- 100% des écoles équipées de stationnement vélos en 2025
- 100% des équipements municipaux équipés de stationnement vélo en 2028

2.1. Equiper les écoles du territoire et équipements municipaux de stationnements adaptés aux usages des sites :



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

* Le déploiement des stationnements temporaires sera renforcé en cas de nécessité confirmée sur site (ex : équipements sportifs)

	Equipements ou sites municipaux	2024	2025	2026	2027-2028	Remarques
Education	Ecoles Louise Michel /Rose Orain	x				Reconversion abri existant en abri vélo
	Ecole Marcel Gouzil	x				Remplacement des appuis sous abri existant
	Ecole Charlotte Divet		x			Création abri
	Ecole Aristide Briand		x			Création abri
	Ecoles Métairie		x			Création abri
	Site Scolaire Jean Zay		x			Amélioration de l'existant
Sport	Site sportif Paul Langevin		x			Création Abri central et suppression des pinces-roues
	Site sportif René Gaudin			x		Création Abri
	Site sportif Léo Lagrange				x	Création abri à coordonner avec les travaux d'évolution du complexe
	Gymnase Bouleury				x	Besoin à consolider
Culture	Salle de l'Estuaire	temporaire			x	Remplacement des pinces roues en attendant la réalisation d'une casquette ou abri
	Espace de la tour à Plomb			x		Modèle et emplacement à définir en fonction des spécificités patrimoniales du site
	Théâtre Boris Vian	temporaire			x	Abri vélo définitif dans le cadre du projet de rénovation du théâtre
	Site de l'Erdurière				x	
Autres	Lac de Beaulieu		x			Emplacement à définir
	CTM		x			Dans le cadre des travaux de réaménagement des extérieurs du CTM
	Hôtel de Ville (stationnement agents)				x	Problématique intégrée à l'étude d'extension de l'Hôtel de Ville

2.2. Compléter le maillage de stationnements par des arceaux vélos et abris vélos sur l'espace public



Contexte

Nantes métropoles dénombrait, en 2021, 223 places de stationnement sur l'espace public sur le territoire de Couëron. Elles sont concentrées sur le centre-ville et le bourg de la Chabossière.



Objectifs

- Mailler le territoire couëronnais de solutions de stationnement adaptées aux usages, réparties judicieusement sur l'ensemble du territoire, fonctionnelles et facilement lisible par les utilisateurs
- Proposer un maillage d'arceaux vélos à proximité des commerces, des écoles, lieux de loisirs et équipements ne disposant pas de stationnement spécifique
- Renforcer le maillage de proximité par des sites de stationnement sécuriser lorsque cela correspond aux usages (stationnement résidentiel, stationnement sur zones multimodales...)



Descriptif de l'action

- Programmation du schéma directeur métropolitain de déploiement du stationnement
- Diagnostic de l'offre de stationnement sur l'espace public couëronnais : croisement des polarités commerciales et lieux de services et loisirs avec l'offre de stationnement cycle de proximité et identifications des dents creuses
- Déploiement des stationnements manquant, renforcement des offres de stationnement aux abords des écoles et remplacement de tous les « pincés roues »
- Actions d'accompagnement pour garantir l'accessibilité aux stationnements : revêtement, abaissement de trottoirs, ...
- Maintien des consignes sur les deux centralités
- Etude de déploiement d'abri vélo sécurisé sur les deux centralités et les Hauts de Couëron
- Rapprochement des supermarchés pour proposer une offre de stationnement à proximité des entrées.



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron / comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024 -2025	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Document cadre métropolitain Diagnostic ville	Déploiement des appuis vélos identifiés
Nombre de dents creuses résolues	Identification du nombre de dents creuses	bilan annuel

2.3. Accompagner les acteurs immobiliers dans la prise en compte des enjeux de stationnement



Contexte

La demande croissante de stationnements sécurisés en habitat collectif, observée par Nantes métropole, met en évidence un enjeu grandissant de développement du stationnement résidentiel en particulier en habitat collectif.
Le règlement du Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) prescrit la programmation de stationnement vélo dans la construction d'habitat collectif.



Objectif

- Accompagner les actions prescriptives sur les zones d'aménagement programmés AOP (Langevin, ZAC ouest phase 4, rives de Loire) pour imposer la réalisation de parkings vélos en habitat collectif.
- Inscrire les problématiques de stationnement dans les échanges avec les bailleurs sociaux



Descriptif de l'action

- Identification des leviers de la Ville et élaboration d'une stratégie
- Mise en œuvre des actions identifiées (communication ...)



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	Promoteurs immobiliers , bailleurs sociaux, syndic de copropriété



Budget

Pas de budget identifié



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

À définir

2.4. Equiper certains sites municipaux de services complémentaires au stationnement (outillage, gonflage,...)



Contexte

De nombreuses villes testent actuellement l'offre de services complémentaires au stationnement (outillage, gonflage, recharge de VAE, ...). Cette offre permet, entre autres, un dépannage rapide en cas d'urgence.

L'efficacité du dispositif dépend cependant de son emplacement et de sa sécurisation.



Objectif

- Proposer des offres complémentaires au stationnement en phase de test sur les sites de la gare et de l'ETAP
- Étudier la faisabilité d'un déploiement sur le site multimodal des Hauts de Couëron
- Étudier l'opportunité d'équiper un site sur le territoire de la Chabossière



Descriptif de l'action

- Construction de la stratégie Métropolitaine en termes d'équipement de gonflage et kit réparation
- Étude de borne de recharge VAE sur le site de l'ETAP dans le cadre de l'AMI métropolitain sur le déploiement des bornes de recharges électriques sur le territoire
- Installation des kit test sur l'ETAP et la gare et analyser leur pertinence
- Étudier avec les centres sociaux culturels la faisabilité de mettre à disposition un kit réparation aux heures d'ouverture des centres.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole, CSC
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budget Ville et/ou Nantes métropole en fonction de la stratégie métropolitaine en cours d'élaboration



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2027	2027
Etat d'avancement du projet	Stratégie métropolitaine	Déploiement de la phase test	Analyse et perenisation si pertinence avérée

2.5. Labelliser la Médiathèque Victor-Jara « Accueil vélo »



Contexte

La médiathèque Victor-Jara est située à proximité des itinéraires de La Loire à Vélo, de La Vélodyssée, et du futur parcours Véolidéale, qui reliera le PNR de Millevaches dans le Limousin à Saint-Nazaire en passant par Nantes.

Offrant de nombreux services conformes aux standards de qualité d'un site touristique : Accueil Vélo (ouverture 5 jours sur 7, 34 heures par semaine, sanitaires, fontaine à eau, machine à café, wifi, recharges, casiers de consigne, proximité immédiate de l'itinéraire Loire à Vélo, stationnements vélo), la ville envisage de demander la labellisation « Accueil vélo » pour la médiathèque et/ou l'Espace de la tour à plomb.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Loire-Atlantique développement, Nantes métropole
BENEFICIAIRES	Cyclotouristes



Budget

- Budget Ville
- Subventions : ADEME



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024	2025-2028
Etat d'avancement du projet	Instruction de la labélisation	Labélisation et suivi
Nombre de cyclo-touristes accueillis à la médiathèque	ND	



Objectif

- Labelliser la médiathèque Victor-Jara en tant que site « Accueil vélo » (marque qui garantit des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires).

Ce label contribue à la promotion d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement.



Descriptif de l'action

- Instruction de la labellisation « Accueil vélo » auprès de Loire-Atlantique développement
- Déploiement des aménagements complémentaires à prévoir dans le cadre de la labellisation : borne de réparation et/ou de gonflage vélo, stationnements vélo, consignes à bagages, jalonnement services...

2.6. Etudier la faisabilité de déployer une offre de location courte durée sur le territoire (particulier et associatif) et faciliter la mutualisation entre associations



Contexte

Plusieurs dispositifs de location moyenne et longue durée à destination des habitants sont accessibles aux Couëronnaises et Couëronnais. Ils permettent de tester la pratique cyclable sur une période suffisamment longue pour installer une pratique quotidienne et ainsi envisager un investissement personnel. Cette offre n'est pas accessible aux associations. Elle ne permet pas non plus une location de courte de durée quotidienne particulièrement utile par exemple pour rejoindre les lignes de transports en commun



Objectif

- Suivre les nouveaux dispositifs métropolitains de location courte durée de VAE et trottinettes électriques en cours de tests sur 2 territoires métropolitains pour envisager un déploiement sur le territoire coueronnais
- Etudier avec les associations l'opportunité d'une mutualisation de vélos adaptés (triporteurs, ...) aux besoins associatifs.



Descriptif de l'action

- Suivi de l'expérimentation métropolitaine et étude de faisabilité sur le territoire coueronnais en particulier sur les Hauts de Couëron
- Animation d'une réflexion collective avec les associations intéressées par l'utilisation de vélos partagés
- Identification d'une stratégie collective de mise en œuvre et définition des modalités d'accompagnements des associations par la Ville



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole, Associations
BENEFICIAIRES	Tout public , associations



Budget

- Budgets métropolitains
- Budget Ville



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Suivi du dispositif métropolitain	Engagement de la réflexion avec les associations sur des vélos partagés

2.7. Etudier l'opportunité d'une mise en place de vélo bus sur la commune



Contexte

De nouvelles pratiques cyclable comme l'utilisation de vélobus électrique collectif se développent sur le territoire. Aujourd'hui adaptée aux enfants, cette pratique s'étend progressivement pour le transport d'adultes et de marchandises.

Sur le même principe que les pédibus, un ramassage scolaire à vélo pourrait également être organisé pour favoriser la pratique collective.



Objectif

- Étudier l'opportunité d'usage d'un vélobus collectif électrique mutualisé entre les services de la Ville et des associations locales pour permettre le transport d'enfants, d'adultes, de seniors ou de matériel pour de l'événementiel, les centres de loisirs, déplacements seniors...
- Étudier la faisabilité de déployer des vélobus (formule pédibus) sur certains sites scolaires



Descriptif de l'action

- Identification des potentiels usages/Sites compatibles avec le vélobus (2 principes différents)
- Modélisation des scénarios de financement et de fonctionnement



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Associations socio-culturelles et sportives, CCAS, associations de parents d'élèves
BENEFICIAIRES	Usagers et services de la Ville



Budget

- Budget Ville
- Financement CEE
- Subventions (ADEME, ARS, Mobiscol) à étudier



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

- Engagement des études en 2027

2.8. Déployer une signalétique spécifique vélos/piétons sur l'espace public



Contexte

Les cheminements sécurisés ou les aménagements cyclables (stationnement...) ne sont pas toujours visibles ni compréhensibles pour les usagers, ce qui en rend l'utilisation parfois complexe.



Objectif

- Accompagner la lisibilité des aménagements par une signalétique horizontale et verticale de 4 types :
 - Signalétique préventive
 - Signalétique indicative
 - Signalétique directionnelle
 - Signalétique dissuasive



Descriptif de l'action

- Mise en place de totem avec dénomination de ligne de grandes voies vélos et accompagnement par marquage au sol sur l'axe magistral
- Étude d'opportunité d'un déploiement de support informatif sur l'espace public : vigilance cout d'investissement/effets bénéfiques en s'appuyant sur les recommandations du CEREMA
- Rapprochement avec la stratégie de communication (cf. fiche action axe 3)
- Déploiement d'une signalétique spécifiques aux stationnements vélos



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes métropole /Ville de Coueron
PARTENAIRES	Comité plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budget Ville et Métropole



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2027	2027
Etat d'avancement du projet	Déploiement signalétique grande voie vélo métropolitaine	Engagement étude de déploiement signalétique supplémentaire	Engagement du déploiement

2.9. Entretien des aménagements cyclables pour garantir leur utilisation en toute sécurité



Contexte

L'entretien des aménagements cyclables est intégré aux programmes d'entretien classique des voiries.

Il comprend :

- Le balayage et la gestion des feuilles : plus les axes sont circulés, plus les interventions sont renforcées.
- Les interventions curatives : nid de poule, effacement des signalétiques au sol, ...
- Viabilité hivernale : pas de salage des axes cyclables pour le moment



Objectif

- Améliorer la réactivité des interventions curatives par un renforcement des signalements tout public
- Adapter les véhicules d'entretien aux axes cyclables bidirectionnels pour en permettre le nettoyage
- Garantir l'entretien des espaces végétalisés qui empiètent sur les aménagements cyclables



Descriptif de l'action

- Communication sur l'outil de signalement des problèmes de voirie sur l'appli Nantes Métropole dans ma poche permettant une affectation directe au centre technique et une prise en charge plus rapide du signalement :
- Mise en place d'un plan de balayage spécifique de l'axe magistral (investissement dans des balayeuses adaptées)
- Amélioration de la réactivité des interventions dans le cadre du plan de gestion voirie et signalisation du pôle Loire Chézine
- Engagement du salage des axes cyclables en priorisant les axes à fort trafic



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budget Métropolitain et Ville



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Communication Nantes métropole dans ma poche	
Nombre d'intervention spécifique aménagement cyclable		Évaluation annuelle à partir de 2026

2.10. Accompagner les associations couëronnaises dans le développement d'une offre de don/autoréparation/vélothèque sur le territoire



Contexte

Depuis quelques années, des associations, comme le centre socioculturel Pierre-Legendre, accueillent des ateliers d'autoréparation. Ces ateliers visent la montée en compétence et l'autonomie des cyclistes ou néocyclistes sur l'entretien et la réparation de leurs vélos.

Une offre de don et/ou une vélothèque (don ou prêt de vélo, pièces détachées, accessoires vélo...) en partenariat avec les associations locales, pourrait compléter l'accompagnement à l'autoréparation en facilitant l'accès aux vélos pour tous.



Objectif

- Accompagner les associations couëronnaises volontaires dans le développement d'une offre d'ateliers d'autoréparation et/ou de la mise en place d'une offre de don et/ou d'une vélothèque



Descriptif de l'action

- Etat des lieux des actions déjà réalisées par les associations
- Animation d'une réflexion collective avec les associations mobilisées sur ces problématiques de don/autoréparation
- Identification d'une stratégie collective de mise en œuvre et définition des modalités d'accompagnements des associations par la Ville



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Associations (centres socio-culturelles, associations sportives, ...) CCAS, comité de suivi plan vélo ... Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	Usagers des associations



Budget

- Budget Ville
- Financement CEE
- Subventions (ADEME, ARS, Mobiscol) à étudier



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Suivi des initiatives associatives	Structuration d'une stratégie collective
Déploiement de l'offre de service		

2.11. Renforcer l'accessibilité aux aides financières existantes par une communication et un accompagnement spécifique des publics cibles.



Contexte

La pratique cyclable peut permettre de répondre (lorsqu'elle est adaptée) à l'augmentation des coûts des déplacements en particulier automobile.

De nouvelles aides financières à l'acquisition de vélo, sous conditions de ressources, ont été mises en place par Nantes Métropole en 2023 et viennent compléter le service de location.

De plus, l'aide du CCAS peut répondre à des problématiques de mobilité.



Objectifs

- Contribuer à faire connaître les dispositifs d'aides financières existantes
- Accompagner dans les démarches pour en bénéficier, notamment les publics les plus fragiles
- Prendre en compte le vélo comme vecteur de mobilité dans l'étude des demandes d'aides financières du CCAS



Descriptif de l'action

- Intégration des informations sur les aides financières dans la stratégie de communication (cf. axe 3)
- Intégration de la problématique cyclable dans les animations programmées par le CCAS et par la Ville



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	CCAS
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budget Ville et CCAS



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Communication	Animation
Nombre de coueronnais ayant bénéficié des dispositifs		

Axe 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



PLAN **VÉLO**
COUËRON



AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques

RENFORCER LES ACTIONS PEDAGOGIQUES MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS D'ECOMOBILITE SCOLAIRE

- 3.1. Déployer le « Savoir Rouler » (SRAV) dans les écoles de la Ville
- 3.2. Poursuivre les démarches d'écomobilité scolaire dans les écoles favorisant les modes actifs et accompagner les parents d'élèves dans leurs changements de pratiques
- 3.3. Installer une piste au sol permanente ludique ouverte au quotidien et utilisable pour les actions pédagogiques (vélo école, ...)

COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DU PLAN VELO

- 3.4. Rendre visibles et accessibles les actions mise en œuvre en déployant une stratégie de communication multicanale s'appuyant sur les outils existants (guide vélo métropolitain, ...)

ANIMER LE TERRITOIRE SUR LA PRATIQUE CYCLABLE

- 3.5. Proposer un programme annuel d'animations grand public ciblé sur la pratique cyclable
- 3.6. Programmer des évènements spécifiques vélos festifs et ludiques
- 3.7. Créer et animer un réseau de relais locaux permettant le partage d'expérience

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES DANS L'EVOLUTION DE LEURS PRATIQUES DE MOBILITES

- 3.8. Intégrer systématiquement les enjeux de mobilité cyclable dans l'organisation des évènements du territoire en tant que critère éco-évènementiel.
- 3.9. Faire des mobilités durables une éco-conditionnalité de l'attribution des subventions municipales
- 3.10. Mettre en œuvre le plan mobilité des Hauts de Couëron avec les entreprises en particulier sur les modes actifs

RENFORCER L'EXEMPLARITE DE LA VILLE

- 3.11. Réactiver le plan vélo interne

Liste des actions de l'axe 3 :



3.1. Déployer le « Savoir Rouler » (SRAV) dans les écoles de la Ville



Contexte

Le Gouvernement a lancé en 2019 le **programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** qui vise à faire acquérir aux enfants de 6 à 11 ans les compétences nécessaires à une réelle autonomie à vélo sur la voie publique.

À Couëron, 105 élèves ont reçu une attestation « savoir Rouer à vélo » depuis le lancement du dispositif. (chiffre du ministère de l'éducation nationale).

Les parents jouent un rôle crucial dans l'enseignement de la sécurité à vélo aux enfants. Leur implication active et leur exemple quotidien sont essentiels pour transmettre des habitudes de conduite sûres et responsables.



Objectif

L'objectif est de déployer le programme SRAV dans toutes les écoles publiques de la Ville afin que chaque année, tous les élèves rejoignant le collège aient bénéficié du dispositif et d'accompagner les parents d'élèves dans leurs changements de pratique.



Descriptif de l'action

Exemple d'un déroulé de SRAV :



Le projet est programmé en 3 phases :

1. Modélisation des scénarios : couts, avantages, inconvénients
2. Choix d'un scénario et expérimentation
3. Déploiement du SRAV dans toutes les écoles élémentaires



Acteurs concernés

PEdT
Couëron

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Education Nationale, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), APE
BENEFICIAIRES	Elèves des écoles élémentaires publiques



Budget

- Budget Ville
- Financement CEE : dispositif Génération vélo



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024	2025	2026	2027-2028
Etat d'avancement du projet	Cadrage et démarrage de la phase de test	Déroulement de la phase test	Déploiement progressif dans toutes les écoles	Pérennisation du dispositif
Pourcentage d'élèves de CM2 ayant réalisé le module 3	ND	20%	A DEFINIR	100%

3.2. Poursuivre les démarches d'écomobilité scolaire dans les écoles favorisant les modes actifs et accompagner les parents d'élèves dans leurs changements de pratiques



Contexte

Le dispositif d'écomobilité scolaire de Nantes Métropole permet aux villes de la métropole d'avoir accès à une offre d'accompagnement à la carte.

Chaque plan d'écomobilité scolaire s'adapte à l'école, au quartier, aux parents et aux enfants.

Ce dispositif invite à repenser les déplacements des élèves vers leur école afin de réduire l'usage de la voiture particulière en faveur de pratiques plus sûres, moins polluantes et plus conviviales telles que le vélo, la trottinette, la marche ou les transports collectifs. Ces programmes sont menés en concertation avec les parents, les élèves et l'équipe éducative des sites scolaires.

Les écoles Paul Bert et Anne Frank ont déjà bénéficié du dispositif.



Objectif

- Poursuivre les démarches d'écomobilités scolaires engagées dans les écoles de la Ville
- Accompagner le déploiement des parkings vélos dans les écoles publiques .



Descriptif de l'action

- Suivi de l'évolution des modes de déplacement des familles
- Sensibilisation des familles aux mobilités actives et accompagnement des parents d'élèves à la mobilité cyclable en famille
- Généralisation de l'organisation du défi « Emile, le serpent mobile » dans toutes les écoles et étude de la faisabilité d'en faire un défi inter-école
- Poursuite des aménagements apaisés aux abords des écoles : cf.axe1



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Education Nationale, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), APE
BENEFICIAIRES	Elèves des écoles élémentaires publiques

PEDT
Couëron



Budget

Budget Métropolitain et Ville



Calendrier prévisionnel

Objectif : à définir avec les équipes éducatives des écoles.

3.3. Installer une piste au sol permanente ludique ouverte au quotidien et utilisable pour les actions pédagogiques (vélo école, ...)



Contexte

L'aménagement de pistes pédagogiques de sécurité routière s'inscrit dans une stratégie visant à éduquer les usagers de la route, notamment les enfants et les adolescents, sur les règles et les bonnes pratiques de circulation. Ces infrastructures sont conçues pour simuler des environnements réels de circulation, permettant aux participants d'apprendre et de pratiquer en toute sécurité.



Objectif

- Proposer une piste au sol ouverte au public de manière ludique et utilisable pour des actions pédagogiques de sécurité routière.



Descriptif de l'action

- Étude d'opportunité de l'installation d'une piste d'éducation routière permanente et ouverte à tous (écoles, familles,...)
- Étude de l'opportunité de l'installation de cette piste au vélodrome



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	écoles primaires, collèges, centre de loisirs, familles...



Budget

Budget Métropolitain et Ville en fonction de son implantation



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2025/ 2026	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Etude d'opportunité	Déploiement en fonction des résultats de l'étude

3.4. Rendre visibles et accessibles les actions mises en œuvre en déployant une stratégie de communication multicanale s'appuyant sur les outils existants (guide vélo métropolitain, ...)

AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



Contexte

Pour encourager l'adoption du vélo comme mode de transport quotidien, il est essentiel de modifier les habitudes et les perceptions des habitants. Le déploiement d'une stratégie de communication multicanal peut influencer positivement le changement de comportements.



Objectif

- Sensibiliser le public aux nombreux avantages du cyclisme
- Faire connaître les nouveaux aménagements
- Faire connaître les dispositifs d'accompagnement à l'acquisition de vélo de Nantes métropole et autres
- Faire la promotion des animations et événements festifs programmés



Descriptif de l'action

Exemple d'actions qui seront étudiées et déployées dans le cadre de la stratégie de communication :

- Proposition régulière d'article sur le vélo dans le Couëron mag' : témoignages vélotaf, accompagnement à la pratique, matériel adapté, ...
- Renforcement de la page internet du site de la Ville sur les mobilités actives
- Sensibilisation aux temps de trajet et accessibilité des sites en vélo (Utilisation des isochrones)
- Mise en place d'une campagne d'affichage dans les équipements communaux



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole et autres acteurs de la pratique cyclable
BENEFICIAIRES	Habitants de Couëron



Budget

- Budget Ville



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Communication sur le plan vélo Planification des actions de communication	Déploiement de la stratégie de communication

3.5. Proposer un programme annuel d'animations grand public ciblé sur la pratique cyclable



Contexte

Pour favoriser les changements de pratique de déplacement, les actions d'aménagements et de sécurisation ne suffiront pas et doivent être accompagnées par la mise en place d'animations éducatives. Ces actions visent à :

- Promouvoir l'usage du vélo au quotidien en sensibilisant le public à ses bienfaits pour la santé, l'environnement et la mobilité urbaine.
- Eduquer les participants sur la sécurité routière et les bonnes pratiques cyclistes.
- Encourager une culture cyclable durable et accessible à tous les âges et niveaux d'expérience



Objectif

- Proposer des actions régulières sur le territoire coueronnais avec les acteurs associatifs du territoire.



Descriptif de l'action

Exemple d'actions à mettre en place :

- ateliers vélos (contrôle technique, marquage vélo...)
- Formations auto-réparation vélo
- Formations remise en selle et/ou conduite vélo dans la rue
- animations en semaine à destination des salariés des entreprises
- ...



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), ...
BENEFICIAIRES	Habitants et salariés des entreprises de Couëron



Budget

- Budget Ville
- Nantes métropole : offre de service vélo



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	Oct/nov 2024- juin 2025	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Cadrage et lancement du programme d'animation	Evaluation du 1 ^{er} programme, adaptation et reconduction
nombre de participants sensibilisés		un programme régulier annuel

3.6. Programmer des évènements spécifiques vélos festifs et ludiques



Contexte

Depuis plusieurs années des temps festifs, informatifs et pédagogiques sur la pratique cyclable sont organisés par de nombreux acteurs. C'est le cas notamment des évènements « Tous en selle » organisés par la Ville, des Vélo-parades programmées dans le cadre de Débords de Loire , de « Faites du vélo » organisé par l'association Place au Vélo.

L'organisation de tels évènements localement permet de maximiser la participation, la visibilité et l'impact de l'évènement, en promouvant le vélo de manière festive et engageante.



Objectifs

- Organiser chaque année un grand rassemblement festif et ludique sur le thème de la pratique cyclable



Descriptif de l'action

Ces évènements pourront prendre des formes variées :

- Défis mobilités interacteurs
- Vélo-carnaval, ciné-vélo, convoi vélo culturels, historiques, découvert nature, campagne « cyclistes brillez »...
- Week-end sans voiture dans les marais

Ils seront coorganisés avec les acteurs du territoire.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), CSC, autres associations et partenaires locaux, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Habitants et salariés des entreprises



Budget

- Budget Ville
- Nantes métropole : offre de service vélo



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	Septembre 2024	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Tous en selle	évènements à définir
Nombre de participants		

3.7. Créer et animer un réseau de relais locaux permettant le partage d'expérience



Contexte

Le partage d'expérience sur la pratique du vélo au quotidien est un des moyens d'accompagnement et de sensibilisation pour développer « une culture vélo » sur le territoire en permettant le partage d'expériences.

Associations ou clubs de cyclistes déjà implantées sur le territoire comme le VSC ou Place au vélo, des usagers du vélo, les vélocystes ou même des entreprises intéressées par la promotion des modes de transport durable pourrait constituer et animer ce réseau de relais locaux.



Objectif

- Contribuer à renforcer la communauté cycliste, à encourager de nouvelles personnes à adopter le vélo comme mode de transport et à promouvoir un mode de vie plus durable.



Descriptif de l'action

- Etudier l'opportunité de la création d'un réseau de relais locaux en s'appuyant sur les associations locales avec le comité de suivi plan vélo
- Identifier les acteurs locaux potentiels
- Définir les actions à mettre en œuvre par le réseau : organisation d'événements et activités favorisant le partage d'expériences sur la pratique du vélo au quotidien (« café vélo », conseil indépendant, ...).



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), CSC, autres associations et partenaires locaux
BENEFICIAIRES	Habitants et salariés des entreprises



Budget

- Ville de Couëron
- Partenaires financiers à identifier



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/2025	2026-2028
Etat d'avancement du projet		Engagement réflexion avec le comité de suivi plan vélo

3.8. Intégrer systématiquement les enjeux de mobilité cyclable dans l'organisation des événements du territoire en tant que critère éco-événementiel

AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



Contexte

Attentive à l'impact environnemental de l'évènement, la Ville de Couëron a officialisé ses engagements en s'inscrivant dans une démarche de labellisation « évènement éco-engagé » à l'occasion du Forum des associations organisé en septembre 2022.

Les enjeux de mobilités cyclable font partie des actions mise en œuvre. La Ville s'est engagée à intégrer systématiquement les enjeux de mobilité cyclable dans tous les événements qu'elle organise et d'en faire un critère éco-événementiel pour tous les événements organisés sur le territoire.



Objectif

- Augmenter la part modale de déplacements à vélo sur les événements organisés par la ville et les associations coueronnaises



Descriptif de l'action

- Installer des parkings à vélos pérennes et/ou temporaire en nombre suffisant près du lieu de l'évènement.
- Communiquer clairement sur les options de transport à vélo dans les supports de communication de l'évènement (site web, réseaux sociaux, brochures).
- Organiser des campagnes de sensibilisation avant l'évènement pour encourager l'usage du vélo.
- Mettre en place un système de récompenses ou d'avantages pour les cyclistes (réductions sur l'entrée, boisson gratuite...)
- Proposer des services de réparation de vélos sur place et/ou station auto-réparation
- Intégrer des enjeux cyclables dans les CPOM avec les associations coueronnaises



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations coueronnaises et partenaires locaux
BENEFICIAIRES	Habitants



Budget

- Ville de Couëron
- Partenaires financiers à identifier



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024-2026	2026-2028
Nombre d'évènements municipaux ayant pris en compte les déplacements vélos		

3.9. Faire des mobilités durables une éco-conditionnalité de l'attribution des subventions municipales



Contexte

Dans le cadre de la refonte des critères d'attribution de ses aides financières, la Ville désire intégrer des critères d'éco-conditionnalité afin de poursuivre ses actions d'accompagnements des associations dans leurs pratiques éco-responsables



Objectif

- Intégrer les mobilités durables dans les critères d'éco-conditionnalité de l'attribution des subventions municipales



Descriptif de l'action

- Définition des critères relatifs aux mobilités et les attendus en matière de pratique cyclable
- Évaluation de l'impact des critères sur les montants des subventions
- Simulation pédagogique de l'impact sur les subventions avant prise en compte réelle.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Associations
BENEFICIAIRES	Associations



Budget

- Ville de Couëron



Calendrier prévisionnel

- Calendrier à intégrer dans celui du projet de refonte des critères d'attribution des subventions municipales

3.10. Mettre en œuvre le plan mobilité des Hauts de Couëron avec les entreprises en particulier sur les modes actifs



Contexte

La zone d'activité des Hauts de Couëron et du Pan Loup compte près de 150 entreprises et 3000 emplois. Une enquête mobilité réalisée en 2019 a révélé que 90% des déplacements sur la zone étaient effectués en voiture individuelle.

Un plan d'action a été conçu en 2022 en concertation avec les entreprises visant à améliorer le report modal vers les modes actifs, les transports en commun et le covoiturage.



Objectif

- Mettre en œuvre le plan mobilité des Hauts de Couëron avec les entreprises sur les modes actifs



Descriptif de l'action

Les besoins d'aménagements cyclables et de stationnement sont pris en compte dans les axes 1 et 2 :

- jonctions cyclables à la Chabossière et à Saint-herblain,
- Zone de stationnement sur aire multimodale
- Etude de déploiement d'offre de location courte durée de vélo et trottinettes

Les actions de mobilisation et sensibilisation des entreprises porteront sur :

- La promotion des dispositifs métropolitains auprès des entreprises : pack mobilité, mon bicloo, ...
- L'accompagnement des entreprises dans la mobilisation de leurs salariés : animation, ...



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Salariés des Hauts de Couëron



Budget

- Nantes Métropole



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024-2026	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Communication sur les dispositifs existants	Réalisation d'animations

3.11. Réactiver le plan vélo interne



Contexte

La ville de Couëron a initié en 2013 un plan de déplacement d'administration. De nombreuses actions ont ainsi été menées afin de promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture (déplacements domicile/travail ou déplacements dans le cadre des activités professionnels). La ville adhère au dispositif Pack mobilité métropolitain et a réaffirmé ses engagements en faveur des mobilités durables dans le cadre de ses lignes directrices de gestion (stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines)



Objectif

- Identifier les déplacements des agents municipaux pouvant être réalisés à vélo
- Réactiver le plan mobilité interne en priorisant les actions vers la pratique cyclable



Descriptif de l'action

- Actualisation du diagnostic des déplacements des agents de la Ville
- Développement d'un parc de vélo communal adaptés aux besoins des services : cargo, ...
- Organisation de formations et d'actions de sensibilisation à l'usage du vélo
- Mise en place des incitations financières (indemnité kilométrique)
- Proposition de vestiaires et étude de faisabilité de l'installation de douches sur les sites municipaux
- Communication sur les offres à destination des salariés de la commune (ville adhérente aux dispositifs métropolitains ...)
- Sensibilisation aux temps de parcours et aux cheminements cyclables entre les sites.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	Agents municipaux



Budget

- Budget Ville



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024 - 2026	2026-2028
% de déplacements agents réalisés à vélo	T0 à définir dans le cadre du diagnostic déplacements	Objectif : 15 % en 2028



PLAN **VÉLO**
COUËRON



COUERON BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Laurent HUBERDEAU

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 25/03/2024

Population 22971
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 13</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 14</u>
5 Annexe	18
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 19</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 22</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 23</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 26</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 30</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	42
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 43</u>
<u>2 Situation des valeurs inactives</u>	<u>Etat III-2 84</u>
<u>4EME PARTIE : Page des signatures</u>	<u>85</u>

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	720,07	Dotations	14 342,17
Terrains	6 730,96	Fonds Globalisés	25 549,30
Constructions	91 759,15	Réserves	77 523,32
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	43,76	Différences sur réalisations d'immobilisations	-23 464,00
Immobilisations corporelles en cours	7 632,02	Report à nouveau	3 945,97
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	6 887,69	Résultat de l'exercice	3 376,03
Autres immobilisations corporelles	2 617,07	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	115 670,65	Subventions non transférables	14 409,11
Immobilisations financières	272,80	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	181,52
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	116 663,52	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	115 863,42
Créances	607,17	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	89,86
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	5 402,62
Disponibilités	4 980,99	Fournisseurs ⁽²⁾	754,99
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	140,33
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 588,17	Total dettes à court terme	895,32
Comptes de régularisations	0,06	TOTAL DETTES	6 297,94
		Comptes de régularisations	0,53
TOTAL ACTIF	122 251,75	TOTAL PASSIF	122 251,75

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	365 476,00	41 867,00	323 609,00	328 971,00
	Autres immobilisations incorporelles	3 137 293,85	2 905 044,08	232 249,77	213 630,55
	Immobilisations incorporelles en cours	164 206,62		164 206,62	164 206,62
	Terrains en toute propriété	6 743 406,95	12 446,02	6 730 960,93	6 727 562,40
	Constructions en toute propriété	92 259 125,48	956 324,51	91 302 800,97	86 824 029,20
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	43 763,00		43 763,00	21 344,00
	Collections et oeuvres d'art	42 043,98		42 043,98	42 043,98
	Autres immobilisations corporelles	11 032 532,03	8 457 506,33	2 575 025,70	2 272 549,77
	Immobilisations corporelles en cours	7 632 022,22		7 632 022,22	7 954 518,22
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff	6 887 689,56		6 887 689,56	6 887 689,56
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo	456 347,83		456 347,83	456 347,83
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	128 763 907,52	12 373 187,94	116 390 719,58	111 892 893,13	

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	128 763 907,52	12 373 187,94	116 390 719,58	111 892 893,13
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées	39 447,84		39 447,84	39 447,84
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances	233 352,01		233 352,01	233 352,01	
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		129 036 707,37	12 373 187,94	116 663 519,43	112 165 692,98

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	596 146,84	23 579,00	572 567,84	412 511,85
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	10 371,38		10 371,38	49 389,55
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	24 235,67		24 235,67	30 496,03
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	4 980 994,38		4 980 994,38	5 168 840,41
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		5 611 748,27	23 579,00	5 588 169,27	5 661 237,84

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	59,70		59,70	
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	59,70		59,70	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	134 648 515,34	12 396 766,94	122 251 748,40	117 826 930,82

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Dotations	14 342 171,94	14 342 171,94
	Mise à disposition chez le bénéficiaire	181 520,44	181 520,44
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	77 523 316,69	73 610 844,02
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	3 945 974,18	4 655 370,77
	Résultat de l'exercice	3 376 027,44	3 203 076,08
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob	-23 464 001,69	-23 409 728,83
	Fonds globalisés	25 549 295,57	24 612 218,13
	Subventions non transférables	14 409 111,90	13 432 528,42
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	115 863 416,47	110 628 000,97	

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	89 862,50	27 500,00
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II	89 862,50	27 500,00

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	5 315 581,65	6 369 049,42
	Emprunts et dettes financières divers	87 041,39	132 721,90
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	599 468,75	427 941,99
	Dettes fiscales et sociales	3 988,00	9 545,00
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	75 000,00	121 342,46
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	58 905,45	34 441,93
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	2 437,25	1 970,27
	Fournisseurs d'immobilisations	155 521,32	73 433,23
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	6 297 943,81	7 170 446,20	

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	525,62	983,65
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	525,62	983,65
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	122 251 748,40	117 826 930,82

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus	21 431,73	20 303,74
Dotations et subventions reçues	5 389,26	5 199,52
Produits des services	1 799,61	1 696,06
Autres produits	275,57	241,44
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	28 896,18	27 440,75
Traitements, salaires, charges sociales	16 469,17	15 537,23
Achats et charges externes	4 910,63	4 443,38
Participations et interventions	2 292,53	2 398,94
Dotations aux amortissements et provisions	775,82	807,19
Autres charges	913,34	932,50
Charges courantes non financières	25 361,48	24 119,25
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	3 534,69	3 321,50
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	119,34	158,59
RESULTAT COURANT FINANCIER	-119,34	-158,59
RESULTAT COURANT	3 415,35	3 162,91
Produits exceptionnels	43,17	70,46
Charges exceptionnelles	82,49	30,30
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-39,32	40,16
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 376,03	3 203,08

COMPTE DE RESULTAT 2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	15 103 510,00	13 964 574,50
Autres impôts et taxes	6 328 219,48	6 339 160,55
Produits services, domaine et ventes div	1 799 614,31	1 696 058,09
Production stockée		
Production immobilisée	39 999,61	29 972,89
Reprise sur amortissements et provisions		21 660,00
Transferts de charges		
Autres produits	235 574,30	189 810,87
Dotations de l'Etat	2 717 849,00	2 677 915,57
Subventions et participations	1 767 428,16	1 669 282,07
Autres attributions (péréquat, compensa)	903 984,19	852 317,71
TOTAL I	28 896 179,05	27 440 752,25
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	11 780 633,54	11 096 986,24
Charges sociales	4 688 533,54	4 440 248,63
Achats et charges externes	4 910 627,65	4 443 384,43
Impôts et taxes	612 405,78	575 282,17
Dotations amortissements des immob	693 720,69	797 193,03
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Dotations aux provisions	82 101,50	10 000,00
Autres charges	300 934,59	357 219,14
Contingents et participations	304 529,76	292 528,03
Subventions	1 987 997,01	2 106 407,46
TOTAL II	25 361 484,06	24 119 249,13
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	3 534 694,99	3 321 503,12
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	119 344,85	158 589,76
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	119 344,85	158 589,76

COMPTE DE RESULTAT 2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-119 344,85	-158 589,76
A + B - RESULTAT COURANT	3 415 350,14	3 162 913,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	9 781,42	17 206,47
Produits des cessions d'immobilisations	6 600,00	4 821,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat	4 742,92	2 664,03
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	22 046,89	45 768,58
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	43 171,23	70 460,08
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions	53 381,00	21 133,00
Charg excep op gestion-Autres opérations	17 770,01	1 679,33
Valeur comptable des immo cédées	5 292,92	3 214,03
Diff réalis(positives)transf à investist	6 050,00	4 271,00
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	82 493,93	30 297,36

COMPTE DE RESULTAT 2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-39 322,70	40 162,72
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	28 939 350,28	27 511 212,33
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	25 563 322,84	24 308 136,25
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 376 027,44	3 203 076,08

Opérations Compte de Tiers

17000 - COUERON

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Opérations Compte de Tiers

17000 - COUERON

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

17000 - COUERON

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 111 742,92	32 455 614,92	44 567 357,84
Titres de recette émis (b)	6 567 330,66	30 073 782,03	36 641 112,69
Réductions de titres (c)		595 854,27	595 854,27
Recettes nettes (d = b - c)	6 567 330,66	29 477 927,76	36 045 258,42
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 111 742,92	32 455 614,92	44 567 357,84
Mandats émis (f)	6 388 613,47	26 584 096,76	32 972 710,23
Annulations de mandats (g)		482 196,44	482 196,44
Depenses nettes (h = f - g)	6 388 613,47	26 101 900,32	32 490 513,79
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	178 717,19	3 376 027,44	3 554 744,63
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

17000 - COUERON

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-2 908 586,14		178 717,19		-2 729 868,95
Fonctionnement	7 858 446,85	3 912 472,67	3 376 027,44		7 322 001,62
TOTAL I	4 949 860,71	3 912 472,67	3 554 744,63		4 592 132,67
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial 17004-POMPES FUNEBRES COUERON					
Investissement	5 021,22				5 021,22
Fonctionnement	58 706,38		5 889,35		64 595,73
Sous-Total	63 727,60		5 889,35		69 616,95
TOTAL III	63 727,60		5 889,35		69 616,95
TOTAL I + II + III	5 013 588,31	3 912 472,67	3 560 633,98		4 661 749,62

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	1 098 000,00	267 477,00	1 365 477,00	1 095 317,09		1 095 317,09	270 159,91
20	Immobilisations incorporelles	119 450,00	201 501,24	320 951,24	149 802,28		149 802,28	171 148,96
204	Subventions d'équipement versées		96 318,00	96 318,00	6 600,00		6 600,00	89 718,00
21	Immobilisations corporelles	2 592 550,00	1 270 791,64	3 863 341,64	2 346 838,14		2 346 838,14	1 516 503,50
23	Immobilisations en cours	3 188 000,00	282 475,65	3 470 475,65	2 709 179,97		2 709 179,97	761 295,68
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00				2 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	7 000 000,00	2 118 563,53	9 118 563,53	6 307 737,48		6 307 737,48	2 810 826,05
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 000 000,00	2 118 563,53	9 118 563,53	6 307 737,48		6 307 737,48	2 810 826,05
23	Immobilisations en cours							
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS							
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	4 742,92	44 742,92	44 742,53		44 742,53	0,39
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	19 850,33	39 850,33	36 133,46		36 133,46	3 716,87
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	60 000,00	24 593,25	84 593,25	80 875,99		80 875,99	3 717,26
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 908 586,14	2 908 586,14				2 908 586,14
TOTAL GENERAL		7 060 000,00	5 051 742,92	12 111 742,92	6 388 613,47		6 388 613,47	5 723 129,45

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	959 000,00	3 890 549,67	4 849 549,67	4 849 550,11		4 849 550,11	-0,44
13	Subventions d'investissement	202 000,00	840 600,00	1 042 600,00	976 583,48		976 583,48	66 016,52
16	Emprunts et dettes assimilées	4 222 000,00	-4 222 000,00					
024	Produits de cessions (recettes)		-6 600,00	-6 600,00				-6 600,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	5 383 000,00	502 549,67	5 885 549,67	5 826 133,59		5 826 133,59	59 416,08
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 383 000,00	502 549,67	5 885 549,67	5 826 133,59		5 826 133,59	59 416,08
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	961 000,00	4 518 000,00	5 479 000,00				5 479 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	696 000,00	11 342,92	707 342,92	705 063,61		705 063,61	2 279,31
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	19 850,33	39 850,33	36 133,46		36 133,46	3 716,87
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 677 000,00	4 549 193,25	6 226 193,25	741 197,07		741 197,07	5 484 996,18
TOTAL GENERAL		7 060 000,00	5 051 742,92	12 111 742,92	6 567 330,66		6 567 330,66	5 544 412,26

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	5 385 000,00	-85 728,00	5 299 272,00	5 100 584,75	397 652,27	4 702 932,48	596 339,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 660 000,00	150 000,00	17 810 000,00	17 806 169,58	46 292,07	17 759 877,51	50 122,49
014	Atténuations de produits	85 000,00		85 000,00	67 968,00		67 968,00	17 032,00
65	Autres charges de gestion courante	2 810 000,00	-35 000,00	2 775 000,00	2 617 494,86	24 033,50	2 593 461,36	181 538,64
66	Charges financières	125 000,00		125 000,00	133 563,45	14 218,60	119 344,85	5 655,15
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	57 000,00	92 000,00	71 151,01		71 151,01	20 848,99
68	Dotations aux Amortissements et aux provisions	83 000,00		83 000,00	82 101,50		82 101,50	898,50
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	26 183 000,00	86 272,00	26 269 272,00	25 879 033,15	482 196,44	25 396 836,71	872 435,29
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	961 000,00	4 518 000,00	5 479 000,00				5 479 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	696 000,00	11 342,92	707 342,92	705 063,61		705 063,61	2 279,31
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 657 000,00	4 529 342,92	6 186 342,92	705 063,61		705 063,61	5 481 279,31
TOTAL GENERAL		27 840 000,00	4 615 614,92	32 455 614,92	26 584 096,76	482 196,44	26 101 900,32	6 353 714,60

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	280 000,00		280 000,00	474 187,86	3 578,38	470 609,48	-190 609,48
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 717 000,00		1 717 000,00	2 054 267,07	254 652,76	1 799 614,31	-82 614,31
73	Impôts et taxes	20 381 000,00	667 393,82	21 048 393,82	21 777 490,48	277 793,00	21 499 697,48	-451 303,66
74	Dotations et participations	5 193 000,00	-9 096,00	5 183 904,00	5 432 261,35	43 000,00	5 389 261,35	-205 357,35
75	Autres produits de gestion courante	209 000,00		209 000,00	251 572,99	15 998,69	235 574,30	-26 574,30
77	Produits exceptionnels	20 000,00	6 600,00	26 600,00	39 259,75	831,44	38 428,31	-11 828,31
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	27 800 000,00	664 897,82	28 464 897,82	30 029 039,50	595 854,27	29 433 185,23	-968 287,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	4 742,92	44 742,92	44 742,53		44 742,53	0,39
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	40 000,00	4 742,92	44 742,92	44 742,53		44 742,53	0,39
002	Résultat de fonctionnement reporté		3 945 974,18	3 945 974,18				3 945 974,18
TOTAL GENERAL		27 840 000,00	4 615 614,92	32 455 614,92	30 073 782,03	595 854,27	29 477 927,76	2 977 687,16

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	1 049 636,58		1 049 636,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	45,74		45,74
168751	GFP de rattachement	45 634,77		45 634,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	1 095 317,09		1 095 317,09
2031	Frais d'études	33 247,68		33 247,68
2051	Concessions et droits similaires	116 554,60		116 554,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	149 802,28		149 802,28
20421	Biens mobiliers, matériel et études	6 600,00		6 600,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	6 600,00		6 600,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 872,53		7 872,53
21311	Hôtel de ville	1 070,76		1 070,76
21312	Batiments scolaires	912 304,07		912 304,07
21316	Constructions - batiments publics - equipements de cimetiére	14 159,89		14 159,89
21318	Autres batiments publics	484 448,06		484 448,06
2152	Installations de voirie	22 419,00		22 419,00
2158	Autres installations matériel et outillage techniques	45 317,18		45 317,18
2182	Matériel de transport	265 977,79		265 977,79
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	212 423,72		212 423,72
2184	Mobilier	88 785,00		88 785,00
2188	Autres immobilisations corporelles	292 060,14		292 060,14
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	2 346 838,14		2 346 838,14
2313	Constructions	2 706 475,37		2 706 475,37
238	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	2 704,60		2 704,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	2 709 179,97		2 709 179,97

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 307 737,48		6 307 737,48
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 307 737,48		6 307 737,48
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	4 742,92		4 742,92
2313	Constructions	39 999,61		39 999,61
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 742,53		44 742,53
2313	Constructions	36 133,46		36 133,46
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	36 133,46		36 133,46
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	80 875,99		80 875,99
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 388 613,47		6 388 613,47

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	937 077,44		937 077,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 472,67		3 912 472,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	4 849 550,11		4 849 550,11
1321	Etat et Etablissements Nationaux	14 822,88		14 822,88
13251	GFP de rattachement	208 443,95		208 443,95
1328	Autres	504 816,65		504 816,65
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	248 500,00		248 500,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	976 583,48		976 583,48
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	5 826 133,59		5 826 133,59
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 826 133,59		5 826 133,59
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	6 050,00		6 050,00
2158	Autres installations matériel et outillage techniques	1 378,98		1 378,98
2188	Autres immobilisations corporelles	3 913,94		3 913,94
28031	Amortissements frais d'études	23 942,40		23 942,40
28041642	Bâtiments et installations	11 962,00		11 962,00
28051	Concessions et droits similaires	102 211,66		102 211,66
28121	Amortissements plantations d'arbres et d'arbustes	252,00		252,00
28128	Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	4 222,00		4 222,00
281318	Amortissements autres bâtiments publics	359,00		359,00
281571	Matériel roulant	7 750,00		7 750,00
28158	Autres installations matériel et outillage techniques	39 571,81		39 571,81
28182	Matériel de transport	62 421,77		62 421,77
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	99 621,93		99 621,93
28184	Mobilier	124 933,27		124 933,27

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	216 472,85		216 472,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	705 063,61		705 063,61
238	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	36 133,46		36 133,46
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	36 133,46		36 133,46
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	741 197,07		741 197,07
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 567 330,66		6 567 330,66

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services - autres que terrains à aménager	33 980,69	3 900,00	30 080,69
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	119 690,64		119 690,64
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électricité	626 580,85	108 015,05	518 565,80
60621	Achats non stockés de combustibles	22 881,43		22 881,43
60622	Achats non stockés de carburants	65 979,27	1 389,66	64 589,61
60623	Achats non stockés d'alimentation	65 463,01	32,09	65 430,92
60624	Achats non stockés de produits de traitement	198,00		198,00
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	7 452,02		7 452,02
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	282 116,69	1 364,95	280 751,74
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	125 298,20	1 403,14	123 895,06
60633	Achats non stockés de fournitures de voirie	3 531,95		3 531,95
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	17 005,73	8,50	16 997,23
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	29 029,86	42,68	28 987,18
6065	Achats non stockés de livres disques cassettes... (bibliothèques ...)	88 591,45	31,50	88 559,95
6067	Achats non stockés de fournitures scolaires	90 508,52	158,39	90 350,13
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	118 043,05	5 365,37	112 677,68
611	Contrats prestations de services	697 147,66	54 366,23	642 781,43
6132	Services extérieurs - locations immobilières	31 786,46		31 786,46
6135	Services extérieurs - locations mobilières	161 498,66	11 500,00	149 998,66
61521	Services extérieurs - entretien et réparations de terrains	321 312,96	34 175,92	287 137,04
615221	Bâtiments publics	113 540,89	18 950,01	94 590,88
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	30 693,16		30 693,16
61558	Services extérieurs - entretien et réparations sur autres biens mobiliers	34 845,59	1 600,00	33 245,59

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6156	Services extérieurs - maintenance	475 333,69	68 732,58	406 601,11

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6161	Multirisques	36 216,85		36 216,85
6168	Autres	34 910,68		34 910,68
617	Services extérieurs - études et recherches	34 250,00		34 250,00
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	30 660,19		30 660,19
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation	57 509,80	3 846,00	53 663,80
6185	Services extérieurs - divers - frais de colloques et séminaires	880,02		880,02
6188	Services extérieurs - autres frais divers	668 651,39	47 237,13	621 414,26
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	12 126,47	4 096,80	8 029,67
6227	Rémunération d'intermédiaires et honoraires frais d'actes et de contentieux	8 266,59		8 266,59
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	48 964,48	2 900,00	46 064,48
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	10 982,97		10 982,97
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	13 397,71		13 397,71
6233	Publicité publications relations publiques - foires et expositions	4 100,00		4 100,00
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	79 864,57	7 870,43	71 994,14
6237	Publicité publications relations publiques - publications	11 120,90	3 340,80	7 780,10
6238	Publicité publications relations publiques - divers	28 298,60		28 298,60
6247	Transports - transports collectifs	111 538,68		111 538,68
6257	Déplacements missions et réceptions - réceptions	52 778,24	825,81	51 952,43
6261	Frais d'affranchissement	32 628,10		32 628,10
6262	Frais de télécommunications	28 355,92	1 707,46	26 648,46
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	1 403,38		1 403,38
6281	Autres services extérieurs - concours divers (cotisations ...)	29 948,79	5 531,09	24 417,70
6283	Autres services extérieurs - frais de nettoyage des locaux	100 724,03	3 080,68	97 643,35

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
62876	Remboursements de frais au fgp de rattachement	5 567,00		5 567,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	8 481,91		8 481,91
63512	Impôts directs - taxes foncières	56 017,00	6 180,00	49 837,00
63513	Impôts directs - autres impôts locaux	29 831,01		29 831,01
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	599,04		599,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	5 100 584,75	397 652,27	4 702 932,48
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	9 546,00		9 546,00
6218	Autre personnel extérieur au service	324 708,29	46 292,07	278 416,22
6331	Versement mobilité	196 752,79		196 752,79
6332	Cotisations versées au FNAL	49 397,67		49 397,67
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	256 475,07		256 475,07
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	29 513,20		29 513,20
64111	Personnel titulaire - rémunération principale	7 107 326,00		7 107 326,00
64112	Personnel titulaire - nbi supplément familial et indemnité de résidence	213 976,64		213 976,64
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	1 761 242,37		1 761 242,37
64131	Personnel non titulaire - rémunération	2 403 138,02		2 403 138,02
64138	Autres indemnités	701 074,29		701 074,29
6417	Rémunérations des apprentis	64 485,70		64 485,70
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	2 052 251,36		2 052 251,36
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 136 963,41		2 136 963,41
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	115 973,26		115 973,26
6455	Charges sécurité sociale prévoyance-Cotis. p assurance du personnel	273 954,25		273 954,25
6458	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations autres organismes sociaux	204,00		204,00
6474	Autres charges sociales-versements aux autres oeuvres sociales	105 576,16		105 576,16

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie	3 611,10		3 611,10

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	17 806 169,58	46 292,07	17 759 877,51
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	1 915,00		1 915,00
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	66 053,00		66 053,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	67 968,00		67 968,00
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	66 422,10	20 668,50	45 753,60
6518	Autres	18 022,86		18 022,86
6531	Indemnités des maires adjoints et conseillers	203 960,41		203 960,41
6532	Frais de mission des maires adjoints et conseillers	990,00		990,00
6533	Cotisations de retraite des maires adjoints et conseillers	13 979,09		13 979,09
6534	Cotisations de sécurité sociale des maires adjoints et conseillers	11 425,14		11 425,14
6535	Frais de formation des maires adjoints et conseillers	2 749,00		2 749,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	411,86		411,86
6541	Créances admises en non-valeur	1 372,70		1 372,70
6542	Créances éteintes	1 767,38		1 767,38
6558	Contingents et participations obligatoires - autres contributions obligatoires	307 894,76	3 365,00	304 529,76
657351	Subventions fonctionnement aux organismes publics - GFP de rattachement	1 060,00		1 060,00
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS)	1 075 000,00		1 075 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	911 937,01		911 937,01
658828	Autres secours	500,00		500,00
65888	Autres	2,55		2,55
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	2 617 494,86	24 033,50	2 593 461,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	123 176,04		123 176,04
66112	Intérêts - rattachement des icne	10 387,41	14 218,60	-3 831,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	133 563,45	14 218,60	119 344,85

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6718	Charges exceptionnelles - autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 333,11		1 333,11
673	Charges exceptionnelles - titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 436,90		16 436,90
6745	Subventions exceptionnelles - subventions aux personnes de droit privé	53 381,00		53 381,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	71 151,01		71 151,01
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	62 362,50		62 362,50
6817	Dotations provisions dépréciation des actifs circulants	19 739,00		19 739,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux Amortissements et aux provisions	82 101,50		82 101,50
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	25 879 033,15	482 196,44	25 396 836,71
675	Charges exceptionnelles - valeurs comptables des immobilisations cédées	5 292,92		5 292,92
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	6 050,00		6 050,00
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	693 720,69		693 720,69
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	705 063,61		705 063,61
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	705 063,61		705 063,61
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	26 584 096,76	482 196,44	26 101 900,32

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	474 187,86	3 578,38	470 609,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	474 187,86	3 578,38	470 609,48
70311	Utilisation du domaine - concession dans les cimetières (produit net)	43 885,00	295,00	43 590,00
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupation du domaine public communal	1 573,20		1 573,20
7062	Prestation services redevances et droits services à caractère culturel	17 946,80	1 539,00	16 407,80
70631	Redevances et droits des services à caractère sportif	39 445,90	0,30	39 445,60
70632	Redevances et droits des services à caractère de loisirs	92 835,93	11 500,00	81 335,93
7066	Prestation services - redevances et droits services à caractère social	160 815,85	18 190,08	142 625,77
7067	Prestations services - redevances et droits services péri-scolaires et enseignement	1 622 194,72	222 958,38	1 399 236,34
70688	Prestations de services autres prestations de service	3 649,00	50,00	3 599,00
70848	Mise à disposition de personnel facturée aux autres organismes	31 983,82		31 983,82
70873	Autres produits - remboursement de frais par les CCAS	2 030,26		2 030,26
70876	Autres produits remboursement frais par le GFP de rattachement	26 544,60		26 544,60
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	8 708,83	120,00	8 588,83
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages..)	2 653,16		2 653,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 054 267,07	254 652,76	1 799 614,31
73111	Impôts directs locaux	15 084 809,00		15 084 809,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou assimilés	20 616,00		20 616,00
73211	Attribution de compensation	3 321 744,60		3 321 744,60
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 451 104,00	276 812,00	1 174 292,00
73221	FNGIR	21 304,00		21 304,00
7336	Taxes services publics et domaine - droits de place	53 589,87	261,00	53 328,87

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7343	Taxes et participations liées à urbanisation et environnement - taxe sur pylones électriques	86 800,00		86 800,00
7344	Taxe sur les déchets	113 564,12		113 564,12

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	530 721,85		530 721,85
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	106 727,30	720,00	106 007,30
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	986 509,74		986 509,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	21 777 490,48	277 793,00	21 499 697,48
7411	Dotation globale fonctionnement (DGF) dotation forfaitaire	2 604 754,00		2 604 754,00
74127	Dotation nationale de péréquation	88 323,00		88 323,00
744	FCTVA	24 772,00		24 772,00
74718	Autres participations de l'Etat	182 181,60	43 000,00	139 181,60
7473	Participations - Départements	1 900,00		1 900,00
74741	Participations des Communes membres du GFP	64 393,07		64 393,07
74751	Participations - GFP de rattachement	103 695,00		103 695,00
7478	Participations - autres organismes	1 458 258,49		1 458 258,49
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	361,00		361,00
74834	Etat compensation au titre des exonérations des taxes foncières	869 920,00		869 920,00
7484	Dotation de recensement	4 092,00		4 092,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	17 500,00		17 500,00
7488	Autres attributions et participations	12 111,19		12 111,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	5 432 261,35	43 000,00	5 389 261,35
752	Autres produits de gestion courante - revenus des immeubles	242 279,30	15 409,47	226 869,83
7588	Autres produits divers de gestion courante	9 293,69	589,22	8 704,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	251 572,99	15 998,69	235 574,30
7711	Produits exceptionnels sur opérations gestion - débits et pénalités perçus	3 180,00		3 180,00
7714	Produits exceptionnels sur opérations gestion - recouvrement sur créances non valeur	84,20		84,20
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	45,74		45,74

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
773	Produits exceptionnels mandats annulés (exercices antérieurs) ou atteints par déchéance quadriennale	6 471,48		6 471,48
775	Produits exceptionnels - produits des cessions d'immobilisations	6 600,00		6 600,00
7788	Produits exceptionnels divers	22 878,33	831,44	22 046,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	39 259,75	831,44	38 428,31
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	30 029 039,50	595 854,27	29 433 185,23
722	Immobilisations corporelles	39 999,61		39 999,61
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en investissement	4 742,92		4 742,92
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 742,53		44 742,53
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	44 742,53		44 742,53
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 073 782,03	595 854,27	29 477 927,76

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		14 342 120,46					14 342 120,46			14 342 120,46
10222	FCTVA		22 533 478,09				937 077,44	23 470 555,53			23 470 555,53
10223	TLE		2 035 498,90					2 035 498,90			2 035 498,90
10228	Autres fonds d'investissement		43 241,14					43 241,14			43 241,14
1022	Sous Total compte 1022		24 612 218,13				937 077,44	25 549 295,57			25 549 295,57
10251	Dons et legs en capital		51,48					51,48			51,48
1025	Sous Total compte 1025		51,48					51,48			51,48
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire		181 520,44					181 520,44			181 520,44
102	Sous Total compte 102		39 135 910,51				937 077,44	40 072 987,95			40 072 987,95
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		73 610 844,02				3 912 472,67	77 523 316,69			77 523 316,69
106	Sous Total compte 106		73 610 844,02				3 912 472,67	77 523 316,69			77 523 316,69
10	Sous Total compte 10		112 746 754,53				4 849 550,11	117 596 304,64			117 596 304,64
110	Report à nouveau solde créditeur		4 655 370,77	3 912 472,67	3 203 076,08			3 912 472,67	7 858 446,85		3 945 974,18

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
11	Sous Total compte 11		4 655 370,77	3 912 472,67	3 203 076,08			3 912 472,67	7 858 446,85		3 945 974,18
12	Résultat exercice excéd déficit		3 203 076,08	3 203 076,08				3 203 076,08	3 203 076,08		0,00
12	Sous Total compte 12		3 203 076,08	3 203 076,08				3 203 076,08	3 203 076,08		0,00
1321	Etat et EPN		2 725 387,87				14 822,88		2 740 210,75		2 740 210,75
1322	Région		1 152 802,55						1 152 802,55		1 152 802,55
1323	Dépt		2 276 190,24						2 276 190,24		2 276 190,24
13251	GFP de rattachement		802 979,99				208 443,95		1 011 423,94		1 011 423,94
1325	Sous Total compte 1325		802 979,99				208 443,95		1 011 423,94		1 011 423,94
1326	Autres EPL		10 512,50						10 512,50		10 512,50
1327	Budget communautaire fonds structurels		2 845 117,62						2 845 117,62		2 845 117,62
1328	Autres		2 871 195,03				504 816,65		3 376 011,68		3 376 011,68
132	Sous Total compte 132		12 684 185,80				728 083,48		13 412 269,28		13 412 269,28
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		234 468,38						234 468,38		234 468,38

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1342	Fds afftés équipt non transf amendes pol		30 256,10						30 256,10		30 256,10
1347	Dotation de soutien à l'investissement l		475 317,44			248 500,00			723 817,44		723 817,44
134	Sous Total compte 134		740 041,92			248 500,00			988 541,92		988 541,92
1383	Autres subv invest non transf Dépt		8 300,70						8 300,70		8 300,70
138	Sous Total compte 138		8 300,70						8 300,70		8 300,70
13	Sous Total compte 13		13 432 528,42			976 583,48			14 409 111,90		14 409 111,90
15181	Autres prov pour risques (nb)		27 500,00		62 362,50				89 862,50		89 862,50
1518	Sous Total compte 1518		27 500,00		62 362,50				89 862,50		89 862,50
151	Sous Total compte 151		27 500,00		62 362,50				89 862,50		89 862,50
15	Sous Total compte 15		27 500,00		62 362,50				89 862,50		89 862,50
1641	Emprunts en euros		6 354 830,82			1 049 636,58		1 049 636,58	6 354 830,82		5 305 194,24
164	Sous Total compte 164		6 354 830,82			1 049 636,58		1 049 636,58	6 354 830,82		5 305 194,24
165	Dép et caution reçus		1 745,74			45,74		45,74	1 745,74		1 700,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
168751	GFP de rattachement		130 976,16			45 634,77		45 634,77	130 976,16		85 341,39
16875	Sous Total compte 16875		130 976,16			45 634,77		45 634,77	130 976,16		85 341,39
1687	Sous Total compte 1687		130 976,16			45 634,77		45 634,77	130 976,16		85 341,39
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers		14 218,60	14 218,60	10 387,41			14 218,60	24 606,01		10 387,41
1688	Sous Total compte 1688		14 218,60	14 218,60	10 387,41			14 218,60	24 606,01		10 387,41
168	Sous Total compte 168		145 194,76	14 218,60	10 387,41	45 634,77		59 853,37	155 582,17		95 728,80
16	Sous Total compte 16		6 501 771,32	14 218,60	10 387,41	1 095 317,09		1 109 535,69	6 512 158,73		5 402 623,04
192	Plus ou moins-values cessions immo	18 832 306,11				4 742,92	6 050,00	18 837 049,03	6 050,00	18 830 999,03	
193	Autres neutralisations et régularisation	4 577 422,72		55 579,94				4 633 002,66		4 633 002,66	
19	Sous Total compte 19	23 409 728,83		55 579,94		4 742,92	6 050,00	23 470 051,69	6 050,00	23 464 001,69	
	Total classe 1	23 409 728,83	140 567 001,12	7 185 347,29	3 275 825,99	1 100 060,01	5 832 183,59	31 695 136,13	149 675 010,70	23 464 001,69	141 443 876,26
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	15 629,63						15 629,63		15 629,63	
2031	Frais d'études	117 113,26			12 987,40	33 247,68		150 360,94	12 987,40	137 373,54	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
203	Sous Total compte 203	117 113,26			12 987,40	33 247,68		150 360,94	12 987,40	137 373,54	
2041642	Bâtiments et installations	358 876,00						358 876,00		358 876,00	
204164	Sous Total compte 204164	358 876,00						358 876,00		358 876,00	
20416	Sous Total compte 20416	358 876,00						358 876,00		358 876,00	
2041	Sous Total compte 2041	358 876,00						358 876,00		358 876,00	
20421	Biens mobiliers, matériel et études					6 600,00		6 600,00		6 600,00	
2042	Sous Total compte 2042					6 600,00		6 600,00		6 600,00	
204	Sous Total compte 204	358 876,00				6 600,00		365 476,00		365 476,00	
2051	Concessions et droits similaires	2 867 736,08				116 554,60		2 984 290,68		2 984 290,68	
205	Sous Total compte 205	2 867 736,08				116 554,60		2 984 290,68		2 984 290,68	
20	Sous Total compte 20	3 359 354,97			12 987,40	156 402,28		3 515 757,25	12 987,40	3 502 769,85	
2111	Terrains nus	1 388 540,02						1 388 540,02		1 388 540,02	
2112	Terrains de voirie	37 997,30						37 997,30		37 997,30	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2113	Terr aménagés autres que voirie	1 689 787,30						1 689 787,30		1 689 787,30	
2115	Terrains bâtis	2 177 415,15						2 177 415,15		2 177 415,15	
2116	Cimetières	1 060 869,74						1 060 869,74		1 060 869,74	
2118	Autres terrains	263 166,60						263 166,60		263 166,60	
211	Sous Total compte 211	6 617 776,11						6 617 776,11		6 617 776,11	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 921,77						7 921,77		7 921,77	
2128	Autres agencet et aménegt terrains	109 836,54				7 872,53		117 709,07		117 709,07	
212	Sous Total compte 212	117 758,31				7 872,53		125 630,84		125 630,84	
21311	Hôtel de ville	4 113 100,58		19 421,39		1 070,76		4 133 592,73		4 133 592,73	
21312	Batiments scolaires	27 195 561,25		293 579,60		912 304,07		28 401 444,92		28 401 444,92	
21316	Construct-batiments publics-equipet cimet	375 651,44		1 904,46		14 159,89		391 715,79		391 715,79	
21318	Autres batiments publics	54 930 597,24		2 752 242,54		484 448,06		58 167 287,84		58 167 287,84	
2131	Sous Total compte 2131	86 614 910,51		3 067 147,99		1 411 982,78		91 094 041,28		91 094 041,28	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2132	Immeubles de rapport	948 860,45						948 860,45		948 860,45	
2138	Autres constructions	216 223,75						216 223,75		216 223,75	
213	Sous Total compte 213	87 779 994,71		3 067 147,99		1 411 982,78		92 259 125,48		92 259 125,48	
2151	Réseaux de voirie	21 344,00						21 344,00		21 344,00	
2152	Installations de voirie					22 419,00		22 419,00		22 419,00	
21571	Mat outil voirie mat roulant	39 468,00						39 468,00		39 468,00	
21578	Autre mat et outillage de voirie	10 681,84						10 681,84		10 681,84	
2157	Sous Total compte 2157	50 149,84						50 149,84		50 149,84	
2158	Autres instal mat outil tech	875 803,70		9 556,59	2 817,48	45 317,18	1 378,98	930 677,47	4 196,46	926 481,01	
215	Sous Total compte 215	947 297,54		9 556,59	2 817,48	67 736,18	1 378,98	1 024 590,31	4 196,46	1 020 393,85	
2161	Oeuvres et objets d'art	33 546,60						33 546,60		33 546,60	
2162	Fonds anciens des bibliothèques musées	8 497,38						8 497,38		8 497,38	
216	Sous Total compte 216	42 043,98						42 043,98		42 043,98	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21731	Batiments publics	456 347,83						456 347,83		456 347,83	
2173	Sous Total compte 2173	456 347,83						456 347,83		456 347,83	
217	Sous Total compte 217	456 347,83						456 347,83		456 347,83	
2181	Instal gales agentc amngts divers	8 879,61						8 879,61		8 879,61	
2182	Mat de transport	1 384 532,09				265 977,79		1 650 509,88		1 650 509,88	
2183	Mat bureau mat informatique	3 286 731,05			747 030,49	212 423,72		3 499 154,77	747 030,49	2 752 124,28	
2184	Mobilier	2 121 928,88			840 938,33	88 785,00		2 210 713,88	840 938,33	1 369 775,55	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 988 831,85		1 257,87	3 624,06	292 060,14	3 913,94	4 282 149,86	7 538,00	4 274 611,86	
218	Sous Total compte 218	10 790 903,48		1 257,87	1 591 592,88	859 246,65	3 913,94	11 651 408,00	1 595 506,82	10 055 901,18	
21	Sous Total compte 21	106 752 121,96		3 077 962,45	1 594 410,36	2 346 838,14	5 292,92	112 176 922,55	1 599 703,28	110 577 219,27	
2313	Constructions	7 908 828,17		723,00	3 062 841,99	2 782 608,44		10 692 159,61	3 062 841,99	7 629 317,62	
2315	Instal mat outil techn	9 556,59			9 556,59			9 556,59	9 556,59		0,00
231	Sous Total compte 231	7 918 384,76		723,00	3 072 398,58	2 782 608,44		10 701 716,20	3 072 398,58	7 629 317,62	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
237	Avances acptes vers cdes immob incorpo	164 206,62						164 206,62		164 206,62	
238	Avances acptes vers sur immob corpo	36 133,46				2 704,60	36 133,46	38 838,06	36 133,46	2 704,60	
23	Sous Total compte 23	8 118 724,84		723,00	3 072 398,58	2 785 313,04	36 133,46	10 904 760,88	3 108 532,04	7 796 228,84	
2424	Immob mises à dispo sdis	645 385,33						645 385,33		645 385,33	
242	Sous Total compte 242	645 385,33						645 385,33		645 385,33	
248	Autres immobilisat mises en affectation	6 242 304,23						6 242 304,23		6 242 304,23	
24	Sous Total compte 24	6 887 689,56						6 887 689,56		6 887 689,56	
261	Titres de participation	39 447,84						39 447,84		39 447,84	
26	Sous Total compte 26	39 447,84						39 447,84		39 447,84	
275	Dépôts et cautionnements versés	150,00						150,00		150,00	
2764	Créances particul et aut pers droit priv	233 202,01						233 202,01		233 202,01	
276	Sous Total compte 276	233 202,01						233 202,01		233 202,01	
27	Sous Total compte 27	233 352,01						233 352,01		233 352,01	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre		15 629,63						15 629,63		15 629,63
28031	Amort frais études		52 702,00	7 958,40		23 942,40		7 958,40	76 644,40		68 686,00
2803	Sous Total compte 2803		52 702,00	7 958,40		23 942,40		7 958,40	76 644,40		68 686,00
2804164	Bâtiments et installations		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
2804164	Sous Total compte 2804164		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
280416	Sous Total compte 280416		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
28041	Sous Total compte 28041		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
2804	Sous Total compte 2804		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
28051	Concessions et droits similaires		2 718 516,79			102 211,66			2 820 728,45		2 820 728,45
2805	Sous Total compte 2805		2 718 516,79			102 211,66			2 820 728,45		2 820 728,45
280	Sous Total compte 280		2 816 753,42	7 958,40		138 116,06		7 958,40	2 954 869,48		2 946 911,08
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		5 649,02			252,00			5 901,02		5 901,02
28128	Amort autres agencet amégat terr		2 323,00			4 222,00			6 545,00		6 545,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2812	Sous Total compte 2812		7 972,02				4 474,00		12 446,02		12 446,02
281312	Bâtiments scolaires		940,06						940,06		940,06
281318	Amort autres bâtiments publics		6 165,00				359,00		6 524,00		6 524,00
28131	Sous Total compte 28131		7 105,06				359,00		7 464,06		7 464,06
28132	Immeubles de rapport		948 860,45						948 860,45		948 860,45
2813	Sous Total compte 2813		955 965,51				359,00		956 324,51		956 324,51
281571	Mat roulant		8 464,00				7 750,00		16 214,00		16 214,00
281578	Amort autre mat outillage de voirie		10 681,84	22 509,65	22 509,65			22 509,65	33 191,49		10 681,84
28157	Sous Total compte 28157		19 145,84	22 509,65	22 509,65		7 750,00	22 509,65	49 405,49		26 895,84
28158	Autres instal mat outil tech		667 024,83	2 817,48			39 571,81	2 817,48	706 596,64		703 779,16
2815	Sous Total compte 2815		686 170,67	25 327,13	22 509,65		47 321,81	25 327,13	756 002,13		730 675,00
28181	Instal gales agencet amngts divers		8 879,61						8 879,61		8 879,61
28182	Mat de transport		1 204 859,37				62 421,77		1 267 281,14		1 267 281,14

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28183	Mat bureau mat informatique		2 895 568,04	747 030,49			99 621,93	747 030,49	2 995 189,97		2 248 159,48
28184	Mobilier		1 682 414,66	785 358,39			124 933,27	785 358,39	1 807 347,93		1 021 989,54
28188	Amort autres immobilisations corporelles		2 966 414,90	1 030 443,81	1 028 077,62		216 472,85	1 030 443,81	4 210 965,37		3 180 521,56
2818	Sous Total compte 2818		8 758 136,58	2 562 832,69	1 028 077,62		503 449,82	2 562 832,69	10 289 664,02		7 726 831,33
281	Sous Total compte 281		10 408 244,78	2 588 159,82	1 050 587,27		555 604,63	2 588 159,82	12 014 436,68		9 426 276,86
28	Sous Total compte 28		13 224 998,20	2 596 118,22	1 050 587,27		693 720,69	2 596 118,22	14 969 306,16		12 373 187,94
	Total classe 2	125 390 691,18	13 224 998,20	5 674 803,67	5 730 383,61	5 288 553,46	735 147,07	136 354 048,31	19 690 528,88	129 036 707,37	12 373 187,94
4011	Fournisseurs		32,27	5 063 671,92	5 070 051,58			5 063 671,92	5 070 083,85		6 411,93
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			1 924,74	1 924,74			1 924,74	1 924,74		0,00
4017	Sous Total compte 4017			1 924,74	1 924,74			1 924,74	1 924,74		0,00
401	Sous Total compte 401		32,27	5 065 596,66	5 071 976,32			5 065 596,66	5 072 008,59		6 411,93
4041	Fournis immob			5 450 716,36	5 544 547,96			5 450 716,36	5 544 547,96		93 831,60
40471	Fournis immob - retenues de garantie		73 433,23	32 801,01	21 057,50			32 801,01	94 490,73		61 689,72

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40472	Fournisseurs immo - Cession, Oppositions			372 172,48	372 172,48			372 172,48	372 172,48		0,00
4047	Sous Total compte 4047		73 433,23	404 973,49	393 229,98			404 973,49	466 663,21		61 689,72
404	Sous Total compte 404		73 433,23	5 855 689,85	5 937 777,94			5 855 689,85	6 011 211,17		155 521,32
408	Fournis factures non parvenues		427 909,72	427 909,72	593 056,82			427 909,72	1 020 966,54		593 056,82
40	Sous Total compte 40		501 375,22	11 349 196,23	11 602 811,08			11 349 196,23	12 104 186,30		754 990,07
4111	Redevables - amiable	117 509,29		376 951,91	394 038,59			494 461,20	394 038,59	100 422,61	
4116	Redevables - contentieux	27 015,44		82 529,88	63 280,29			109 545,32	63 280,29	46 265,03	
411	Sous Total compte 411	144 524,73		459 481,79	457 318,88			604 006,52	457 318,88	146 687,64	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	18 354,46		155 468,87	116 424,58			173 823,33	116 424,58	57 398,75	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	1 087,66		1 009,00	1 256,21			2 096,66	1 256,21	840,45	
414	Sous Total compte 414	19 442,12		156 477,87	117 680,79			175 919,99	117 680,79	58 239,20	
4181	Redevables produits non encore facturés	252 385,00		391 220,00	252 385,00			643 605,00	252 385,00	391 220,00	
418	Sous Total compte 418	252 385,00		391 220,00	252 385,00			643 605,00	252 385,00	391 220,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
41	Sous Total compte 41	416 351,85		1 007 179,66	827 384,67			1 423 531,51	827 384,67	596 146,84	
421	Personnel - rémunérations dues			9 366 973,92	9 366 973,92			9 366 973,92	9 366 973,92		0,00
427	Personnel - oppositions			12 305,68	12 305,68			12 305,68	12 305,68		0,00
42	Sous Total compte 42			9 379 279,60	9 379 279,60			9 379 279,60	9 379 279,60		0,00
431	Sécurité sociale			4 284 364,59	4 284 364,59			4 284 364,59	4 284 364,59		0,00
437	Autres organismes sociaux			3 445 214,26	3 445 214,26			3 445 214,26	3 445 214,26		0,00
43	Sous Total compte 43			7 729 578,85	7 729 578,85			7 729 578,85	7 729 578,85		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			19 302,50	18 380,00			19 302,50	18 380,00	922,50	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	802,50			802,50			802,50	802,50		0,00
441	Sous Total compte 441	802,50		19 302,50	19 182,50			20 105,00	19 182,50	922,50	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			176 419,38	177 666,38			176 419,38	177 666,38		1 247,00
442	Sous Total compte 442			176 419,38	177 666,38			176 419,38	177 666,38		1 247,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			17 774,59	17 774,59			17 774,59	17 774,59		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			605,00	605,00			605,00	605,00		0,00
44316	Opér particul avec Etat rec contentieux	120,00		120,00	240,00			240,00	240,00		0,00
4431	Sous Total compte 4431	120,00		18 499,59	18 619,59			18 619,59	18 619,59		0,00
44322	Opér particul Région recettes amiable	65,00						65,00		65,00	
4432	Sous Total compte 4432	65,00						65,00		65,00	
44331	Opér particulières avec Département_Dé			5 106,91	5 106,91			5 106,91	5 106,91		0,00
44332	Opér particul avec Dépt rec amiable			1 250,00	1 250,00			1 250,00	1 250,00		0,00
4433	Sous Total compte 4433			6 356,91	6 356,91			6 356,91	6 356,91		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			61 017,81	61 017,81			61 017,81	61 017,81		0,00
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable	65,00		11 001,94	11 066,94			11 066,94	11 066,94		0,00
4434	Sous Total compte 4434	65,00		72 019,75	72 084,75			72 084,75	72 084,75		0,00
44351	Opér particul grp dépenses			61 807,77	61 807,77			61 807,77	61 807,77		0,00
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	1 050,00		33 456,10	27 594,60			34 506,10	27 594,60	6 911,50	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44356	Opér particul grp recettes contentieux			26 544,60	26 544,60			26 544,60	26 544,60		0,00
4435	Sous Total compte 4435	1 050,00		121 808,47	115 946,97			122 858,47	115 946,97	6 911,50	
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses		121 342,46	1 121 342,46	1 075 000,00			1 121 342,46	1 196 342,46		75 000,00
44372	Opér part avec Etat ccas rec amiable	3 124,93		2 030,26	3 124,93			5 155,19	3 124,93	2 030,26	
4437	Sous Total compte 4437	3 124,93	121 342,46	1 123 372,72	1 078 124,93			1 126 497,65	1 199 467,39		72 969,74
44381	Aut serv organ pub - dépenses			411,86	411,86			411,86	411,86		0,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable	480,00			360,00			480,00	360,00	120,00	
44386	Aut serv organ pub - recette contentieux	682,12			360,00			682,12	360,00	322,12	
4438	Sous Total compte 4438	1 162,12		411,86	1 131,86			1 573,98	1 131,86	442,12	
443	Sous Total compte 443	5 587,05	121 342,46	1 342 469,30	1 292 265,01			1 348 056,35	1 413 607,47		65 551,12
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			137 265,35	137 265,35			137 265,35	137 265,35		0,00
4486	Autres charges à payer		9 545,00	9 545,00	2 741,00			9 545,00	12 286,00		2 741,00
4487	Produits à recevoir	43 000,00			43 000,00			43 000,00	43 000,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
448	Sous Total compte 448	43 000,00	9 545,00	9 545,00	45 741,00			52 545,00	55 286,00		2 741,00
44	Sous Total compte 44	49 389,55	130 887,46	1 685 001,53	1 672 120,24			1 734 391,08	1 803 007,70		68 616,62
451004	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		34 441,93	16 654,48	41 118,00			16 654,48	75 559,93		58 905,45
451	Sous Total compte 451		34 441,93	16 654,48	41 118,00			16 654,48	75 559,93		58 905,45
45	Sous Total compte 45		34 441,93	16 654,48	41 118,00			16 654,48	75 559,93		58 905,45
4621	Créances cess immob - amiable	800,00		6 600,00	700,00			7 400,00	700,00	6 700,00	
462	Sous Total compte 462	800,00		6 600,00	700,00			7 400,00	700,00	6 700,00	
4643	Vacations encaissées à reverser			3 149,00	3 149,00			3 149,00	3 149,00		0,00
464	Sous Total compte 464			3 149,00	3 149,00			3 149,00	3 149,00		0,00
466	Excédit de verSEment		178,63	30 013,72	30 038,83			30 013,72	30 217,46		203,74
46711	Autres comptes créditeurs		1 791,64	2 224 962,46	2 225 404,33			2 224 962,46	2 227 195,97		2 233,51
4671	Sous Total compte 4671		1 791,64	2 224 962,46	2 225 404,33			2 224 962,46	2 227 195,97		2 233,51
46721	Débiteurs divers - amiable	29 079,27		111 577,13	123 800,76			140 656,40	123 800,76	16 855,64	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46726	Débiteurs divers - contentieux	616,76		5 044,02	4 980,75			5 660,78	4 980,75	680,03	
4672	Sous Total compte 4672	29 696,03		116 621,15	128 781,51			146 317,18	128 781,51	17 535,67	
4675	Mandataires operations deleguees recette			50,59	50,59			50,59	50,59		0,00
467	Sous Total compte 467	29 696,03	1 791,64	2 341 634,20	2 354 236,43			2 371 330,23	2 356 028,07	15 302,16	
46	Sous Total compte 46	30 496,03	1 970,27	2 381 396,92	2 388 124,26			2 411 892,95	2 390 094,53	21 798,42	
4711	Verst des régisseurs			1 499 065,31	1 499 065,31			1 499 065,31	1 499 065,31		0,00
4712	Viremts réimputés		78,16	5 228,01	5 149,85			5 228,01	5 228,01		0,00
47131	Raet : verst contrib directes			15 566 500,00	15 566 500,00			15 566 500,00	15 566 500,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			2 693 077,00	2 693 077,00			2 693 077,00	2 693 077,00		0,00
47134	Raet : subv			318 500,00	318 500,00			318 500,00	318 500,00		0,00
47138	Raet : autres			10 294 703,12	10 294 703,12			10 294 703,12	10 294 703,12		0,00
4713	Sous Total compte 4713			28 872 780,12	28 872 780,12			28 872 780,12	28 872 780,12		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		230,49	3 108,50	2 917,33			3 108,50	3 147,82		39,32

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		675,00	309 106,07	308 917,37			309 106,07	309 592,37		486,30
47141	Sous Total compte 47141		905,49	312 214,57	311 834,70			312 214,57	312 740,19		525,62
4714	Sous Total compte 4714		905,49	312 214,57	311 834,70			312 214,57	312 740,19		525,62
4718	Autres recettes à régulariser			542 988,14	542 988,14			542 988,14	542 988,14		0,00
471	Sous Total compte 471		983,65	31 232 276,15	31 231 818,12			31 232 276,15	31 232 801,77		525,62
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			1 062 534,19	1 062 534,19			1 062 534,19	1 062 534,19		0,00
47218	Autres dépenses			226 545,64	226 545,64			226 545,64	226 545,64		0,00
4721	Sous Total compte 4721			1 289 079,83	1 289 079,83			1 289 079,83	1 289 079,83		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			7,31	7,31			7,31	7,31		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			6 994,30	6 994,30			6 994,30	6 994,30		0,00
472	Sous Total compte 472			1 296 081,44	1 296 081,44			1 296 081,44	1 296 081,44		0,00
4788	Autres comptes transitoires			59,70				59,70		59,70	
478	Sous Total compte 478			59,70				59,70		59,70	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47	Sous Total compte 47		983,65	32 528 417,29	32 527 899,56			32 528 417,29	32 528 883,21		465,92
4911	Prov dépréciat comptes redevables (nb)		3 840,00		19 739,00				23 579,00		23 579,00
491	Sous Total compte 491		3 840,00		19 739,00				23 579,00		23 579,00
49	Sous Total compte 49		3 840,00		19 739,00				23 579,00		23 579,00
	Total classe 4	496 237,43	673 498,53	66 076 704,56	66 188 055,26			66 572 941,99	66 861 553,79	630 813,59	919 425,39
5113	Titres spéc de paiemt et assim à encais			220,00	220,00			220,00	220,00		0,00
51178	Autres valeurs impayées			53,61	53,61			53,61	53,61		0,00
5117	Sous Total compte 5117			53,61	53,61			53,61	53,61		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	156,58		23 494,13	23 510,09			23 650,71	23 510,09	140,62	
511	Sous Total compte 511	156,58		23 767,74	23 783,70			23 924,32	23 783,70	140,62	
515	Compte au trésor	5 142 603,83		31 185 129,59	31 366 804,61			36 327 733,42	31 366 804,61	4 960 928,81	
51	Sous Total compte 51	5 142 760,41		31 208 897,33	31 390 588,31			36 351 657,74	31 390 588,31	4 961 069,43	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	25 600,00		28 772,67	34 868,12			54 372,67	34 868,12	19 504,55	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	480,00		200,00	259,60			680,00	259,60	420,40	
541	Sous Total compte 541	26 080,00		28 972,67	35 127,72			55 052,67	35 127,72	19 924,95	
54	Sous Total compte 54	26 080,00		28 972,67	35 127,72			55 052,67	35 127,72	19 924,95	
580	Opérations d'ordre budgétaires			785 939,60	785 939,60			785 939,60	785 939,60		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			102 978,94	102 978,94			102 978,94	102 978,94		0,00
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			11 102,00	11 102,00			11 102,00	11 102,00		0,00
5872	Compte pivot - admission en non valeur			1 372,70	1 372,70			1 372,70	1 372,70		0,00
587	Sous Total compte 587			1 372,70	1 372,70			1 372,70	1 372,70		0,00
588	Autres virements internes			22 164,12	22 164,12			22 164,12	22 164,12		0,00
58	Sous Total compte 58			923 557,36	923 557,36			923 557,36	923 557,36		0,00
	Total classe 5	5 168 840,41		32 161 427,36	32 349 273,39			37 330 267,77	32 349 273,39	4 980 994,38	
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					33 980,69	3 900,00	33 980,69	3 900,00	30 080,69	
604	Sous Total compte 604					33 980,69	3 900,00	33 980,69	3 900,00	30 080,69	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					119 690,64		119 690,64		119 690,64	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					626 580,85	108 015,05	626 580,85	108 015,05	518 565,80	
6061	Sous Total compte 6061					746 271,49	108 015,05	746 271,49	108 015,05	638 256,44	
60621	Achts non stkés combustibles					22 881,43		22 881,43		22 881,43	
60622	Achts non stkés carburants					65 979,27	1 389,66	65 979,27	1 389,66	64 589,61	
60623	Achts non stkés d'aliment					65 463,01	32,09	65 463,01	32,09	65 430,92	
60624	Achts non stkés produits traitement					198,00		198,00		198,00	
60628	Achts autres fournit non stkées					7 452,02		7 452,02		7 452,02	
6062	Sous Total compte 6062					161 973,73	1 421,75	161 973,73	1 421,75	160 551,98	
60631	Achts non stkés fournit entretien					282 116,69	1 364,95	282 116,69	1 364,95	280 751,74	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					125 298,20	1 403,14	125 298,20	1 403,14	123 895,06	
60633	Achts non stkés fournit voirie					3 531,95		3 531,95		3 531,95	
60636	Achts non stkés vêtements travail					17 005,73	8,50	17 005,73	8,50	16 997,23	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6063	Sous Total compte 6063					427 952,57	2 776,59	427 952,57	2 776,59	425 175,98	
6064	Achts non stkés fournit admin					29 029,86	42,68	29 029,86	42,68	28 987,18	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					88 591,45	31,50	88 591,45	31,50	88 559,95	
6067	Achts non stkés fournit scolaires					90 508,52	158,39	90 508,52	158,39	90 350,13	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					118 043,05	5 365,37	118 043,05	5 365,37	112 677,68	
606	Sous Total compte 606					1 662 370,67	117 811,33	1 662 370,67	117 811,33	1 544 559,34	
60	Sous Total compte 60					1 696 351,36	121 711,33	1 696 351,36	121 711,33	1 574 640,03	
611	Contrats prestations de services					697 147,66	54 366,23	697 147,66	54 366,23	642 781,43	
6132	Locations immobilières					31 786,46		31 786,46		31 786,46	
6135	Locations mobilières					161 498,66	11 500,00	161 498,66	11 500,00	149 998,66	
613	Sous Total compte 613					193 285,12	11 500,00	193 285,12	11 500,00	181 785,12	
61521	Entretien et réparations de terrains					321 312,96	34 175,92	321 312,96	34 175,92	287 137,04	
615221	Bâtiments publics					113 540,89	18 950,01	113 540,89	18 950,01	94 590,88	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61522	Sous Total compte 61522					113 540,89	18 950,01	113 540,89	18 950,01	94 590,88	
6152	Sous Total compte 6152					434 853,85	53 125,93	434 853,85	53 125,93	381 727,92	
61551	Entretien réparations matériel roulant					30 693,16		30 693,16		30 693,16	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					34 845,59	1 600,00	34 845,59	1 600,00	33 245,59	
6155	Sous Total compte 6155					65 538,75	1 600,00	65 538,75	1 600,00	63 938,75	
6156	Maintenance					475 333,69	68 732,58	475 333,69	68 732,58	406 601,11	
615	Sous Total compte 615					975 726,29	123 458,51	975 726,29	123 458,51	852 267,78	
6161	Multirisques					36 216,85		36 216,85		36 216,85	
6168	Autres					34 910,68		34 910,68		34 910,68	
616	Sous Total compte 616					71 127,53		71 127,53		71 127,53	
617	Etudes et recherches					34 250,00		34 250,00		34 250,00	
6182	Divers doc générale et technique					30 660,19		30 660,19		30 660,19	
6184	Divers verst à organismes formation					57 509,80	3 846,00	57 509,80	3 846,00	53 663,80	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6185	Divers - frais colloques et séminaires					880,02		880,02		880,02	
6188	Autres frais divers					668 651,39	47 237,13	668 651,39	47 237,13	621 414,26	
618	Sous Total compte 618					757 701,40	51 083,13	757 701,40	51 083,13	706 618,27	
61	Sous Total compte 61					2 729 238,00	240 407,87	2 729 238,00	240 407,87	2 488 830,13	
6216	Personnel affecté par GFP de rattacht					9 546,00		9 546,00		9 546,00	
6218	Autre personnel extérieur au service					324 708,29	46 292,07	324 708,29	46 292,07	278 416,22	
621	Sous Total compte 621					334 254,29	46 292,07	334 254,29	46 292,07	287 962,22	
6226	Rému intermédi honoraires					12 126,47	4 096,80	12 126,47	4 096,80	8 029,67	
6227	Rému intermédi honoraires					8 266,59		8 266,59		8 266,59	
6228	Rému intermédi honoraires divers					48 964,48	2 900,00	48 964,48	2 900,00	46 064,48	
622	Sous Total compte 622					69 357,54	6 996,80	69 357,54	6 996,80	62 360,74	
6231	Pub public relat publ annonces insert					10 982,97		10 982,97		10 982,97	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					13 397,71		13 397,71		13 397,71	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6233	Pub public relat publ foires expositions					4 100,00		4 100,00		4 100,00	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					79 864,57	7 870,43	79 864,57	7 870,43	71 994,14	
6237	Pub public relat publ publications					11 120,90	3 340,80	11 120,90	3 340,80	7 780,10	
6238	Pub public relat publ divers					28 298,60		28 298,60		28 298,60	
623	Sous Total compte 623					147 764,75	11 211,23	147 764,75	11 211,23	136 553,52	
6247	Transports collectifs					111 538,68		111 538,68		111 538,68	
624	Sous Total compte 624					111 538,68		111 538,68		111 538,68	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					52 778,24	825,81	52 778,24	825,81	51 952,43	
625	Sous Total compte 625					52 778,24	825,81	52 778,24	825,81	51 952,43	
6261	Frais d'affranchissement					32 628,10		32 628,10		32 628,10	
6262	Frais de télécommunication					28 355,92	1 707,46	28 355,92	1 707,46	26 648,46	
626	Sous Total compte 626					60 984,02	1 707,46	60 984,02	1 707,46	59 276,56	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					1 403,38		1 403,38		1 403,38	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6281	Aut serv extér concours divers					29 948,79	5 531,09	29 948,79	5 531,09	24 417,70	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					100 724,03	3 080,68	100 724,03	3 080,68	97 643,35	
62876	Rembst frais aux GFP de rattach					5 567,00		5 567,00		5 567,00	
62878	Rembst frais à autres organismes					8 481,91		8 481,91		8 481,91	
6287	Sous Total compte 6287					14 048,91		14 048,91		14 048,91	
628	Sous Total compte 628					144 721,73	8 611,77	144 721,73	8 611,77	136 109,96	
62	Sous Total compte 62					922 802,63	75 645,14	922 802,63	75 645,14	847 157,49	
6331	Versement mobilité					196 752,79		196 752,79		196 752,79	
6332	Cotisations versées au FNAL					49 397,67		49 397,67		49 397,67	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					256 475,07		256 475,07		256 475,07	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					29 513,20		29 513,20		29 513,20	
633	Sous Total compte 633					532 138,73		532 138,73		532 138,73	
63512	Impôts directs - taxes foncières					56 017,00	6 180,00	56 017,00	6 180,00	49 837,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63513	Impôts directs - autres impôts locaux					29 831,01		29 831,01		29 831,01	
6351	Sous Total compte 6351					85 848,01	6 180,00	85 848,01	6 180,00	79 668,01	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					599,04		599,04		599,04	
635	Sous Total compte 635					86 447,05	6 180,00	86 447,05	6 180,00	80 267,05	
63	Sous Total compte 63					618 585,78	6 180,00	618 585,78	6 180,00	612 405,78	
64111	Persl titulaire rémun principale					7 107 326,00		7 107 326,00		7 107 326,00	
64112	Persl titulai NBI suppl fami indem rés					213 976,64		213 976,64		213 976,64	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					1 761 242,37		1 761 242,37		1 761 242,37	
6411	Sous Total compte 6411					9 082 545,01		9 082 545,01		9 082 545,01	
64131	Persel non titulaire - rémunération					2 403 138,02		2 403 138,02		2 403 138,02	
64138	Autres indemnités					701 074,29		701 074,29		701 074,29	
6413	Sous Total compte 6413					3 104 212,31		3 104 212,31		3 104 212,31	
6417	Persel non titulaire rémun apprentis					64 485,70		64 485,70		64 485,70	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Rembst rémunérations du persel					3 578,38	474 187,86	3 578,38	474 187,86		470 609,48
641	Sous Total compte 641					12 254 821,40	474 187,86	12 254 821,40	474 187,86	11 780 633,54	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					2 052 251,36		2 052 251,36		2 052 251,36	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					2 136 963,41		2 136 963,41		2 136 963,41	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					115 973,26		115 973,26		115 973,26	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					273 954,25		273 954,25		273 954,25	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					204,00		204,00		204,00	
645	Sous Total compte 645					4 579 346,28		4 579 346,28		4 579 346,28	
6474	Autres charges sociales-verSEMENTS aux a					105 576,16		105 576,16		105 576,16	
6475	Autres charges sociales médecine travail					3 611,10		3 611,10		3 611,10	
647	Sous Total compte 647					109 187,26		109 187,26		109 187,26	
64	Sous Total compte 64					16 943 354,94	474 187,86	16 943 354,94	474 187,86	16 469 167,08	
6512	Droits d'utilisation - Informatique en n					66 422,10	20 668,50	66 422,10	20 668,50	45 753,60	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6518	Autres					18 022,86		18 022,86		18 022,86	
651	Sous Total compte 651					84 444,96	20 668,50	84 444,96	20 668,50	63 776,46	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					203 960,41		203 960,41		203 960,41	
6532	Frais mission maires adjts conseillers					990,00		990,00		990,00	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					13 979,09		13 979,09		13 979,09	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					11 425,14		11 425,14		11 425,14	
6535	Frais formation maires adjts conseil					2 749,00		2 749,00		2 749,00	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					411,86		411,86		411,86	
6537	Sous Total compte 6537					411,86		411,86		411,86	
653	Sous Total compte 653					233 515,50		233 515,50		233 515,50	
6541	Créances admises en non-valeur					1 372,70		1 372,70		1 372,70	
6542	Créances éteintes					1 767,38		1 767,38		1 767,38	
654	Sous Total compte 654					3 140,08		3 140,08		3 140,08	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6558	Autres contributions obligatoires					307 894,76	3 365,00	307 894,76	3 365,00	304 529,76	
655	Sous Total compte 655					307 894,76	3 365,00	307 894,76	3 365,00	304 529,76	
657351	Subv fonct aux orga pub GFP rattaché					1 060,00		1 060,00		1 060,00	
65735	Sous Total compte 65735					1 060,00		1 060,00		1 060,00	
657362	CCAS					1 075 000,00		1 075 000,00		1 075 000,00	
65736	Sous Total compte 65736					1 075 000,00		1 075 000,00		1 075 000,00	
6573	Sous Total compte 6573					1 076 060,00		1 076 060,00		1 076 060,00	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					911 937,01		911 937,01		911 937,01	
657	Sous Total compte 657					1 987 997,01		1 987 997,01		1 987 997,01	
658828	Autres secours					500,00		500,00		500,00	
65882	Sous Total compte 65882					500,00		500,00		500,00	
65888	Autres					2,55		2,55		2,55	
6588	Sous Total compte 6588					502,55		502,55		502,55	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
658	Sous Total compte 658					502,55		502,55		502,55	
65	Sous Total compte 65					2 617 494,86	24 033,50	2 617 494,86	24 033,50	2 593 461,36	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					123 176,04		123 176,04		123 176,04	
66112	Intérêts - rattachement des icne					10 387,41	14 218,60	10 387,41	14 218,60		3 831,19
6611	Sous Total compte 6611					133 563,45	14 218,60	133 563,45	14 218,60	119 344,85	
661	Sous Total compte 661					133 563,45	14 218,60	133 563,45	14 218,60	119 344,85	
66	Sous Total compte 66					133 563,45	14 218,60	133 563,45	14 218,60	119 344,85	
6718	Charg except aut charg except opér gest					1 333,11		1 333,11		1 333,11	
671	Sous Total compte 671					1 333,11		1 333,11		1 333,11	
673	Charges except titres annulés					16 436,90		16 436,90		16 436,90	
6745	Subv except aux personnes droit privé					53 381,00		53 381,00		53 381,00	
674	Sous Total compte 674					53 381,00		53 381,00		53 381,00	
675	Charges except vnc immob cédées					5 292,92		5 292,92		5 292,92	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6761	Différences sur réalisations (positives)					6 050,00		6 050,00		6 050,00	
676	Sous Total compte 676					6 050,00		6 050,00		6 050,00	
67	Sous Total compte 67					82 493,93		82 493,93		82 493,93	
6811	DA - immob					693 720,69		693 720,69		693 720,69	
6815	Dot aux prov pour risques et charges					62 362,50		62 362,50		62 362,50	
6817	Dp dépréciat actifs circulants					19 739,00		19 739,00		19 739,00	
681	Sous Total compte 681					775 822,19		775 822,19		775 822,19	
68	Sous Total compte 68					775 822,19		775 822,19		775 822,19	
	Total classe 6					26 519 707,14	956 384,30	26 519 707,14	956 384,30	26 037 763,51	474 440,67
70311	Concession dans cimetières (produit net)					295,00	43 885,00	295,00	43 885,00		43 590,00
7031	Sous Total compte 7031					295,00	43 885,00	295,00	43 885,00		43 590,00
70323	Redev occupation domaine public communal						1 573,20		1 573,20		1 573,20
7032	Sous Total compte 7032						1 573,20		1 573,20		1 573,20

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
703	Sous Total compte 703					295,00	45 458,20	295,00	45 458,20		45 163,20
7062	Prestation serv redev droits culturel					1 539,00	17 946,80	1 539,00	17 946,80		16 407,80
70631	Redev droits services à caract sportif					0,30	39 445,90	0,30	39 445,90		39 445,60
70632	Redev droits services à caract loisirs					11 500,00	92 835,93	11 500,00	92 835,93		81 335,93
7063	Sous Total compte 7063					11 500,30	132 281,83	11 500,30	132 281,83		120 781,53
7066	Prestation serv redev droits social					18 190,08	160 815,85	18 190,08	160 815,85		142 625,77
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol					222 958,38	1 622 194,72	222 958,38	1 622 194,72		1 399 236,34
70688	Prest serv autres prestat service					50,00	3 649,00	50,00	3 649,00		3 599,00
7068	Sous Total compte 7068					50,00	3 649,00	50,00	3 649,00		3 599,00
706	Sous Total compte 706					254 237,76	1 936 888,20	254 237,76	1 936 888,20		1 682 650,44
70848	Mise à dispo persel facturée autres org						31 983,82		31 983,82		31 983,82
7084	Sous Total compte 7084						31 983,82		31 983,82		31 983,82
70873	Autres prod rebst frais par CCAS						2 030,26		2 030,26		2 030,26

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70876	Aut prod rembst frais par GFP rattach						26 544,60		26 544,60		26 544,60
70878	Autres produits - remboursement de frais					120,00	8 708,83	120,00	8 708,83		8 588,83
7087	Sous Total compte 7087					120,00	37 283,69	120,00	37 283,69		37 163,69
7088	Aut prod activ annex abonnt vente ouvr						2 653,16		2 653,16		2 653,16
708	Sous Total compte 708					120,00	71 920,67	120,00	71 920,67		71 800,67
70	Sous Total compte 70					254 652,76	2 054 267,07	254 652,76	2 054 267,07		1 799 614,31
722	Immobilisations corporelles						39 999,61		39 999,61		39 999,61
72	Sous Total compte 72						39 999,61		39 999,61		39 999,61
73111	Impôts directs locaux						15 084 809,00		15 084 809,00		15 084 809,00
7311	Sous Total compte 7311						15 084 809,00		15 084 809,00		15 084 809,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						20 616,00		20 616,00		20 616,00
731	Sous Total compte 731						15 105 425,00		15 105 425,00		15 105 425,00
73211	Attribution de compensation						3 321 744,60		3 321 744,60		3 321 744,60

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73212	Dotation de solidarité communautaire					276 812,00	1 451 104,00	276 812,00	1 451 104,00		1 174 292,00
7321	Sous Total compte 7321					276 812,00	4 772 848,60	276 812,00	4 772 848,60		4 496 036,60
73221	FNGIR						21 304,00		21 304,00		21 304,00
7322	Sous Total compte 7322						21 304,00		21 304,00		21 304,00
732	Sous Total compte 732					276 812,00	4 794 152,60	276 812,00	4 794 152,60		4 517 340,60
7336	Droits de place					261,00	53 589,87	261,00	53 589,87		53 328,87
733	Sous Total compte 733					261,00	53 589,87	261,00	53 589,87		53 328,87
7343	Taxe sur pylones électriques						86 800,00		86 800,00		86 800,00
7344	Taxe sur les déchets						113 564,12		113 564,12		113 564,12
734	Sous Total compte 734						200 364,12		200 364,12		200 364,12
7351	Taxe sur électricité						530 721,85		530 721,85		530 721,85
735	Sous Total compte 735						530 721,85		530 721,85		530 721,85
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure					720,00	106 727,30	720,00	106 727,30		106 007,30

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
736	Sous Total compte 736					720,00	106 727,30	720,00	106 727,30		106 007,30
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub fonc						986 509,74		986 509,74		986 509,74
738	Sous Total compte 738						986 509,74		986 509,74		986 509,74
7391171	Dégrèvt taxe fnb en faveur jeunes agri					1 915,00		1 915,00		1 915,00	
739117	Sous Total compte 739117					1 915,00		1 915,00		1 915,00	
73911	Sous Total compte 73911					1 915,00		1 915,00		1 915,00	
7391	Sous Total compte 7391					1 915,00		1 915,00		1 915,00	
739223	Fonds de péréquation des ress com interc					66 053,00		66 053,00		66 053,00	
73922	Sous Total compte 73922					66 053,00		66 053,00		66 053,00	
7392	Sous Total compte 7392					66 053,00		66 053,00		66 053,00	
739	Sous Total compte 739					67 968,00		67 968,00		67 968,00	
73	Sous Total compte 73					345 761,00	21 777 490,48	345 761,00	21 777 490,48		21 431 729,48
7411	DGFdotation forfaitaire						2 604 754,00		2 604 754,00		2 604 754,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74127	Dotation nationale de péréquation						88 323,00		88 323,00		88 323,00
7412	Sous Total compte 7412						88 323,00		88 323,00		88 323,00
741	Sous Total compte 741						2 693 077,00		2 693 077,00		2 693 077,00
744	FCTVA						24 772,00		24 772,00		24 772,00
74718	Autres participations Etat					43 000,00	182 181,60	43 000,00	182 181,60		139 181,60
7471	Sous Total compte 7471					43 000,00	182 181,60	43 000,00	182 181,60		139 181,60
7473	Participations - Dépt						1 900,00		1 900,00		1 900,00
74741	Participations Cnes membres GFP						64 393,07		64 393,07		64 393,07
7474	Sous Total compte 7474						64 393,07		64 393,07		64 393,07
74751	Participations - GFP de rattachement						103 695,00		103 695,00		103 695,00
7475	Sous Total compte 7475						103 695,00		103 695,00		103 695,00
7478	Participations - autres organismes						1 458 258,49		1 458 258,49		1 458 258,49
747	Sous Total compte 747					43 000,00	1 810 428,16	43 000,00	1 810 428,16		1 767 428,16

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74832	Attribution du fonds départemental de pé						361,00		361,00		361,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						869 920,00		869 920,00		869 920,00
7483	Sous Total compte 7483						870 281,00		870 281,00		870 281,00
7484	Dotation de recensement						4 092,00		4 092,00		4 092,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés						17 500,00		17 500,00		17 500,00
7488	Autres attributions - participations						12 111,19		12 111,19		12 111,19
748	Sous Total compte 748						903 984,19		903 984,19		903 984,19
74	Sous Total compte 74					43 000,00	5 432 261,35	43 000,00	5 432 261,35		5 389 261,35
752	Revenus des immeubles					15 409,47	242 279,30	15 409,47	242 279,30		226 869,83
7588	Autres produits divers de gestion couran					589,22	9 293,69	589,22	9 293,69		8 704,47
758	Sous Total compte 758					589,22	9 293,69	589,22	9 293,69		8 704,47
75	Sous Total compte 75					15 998,69	251 572,99	15 998,69	251 572,99		235 574,30
7711	Dédits et pénalités perçus						3 180,00		3 180,00		3 180,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7714	Recouvrement sur créances non valeur						84,20		84,20		84,20
7718	Autres prod except sur opé gestion						45,74		45,74		45,74
771	Sous Total compte 771						3 309,94		3 309,94		3 309,94
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad						6 471,48		6 471,48		6 471,48
775	Produits des cessions d'immobilisatio						6 600,00		6 600,00		6 600,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)						4 742,92		4 742,92		4 742,92
776	Sous Total compte 776						4 742,92		4 742,92		4 742,92
7788	Produits exceptionnels divers					831,44	22 878,33	831,44	22 878,33		22 046,89
778	Sous Total compte 778					831,44	22 878,33	831,44	22 878,33		22 046,89
77	Sous Total compte 77					831,44	44 002,67	831,44	44 002,67		43 171,23
	Total classe 7					660 243,89	29 599 594,17	660 243,89	29 599 594,17	67 968,00	29 007 318,28
	Total général	154 465 497,85	154 465 497,85	111 098 282,88	107 543 538,25	33 568 564,50	37 123 309,13	299 132 345,23	299 132 345,23	184 218 248,54	184 218 248,54

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
piscine	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	17 700,00	17 700,00	2 300,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 861	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	17 700,00	17 700,00	2 300,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
piscine	25 953,40	18 775,60	44 729,00	0,00	21 726,90	21 726,90	23 002,10	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 862	25 953,40	18 775,60	44 729,00	0,00	21 726,90	21 726,90	23 002,10	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
piscine	0,00	21 726,90	21 726,90	25 953,40	21 075,60	47 029,00	0,00	25 302,10
SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00	21 726,90	21 726,90	25 953,40	21 075,60	47 029,00	0,00	25 302,10
TOTAUX	25 953,40	60 502,50	86 455,90	25 953,40	60 502,50	86 455,90	25 302,10	25 302,10

Page des signatures

17000 - COUERON

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 26/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **COUERON** pendant l'année **2023** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

HUBERDEAU Laurent (1013602191-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A SAINT-HERBLAIN, le 27/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



POMPES FUNEBRES COUERON
BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Laurent HUBERDEAU

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 28/02/2024

Nomenclature M4 spic
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 39
4EME PARTIE	: Page des signatures	40

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	5,02
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	58,71
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	5,89
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks	12,85	TOTAL FONDS PROPRES	69,62
Créances	58,91	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	2,13
TOTAL ACTIF CIRCULANT	71,75	Total dettes à court terme	2,13
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	2,13
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	71,75	TOTAL PASSIF	71,75

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Constructions mises à disposition				
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER					

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 845,50		12 845,50	31 085,50
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	58 905,45		58 905,45	34 441,93
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	71 750,95		71 750,95	65 527,43

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	71 750,95		71 750,95	65 527,43

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	5 021,22	5 021,22
	Report à nouveau	58 706,38	56 431,41
	Résultat de l'exercice	5 889,35	2 274,97
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	69 616,95	63 727,60	

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	2 134,00	1 799,83
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	2 134,00	1 799,83	

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	71 750,95	65 527,43

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	24,61	11,82
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	24,61	11,82
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	18,72	9,54
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	18,72	9,54
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	5,89	2,27
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	5,89	2,27
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	5,89	2,27

COMPTE DE RESULTAT 2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	11 055,84	7 575,00
Prestations de services	13 555,83	4 244,16
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		0,24
TOTAL I	24 611,67	11 819,40
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	18 240,00	6 102,83
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	480,40	3 441,60
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

COMPTE DE RESULTAT 2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges	1,92	
TOTAL II	18 722,32	9 544,43
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 889,35	2 274,97
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

COMPTE DE RESULTAT 2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	5 889,35	2 274,97
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		

COMPTE DE RESULTAT 2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	24 611,67	11 819,40
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	18 722,32	9 544,43
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 889,35	2 274,97

Opérations Compte de Tiers

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 021,22	115 706,38	120 727,60
Titres de recette émis (b)		37 457,17	37 457,17
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		37 457,17	37 457,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 021,22	115 706,38	120 727,60
Mandats émis (f)		31 567,82	31 567,82
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		31 567,82	31 567,82
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		5 889,35	5 889,35
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
POMPES FUNEBRES COUERON					
Investissement	5 021,22				5 021,22
Fonctionnement	58 706,38		5 889,35		64 595,73
Sous-Total	63 727,60		5 889,35		69 616,95
TOTAL III	63 727,60		5 889,35		69 616,95
TOTAL I + II + III	63 727,60		5 889,35		69 616,95

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 021,22	5 021,22				5 021,22
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS		5 021,22	5 021,22				5 021,22
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		5 021,22	5 021,22				5 021,22
TOTAL GENERAL			5 021,22	5 021,22				5 021,22

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		5 021,22	5 021,22				5 021,22
TOTAL GENERAL			5 021,22	5 021,22				5 021,22

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	52 000,00	58 706,38	110 706,38	31 565,90		31 565,90	79 140,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 900,00		4 900,00				4 900,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00		100,00	1,92		1,92	98,08
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	57 000,00	58 706,38	115 706,38	31 567,82		31 567,82	84 138,56
TOTAL GENERAL		57 000,00	58 706,38	115 706,38	31 567,82		31 567,82	84 138,56

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	42 000,00		42 000,00	12 845,50		12 845,50	29 154,50
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	15 000,00		15 000,00	24 611,67		24 611,67	-9 611,67
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	57 000,00		57 000,00	37 457,17		37 457,17	19 542,83
002	Résultat d'exploitation reporté		58 706,38	58 706,38				58 706,38
TOTAL GENERAL		57 000,00	58 706,38	115 706,38	37 457,17		37 457,17	78 249,21

Etat de réalisation des opérationsSection D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6037	Variation de stocks de marchandises et de terrains nus	31 085,50		31 085,50
6068	Autres matières et fournitures	270,00		270,00
6135	Locations mobilières	210,40		210,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	31 565,90		31 565,90
658	Charges diverses de gestion courante	1,92		1,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,92		1,92
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	31 567,82		31 567,82
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 567,82		31 567,82

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6037	Variation de stocks de marchandises et de terrains nus	12 845,50		12 845,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	12 845,50		12 845,50
706	Prestations de services	13 555,83		13 555,83
707	Ventes de marchandises	11 055,84		11 055,84
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	24 611,67		24 611,67
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	37 457,17		37 457,17
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	37 457,17		37 457,17

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves		5 021,22						5 021,22		5 021,22
106	Sous Total compte 106		5 021,22						5 021,22		5 021,22
10	Sous Total compte 10		5 021,22						5 021,22		5 021,22
110	Report à nouveau (solde créditeur)		56 431,41		2 274,97				58 706,38		58 706,38
11	Sous Total compte 11		56 431,41		2 274,97				58 706,38		58 706,38
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou pert)		2 274,97	2 274,97				2 274,97	2 274,97		0,00
12	Sous Total compte 12		2 274,97	2 274,97				2 274,97	2 274,97		0,00
	Total classe 1		63 727,60	2 274,97	2 274,97			2 274,97	66 002,57		63 727,60
37	STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NU	31 085,50		12 845,50	31 085,50			43 931,00	31 085,50	12 845,50	
37	Sous Total compte 37	31 085,50		12 845,50	31 085,50			43 931,00	31 085,50	12 845,50	
	Total classe 3	31 085,50		12 845,50	31 085,50			43 931,00	31 085,50	12 845,50	
4011	Fournisseurs			576,48	576,48			576,48	576,48		0,00
401	Sous Total compte 401			576,48	576,48			576,48	576,48		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40	Sous Total compte 40			576,48	576,48			576,48	576,48		0,00
44551	TVA à décaisser		1 287,00	4 494,00	5 341,00			4 494,00	6 628,00		2 134,00
4455	Sous Total compte 4455		1 287,00	4 494,00	5 341,00			4 494,00	6 628,00		2 134,00
44566	TVA sur autres biens et services			96,08	96,08			96,08	96,08		0,00
4456	Sous Total compte 4456			96,08	96,08			96,08	96,08		0,00
44571	TVA collectée		512,83	5 437,00	4 924,17			5 437,00	5 437,00		0,00
4457	Sous Total compte 4457		512,83	5 437,00	4 924,17			5 437,00	5 437,00		0,00
445	Sous Total compte 445		1 799,83	10 027,08	10 361,25			10 027,08	12 161,08		2 134,00
44	Sous Total compte 44		1 799,83	10 027,08	10 361,25			10 027,08	12 161,08		2 134,00
451004	Compte de rattachement avec (à subdivis	34 441,93		41 118,00	16 654,48			75 559,93	16 654,48	58 905,45	
451	Sous Total compte 451	34 441,93		41 118,00	16 654,48			75 559,93	16 654,48	58 905,45	
45	Sous Total compte 45	34 441,93		41 118,00	16 654,48			75 559,93	16 654,48	58 905,45	
4711	Versements des régisseurs			41 118,00	41 118,00			41 118,00	41 118,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471	Sous Total compte 471			41 118,00	41 118,00			41 118,00	41 118,00		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			11 584,00	11 584,00			11 584,00	11 584,00		0,00
472	Sous Total compte 472			11 584,00	11 584,00			11 584,00	11 584,00		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			1,92	1,92			1,92	1,92		0,00
478	Sous Total compte 478			1,92	1,92			1,92	1,92		0,00
47	Sous Total compte 47			52 703,92	52 703,92			52 703,92	52 703,92		0,00
	Total classe 4	34 441,93	1 799,83	104 425,48	80 296,13			138 867,41	82 095,96	58 905,45	2 134,00
6037	Variation de stocks de marchandises et d					31 085,50	12 845,50	31 085,50	12 845,50	18 240,00	
603	Sous Total compte 603					31 085,50	12 845,50	31 085,50	12 845,50	18 240,00	
6068	Autres matières et fournitures					270,00		270,00		270,00	
606	Sous Total compte 606					270,00		270,00		270,00	
60	Sous Total compte 60					31 355,50	12 845,50	31 355,50	12 845,50	18 510,00	
6135	Locations mobilières					210,40		210,40		210,40	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
613	Sous Total compte 613					210,40		210,40		210,40	
61	Sous Total compte 61					210,40		210,40		210,40	
658	Charges diverses de gestion courante					1,92		1,92		1,92	
65	Sous Total compte 65					1,92		1,92		1,92	
	Total classe 6					31 567,82	12 845,50	31 567,82	12 845,50	18 722,32	
706	Prestations de services						13 555,83		13 555,83		13 555,83
707	Ventes de marchandises						11 055,84		11 055,84		11 055,84
70	Sous Total compte 70						24 611,67		24 611,67		24 611,67
	Total classe 7						24 611,67		24 611,67		24 611,67
	Total général	65 527,43	65 527,43	119 545,95	113 656,60	31 567,82	37 457,17	216 641,20	216 641,20	90 473,27	90 473,27

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

THIOLLIER Cecile (1018482677-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 04/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **POMPES FUNEBRES COUERON** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

HUBERDEAU Laurent (1013602191-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A SAINT-HERBLAIN, le 05/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



Conseil municipal du 24 juin 2024

Rapport de présentation du Compte Administratif 2023

Rapporteur : Jean-Michel EON

Sommaire

<u>PREAMBULE : RAPPEL DE LA PROCEDURE BUDGETAIRE</u>	<u>3</u>
<u>1. PRESENTATION DES EQUILIBRES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2023</u>	<u>4</u>
1.1. EVOLUTION DES EQUILIBRES FINANCIERS	4
1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7
1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	20
<u>2. LES PRINCIPALES REALISATIONS BUDGETAIRES 2023</u>	<u>24</u>
2.1. LES POLITIQUES EDUCATION ENFANCE ET JEUNESSE	24
2.2. COHESION SOCIALE, SOLIDARITE ET RELATION AUX USAGERS	26
2.3. LA POLITIQUE CULTURELLE	28
2.4. LA POLITIQUE SPORTIVE	28
2.5. LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX INITIATIVES LOCALES.....	29
2.6. LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE	30
2.7. LES RESSOURCES INTERNES.....	30

Préambule : Rappel de la procédure budgétaire

Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie d'une collectivité locale. Ce dernier retrace l'ensemble des dépenses effectivement mandatées et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire. Plus qu'un compte rendu de gestion de l'ordonnateur à l'assemblée délibérante, il traduit les réalisations effectives, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans le cadre des politiques menées par la Collectivité.

Il permet par ailleurs d'apprécier la santé financière d'une Collectivité dans l'évolution des équilibres budgétaires et comptables, et dans le résultat dégagé, qui permet de financer les investissements futurs.

L'approbation du compte administratif intervient après l'approbation du compte de gestion du trésorier, avec lequel il doit strictement être en cohérence, et avant l'affectation des résultats au budget n+1, au travers du budget supplémentaire.

Le présent rapport s'attache à présenter, en complément de la maquette budgétaire réglementaire, les principales réalisations par politique publique pour l'année 2023, ainsi que l'équilibre des comptes par section de l'exercice budgétaire.

L'année 2023 est marquée par un contexte international de tension géopolitique. En dépit d'une inflation inférieure aux niveaux connus en 2022, celle-ci reste importante notamment en raison de la poursuite de la guerre en Ukraine. Les charges de fonctionnement ont fortement progressé, plus particulièrement les coûts de l'énergie et de l'alimentation. Face à cette inflation, plusieurs mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires ont été mises en œuvre : revalorisation du point d'indice, prime de pouvoir d'achat exceptionnelle. La masse salariale connaît elle aussi une évolution significative entre 2022 et 2023 (+ 6,57 %).

En parallèle, la forte dynamique des recettes de fonctionnement, portée par la fiscalité, permet de maintenir une situation financière saine. La Ville dispose d'une assise financière solide qui a permis la poursuite du déploiement du projet de collectivité. L'année 2023 est marquée par la livraison de projets d'équipement structurant : la halle de tennis padel Claudette-Fontenay, les travaux de performance énergétique sur divers bâtiments municipaux, la création d'un modulaire pour le périscolaire de l'école Paul Bert.

1. Présentation des équilibres financiers de l'exercice 2023

Cette première partie du rapport a pour objectif de présenter les principaux ratios permettant d'apprécier la santé financière de la Collectivité, et de détailler par chapitre budgétaire les évolutions et taux de réalisation constatés, en fonctionnement et en investissement, sur une échelle pluriannuelle.

1.1. Evolution des équilibres financiers

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Recettes courantes de fonctionnement	24 504 744,76	25 199 821,08	25 855 649,91	27 890 026,20	29 394 756,92
Dépenses courantes de fonctionnement	21 713 978,72	21 868 202,85	22 072 578,34	23 812 962,92	25 124 239,35
Épargne de gestion courante	2 790 766,04	3 331 618,23	3 783 071,57	4 077 063,28	4 270 517,57
Charges financières	247 643,92	212 198,89	172 433,69	158 589,76	119 344,85
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	31 089,56	58 391,45	33 969,69	22 812,33	71 151,01
Produits exceptionnels	185 452,42	39 336,86	152 475,20	67 796,05	38 428,31
Provisions	13 000,00	20 000,00	10 000,00	10 000,00	82 101,50
Épargne brute	2 684 233,65	3 080 364,75	3 719 143,39	3 953 457,24	4 036 348,52
Capital de la dette	947 235,43	970 485,94	955 016,85	1 168 858,96	1 095 271,35
Épargne nette	1 736 998,22	2 109 878,81	2 764 125,54	2 784 598,28	2 941 077,17
Capital restant du	7 080 169,33	6 109 682,79	5 154 665,94	6 485 806,98	5 390 535,63
Capacité de désendettement (en années)	2,64	1,98	1,39	1,63	1,34
Taux d'épargne brute	10,87	12,20	14,30	14,22	13,71

Dans la continuité de l'exercice 2022, le montant des **recettes réelles de fonctionnement** du compte administratif 2023 a connu une forte **progression (+ 5,20 %** par rapport à 2022). Le taux de croissance annuel moyen sur 5 ans atteint 4,49 % sur la période 2019-2023. Cette dynamique des recettes s'explique à la fois par la hausse de la fiscalité locale, l'inflation constatée en 2023 entraînant une revalorisation record des bases fiscales (+ 7,1 %), par une progression des dotations versées par la CAF et des produits des services (+ 6,11 %).

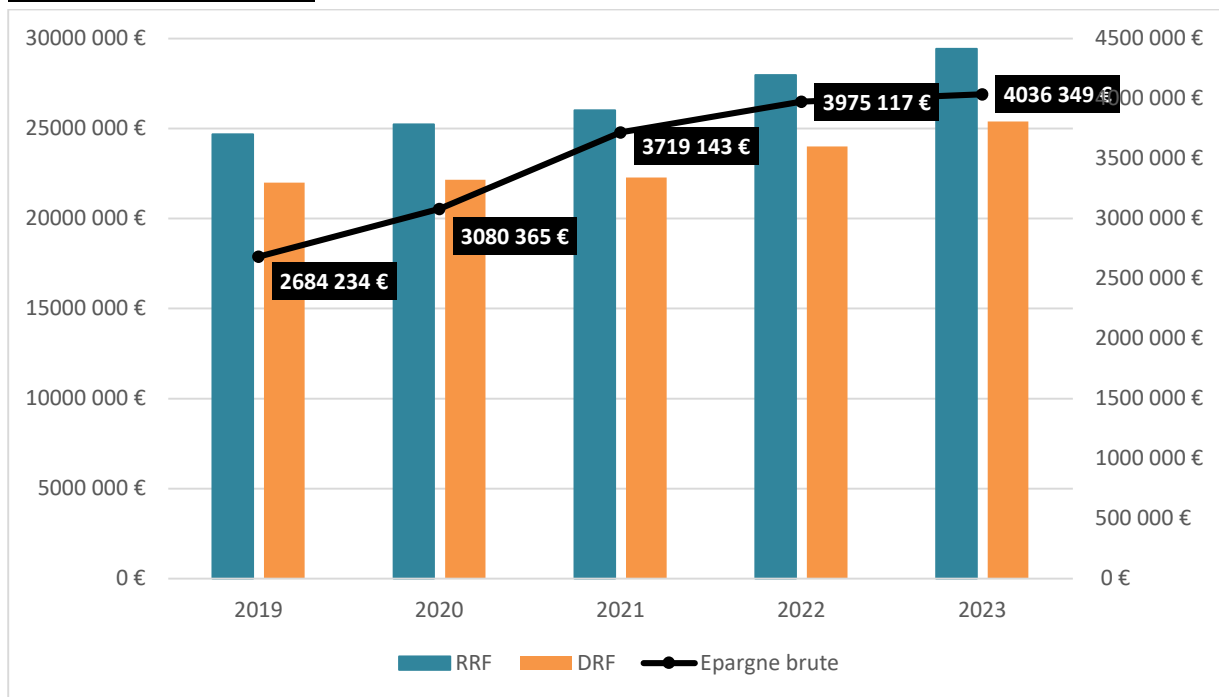
En parallèle, les dépenses de fonctionnement ont elles aussi progressé (+ 5,8 % par rapport à 2022), notamment en raison d'une inflation importante à hauteur de 4,9 %. Les charges de personnel augmentent également en raison des mesures pour soutenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires

face au contexte inflationniste. Le taux de réalisation budgétaire des charges à caractère général atteint presque 90 % au CA 2023, une réalisation en amélioration par rapport au CA 2022.

L'épargne brute, représentant la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, augmente légèrement en 2023 (+2,1 %) pour atteindre 4,04 M€. Cette progression s'explique par une évaluation prudente des recettes. En effet, le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est supérieur au montant prévisionnel.

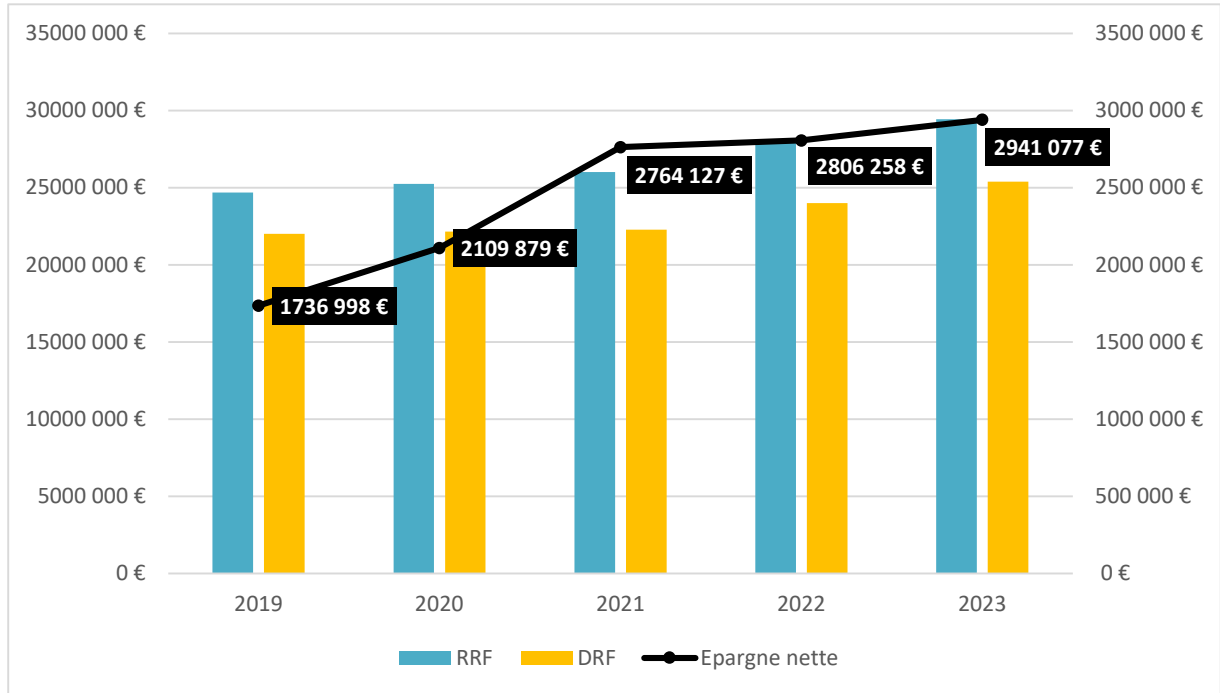
Le taux d'épargne brute, qui correspond au rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement égal à **13,71 %** en 2023, se maintient à un niveau largement supérieur au seuil plancher critique fixé à 8 %.

Evolution de l'épargne brute



Le niveau d'épargne détermine les capacités de la Collectivité à investir car, après avoir assuré au minimum le remboursement en capital de la dette, son surplus, que l'on appelle également **épargne nette**, (ou épargne disponible pour investir) sert à financer le programme d'investissement de la Ville.

Evolution de l'épargne nette



1.2. La section de fonctionnement

1.2.1 Les dépenses de fonctionnement

Évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres	2022	2023	Différence	Variation
011 - charges à caractère général	4 316 117,25 €	4 702 932,48 €	386 815,23 €	8,96%
012 - charges de personnel	16 664 286,54 €	17 759 877,51 €	1 095 590,97 €	6,57%
014 - atténuations de produits	76 404,50 €	67 968,00 €	- 8 436,50 €	-11,04%
65 - autres charges de gestion courante	2 756 154,63 €	2 593 461,36 €	- 162 693,27 €	-5,90%
66 - charges financières	158 589,76 €	119 344,85 €	- 39 244,91 €	-24,75%
67 – charges exceptionnelles	22 812,33 €	71 151,01 €	48 338,68 €	211,90%
68 – Provisions	10 000,00 €	82 101,50 €	72 101,50 €	721,02%
TOTAL	24 004 365,01 €	25 396 836,71 €	1 392 471,70 €	5,80%

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement 2023 s'élève à 25 396 836,71 euros contre 24 004 365,01 euros en 2022, soit une progression à hauteur de **5,80 %**.

1.2.1.1 Les charges à caractère général (chapitre 011)

Le montant des charges à caractère général 2023 connaît une forte croissance à l'instar de 2022. Cette progression des charges de fonctionnement est liée au retour de l'inflation depuis 2022. En 2023, le taux d'inflation atteint 4,9 %, une inflation tirée par la forte hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

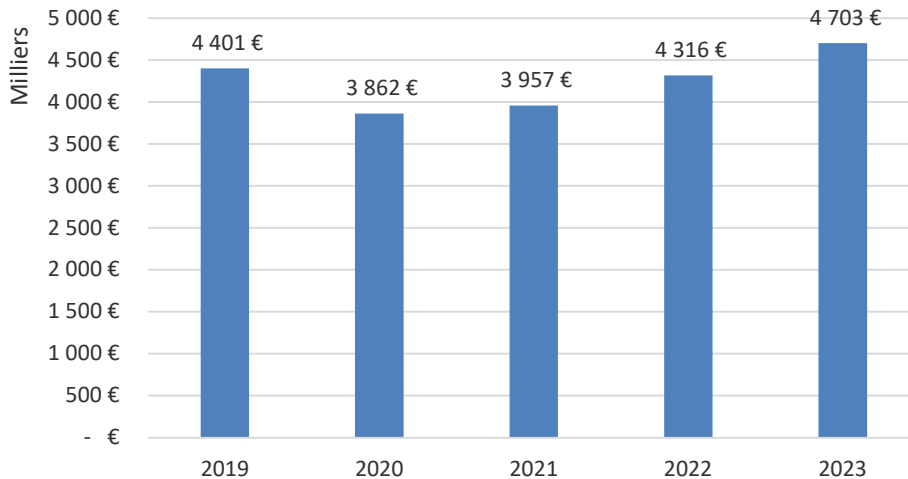
Les charges à caractère général représentent 18,52 % des dépenses réelles de fonctionnement total, une part relativement stable dans le budget de la Ville. Il s'agit du second poste de dépenses après la masse salariale. En dépit d'un taux de réalisation budgétaire qui demeure en deçà des niveaux de réalisation avant crise sanitaire, celui-ci progresse par rapport à 2022, pour atteindre 89,9 % en 2023.

Plusieurs postes de dépenses ont connu une forte progression, reflétant une reprise d'activités constatées dans différents services :

- Les dépenses de fonctionnement liées aux actions scolaires, restauration et activités péri-éducatives atteignent 1 270 809 euros en 2023 soit une hausse 16,9 % par rapport à 2022.
- Les politiques d'aménagement du territoire et espaces verts et naturels représentent 445 792 euros (+ 8,1 %).
- La politique culturelle en faveur de la lecture publique, du spectacle vivant, patrimoine culturel et sport représente 589 688 euros (+ 9,1 %)

- Les charges de fluides et d'énergie à hauteur de 661 138 euros connaissent quant à elles une baisse par rapport à 2022 (- 9,2 %), grâce au groupement de commande avec la Métropole et l'impact du plan sobriété.

Evolution des charges à caractère général sur la période 2019-2023 :



1.2.1.2 Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel représentent un montant de **17 759 877,51 euros** en 2023 contre 16 664 286,54 euros en 2022, soit une progression de **+ 6,57 %**.

Ce poste de dépenses représente 69,93 % des dépenses totales de fonctionnement, une part en progression dans le budget total de fonctionnement. Le taux de réalisation de ce chapitre budgétaire s'élève à 99,72 %, après **décision modificative de + 150 000 euros**.

La masse salariale présente une évolution significative par rapport à l'année précédente. Les clefs d'évolution exogènes et endogènes de la masse salariale sont à analyser au regard de l'année précédente avec les effets suivants :

➤ **Augmentation du point d'indice**

Depuis le 1er juillet 2022, la valeur mensuelle du point d'indice majoré a été revalorisée de 3,5 % pour s'établir à 4,85 euros (au lieu de 4,68 euros depuis le 1er février 2017). Cette augmentation représente pour l'année 2023 **+ 471 386 euros**.

Au 1er juillet 2023, la valeur mensuelle du point d'indice majoré a été à nouveau revalorisée de 1,5 % pour s'établir à 4,92 euros. Cette augmentation représente pour l'année 2023 **+ 106 982 euros**.

➤ **Evolution de la valeur du Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)**

L'année 2023 a été impactée par trois évolutions de la valeur du SMIC :

- Une première augmentation de 1,81 % au 1er janvier 2023 portant le Smic à 10,85 euros (au lieu de 10,57 euros). Afin d'éviter que certains agents de la Fonction publique ne soient rémunérés en dessous du seuil du Smic, l'indice minimum de traitement des agents publics

a donc été relevé au niveau du SMIC. Le minimum de traitement a été fixé à l'indice majoré 353 (au lieu de 352).

- Compte tenu du niveau de l'indice mensuel des prix à la consommation, le taux du Smic a ensuite été augmenté de 2,22 % à compter du 1er mai 2023. Ainsi à cette date, le montant brut du SMIC horaire est porté à 11,52 euros (au lieu de 10,85 euros). Le relèvement de l'indice minimum de traitement à l'indice majoré 361 s'élève à 3 897 euros pour les titulaires et 2 947 pour les contractuels

➤ **Revalorisation des grilles indiciaires**

Les grilles indiciaires ont été réévaluées à hauteur de 9 points d'indice supplémentaires pour les plus bas salaires à compter du 1er juillet 2023, soit + 9 185 euros par rapport à l'année précédente.

La revalorisation des grilles de catégorie B au 1er septembre 2022 a un impact + 10 178 euros.

➤ **Indemnité de fin de contrat**

L'indemnité de fin de contrat versée aux contrats dont la durée est inférieure ou égale à un an a diminué de - 6 334,04 euros.

➤ **Glissement vieillesse technicité (GVT)**

Le glissement vieillesse technicité est une notion de variation de la masse salariale à effectif constant. Le GVT intègre les avancements automatiques d'échelon, les changements de grade et évolutions dus à l'obtention d'un concours ou d'une promotion interne. Le GVT Indiciaire moyen entre janvier et décembre 2023 atteint **+3,17 %** (+ 2,5 % en 2022).

➤ **Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)**

La mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), a été finalisée en 2022 avec une évolution en 2023 liée à l'évolution des effectifs.

- Pour l'IFSE : + 24 223,84 euros.
- Pour le CIA : + 70 euros.

Le régime indemnitaire représente 15,83 % de la masse salariale brute 2023 (contre 16,46 % en 2022), avec une évolution du régime indemnitaire moyen par rapport à la période 2022 de + 0,54 %.

➤ **Augmentation des effectifs et vacances de poste**

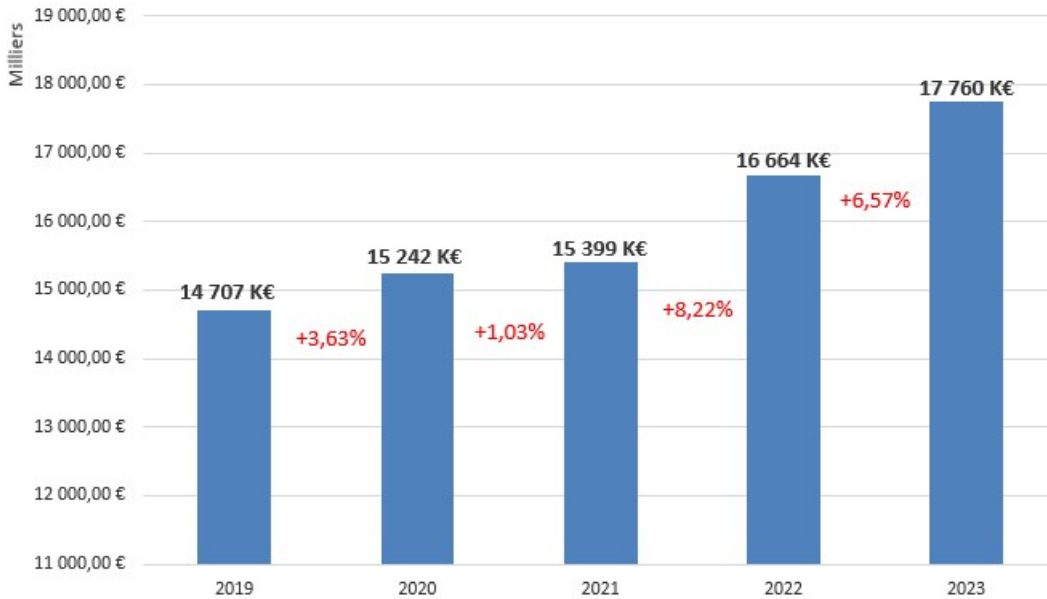
Dans la continuité de la mise en œuvre du projet de collectivité 2021-2026, déclinant l'ensemble des politiques publiques de la Collectivité, la mise en adéquation entre les besoins et les ressources a été opérée, dans une logique de maîtrise et d'optimisation de la dépense.

L'harmonisation des profils de restauration, couplée à la mise en œuvre du projet de collectivité ont porté les **ETP moyens sur l'année 2023 à 385,95** (contre 376,32 en 2022), soit environ + 9 ETP, là où l'effectif moyen physique augmente de + 14. Par ailleurs, la Ville a connu des vacances de poste sur l'année qui compense cette hausse moyenne des effectifs.

➤ **Création d'une prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle**

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, d'un montant forfaitaire, visant à soutenir les agents publics face à l'inflation a été versée aux agents éligibles au mois de décembre 2023 soit **210 000 euros**.

Evolution des dépenses de personnel sur la période 2019-2023 :



1.2.1.3 Les atténuations de produits (chapitre 014)

Les atténuations de produits se composent principalement de deux postes de dépenses : la contribution obligatoire au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) et le prélèvement au titre de la loi SRU. Le montant du FPIC atteint 66 053 euros en 2023, en légère progression par rapport à 2022. En 2023, aucun prélèvement n'a été effectué au titre de la loi SRU. Le montant global de ce chapitre budgétaire s'élève à **67 968 euros en 2023**, soit une diminution de 11,04 % par rapport à 2022.

1.2.1.4 Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 2 593 461,36 euros en 2023 contre 2 756 154,63 euros en 2022, soit une baisse de 5,90 %.

Les deux principaux postes de dépenses au titre de ce chapitre sont :

- Les subventions de fonctionnement versées aux associations (hors subventions exceptionnelles), qui représentent 911 937 euros (- 15,96 %).
- La subvention versée au CCAS d'un montant de 1 075 000 euros, en progression de + 5,25 % par rapport à 2022, qui représente 71 % du budget global de fonctionnement du CCAS.

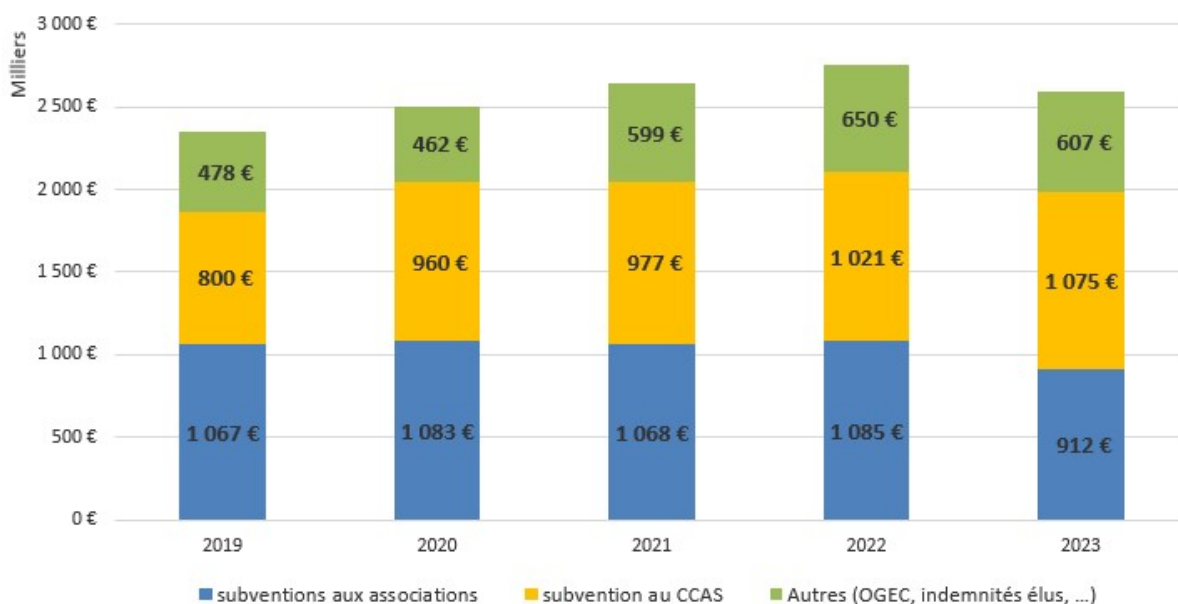
Les autres charges de gestion courante correspondent aux dépenses informatiques « en nuage » (45 753,60 euros), à la participation financière obligatoire versée par la Ville à l'école privée Saint Symphorien (274 764,96 euros) ainsi qu'aux indemnités, cotisations de retraite et frais de formation des élus (233 515,50 euros).

Le taux de réalisation budgétaire sur ce chapitre atteint 93,46 % en 2023. Les charges de gestion courante représentent 10,21 % des dépenses globales de fonctionnement, une part légèrement inférieure à 2022.

Evolution des autres charges de gestion courante sur la période 2019-2023 :

CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Taux de croissance annuel moyen 2019-2023
2 344 555,84	2 505 469,81	2 643 222,23	2 756 154,63	2 593 461,36	2,55%

Evolution des autres charges de gestion courante sur la période 2019-2023 :



1.2.1.5 Les charges financières (chapitre 66)

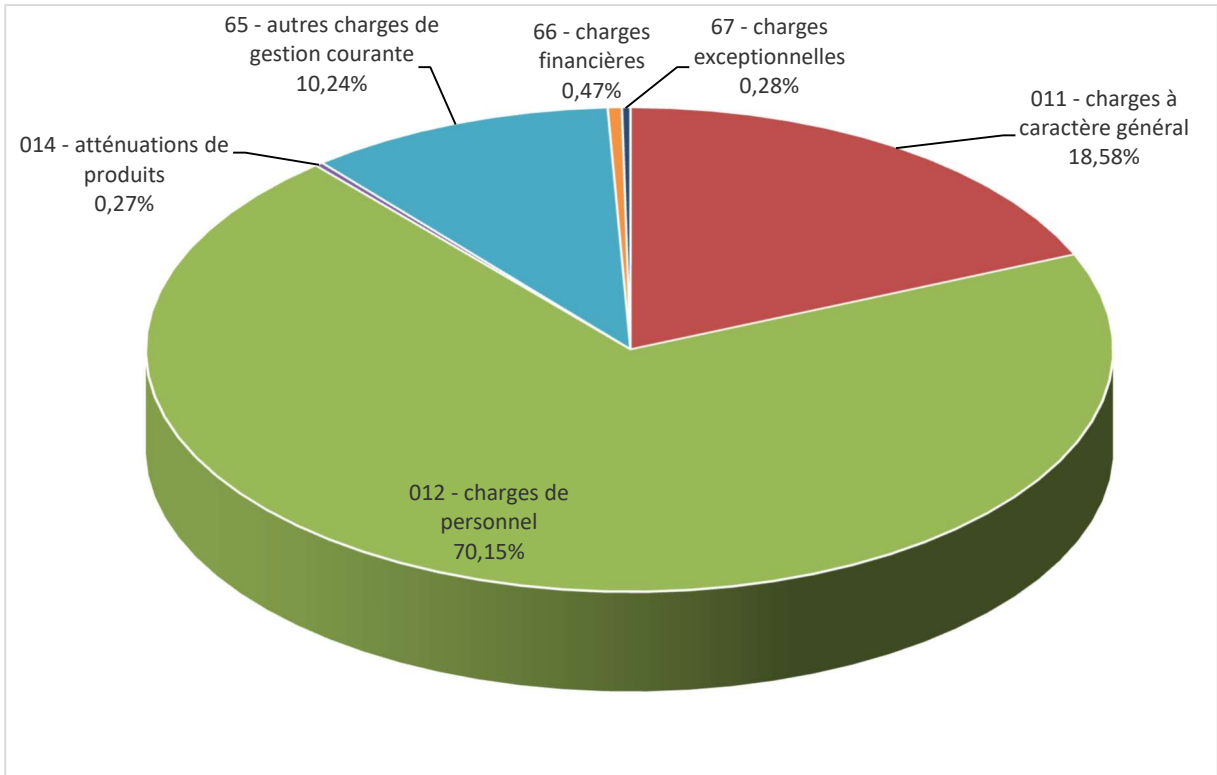
Les charges financières se composent des intérêts de la dette de la Ville. En 2023, ils atteignent 119 345 euros, contre 158 590 euros en 2022 soit une baisse de 24,75 %. La variation moyenne annuelle sur 5 ans est de - 16,70 %. Cette diminution significative des charges financières s’explique par le vieillissement de la dette. Le dernier emprunt souscrit pour un montant de 2,5 millions d’euros a été encaissé en 2022.

Les charges financières ne représentent plus que 0,47 % des dépenses globales de fonctionnement, une part en constante diminution depuis des années.

1.2.1.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 71 151 euros contre 22 812 euros en 2022. Elles se composent pour l'essentiel des subventions exceptionnelles versées aux associations pour des actions ou événements spécifiques. Elles atteignent 53 381 euros en 2023 contre 18 133 euros en 2022, cette forte progression (+ 194 %) est compensée par une baisse des subventions de fonctionnement. Les autres dépenses exceptionnelles correspondent à des annulations de titres sur exercice précédent (17 770 euros).

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



1.2.2 Les recettes de fonctionnement

Évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chapitres	2022	2023	Différence	Variation
013 - atténuation de charges	424 502,34 €	470 609,48 €	46 107,14 €	10,86%
70 - produits des services et du domaine	1 696 058,09 €	1 799 614,31 €	103 556,22 €	6,11%
73 - impôts et taxes	20 380 139,55 €	21 499 697,48 €	1 119 557,93 €	5,49%
74 - dotations, subventions et participations	5 199 515,35 €	5 389 261,35 €	189 746,00 €	3,65%
75 - autres produits de gestion courante	189 810,87 €	235 574,30 €	45 763,43 €	24,11%
77 - produits exceptionnels	67 796,05 €	38 428,31 €	-29 367,74 €	-43,32%
78 - reprises sur provisions	21 660,00 €	0,00 €	-21 660,00 €	-100,00%
TOTAL	27 979 482,25 €	29 433 185,23 €	1 453 702,98 €	5,20%

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2023 est de 29 433 185,23 euros contre 27 979 482,25 euros en 2022, soit une augmentation de 1 453 702,98 euros (+ 5,20 %).

1.2.2.1 Les atténuations de charges (chapitre 013)

Les atténuations de charges sont des recettes de fonctionnement liées aux remboursements reçus sur la rémunération du personnel. Il s'agit des indemnités journalières versées notamment par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, des remboursements de l'assurance du risque statutaire (433 931,41 euros), de la compensation du supplément familial de traitement (15 627 euros), ainsi que des remboursements des droits syndicaux par le Centre de Gestion (19 852,30 euros). Ces recettes sont en fonction des délais de traitement des dossiers de personnel dans le cadre d'une qualification en congé longue maladie, ou congé longue durée. Le montant de ces recettes est en forte augmentation par rapport à 2022 (+ 10,86 %), au regard des remboursements liés aux congés longue maladie perçus par la Collectivité dans le cadre de l'assurance statutaire.

1.2.2.2 Les produits des services et ventes diverses (chapitre 70)

Ce chapitre budgétaire regroupe l'ensemble des recettes tarifaires perçues par la commune en contrepartie d'un service rendu à la population. En 2023, elles atteignent 1 799 614 euros, un montant en progression de 6,11 % par rapport à 2022.

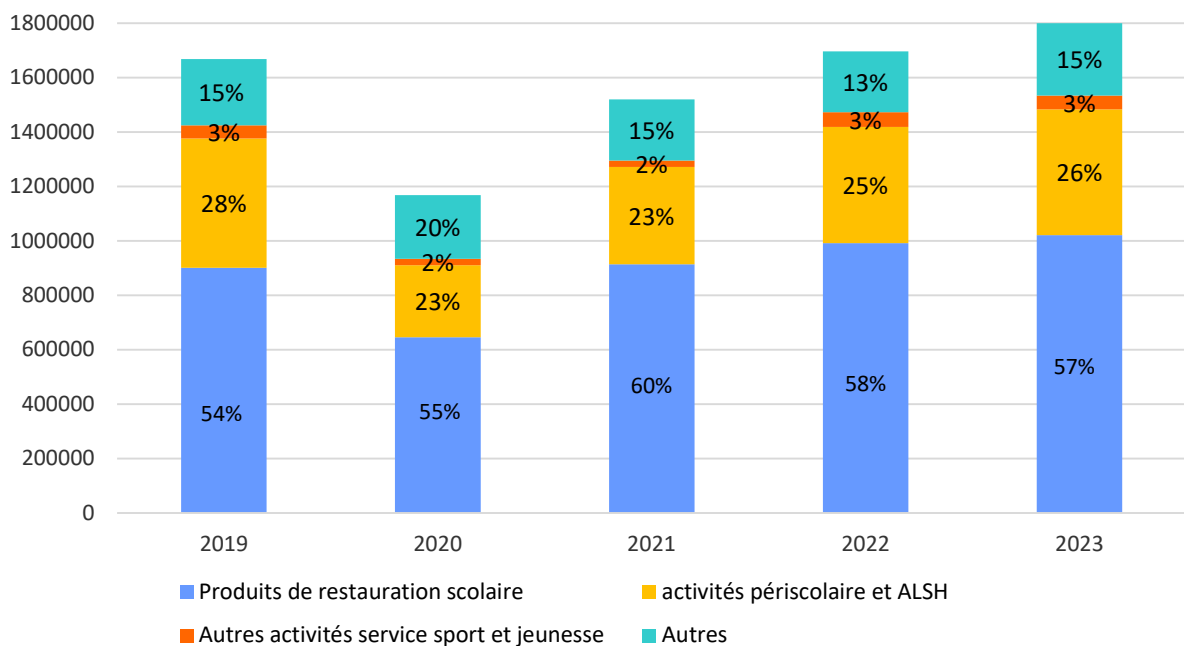
Les produits liés à la restauration scolaires et activités péri-éducatives représentent 82 % des recettes totales de ce chapitre budgétaire.

Les principales recettes de ce chapitre sont liées aux services suivants :

- Les services de restauration scolaire : **1 021 704 euros** (+ 3,08 %)
- Les services liés à l'accueil de loisirs et périscolaire : **461 449 euros** (+ 7,86 %)

- L'accueil par les structures de la petite enfance : **142 626 euros** (+ 31,53 %). La forte dynamique s'explique par l'ouverture de nouvelles places d'accueil de petite enfance avec l'ouverture du multi-accueil Les Cabanes des Loulous.
- Les activités sportives et de loisirs jeunesse : **51 083 euros** (- 6,12 %)
- Les prestations funéraires (concessions) : **43 590 euros** (+ 24,31 %)
- La valorisation de la mise à disposition de personnel auprès du COS local, des associations sportives ou du budget annexe pompes funèbres : **25 072 euros** (- 7,75 %)
- Le spectacle vivant : **11 892 euros** (- 1,98 %)
- Le remboursement par Nantes Métropole des frais de gestion pour le vélodrome (prévisionnel 2023 et régularisation 2022) : **26 545 euros**
- Les autres recettes notamment d'occupation domaniale : **13 249 euros** (+ 5,28 %)

Évolution des produits des services 2019-2023



Le taux de réalisation budgétaire de ce chapitre atteint **104,81 %** en 2023, contre 97,70 % en 2022. Les produits des services et du domaine représentent **6,11 %** des recettes globales de fonctionnement, contre 6,06 % en 2022.

1.2.2.3 Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les impôts et taxes se composent des recettes fiscales perçues par la Ville ainsi que des compensations d'impôts versées par Nantes Métropole. En 2023, la ville de Couëron a reçu **21 499 697,48 euros** au titre des impôts et taxes contre 20 380 139,55 euros en 2022, soit une augmentation de **5,49 %**.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Commune ne perçoit plus de Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales. Elle ne perçoit plus que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. En 2023, la Ville a voté une majoration de 40 % sur la cotisation applicable à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

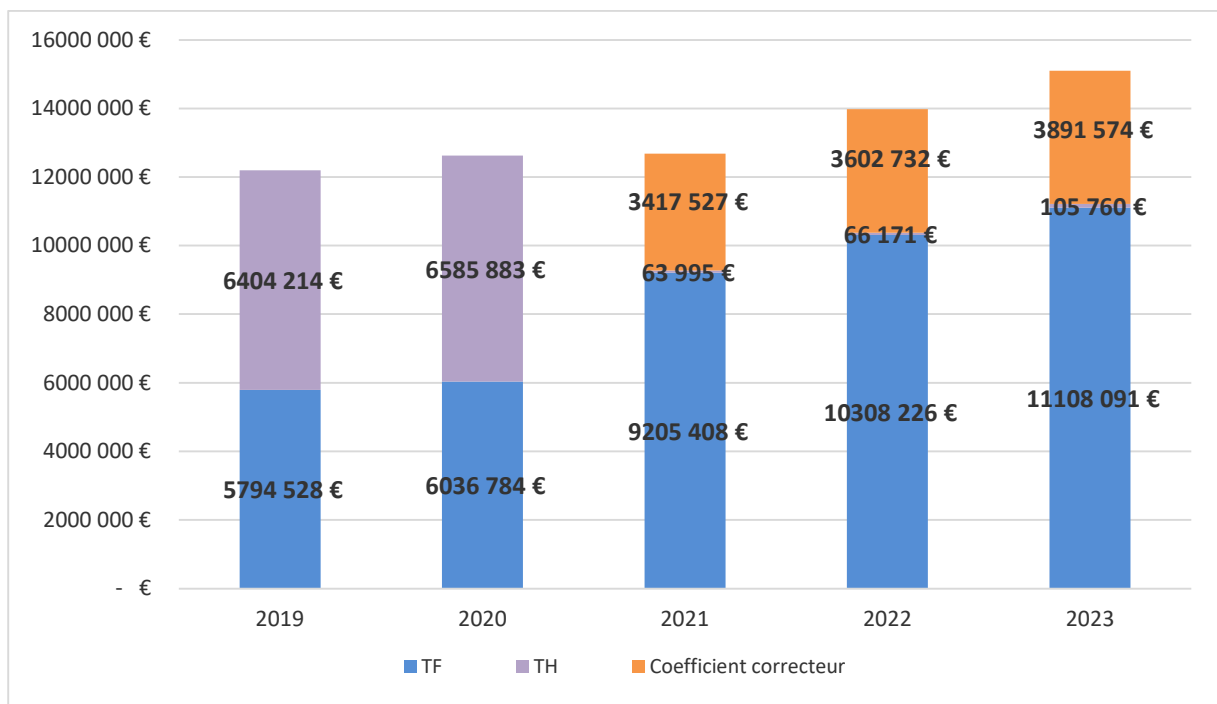
En 2022, les bases fiscales ont fait l’objet d’une revalorisation de 3,40%.

Les produits de la fiscalité 2023 se composent :

- **De la taxe foncière sur le bâti (TFPB)** à hauteur de **10 675 835 euros**,
- **De la taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)** à hauteur de **220 731 euros**,
- **Du coefficient correcteur** compensant au surplus la perte de TH sur les résidences principales à hauteur de **3 891 574 euros**,
- **De la taxe d’habitation sur les résidences secondaires** à hauteur de **105 760 euros**,
- **De rôles supplémentaires** à hauteur de **20 616 euros**,

Soit un total de 15 105 425 euros. Pour mémoire, le produit de la fiscalité directe 2022 s’était établi à 13 977 129 euros.

Progression de la fiscalité locale 2019-2023



En 2023, les recettes fiscales connaissent à nouveau une progression importante (+ 8,07 % par rapport à 2022). La hausse de 2022 s’expliquait notamment par l’augmentation de 5 % des taux de fiscalité locale. En 2023, alors qu’aucune hausse de taux n’a eu lieu, à l’exception d’une majoration de 40 % de la cotisation sur les résidences secondaires, la dynamique s’explique par la revalorisation légale annuelle des bases fiscales à hauteur de 7,10 %, corrélée à l’inflation.

En cumulant la fiscalité directe locale et les allocations compensatrices, le montant 2023 s’établit donc à **15 975 706 euros**, contre 14 798 393 euros en 2022, soit une progression de **+ 7,96 %**.

Les autres taxes indirectes représentent en 2023 un montant de **1 876 932 euros** contre 2 087 659 euros en 2022. Elles se composent :

- **Les droits de mutation : 986 510 euros.** Les droits de mutation connaissent en 2023 une baisse très importante (- **26,84 %**). Cette chute s’explique par la forte contraction du marché de l’immobilier. La hausse des taux d’intérêt et le durcissement des conditions d’accès aux crédits entraînent une baisse du nombre de transactions.

- **La taxe sur l'électricité : 530 722 euros.** Cette taxe progresse de 31,02 % entre 2022 et 2023, une dynamique liée à l'augmentation du coût de l'électricité distribué par les opérateurs sur le territoire communal, ainsi qu'à des décalages de perception.
- **La taxe sur les déchets : 113 564 euros.** Cette taxe, due par l'usine d'incinération des déchets Arc-en-ciel, est assise sur le tonnage de déchets réceptionné l'année précédente, la tonne étant valorisée à hauteur de 1,50 euros. En 2023, son montant est stable par rapport à 2022.
- **La taxe sur la publicité extérieure : 106 007 euros.** La TLPE s'applique à tout support publicitaire fixe, extérieur et visible de la voie publique, en fonction de la surface exploitée. Le montant de cette taxe diminuera de 10,98 % en 2023 par rapport à 2022. Le tarif de référence est passé de 16,20 euros en 2022 à 16,70 euros en 2023.
- **La taxe sur les pylônes électriques : 86 800 euros.** Cette taxe a augmenté de 4,91 % entre 2022 et 2023.

1.2.2.4 Les reversements de Nantes Métropole

Les participations 2023 de Nantes Métropole, sont définies dans le cadre du pacte financier de solidarité métropolitain approuvé en décembre 2021 et selon les modalités de révision précisées par délibération du conseil métropolitain en date du 10 février 2023. Elles se composent des deux dispositifs suivants :

- **L'Attribution de Compensation (AC) : 3 321 744,60 euros.** Le montant de l'AC 2023 progresse de 4,26 % par rapport à 2022 dans le cadre des ajustements liés à la convention de gestion sur l'entretien des espaces verts accessoires de voirie.

- **La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) : 1 174 292 euros.** En 2023, la DSC progresse de 5,97 % par rapport à 2022. Ce montant a été calculé au regard des critères d'effort fiscal, d'insuffisance de potentiel fiscal, et d'insuffisance de revenu moyen par habitant. Les montants reversés aux communes sont par ailleurs indexés sur l'évolution annuelle des produits fiscaux métropolitains, ainsi que des dotations et autres allocations perçues par Nantes Métropole.

Le taux de réalisation budgétaire du chapitre impôts et taxes atteint **102,14 %**. Ce chapitre représente **73,05 %** des recettes globales de fonctionnement.

1.2.2.5 Les dotations et participations (chapitre 74)

Les dotations et participations regroupent les dotations de fonctionnement et compensations fiscales versées par l'État, ainsi que les dotations de la CAF versées au titre de politique enfance jeunesse.

En 2023, elles s'élèvent à **5 389 261,35 euros** contre 5 199 515,35 euros en 2022, soit une augmentation de **3,65 %** (contre + 5,38 % de croissance annuelle moyenne sur la période 2019-2023).

➤ **Les dotations de l'Etat**

Evolution des principales dotations de l'Etat

Libellé	CA 2022	CA 2023	Différence	Variation
Dotation Globale de Fonctionnement	2 563 751 €	2 604 754 €	41 003 €	1,60%
Dotation Nationale de Péréquation	89 380 €	88 323 €	-1 057 €	-1,18%
Allocations compensatrices	820 368 €	869 920 €	49 552 €	5,97%
	3 473 499 €	3 562 997 €	89 498 €	2,58%

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) principale recette de fonctionnement de l'Etat, est constituée de deux composantes : la dotation forfaitaire et la dotation nationale de péréquation. Pour la première fois depuis 13 ans, l'enveloppe de DGF versée aux communes a été augmentée de 290 M€ par la loi de finances pour 2023. Ces crédits nouveaux permettent de financer l'effort de péréquation en faveur des communes rurales, urbaines et ultra marines les plus fragiles, et ainsi d'éviter l'application d'un écrêtement au regard du potentiel fiscal de la commune. Ainsi, Couëron s'est vu attribuer une dotation forfaitaire en hausse de 1,60 % par rapport à 2022, expliquée par le gain de population (+ 451 habitants entre 2022 et 2023). Cette progression reste néanmoins sensiblement inférieure au niveau d'inflation.

La dotation nationale de péréquation quant à elle diminue légèrement (- 1,18 %). Celle-ci est prise en compte dans le calcul du potentiel financier et de l'effort fiscal de la commune.

Enfin, les allocations compensatrices augmentent de manière importante (près de 6 %) en 2023.

➤ **Les participations de la CAF**

En 2023, les recettes issues du partenariat avec la CAF atteignent 1 502 762 euros, un montant en forte progression par rapport à 2022 (+ 12,21 %).

Les montants s'établissent comme suit :

- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) : 305 652 euros
- Prestation de Service Ordinaire (PSO) pour les activités péri-éducatives et ALSH : 604 659 euros
- Prestation de Service Unique (PSU) pour les structures d'accueil de jeunes enfants : 592 451 euros

Le chapitre dotations et participations représente 18,31 % des recettes globales de fonctionnement. Le taux de réalisation budgétaire du chapitre atteint **103,96 %**.

1.2.2.6 Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

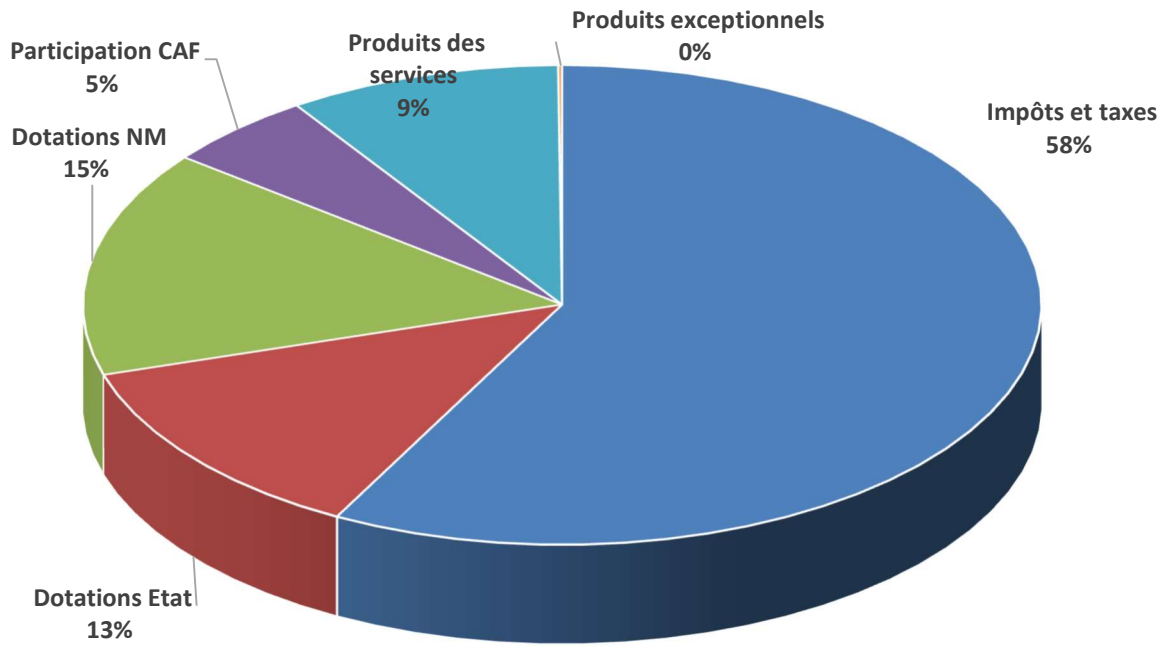
Les autres produits de gestion courante d'un montant de 235 574,30 euros en 2023, comprennent les recettes suivantes :

- Locations de salles communales : 20 058 euros
- Loyers des biens immobiliers mis en location : 134 406 euros
- Mise à disposition des équipements sportifs (lycée, collège, ...) : 72 407 euros
- Loyers terres agricoles : 5 758 euros

1.2.2.7 Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Les produits exceptionnels 2023 s’élèvent à 38 428 euros. Ils intègrent les remboursements d’assurances suite à des sinistres, les reprises de comptes épargne temps des nouveaux agents ainsi que des régularisations d’écritures comptables (annulations de mandats sur exercice antérieur).

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



Les résultats de la section de fonctionnement

<u>Soldes intermédiaires de gestion</u>	CA 2022	CA 2023	Différence	Variation
Produits de gestion	27 890 026,20 €	29 394 756,92 €	1 504 730,72 €	+5,40%
Charges de gestion	23 812 962,94 €	25 124 239,35 €	1 311 276,43 €	+5,51%
Excédent brut de fonctionnement	4 077 063,28 €	4 270 517,57 €	193 454,29 €	+4,74%
Résultat financier (solde entre charges et produits financiers)	-158 589,76 €	-119 344,85 €	39 244,91 €	+24,75%
Résultat exceptionnel (solde entre charges et produits exceptionnels, dont provisions)	34 983,72 €	-114 824,20 €	-149 807,92 €	-428,22%
Solde d’opérations d’ordre	- 772 041,14 €	-660 321,08 €	111 720,06 €	+14,47%
Résultat de fonctionnement de l’exercice	3 203 076,10 €	3 376 027,44 €	172 951,34 €	+5,40%

Le résultat de la section de fonctionnement de l’exercice **s’élève à 3 376 027,44 euros.**

Les produits et charges de gestion progressant de façon quasi équivalente, la progression du résultat de fonctionnement au compte administratif 2023 s’explique principalement par le solde des opérations d’ordre (+111,7 K€).

Résultats de fonctionnement 2019-2023

CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
1 986 502,26 €	2 313 436,66 €	2 828 050,10 €	3 203 076,10 €	3 376 027,44 €

1.3. La section d'investissement

1.3.1. Les dépenses d'investissement

Le montant des dépenses réelles d'investissement 2023 s'élèvent à **6 307 737,48 euros** comprenant les dépenses d'équipement et le remboursement en capital de la dette.

1.3.1.1 Les dépenses d'équipements

Les dépenses d'équipement 2023 atteignent un montant de 5 212 420,39 euros. Elles diminuent de 16,8 % par rapport à 2022, année en forte hausse (+ 90,7 %). L'année 2023 est marquée par la livraison de la halle de tennis padel Claudette-Fontenay (2 351 777 euros), la réalisation de travaux de performance énergétique sur les bâtiments municipaux pour 792 583 euros, l'installation d'un modulaire pour le périscolaire de l'école Paul-Bert (433 664 euros).

La répartition par chapitre budgétaire et opérations votées se décline de la manière suivante :

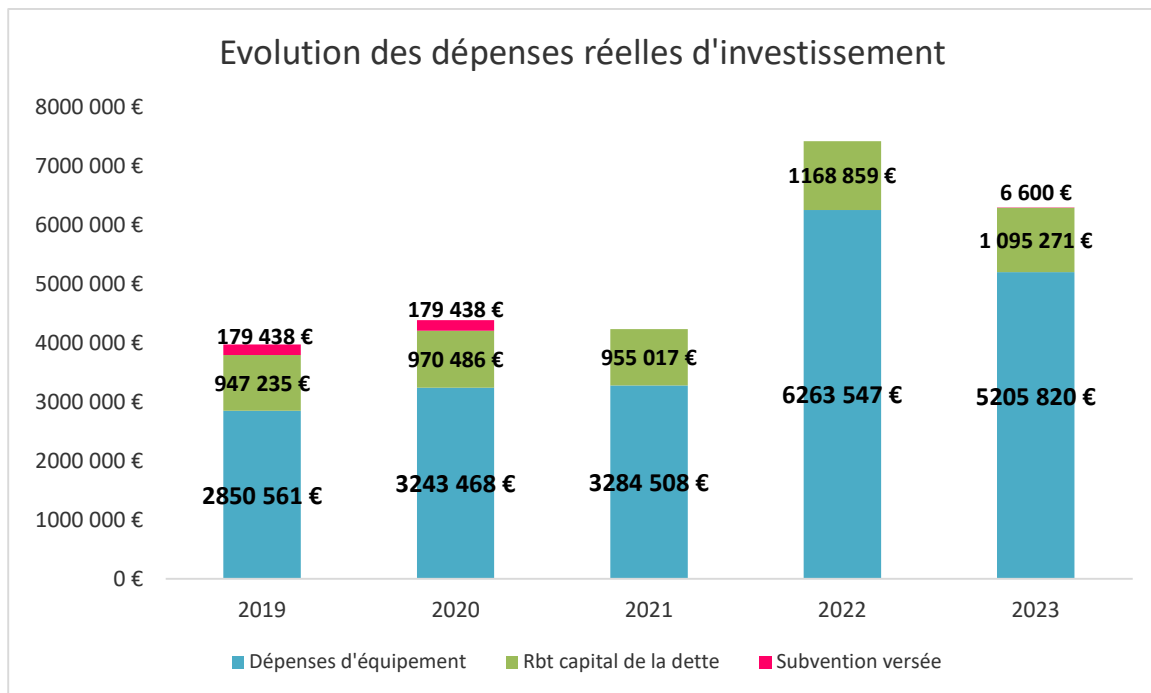
Les dépenses d'investissement par chapitre

Opérations / Chapitre	2021	2022	2023
20 - Immobilisations Incorporelles	118 644,12 €	107 389,40 €	149 802,28 €
204 - Subventions d'équipement versées	-	-	6 600,00 €
21 - Immobilisations Corporelles	1 674 472,60 €	3 177 791,85 €	2 346 838,14 €
23 - Immobilisations en cours	1 491 391,67 €	2 978 365,42 €	2 709 179,97 €
TOTAL dépenses d'équipements	3 284 508,39 €	6 263 546,67 €	5 212 420,39 €

Le montant des **restes à réaliser en dépenses** au 31 décembre 2023 s'élevait de **1 556 218,12 euros** se décomposant comme suit :

- ⇒ 129 048,00 euros pour les travaux de réhabilitation de l'école Aristide-Briand
- ⇒ 72 107,49 euros pour les travaux des vestiaires du Centre Technique Municipal
- ⇒ 148 490,62 euros pour les travaux de mise en accessibilité de divers bâtiments communaux (1^{ère} phase de l'Agenda d'accessibilité programmée)
- ⇒ 65 460,72 euros pour les dépenses informatiques correspondant à l'acquisition et au renouvellement de logiciels et d'équipements informatiques
- ⇒ 89 718 euros de participation de la Ville à la réalisation du village seniors Résidence du Lac sur le quartier de la Métairie (subvention d'équipement à verser à Habitat 44)
- ⇒ 408 518,88 euros pour l'acquisition de trois véhicules dont un poids-lourd pour le service espaces verts
- ⇒ 50 241,51 euros pour le remplacement des stores et vélux de l'Hôtel de Ville

⇒ 36 326,94 euros au titre de l'acquisition de columbariums pour le cimetière des Epinettes.



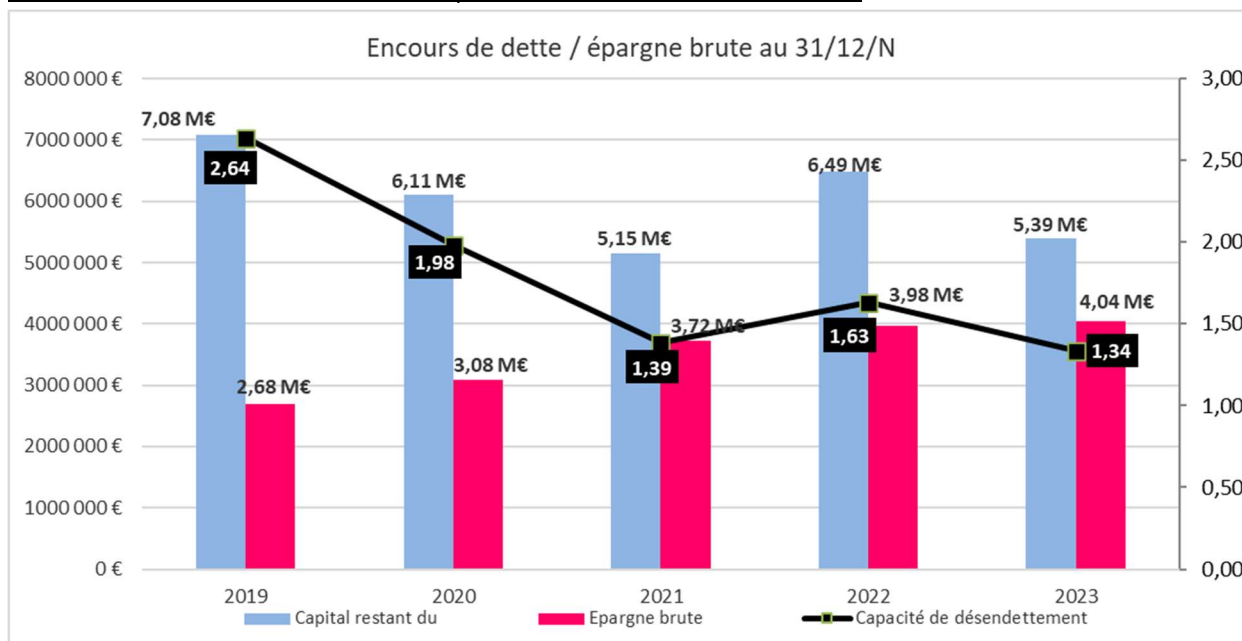
1.3.1.2 La dette

En 2023, le montant du remboursement du capital de la dette atteint 1 095 271,35 euros, montant en baisse de - 6,3 % par rapport à 2022, année de mobilisation de dernier emprunt pour 2,5 M€.

Le capital restant dû au 31/12/2023 est de 5 390 536 euros, soit un endettement par habitant de 235 euros.

La capacité de désendettement égale à 1,34 année au 31 décembre 2023, représente le nombre d'année nécessaire à la Ville pour rembourser intégralement sa dette, si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. Elle se maintient à un niveau largement inférieur au seuil critique pour une collectivité locale (environ 8 à 12 années). Par ailleurs, la Ville dispose d'une dette parfaitement saine assise à 100 % sur des taux fixes.

Evolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement 2019-2023



1.3.2 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement au compte administratif 2023 s'élèvent à **5 826 133,59 euros**. Le montant du FCTVA, calculé selon les dépenses d'investissement N-1, atteint 937 077,44 euros contre 513 040,28 euros en 2022, forte hausse liée au rebond des dépenses d'investissement en 2022.

Les subventions reçues pour financer les projets d'équipement, représentent 976 583,48 euros (+117,6 % par rapport à 2022).

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt contracté.

En 2023, le montant de l'autofinancement est 3 912 472,67 euros.

Au 31 décembre 2023, les restes à réaliser en recettes (reports) s'élevaient à **73 556,05 euros**.

Les recettes par opération et par chapitre

Opérations / Chapitre	2021	2022	2023
10 - Dotations (FCTVA)	506 249,91 €	513 040,28 €	937 077,44 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	5 346 105,09 €		3 912 472,67 €
13 - Subventions	217 666,38 €	448 764,51 €	976 583,48 €
16 - Emprunts	-	2 500 000,00 €	
Autres recettes	-	22 149,16 €	
TOTAL des recettes réelles	6 070 021,38 €	3 483 953,95 €	5 826 133,59 €

Détail des subventions reçues en 2023

Opérations	Montant
Aménagement de la Gerbetière – Nantes Métropole	25 000,00 €
Aménagement du terrain des MENS – Nantes Métropole	15 000,00 €
Extension modulaire école Jean Zay – DSIL 2021	35 000,00 €
Multi accueil Chabossière – CAF	405 986,15 €
Maison de la Petite enfance - CAF	96 000,00 €
Mobilier Relais Petite enfance - CAF	2 830,50 €
Rénovation thermique – DSIL 2021 - plan de relance	213 500,00 €
Plateforme Marcel Gouzil – Nantes Métropole	168 443,95 €
Parking vélo dans les écoles - ALVEOLE	14 822,88 €
TOTAL	976 583,48 €

2. Les principales réalisations budgétaires 2023

Face à une inflation galopante en 2023, la Ville a su être un acteur de proximité déterminant pour les citoyens. Les principales réalisations budgétaires présentées ci-dessous, tant en fonctionnement qu'en investissement, témoignent des actions de la Commune dans la mise en œuvre des services publics, de manière fidèle aux valeurs qui caractérisent l'action municipale : conforter la cohésion sociale en assurant le bien-être de tous les habitants ; agir sur la qualité de vie au quotidien et placer la transition écologique au cœur des politiques publiques.

2.1. Les politiques éducation enfance et jeunesse

Avec **10,89 millions d'euros en fonctionnement au CA 2023**, les politiques publiques petite enfance, éducation, restauration scolaire et jeunesse représentent comme chaque année le premier poste budgétaire de la Collectivité, soit 42,4 % du budget total de fonctionnement de la Collectivité. L'année 2023 se poursuit dans la même dynamique que l'année précédente. Celle-ci n'a pas présenté d'aspérité particulièrement impactant le bon fonctionnement des établissements du territoire. L'augmentation de 0,71 millions d'euros est directement en lien avec l'évolution des effectifs de nos structures.

Politique publique petite enfance

La Ville souhaite développer et diversifier l'offre d'accueil adaptée aux jeunes enfants, sécurisante et favorable au développement, et permettant aux parents une meilleure articulation entre vie familiale et vie professionnelle. Après l'ouverture du multi-accueil les Cabanes des Loulous en 2022 sur la Chabossière, le nombre de berceaux a été augmenté en septembre 2023, passant de 24 à 36 berceaux.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses de fonctionnement : **1 280 058 euros soit 5,0 %** des dépenses de fonctionnement totales, se déclinant comme suit :
 - Dépenses de fonctionnement (fournitures et prestations de services, dépenses de personnel, charges générales) des multi accueils, crèche familiale et RAM : 1 244 198 euros
 - Subvention versée à l'association des Lapins Bleus : 35 860 euros

- Recettes petite enfance :
 - Participations des familles : 142 626 euros (en augmentation de 31,53 % par rapport à 2022 suite à la création de nouveaux berceaux)
 - Prestation de service unique (PSU) (CAF) : 430 448 euros

Politique publique éducation et restauration collective

Les moyens financiers consacrés aux politiques éducatives sont en nette hausse par rapport à 2022. Dans la continuité de l'exercice précédent, les actions engagées se sont poursuivies en milieu scolaire : généralisation de la dématérialisation du pointage dans les écoles, actions d'éducation à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage alimentaire (valorisation des déchets, référentiel de lutte contre le gaspillage alimentaire, temps d'animations thématiques...), démarches « qualités » dans lesquelles la Ville est engagée pour une amélioration continue de sa prestation de restauration (démarche Mon Restau Responsable®, projet Clémantine,...).

Malgré une légère baisse des effectifs qui se poursuit, la Ville connaît une évolution de la fréquentation sur les accueils pré-éducatifs et sur la pause méridienne. Pour l'année 2023, on comptabilise 266 993 repas contre 257 325 repas servis sur l'année 2022 (soit en moyenne 1 850 repas par jour en période scolaire et 450 repas en période de centre de loisirs). Il est également à noter en matière de restauration scolaire que l'inflation sur les denrées s'est poursuivie et amène à une augmentation des coûts de production.

Incarné dans le Projet Educatif De Territoire (PEDT), l'accompagnement des personnels s'est poursuivi en 2023, avec la formation des agents. L'objectif étant de s'assurer de l'épanouissement et de la réussite éducative de tous les enfants. Par ailleurs, la Ville a développé son accompagnement auprès des enfants à besoins spécifiques en déployant de nouveaux postes.

Enfin, sur les questions d'investissement, des enveloppes bâtementaires importantes ont été consacrées en 2023 à l'entretien durable du patrimoine scolaire visant à en garantir la sécurité et la pérennité, et à améliorer la performance énergétique des équipements :

- Ecole Elémentaire Aristide-Briand avec le remplacement des portes extérieures et l'isolation des combles du restaurant scolaire ;
- Rose-Orain : rénovation de la bibliothèque et des sanitaires, création de meubles de rangement et remise en état des crayons signalétiques ;
- Paul-Bert : changement de la chaudière ;
- Création d'abris-vélos pour les écoles Anne-Frank, Léon-Blum et Jean-Macé

Par ailleurs, le projet de déploiement de vidéoprojecteur dans l'ensemble des classes s'est poursuivi d'élémentaires.

Pour les recettes, il est à souligner que celle-ci ont pu bénéficier d'une revalorisation de la Prestation de Service Ordinaire (PSO) faisant suite à la hausse de la fréquentation d'activités (nombre d'heures déclarées) et à la modification des règles de déclaration et de financement de la pause méridienne (la CAF finance désormais la totalité de pause méridienne).

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses de fonctionnement : **8 509 941 euros**, soit **33,2 %** des dépenses de fonctionnement totales, se déclinant comme suit :
 - Soutien à l'enseignement primaire public : fournitures et prestations de services (dotations scolaires, animations et sorties scolaires, charges générales, dépenses de personnel, ...) : 2 475 954 euros

- Activités péri-éducatives et de loisirs : « ateliers » Ville, périscolaire et ALSH du mercredi après-midi (fournitures et prestations de services, charges générales, dépenses de personnel) : 2 324 809 euros
- Restauration : fournitures et prestations de services associées, dépenses de personnel et charges générales : 3 404 648 euros
- Autres contributions (OGEC, participations scolarisation hors commune, subventions) : 304 530 euros

- Recettes de fonctionnement :
 - Participation des familles : 1 483 153 euros
 - Dotation de soutien des rythmes scolaires et dispositif 2S2C (État) : 67 100 euros
 - Prestation de service ordinaire (PSO) (CAF) : 604 659 euros

- Dépenses d'équipements (investissement) : 691 200 euros, dont 433 664 euros pour le modulaire Paul Bert et 216 908 euros pour le solde de la plateforme de cars scolaires.

Politique publique Jeunesse

Consciente de la pluralité des jeunes et de la nécessité de renforcer la cohérence et la complémentarité entre acteurs sur son territoire, la ville de Couëron accompagne tous les jeunes pour contribuer à leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle. A ce titre, Le Quai est un espace privilégié d'accueil, de ressources et d'information à destination des 15-25 ans.

Fort de la mise en place du nouveau dispositif de lutte contre le décrochage scolaire (Raccro'stages), la Ville a poursuivi son action. Le nouveau projet « Plan job » permettant à des jeunes d'accéder à des missions courtes et rémunérées a également été déployé en 2023.

Les chiffres clé du compte administratif 2023 :

- Dépenses jeunesse : 1 094 542 euros soit **4,3 %** des dépenses de fonctionnement globales
 - Dépenses de fonctionnement, fournitures et prestations de services, dépenses de personnel jeunesse : 633 220 euros
 - Subventions aux associations (dont centres sociaux et Amicale Laïque Couëron centre) : 461 322 euros

- Contrat enfance jeunesse CAF : 305 652 euros

2.2. Cohésion sociale, solidarité et relation aux usagers

Le projet de collectivité réaffirme la volonté de développer une Ville au service de ses habitants, favorisant la cohésion sociale et la solidarité en agissant contre les inégalités et les exclusions

et en facilitant l'accès aux services publics. A ce titre, la Ville et son CCAS déploient des politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité, et de la relation aux usagers.

Politique publique solidarité

La politique de solidarité s'inscrit dans une continuité d'action qui s'appuie principalement sur les moyens humains du CCAS pour animer et coordonner les différents dispositifs, actions et prestations proposées par la Collectivité, mais également sur les partenaires institutionnels et associatifs du territoire, dans une logique de réponse coordonnée, de proximité, et adaptée aux besoins des usagers.

Le coût des repas servis aux personnes âgées a poursuivi son ascension mais cette évolution n'a pas été impactée sur les usagers. La part de l'aide alimentaire par personne et par jour a été revalorisée et certaines aides facultatives ont été plus fortement sollicitées. Le secteur Prévention – accès aux droits, continue d'enregistrer une progression constante de son activité qui vise à renforcer l'aide aux usagers pour la constitution de leurs dossiers administratifs leur permettant d'accéder à leurs droits sociaux.

Sur un plan financier, le CCAS confirme sa gestion saine et équilibrée, confortée par la subvention de la Ville, qui participe à près de 75 % de son financement. Le soutien renouvelé de la Ville au CCAS permet ainsi de préparer sereinement l'avenir, et d'envisager une mise en œuvre financièrement sécurisée des politiques de cohésion sociale déployées sur le territoire.

Le compte administratif 2023 retrace ainsi un montant de **1 075 000 euros** au titre de la politique de solidarité, correspondant à la subvention d'équilibre versée au CCAS, soit **4,2 %** des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 (budget ville, hors CCAS) :

- Subvention de la ville au CCAS : **1 075 000 euros**

Politique publique relation aux usagers

La relation aux usagers est un constituant majeur de la satisfaction et de la confiance des citoyens envers le service public municipal. A ce titre, la qualité d'accueil physique et téléphonique, l'accessibilité et la continuité des services publics constituent des objectifs permanents et des éléments clés de la satisfaction des usagers du service public.

Répondant aux attentes des habitants sur le développement en proximité d'accès aux services publics et aux droits, la Ville s'est lancée dans la démarche de création d'un espace France Service au sein du quartier de la Chabossière. Labellisée en décembre 2023, elle a engagé des études pour la mise en place d'un bâtiment temporaire pour accueillir cet espace sur le parking du gymnase Pierre-Moisan, et dans l'attente de la réhabilitation du Centre Henri Normand.

Au global, le montant consacré au titre de la politique de relation aux usagers s'établit à **371 965 euros en 2023**, soit 1,4 % des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses de fonctionnement accueil et citoyenneté : **371 965 euros**
- Mise en accessibilité des équipements communaux - Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) : **73 893 euros**

2.3. La politique culturelle

A Couëron, la culture a pour ambition de s'adresser à un large public dans un esprit de proximité, d'ouverture et de découverte. Elle met l'accent sur la médiation et le travail en partenariat qui croisent diffusion, soutien à la création et encouragement de la pratique amateur. Au cœur d'une métropole à fort dynamisme culturel, la Ville développe son action en prenant appui sur un patrimoine historique et naturel remarquable, des équipements emblématiques tels le théâtre Boris-Vian ou la médiathèque Victor-Jara ainsi que sur un tissu associatif local dense et actif.

A ce titre, le budget 2023 a conforté les dispositifs en place (dispositif d'éducation culturelle et artistique à l'école, saison culturelle au Théâtre Boris Vian, ...) tout en renouvelant les projets fédérateurs (projet artistique de territoire autour de l'arbre et du végétal) ainsi qu'une programmation culturelle particulièrement riche qui s'est déclinée au travers d'évènements festifs (Estivales, Débords de Loire...) constituant autant de temps forts dans l'année.

Par ailleurs, l'année 2023 a accompagné le projet des études de sécurisation de la Tour à Plomb poursuivant notre engagement dans la préservation du patrimoine historique.

Sur un plan financier, le compte administratif 2023 fait part d'un montant de **1 747 711 euros en** fonctionnement intégrant, de manière relativement stable aux années passées, les différents projets et actions réalisés, dépenses de personnel, charges générales dédiées à la politique culturelle, ainsi que le soutien aux associations culturelles. Les dépenses consacrées en 2023 représentent **6,8 %** des dépenses totales de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses d'action culturelle transversale : 589 437 euros
- Dépenses pour la lecture publique (médiathèque Victor-Jara) : 432 754 euros
- Dépenses spectacle vivant (théâtre Boris-Vian, programmation de spectacles et d'actions culturelles) : 280 232 euros
- Dépenses en faveur du patrimoine culturel : 254 398 euros

2.4. La politique sportive

Parce que le sport représente un puissant vecteur de cohésion, d'épanouissement personnel, de santé et d'inclusion, la Ville attache une importance particulière à son essor sur le territoire. Dotée

de nombreux équipements sportifs (terrains, gymnases, piscine...), la Ville encourage et développe la diversité des pratiques sportives, qu'elles soient encadrées ou libres.

Avec plus de 7 000 sportifs inscrits au sein de la cinquantaine d'association de la commune, la dynamique sportive constitue une richesse indéniable contribuant à l'attractivité et à la vitalité de la Ville. Ainsi, la ville développe une politique sportive fondée sur l'accompagnement des initiatives du milieu associatif sportif, et sur le renforcement de la qualité des 23 équipements sportifs couverts ou de plein air mis à disposition.

L'année 2023 a vu la réalisation de la réfection du sol sportif du gymnase Boullery et la finalisation de la halle de tennis padel Claudette-Fontenay sur le site René Gaudin, qui a été livrée en août. Il s'agit du premier équipement de padel municipal au sein de la métropole nantaise.

Finalement, le compte administratif 2023 fait part d'un montant de **1 309 408 euros** en fonctionnement au titre de la politique sportive, soit **5,1 %** des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Fonctionnement de la piscine municipale : **544 596 euros**
- Fonctionnement des autres installations sportives (terrains et gymnases) : **671 795 euros**
- Subventions aux associations sportives : **93 017 euros**
- Travaux de construction de la halle de tennis et padel Claudette-Fontenay : **2 315 643 euros**
- Recettes services sportifs (régie piscine, mise à disposition des équipements sportifs, notamment auprès des collèges et lycées) : **77 628 euros**

2.5. La politique de soutien aux associations et aux initiatives locales

Le dynamisme de la vie associative joue un rôle essentiel dans la création de liens et la cohésion sociale. La politique publique vie associative et initiatives locales vise à fortifier le tissu associatif et l'engagement bénévole, en harmonie avec le projet municipal. Pour répondre à ces engagements le budget 2023 accompagne fortement les subventions versées aux associations.

La démarche partenariale avec les associations visant à l'actualisation et au renforcement du règlement d'attribution des aides, via la mise en place de Conventions d'Objectifs et de Moyens (CPOM), a été maintenue.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Montant total des subventions 2023 versé aux associations : **911 937 euros**
- Dépenses de fonctionnement liées à la vie associative et aux initiatives locales : **600 296 €**
011 41 903

2.6. La politique d'aménagement du territoire et cadre de vie

Agir sur la qualité de vie au quotidien, dans un environnement préservé et protecteur, est un marqueur du projet de collectivité. Couëron est une ville attractive aux portes de la métropole, qui concilie l'estuaire de la Loire, ses marais, ses terres bocagères avec un développement urbain manifeste porté par des projets d'aménagement majeurs.

L'évolution démographique de la Ville témoigne d'une commune accueillante, et attractive, qui s'appuie sur les richesses naturelles de son territoire, qui font son identité, mais également sur les engagements de la Ville et de la Métropole pour soutenir l'emploi, le développement économique, les mobilités, la construction de logements, l'agriculture péri-urbaine.

2023 s'inscrit en cohérence avec cette transformation urbaine harmonieuse et maîtrisée, alliant préservation et confortement des espaces verts et du patrimoine naturel riche pour préserver la qualité et le cadre de vie des habitants.

Les engagements de la politique de prévention et de tranquillité publique se sont poursuivis dans le cadre de l'animation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et de l'adhésion au Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD). Témoignant du souhait de renforcer la sécurité des usagers, mais également des agents, la Ville s'est dotée de pistolet à impulsion électrique en plus de ses armements initiaux (Tonfa/Bâton de Défense Télescopique et Générateurs Aérosols incapacitants et Lacrymogènes).

Au bénéfice des espaces verts et naturels, l'année 2023 a mis l'accent sur la formalisation du référentiel de gestion différenciée, permettant une approche raisonnée de l'entretien et de la gestion des espaces publics qui sera finalisé en 2024. Les dépenses liées à la sécurisation et à la modernisation des aménagements, des mobiliers urbains, des aires de jeux, ainsi que celles liées à la valorisation et l'embellissement du patrimoine naturel, ont quant à eux été confortés.

Au total, les réalisations budgétaires relatives à l'aménagement du territoire et au cadre de vie représentent un montant de **2 332 974 euros**, soit **9,1 %** des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses pour les espaces verts et naturels : **1 410 637 euros**
- Dépenses et contributions pour l'aménagement urbain et l'action foncière : 672 873 euros
- Dépenses de prévention et de tranquillité publique : 249 464 euros

2.7. Les ressources internes

Pour mettre en œuvre les politiques publiques décrites ci-dessus, la Collectivité mobilise des moyens humains, financiers, mobiliers et immobiliers, ainsi qu'un système d'information qui contribuent à l'optimisation des processus de travail en interne, à la maîtrise de l'information et au développement des services aux usagers. Or, l'environnement juridique et économique actuel,

complexe et incertain, implique une adaptation permanente des ressources et moyens mis en œuvre dans une logique d'exemplarité et de sobriété.

Une gestion saine et sobre des ressources s'est poursuivie en 2023 dans le but de préserver les équilibres financiers, placer l'humain au cœur du projet, garantir la cohérence et la sécurité du système d'information, entretenir et pérenniser le patrimoine mobilier et immobilier en tenant compte des évolutions réglementaires et des enjeux de transition énergétique...

Au-delà des évolutions règlementaires portant sur le budget du personnel présenté ci-dessus, la Ville continue la mise en œuvre de son plan de formation et d'accompagnement managérial.

S'agissant du système d'information, l'année 2023 a permis de déploiement de Teams tout en finalisant la première phase de plan de sécurisation des installations numériques (cybersécurité).

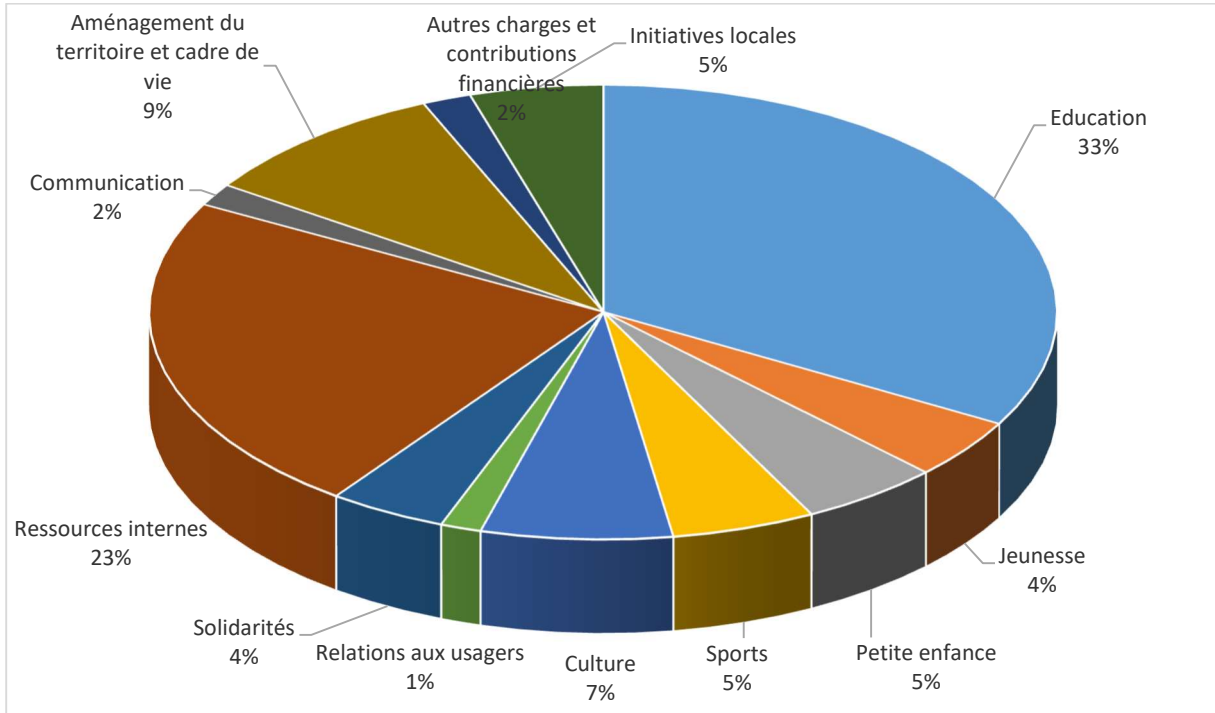
L'année 2023 a accueilli le premier véhicule électrique, qui a vu lancer le plan de renouvellement pluriannuel du parc véhicule de la Collectivité.

Au total, la gestion des ressources internes a mobilisé un montant de **5 865 669 euros** au compte administratif 2023 soit **22,9 %** des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses de fonctionnement liées au système d'information : **839 918 euros**
- Dépenses de fonctionnement liées au patrimoine bâti (entretien, maintenance, fluides, masse salariale) : **1 951 413 euros**
- Dépenses de fonctionnement liées aux moyens généraux (entretien ménager, garage, achats et approvisionnement, courrier/reprographie) : **1 292 916 euros**
- Autres fonctions supports (RH, finances/commande publique, ...) : **1 091 285 euros**

Déclinaison des dépenses de fonctionnement par politiques publiques



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DE
COUERON (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440047500015

POSTE COMPTABLE : SAINT-HERBLAIN

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	33
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	72
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	105
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	106
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	110
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	111
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	114
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	115
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	116
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	117
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
A4 - Etat des provisions	119
A5 - Etalement des provisions	120
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	121
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	122
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	124
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	125
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	126
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	127
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	128
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	129
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	130
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	131
A8 - Etat des charges transférées	132
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	133
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	134
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	143
A10.3 - Opérations liées aux cessions	144
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	145
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	146
A11 - Etat des travaux en régie	147
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	149

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	150
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	151
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	152
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	153
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	154
B1.6 - Etat des engagements reçus	155

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	156
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	159
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	160
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	161
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	162
C1.2 - Actions de formation des élus	165
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	166
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	167
C3.2 - Liste des établissements publics créés	168
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	169
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	170
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	171
C3.6 - Identification des flux croisés	173
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	174
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	175
D2 - Arrêté et signatures	176

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 44047	VILLE DE COUERON BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
----------------------------	----------------------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	22 971
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	68
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
26 629 080	29 148 603	1 264.86	1 223.38

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 106.00	1 459.00
2	Produit des impositions directes/population	657.00	700.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 453.00	1 584.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	227.00	364.00
5	Encours de dette/population	235.00	995.00
6	DGF/population	113.00	200.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	69.93	55.24
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	79.37	98.36
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	15.62	22.98
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	16.15	62.82

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	26 101 900,32	G	29 477 927,76
	Section d'investissement	B	6 388 613,47	H	6 567 330,66

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 945 974,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	2 908 586,14 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	35 399 099,93	= G+H+I+J	39 991 232,60

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 556 218,12	L	73 556,05
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 556 218,12	= K+L	73 556,05

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	26 101 900,32	= G+I+K	33 423 901,94
	Section d'investissement	= B+D+F	10 853 417,73	= H+J+L	6 640 886,71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	36 955 318,05	= G+H+I+J+K+L	40 064 788,65

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 556 218,12	L	73 556,05
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		73 556,05
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		18 835,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		89 718,00		0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	992 215,45	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	455 449,67	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 299 272,00	4 113 668,52	589 263,96	0,00	596 339,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 810 000,00	17 759 877,51	0,00	0,00	50 122,49
014	Atténuations de produits	85 000,00	67 968,00	0,00	0,00	17 032,00
65	Autres charges de gestion courante	2 775 000,00	2 586 927,50	6 533,86	0,00	181 538,64
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		25 969 272,00	24 528 441,53	595 797,82	0,00	845 032,65
66	Charges financières	125 000,00	108 957,44	10 387,41	0,00	5 655,15
67	Charges exceptionnelles	92 000,00	71 151,01	0,00	0,00	20 848,99
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	83 000,00	82 101,50			898,50
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 269 272,00	24 790 651,48	606 185,23	0,00	872 435,29
023	Virement à la section d'investissement (2)	5 479 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	696 000,00	705 063,61			-9 063,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 175 000,00	705 063,61			5 469 936,39
TOTAL		32 444 272,00	25 495 715,09	606 185,23	0,00	6 342 371,68
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	280 000,00	470 609,48	0,00	0,00	-190 609,48
70	Produits services, domaine et ventes div	1 717 000,00	1 408 394,31	391 220,00	0,00	-82 614,31
73	Impôts et taxes	21 048 393,82	21 499 697,48	0,00	0,00	-451 303,66
74	Dotations et participations	5 183 904,00	5 389 261,35	0,00	0,00	-205 357,35
75	Autres produits de gestion courante	209 000,00	235 574,30	0,00	0,00	-26 574,30
Total des recettes de gestion courante		28 438 297,82	29 003 536,92	391 220,00	0,00	-956 459,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	38 428,31	0,00	0,00	-18 428,31
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 458 297,82	29 041 965,23	391 220,00	0,00	-974 887,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	40 000,00	44 742,53			-4 742,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	44 742,53			-4 742,53
TOTAL		28 498 297,82	29 086 707,76	391 220,00	0,00	-979 629,94
Pour information		(3) 3 945 974,18				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	320 951,24	149 802,28	18 835,00	152 313,96
204	Subventions d'équipement versées	96 318,00	6 600,00	89 718,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 863 341,64	2 346 838,14	992 215,45	524 288,05
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 470 475,65	2 709 179,97	455 449,67	305 846,01
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 751 086,53	5 212 420,39	1 556 218,12	982 448,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 365 477,00	1 095 317,09	0,00	270 159,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 367 477,00	1 095 317,09	0,00	272 159,91
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 118 563,53	6 307 737,48	1 556 218,12	1 254 607,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	40 000,00	44 742,53		-4 742,53
041	Opérations patrimoniales (1)	39 850,33	36 133,46		3 716,87
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	79 850,33	80 875,99		-1 025,66
	TOTAL	9 198 413,86	6 388 613,47	1 556 218,12	1 253 582,27
	Pour information	(2) 2 908 586,14			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 042 600,00	976 583,48	73 556,05	-7 539,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 042 600,00	976 583,48	73 556,05	-7 539,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	937 077,00	937 077,44	0,00	-0,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 912 472,67	3 912 472,67	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 849 549,67	4 849 550,11	0,00	-0,44
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 892 149,67	5 826 133,59	73 556,05	-7 539,97
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	5 479 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	696 000,00	705 063,61		-9 063,61
041	Opérations patrimoniales (1)	39 850,33	36 133,46		3 716,87
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 214 850,33	741 197,07		5 473 653,26
	TOTAL	12 107 000,00	6 567 330,66	73 556,05	5 466 113,29

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 702 932,48		4 702 932,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 759 877,51		17 759 877,51
014	Atténuations de produits	67 968,00		67 968,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 593 461,36		2 593 461,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	119 344,85	0,00	119 344,85
67	Charges exceptionnelles	71 151,01	11 342,92	82 493,93
68	Dot. aux amortissements et provisions	82 101,50	693 720,69	775 822,19
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		25 396 836,71	705 063,61	26 101 900,32
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 095 317,09	0,00	1 095 317,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		4 742,92	4 742,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	149 802,28	0,00	149 802,28
204	Subventions d'équipement versées	6 600,00	0,00	6 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 346 838,14	0,00	2 346 838,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 709 179,97	76 133,07	2 785 313,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 307 737,48	80 875,99	6 388 613,47
Pour information				2 908 586,14
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				2 908 586,14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	470 609,48		470 609,48
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 799 614,31		1 799 614,31
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		39 999,61	39 999,61
73	Impôts et taxes	21 499 697,48		21 499 697,48
74	Dotations et participations	5 389 261,35		5 389 261,35
75	Autres produits de gestion courante	235 574,30	0,00	235 574,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	38 428,31	4 742,92	43 171,23
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		29 433 185,23	44 742,53	29 477 927,76
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				3 945 974,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	937 077,44	0,00	937 077,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 472,67		3 912 472,67
13	Subventions d'investissement	976 583,48	0,00	976 583,48
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		6 050,00	6 050,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	5 292,92	5 292,92
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	36 133,46	36 133,46
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		693 720,69	693 720,69
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		5 826 133,59	741 197,07	6 567 330,66
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 299 272,00	4 113 668,52	589 263,96	0,00	596 339,52
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	34 897,00	23 374,94	6 705,75	0,00	4 816,31
60611	Eau et assainissement	120 000,00	119 690,64	0,00	0,00	309,36
60612	Energie - Electricité	723 272,00	407 349,29	111 216,51	0,00	204 706,20
60621	Combustibles	30 000,00	22 881,43	0,00	0,00	7 118,57
60622	Carburants	67 000,00	59 589,61	5 000,00	0,00	2 410,39
60623	Alimentation	90 854,00	65 180,92	250,00	0,00	25 423,08
60624	Produits de traitement	2 000,00	198,00	0,00	0,00	1 802,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 270,00	7 452,02	0,00	0,00	-1 182,02
60631	Fournitures d'entretien	332 550,00	274 800,41	5 951,33	0,00	51 798,26
60632	Fournitures de petit équipement	82 781,00	121 745,41	2 149,65	0,00	-41 114,06
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	3 531,95	0,00	0,00	-31,95
60636	Vêtements de travail	15 000,00	14 814,51	2 182,72	0,00	-1 997,23
6064	Fournitures administratives	27 000,00	28 987,18	0,00	0,00	-1 987,18
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	101 300,00	88 559,95	0,00	0,00	12 740,05
6067	Fournitures scolaires	102 548,00	90 350,13	0,00	0,00	12 197,87
6068	Autres matières et fournitures	117 199,00	108 839,47	3 838,21	0,00	4 521,32
611	Contrats de prestations de services	662 400,00	488 145,52	154 635,91	0,00	19 618,57
6132	Locations immobilières	33 800,00	30 778,63	1 007,83	0,00	2 013,54
6135	Locations mobilières	143 550,00	119 035,62	30 963,04	0,00	-6 448,66
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61521	Entretien terrains	274 300,00	257 810,03	29 327,01	0,00	-12 837,04
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	82 500,00	61 933,91	32 656,97	0,00	-12 090,88
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00	30 693,16	0,00	0,00	4 306,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	28 700,00	30 644,10	2 601,49	0,00	-4 545,59
6156	Maintenance	340 053,00	358 900,21	47 700,90	0,00	-66 548,11
6161	Multirisques	59 000,00	34 864,86	1 351,99	0,00	22 783,15
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	27 662,15	7 248,53	0,00	-22 910,68
617	Etudes et recherches	54 650,00	3 000,00	31 250,00	0,00	20 400,00
6182	Documentation générale et technique	27 350,00	30 660,19	0,00	0,00	-3 310,19
6184	Versements à des organismes de formation	79 000,00	52 830,80	833,00	0,00	25 336,20
6185	Frais de colloques et de séminaires	7 000,00	880,02	0,00	0,00	6 119,98
6188	Autres frais divers	882 839,24	553 663,90	67 750,36	0,00	261 424,98
6226	Honoraires	20 200,00	7 129,67	900,00	0,00	12 170,33
6227	Frais d'actes et de contentieux	27 000,00	8 266,59	0,00	0,00	18 733,41
6228	Divers	66 900,00	43 514,48	2 550,00	0,00	20 835,52
6231	Annonces et insertions	17 500,00	10 982,97	0,00	0,00	6 517,03
6232	Fêtes et cérémonies	17 350,00	2 771,71	10 626,00	0,00	3 952,29
6233	Foires et expositions	3 000,00	4 100,00	0,00	0,00	-1 100,00
6236	Catalogues et imprimés	81 850,00	65 031,19	6 962,95	0,00	9 855,86
6237	Publications	11 550,00	7 780,10	0,00	0,00	3 769,90
6238	Divers	29 200,00	25 773,60	2 525,00	0,00	901,40
6247	Transports collectifs	94 938,76	110 088,68	1 450,00	0,00	-16 599,92
6251	Voyages et déplacements	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6256	Missions	3 400,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
6257	Réceptions	58 235,00	48 309,60	3 642,83	0,00	6 282,57
6261	Frais d'affranchissement	44 000,00	30 123,52	2 504,58	0,00	11 371,90
6262	Frais de télécommunications	28 300,00	24 149,67	2 498,79	0,00	1 651,54
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 403,38	0,00	0,00	-1 403,38
6281	Concours divers (cotisations)	23 635,00	24 417,70	0,00	0,00	-782,70
6283	Frais de nettoyage des locaux	105 000,00	89 401,74	8 241,61	0,00	7 356,65
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	5 567,00	0,00	0,00	-5 567,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	8 481,91	0,00	0,00	-6 481,91
63512	Taxes foncières	50 090,00	47 096,00	2 741,00	0,00	253,00
63513	Autres impôts locaux	24 910,00	29 831,01	0,00	0,00	-4 921,01
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	599,04	0,00	0,00	-599,04
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 810 000,00	17 759 877,51	0,00	0,00	50 122,49
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	35 000,00	9 546,00	0,00	0,00	25 454,00
6218	Autre personnel extérieur	162 000,00	278 416,22	0,00	0,00	-116 416,22
6331	Versement mobilité	196 544,00	196 752,79	0,00	0,00	-208,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	49 490,00	49 397,67	0,00	0,00	92,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	256 744,00	256 475,07	0,00	0,00	268,93
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	29 580,00	29 513,20	0,00	0,00	66,80
64111	Rémunération principale titulaires	7 140 107,00	7 107 326,00	0,00	0,00	32 781,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	237 115,00	213 976,64	0,00	0,00	23 138,36

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64118	Autres indemnités titulaires	1 819 573,00	1 761 242,37	0,00	0,00	58 330,63
64131	Rémunérations non tit.	2 243 351,00	2 403 138,02	0,00	0,00	-159 787,02
64138	Autres indemnités non tit.	472 094,00	701 074,29	0,00	0,00	-228 980,29
6417	Rémunérations des apprentis	59 690,00	64 485,70	0,00	0,00	-4 795,70
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 052 138,00	2 052 251,36	0,00	0,00	-113,36
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 201 950,00	2 136 963,41	0,00	0,00	64 986,59
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	108 477,00	115 973,26	0,00	0,00	-7 496,26
6455	Cotisations pour assurance du personnel	241 000,00	273 954,25	0,00	0,00	-32 954,25
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	21,00	0,00	0,00	0,00	21,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	101 700,00	204,00	0,00	0,00	101 496,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 380,00	105 576,16	0,00	0,00	-101 196,16
6475	Médecine du travail, pharmacie	399 000,00	3 611,10	0,00	0,00	395 388,90
6488	Autres charges	46,00	0,00	0,00	0,00	46,00
014	Atténuations de produits	85 000,00	67 968,00	0,00	0,00	17 032,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 000,00	1 915,00	0,00	0,00	85,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	68 000,00	66 053,00	0,00	0,00	1 947,00
65	Autres charges de gestion courante	2 775 000,00	2 586 927,50	6 533,86	0,00	181 538,64
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	47 094,00	43 094,74	2 658,86	0,00	1 340,40
6518	Autres	28 045,00	16 647,86	1 375,00	0,00	10 022,14
6531	Indemnités	197 361,00	203 960,41	0,00	0,00	-6 599,41
6532	Frais de mission	1 500,00	990,00	0,00	0,00	510,00
6533	Cotisations de retraite	13 000,00	13 979,09	0,00	0,00	-979,09
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	11 425,14	0,00	0,00	-11 425,14
6535	Formation	7 000,00	2 749,00	0,00	0,00	4 251,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	411,86	0,00	0,00	-411,86
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	1 372,70	0,00	0,00	3 627,30
6542	Créances éteintes	0,00	1 767,38	0,00	0,00	-1 767,38
6558	Autres contributions obligatoires	304 770,00	304 529,76	0,00	0,00	240,24
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	1 060,00	1 060,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 100 000,00	1 075 000,00	0,00	0,00	25 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 069 170,00	909 437,01	2 500,00	0,00	157 232,99
658828	Autres secours	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
65888	Autres	0,00	2,55	0,00	0,00	-2,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		25 969 272,00	24 528 441,53	595 797,82	0,00	845 032,65
66	Charges financières (b)	125 000,00	108 957,44	10 387,41	0,00	5 655,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	128 500,00	123 176,04	0,00	0,00	5 323,96
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 500,00	-14 218,60	10 387,41	0,00	331,19
67	Charges exceptionnelles (c)	92 000,00	71 151,01	0,00	0,00	20 848,99
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 185,00	1 333,11	0,00	0,00	-148,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	30 815,00	16 436,90	0,00	0,00	14 378,10
6745	Subv. aux personnes de droit privé	60 000,00	53 381,00	0,00	0,00	6 619,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	83 000,00	82 101,50	0,00	0,00	898,50
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	62 363,00	62 362,50	0,00	0,00	0,50
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 637,00	19 739,00	0,00	0,00	898,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		26 269 272,00	24 790 651,48	606 185,23	0,00	872 435,29
023	Virement à la section d'investissement	5 479 000,00	0,00			5 479 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	696 000,00	705 063,61			-9 063,61
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	5 292,92			-5 292,92
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	6 050,00			-6 050,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	696 000,00	693 720,69			2 279,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 175 000,00	705 063,61			5 469 936,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 175 000,00	705 063,61			5 469 936,39
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 444 272,00	25 495 715,09	606 185,23	0,00	6 342 371,68
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	20 733,82
Montant des ICNE de l'exercice N-1	24 626,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 831,19

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	280 000,00	470 609,48	0,00	0,00	-190 609,48
6419	Remboursements rémunérations personnel	280 000,00	470 609,48	0,00	0,00	-190 609,48
70	Produits services, domaine et ventes div	1 717 000,00	1 408 394,31	391 220,00	0,00	-82 614,31
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	43 590,00	0,00	0,00	-13 590,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 300,00	1 573,20	0,00	0,00	726,80
7062	Redevances services à caractère culturel	17 000,00	16 407,80	0,00	0,00	592,20
70631	Redevances services à caractère sportif	36 000,00	39 445,60	0,00	0,00	-3 445,60
70632	Redevances services à caractère loisir	69 600,00	64 515,93	16 820,00	0,00	-11 735,93
7066	Redevances services à caractère social	135 000,00	118 205,77	24 420,00	0,00	-7 625,77
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 354 400,00	1 049 306,34	349 930,00	0,00	-44 836,34
70688	Autres prestations de services	1 000,00	3 549,00	50,00	0,00	-2 599,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	24 740,00	31 983,82	0,00	0,00	-7 243,82
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	7 000,00	2 030,26	0,00	0,00	4 969,74
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	25 000,00	26 544,60	0,00	0,00	-1 544,60
70878	Remb. frais par d'autres redevables	8 460,00	8 588,83	0,00	0,00	-128,83
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 500,00	2 653,16	0,00	0,00	-1 153,16
73	Impôts et taxes	21 048 393,82	21 499 697,48	0,00	0,00	-451 303,66
73111	Impôts directs locaux	14 875 466,82	15 084 809,00	0,00	0,00	-209 342,18
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	20 616,00	0,00	0,00	-20 616,00
73211	Attribution de compensation	3 321 744,00	3 321 744,60	0,00	0,00	-0,60
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 174 272,00	1 174 292,00	0,00	0,00	-20,00
73221	FNGIR	21 311,00	21 304,00	0,00	0,00	7,00
7336	Droits de place	12 600,00	53 328,87	0,00	0,00	-40 728,87
7343	Taxes sur les pylônes électriques	82 000,00	86 800,00	0,00	0,00	-4 800,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	110 000,00	113 564,12	0,00	0,00	-3 564,12
7351	Taxe consommation finale d'électricité	375 000,00	530 721,85	0,00	0,00	-155 721,85
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	116 000,00	106 007,30	0,00	0,00	9 992,70
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	960 000,00	986 509,74	0,00	0,00	-26 509,74
74	Dotations et participations	5 183 904,00	5 389 261,35	0,00	0,00	-205 357,35
7411	Dotation forfaitaire	2 604 754,00	2 604 754,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	88 323,00	88 323,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	24 772,00	24 772,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	165 000,00	139 181,60	0,00	0,00	25 818,40
7473	Participat° Départements	0,00	1 900,00	0,00	0,00	-1 900,00
74741	Participat° Communes du GFP	46 000,00	64 393,07	0,00	0,00	-18 393,07
74751	Participat° GFP de rattachement	103 950,00	103 695,00	0,00	0,00	255,00
7478	Participat° Autres organismes	934 000,00	1 458 258,49	0,00	0,00	-524 258,49
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	361,00	0,00	0,00	-361,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	863 055,00	869 920,00	0,00	0,00	-6 865,00
7484	Dotation de recensement	3 920,00	4 092,00	0,00	0,00	-172,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	17 500,00	0,00	0,00	-5 370,00
7488	Autres attributions et participations	338 000,00	12 111,19	0,00	0,00	325 888,81
75	Autres produits de gestion courante	209 000,00	235 574,30	0,00	0,00	-26 574,30
752	Revenus des immeubles	209 000,00	226 869,83	0,00	0,00	-17 869,83
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	8 704,47	0,00	0,00	-8 704,47
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		28 438 297,82	29 003 536,92	391 220,00	0,00	-956 459,10
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	38 428,31	0,00	0,00	-18 428,31
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	3 180,00	0,00	0,00	-3 180,00
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	0,00	84,20	0,00	0,00	-84,20
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	45,74	0,00	0,00	4 954,26
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	6 471,48	0,00	0,00	-6 471,48
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 600,00	0,00	0,00	-6 600,00
7788	Produits exceptionnels divers	15 000,00	22 046,89	0,00	0,00	-7 046,89
78	Reprises exceptions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		28 458 297,82	29 041 965,23	391 220,00	0,00	-974 887,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	40 000,00	44 742,53			-4 742,53
722	Immobilisations corporelles	40 000,00	39 999,61			0,39
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	4 742,92			-4 742,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 000,00	44 742,53			-4 742,53
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		28 498 297,82	29 086 707,76	391 220,00	0,00	-979 629,94
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		3 945 974,18				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	320 951,24	149 802,28	18 835,00	152 313,96
2031	Frais d'études	69 000,00	33 247,68	0,00	35 752,32
2051	Concessions, droits similaires	251 951,24	116 554,60	18 835,00	116 561,64
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	96 318,00	6 600,00	89 718,00	0,00
2041642	IC : Bâtiments, installations	89 718,00	0,00	89 718,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	6 600,00	6 600,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 863 341,64	2 346 838,14	992 215,45	524 288,05
2111	Terrains nus	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	67 872,53	7 872,53	0,00	60 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	1 070,76	50 241,51	-51 312,27
21312	Bâtiments scolaires	1 315 202,39	912 304,07	88 683,93	314 214,39
21316	Equipements du cimetière	0,00	14 159,89	0,00	-14 159,89
21318	Autres bâtiments publics	883 340,49	484 448,06	259 619,88	139 272,55
2152	Installations de voirie	26 518,00	22 419,00	49 972,91	-45 873,91
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	107 898,72	45 317,18	38 666,04	23 915,50
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	632 628,71	265 977,79	408 518,88	-41 867,96
2183	Matériel de bureau et informatique	323 919,96	212 423,72	65 460,72	46 035,52
2184	Mobilier	118 906,15	88 785,00	6 487,09	23 634,06
2188	Autres immobilisations corporelles	382 054,69	292 060,14	24 564,49	65 430,06
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	3 470 475,65	2 709 179,97	455 449,67	305 846,01
2313	Constructions	3 467 770,65	2 706 475,37	455 449,67	305 845,61
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 705,00	2 704,60	0,00	0,40
125	Opération d'équipement n° 125 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 751 086,53	5 212 420,39	1 556 218,12	982 448,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 365 477,00	1 095 317,09	0,00	270 159,91
1641	Emprunts en euros	1 319 842,00	1 049 636,58	0,00	270 205,42
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	45,74	0,00	-45,74
168751	Dettes - GFP de rattachement	45 635,00	45 634,77	0,00	0,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 367 477,00	1 095 317,09	0,00	272 159,91
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 118 563,53	6 307 737,48	1 556 218,12	1 254 607,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00	44 742,53		-4 742,53
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	40 000,00	44 742,53		-4 742,53
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	4 742,92		-4 742,92
2313	Constructions	40 000,00	39 999,61		0,39
041	Opérations patrimoniales (7)	39 850,33	36 133,46		3 716,87
2313	Constructions	39 850,33	36 133,46		3 716,87
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		79 850,33	80 875,99		-1 025,66
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 198 413,86	6 388 613,47	1 556 218,12	1 253 582,27
Pour information		2 908 586,14			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 042 600,00	976 583,48	73 556,05	-7 539,53
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	14 822,88	0,00	-14 822,88
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	282 000,00	208 443,95	73 556,05	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	725 600,00	504 816,65	0,00	220 783,35
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	35 000,00	248 500,00	0,00	-213 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 042 600,00	976 583,48	73 556,05	-7 539,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 849 549,67	4 849 550,11	0,00	-0,44
10222	FCTVA	937 077,00	937 077,44	0,00	-0,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 472,67	3 912 472,67	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		4 849 549,67	4 849 550,11	0,00	-0,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 892 149,67	5 826 133,59	73 556,05	-7 539,97
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 479 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	696 000,00	705 063,61		-9 063,61
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	6 050,00		-6 050,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	1 378,98		-1 378,98
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 913,94		-3 913,94
28031	Frais d'études	25 934,40	23 942,40		1 992,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	11 962,00	11 962,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	102 211,66	102 211,66		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	393,00	252,00		141,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 222,00	4 222,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	359,00	359,00		0,00
281571	Matériel roulant	7 750,00	7 750,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 571,81	39 571,81		0,00
28182	Matériel de transport	62 421,77	62 421,77		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	99 621,93	99 621,93		0,00
28184	Mobilier	124 650,47	124 933,27		-282,80
28188	Autres immo. corporelles	216 901,96	216 472,85		429,11
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 175 000,00	705 063,61		5 469 936,39
041	Opérations patrimoniales (5)	39 850,33	36 133,46		3 716,87
237	Avances versées commandes immo. corpo.	39 850,33	0,00		39 850,33
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	36 133,46		-36 133,46
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 214 850,33	741 197,07		5 473 653,26
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 107 000,00	6 567 330,66	73 556,05	5 466 113,29
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 9 148 882,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032 732,24
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	722 192,64
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	16 649,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	6 650,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	37 587,78
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	160 683,34
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	88 969,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	8 116 150,32
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	246 026,72
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00	7 870 123,60

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-9 148 882,56

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	1 098 022	842 317	44 855	1 304 130	38 885	2 697 586	155	153 366	826	127 596	0	6 307 737
- Equipements municipaux (2)		842 317	44 855	1 304 130	38 885	2 690 986	155	153 366	826	127 596	0	5 205 820
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	6 600	0	0	0	0	0	6 600
- Opérations financières	1 098 022											1 098 022
Dépenses d'ordre	4 743											80 876
Solde d'exécution reporté de N-1	2 908 586											2 908 586
Total dépenses	4 011 351	882 317	44 855	1 304 130	38 885	2 733 720	155	153 366	826	127 596	0	9 297 200
Total recettes	6 056 600	213 500	0	218 267	25 000	31 675	15 000	7 289	0	0	0	6 567 331
Solde d'investissement	2 045 249	-668 817	-44 855	-1 085 863	-13 885	-2 702 045	14 845	-146 077	-826	-127 596	0	-2 729 869
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	89 718	843 504	61 005	366 164	7 565	123 351	2 469	4 420	0	58 023	0	1 556 218
Total RAR recettes	0	0	0	73 556	0	0	0	0	0	0	0	73 556
SOLDE RAR investissement	-89 718	-843 504	-61 005	-292 608	-7 565	-123 351	-2 469	-4 420	0	-58 023	0	-1 482 662

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	984 817	7 876 678	247 492	8 112 026	1 877 965	2 757 838	1 144 114	1 221 848	20 697	1 853 439	4 987	26 101 900
Total recettes	28 992 241	696 579	2 342	1 744 737	21 019	642 252	0	1 115 190	140 965	15 200	53 378	33 423 902
Solde de fonctionnement	28 007 424	-7 180 098	-245 149	-6 367 289	-1 856 947	-2 115 586	-1 144 114	-106 658	120 268	-1 838 239	48 391	7 322 002
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	-------------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		4 101 069	1 725 820	105 860	1 670 294	46 450	2 857 071	2 624	157 786	826	185 619	0	10 853 418
Dépenses réelles		1 187 740	1 685 821	105 860	1 670 294	46 450	2 820 937	2 624	157 786	826	185 619	0	7 863 956
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 095 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 095 317
1641	Emprunts en euros	1 049 637	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 049 637
165	Dépôts et cautionnements reçus	46	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46
168751	Dettes - GFP de rattachement	45 635	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 635
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	149 891	0	12 443	0	6 304	0	0	0	0	0	168 637
2031	Frais d'études	0	18 864	0	8 080	0	6 304	0	0	0	0	0	33 248
2051	Concessions, droits similaires	0	131 026	0	4 363	0	0	0	0	0	0	0	135 390
204	Subventions d'équipement versées	89 718	0	0	0	0	6 600	0	0	0	0	0	96 318
2041642	IC : Bâtiments, installations	89 718	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 718
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	6 600	0	0	0	0	0	6 600
21	Immobilisations corporelles	0	1 355 255	105 860	1 246 410	46 450	356 077	0	42 556	826	185 619	0	3 339 054
2128	Autres agencements et aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 873	0	7 873
21311	Hôtel de ville	0	51 312	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 312
21312	Bâtiments scolaires	0	0	0	1 000 988	0	0	0	0	0	0	0	1 000 988
21316	Equipements du cimetière	0	14 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 160
21318	Autres bâtiments publics	0	249 333	84 177	4 296	33 260	317 280	0	25 957	0	29 765	0	744 068
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 392	0	72 392
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	63 518	0	0	0	0	0	0	0	20 466	0	83 983
2182	Matériel de transport	0	632 244	0	0	0	0	0	0	0	42 253	0	674 497
2183	Matériel de bureau et informatique	0	242 541	0	35 343	0	0	0	0	0	0	0	277 884
2184	Mobilier	0	10 942	0	63 325	2 770	4 966	0	12 442	826	0	0	95 272
2188	Autres immobilisations corporelles	0	91 205	21 683	142 458	10 420	33 831	0	4 157	0	12 871	0	316 625
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	2 705	180 675	0	411 441	0	2 451 957	2 624	115 229	0	0	0	3 164 630

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2313	Constructions	0	180 675	0	411 441	0	2 451 957	2 624	115 229	0	0	0	3 161 925
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 705	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 705
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	4 743	40 000	0	0	0	36 133	0	0	0	0	0	80 876
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	4 743	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 743
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	4 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 743
2313	<i>Constructions</i>	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	36 133	0	0	0	0	0	36 133
2313	<i>Constructions</i>	0	0	0	0	0	36 133	0	0	0	0	0	36 133
001	Solde d'exécution reporté de N-1	2 908 586	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 908 586

RECETTES													
Total recettes d'investissement		6 056 600	213 500	0	291 823	25 000	31 675	15 000	7 289	0	0	0	6 640 887
Recettes réelles		5 351 536	213 500	0	291 823	25 000	0	15 000	2 831	0	0	0	5 899 690
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 849 550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 849 550
10222	FCTVA	937 077	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	937 077
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 473	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 912 473
13	Subventions d'investissement	501 986	213 500	0	291 823	25 000	0	15 000	2 831	0	0	0	1 050 140
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	14 823	0	0	0	0	0	0	0	14 823
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	242 000	25 000	0	15 000	0	0	0	0	282 000
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	501 986	0	0	0	0	0	0	2 831	0	0	0	504 817
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0	213 500	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	248 500
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		705 064	0	0	0	0	31 675	0	4 458	0	0	0	741 197
040	Opérat° ordre transfert entre sections	705 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705 064
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	6 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 050
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 379	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 379
2188	Autres immobilisations corporelles	3 914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 914
28031	Frais d'études	23 942	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 942
28041642	IC : Bâtiments, installations	11 962	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 962
28051	Concessions et droits similaires	102 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 212
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	252	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	252
28128	Autres aménagements de terrains	4 222	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 222
281318	Autres bâtiments publics	359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359
281571	Matériel roulant	7 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 750
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 572	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 572
28182	Matériel de transport	62 422	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 422
28183	Matériel de bureau et informatique	99 622	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 622
28184	Mobilier	124 933	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 933
28188	Autres immo. corporelles	216 473	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 473
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	31 675	0	4 458	0	0	0	36 133
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	0	0	0	0	31 675	0	4 458	0	0	0	36 133
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		984 817	7 876 678	247 492	8 112 026	1 877 965	2 757 838	1 144 114	1 221 848	20 697	1 853 439	4 987	26 101 900
Dépenses réelles		279 753	7 876 678	247 492	8 112 026	1 877 965	2 757 838	1 144 114	1 221 848	20 697	1 853 439	4 987	25 396 837
011	Charges à caractère général	2 720	1 731 927	22 470	1 461 874	437 090	579 070	23 914	91 664	20 697	328 721	2 787	4 702 932
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	0	0	30 081	0	0	0	0	0	0	30 081
60611	Eau et assainissement	0	15 755	0	24 903	1 103	72 886	841	2 159	733	1 310	0	119 691
60612	Energie - Electricité	0	140 673	0	161 639	30 352	150 847	15 434	11 115	4 301	4 205	0	518 566

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60621	Combustibles	0	10 015	0	12 258	0	0	81	0	527	0	0	22 881
60622	Carburants	0	62 292	0	0	0	0	2 298	0	0	0	0	64 590
60623	Alimentation	0	8 599	0	49 652	1 164	3 221	0	2 795	0	0	0	65 431
60624	Produits de traitement	0	0	0	0	0	198	0	0	0	0	0	198
60628	Autres fournitures non stockées	0	3 826	0	2 446	0	199	0	980	0	0	0	7 452
60631	Fournitures d'entretien	0	169 706	0	46 247	2 564	9 596	0	0	0	52 639	0	280 752
60632	Fournitures de petit équipement	0	55 788	1 662	11 629	5 227	18 794	0	5 663	0	25 132	0	123 895
60633	Fournitures de voirie	0	1 240	0	0	0	0	0	0	0	2 292	0	3 532
60636	Vêtements de travail	0	16 997	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 997
6064	Fournitures administratives	0	28 710	0	0	37	240	0	0	0	0	0	28 987
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	87 962	0	0	598	0	0	0	88 560
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	90 350	0	0	0	0	0	0	0	90 350
6068	Autres matières et fournitures	0	56 740	0	39 250	6 032	2 918	0	7 738	0	0	0	112 678
611	Contrats de prestations de services	0	26 831	0	567 771	0	0	0	48 180	0	0	0	642 781
6132	Locations immobilières	0	25 235	0	0	0	6 551	0	0	0	0	0	31 786
6135	Locations mobilières	0	44 556	300	88 138	4 571	2 629	0	0	0	9 806	0	149 999
61521	Entretien terrains	0	780	0	5 813	0	124 418	0	0	0	156 126	0	287 137
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	23 622	5 124	22 005	3 875	33 831	3 915	1 222	997	0	0	94 591
61551	Entretien matériel roulant	0	11 246	300	0	0	800	0	0	0	18 347	0	30 693
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	8 357	0	19 864	0	2 932	0	0	0	2 093	0	33 246
6156	Maintenance	0	227 922	7 708	65 087	4 962	96 098	494	3 876	179	275	0	406 601
6161	Multirisques	0	36 217	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 217
6168	Autres primes d'assurance	0	34 911	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 911
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	31 250	0	34 250
6182	Documentation générale et technique	0	10 474	0	309	19 434	275	0	168	0	0	0	30 660
6184	Versements à des organismes de formation	0	53 664	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 664
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	880
6188	Autres frais divers	0	289 790	6 698	129 234	158 851	23 035	0	3 870	0	9 936	0	621 414
6226	Honoraires	0	8 561	0	0	0	0	0	0	0	-531	0	8 030
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	4 439	678	3 150	0	0	0	0	0	0	0	8 267
6228	Divers	0	46 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 064
6231	Annonces et insertions	0	10 983	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 983
6232	Fêtes et cérémonies	0	13 398	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 398
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	4 100	0	0	0	0	0	0	4 100
6236	Catalogues et imprimés	0	69 602	0	134	2 258	0	0	0	0	0	0	71 994
6237	Publications	0	7 780	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 780
6238	Divers	0	27 460	0	0	0	839	0	0	0	0	0	28 299
6247	Transports collectifs	0	298	0	95 236	2 145	13 301	0	560	0	0	0	111 539

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6257	Réceptions	0	24 399	0	0	27 554	0	0	0	0	0	0	51 952
6261	Frais d'affranchissement	0	32 628	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 628
6262	Frais de télécommunications	0	26 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 648
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	1 249	46	109	0	0	0	0	0	1 403
6281	Concours divers (cotisations)	0	18 568	0	460	5 390	0	0	0	0	0	0	24 418
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	44 010	0	10 979	36 383	1 791	186	553	3 741	0	0	97 643
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	5 567	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 567
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	8 482	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 482
63512	Taxes foncières	2 720	11 296	0	0	0	8 287	666	1 574	8 236	15 840	1 216	49 837
63513	Autres impôts locaux	0	6 317	0	14 073	0	5 275	0	612	1 982	0	1 571	29 831
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	599	0	0	0	0	0	0	0	0	0	599
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	5 484 774	223 962	6 618 551	1 215 465	1 571 260	0	1 121 297	0	1 524 568	0	17 759 878
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0	9 546	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 546
6218	Autre personnel extérieur	0	278 416	0	0	0	0	0	0	0	0	0	278 416
6331	Versement mobilité	0	53 417	2 383	79 582	14 141	18 452	0	12 323	0	16 456	0	196 753
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	13 549	596	19 895	3 535	4 613	0	3 081	0	4 130	0	49 398
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	69 711	3 109	103 854	18 361	24 079	0	15 887	0	21 474	0	256 475
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	8 013	357	11 937	2 121	2 768	0	1 848	0	2 468	0	29 513
64111	Rémunération principale titulaires	0	1 937 095	92 229	2 515 317	496 376	716 543	0	557 179	0	792 588	0	7 107 326
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	53 036	7 953	70 290	20 840	21 324	0	10 307	0	30 227	0	213 977
64118	Autres indemnités titulaires	0	492 238	28 912	636 386	107 522	184 666	0	117 825	0	193 693	0	1 761 242
64131	Rémunérations non tit.	0	724 128	24 802	1 158 975	191 710	150 390	0	89 290	0	63 842	0	2 403 138
64138	Autres indemnités non tit.	0	221 956	10 635	343 120	46 755	49 428	0	14 957	0	14 223	0	701 074
6417	Rémunérations des apprentis	0	30 372	0	22 757	0	0	0	11 357	0	0	0	64 486
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	553 177	23 037	904 596	137 778	188 253	0	111 155	0	134 255	0	2 052 251
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	622 238	28 559	694 928	167 727	203 035	0	171 996	0	248 480	0	2 136 963
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	34 537	1 390	56 913	8 599	7 708	0	4 094	0	2 732	0	115 973
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	273 954	0	0	0	0	0	0	0	0	0	273 954
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	204	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	105 576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 576
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	3 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 611
014	Atténuations de produits	67 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 968
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 915	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 915

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	66 053	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 053
65	Autres charges de gestion courante	3 140	653 929	1 060	31 565	219 091	566 376	1 118 300	0	0	0	0	2 593 461
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0	45 754	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 754
6518	Autres	0	122	0	0	16 791	1 110	0	0	0	0	0	18 023
6531	Indemnités	0	203 960	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203 960
6532	Frais de mission	0	990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	990
6533	Cotisations de retraite	0	13 979	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 979
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	11 425	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 425
6535	Formation	0	2 749	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 749
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	412	0	0	0	0	0	0	0	0	0	412
6541	Créances admises en non-valeur	1 373	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 373
6542	Créances éteintes	1 767	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 767
6558	Autres contributions obligatoires	0	274 765	0	29 765	0	0	0	0	0	0	0	304 530
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0	0	1 060	0	0	0	0	0	0	0	0	1 060
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	1 075 000	0	0	0	0	1 075 000
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	99 771	0	1 800	202 300	564 766	43 300	0	0	0	0	911 937
658828	Autres secours	0	0	0	0	0	500	0	0	0	0	0	500
65888	Autres	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	119 345	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	119 345
66111	Intérêts réglés à l'échéance	123 176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123 176
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 831	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3 831
67	Charges exceptionnelles	4 479	6 048	0	36	6 320	41 131	1 900	8 887	0	150	2 200	71 151
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	1 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 333
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 479	665	0	36	20	0	0	8 887	0	150	2 200	16 437
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	4 050	0	0	6 300	41 131	1 900	0	0	0	0	53 381
68	Dot. aux amortissements et provisions	82 102	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 102
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	62 363	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 363
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	19 739	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 739
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>705 064</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>705 064</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	705 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705 064

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	5 293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 293
6761	Différences sur réalisations (positives)	6 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 050
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	693 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	693 721
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		28 992 241	696 579	2 342	1 744 737	21 019	642 252	0	1 115 190	140 965	15 200	53 378	33 423 902
Recettes réelles		25 041 523	656 580	2 342	1 744 737	21 019	642 252	0	1 115 190	140 965	15 200	53 378	29 433 185
013	Atténuations de charges	0	469 506	0	1 104	0	0	0	0	0	0	0	470 609
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	469 506	0	1 104	0	0	0	0	0	0	0	470 609
70	Produits des services, du domaine, vente	3 603	72 447	1 755	1 019 123	14 424	158 964	0	522 739	6 559	0	0	1 799 614
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	43 590	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 590
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 573	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 573
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	11 682	4 726	0	0	0	0	0	16 408
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	39 446	0	0	0	0	0	39 446
70632	Redevances services à caractère loisir	0	0	0	0	0	81 336	0	0	0	0	0	81 336
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	142 626	0	0	0	142 626
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	1 019 123	0	0	0	380 113	0	0	0	1 399 236
70688	Autres prestations de services	0	3 599	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 599
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	25 072	0	0	0	6 912	0	0	0	0	0	31 984
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	2 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 030
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0	0	0	0	0	26 545	0	0	0	0	0	26 545
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	65	1 755	0	210	0	0	0	6 559	0	0	8 589
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	121	0	0	2 532	0	0	0	0	0	0	2 653

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
73	Impôts et taxes	21 446 423	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 274	21 499 697
73111	Impôts directs locaux	15 084 809	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 084 809
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	20 616	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 616
73211	Attribution de compensation	3 321 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 321 745
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 174 292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 174 292
73221	FNGIR	21 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 304
7336	Droits de place	54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 274	53 329
7343	Taxes sur les pylônes électriques	86 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 800
7344	Taxes sur les déchets stockés	113 564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 564
7351	Taxe consommation finale d'électricité	530 722	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	530 722
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	106 007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 007
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	986 510	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	986 510
74	Dotations et participations	3 588 130	72 540	587	724 306	6 595	404 652	0	592 451	0	0	0	5 389 261
7411	Dotation forfaitaire	2 604 754	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 604 754
74127	Dotation nationale de péréquation	88 323	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 323
744	FCTVA	24 772	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 772
74718	Autres participations Etat	0	50 948	0	88 234	0	0	0	0	0	0	0	139 182
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	1 900	0	0	0	0	0	0	1 900
74741	Participat° Communes du GFP	0	0	0	19 303	0	45 091	0	0	0	0	0	64 393
74751	Participat° GFP de rattachement	0	0	0	0	4 695	99 000	0	0	0	0	0	103 695
7478	Participat° Autres organismes	0	0	587	604 659	0	260 561	0	592 451	0	0	0	1 458 258
74832	Attribution du fonds départemental TP	361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	361
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	869 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	869 920
7484	Dotation de recensement	0	4 092	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 092
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	17 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 500
7488	Autres attributions et participations	0	0	0	12 111	0	0	0	0	0	0	0	12 111
75	Autres produits de gestion courante	0	20 059	0	0	0	72 407	0	0	134 406	8 600	103	235 574
752	Revenus des immeubles	0	20 058	0	0	0	72 407	0	0	134 406	0	0	226 870
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	8 600	103	8 704
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	3 367	22 028	0	204	0	6 230	0	0	0	6 600	0	38 428
7711	Dédits et pénalités perçus	0	3 180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 180

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
7714	Recouvrements créances admises en non valeur	0	84	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	46	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	38	0	204	0	6 229	0	0	0	0	0	6 471
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 600	0	6 600
7788	Produits exceptionnels divers	3 367	18 680	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 047
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		4 743	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 743
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 743	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 743
722	Immobilisations corporelles	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	4 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 743
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 945 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 945 974

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		984 816,87	7 874 677,56	0,00	2 000,00	8 861 494,43
Réalizations		984 816,87	7 874 677,56	0,00	2 000,00	8 861 494,43
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 720,00	1 731 926,52	0,00	0,00	1 734 646,52
60611	Eau et assainissement	0,00	15 755,41	0,00	0,00	15 755,41
60612	Energie - Electricité	0,00	140 672,87	0,00	0,00	140 672,87
60621	Combustibles	0,00	10 015,29	0,00	0,00	10 015,29
60622	Carburants	0,00	62 291,80	0,00	0,00	62 291,80
60623	Alimentation	0,00	8 599,38	0,00	0,00	8 599,38
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	3 826,35	0,00	0,00	3 826,35
60631	Fournitures d'entretien	0,00	169 706,46	0,00	0,00	169 706,46
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	55 787,87	0,00	0,00	55 787,87
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 240,32	0,00	0,00	1 240,32
60636	Vêtements de travail	0,00	16 997,23	0,00	0,00	16 997,23
6064	Fournitures administratives	0,00	28 709,88	0,00	0,00	28 709,88
6068	Autres matières et fournitures	0,00	56 740,05	0,00	0,00	56 740,05
611	Contrats de prestations de services	0,00	26 830,72	0,00	0,00	26 830,72
6132	Locations immobilières	0,00	25 235,40	0,00	0,00	25 235,40
6135	Locations mobilières	0,00	44 556,22	0,00	0,00	44 556,22
61521	Entretien terrains	0,00	780,00	0,00	0,00	780,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	23 622,37	0,00	0,00	23 622,37
61551	Entretien matériel roulant	0,00	11 245,94	0,00	0,00	11 245,94
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	8 356,76	0,00	0,00	8 356,76
6156	Maintenance	0,00	227 921,62	0,00	0,00	227 921,62
6161	Multirisques	0,00	36 216,85	0,00	0,00	36 216,85
6168	Autres primes d'assurance	0,00	34 910,68	0,00	0,00	34 910,68
6182	Documentation générale et technique	0,00	10 474,39	0,00	0,00	10 474,39
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	53 663,80	0,00	0,00	53 663,80
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	880,02	0,00	0,00	880,02
6188	Autres frais divers	0,00	289 790,42	0,00	0,00	289 790,42
6226	Honoraires	0,00	8 560,74	0,00	0,00	8 560,74
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	4 438,80	0,00	0,00	4 438,80
6228	Divers	0,00	46 064,48	0,00	0,00	46 064,48
6231	Annonces et insertions	0,00	10 982,97	0,00	0,00	10 982,97
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	13 397,71	0,00	0,00	13 397,71
6236	Catalogues et imprimés	0,00	69 601,93	0,00	0,00	69 601,93
6237	Publications	0,00	7 780,10	0,00	0,00	7 780,10
6238	Divers	0,00	27 459,50	0,00	0,00	27 459,50
6247	Transports collectifs	0,00	297,60	0,00	0,00	297,60

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6257	Réceptions	0,00	24 398,51	0,00	0,00	24 398,51
6261	Frais d'affranchissement	0,00	32 628,10	0,00	0,00	32 628,10
6262	Frais de télécommunications	0,00	26 648,46	0,00	0,00	26 648,46
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	18 567,70	0,00	0,00	18 567,70
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	44 010,13	0,00	0,00	44 010,13
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	5 567,00	0,00	0,00	5 567,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	8 481,91	0,00	0,00	8 481,91
63512	Taxes foncières	2 720,00	11 296,28	0,00	0,00	14 016,28
63513	Autres impôts locaux	0,00	6 317,46	0,00	0,00	6 317,46
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	599,04	0,00	0,00	599,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	5 484 774,12	0,00	0,00	5 484 774,12
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0,00	9 546,00	0,00	0,00	9 546,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	278 416,22	0,00	0,00	278 416,22
6331	Versement mobilité	0,00	53 416,91	0,00	0,00	53 416,91
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	13 548,74	0,00	0,00	13 548,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	69 710,54	0,00	0,00	69 710,54
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	8 012,61	0,00	0,00	8 012,61
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	1 937 095,42	0,00	0,00	1 937 095,42
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	53 036,16	0,00	0,00	53 036,16
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	492 237,59	0,00	0,00	492 237,59
64131	Rémunérations non tit.	0,00	724 127,94	0,00	0,00	724 127,94
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	221 956,31	0,00	0,00	221 956,31
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	30 371,71	0,00	0,00	30 371,71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	553 177,29	0,00	0,00	553 177,29
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	622 238,14	0,00	0,00	622 238,14
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	34 537,03	0,00	0,00	34 537,03
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	273 954,25	0,00	0,00	273 954,25
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	204,00	0,00	0,00	204,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	105 576,16	0,00	0,00	105 576,16
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 611,10	0,00	0,00	3 611,10
014	Atténuations de produits	67 968,00	0,00	0,00	0,00	67 968,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 915,00	0,00	0,00	0,00	1 915,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	66 053,00	0,00	0,00	0,00	66 053,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	705 063,61	0,00	0,00	0,00	705 063,61
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	5 292,92	0,00	0,00	0,00	5 292,92
6761	Différences sur réalisations (positives)	6 050,00	0,00	0,00	0,00	6 050,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	693 720,69	0,00	0,00	0,00	693 720,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 140,08	653 929,27	0,00	0,00	657 069,35
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	45 753,60	0,00	0,00	45 753,60
6518	Autres	0,00	121,66	0,00	0,00	121,66
6531	Indemnités	0,00	203 960,41	0,00	0,00	203 960,41
6532	Frais de mission	0,00	990,00	0,00	0,00	990,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	13 979,09	0,00	0,00	13 979,09
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	11 425,14	0,00	0,00	11 425,14
6535	Formation	0,00	2 749,00	0,00	0,00	2 749,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	411,86	0,00	0,00	411,86
6541	Créances admises en non-valeur	1 372,70	0,00	0,00	0,00	1 372,70

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6542	Créances éteintes	1 767,38	0,00	0,00	0,00	1 767,38
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	274 764,96	0,00	0,00	274 764,96
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	99 771,00	0,00	0,00	99 771,00
65888	Autres	0,00	2,55	0,00	0,00	2,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	119 344,85	0,00	0,00	0,00	119 344,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	123 176,04	0,00	0,00	0,00	123 176,04
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 831,19	0,00	0,00	0,00	-3 831,19
67	Charges exceptionnelles	4 478,83	4 047,65	0,00	2 000,00	10 526,48
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 333,11	0,00	0,00	1 333,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 478,83	664,54	0,00	0,00	5 143,37
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	2 050,00	0,00	2 000,00	4 050,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	82 101,50	0,00	0,00	0,00	82 101,50
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	62 362,50	0,00	0,00	0,00	62 362,50
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	19 739,00	0,00	0,00	0,00	19 739,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		28 992 240,57	696 579,35	0,00	0,00	29 688 819,92
Réalisations		28 992 240,57	696 579,35	0,00	0,00	29 688 819,92
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 945 974,18	0,00	0,00	0,00	3 945 974,18
013	Atténuations de charges	0,00	469 505,73	0,00	0,00	469 505,73
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	469 505,73	0,00	0,00	469 505,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 742,92	39 999,61	0,00	0,00	44 742,53
722	Immobilisations corporelles	0,00	39 999,61	0,00	0,00	39 999,61
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	4 742,92	0,00	0,00	0,00	4 742,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	3 603,46	72 447,48	0,00	0,00	76 050,94
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	43 590,00	0,00	0,00	43 590,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 573,20	0,00	0,00	0,00	1 573,20
70688	Autres prestations de services	0,00	3 599,00	0,00	0,00	3 599,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	25 072,32	0,00	0,00	25 072,32
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	2 030,26	0,00	0,00	0,00	2 030,26
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	65,00	0,00	0,00	65,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	121,16	0,00	0,00	121,16
73	Impôts et taxes	21 446 423,01	0,00	0,00	0,00	21 446 423,01
73111	Impôts directs locaux	15 084 809,00	0,00	0,00	0,00	15 084 809,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	20 616,00	0,00	0,00	0,00	20 616,00
73211	Attribution de compensation	3 321 744,60	0,00	0,00	0,00	3 321 744,60
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 174 292,00	0,00	0,00	0,00	1 174 292,00
73221	FNGIR	21 304,00	0,00	0,00	0,00	21 304,00
7336	Droits de place	54,40	0,00	0,00	0,00	54,40
7343	Taxes sur les pylônes électriques	86 800,00	0,00	0,00	0,00	86 800,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	113 564,12	0,00	0,00	0,00	113 564,12
7351	Taxe consommation finale d'électricité	530 721,85	0,00	0,00	0,00	530 721,85
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	106 007,30	0,00	0,00	0,00	106 007,30
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	986 509,74	0,00	0,00	0,00	986 509,74
74	Dotations et participations	3 588 130,00	72 540,00	0,00	0,00	3 660 670,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
7411	Dotation forfaitaire	2 604 754,00	0,00	0,00	0,00	2 604 754,00
74127	Dotation nationale de péréquation	88 323,00	0,00	0,00	0,00	88 323,00
744	FCTVA	24 772,00	0,00	0,00	0,00	24 772,00
74718	Autres participations Etat	0,00	50 948,00	0,00	0,00	50 948,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	361,00	0,00	0,00	0,00	361,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	869 920,00	0,00	0,00	0,00	869 920,00
7484	Dotation de recensement	0,00	4 092,00	0,00	0,00	4 092,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	17 500,00	0,00	0,00	17 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	20 058,88	0,00	0,00	20 058,88
752	Revenus des immeubles	0,00	20 057,50	0,00	0,00	20 057,50
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,38	0,00	0,00	1,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 367,00	22 027,65	0,00	0,00	25 394,65
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	3 180,00	0,00	0,00	3 180,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	84,20	0,00	0,00	84,20
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	45,74	0,00	0,00	45,74
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	38,02	0,00	0,00	38,02
7788	Produits exceptionnels divers	3 367,00	18 679,69	0,00	0,00	22 046,69
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		28 007 423,70	-7 178 098,21	0,00	-2 000,00	20 827 325,49

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		6 981 182,90	249 254,12	0,00	348 366,69	73 122,52	212 980,42	9 770,91	0,00	0,00
Réalizations		6 981 182,90	249 254,12	0,00	348 366,69	73 122,52	212 980,42	9 770,91	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 414 203,24	17 277,80	0,00	154 267,70	25 247,45	111 159,42	9 770,91	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	10 540,10	0,00	0,00	0,00	0,00	4 431,88	783,43	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	80 473,91	0,00	0,00	0,00	0,00	59 187,04	1 011,92	0,00	0,00
60621	Combustibles	10 015,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	62 291,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	7 223,14	876,24	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 826,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	160 849,91	0,00	0,00	0,00	0,00	4 973,66	3 882,89	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	54 266,98	0,00	0,00	0,00	168,54	0,00	1 352,35	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240,32	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	16 997,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	28 709,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	49 254,44	0,00	0,00	6 251,40	1 234,21	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
611	Contrats de prestations de services	4 616,22	0,00	0,00	0,00	22 214,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	25 235,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	41 068,30	3 487,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 363,14	0,00	0,00	0,00	0,00	3 259,23	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	11 245,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 966,59	0,00	0,00	0,00	0,00	390,17	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	221 820,09	0,00	0,00	2 400,00	0,00	3 701,53	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	36 216,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	34 910,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 474,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	53 663,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	880,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	283 770,90	549,09	0,00	3 550,43	0,00	420,00	1 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 560,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 438,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	8 502,00	158,40	0,00	37 404,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 982,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	361,32	2 410,39	0,00	10 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 208,60	0,00	0,00	64 393,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	7 780,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 157,14	440,00	0,00	21 862,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	297,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	20 719,09	2 549,22	0,00	0,00	1 130,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	32 628,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	26 648,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 641,18	5 926,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 214,22	0,00	0,00	0,00	0,00	34 795,91	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	5 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 481,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	11 296,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	6 317,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	599,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 241 711,90	1 088,16	0,00	194 098,99	47 875,07	0,00	0,00	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	9 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6218	Autre personnel extérieur	278 416,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	50 358,27	0,00	0,00	2 422,89	635,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 589,35	194,82	0,00	605,63	158,94	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	65 718,98	0,00	0,00	3 161,89	829,67	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 553,80	0,00	0,00	363,42	95,39	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 887 268,96	0,00	0,00	46 832,58	2 993,88	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	51 634,85	0,00	0,00	1 370,10	31,21	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	478 934,77	0,00	0,00	12 702,00	600,82	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	643 679,22	0,00	0,00	56 873,19	23 575,53	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	200 116,10	0,00	0,00	15 185,54	6 654,67	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	23 043,95	0,00	0,00	7 327,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	510 774,15	893,34	0,00	32 464,52	9 045,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	608 378,23	0,00	0,00	11 767,96	2 091,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 557,54	0,00	0,00	2 817,51	1 161,98	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	273 954,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	204,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	105 576,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 611,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	323 270,11	230 888,16	0,00	0,00	0,00	99 771,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	45 753,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	121,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6531	Indemnités	0,00	203 960,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	13 979,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	11 425,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	2 749,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	411,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	274 764,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 771,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	2,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 997,65	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 333,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	664,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		645 073,35	644,00	4 092,00	3 180,00	0,00	0,00	43 590,00	0,00	0,00
Réalisations		645 073,35	644,00	4 092,00	3 180,00	0,00	0,00	43 590,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	469 505,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	469 505,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	39 999,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
722	Immobilisations corporelles	39 999,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	28 213,48	644,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 590,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 590,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 955,00	644,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	25 072,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	65,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	121,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	68 448,00	0,00	4 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	50 948,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotat° de recensement	0,00	0,00	4 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 058,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	20 057,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 847,65	0,00	0,00	3 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	3 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvt créances admises en non valeur	84,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	45,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	38,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	18 679,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-6 336 109,55	-248 610,12	4 092,00	-345 186,69	-73 122,52	-212 980,42	33 819,09	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		247 491,70	0,00	247 491,70
Réalisations		247 491,70	0,00	247 491,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	22 469,62	0,00	22 469,62
60632	Fournitures de petit équipement	1 662,29	0,00	1 662,29
6135	Locations mobilières	300,00	0,00	300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 123,78	0,00	5 123,78
61551	Entretien matériel roulant	300,00	0,00	300,00
6156	Maintenance	7 707,60	0,00	7 707,60
6188	Autres frais divers	6 698,16	0,00	6 698,16
6227	Frais d'actes et de contentieux	677,79	0,00	677,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	223 962,08	0,00	223 962,08
6331	Versement mobilité	2 382,52	0,00	2 382,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	595,65	0,00	595,65
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 109,39	0,00	3 109,39
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	357,40	0,00	357,40
64111	Rémunération principale titulaires	92 229,01	0,00	92 229,01
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 952,66	0,00	7 952,66
64118	Autres indemnités titulaires	28 912,04	0,00	28 912,04
64131	Rémunérations non tit.	24 802,22	0,00	24 802,22
64138	Autres indemnités non tit.	10 634,72	0,00	10 634,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 037,13	0,00	23 037,13
6453	Cotisations aux caisses de retraites	28 559,33	0,00	28 559,33
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 390,01	0,00	1 390,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 060,00	0,00	1 060,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	1 060,00	0,00	1 060,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 342,32	0,00	2 342,32
Réalisations		2 342,32	0,00	2 342,32
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 755,00	0,00	1 755,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 755,00	0,00	1 755,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	587,32	0,00	587,32
7478	Participat° Autres organismes	587,32	0,00	587,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-245 149,38	0,00	-245 149,38

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		90 878,24	5 632,10	150 981,36	0,00	0,00
Réalisations		90 878,24	5 632,10	150 981,36	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	5 632,10	16 837,52	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	508,32	1 153,97	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 123,78	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	7 707,60	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	6 698,16	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	677,79	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 878,24	0,00	133 083,84	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 126,69	0,00	1 255,83	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	281,65	0,00	314,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 470,38	0,00	1 639,01	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	169,01	0,00	188,39	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	22 667,67	0,00	69 561,34	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 717,68	0,00	6 234,98	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	4 676,96	0,00	24 235,08	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	24 802,22	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	10 634,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 536,45	0,00	9 500,68	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	8 404,80	0,00	20 154,53	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 390,01	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 060,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	1 060,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	1 755,00	587,32	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	1 755,00	587,32	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	1 755,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	1 755,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	587,32	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	587,32	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-90 878,24	-5 632,10	-149 226,36	587,32	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		447 200,63	2 086 499,02	0,00	0,00	0,00	5 578 326,82	8 112 026,47
Réalizations		447 200,63	2 086 499,02	0,00	0,00	0,00	5 578 326,82	8 112 026,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	462 181,99	0,00	0,00	0,00	999 691,96	1 461 873,95
60611	Eau et assainissement	0,00	13 113,45	0,00	0,00	0,00	11 789,49	24 902,94
60612	Energie - Electricité	0,00	87 085,31	0,00	0,00	0,00	74 553,80	161 639,11
60621	Combustibles	0,00	12 257,67	0,00	0,00	0,00	0,00	12 257,67
60623	Alimentation	0,00	169,64	0,00	0,00	0,00	49 482,15	49 651,79
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	2 446,36	0,00	0,00	0,00	0,00	2 446,36
60631	Fournitures d'entretien	0,00	20 371,11	0,00	0,00	0,00	25 875,60	46 246,71
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 607,96	0,00	0,00	0,00	7 020,57	11 628,53
6067	Fournitures scolaires	0,00	90 350,13	0,00	0,00	0,00	0,00	90 350,13
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 249,65	39 249,65
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	567 770,95	567 770,95
6135	Locations mobilières	0,00	8 432,78	0,00	0,00	0,00	79 704,72	88 137,50
61521	Entretien terrains	0,00	5 813,35	0,00	0,00	0,00	0,00	5 813,35
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	18 831,00	0,00	0,00	0,00	3 173,84	22 004,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	390,17	0,00	0,00	0,00	19 473,66	19 863,83
6156	Maintenance	0,00	37 552,65	0,00	0,00	0,00	27 534,82	65 087,47
6182	Documentation générale et technique	0,00	308,62	0,00	0,00	0,00	0,00	308,62
6188	Autres frais divers	0,00	44 051,96	0,00	0,00	0,00	85 181,56	129 233,52
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	133,80	0,00	0,00	0,00	0,00	133,80
6247	Transports collectifs	0,00	95 235,74	0,00	0,00	0,00	0,00	95 235,74
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 248,76	1 248,76
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	8 789,73	0,00	0,00	0,00	2 189,56	10 979,29
63513	Autres impôts locaux	0,00	8 630,56	0,00	0,00	0,00	5 442,83	14 073,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	445 400,63	1 594 552,23	0,00	0,00	0,00	4 578 598,44	6 618 551,30
6331	Versement mobilité	4 851,22	18 893,20	0,00	0,00	0,00	55 837,95	79 582,37
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 212,85	4 723,23	0,00	0,00	0,00	13 959,14	19 895,22
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 330,94	24 655,31	0,00	0,00	0,00	72 867,58	103 853,83
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	727,64	2 834,08	0,00	0,00	0,00	8 375,71	11 937,43
64111	Rémunération principale titulaires	240 687,68	512 845,43	0,00	0,00	0,00	1 761 784,03	2 515 317,14
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 998,71	19 386,41	0,00	0,00	0,00	41 904,79	70 289,91
64118	Autres indemnités titulaires	61 396,65	119 600,30	0,00	0,00	0,00	455 389,47	636 386,42
64131	Rémunérations non tit.	6 583,04	368 940,76	0,00	0,00	0,00	783 451,01	1 158 974,81
64138	Autres indemnités non tit.	917,33	106 431,20	0,00	0,00	0,00	235 771,68	343 120,21

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	12 631,78	0,00	0,00	0,00	10 125,41	22 757,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	37 762,94	207 968,11	0,00	0,00	0,00	658 864,77	904 595,82
6453	Cotisations aux caisses de retraites	75 634,06	177 872,61	0,00	0,00	0,00	441 421,75	694 928,42
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	297,57	17 769,81	0,00	0,00	0,00	38 845,15	56 912,53
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 800,00	29 764,80	0,00	0,00	0,00	0,00	31 564,80
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	29 764,80	0,00	0,00	0,00	0,00	29 764,80
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,42	36,42
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,42	36,42
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	19 506,64	0,00	0,00	0,00	1 725 230,81	1 744 737,45
Réalizations		0,00	19 506,64	0,00	0,00	0,00	1 725 230,81	1 744 737,45
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103,75	1 103,75
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103,75	1 103,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 019 123,31	1 019 123,31
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 019 123,31	1 019 123,31
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	19 302,50	0,00	0,00	0,00	705 003,75	724 306,25
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 233,60	88 233,60
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	19 302,50	0,00	0,00	0,00	0,00	19 302,50
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	604 658,96	604 658,96
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 111,19	12 111,19
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	204,14	0,00	0,00	0,00	0,00	204,14
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	204,14	0,00	0,00	0,00	0,00	204,14
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-447 200,63	-2 066 992,38	0,00	0,00	0,00	-3 853 096,01	-6 367 289,02

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		112 257,63	263 222,18	1 711 019,21	3 314 158,99	0,00	0,00	0,00	2 264 167,83
Réalizations		112 257,63	263 222,18	1 711 019,21	3 314 158,99	0,00	0,00	0,00	2 264 167,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	112 257,63	263 222,18	86 702,18	836 724,69	0,00	0,00	0,00	162 967,27
60611	Eau et assainissement	5 765,00	7 348,45	0,00	9 408,74	0,00	0,00	0,00	2 380,75
60612	Energie - Electricité	35 075,83	52 009,48	0,00	51 451,72	0,00	0,00	0,00	23 102,08
60621	Combustibles	0,00	0,00	12 257,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	169,64	0,00	15 495,81	0,00	0,00	0,00	33 986,34
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	2 446,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 180,48	6 175,45	10 015,18	25 875,60	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 126,22	765,04	1 716,70	6 745,06	0,00	0,00	0,00	275,51
6067	Fournitures scolaires	30 185,20	57 457,03	2 707,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	19 429,63	0,00	0,00	0,00	19 820,02
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	567 770,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	7 868,30	0,00	564,48	79 704,72	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	62,28	5 751,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 992,66	7 563,68	6 274,66	2 369,01	0,00	0,00	0,00	804,83
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	390,17	19 473,66	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 920,17	7 910,25	27 722,23	27 307,08	0,00	0,00	0,00	227,74
6182	Documentation générale et technique	0,00	308,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	8 398,61	35 457,35	196,00	2 811,56	0,00	0,00	0,00	82 370,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	133,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	10 316,80	79 259,02	5 659,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	1 248,76	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 533,69	7 256,04	2 189,56	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 428,36	7 202,20	0,00	5 442,83	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 594 552,23	2 477 397,88	0,00	0,00	0,00	2 101 200,56
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	18 893,20	29 470,49	0,00	0,00	0,00	26 367,46
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	4 723,23	7 367,43	0,00	0,00	0,00	6 591,71
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	24 655,31	38 458,38	0,00	0,00	0,00	34 409,20
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	2 834,08	4 420,52	0,00	0,00	0,00	3 955,19
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	512 845,43	1 114 707,25	0,00	0,00	0,00	647 076,78
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	19 386,41	24 193,47	0,00	0,00	0,00	17 711,32
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	119 600,30	256 921,87	0,00	0,00	0,00	198 467,60
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	368 940,76	282 535,47	0,00	0,00	0,00	500 915,54
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	106 431,20	89 414,93	0,00	0,00	0,00	146 356,75
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	12 631,78	0,00	0,00	0,00	0,00	10 125,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	207 968,11	307 748,20	0,00	0,00	0,00	351 116,57
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	177 872,61	307 686,58	0,00	0,00	0,00	133 735,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	17 769,81	14 473,29	0,00	0,00	0,00	24 371,86
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	29 764,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	29 764,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	36,42	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	36,42	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	204,14	19 302,50	1 053 097,82	0,00	0,00	0,00	672 132,99
	Réalisations	0,00	204,14	19 302,50	1 053 097,82	0,00	0,00	0,00	672 132,99
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	1 103,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	1 103,75	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	1 018 749,28	0,00	0,00	0,00	374,03
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	1 018 749,28	0,00	0,00	0,00	374,03
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	19 302,50	33 244,79	0,00	0,00	0,00	671 758,96
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	21 133,60	0,00	0,00	0,00	67 100,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	19 302,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	604 658,96
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	12 111,19	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	204,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	204,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-112 257,63	-263 018,04	-1 691 716,71	-2 261 061,17	0,00	0,00	0,00	-1 592 034,84

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		377 621,21	609 838,29	873 875,81	16 630,00	1 877 965,31
Réalizations		377 621,21	609 838,29	873 875,81	16 630,00	1 877 965,31
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	16 244,97	197 986,95	222 857,60	0,00	437 089,52
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	30 080,69	0,00	0,00	30 080,69
60611	Eau et assainissement	0,00	141,44	961,48	0,00	1 102,92
60612	Energie - Electricité	0,00	10 050,63	20 301,74	0,00	30 352,37
60623	Alimentation	91,54	671,79	400,51	0,00	1 163,84
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 488,86	1 074,87	0,00	2 563,73
60632	Fournitures de petit équipement	449,00	1 059,32	3 718,37	0,00	5 226,69
6064	Fournitures administratives	0,00	37,20	0,00	0,00	37,20
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	87 961,65	0,00	87 961,65
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	6 031,97	0,00	6 031,97
6135	Locations mobilières	644,40	3 926,14	0,00	0,00	4 570,54
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	2 000,00	1 875,41	0,00	3 875,41
6156	Maintenance	0,00	3 142,79	1 819,09	0,00	4 961,88
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	19 433,78	0,00	19 433,78
6188	Autres frais divers	4 750,12	120 479,32	33 621,70	0,00	158 851,14
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	2 258,41	0,00	2 258,41
6247	Transports collectifs	0,00	2 144,86	0,00	0,00	2 144,86
6257	Réceptions	4 919,91	22 634,01	0,00	0,00	27 553,92
627	Services bancaires et assimilés	0,00	45,50	0,00	0,00	45,50
6281	Concours divers (cotisations)	5 390,00	0,00	0,00	0,00	5 390,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	84,40	36 298,62	0,00	36 383,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 715,10	209 196,86	645 552,97	0,00	1 215 464,93
6331	Versement mobilité	4 579,25	2 337,38	7 224,08	0,00	14 140,71
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 144,84	584,36	1 805,95	0,00	3 535,15
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 975,87	3 032,87	9 352,09	0,00	18 360,83
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	686,88	350,54	1 083,62	0,00	2 121,04
64111	Rémunération principale titulaires	88 549,08	93 294,05	314 532,51	0,00	496 375,64
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 218,40	1 499,07	17 122,60	0,00	20 840,07
64118	Autres indemnités titulaires	17 653,23	20 625,13	69 243,68	0,00	107 522,04
64131	Rémunérations non tit.	112 824,83	27 149,73	51 735,83	0,00	191 710,39
64138	Autres indemnités non tit.	32 527,52	7 226,38	7 001,51	0,00	46 755,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	54 978,44	22 191,60	60 607,52	0,00	137 777,56
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 876,40	29 653,54	104 196,70	0,00	167 726,64

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 700,36	1 252,21	1 646,88	0,00	8 599,45
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	661,14	202 634,48	5 465,24	10 330,00	219 090,86
6518	Autres	661,14	12 424,48	3 705,24	0,00	16 790,86
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	190 210,00	1 760,00	10 330,00	202 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	20,00	0,00	6 300,00	6 320,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	13 791,50	7 227,00	0,00	21 018,50
	Réalisations	0,00	13 791,50	7 227,00	0,00	21 018,50
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	11 891,50	2 532,00	0,00	14 423,50
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	11 681,50	0,00	0,00	11 681,50
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	210,00	0,00	0,00	210,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	2 532,00	0,00	2 532,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 900,00	4 695,00	0,00	6 595,00
7473	Participat° Départements	0,00	1 900,00	0,00	0,00	1 900,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	4 695,00	0,00	4 695,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-377 621,21	-596 046,79	-866 648,81	-16 630,00	-1 856 946,81

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES	279 903,74	23 640,00	306 294,55	0,00	750 696,70	0,00	102 844,92	20 334,19
	Réalisations	279 903,74	23 640,00	306 294,55	0,00	750 696,70	0,00	102 844,92	20 334,19
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	36 409,01	7 640,00	153 937,94	0,00	205 083,41	0,00	0,00	17 774,19

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	30 080,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	141,44	0,00	894,35	0,00	0,00	67,13
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	10 050,63	0,00	17 984,34	0,00	0,00	2 317,40
60623	Alimentation	0,00	0,00	671,79	0,00	288,01	0,00	0,00	112,50
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	1 488,86	0,00	0,00	0,00	0,00	1 074,87
60632	Fournitures de petit équipement	851,70	0,00	207,62	0,00	3 004,07	0,00	0,00	714,30
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	37,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	87 961,65	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	5 681,99	0,00	0,00	349,98
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	3 926,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	2 000,00	0,00	1 875,41	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	3 142,79	0,00	662,22	0,00	0,00	1 156,87
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	19 433,78	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	35 259,10	7 640,00	77 580,22	0,00	28 047,20	0,00	0,00	5 574,50
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 258,41
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	2 144,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	298,21	0,00	22 335,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	45,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	84,40	0,00	36 250,39	0,00	0,00	48,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	71 784,73	0,00	137 412,13	0,00	542 708,05	0,00	102 844,92	0,00
6331	Versement mobilité	819,85	0,00	1 517,53	0,00	6 020,28	0,00	1 203,80	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	205,01	0,00	379,35	0,00	1 505,03	0,00	300,92	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 069,93	0,00	1 962,94	0,00	7 856,08	0,00	1 496,01	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	122,94	0,00	227,60	0,00	903,07	0,00	180,55	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	31 642,13	0,00	61 651,92	0,00	277 700,69	0,00	36 831,82	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	333,66	0,00	1 165,41	0,00	15 577,64	0,00	1 544,96	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	3 968,14	0,00	16 656,99	0,00	61 645,58	0,00	7 598,10	0,00
64131	Rémunérations non tit.	12 048,96	0,00	15 100,77	0,00	28 060,03	0,00	23 675,80	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	2 629,62	0,00	4 596,76	0,00	3 015,44	0,00	3 986,07	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 186,07	0,00	14 005,53	0,00	47 865,88	0,00	12 741,64	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 219,77	0,00	19 433,77	0,00	91 908,51	0,00	12 288,19	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	538,65	0,00	713,56	0,00	649,82	0,00	997,06	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	171 710,00	16 000,00	14 924,48	0,00	2 905,24	0,00	0,00	2 560,00
6518	Autres	0,00	0,00	12 424,48	0,00	2 905,24	0,00	0,00	800,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	171 710,00	16 000,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 760,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	13 791,50	0,00	2 532,00	0,00	0,00	4 695,00
	Réalisations	0,00	0,00	13 791,50	0,00	2 532,00	0,00	0,00	4 695,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	11 891,50	0,00	2 532,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	11 681,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 532,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 695,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 695,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-279 903,74	-23 640,00	-292 503,05	0,00	-748 164,70	0,00	-102 844,92	-15 639,19

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0,00	1 628 125,95	1 129 711,83	2 757 837,78
Réalizations		0,00	1 628 125,95	1 129 711,83	2 757 837,78
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	522 192,99	56 877,25	579 070,24
60611	Eau et assainissement	0,00	72 885,82	0,00	72 885,82
60612	Energie - Electricité	0,00	150 847,07	0,00	150 847,07
60623	Alimentation	0,00	76,67	3 144,42	3 221,09
60624	Produits de traitement	0,00	198,00	0,00	198,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	199,20	0,00	199,20
60631	Fournitures d'entretien	0,00	9 595,67	0,00	9 595,67
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	11 494,04	7 300,28	18 794,32
6064	Fournitures administratives	0,00	240,10	0,00	240,10
6068	Autres matières et fournitures	0,00	597,14	2 320,74	2 917,88
6132	Locations immobilières	0,00	6 551,06	0,00	6 551,06
6135	Locations mobilières	0,00	2 417,24	211,50	2 628,74
61521	Entretien terrains	0,00	124 417,54	0,00	124 417,54
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	33 831,01	0,00	33 831,01
61551	Entretien matériel roulant	0,00	799,98	0,00	799,98
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 931,66	0,00	2 931,66
6156	Maintenance	0,00	96 098,36	0,00	96 098,36
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	275,40	275,40
6188	Autres frais divers	0,00	2 111,03	20 923,92	23 034,95
6238	Divers	0,00	839,10	0,00	839,10
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	13 300,83	13 300,83
627	Services bancaires et assimilés	0,00	109,12	0,00	109,12
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 791,03	0,00	1 791,03
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	8 287,08	8 287,08
63513	Autres impôts locaux	0,00	4 162,15	1 113,08	5 275,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	986 434,41	584 825,79	1 571 260,20
6331	Versement mobilité	0,00	11 350,77	7 101,04	18 451,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 837,51	1 775,13	4 612,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	14 812,26	9 266,72	24 078,98
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 702,69	1 065,17	2 767,86
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	482 045,87	234 496,75	716 542,62
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	15 349,97	5 974,32	21 324,29
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	128 224,06	56 442,26	184 666,32
64131	Rémunérations non tit.	0,00	53 986,93	96 403,56	150 390,49
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	25 289,93	24 138,14	49 428,07
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	107 519,91	80 733,55	188 253,46

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	140 194,83	62 840,34	203 035,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	3 119,68	4 588,81	7 708,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	108 404,55	457 971,79	566 376,34
6518	Autres	0,00	104,55	1 005,79	1 110,34
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	108 300,00	456 466,00	564 766,00
658828	Autres secours	0,00	0,00	500,00	500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	11 094,00	30 037,00	41 131,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	11 094,00	30 037,00	41 131,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		260 561,32	250 537,81	131 152,80	642 251,93
Réalizations		260 561,32	250 537,81	131 152,80	642 251,93
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	72 901,70	86 062,23	158 963,93
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	4 726,30	4 726,30
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	39 445,60	0,00	39 445,60
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	81 335,93	81 335,93
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	6 911,50	0,00	6 911,50
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	26 544,60	0,00	26 544,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	260 561,32	99 000,00	45 090,57	404 651,89
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	45 090,57	45 090,57
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	99 000,00	0,00	99 000,00
7478	Participat° Autres organismes	260 561,32	0,00	0,00	260 561,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	72 406,59	0,00	72 406,59
752	Revenus des immeubles	0,00	72 406,59	0,00	72 406,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 229,52	0,00	6 229,52
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	6 229,52	0,00	6 229,52
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,20	0,00	0,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		260 561,32	-1 377 588,14	-998 559,03	-2 115 585,85

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		170 052,23	191 839,71	628 642,06	2 633,66	122 714,26	672 486,77	457 225,06	0,00
Réalisations		170 052,23	191 839,71	628 642,06	2 633,66	122 714,26	672 486,77	457 225,06	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	170 052,23	191 839,71	154 347,13	2 633,66	3 320,26	36 434,04	20 443,21	0,00
60611	Eau et assainissement	10 306,79	22 385,09	40 193,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	101 137,74	21 090,99	28 618,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	12,75	0,00	63,92	484,97	2 659,45	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	198,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	199,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 137,26	4 369,99	3 088,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 403,06	6 327,88	2 763,10	0,00	0,00	7 037,46	262,82	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	240,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	597,14	0,00	0,00	2 282,46	38,28	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	6 551,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	2 417,24	211,50	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	121 783,88	0,00	2 633,66	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 974,32	462,00	11 394,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	799,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 931,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	27 272,10	4 643,98	64 182,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275,40	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	2 111,03	0,00	0,00	4 334,94	16 588,98	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	839,10	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 300,83	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	109,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 089,32	62,69	639,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 121,03	166,05	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	4 162,15	0,00	0,00	0,00	385,45	727,63	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	474 190,38	0,00	0,00	464 923,73	119 902,06	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	5 518,02	0,00	0,00	5 730,44	1 370,60	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	1 379,46	0,00	0,00	1 432,50	342,63	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	7 200,82	0,00	0,00	7 478,03	1 788,69	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	827,72	0,00	0,00	859,59	205,58	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	232 644,91	0,00	0,00	178 894,00	55 602,75	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	8 658,74	0,00	0,00	5 438,13	536,19	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	52 397,20	0,00	0,00	42 679,67	13 762,59	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	27 158,10	0,00	0,00	83 374,23	13 029,33	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	16 562,27	0,00	0,00	21 709,01	2 429,13	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	52 556,20	0,00	0,00	68 309,26	12 424,29	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	67 575,48	0,00	0,00	45 040,77	17 799,57	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	1 711,46	0,00	0,00	3 978,10	610,71	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	104,55	0,00	108 300,00	171 129,00	286 842,79	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6518	Autres	0,00	0,00	104,55	0,00	0,00	0,00	1 005,79	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	108 300,00	171 129,00	285 337,00	0,00
658828	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 094,00	0,00	30 037,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	11 094,00	0,00	30 037,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	44 088,16	15 829,59	164 075,46	26 544,60	0,00	81 335,93	49 816,87	0,00
	Réalisations	44 088,16	15 829,59	164 075,46	26 544,60	0,00	81 335,93	49 816,87	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	46 357,10	26 544,60	0,00	81 335,93	4 726,30	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 726,30	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	39 445,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 335,93	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	6 911,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	26 544,60	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	45 090,57	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 090,57	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	44 088,16	15 829,59	12 488,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	44 088,16	15 829,59	12 488,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 229,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	6 229,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-125 964,07	-176 010,12	-464 566,60	23 910,94	-122 714,26	-591 150,84	-407 408,19	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	1 144 114,36	1 144 114,36
Réalizations		0,00	1 144 114,36	1 144 114,36
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	23 914,35	23 914,35
60611	Eau et assainissement	0,00	841,01	841,01
60612	Energie - Electricité	0,00	15 433,54	15 433,54
60621	Combustibles	0,00	81,40	81,40
60622	Carburants	0,00	2 297,81	2 297,81
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	3 914,69	3 914,69
6156	Maintenance	0,00	493,93	493,93
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	185,68	185,68
63512	Taxes foncières	0,00	666,29	666,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 118 300,01	1 118 300,01
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	1 075 000,00	1 075 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	43 300,01	43 300,01
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 900,00	1 900,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	1 900,00	1 900,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-1 144 114,36	-1 144 114,36

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	1 129 456,92	0,00	0,00	14 657,44	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	1 129 456,92	0,00	0,00	14 657,44	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	9 256,91	0,00	0,00	14 657,44	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	286,31	0,00	0,00	554,70	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	4 839,42	0,00	0,00	10 594,12	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,40	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 297,81	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	3 689,34	0,00	0,00	225,35	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	256,16	0,00	0,00	237,77	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	185,68	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	666,29	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 118 300,01	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	1 075 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	43 300,01	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	-1 129 456,92	0,00	0,00	-14 657,44	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 221 847,84	1 221 847,84
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	1 221 847,84	1 221 847,84
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	91 663,51	91 663,51
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 159,12	2 159,12
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	11 115,16	11 115,16
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 794,82	2 794,82
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	980,11	980,11
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 663,17	5 663,17
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	598,30	598,30
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	7 738,13	7 738,13
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	48 179,76	48 179,76
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	1 222,08	1 222,08
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 876,02	3 876,02
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	168,00	168,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 869,70	3 869,70
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	559,65	559,65
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	552,94	552,94
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 574,39	1 574,39
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	612,16	612,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 121 297,02	1 121 297,02
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	12 322,74	12 322,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	3 080,54	3 080,54
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	15 887,04	15 887,04
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 848,40	1 848,40
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	557 178,51	557 178,51
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	10 307,00	10 307,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	117 825,31	117 825,31
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	89 289,98	89 289,98
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	14 956,94	14 956,94
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	11 356,80	11 356,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	111 154,66	111 154,66
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	171 995,58	171 995,58
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 093,52	4 093,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 887,31	8 887,31
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 887,31	8 887,31
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 115 189,69	1 115 189,69
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 115 189,69	1 115 189,69
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	522 738,80	522 738,80
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	142 625,77	142 625,77
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	380 113,03	380 113,03
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	592 450,89	592 450,89
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	592 450,89	592 450,89
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	-106 658,15	-106 658,15

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0,00	20 696,65	0,00	0,00	20 696,65
Réalizations		0,00	20 696,65	0,00	0,00	20 696,65
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	20 696,65	0,00	0,00	20 696,65
60611	Eau et assainissement	0,00	733,00	0,00	0,00	733,00
60612	Energie - Electricité	0,00	4 300,98	0,00	0,00	4 300,98
60621	Combustibles	0,00	527,07	0,00	0,00	527,07
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	996,70	0,00	0,00	996,70
6156	Maintenance	0,00	179,43	0,00	0,00	179,43
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 741,26	0,00	0,00	3 741,26
63512	Taxes foncières	0,00	8 236,21	0,00	0,00	8 236,21
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 982,00	0,00	0,00	1 982,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	140 964,57	0,00	0,00	140 964,57
Réalizations		0,00	140 964,57	0,00	0,00	140 964,57
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	6 558,83	0,00	0,00	6 558,83
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	6 558,83	0,00	0,00	6 558,83
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	134 405,74	0,00	0,00	134 405,74
752	Revenus des immeubles	0,00	134 405,74	0,00	0,00	134 405,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	120 267,92	0,00	0,00	120 267,92

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		-885,95	1 833 529,70	20 795,12	1 853 438,87
Réalizations		-885,95	1 833 529,70	20 795,12	1 853 438,87
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	-885,95	308 811,84	20 795,12	328 721,01
60611	Eau et assainissement	0,00	1 310,42	0,00	1 310,42
60612	Energie - Electricité	1 367,65	2 837,05	0,00	4 204,70
60631	Fournitures d'entretien	0,00	52 639,17	0,00	52 639,17
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	25 132,19	0,00	25 132,19
60633	Fournitures de voirie	0,00	2 291,63	0,00	2 291,63
6135	Locations mobilières	0,00	9 805,66	0,00	9 805,66
61521	Entretien terrains	0,00	135 331,03	20 795,12	156 126,15
61551	Entretien matériel roulant	0,00	18 347,24	0,00	18 347,24
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 093,34	0,00	2 093,34
6156	Maintenance	0,00	274,80	0,00	274,80
617	Etudes et recherches	0,00	31 250,00	0,00	31 250,00
6188	Autres frais divers	0,00	9 936,37	0,00	9 936,37
6226	Honoraires	-2 253,60	1 722,53	0,00	-531,07
63512	Taxes foncières	0,00	15 840,41	0,00	15 840,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 524 567,86	0,00	1 524 567,86
6331	Versement mobilité	0,00	16 455,73	0,00	16 455,73
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	4 129,73	0,00	4 129,73
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	21 474,46	0,00	21 474,46
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	2 468,46	0,00	2 468,46
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	792 587,66	0,00	792 587,66
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	30 226,55	0,00	30 226,55
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	193 692,65	0,00	193 692,65
64131	Rémunérations non tit.	0,00	63 842,19	0,00	63 842,19
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	14 222,63	0,00	14 222,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	134 255,44	0,00	134 255,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	248 480,13	0,00	248 480,13
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 732,23	0,00	2 732,23
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	150,00	0,00	150,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	150,00	0,00	150,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	8 599,95	6 600,00	0,00	15 199,95
	Réalisations	8 599,95	6 600,00	0,00	15 199,95
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 599,95	0,00	0,00	8 599,95
7588	Autres produits div. de gestion courante	8 599,95	0,00	0,00	8 599,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 600,00	0,00	6 600,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 600,00	0,00	6 600,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	9 485,90	-1 826 929,70	-20 795,12	-1 838 238,92

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES	-2 253,60	0,00	0,00	0,00	1 367,65	0,00	0,00
	Réalisations	-2 253,60	0,00	0,00	0,00	1 367,65	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	-2 253,60	0,00	0,00	0,00	1 367,65	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 367,65	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	-2 253,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	8 599,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	8 599,95	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75		0,00	0,00	8 599,95	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Autres produits de gestion courante							
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	8 599,95	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	2 253,60	0,00	8 599,95	0,00	-1 367,65	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES	357 883,52	0,00	43 907,83	1 384 647,94	47 090,41	0,00	0,00	0,00	20 795,12
	Réalisations	357 883,52	0,00	43 907,83	1 384 647,94	47 090,41	0,00	0,00	0,00	20 795,12
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 722,53	0,00	43 907,83	216 091,07	47 090,41	0,00	0,00	0,00	20 795,12
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	1 310,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	2 837,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	52 639,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	25 132,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	2 291,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	9 805,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	41 207,83	94 123,20	0,00	0,00	0,00	0,00	20 795,12
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	18 347,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	2 093,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	274,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	31 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	2 700,00	7 236,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 722,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	15 840,41	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	356 160,99	0,00	0,00	1 168 406,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	3 862,49	0,00	0,00	12 593,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	981,65	0,00	0,00	3 148,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 040,52	0,00	0,00	16 433,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	579,40	0,00	0,00	1 889,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	159 839,04	0,00	0,00	632 748,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 749,31	0,00	0,00	21 477,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	40 357,72	0,00	0,00	153 334,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
64131	Rémunérations non tit.	40 025,72	0,00	0,00	23 816,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
64138	Autres indemnités non tit.	7 615,75	0,00	0,00	6 606,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	34 638,59	0,00	0,00	99 616,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	52 955,14	0,00	0,00	195 524,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 515,66	0,00	0,00	1 216,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (3)	-357 883,52	0,00	-43 907,83	-1 378 047,94	-47 090,41	0,00	0,00	0,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	3 770,57	0,00	0,00	1 216,34	0,00	0,00	4 986,91
Réalizations		0,00	3 770,57	0,00	0,00	1 216,34	0,00	0,00	4 986,91
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 570,77	0,00	0,00	1 216,34	0,00	0,00	2 787,11
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 216,34	0,00	0,00	1 216,34
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 570,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 570,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 199,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 199,80
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 199,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 199,80
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	53 274,47	0,00	103,14	0,00	0,00	0,00	53 377,61
Réalizations		0,00	53 274,47	0,00	103,14	0,00	0,00	0,00	53 377,61
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	53 274,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 274,47
7336	Droits de place	0,00	53 274,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 274,47
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	103,14	0,00	0,00	0,00	103,14
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	103,14	0,00	0,00	0,00	103,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	49 503,90	0,00	103,14	-1 216,34	0,00	0,00	48 390,70

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		4 101 068,75	1 725 820,47	0,00	0,00	5 826 889,22
Réalizations		4 011 350,75	882 316,81	0,00	0,00	4 893 667,56
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	2 908 586,14	0,00	0,00	0,00	2 908 586,14
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 742,92	39 999,61	0,00	0,00	44 742,53
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	4 742,92	0,00	0,00	0,00	4 742,92
2313	Constructions	0,00	39 999,61	0,00	0,00	39 999,61
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 095 317,09	0,00	0,00	0,00	1 095 317,09
1641	Emprunts en euros	1 049 636,58	0,00	0,00	0,00	1 049 636,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	45,74	0,00	0,00	0,00	45,74
168751	Dettes - GFP de rattachement	45 634,77	0,00	0,00	0,00	45 634,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	131 055,89	0,00	0,00	131 055,89
2031	Frais d'études	0,00	18 864,49	0,00	0,00	18 864,49
2051	Concessions, droits similaires	0,00	112 191,40	0,00	0,00	112 191,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041642	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	695 737,32	0,00	0,00	695 737,32
21311	Hôtel de ville	0,00	1 070,76	0,00	0,00	1 070,76
21316	Equipements du cimetière	0,00	14 159,89	0,00	0,00	14 159,89
21318	Autres bâtiments publics	0,00	129 593,98	0,00	0,00	129 593,98
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	24 851,50	0,00	0,00	24 851,50
2182	Matériel de transport	0,00	223 725,19	0,00	0,00	223 725,19
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	207 013,34	0,00	0,00	207 013,34
2184	Mobilier	0,00	9 055,04	0,00	0,00	9 055,04
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	86 267,62	0,00	0,00	86 267,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 704,60	15 523,99	0,00	0,00	18 228,59
2313	Constructions	0,00	15 523,99	0,00	0,00	15 523,99

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 704,60	0,00	0,00	0,00	2 704,60
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		89 718,00	843 503,66	0,00	0,00	933 221,66
RECETTES (2)		6 056 599,87	213 500,00	0,00	0,00	6 270 099,87
Réalisations		6 056 599,87	213 500,00	0,00	0,00	6 270 099,87
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	705 063,61	0,00	0,00	0,00	705 063,61
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	6 050,00	0,00	0,00	0,00	6 050,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 378,98	0,00	0,00	0,00	1 378,98
2188	Autres immobilisations corporelles	3 913,94	0,00	0,00	0,00	3 913,94
28031	Frais d'études	23 942,40	0,00	0,00	0,00	23 942,40
28041642	IC : Bâtiments, installations	11 962,00	0,00	0,00	0,00	11 962,00
28051	Concessions et droits similaires	102 211,66	0,00	0,00	0,00	102 211,66
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	252,00	0,00	0,00	0,00	252,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 222,00	0,00	0,00	0,00	4 222,00
281318	Autres bâtiments publics	359,00	0,00	0,00	0,00	359,00
281571	Matériel roulant	7 750,00	0,00	0,00	0,00	7 750,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 571,81	0,00	0,00	0,00	39 571,81
28182	Matériel de transport	62 421,77	0,00	0,00	0,00	62 421,77
28183	Matériel de bureau et informatique	99 621,93	0,00	0,00	0,00	99 621,93
28184	Mobilier	124 933,27	0,00	0,00	0,00	124 933,27
28188	Autres immo. corporelles	216 472,85	0,00	0,00	0,00	216 472,85
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 849 550,11	0,00	0,00	0,00	4 849 550,11
10222	FCTVA	937 077,44	0,00	0,00	0,00	937 077,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 472,67	0,00	0,00	0,00	3 912 472,67
13	Subventions d'investissement	501 986,15	213 500,00	0,00	0,00	715 486,15
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	501 986,15	0,00	0,00	0,00	501 986,15
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	213 500,00	0,00	0,00	213 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		1 955 531,12	-1 512 320,47	0,00	0,00	443 210,65

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		1 597 433,86	0,00	13 140,00	9 944,16	0,00	51 701,33	53 601,12	0,00	0,00
Réalizations		815 482,30	0,00	13 140,00	9 944,16	0,00	27 929,49	15 820,86	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	39 999,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	39 999,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	131 055,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 864,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	112 191,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
2041642	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	630 069,44	0,00	13 140,00	9 944,16	0,00	26 762,86	15 820,86	0,00
21311	Hôtel de ville	1 070,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 159,89	0,00
21318	Autres bâtiments publics	102 831,12	0,00	0,00	0,00	0,00	26 762,86	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	24 851,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	223 725,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	207 013,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	9 055,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	61 522,49	0,00	13 140,00	9 944,16	0,00	0,00	1 660,97	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 357,36	0,00	0,00	0,00	0,00	1 166,63	0,00	0,00
2313	Constructions	14 357,36	0,00	0,00	0,00	0,00	1 166,63	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		781 951,56	0,00	0,00	0,00	0,00	23 771,84	37 780,26	0,00
RECETTES (2)		213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 383 933,86	0,00	-13 140,00	-9 944,16	0,00	-51 701,33	-53 601,12	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		105 860,01	0,00	105 860,01
Réalizations		44 854,94	0,00	44 854,94
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 854,94	0,00	44 854,94
21318	Autres bâtiments publics	23 171,77	0,00	23 171,77
2188	Autres immobilisations corporelles	21 683,17	0,00	21 683,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		61 005,07	0,00	61 005,07
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-105 860,01	0,00	-105 860,01

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	84 176,84	21 683,17	0,00	0,00
Réalizations		0,00	23 171,77	21 683,17	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	23 171,77	21 683,17	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	23 171,77	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	21 683,17	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	61 005,07	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-84 176,84	-21 683,17	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 429 801,36	0,00	0,00	0,00	240 492,29	1 670 293,65
Réalizations		0,00	1 082 842,69	0,00	0,00	0,00	221 287,08	1 304 129,77
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	12 442,79	0,00	0,00	0,00	0,00	12 442,79
2031	Frais d'études	0,00	8 079,59	0,00	0,00	0,00	0,00	8 079,59
2051	Concessions, droits similaires	0,00	4 363,20	0,00	0,00	0,00	0,00	4 363,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	912 536,17	0,00	0,00	0,00	204 592,08	1 117 128,25
21312	Bâtiments scolaires	0,00	875 457,21	0,00	0,00	0,00	36 846,86	912 304,07
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 296,00	4 296,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 410,38	0,00	0,00	0,00	0,00	5 410,38
2184	Mobilier	0,00	22 906,52	0,00	0,00	0,00	36 531,32	59 437,84
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 762,06	0,00	0,00	0,00	126 917,90	135 679,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	157 863,73	0,00	0,00	0,00	16 695,00	174 558,73
2313	Constructions	0,00	157 863,73	0,00	0,00	0,00	16 695,00	174 558,73
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	346 958,67	0,00	0,00	0,00	19 205,21	366 163,88
RECETTES (2)		0,00	291 822,88	0,00	0,00	0,00	0,00	291 822,88
Réalizations		0,00	218 266,83	0,00	0,00	0,00	0,00	218 266,83
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	218 266,83	0,00	0,00	0,00	0,00	218 266,83
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	14 822,88	0,00	0,00	0,00	0,00	14 822,88
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	168 443,95	0,00	0,00	0,00	0,00	168 443,95
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	73 556,05	0,00	0,00	0,00	0,00	73 556,05
SOLDE (2)		0,00	-1 137 978,48	0,00	0,00	0,00	-240 492,29	-1 378 470,77

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		160 149,83	98 154,10	1 171 497,43	173 673,74	0,00	0,00	0,00	66 818,55
Réalizations		83 684,63	61 107,31	938 050,75	166 623,28	0,00	0,00	0,00	54 663,80
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	999,59	11 443,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	999,59	7 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	4 363,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 567,07	42 587,54	796 381,56	149 928,28	0,00	0,00	0,00	54 663,80
21312	Bâtiments scolaires	68 884,27	19 840,88	786 732,06	576,00	0,00	0,00	0,00	36 270,86
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	4 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	5 410,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 570,80	19 335,72	0,00	19 685,88	0,00	0,00	0,00	16 845,44
2188	Autres immobilisations corporelles	1 112,00	3 410,94	4 239,12	125 370,40	0,00	0,00	0,00	1 547,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 117,56	17 520,18	130 225,99	16 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	10 117,56	17 520,18	130 225,99	16 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		76 465,20	37 046,79	233 446,68	7 050,46	0,00	0,00	0,00	12 154,75
RECETTES (2)		0,00	0,00	291 822,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	218 266,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	218 266,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	14 822,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	168 443,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	73 556,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
SOLDE (2)		-160 149,83	-98 154,10	-879 674,55	-173 673,74	0,00	0,00	0,00	-66 818,55

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	20 186,05	26 264,20	0,00	46 450,25
Réalizations		0,00	20 186,05	18 699,17	0,00	38 885,22
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 186,05	18 699,17	0,00	38 885,22
21318	Autres bâtiments publics	0,00	16 145,25	10 549,68	0,00	26 694,93
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 770,38	0,00	2 770,38
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 040,80	5 379,11	0,00	9 419,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	7 565,03	0,00	7 565,03
RECETTES (2)		0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Réalizations		0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-20 186,05	-1 264,20	0,00	-21 450,25

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		4 040,80	0,00	16 145,25	0,00	13 670,52	0,00	0,00	12 593,68
Réalizations		4 040,80	0,00	16 145,25	0,00	7 105,49	0,00	0,00	11 593,68
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 040,80	0,00	16 145,25	0,00	7 105,49	0,00	0,00	11 593,68
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	16 145,25	0,00	960,00	0,00	0,00	9 589,68
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 770,38	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 040,80	0,00	0,00	0,00	3 375,11	0,00	0,00	2 004,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	6 565,03	0,00	0,00	1 000,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-4 040,80	0,00	-16 145,25	0,00	-13 670,52	0,00	0,00	12 406,32

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	2 846 817,02	10 253,57	2 857 070,59
Réalizations		0,00	2 723 466,37	10 253,57	2 733 719,94
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	36 133,46	0,00	36 133,46
2313	Constructions	0,00	36 133,46	0,00	36 133,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 303,60	0,00	6 303,60
2031	Frais d'études	0,00	6 303,60	0,00	6 303,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	600,00	6 000,00	6 600,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	600,00	6 000,00	6 600,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	275 814,24	4 253,57	280 067,81
21318	Autres bâtiments publics	0,00	253 832,65	0,00	253 832,65
2184	Mobilier	0,00	0,00	4 253,57	4 253,57
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	21 981,59	0,00	21 981,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 404 615,07	0,00	2 404 615,07
2313	Constructions	0,00	2 404 615,07	0,00	2 404 615,07
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	123 350,65	0,00	123 350,65
RECETTES (2)		0,00	31 675,11	0,00	31 675,11
Réalizations		0,00	31 675,11	0,00	31 675,11
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	31 675,11	0,00	31 675,11
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	31 675,11	0,00	31 675,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-2 815 141,91	-10 253,57	-2 825 395,48

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		2 716 100,87	12 690,84	99 557,31	17 868,00	600,00	0,00	10 253,57	0,00
Réalizations		2 639 535,00	10 848,60	54 614,77	17 868,00	600,00	0,00	10 253,57	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	36 133,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 133,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 519,60	2 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 519,60	2 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	6 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	6 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 016,09	8 064,60	31 865,55	17 868,00	0,00	0,00	4 253,57	0,00
21318	Autres bâtiments publics	204 815,49	8 064,60	23 084,56	17 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 253,57	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 200,60	0,00	8 780,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 381 865,85	0,00	22 749,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 381 865,85	0,00	22 749,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		76 565,87	1 842,24	44 942,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		31 675,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations		31 675,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	31 675,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	31 675,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 684 425,76	-12 690,84	-99 557,31	-17 868,00	-600,00	0,00	-10 253,57	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	2 623,79	2 623,79
Réalizations		0,00	154,96	154,96
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	154,96	154,96
2313	Constructions	0,00	154,96	154,96
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	2 468,83	2 468,83
RECETTES (2)		0,00	15 000,00	15 000,00
Réalizations		0,00	15 000,00	15 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	12 376,21	12 376,21

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	2 623,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	154,96	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	154,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	154,96	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	2 468,83	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-2 623,79	0,00	0,00	15 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	157 785,63	157 785,63
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	153 365,81	153 365,81
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	41 743,19	41 743,19
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	25 144,21	25 144,21
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	12 442,45	12 442,45
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 156,53	4 156,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	111 622,62	111 622,62
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	111 622,62	111 622,62
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	4 419,82	4 419,82
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	7 288,85	7 288,85
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	7 288,85	7 288,85
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	4 458,35	4 458,35

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 458,35	4 458,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 830,50	2 830,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 830,50	2 830,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-150 496,78	-150 496,78

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	825,72	0,00	0,00	825,72
Réalizations		0,00	825,72	0,00	0,00	825,72
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	825,72	0,00	0,00	825,72
2184	Mobilier	0,00	825,72	0,00	0,00	825,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-825,72	0,00	0,00	-825,72

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		7 900,20	168 206,03	9 512,64	185 618,87
Réalizations		0,00	122 369,75	5 225,94	127 595,69
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	122 369,75	5 225,94	127 595,69
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	7 872,53	0,00	7 872,53
21318	Autres bâtiments publics	0,00	16 488,58	5 225,94	21 714,52
2152	Installations de voirie	0,00	22 419,00	0,00	22 419,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	20 465,68	0,00	20 465,68
2182	Matériel de transport	0,00	42 252,60	0,00	42 252,60
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	12 871,36	0,00	12 871,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		7 900,20	45 836,28	4 286,70	58 023,18
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-7 900,20	-168 206,03	-9 512,64	-185 618,87

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	7 900,20	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	7 900,20	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-7 900,20	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	168 206,03	0,00	0,00	0,00	4 286,70	5 225,94
Réalizations		0,00	0,00	0,00	122 369,75	0,00	0,00	0,00	0,00	5 225,94
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	122 369,75	0,00	0,00	0,00	0,00	5 225,94
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	7 872,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	16 488,58	0,00	0,00	0,00	0,00	5 225,94
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	22 419,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	20 465,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	42 252,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	12 871,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	45 836,28	0,00	0,00	4 286,70	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-168 206,03	0,00	0,00	-4 286,70	0,00	-5 225,94

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					16 305 564,22									
1641 Emprunts en euros (total)					16 305 564,22									
1056/70001892590	CREDIT AGRICOLE	05/05/2003	16/05/2003	16/08/2003	2 500 000,00	F		4,600	4,669	EUR	T	P	O	A-1
1063/MIN255663EUR	DEXIA - Crédit Local	29/01/2008	31/12/2008	01/04/2009	4 000 000,00	F		4,610	4,692	EUR	T	C	O	A-1
1069/36811/10044804	Crédit Mutuel LACO	13/10/2017	03/04/2018	25/06/2018	2 500 000,00	F		1,200	1,210	EUR	T	P	O	A-1
2011/00020146802	Crédit Mutuel	07/12/2011	31/12/2011	31/07/2012	4 805 564,22	F		4,460	4,540	EUR	T	P	O	A-1
2012/MON539286EUR	La Banque Postale	26/11/2021	04/01/2022	01/05/2022	2 500 000,00	F		0,720	0,000	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					456 347,83									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					456 347,83									
1068/028	Nantes Métropole CUN	23/11/2017	23/11/2017	12/07/2018	213 353,55	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1071/025	Nantes Métropole CUN	18/05/2013	06/03/2013	06/03/2014	242 994,28	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					16 761 912,05									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 305 194,24					1 049 636,58	123 176,04	0,00	14 218,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 305 194,24					1 049 636,58	123 176,04	0,00	14 218,60
1056/70001892590	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,600	94 301,69	1 629,80	0,00	0,00
1063/MIN255663EUR	N	0,00	A-1	66 666,47	0,00	F		4,610	266 666,68	10 756,65	0,00	759,79
1069/36811/10044804	N	0,00	A-1	1 594 369,86	9,22	F		1,200	162 016,26	20 349,38	0,00	265,73
2011/00020146802	N	0,00	A-1	1 422 117,57	3,33	F		4,460	367 389,52	73 724,20	0,00	10 571,07
2012/MON539286EUR	N	0,00	A-1	2 222 040,34	13,08	F		0,720	159 262,43	16 716,01	0,00	2 622,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		85 341,39					45 634,77	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		85 341,39					45 634,77	0,00	0,00	0,00
1068/028	N	0,00	A-1	85 341,39	3,53	F		0,000	21 335,36	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1071/025	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	24 299,41	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 390 535,63					1 095 271,35	123 176,04	0,00	14 218,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 390 535,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			2020-12-14
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDES	3	14/12/2020
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	3	14/12/2020
L	FRAIS D INSERTION	1	14/12/2020
L	SUB EQ VERSEES BAT ET INST 30 ANS	30	14/12/2020
L	SUB EQ VERSEES PROJ INFR NAT 40 ANS	40	14/12/2020
L	SUB EQ VERSEES BIENS MAT MOB 5 ANS	5	14/12/2020
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	14/12/2020
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	14/12/2020
L	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	10	14/12/2020
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	14/12/2020
L	HOTEL DE VILLE	0	14/12/2020
L	BATIMENTS SCOLAIRES	0	14/12/2020
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	0	14/12/2020
L	AUTRES BATIEMENTS PUBLICS	0	14/12/2020
L	IMMEUBLES DE RAPPORT LOCAUX ACTIVITES 10 ANS	10	14/12/2020
L	IMMEUBLES DE RAPPORT LOCAUX HABITATION 15 ANS	15	14/12/2020
L	CONSTRUCTION SUR SOLS AUTRUIT IMMEUBLE DE RAPPORT	10	14/12/2020
L	INSTALLATION DE VOIRIE	10	14/12/2020
L	AUTRE MAT ET OUTILLAGE INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	5	14/12/2020
L	MAT ET OUT DE VOIRIE TRACTEUR AGRICOLE 10 ANS	10	14/12/2020
L	MAT ET OUT DE VOIRIE MOY TRACTEUR TONDEUSE	5	14/12/2020
L	AUTRES INST MAT ET OUTIL TECH SUP 10000 10 ANS	10	14/12/2020
L	AUTRES INST MAT ET OUTILLAGE TECH INF 2000 3 ANS	3	14/12/2020
L	AUTRES INST MAT ET OUTIL TECH 2000 A 10000 5 ANS	5	14/12/2020
L	MATERIEL DE TRANSPORT VL 5 ANS	5	14/12/2020
L	MATERIEL DE TRANSPORT VEHICULE LOURD 8 ANS	8	14/12/2020
L	MATERIEL DE BUREAU ET INF ORDI TEL IMP 3 ANS	3	14/12/2020
L	MAT BUREAU ET INF SERVEUR RESEAU COPIEUR 5 ANS	5	14/12/2020
L	MOBILIER	10	14/12/2020
L	AUTRES IMMO CORPORELLES MOY 2000 A 10000 5 ANS	5	14/12/2020
L	AUTRES IMMO CORPORELLES GROS SUP 10000E 10 ANS	10	14/12/2020
L	AUTRES IMMO CORPORELLES INF 2000E 3 ANS	3	14/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	62 362,50		27 500,00	89 862,50	0,00	89 862,50
Provision pour litige dossier 2019-2	0,00	24/04/2019	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Provision pour litige dossier 2019-3	0,00	13/05/2019	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litige dossier 2020-1	0,00	29/01/2020	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Provision pour litige dossier 2021-1	0,00	31/01/2022	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litige dossier 2021-2	0,00	31/01/2022	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour CET	62 362,50	23/01/2023	0,00	62 362,50	0,00	62 362,50
Provisions pour dépréciation (2)	19 739,00		3 840,00	23 579,00	0,00	23 579,00
Créance irrécouvrable	1 066,00	23/01/2023	3 840,00	4 906,00	0,00	4 906,00
Créance douteuse	18 673,00	23/01/2023	0,00	18 673,00	0,00	18 673,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	82 101,50		31 340,00	113 441,50	0,00	113 441,50

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 365 477,00	I 1 095 271,35
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 365 477,00	1 095 271,35
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 319 842,00	1 049 636,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	45 635,00	45 634,77
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 095 271,35	1 556 218,12	2 908 586,14	5 560 075,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 112 077,00	III 1 630 798,13
Ressources propres externes de l'année (a)		937 077,00	937 077,44
10222	FCTVA	937 077,00	937 077,44
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		6 175 000,00	693 720,69
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	25 934,40	23 942,40
28041642	IC : Bâtiments, installations	11 962,00	11 962,00
28051	Concessions et droits similaires	102 211,66	102 211,66
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	393,00	252,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 222,00	4 222,00
281318	Autres bâtiments publics	359,00	359,00
281571	Matériel roulant	7 750,00	7 750,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 571,81	39 571,81
28182	Matériel de transport	62 421,77	62 421,77
28183	Matériel de bureau et informatique	99 621,93	99 621,93
28184	Mobilier	124 650,47	124 933,27
28188	Autres immo. corporelles	216 901,96	216 472,85
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 479 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 630 798,13	73 556,05	0,00	3 912 472,67	5 616 826,85

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 560 075,61
Ressources propres disponibles	IV	5 616 826,85
Solde	V = IV – II (3)	56 751,24

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
13/01/2023	EV22017701P - GARDE-CORPS PASSERELLE	6 174,00	0,00	10
13/01/2023	EF22088102P - MG - COUSSINS DYNAIR	119,70	0,00	1
13/01/2023	EF22088101P - MG - TABOURETS TILOT 38 CM (3) ET 45	253,70	0,00	1
13/01/2023	MG23000501 - ÉTAGÈRES POUR LA FONDERIE	174,97	0,00	1
13/01/2023	MG22008703P - FOUR À MICRO-ONDES : A LIVRER À L'HÔ	132,00	0,00	1
13/01/2023	MG22008702P - LAMPE DE BUREAU (A LIVRER HDV) DEVI	282,48	0,00	1
17/01/2023	21318 GENDARMERIE (202101-00179)	40 175,57	0,00	0
17/01/2023	BA22060101P - FOURNITURE ET POSE DE 3 DÉFIBRILLATE	5 364,18	0,00	0
17/01/2023	PE22008001P - LES CABANES DES LOULOUS (HOCHETS, GI	30,00	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -FAUTEUIL BUREAU	166,37	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -MEUBLE BAS MOBILE	326,71	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -CHAISES	2 919,72	0,00	10
18/01/2023	EF22042401P - AF -BANCS	118,69	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -ARMOIRE 90*130	276,21	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF- TABLE OVALE	153,10	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF - TABLE HEXAGONALE	232,56	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF - BACS A LIVES	168,63	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF - MEUBLE MOBILE DESSIN	338,54	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -MEUBLE BAS 30 CASES	765,18	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF - ARMOIRE 120*180	551,25	0,00	1
18/01/2023	IN23003201 - TÉLÉTRAVAIL - CASQUES JABRA 40UC	849,60	0,00	1
23/01/2023	B2061 ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	1 215,55	0,00	0
23/01/2023	EV22017101P - DÉBROUSSAILLEUSE STHIL FS94RCE	511,92	0,00	1
24/01/2023	VA23004201 - ACHAT DE RIDEAUX POUR L'ATELIER DU GA	2 923,20	0,00	5
24/01/2023	PE23001901 - LES CABANES DES LOULOUS - LINGE (TURB	217,70	0,00	1
24/01/2023	PE22009001P - MAB - MOBILIER COMPLÉMENTAIRE - VOIR	1 827,32	0,00	10
27/01/2023	PERISCOLAIRE PAUL BERT (202201-00047)	433 663,91	0,00	0
30/01/2023	21318-GYMNASE GOURHAND (202101-00110)	26 186,74	0,00	0
30/01/2023	EF23019001 - JZE - HARNAIS CLASSIQUE DYNAMIC JAY P	195,18	0,00	1
03/02/2023	EV22017001P - SÉCATEUR ÉLECTRIQUE FELCO F822	2 386,80	0,00	5
03/02/2023	EV23007101 - TRX : RENOUVELLEMENT AIRE DE JEUX QUA	3 056,04	0,00	0
06/02/2023	EV22019801P - RÉFECTION COMPLÈTE BARRIÈRE D'ACCÈS	7 872,53	0,00	15
08/02/2023	MG22008701P - ARMOIRE MÉTALLIQUE 100*120	549,17	0,00	1
09/02/2023	JE23000401 - CHAISE TERTIO CHN	252,26	0,00	1
13/02/2023	GYMNASE LEO LAGRANGE (202101-00092)	891,60	0,00	0
13/02/2023	COMPLEXE LEO LAGRANGE (202201-00065)	32 172,00	0,00	0
13/02/2023	21312 GS ANNE FRANCK LEON BLUM (202201-00292)	97 415,07	0,00	0
13/02/2023	IN23000201 - LICENCES CMO (X4) (ALP)	720,00	0,00	1
22/02/2023	21312-GS JEAN ZAY (202101-00071)	10 615,66	0,00	0
22/02/2023	21318-CTM (202101-00164)	21 756,31	0,00	0
23/02/2023	IN22011901P - FORFAIT DE DÉMARRAGE ET DE FONCTIONN	15 739,20	0,00	2
27/02/2023	BATIMENTS (202301-00040)	2 854,45	0,00	0
27/02/2023	SP23000801 - LIGNE DE NAGE FLOTTEUR ROME COMPLÈTE	311,00	0,00	1
27/02/2023	SP23000901 - TABLES À LANGER HOMOLOGUÉE HORIZONTAL	1 069,99	0,00	3
28/02/2023	GS LOUISE MICHEL ROSE ORAIN (202101-00082)	2 064,48	0,00	0

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
28/02/2023	21318 MEDIATHEQUE (202101-00241)	960,00	0,00	0
03/03/2023	IN23005301 - EQUIPEMENT DE VIDÉOCONFÉRENCE	346,80	0,00	1
06/03/2023	CO23001501 - 5 AFFICHES-BÂCHES A0 PÉRENNES « RÉSEA	153,96	0,00	1
07/03/2023	LP23003701 - ACHAT DE 3 CONTEUSES SELON DEVIS DU 7	205,20	0,00	1
08/03/2023	21312-GS SCOLAIRE DIVET GOUZIL (202101-00186)	216 908,48	0,00	0
10/03/2023	EF23023701 - RESTAURANT JZ - ECHELLE DE RANGEMENT	368,50	0,00	1
10/03/2023	21318 STADE HAURAY (202301-00050)	118 494,70	0,00	0
14/03/2023	JE23000401 - JE - CHAISES CPL	1 181,21	0,00	10
16/03/2023	HOTEL DE VILLE (199601-00001)	1 070,76	0,00	0
16/03/2023	ELEMENTAIRE PAUL BERT (202101-00081)	7 851,26	0,00	0
20/03/2023	LE23002901 - ACHAT DE MATERIEL POUR PAUL BERT PERI	286,62	0,00	1
21/03/2023	EF23023601 - CUISINE CENTRALE - VESTIAIRES MOBILES	665,38	0,00	1
22/03/2023	EF23024001 - RESTAURANT LM - CHAISES	258,39	0,00	1
22/03/2023	EF23024001 - RESTAURANT LM - TABLES 120*80	152,02	0,00	1
24/03/2023	21312 MATERNELLE JEAN MACE (202101-00106)	45 816,57	0,00	0
24/03/2023	MATERNELLE CHARLOTTE DIVET (202101-00188)	5 208,70	0,00	0
27/03/2023	IN23006201 - CONNECTEURS GBIC FIBRE MONOMODE	525,89	0,00	1
29/03/2023	21318 - ETAP (202101-00135)	17 809,75	0,00	0
30/03/2023	LP23005201 - HOUSSE TABLETTE ET CARTE SSD SAMSUNG	235,00	0,00	1
31/03/2023	21318 THEATRE BORIS VIAN	4 549,32	0,00	0
05/04/2023	IN23005801 - SMARTPHONE AGENTS VILLE	7 192,56	0,00	3
11/04/2023	ELEMENTAIRE MARCEL GOUZIL (202101-00080)	3 853,53	0,00	0
11/04/2023	CSC HENRI NORMAND (202301-00064)	16 992,54	0,00	0
11/04/2023	EF23023901 - RESTAURANT ARMOIRE 198*120*60	701,60	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - FAUTEUIL DETENTE	673,12	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - FAUTEUILS BUREAU	929,43	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - TABLES RABATTABLES 140*70	987,31	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - TABLEAU MURAL 100*200	285,73	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - CHAISES	1 311,00	0,00	10
12/04/2023	MG23004601 - CHAISES	1 397,19	0,00	10
12/04/2023	MG23004601 - CANAPE 2 PLACES	476,31	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - FAUTEUILS CLUB	598,88	0,00	1
12/04/2023	EF23023901 - RESTAURANT AF/LB CHAISES	769,68	0,00	1
12/04/2023	EF23023901 - RESTAURANT AF/LB - TABLES 160*80	2 225,16	0,00	10
12/04/2023	EV23010701 - 2 SOUFFLEURS STHIL BR700	1 418,40	0,00	3
12/04/2023	EV23010701 - TRONÇONNEUSE STHIL MS201TCM35 LIGHT	724,80	0,00	1
14/04/2023	ECOLE ARISTIDE BRIAND ELEMENTAIRE (202101-00231)	6 614,54	0,00	0
14/04/2023	EV22017401P - RÉALISATION D'UNE PASSERELLE BOIS SU	10 344,00	0,00	10
14/04/2023	EF23031501 - LB - KIT PARCOURS POLYDRON	1 112,00	0,00	3
14/04/2023	EF23033001 - MM - TABLEAUX LAQUÉS - 180X90	297,60	0,00	1
18/04/2023	EF23025401 - CUISINE CENTRALE - RIDEAUX ANNEXE CUI	1 005,10	0,00	10
18/04/2023	IN23006101 - PC PORTABLE LENOVO T14GEN 3 14POUCES	16 243,20	0,00	3
18/04/2023	IN23006101 - PC PORTABLE LENOVO P15VGEN3 15 POUCE	8 812,80	0,00	3
18/04/2023	SP23002301 - ROBOT ASPIRATEUR CHRONO MF3 M - 25 M	7 400,00	0,00	5
20/04/2023	EF23026401 - PÉRI PB - TABLE POLYA 70*50	844,56	0,00	1
20/04/2023	PARC JOSEPH BRICAUD (202301-00087)	5 044,56	0,00	0
21/04/2023	SP23002001 - PUPITRE MULTISPORT SCOREPAD 230V RADI	1 658,16	0,00	3
21/04/2023	SP22007201P - TOUR DE BASKET MOBILE 4 PANNEAUX	6 279,00	0,00	5
25/04/2023	21318 CUISINE CENTRALE (202301-00092)	4 296,00	0,00	0
26/04/2023	LP23005101 - ACHATS LOTS JEUX VIDÉO ET BOÎTES À HI	1 117,09	0,00	1
27/04/2023	TOUS BATIMENTS-21318 (202101-00111)	7 296,00	0,00	0
27/04/2023	GA23002401 - VALISE DIAGNOSTIC DEVIS 816	3 420,00	0,00	5
05/05/2023	MAISON DE LA PETITE ENFANCE (202101-00058)	25 144,21	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/05/2023	EV23010301 - SÉCATEUR ÉLECTRIQUE FELCO F822	2 022,00	0,00	5
09/05/2023	EF23023801 - CUISINE CENTRALE - CHAISES DE RESTAUR	1 795,92	0,00	10
09/05/2023	EF23026401 - PÉRI PB - TABLE POLYA LOT DE 2 - RÉF	548,71	0,00	1
09/05/2023	21312 PERISCOLAIRE ROSE ORAIN LOUISE MICHEL (202301-00098)	3 366,94	0,00	0
09/05/2023	CO23005001 - PANNEAU SIGNALÉTIQUE "ECOMOBILITÉ" -	364,20	0,00	1
10/05/2023	IN23007101 - CASQUES TÉLÉTRAVAIL JABRA EVOLVE 40UC	4 602,00	0,00	5
10/05/2023	EF23040301 - PÉRI PB - 10 PATÈRES BLANCHES RÉF : 1	415,68	0,00	1
12/05/2023	IN23007401 - 1ÈRE ANNUITÉ LICENCES MICROSOFT CONTR	45 377,28	0,00	2
16/05/2023	CO23004301 - DRAPEAU ZOOM FEATHER 3.51M MAILLE U F	357,60	0,00	1
16/05/2023	EV23005701 - REMPLACEMENT PASSERELLE ENJAMBANT LE	5 901,00	0,00	10
17/05/2023	EF23032301 - LB - FOURNITURE ET POSE DE RIDEAUX SE	2 582,22	0,00	5
17/05/2023	EF23041601 - PÉRI JM - BANQUETTES 3 PLACES	258,75	0,00	1
17/05/2023	EF23041601 - PÉRI JM - BANQUETTES 2 PLACES	205,03	0,00	1
17/05/2023	PC23001201 - HISENSE - TV LED 4K UHD 50" (127 CM)	493,80	0,00	1
17/05/2023	EF23031701 - PÉRI JM - VESTIAIRE NON VISITABLE 2 C	444,98	0,00	1
17/05/2023	IN23007801 - LICENCES ARPEGE - CONTRAT DE 24 MOIS	42 519,60	0,00	2
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB - MEUBLE BAS 3 COLONNES	988,23	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB TABLEAU BLANC 120*200	490,45	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB - BANQUETTES 2 PLACES	568,07	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB - CHAUFFEUSES ANGLE	406,27	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB - POUF ROND	96,11	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB VESTIAIRES 2 COL 5 CASES	756,29	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB TABLE BASSE 100*60	170,64	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB TABLES T6 120*60	582,98	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB ARMOIRE 9*180	443,44	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB ARMOIRE 90*130	362,14	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB TABLES RONDES T6 120	676,92	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB BUREAUX 160*80	603,99	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB ECRAN SEPARATION	108,37	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB CHAISES T6	1 898,27	0,00	10
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB FAUTEUILS	354,14	0,00	1
22/05/2023	21312 MATERNELLE LEON BLUM (202101-00079)	1 186,39	0,00	0
23/05/2023	EF23031801 - PÉRI MÉTAIRIE TABOURETS	848,16	0,00	1
24/05/2023	VA23025301 - ACHAT D'UN TRANSPALLETTE SUIVANT DEVIS	672,00	0,00	1
24/05/2023	GA23004101 - CAMION IVECO FS 367 CF	46 186,00	0,00	8
25/05/2023	MG23004101 - FAUTEUILS DE BUREAU AIRCOVER	6 723,60	0,00	10
25/05/2023	VA23025101 - ACHAT DE CIMAISES SELON DEVIS N°DEV-C	962,40	0,00	1
26/05/2023	EV23010601 - COUPE BORDURE + BATTERIE PELLENC	1 318,00	0,00	3
26/05/2023	EV23010601 - TONDEUSE TRACTEE PELLENC	2 504,00	0,00	5
26/05/2023	EF23040001 - PÉRI LB - MOBILIER POUR CRÉATION ÎLOT	340,46	0,00	1
30/05/2023	21318 GYMNASSE JULES BOULLERY (202301-00187)	51 469,58	0,00	0
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - CONGELATEUR COFFRE 220L	1 993,73	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - REFRIGERATEUR CONGEL 361L	1 901,64	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - ASPIRATEUR EAU POUSSIÈRE	1 449,00	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - FONTAINE A EAU	1 877,09	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - CONTENAIR A POTAGE 20L	205,43	0,00	1
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES FRITEUSE	28 432,21	0,00	10
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES FOUR GAZ	12 663,96	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES ARMOIRE POSITIVE 327L	1 491,04	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES ARMOIRE FROIDE NEGATIVE 600L	1 940,88	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES COMBINE CUTTER COUPE LEGUMES	2 267,27	0,00	5
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES NETTOYEUR VAPEUR	7 112,40	0,00	5
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES ARMOIRE FROIDE POSITIVE 600L	1 782,46	0,00	5
05/06/2023	EV23012701 - TONDEUSE AUTO-PORTÉE CHABOSSIERE	29 880,00	0,00	8
05/06/2023	E8010 21318 BORDS DE LOIRE (202301-00151)	2 542,56	0,00	0
12/06/2023	EV23011701 - ACHAT TABLES PIQUE-NIQUE POUR ÉCOLES	5 822,56	0,00	5
12/06/2023	EF23041401 - PB - TABLES 70*50	281,52	0,00	1
12/06/2023	EF23041401 - PB - LOT DE CHAISES PRIMA	777,74	0,00	1
12/06/2023	EV23014001 - 2 MOTO POMPE HONDA WX10T	1 020,00	0,00	8
12/06/2023	VA23011201 - CHAMSYS - CONSOLE LUMIÈRE 2 UNIVERS D	20 562,97	0,00	10
12/06/2023	VA23025401 - ACHAT DE PETIT MATÉRIEL :GOUVILLE CON	2 514,71	0,00	5
13/06/2023	21318 LOGEMENTS (202101-00173)	12 351,14	0,00	0
13/06/2023	B1001 ANCIENS BAINS DOUCHES (202201-00306)	3 502,54	0,00	0
16/06/2023	LP23007601 - LISEUSES TOUCH HD PLUS	819,95	0,00	1
16/06/2023	LP23007601 - PLAYSTATION CR2 HORIZON	649,00	0,00	1
16/06/2023	LP23005101 - ACHATS LOTS JEUX VIDÉO ET BOÎTES À HI	348,87	0,00	1
19/06/2023	MG23004201 - MULTIWASH ET CHARIOT DE TRANSPORT	3 235,08	0,00	5
21/06/2023	IN22009001P - EQUIPEMENT RÉSEAU ECOLE P.BERT - SWI	829,44	0,00	1
21/06/2023	AC23000901 - RAYONNAGE-ETAGÈRES OSSUAIRE PAYSAGER	1 660,97	0,00	3
23/06/2023	IN23008101 - ALIMENTATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA	357,00	0,00	1
28/06/2023	GA22013801P - ACHAT DE GOUPIL G4 (VÉHICULE POUR LE	76 815,73	0,00	8
28/06/2023	JE23003201 - JEUNESSE - CHAISES	520,63	0,00	1
28/06/2023	THEATRE BORIS VIAN (202301-00169)	11 595,93	0,00	0
28/06/2023	EF23043101 - PÉRI PB - STORE SELON DEVIS N°2023050	340,42	0,00	1
28/06/2023	E8022 COUERON BOURG (202301-00171)	1 193,94	0,00	0
28/06/2023	GA23005401 - FLOCAGES DES GOUPIL DEVIS 20230612	138,00	0,00	1
30/06/2023	JE23003201 - JEUNESSE - CHAISES ET ARMOIRE DOUBLE	701,60	0,00	1
07/07/2023	JE23004101 - CHN - LOT DE 4 CHAISES PLIANTES "ALEX	529,30	0,00	1
07/07/2023	JE23004102 - CHN - CHARIOT DE TRANSPORT POUR CHAIS	312,36	0,00	1
07/07/2023	EF23042601 - CC - CONGEL. ARMOIRE TRANCHEUR	13 440,00	0,00	10
07/07/2023	IN23008701 - 1ERE ANNUITÉ CONTRAT MICROSOFT OVS	4 363,20	0,00	2
07/07/2023	VA23031101 - SUB ACQUISITION LOGICIEL RESA	6 000,00	0,00	5
07/07/2023	VA23030901 - SUB ACQUISITION BATEAU	600,00	0,00	1
13/07/2023	EF23047801 - CUISINE CENTRALE - RAILS/GLISSIÈRES P	376,16	0,00	1
13/07/2023	IN23011201 - REMPLACEMENT DES BATTERIES DE L'ONDUL	1 318,20	0,00	5
17/07/2023	GYMNASE DUFIEF PLATEAU SPORTIF (202101-00076)	1 533,47	0,00	0
17/07/2023	EF23040601 - CUISINE CENTRALE (ANNEXE) - CHAISES L	5 131,20	0,00	10
18/07/2023	GS PAUL BERT JEAN MACE (202201-00122)	7 751,75	0,00	0
19/07/2023	JE23004301 - JEUNESSE - VITRINE EXTÉRIEURE POUR LE	217,25	0,00	1
20/07/2023	CO23007301 - SIGNALÉTIQUE MULTI-ACCUEIL "LES FRIPO	1 429,20	0,00	3
20/07/2023	EF23042701 - CUISINE CENTRALE - POMPE BATTERIE WIN	2 391,12	0,00	5
20/07/2023	EF23045001 - PÉRI JM - FRAIS DE STOCKAGE MOBILIER	269,47	0,00	1

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/07/2023	EF23039501 - AB - CHAISES PRIMA JAUNE DUCAT TAILL	1 097,64	0,00	10
24/07/2023	MA23011301 - MEUBLE LOCAL SYNDICAL CAISSON +FACADE	1 607,30	0,00	10
24/07/2023	MATERNELLE ROSE ORAIN 21312 (202301-00191)	16 672,61	0,00	0
25/07/2023	VA23032101 - ACHAT DE BARRIÈRES SELON DEVIS 730738	2 073,60	0,00	5
25/07/2023	PA22003501P - PANNEAU D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOI	2 004,00	0,00	5
27/07/2023	LE23003401 - BRANDT RÉFRIGÉRATEUR 1 PORTE BFS2254S	517,90	0,00	1
01/08/2023	IN23011801 - SMARTPHONE A33 5G 128GO - HOUSES - V	6 168,00	0,00	5
01/08/2023	IN23010901 - ONDULEUR 1000VA + BY PASS EXTERNE	1 167,60	0,00	5
03/08/2023	IN23012901 - COPIEUR SYNDICATS CANONIRAC3520	2 100,00	0,00	3
04/08/2023	EF23058501 - PERI - PLASTIFIEUSE NEPTUNE A3	306,00	0,00	1
04/08/2023	VA23031901 - ACHAT DE MANGE-DEBOUT PLIANT ROMA	366,00	0,00	1
04/08/2023	VA23031901 - TABLES PLIANTES ROMA 183*76	1 030,14	0,00	3
04/08/2023	VA23031901 - CHARIOT POUR TABLES ROMA 183*76	330,00	0,00	1
04/08/2023	VA23031901 - CHAISES PLIANTES + CHARIOT	1 533,00	0,00	3
07/08/2023	EF23049001 - CUISINE CENTRALE - TAPIS RESTAURATION	1 639,99	0,00	10
07/08/2023	EF23046501 - TOUT OFFICE - LAVETTES BLEUES RESTAUR	3 333,60	0,00	5
07/08/2023	LE23005501 - NETTOYEUR VAPEUR NUMATIC NUSTEAM PRO	2 657,76	0,00	5
07/08/2023	LE23006001 - ACHAT DE 6 ASPIRATEURS VP300 HEPA BAS	1 433,66	0,00	3
08/08/2023	LE23006801 - RÉFRIGÉRATEUR T.TOP COLDIS RÉF : COTT	149,00	0,00	1
17/08/2023	GA23006501 - RENAULT ZOE GC-351-NB	0,00	0,00	5
17/08/2023	IN23013001 - CHARGEURS POUR SMARTPHONE	357,60	0,00	1
22/08/2023	BA23040201 - TRAVAUX -- REMPLACEMENT SURCHLOREUR	2 163,96	0,00	0
22/08/2023	BA23040601 - TRX : REMPLACEMENT DE 7 PLÉNUMSDEVIS	10 193,98	0,00	0
22/08/2023	BA23040601 - TRX : REMPLACEMENT DE 7 PLÉNUMSDEVIS	4 313,54	0,00	0
22/08/2023	BA23042901 - FOURNITURE/POSE DES COUDES ...	3 105,00	0,00	0
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : TAILLE HAIE STIHL	467,31	0,00	1
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : PERCHE ÉLAGUEUSE HTA	743,30	0,00	1
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : DÉBROUSAILLEUSE STIH	1 544,40	0,00	3
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : TONDEUSE HONDA HRH 5	2 014,80	0,00	5
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : TAILLE HAIE STIHL	1 125,60	0,00	3
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : TRONÇONNEUSE HUSQVAR	672,00	0,00	1
22/08/2023	EF23058401 - PB - PATÈRES (1 LOT DE 20)	207,84	0,00	1
22/08/2023	EV23013301 - REMPLACEMENT JEU COURS R.ORAIN	23 717,58	0,00	0
22/08/2023	EV23019101 - RAMPES ALU DEVIS 0042332 DU 21/07/23	1 419,12	0,00	3
24/08/2023	EV23013701 - REMPLACEMENT DU FILET : STRUCTURE DU	1 799,75	0,00	0
24/08/2023	EF23054801 - CUISINE CENTRALE - ETIQUETEUSE	3 631,78	0,00	5
24/08/2023	EV23005401 - REMPLACEMENT DU CORDAGE (FILET VERTIC	1 545,11	0,00	0
28/08/2023	GS METAIRIE (202201-00083)	21 887,63	0,00	0
29/08/2023	EF23062201 - PERI LB - PORTANT A ROULETTE	123,43	0,00	1
29/08/2023	EF23062201 - PERI LB - LIT SUPERPOSE BOIS 2 COUCHA	116,38	0,00	1
29/08/2023	EF23062201 - PERI LB - ETABLI BOIS	93,11	0,00	1
29/08/2023	AC23001301 - ACQUISITION 3 MACHINES À VOTER 2023	13 140,00	0,00	5

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/08/2023	GA23006501 - ACQUISITION VÉHICULE RENAULT ZOE	21 800,00	0,00	5
31/08/2023	EV23018801 - TRONÇONNEUSE STHIL MSA 161T + BATTERI	714,53	0,00	1
31/08/2023	EV23018801 - DÉBROUSSAILLEUSE STIHL FS13 + BATTER	878,70	0,00	1
31/08/2023	MA23011901 - CAISSON D'EXTRACTION - CHARLOTTE DIVE	951,44	0,00	1
01/09/2023	BA23035201 - 6 EXTINCTEURS EAU + 6 EXTINCTEURS POU	3 484,55	0,00	0
04/09/2023	EF23057601 - PERI JM - VITRINE EXTÉRIEURE	494,27	0,00	1
05/09/2023	CO23006001 - SIGNALÉTIQUE COMPLEXE SPORTIF RENÉ GA	1 442,40	0,00	3
05/09/2023	PE23005201 - MAB - COLONNE À BULLE AVEC SOCLE ET C	1 671,83	0,00	3
11/09/2023	EF23057701 - JZM - TABLE À LANGER ÉVOLUTIVE (SELON	1 930,00	0,00	10
11/09/2023	EF23055201 - PB RESTAU - ARMOIRE POUR BUREAU NOUVE	476,00	0,00	1
11/09/2023	EF23040501 - MG - ARMOIRES ÉVIDENCE RÉF. 2367124 (3 284,33	0,00	10
11/09/2023	EF23051901 - RESTAURANT AF - ARMOIRES DE STOCKAGE	1 403,21	0,00	10
11/09/2023	IN23010801 - 60 LICENCES FONCTION SUPPLÉMENTAIRE	998,32	0,00	1
15/09/2023	MG23006501 - TABLES POUR LOCAUX SYNDICAUX	825,72	0,00	1
15/09/2023	SP23003501 - TABLEAU CHRONO MULTISPORTS 8T120	5 263,44	0,00	5
15/09/2023	EF23062001 - CUISINE CENTRALE - DESTRUCTEUR REXEL	748,22	0,00	1
15/09/2023	EF23059401 - RO - TAPIS ORANGE 200X130	942,12	0,00	1
15/09/2023	EF23059501 - PERI ROLM - CHAISE BUREAU SATURN NOIR	117,89	0,00	1
15/09/2023	EF23026801 - JZE - TABLE POLYA 70X50 CM RÉGLABLE -	1 526,30	0,00	10
15/09/2023	EF23026801 - JZE - CASIER TOLE BEIGE A VIS -	300,48	0,00	1
26/09/2023	EF23054101 - AF - MEUBLE HAUT BOULEAU - 30 CASES	548,92	0,00	1
26/09/2023	EF23058301 - JZE - TABLE INFORMATIQUE DAN	395,33	0,00	1
26/09/2023	EF23068701 - PÉRI - PB - MEUBLE À ROULETTE	155,88	0,00	1
26/09/2023	EF23054701 - MG RESTAU - VESTIAIRES MOBILES À BIPA	831,60	0,00	1
26/09/2023	EF23051801 - RESTAURANT MG - VESTIAIRE RESTAURATI	370,52	0,00	1
26/09/2023	EF23050301 - OFFICIE AB- MEUBLE VAISSELLE	770,09	0,00	1
26/09/2023	PE23006101 - RAM - PISCINE À BALLES EN MOUSSE + ES	3 956,16	0,00	10
26/09/2023	EF23056901 - ECOLES - TROTINETTES ET DRAISIENNES	3 952,50	0,00	5
26/09/2023	EF23063001 - CUISINE CENTRALE - CHAMBRE FROIDE (CO	8 560,73	0,00	5
26/09/2023	PC23007001 - 12 HOHNER PERFORMER MELODICA 37 BLACK	340,00	0,00	1
26/09/2023	PC23007001 - THOMANN STUDENT PRO VIOLA SET 12"	149,00	0,00	1
26/09/2023	PC23007001 - STARTONE STUDENT III VIOLIN SET 1/4	98,00	0,00	1
02/10/2023	21318 EGLISE (202101-00190)	2 094,48	0,00	0
02/10/2023	HANGAR LE PARADIS (202201-00127)	9 770,32	0,00	0
02/10/2023	EF23050201 - METAIRIE RESTAURANT - MEUBLE CASIER P	663,54	0,00	1
02/10/2023	EF23059501 - PERI ROLM - ARMOIRE 136X80 ET C	425,00	0,00	1
02/10/2023	EF23056101 - PERI AB - DEVIS N°302328595 (MEUBLE B	1 958,18	0,00	10
02/10/2023	PC23006701 - ACHAT D'1 ACCORDÉON CHROMATIQUE XS BO	672,00	0,00	1
02/10/2023	EF23056101 - PERI AB - DEVIS N°302328595 (MEUBLE B	898,20	0,00	1
02/10/2023	EF23066701 - LA METAIRIE RESTAURANT - KIT CONVERTI	1 418,14	0,00	3
06/10/2023	EF23026801 - JZE - TABLE POLYA 70X50 CM RÉGLABLE -	1 629,31	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/10/2023	EF23058301 - JZE - TABLE INFORMATIQUE DANA	352,61	0,00	1
10/10/2023	LE23008101 - ACHAT NETTOYEUR VAPEUR : J. ZAY	6 205,62	0,00	5
10/10/2023	VA23030701 - 2 CHARIOTS À PLATE-FORME EN ALU	565,14	0,00	1
10/10/2023	VA23037901 - 2 GLACIÈRES A ROULETTES	356,80	0,00	1
16/10/2023	IN20006301P - SIRH - MODULE GPEC	5 775,00	0,00	2
16/10/2023	IN21003101P - ESÉDIT SIRH - MODULE COMPLÉMENTAIRE	1 062,00	0,00	2
16/10/2023	JE23004701 - JE - CHAISE DE BUREAU	538,96	0,00	1
16/10/2023	IN22009001P - EQUIPEMENT RÉSEAU ECOLE P.BERT - SWI	339,30	0,00	1
16/10/2023	EF23059301 - LM - TABOURETS	334,08	0,00	1
16/10/2023	EF23054601 - JZ RESTAU - PENDERIE POUR LINGE DE RE	302,10	0,00	1
16/10/2023	GA23006001 - ATTELAGE POUR VÉHICULE EJ213ED D	293,11	0,00	1
25/10/2023	ERDURIERE RESTAURANT (202101-00288)	5 628,72	0,00	0
25/10/2023	LAC DE BEAULIEU (202201-00078)	5 225,94	0,00	0
25/10/2023	LE23008801 - RÉFRIGÉRATEUR 1 PORTE FVC 5501-LIEB	1 517,90	0,00	3
25/10/2023	LE23008901 - 2 LAVES LINGES FRONTAUX CABANES	6 623,00	0,00	5
25/10/2023	LE23008901 - 2 SECHES LINGES FRONTAUX CABANES	6 427,00	0,00	5
25/10/2023	EF23058001 - MG - TABLE INFORMATIQUE DANA	253,68	0,00	1
25/10/2023	EF23058101 - AF - TABLE INFORMATIQUE DANA	1 268,40	0,00	10
25/10/2023	EF23058201 - ME - TABLE INFORMATIQUE DANA	507,36	0,00	1
25/10/2023	EF23058301 - JZE - TABLE INFORMATIQUE DANA	253,68	0,00	1
25/10/2023	EF23057901 - PB - TABLE INFORMATIQUE DANA	253,68	0,00	1
25/10/2023	IN23013901 - PSSI MATÉRIELS SEGMENTATION RÉSEAU	8 522,23	0,00	5
25/10/2023	EV23019401 - RÉPARATION GRILLO BOURG DEVIS 1339429	11 352,60	0,00	8
07/11/2023	PISCINE B LEFEBVRE (202101-00067)	3 308,08	0,00	0
07/11/2023	ELEMENTAIRE ANNE FRANCK (202101-00212)	306,00	0,00	0
07/11/2023	ERDURIERE 21318 (202101-00307)	1 626,00	0,00	0
07/11/2023	EF23085501 - PÉRI AB - GRAND GARAGE	122,40	0,00	1
07/11/2023	PT23002601 - ACQUISITION DE 2 PISTOLETS À IMPULSIO	11 694,61	0,00	10
07/11/2023	EF23072101 - CC- REMPLACEMENT PIÈCE - POMPE LAVE-B	849,60	0,00	1
07/11/2023	EF23059401 - RO - MEUBLE BAS MOBILE 15 CASES - RÉF	401,08	0,00	1
07/11/2023	EF23070201 - LOUISE MICHEL RESTAU - POMPE DE RINÇA	734,40	0,00	1
07/11/2023	BA23012301 - TRX : MOE - TRAVAUX CHAUFFERIES (MULT	2 059,20	0,00	0
07/11/2023	EF23064701 - OFFICE MG - CHARIOT DE SERVICE 3 ÉTA	583,82	0,00	1
10/11/2023	IN23013901 - PSSI MATÉRIELS POUR SEGMENTATION RÉSE	5 093,89	0,00	5
10/11/2023	BA23052701 - FOURNITURE ET POSE D'UN DÉFIBRILLATEU	1 499,46	0,00	3
10/11/2023	CO23013601 - SIGNALÉTIQUE ÉCOLE MATERNELLE JEAN MA	1 407,60	0,00	3
10/11/2023	IN23012101 - COPIEURS POUR LES AGENTS PÉRISCOLAIRE	18 720,00	0,00	5
10/11/2023	BA23034901 - TRX : RÉ-ENGAZONNEMENT SUITE TRX VRD	2 842,56	0,00	0
10/11/2023	BA23040301 - PUIITS DE DISPERSION CIMETIÈRE : EPIN	6 135,53	0,00	0
10/11/2023	BA23040302 - PUIITS DE DISPERSION CIMETIÈRE : PAYS	8 024,36	0,00	0
15/11/2023	EF23046301 - TOUT OFFICE- TENUES RESTAURATION COLL	19 367,50	0,00	10
15/11/2023	EF23082701 - PERI CD - TALKIES WALKIES RÉF. 290265	363,00	0,00	1
15/11/2023	MA23019401 - ACHAT DE BARRIERES ET SUPPORTS POUR D	2 917,20	0,00	5
15/11/2023	LE23007701 - ACHAT LAVEUSE AUTOPORTÉE COMAD INNOV	9 241,30	0,00	5
15/11/2023	BA23051701 - TRX : SÉCURISATION TOUR À PLQMB	9 589,68	0,00	0

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/11/2023	GA22013901P - 2 GOUPIL G4 9KWH (SEVN)	78 785,46	0,00	5
20/11/2023	PE23006001 - MAC - TÉLÉVISION 65 POUCES - VOIR DE	2 040,00	0,00	3
20/11/2023	PT23002201 - ACQUISITION DE 2 BARRIÈRES AMOVIBLES	9 988,56	0,00	5
21/11/2023	CO23012401 - SIGNALÉTIQUE "ÉCOLES LÉON BLUM ET ANN	4 789,20	0,00	5
27/11/2023	IN23015101 - BORNES WIFI	12 237,31	0,00	5
27/11/2023	IN23013101 - CONNECTEUR FIBRE PROJET SEGMENTATION	265,97	0,00	1
27/11/2023	EV23017801 - CLOTURE ECO PATURAGE METAIRIE	7 048,80	0,00	5
27/11/2023	IN23015301 - BORNES TACTILES EK2015 DE POINTAGE PE	3 698,40	0,00	5
27/11/2023	PE23009101 - MAB - APPAREIL PHOTO	197,00	0,00	1
27/11/2023	IN22008301P - TABLETTE RFID MÉDIATHÈQUE	2 520,00	0,00	5
27/11/2023	EV23017701 - BULBES POUR PLANTATIONS RD POINT	1 298,00	0,00	0
27/11/2023	EV23017701 - BULBES PLANT. MÉCA CIMETIERE EPINE	3 353,48	0,00	0
27/11/2023	EF23059501 - PERI ROLM - VESTIAIRE 4 COLONNES	144,18	0,00	1
29/11/2023	BA23067101 - TRAVAUX VESTIAIRES - PANNEAUX DE DOUC	3 420,06	0,00	5
29/11/2023	EF23081901 - RESTAU AF/LB - LAVE-LINGE 6 KG (POUR	569,50	0,00	1
30/11/2023	EF23059501 - PERI ROLM - POUFS	208,37	0,00	1
04/12/2023	IN23009501 - DPGF - POSTES PORTABLES (QUT : 60), S	-2 440,84	0,00	5
04/12/2023	IN23014601 - CASQUE POUR POSTES TÉLÉTRAVAIL JABRA	1 062,00	0,00	3
04/12/2023	VA23035101 - ACHAT D'UN AMPLI POUR LA SALLE DE L'	3 354,00	0,00	5
04/12/2023	IN22009101P - EQUIPEMENT RÉSEAU ANCIENNE MAISON DE	2 181,22	0,00	5
07/12/2023	EF23084401 - EM - PLASTIFIEUSE	306,00	0,00	1
08/12/2023	BA23067001 - TRAVAUX VESTIAIRES - CABINES DE DOUCH	3 858,73	0,00	5
08/12/2023	IN23016401 - SÉPARATION DES BARRIÈRES EXTERNES	13 387,11	0,00	5
11/12/2023	LE23007601 - ACHAT BALAYEUSE MANUELLE : A. BRIAND	552,95	0,00	1
11/12/2023	EF23089501 - OFFICES - ACHAT TENUES DE RESTAURATIO	43,09	0,00	1
11/12/2023	PC23007701 - ACCORDÉON CHROMATIQUE MAUGEIN MARIONI	2 288,00	0,00	5
11/12/2023	LP23010401 - ACHAT DE MOBILIER BD ET JEUX VIDÉO SE	2 770,38	0,00	10
31/12/2023	POSTES PORTABLES (QUT : 60), STATION D'ACCUEIL	0,00	0,00	5
26/01/2024	POSTES PORTABLES (QUT : 60), STATION D'ACCUEIL	93 525,60	0,00	3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
21/03/2023	- centre de loisirs de l'Erdurière mission pour (201401-00006)	5 029,00	0,00	0
19/12/2023	BA19015606 - TRAVAUX - MAITRISE D'OEUVRE : ÉVACUAT (201901-00185)	56 904,20	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 GS CHARLOTTE DIVET MARCEL GOUZIL (202201-00006)	1 056,00	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - NOUVEAU MULTI ACCUEIL CHABOSSIÈRE (202201-00018)	1 334 395,86	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - GS PAUL BERT JEAN MACE (202201-00019)	228 277,83	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 MATERNELLE JEAN MACE (202201-00020)	4 472,41	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022- PAUL BERT (202201-00021)	10 796,32	0,00	0

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - SALLE ESTUAIRE	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - MAISON DES ASSOCIATIONS	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - LOCAUX STOCKAGE ETAP	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - CSC PIERRE LEGENDRE	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 ECOLE MATERNELLE METAIRIE	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - ECOLE ELEMENTAIRE METAIRIE	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - CSC HENRI NORMAND	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - ELEMENTAIRE MARCEL GOUZIL	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - PISCINE	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - CCAS	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - MAISON PETITE ENFANCE	139,65	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022- COMPLEXE RENE GAUDIN (202201-00046)	1 620,00	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - ECOLE ELEMENTAIRE METAIRIE (202201-00053)	2 500,50	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 ECOLE MATERNELLE METAIRIE (202201-00054)	591,54	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - PISCINE (202201-00055)	1 558,95	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - ELEMENTAIRE MARCEL GOUZIL (202201-00056)	2 442,93	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - CSC PIERRE LEGENDRE (202201-00057)	1 221,96	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 COMPLEXE PAUL LANGEVIN (202201-00061)	792,00	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - TENNIS RENE GAUDIN (202201-00062)	1 141 240,51	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 EGLISE ST SYMPHORIEN (202201-00074)	35 898,30	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022-GYMNASIUM ROBERT GOURHAND (202201-00080)	8 431,90	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - LEO LAGRANGE (202201-00081)	144,00	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - GS MICHEL ORAIN (202201-00085)	786,24	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 ECOLE MATERNELLE CHARLOTTE DIVET (202201-00200)	3 223,52	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 CUISINE CENTRALE (202201-00201)	7 997,10	0,00	0
19/12/2023	IN21010201P - FIBRE OPTIQUE NOIRE ESTUAIRE HDV	9 780,00	0,00	0
19/12/2023	RESTAURANT MARCEL GOUZIL TRAVAUX 2022 (b2023-2313)	273,60	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00366)	577,42	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1002 (202201-00367)	1 803,26	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00368)	5 944,96	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1005 (202201-00369)	1 384,06	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1022 (202201-00370)	70,80	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1023 (202201-00371)	384,77	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1037 (202201-00372)	1 567,51	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00373)	633,04	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B2011 (202201-00374)	372,12	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00375)	84,00	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022	1 231,87	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00377)	122,94	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00378)	3 377,73	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00379)	92,76	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00380)	1 811,70	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00381)	1 755,52	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00382)	1 902,23	0,00	0
TOTAL GENERAL		5 351 639,25	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
27/11/2023	Iveco (3395)	40 174,38	5	40 174,38	0,00	1 000,00	1 000,00
12/12/2023	- TONDEUSE JOHN DEERE F1545 COUPE FRONTALE, COUPE	20 820,00	10	20 820,00	0,00	5 000,00	5 000,00
31/12/2023	EV17017001 - SERVICE DES ESPACES VERTS : ACHAT D'U	3 442,98	10	2 064,00	1 378,98	50,00	-1 328,98
31/12/2023	6 DEBROUSSAILLEUSES STHIL FS131 [P]	2 838,00	10	1 038,00	1 137,00	50,00	-1 087,00
31/12/2023	3 TRONCONNEUSES STHIL MS193T 35CM [P]	945,00	10	376,00	569,00	50,00	-519,00
31/12/2023	7 SOUFFLEURS STHIL BR700 [P]	4 116,00	10	1 586,00	2 118,14	50,00	-2 068,14
31/12/2023	3 TONDEUSES HONDA HRH 536 [P]	5 580,00	10	2 232,00	3 348,00	200,00	-3 148,00
31/12/2023	3 DEBROUSSAILLEUSES STHIL FS131	1 419,00	10	564,00	855,00	150,00	-705,00
31/01/2024	- Achat d'une tronçonneuse élagueuse sur perche E	753,48	1	753,48	0,00	50,00	50,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		80 088,84					-2 806,12

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	6 600,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	5 292,92

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	39 999,61	
60631	Fournitures d'entretien	33 919,32	
60632	Fournitures de petit équipement	4 941,61	
6135	Locations mobilières	1 138,68	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
722	Immobilisations corporelles		39 999,61
TOTAL GENERAL		39 999,61	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	39 999,61
2313	Construction	39 999,61
TOTAL GENERAL		39 999,61

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	29 433 185,23
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					175 000,00	0,00										47,44	8 133,68	
Résidence La Grange	2013	P	147/278868/RESIDENCE LAGRANGE	Crédit Mutuel Couéron	175 000,00	0,00	0,00	M	F	0,000	F		2,330	A-1	EUR	47,44	8 133,68	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					175 000,00	0,00										47,44	8 133,68	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	8 181,12
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 214 616,20
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 222 797,32
Recettes réelles de fonctionnement	II	29 433 185,23

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	4,15
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					456 347,83	130 976,16	45 634,77
2013	Programme Acquisition Foncière AUDRAIN	Nantes Métropole	10	A	242 994,28	24 299,41	24 299,41
2017	Programme Acquisition Foncière ROGUET	Nantes Métropole	10	A	213 353,55	106 676,75	21 335,36
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					456 347,83	130 976,16	45 634,77

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ACGE COUERONNAISE	286,00	
ACROLA	350,00	
ADGVC 44	1 500,00	
ADPC - SECOURISTES COUERON	1 000,00	
AEP DIWAN SANT ERVLAN	2 035,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DE COUERON	4 000,00	
AMICALE DON DE SANG COUERON	160,00	
AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE	171 129,00	
AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE	2 000,00	
AMIS DE LA MAISON ACCUEIL SPECIA LE LOROUX BOTTEREAU	50,00	
AMIS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE DE CHATEAUBRIANT	300,00	
AMIS ECOLE LAIQUE CHABOSSIÈRE	3 200,00	
ANCIENS TRAVAILLEURS	350,00	
APE CHARLOTTE ET MARCEL	150,00	
APEL COLLEGE STE PHILOMENE	150,00	
APEL PRIMAIRE ST SYMPHORIEN	150,00	
APF PARALYSES DE FRANCE	50,00	
ARAC	250,00	
ARAC	400,00	
ASAD SANITAIRE APICOLE DE LOIRE ATLANTIQUE	300,00	
ASS LAIQUE PARENTS ELEVES COLLEG LANGEVIN	150,00	
ASS SPORTIVE DU LYCEE PRO AUDUBO	326,00	
ASSO REGIONALE DES MUTILÉS DE LA PAYS DE LA LOIRE	50,00	
ASSOCIATION LES LUCIOLES MUSIQUE	2 000,00	
ASSOCIATION LES LUCIOLES MUSIQUE	3 000,00	
AVIRON LOIRE OCEAN	600,00	
AVIRON LOIRE OCEAN	470,00	
BADMINTON EN LOISIRS	505,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE ATLA	200,00	
BIBLIOTHEQUE SONORE DE NANTES	50,00	
BRETAGNE VIVANTE - SEPNB	300,00	
CALBOSCENE	2 000,00	
CALBOSCENE	500,00	
CARTOUCHE COUERONNAISE	300,00	
CARTOUCHE COUERONNAISE	450,00	
CENTRE D HISTOIRE DU TRAVAIL	450,00	
CENTRE PIERRE LEGENDRE ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE CENT	6 000,00	
CENTRE PIERRE LEGENDRE ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE CENT	147 096,00	
CENTRE PIERRE LEGENDRE ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE CENT	13 000,00	
CENTRE SOCIO HENRI NORMAND	138 241,00	
CENTRE SOCIO HENRI NORMAND	14 037,00	
CHABPETANQUE	514,00	
CHEVALIERS DU CENTAURE	110,00	
CIDFF CENTRE INFORMATION DROITS DES FE	500,00	
CLUB D'ARTS MARTIAUX DE COUERON	1 292,00	
COC CHABOSSIÈRE OLYMPIQUE CLUB	15 779,00	
COLLECTIF IDEES VERTES	2 000,00	
COLOMBE COUERONNAISE	300,00	
COMITE DES OEUVRES SOCIALES LOCA	88 011,00	
COMITE DU SOUVENIR 44	100,00	
COMITE USAGERS DES BACS DE L.A	50,00	
COMITE USAGERS DES BACS DE L.A	50,00	
COMPOSTRI ASSOCIATION	2 000,00	
CONCORDANE	1 500,00	
COUERON CHABOSSIÈRE FOOTBALL CLU	17 783,00	
COUERON CHABOSSIÈRE FOOTBALL CLU	1 260,00	
COUERON ESPERANTO LANGUE INTERNATIONALE CELI	110,00	
COUERON NATATION	6 758,00	
CTE LIAISON FRANCO POLONAIS NANT CZESC	1 000,00	
DDEN-DELEGUES DEPARTEMENTAUX	50,00	
DIWAN BRO NAONED	2 249,70	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DONNEURS DE SANG CHABOSSIERE	160,00	
ECOLE DE MUSIQUE	171 600,00	
ENSEMBLE CHANTE	110,00	
ENSEMBLE CHANTE	500,00	
ESPACE SIMONE DE BEAUVOIR	160,00	
ESSOR COUERONNAIS	917,00	
ESTUARIUM	1 000,00	
ETOILE SPORTIVE COUERONNAISE	17 719,00	
ETOILE SPORTIVE COUERONNAISE	2 000,00	
FCPE CHABOSSIERE	150,00	
FCPE ECOLE METAIRIE	150,00	
FCPE ECOLES L BLUM A FRANK GROUPE SCOLAIRE LES ARDILLET	150,00	
FCPE ECOLES L MICHEL R ORAIN	150,00	
FEDERATION DES MALADES HANDICAPES	50,00	
FEMMES SOLIDAIRES UNION FEMMES FRANCAISES	400,00	
FOYER COUERONNAIS DES ANCIENS	600,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF	200,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE PAUL LANGEVIN	200,00	
GASPROM	100,00	
GROUPE ARTISTIQUE LEON MOINARD	16 000,00	
GROUPE ARTISTIQUE LEON MOINARD	2 000,00	
HAUY VALENTIN	50,00	
IMAGE IN	110,00	
IMAGE IN	500,00	
JUDO JUJITSU CLUB COUERONNAIS	1 573,00	
KORIA	110,00	
LA CONCORDE	11 442,00	
LA CONCORDE	300,00	
LE CHOEUR DES Z	110,00	
LE CHOEUR DES Z	500,00	
LE PLANNING FAMILIAL 44	500,00	
LES LAPINS BLEUS	35 860,01	
LES LAPINS BLEUS	1 500,00	
LES PTITS JEAN ZAY	150,00	
LIB R TES PIEDS	75,00	
LIGUE DES DROITS DE L HOMME	140,00	
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX	550,00	
MARCHE RANDONNEE COUERONNAISE	1 605,00	
MASTERS CYCLISME LOIRE ATLANTIQU	95,00	
MIND UP MAISON DE LA PHILOSOPHIE	110,00	
MOUVEMENT VIE LIBRE ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE	270,00	
OGEC DE COUERON	274 764,96	
OMS COUERON	3 000,00	
PAR 4 CHEMINS CAVALIERS ET CIE	577,00	
PARAZIC	1 500,00	
PARENTS RESIDENTS & AMIS MAS FRA PASQUIER	100,00	
POISSON PILOTE	500,00	
POUR ELLE ET LUI SELF DEFENSE JU	332,00	
PREVENTION ROUTIERE	300,00	
RACINES Y AMISTADES ESPANOLAS	110,00	
RESTAURANTS DU COEUR	400,00	
SECOURS CATHOLIQUE 44	150,00	
SOLIDARITE FEMMES LOIRE ATLANTIQU	500,00	
SOS MEDITERRANEE FRANCE	600,00	
SOS PAYSANS EN DIFFICULTE	250,00	
SPORTIVE STE PHILOMÈNE	1 254,00	
STAND WITH UKRAINE	600,00	
SULTAN BACCHUS	110,00	
SYND DES MARAIS DE ST ETIENNE ET COUERON	1 100,00	
TENNIS CLUB COUERONNAIS	3 912,00	
TENNIS CLUB COUERONNAIS	6 384,00	
TENNIS DE TABLE COUERON	1 158,00	
TONIC GYM	3 567,00	
TRIATHLON SPORT COUERONNAIS	986,00	
UNE TOUR UNE HISTOIRE	110,00	
UNION DEPARTEMENTALE CFDT 44	200,00	
UNION DES COMMERCANTS ET ARTISAN	100,00	
UNION LOCALE CGT FO BASSE LOIRE	200,00	
UNION NATIONALE COMBATTANTS COUE	250,00	
UNION TOURISTIQUE AMIS DE LA NAT SECTION COUERON	110,00	
VELOCE SPORT COUERONNAIS (VSC)	15 525,00	
<u>Entreprises</u>		
UFOLEP	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
<u>Personnes de droit public</u> <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> VILLE D INDRE VILLE DE BOUGUENAI VILLE DE NANTES VILLE DE REZE VILLE DE SAUTRON VILLE DE ST HERBLAIN VILLE DE VIGNEUX DE BRETAGNE <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> CCAS-COUERON PAR TRESORERIE NANTES METROPOLE <u>Autres</u>	9 384,60 822,00 2 868,00 341,00 6 987,00 7 961,50 481,00 1 075 000,00 1 060,00	
TOTAL GENERAL	2 353 372,77	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2014-1 Groupe scolaire zac ouest	8 700 000,00	0,00	8 700 000,00	8 426 689,92	0,00	0,00	273 310,18
2019-1 réalisation de deux courts de tennis	3 000 000,00	860 000,00	3 860 000,00	1 304 792,87	2 450 000,00	2 351 776,95	203 430,18

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		85,00	0,00	85,00	63,10	19,00	82,10
Adjt adm	C	20,00	0,00	20,00	15,00	5,00	20,00
Adjt adm Pal 1CI	C	17,00	0,00	17,00	16,60	0,00	16,60
Adjt adm Pal 2CI	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Attaché	A	15,00	0,00	15,00	7,00	6,00	13,00
Attaché Pal	A	5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Rédacteur	B	9,00	0,00	9,00	4,70	4,00	8,70
Rédacteur Pal 1CI	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur Pal 2CI	B	6,00	0,00	6,00	4,80	1,00	5,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		118,80	62,67	181,47	136,53	35,27	171,80
Adjt tech	C	38,00	39,08	77,08	52,11	22,27	74,38
Adjt tech Pal 1CI	C	35,00	9,01	44,01	41,51	1,00	42,51
Adjt tech Pal 2CI	C	10,80	10,30	21,10	18,91	0,00	18,91
Agent maitrise	C	4,00	2,74	6,74	6,56	0,00	6,56
Agent maitrise Pal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	1,90	5,00	6,90
Ingénieur Pal	A	6,00	0,00	6,00	3,00	2,00	5,00
Technicien	B	3,00	0,74	3,74	3,74	0,00	3,74
Technicien Pal 2CI	B	9,00	0,80	9,80	3,80	5,00	8,80
FILIERE SOCIALE (d)		19,00	26,36	45,36	29,01	15,40	44,41
ATSEM Pal 1CI	C	7,00	7,36	14,36	13,87	0,00	13,87
ATSEM Pal 2CI	C	1,00	16,28	17,28	4,74	12,54	17,28
Agent social	C	7,00	1,72	8,72	5,86	2,86	8,72
Educateur Jeunes Enfants	A	3,00	1,00	4,00	3,54	0,00	3,54
Educateur j enfant CIEx	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		11,00	0,86	11,86	11,56	0,00	11,56
Auxiliaire puér CI N	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Auxiliaire puér CI Sup	B	8,00	0,86	8,86	8,76	0,00	8,76
Puér	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puér HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		8,00	2,23	10,23	8,86	1,31	10,17
Conseiller APS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS	B	1,00	2,06	3,06	1,86	1,20	3,06
Educateur APS Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur APS Pal 2CI	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Opérateur APS	C	0,00	0,17	0,17	0,00	0,11	0,11
FILIERE CULTURELLE (h)		16,00	0,70	16,70	14,80	1,70	16,50
Adjt ter patr Pal 1CI	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjt ter patr Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patrimoine	C	3,00	0,20	3,20	2,00	1,20	3,20
Assist conserv Pal 1CI	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Assist conserv Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist ens art	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
Assist ens art Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché conserv patr	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	59,46	67,46	33,41	26,04	59,45
Adjt ter anim Pal 1CI	C	0,00	0,92	0,92	0,92	0,00	0,92
Adjt ter anim Pal 2CI	C	0,00	9,43	9,43	9,43	0,00	9,43
Adjt ter animation	C	3,00	49,11	52,11	21,06	23,04	44,10
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Animateur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier-chef Pal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		272,80	152,28	425,08	300,27	99,72	399,99

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
Adeline BRETIN	Cédis	320,00	03/06/2023 à La Grigonnais	Maitriser les fondamentaux des politiques de l'eau
Françoise FOUBERT	Cédis	320,00	03/06/2023 à La Grigonnais	Maitriser les fondamentaux des politiques de l'eau
Françoise FOUBERT	Cédis	750,00	21 au 24/08/2023 au Havre	Université d'été : Développer la transition, des collectivités locales à l'Europe
Guy BERNARD-DAGA	Union nationale des Fédérations HLM	342,00	03 au 05/10/2023 à Nantes	Congrès de l'Union sociale pour l'habitat
Ludovic JOYEUX	FNESR	825,00	23 au 25/08/2023 à Blois	Les collectivités territoriales, actrices essentielles de la cohésion nationale
Patrice BOLO	IFRVP Tous Politiques	192,00	13/12/2022 en visio	Les cantines scolaires au défi de l'inflation

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
15/12/2008 - 1,60% du capital	Nantes aménagement	Société publique locale d'aménagement	Société publique locale d'aménagement	1,60
17/12/2018 - 3 actions de 100	Loire Atlantique Développement	Loire Atlantique Développement	Société publique locale	300,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
25/03/2013 -	Résidence La Grange	Résidence La Grange	Maison de retraite	175 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
03/04/2023 - subvention	Amicale laïque Coueron centre	Amicale laïque Coueron centre	Association	173 129,00
03/04/2023 - subvention	Centre socio-culturel Pierre Legendre	Centre socio-culturel Pierre Legendre	Association	166 096,00
03/04/2023 - subvention	Centre socio-culturel Henri Normand	Centre socio-culturel Henri Normand	Association	152 278,00
03/04/2023 - subvention	Ecole de musique	Ecole de musique	Association	171 600,00
03/04/2023 - subvention	COS local	COS local	Association	88 011,00
03/04/2023 - subvention	Les lapins bleus	Les lapins bleus	Association	37 360,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Nantes Métropole		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
Centre Départemental de gestion		Part masse salariale	150 047,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Budget annexe Pompes Funèbres	30/03/1998	1998-038 - 30/03/1998		SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 107 000,00	6 388 613,47	1 556 218,12	4 162 168,41
RECETTES	12 107 000,00	6 567 330,66	73 556,05	5 466 113,29
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 444 272,00	26 101 900,32	0,00	6 342 371,68
RECETTES	32 444 272,00	29 477 927,76	0,00	2 966 344,24

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES / N°SIRET : 21440047500171				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
RECETTES	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 706,38	31 567,82	0,00	84 138,56
RECETTES	115 706,38	37 457,17	0,00	78 249,21

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 112 021,22	6 388 613,47	1 556 218,12	4 167 189,63
RECETTES	12 112 021,22	6 567 330,66	73 556,05	5 471 134,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 559 978,38	26 133 468,14	0,00	6 426 510,24
RECETTES	32 559 978,38	29 515 384,93	0,00	3 044 593,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	44 671 999,60	32 522 081,61	1 556 218,12	10 593 699,87
TOTAL GENERAL DES RECETTES	44 671 999,60	36 082 715,59	73 556,05	8 515 727,96

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 112 021,22	6 388 613,47	1 556 218,12	4 167 189,63
RECETTES	12 112 021,22	6 567 330,66	73 556,05	5 471 134,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 559 978,38	26 133 468,14	0,00	6 426 510,24
RECETTES	32 559 978,38	29 515 384,93	0,00	3 044 593,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	44 671 999,60	32 522 081,61	1 556 218,12	10 593 699,87
TOTAL GENERAL DES RECETTES	44 671 999,60	36 082 715,59	73 556,05	8 515 727,96

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maitrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	26 240 000,00	7,10	40,23	0,00	10 556 352,00	7,10
TFPNB	252 000,00	0,00	82,64	0,00	208 253,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	331 311,00	0,00	21,43	0,00	71 000,00	7,30
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : .
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21440047500171	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE DE COUERON
----------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : SAINT HERBLAIN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

16

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 31 567,82	G 37 457,17	G-A 5 889,35
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 58 706,38 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 5 021,22 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 31 567,82	Q= G+H+I+J 101 184,77	=Q-P 69 616,95

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 31 567,82	= G+I+K 96 163,55	64 595,73
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 5 021,22	5 021,22
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 31 567,82	= G+H+I+J+K+L 101 184,77	69 616,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	110 706,38	31 565,90	0,00	0,00	79 140,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1,92	0,00	0,00	98,08
Total des dépenses de gestion courante		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	42 000,00	12 845,50	0,00	0,00	29 154,50
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	24 611,67	0,00	0,00	-9 611,67
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
Pour information		58 706,38				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	5 021,22			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	31 565,90		31 565,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,92		1,92
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	31 567,82	0,00	31 567,82

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 567,82
---------------------------------------------------	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
----------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 845,50		12 845,50
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 611,67		24 611,67
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		37 457,17	0,00	37 457,17

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	58 706,38
-----------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	96 163,55
---------------------------------------------------	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	5 021,22
-------------------------------------------------------	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	110 706,38	31 565,90	0,00	0,00	79 140,48
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	31 085,50	31 085,50	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	270,00	0,00	0,00	-270,00
607	Achats de marchandises	79 620,88	0,00	0,00	0,00	79 620,88
6135	Locations mobilières	0,00	210,40	0,00	0,00	-210,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1,92	0,00	0,00	98,08
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	1,92	0,00	0,00	98,08
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
 (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
 (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	42 000,00	12 845,50	0,00	0,00	29 154,50
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	42 000,00	12 845,50	0,00	0,00	29 154,50
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	24 611,67	0,00	0,00	-9 611,67
706	Prestations de services	5 000,00	13 555,83	0,00	0,00	-8 555,83
707	Ventes de marchandises	10 000,00	11 055,84	0,00	0,00	-1 055,84
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		58 706,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
2188	Autres immobilisations corporelles	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		5 021,22			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE
COUERON (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440047500015

POSTE COMPTABLE : SAINT-HERBLAIN

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	35
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	49
A1.01 - Opérations non ventilables	51
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	52
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	55
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	56
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	57
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	60
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	63
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	66
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	67
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	70
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	72
A1.908 - Fonction 8 - Transports	75
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	79
A2.01 - Opérations non ventilables	81
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	82
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	88
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	89
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	90
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	93
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	96
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	99
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	100
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	101
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	104
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	106
A2.938 - Fonction 8 - Transports	109

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	113
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	114
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	115


D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	117
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	22 971

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 155,53

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 222.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1279.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	246.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	235.00
5	DGF / population	113.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	68.18
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98.26
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	19.25
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	18.34
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	32 490 513,79	36 045 258,42	1 037 388,04	A1	4 592 132,67
Investissement	6 388 613,47	6 567 330,66	-2 908 586,14	A2	-2 729 868,95
Fonctionnement	26 101 900,32	29 477 927,76	3 945 974,18	A3	7 322 001,62

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 556 218,12	III + IV 73 556,05	B1		-1 482 662,07
Investissement	I 1 556 218,12	III 73 556,05	B2		-1 482 662,07
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 109 470,60
Investissement	A2 + B2	-4 212 531,02
Fonctionnement	A3 + B3	7 322 001,62

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 556 218,12
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	18 835,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	89 718,00
21	Immobilisations corporelles (3)	992 215,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	455 449,67
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	73 556,05
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		73 556,05
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	8 326,00	4 220 857,02
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 556 218,12	73 556,05
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 2 729 868,95	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		4 294 413,07	4 294 413,07
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	2 752 809,60	-356 661,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 109 470,60
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		2 752 809,60	2 752 809,60
TOTAL DU BUDGET (5)		7 047 222,67	7 047 222,67

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP202405/2024	Acquisition de véhicules	900	700 000,00
AP201901/2019	Création de courts de tennis et padel couverts	23,	3 860 000,00
AP202404/2024	Dojo Le Quintrec Réhabilitation	409	1 100 000,00
AP202403/2024	Nouvelle cuisine centrale	235	6 000 000,00
AP202401/2024	Réaménagement des locaux des services	161	1 000 000,00
AP202402/2024	Tour à plomb travaux de restauration	303	3 000 000,00
TOTAL			15 660 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	15 660 000,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	808 690,00	18 835,00	0,00	0,00	827 525,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	89 718,00	8 326,00	8 326,00	98 044,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 589 855,00	992 215,45	95 000,00	95 000,00	3 677 070,45
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	2 259 457,13	455 449,67	-95 000,00	-95 000,00	2 619 906,80
Total des dépenses d'équipement		5 658 002,13	1 556 218,12	8 326,00	8 326,00	7 222 546,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	798 000,00	0,00	0,00	0,00	798 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		798 000,00	0,00	0,00	0,00	798 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 456 002,13	1 556 218,12	8 326,00	8 326,00	8 020 546,25

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		70 000,00		0,00	0,00	70 000,00

TOTAL	6 526 002,13	1 556 218,12	8 326,00	8 326,00	8 090 546,25
--------------	---------------------	---------------------	-----------------	-----------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 729 868,95
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 820 415,20
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	616 000,00	73 556,05	0,00	0,00	689 556,05
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	3 732 000,13	0,00	-2 767 104,60	-2 767 104,60	964 895,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 348 000,13	73 556,05	-2 767 104,60	-2 767 104,60	1 654 451,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	827 295,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	4 212 531,02	4 212 531,02	4 212 531,02
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800 000,00	0,00	4 239 826,02	4 239 826,02	5 039 826,02
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 148 000,13	73 556,05	1 472 721,42	1 472 721,42	6 694 277,60

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	508 002,00		2 668 135,60	2 668 135,60	3 176 137,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	850 000,00		80 000,00	80 000,00	930 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 378 002,00		2 748 135,60	2 748 135,60	4 126 137,60

TOTAL	6 526 002,13	73 556,05	4 220 857,02	4 220 857,02	10 820 415,20
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 820 415,20
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 056 137,60
----------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	5 677 958,26	0,00	13 000,00	13 000,00	5 690 958,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	19 144 177,00	0,00	0,00	0,00	19 144 177,00
014	Atténuations de produits	243 000,00	0,00	0,00	0,00	243 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 901 538,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00	2 893 212,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		27 966 673,26	0,00	4 674,00	4 674,00	27 971 347,26
66	Charges financières	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 700,50		0,00	0,00	5 700,50
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 079 373,76	0,00	4 674,00	4 674,00	28 084 047,76

023	Virement à la section d'investissement (5)	508 002,00		2 668 135,60	2 668 135,60	3 176 137,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	850 000,00		80 000,00	80 000,00	930 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 358 002,00		2 748 135,60	2 748 135,60	4 106 137,60

TOTAL	29 437 375,76	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60	32 190 185,36
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 190 185,36
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	285 000,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 789 690,00	0,00	0,00	0,00	1 789 690,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 497 156,00	0,00	0,00	0,00	4 497 156,00
731	Fiscalité locale	17 255 000,00	0,00	-198 375,00	-198 375,00	17 056 625,00
74	Dotations et participations (4)	5 296 424,76	0,00	-158 286,00	-158 286,00	5 138 138,76
75	Autres produits de gestion courante (4)	240 835,00	0,00	0,00	0,00	240 835,00
Total des recettes de gestion courante		29 364 105,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	29 007 444,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	23 270,00		0,00	0,00	23 270,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		29 387 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	29 030 714,76

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 000,00		0,00	0,00	50 000,00

TOTAL	29 437 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	29 080 714,76
--------------	----------------------	-------------	--------------------	--------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 109 470,60
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 190 185,36
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	4 056 137,60	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	122 000,00		122 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	18 835,00	0,00	18 835,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	98 044,00	0,00	98 044,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	992 215,45	0,00	992 215,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	333 449,67	0,00	333 449,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 564 544,12	0,00	1 564 544,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 729 868,95
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 294 413,07
-----------------------------------------------------	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	13 000,00		13 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	-8 326,00	0,00	-8 326,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	80 000,00	80 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 668 135,60	2 668 135,60
Dépenses de fonctionnement – Total		4 674,00	2 748 135,60	2 752 809,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 752 809,60
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 295,00	0,00	27 295,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	73 556,05	0,00	73 556,05
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-2 767 104,60	0,00	-2 767 104,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		80 000,00	80 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 668 135,60	2 668 135,60
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-2 666 253,55	2 748 135,60	81 882,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	4 212 531,02
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 294 413,07
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	-198 375,00		-198 375,00
74	Dotations et participations (8)	-158 286,00		-158 286,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-356 661,00	0,00	-356 661,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 109 470,60
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 752 809,60
------------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 526 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	332 690,00	18 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 835,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	89 718,00	0,00	8 326,00	8 326,00	0,00	8 326,00	98 044,00
21	Immobilisations corporelles	2 198 855,00	992 215,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	992 215,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 140 457,13	455 449,67	3 860 000,00	-122 000,00	-122 000,00	0,00	-122 000,00	333 449,67
	Total des opérations d'équipement (4)	986 000,00	0,00	11 800 000,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00	0,00	122 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 658 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	798 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		798 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 456 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	2 729 868,95
---------------------------------------------------------------	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 294 413,07
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 526 002,13	73 556,05	8 326,00	8 326,00	81 882,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	616 000,00	73 556,05	0,00	0,00	73 556,05
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 732 000,13	0,00	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 767 104,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 348 000,13	73 556,05	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 693 548,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 148 000,13	73 556,05	-2 739 809,60	-2 739 809,60	-2 666 253,55
021	Virement de la section de fonctionnement	508 002,00		2 668 135,60	2 668 135,60	2 668 135,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	850 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 378 002,00		2 748 135,60	2 748 135,60	2 748 135,60

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
---------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	-------------

Affectation au compte 1068 (9)						4 212 531,02
---------------------------------------	--	--	--	--	--	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées						4 294 413,07
-----------------------------------------------------	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 526 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	332 690,00	18 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 835,00
2031	Frais d'études	171 210,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	161 480,00	18 835,00		0,00	0,00	0,00	0,00	18 835,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	89 718,00	0,00	8 326,00	8 326,00	0,00	8 326,00	98 044,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	0,00	89 718,00		0,00	0,00	0,00	0,00	89 718,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		8 326,00	8 326,00	0,00	8 326,00	8 326,00
21	Immobilisations corporelles	2 198 855,00	992 215,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	992 215,45
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	23 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	50 241,51		0,00	0,00	0,00	0,00	50 241,51
21312	Bâtiments scolaires	468 000,00	88 683,93		0,00	0,00	0,00	0,00	88 683,93
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	70 012,17		0,00	0,00	0,00	0,00	70 012,17
21316	Equipements du cimetière	0,00	1 453,32		0,00	0,00	0,00	0,00	1 453,32
21318	Autres bâtiments publics	637 500,00	188 154,39		0,00	0,00	0,00	0,00	188 154,39
2152	Installations de voirie	22 950,00	49 972,91		0,00	0,00	0,00	0,00	49 972,91
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	64 175,00	38 666,04		0,00	0,00	0,00	0,00	38 666,04
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	1 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	14 025,00	408 518,88		0,00	0,00	0,00	0,00	408 518,88
21831	Matériel informatique scolaire	85 000,00	29 932,80		0,00	0,00	0,00	0,00	29 932,80
21838	Autre matériel informatique	145 455,00	35 527,92		0,00	0,00	0,00	0,00	35 527,92
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	55 737,50	3 887,65		0,00	0,00	0,00	0,00	3 887,65
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	105 485,00	2 599,44		0,00	0,00	0,00	0,00	2 599,44
2188	Autres immobilisations corporelles	575 027,50	24 564,49		0,00	0,00	0,00	0,00	24 564,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 140 457,13	455 449,67	3 860 000,00	-122 000,00	-122 000,00	0,00	-122 000,00	333 449,67
2313	Constructions	2 140 457,13	455 449,67		-122 000,00	-122 000,00	0,00	-122 000,00	333 449,67
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Total des opérations d'équipement (5)	986 000,00	0,00	11 800 000,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00	0,00	122 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 658 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	798 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	776 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	21 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		798 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 456 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

- (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
125	GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE	AP201401	9 148 882,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
161	REAMENAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES	AP202401	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00	0,00
235	NOUVELLE CUISINE CENTRALE	AP202403	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
303	TOUR A PLOMB - RESTAURATION	AP202402	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
409	DOJO LE QUINTREC REHABILITATION	AP202404	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900	ACQUISITION DE VEHICULES	AP202405	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			8 927 312,44	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP201401

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		8 700 000,00	8 927 312,44	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	273 310,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	273 310,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	811 162,12	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	0,00	722 192,64	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	88 969,48	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 426 689,92	8 116 150,32	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	8 426 689,92	246 026,72	0,00	0,00	0,00	
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	7 870 123,60	0,00	0,00	0,00	

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 161
LIBELLE : REAMENAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202401

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 000 000,00	0,00	a	122 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 000 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00
2313	Constructions	1 000 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-122 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 235
LIBELLE : NOUVELLE CUISINE CENTRALE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202403

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 000 000,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 949 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 949 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 303
LIBELLE : TOUR A PLOMB - RESTAURATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202402

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 000 000,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 575 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 575 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 409
LIBELLE : DOJO LE QUINTREC REHABILITATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202404

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 100 000,00	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 900
LIBELLE : ACQUISITION DE VEHICULES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202405

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		700 000,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 526 002,13	73 556,05	8 326,00	8 326,00	81 882,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	616 000,00	73 556,05	0,00	0,00	73 556,05
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	73 556,05	0,00	0,00	73 556,05
13272	Subv. non transf. FEDER	258 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	3 732 000,13	0,00	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 767 104,60
1641	Emprunts en euros	3 732 000,13	0,00	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 767 104,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 348 000,13	73 556,05	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 693 548,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00
10222	FCTVA	800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 148 000,13	73 556,05	-2 739 809,60	-2 739 809,60	-2 666 253,55
021	Virement de la section de fonctionnement	508 002,00		2 668 135,60	2 668 135,60	2 668 135,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	850 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	35 000,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	13 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	114 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 000,00		0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281318	Autres bâtiments publics	500,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	3 000,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	8 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	48 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	97 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	40 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	110 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	38 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	100 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	235 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	20 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 378 002,00		2 748 135,60	2 748 135,60	2 748 135,60

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 437 375,76	0,00	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60
011	Charges à caractère général (4)	5 677 958,26	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	19 144 177,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	243 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 901 538,00	0,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		27 966 673,26	0,00	0,00	4 674,00	4 674,00	0,00	4 674,00	4 674,00
66	Charges financières	92 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 700,50			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		112 700,50	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		28 079 373,76	0,00	0,00	4 674,00	4 674,00	0,00	4 674,00	4 674,00
023	Virement à la section d'investissement	508 002,00			2 668 135,60	2 668 135,60		2 668 135,60	2 668 135,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	850 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 358 002,00			2 748 135,60	2 748 135,60		2 748 135,60	2 748 135,60

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 752 809,60
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	29 437 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
013	Atténuations de charges (3)	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 789 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 497 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 255 000,00	0,00	-198 375,00	-198 375,00	-198 375,00
74	Dotations et participations (3)	5 296 424,76	0,00	-158 286,00	-158 286,00	-158 286,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	240 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		29 364 105,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	23 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		23 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		29 387 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	3 109 470,60
----------------------------------------------	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 752 809,60
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 437 375,76	0,00	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60
011	Charges à caractère général (5)	5 677 958,26	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6042	Achats de prestations de services	35 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	914 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	50 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	63 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	114 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	148 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	239 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	47 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	96 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	101 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	120 699,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	651 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	59 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	58 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	57 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	284 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	122 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	34 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	29 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	419 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	41 550,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6182	Documentation générale et technique	22 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	79 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	947 949,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	21 740,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	65 375,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 980,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	52 581,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	95 025,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	40 793,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	74 334,06	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	12 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	102 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	55 218,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	25 680,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	19 144 177,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	345 093,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	211 027,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	52 772,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	275 081,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	31 654,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 205 527,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	236 021,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	2 012 619,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	2 620 136,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	562 840,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6417	Rémunérations des apprentis	63 861,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 222 625,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 289 847,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	124 387,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	293 829,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	113 235,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 873,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	479 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	243 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391116	Prél. article 55 de la loi SRU	168 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	73 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	2 901 538,00	0,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00
65138	Autres secours	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	204 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	14 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	12 695,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	313 673,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	1 100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 141 750,00	0,00		-8 326,00	-8 326,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	25 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		27 966 673,26	0,00	0,00	4 674,00	4 674,00	0,00	4 674,00	4 674,00
66	Charges financières	92 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	5 700,50			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	5 700,50			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		112 700,50	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		28 079 373,76	0,00	0,00	4 674,00	4 674,00	0,00	4 674,00	4 674,00
023	Virement à la section d'investissement	508 002,00			2 668 135,60	2 668 135,60		2 668 135,60	2 668 135,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	850 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	850 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 358 002,00			2 748 135,60	2 748 135,60		2 748 135,60	2 748 135,60

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	20 733,82
Montant des ICNE de l'exercice N-1	24 626,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 437 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
013	Atténuations de charges (4)	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 789 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	20 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	158 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 384 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	14 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 497 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	3 254 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	1 221 264,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 255 000,00	0,00	-198 375,00	-198 375,00	-198 375,00
73111	Impôts directs locaux	15 500 000,00	0,00	-198 375,00	-198 375,00	-198 375,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	960 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	5 296 424,76	0,00	-158 286,00	-158 286,00	-158 286,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	2 600 000,00	0,00	32 243,00	32 243,00	32 243,00
741127	DNP des communes	88 000,00	0,00	-8 509,00	-8 509,00	-8 509,00
744	FCTVA	30 000,00	0,00	-21 380,00	-21 380,00	-21 380,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
74718	Autres participations Etat	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	103 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	912 866,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	870 000,00	0,00	-230 640,00	-230 640,00	-230 640,00
7484	Dotations de recensement	4 239,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	12 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	654 989,76	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	240 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	219 435,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	21 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		29 364 105,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	23 270,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	22 500,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	770,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		29 387 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		50 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		818 400,00	2 355 531,00	0,00	64 600,00	1 909 777,50	932 584,63	177 735,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	798 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 400,00	214 500,00	0,00	12 750,00	59 540,00	501 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	8 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 394 955,00	0,00	51 850,00	830 737,50	193 877,50	7 735,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	737 750,00	0,00	0,00	1 019 500,00	237 207,13	170 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 530 721,55	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 039 826,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	526 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	964 895,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		201 450,00	0,00	4 250,00	0,00		6 464 328,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		798 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		808 690,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		8 326,00
21	Immobilisations corporelles	201 450,00	0,00	4 250,00	0,00		2 684 855,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		2 164 457,13
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		6 620 721,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		5 039 826,02
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		616 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		964 895,53
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		818 400,00
164	Emprunts auprès des états financiers	776 500,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	21 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	20 400,00
RECETTES		6 530 721,55
102	Dotations et fonds d'investissement	827 295,00
106	Réserves	4 212 531,02
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	526 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	964 895,53

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 143 205,00	0,00	17 000,00	0,00	8 326,00	170 000,00	17 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	56 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	8 326,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	156 040,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	469 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	893 655,00	0,00	15 300,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	567 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00
RECETTES		90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 355 531,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 760,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 326,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 740,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925 955,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 750,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	64 600,00	0,00	0,00	0,00	64 600,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	12 750,00	0,00	0,00	0,00	12 750,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	51 850,00	0,00	0,00	0,00	51 850,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	170 000,00	0,00	1 294 227,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	3 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	170 000,00	0,00	298 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	117 487,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	875 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
												2571 Concours	2572 Missions administratives	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres			
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	442 550,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	1 909 777,50
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	55 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 800,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 740,00
213	Constructions	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	553 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	157 250,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	277 737,50
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	144 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 019 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	4 250,00	478 762,50	37 740,00	0,00	0,00	38 500,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	467 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 250,00	9 562,50	37 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 500,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		213 447,13	85 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00
213	Constructions	34 000,00	42 500,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	23 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	156 207,13	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		6 460,00	0,00	425,00	0,00	0,00	0,00	932 584,63
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 500,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
218	Autres immobilisations corporelles	6 460,00	0,00	425,00	0,00	0,00	0,00	81 677,50
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 207,13
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 735,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 735,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 735,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 735,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	201 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	19 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	87 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	26 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 450,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 550,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 125,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 775,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
						DEPENSES	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 250,00	0,00	0,00	4 250,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 250,00	0,00	0,00	4 250,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		360 600,50	24 638 721,00	0,00	61 200,00	720 764,26	638 614,00	1 187 860,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	3 782 355,00	0,00	61 200,00	677 591,26	612 414,00	81 110,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	19 144 177,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	243 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	1 712 089,00	0,00	0,00	43 173,00	26 200,00	1 106 750,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	14 900,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	5 700,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		24 976 265,00	389 569,00	0,00	2 000,00	2 624 075,76	779 320,00	99 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	39 500,00	38 000,00	0,00	2 000,00	1 186 720,00	509 820,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 497 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 056 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 359 714,00	26 569,00	0,00	0,00	1 437 355,76	215 500,00	99 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	23 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	462 388,00	0,00	13 900,00	0,00		28 084 047,76
011	Charges à caractère général	0,00	462 388,00	0,00	13 900,00	0,00		5 690 958,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		19 144 177,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		243 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 893 212,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		92 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 700,50
RECETTES		0,00	135 547,00	20 378,00	4 560,00	0,00		29 030 714,76
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		285 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	13 650,00	0,00	0,00		1 789 690,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 497 156,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 056 625,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 138 138,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	135 547,00	6 728,00	4 560,00	0,00		240 835,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 270,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		360 600,50
654	Pertes sur créances irrécouvrables	5 000,00
661	Charges d'intérêts	92 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	14 900,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	5 700,50
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	243 000,00
RECETTES		24 976 265,00
703	Redevances utilisation du domaine	14 500,00
708	Autres produits	25 000,00
731	Fiscalité locale	17 056 625,00
732	Fiscalité reversée	4 497 156,00
741	D.G.F.	2 711 734,00
744	FCTVA	8 620,00
748	Autres attributions et participations	639 360,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	23 270,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		22 991 739,00	0,00	197 230,00	19 775,00	1 163 022,00	15 500,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 486 500,00	0,00	3 000,00	8 700,00	1 500,00	12 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	110 652,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	526 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	450 878,00	0,00	12 500,00	1 200,00	11 500,00	3 500,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	345 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	26 800,00	0,00	47 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	37 265,00	0,00	133 855,00	6 375,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	13 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	74 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	109 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	570 534,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	12 696 686,00	0,00	0,00	0,00	4 318,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	4 925 658,00	0,00	500,00	0,00	5 030,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	596 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	280 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126 674,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		338 130,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	37 000,00	9 939,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00
748	Autres attributions et participations	12 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 239,00	0,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		251 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	6 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	232 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 638 721,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 513 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 152,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	526 755,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 078,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 093,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 175,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 035,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 260,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 534,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 701 004,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 931 188,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	596 358,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 915,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126 674,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 569,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 369,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	61 200,00	0,00	0,00	0,00	61 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	4 550,00	0,00	0,00	0,00	4 550,00
613	Locations	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
618	Divers	0,00	38 050,00	0,00	0,00	0,00	38 050,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
RECETTES		0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
708	Autres produits	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	54 614,00	123 006,00	126 922,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	33 435,00	64 485,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	13 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	21 179,00	58 521,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	51 099,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	33 173,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		621 989,76	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	621 989,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	279 770,00	0,00	0,00	7 801,00	128 651,20	0,00	720 764,26
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	144 520,00	0,00	0,00	0,00	23 651,20	0,00	273 391,20
613	Locations	0,00	0,00	30 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 250,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 650,00
618	Divers	0,00	0,00	59 000,00	0,00	0,00	7 801,00	105 000,00	0,00	252 201,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 099,06
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
628	Divers	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 173,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	1 640 840,00	0,00	0,00	166 246,00	70 000,00	0,00	2 624 075,76
706	Prestations de services	0,00	0,00	1 174 840,00	0,00	0,00	11 880,00	0,00	0,00	1 186 720,00
747	Participations	0,00	0,00	433 000,00	0,00	0,00	154 366,00	70 000,00	0,00	782 366,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	654 989,76

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		21 840,00	36 100,00	4 700,00	150 759,00	0,00	0,00	177 870,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 950,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	4 250,00	0,00	500,00	102 559,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00	0,00
613	Locations	5 600,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	4 961,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	3 350,00	35 800,00	4 000,00	45 000,00	0,00	0,00	72 895,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 214,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00
628	Divers	5 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 000,00	300,00	200,00	1 800,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00
RECETTES		215 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	215 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		10 300,00	131 800,00	12 000,00	0,00	2 200,00	22 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	5 100,00	7 800,00	6 500,00	0,00	200,00	3 200,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	124 000,00	1 500,00	0,00	2 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	200,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	10 300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
RECETTES		37 000,00	7 000,00	47 000,00	0,00	25 000,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	37 000,00	7 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		35 345,00	0,00	33 200,00	0,00	0,00	0,00	638 614,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 950,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	8 790,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	143 449,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 261,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	127 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	5 800,00	0,00	29 200,00	0,00	0,00	0,00	210 545,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 314,00
624	Transports biens, transports collectifs	20 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 755,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 440,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	25 200,00
RECETTES		427 500,00	0,00	8 320,00	0,00	0,00	0,00	779 320,00
706	Prestations de services	427 500,00	0,00	8 320,00	0,00	0,00	0,00	484 820,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00	80 260,00	850,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 650,00	650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	200,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 187 860,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 106 750,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		500,00	8 940,00	332 500,00	0,00	0,00	0,00	39 550,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	102 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	153 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 550,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	65 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	8 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	80 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	80 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	135 547,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	135 547,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 388,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 800,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 550,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 940,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 898,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 547,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 547,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	13 650,00	0,00	0,00	6 728,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	13 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 728,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 378,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 650,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 728,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00	
RECETTES		3 160,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	3 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 560,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 160,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-2 729 868,95	-2 729 868,95	-2 729 868,95
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-1 482 662,07	-1 482 662,07	-1 482 662,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-4 212 531,02

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	4 212 531,02	4 212 531,02	4 212 531,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-4 212 531,02
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	4 212 531,02	4 212 531,02	4 212 531,02

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	798 000,00	0,00	0,00	798 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 158 002,00	2 775 430,60	2 775 430,60	4 933 432,60
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 360 002,00	2 775 430,60	2 775 430,60	4 135 432,60

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 798 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		798 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	776 500,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	21 500,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 158 002,00	2 775 430,60	VI 2 775 430,60
Ressources propres externes de l'année (a)		800 000,00	27 295,00	27 295,00
10222	FCTVA	800 000,00	27 295,00	27 295,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 358 002,00	2 748 135,60	2 748 135,60
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28031	<i>Frais d'études</i>	35 000,00	0,00	0,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	13 000,00	0,00	0,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	2 000,00	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	114 000,00	10 000,00	10 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	500,00	0,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	6 000,00	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	500,00	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	3 000,00	0,00	0,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	8 000,00	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	48 000,00	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	97 000,00	0,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	40 000,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	110 000,00	30 000,00	30 000,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	38 000,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	100 000,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	235 000,00	40 000,00	40 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>			
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>			
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>508 002,00</i>	<i>2 668 135,60</i>	<i>2 668 135,60</i>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21440047500171	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE DE COUERON
----------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : SAINT HERBLAIN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES (3)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	17
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	64 595,73	0,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R		
O	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	64 595,73
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		64 595,73	64 595,73
(3)			

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	5 021,22	0,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R		
O	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	0,00	5 021,22
		=	=
TOTAL DE LA SECTION		5 021,22	5 021,22
D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	69 616,95	69 616,95
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	35 000,00	0,00	64 595,73	64 595,73	99 595,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		40 000,00	0,00	64 595,73	64 595,73	104 595,73
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		40 000,00	0,00	64 595,73	64 595,73	104 595,73
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	0,00	64 595,73	64 595,73	104 595,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 595,73
---------------------------------------------------	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	64 595,73
-----------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 595,73
---------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 021,22	5 021,22	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	5 021,22	5 021,22	5 021,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	5 021,22	5 021,22	5 021,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	5 021,22	5 021,22	5 021,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 021,22
----------------------------------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	64 595,73		64 595,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	64 595,73	0,00	64 595,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 595,73
---------------------------------------------------	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 021,22	0,00	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	5 021,22	0,00	5 021,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	64 595,73
-------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 595,73
---------------------------------------------------	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 021,22
------------------------------------------------------------	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	35 000,00	64 595,73	64 595,73
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	12 845,50	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	22 154,50	64 595,73	64 595,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 900,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		40 000,00	64 595,73	64 595,73
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		40 000,00	64 595,73	64 595,73
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	64 595,73	64 595,73

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 595,73
---------------------------------------------------	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	25 000,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	25 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	5 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	10 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		40 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		40 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	64 595,73
------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 595,73
---------------------------------------------------	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	5 021,22	5 021,22
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 021,22	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	5 021,22	5 021,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	5 021,22	5 021,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	5 021,22	5 021,22

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	5 021,22
----------------------------------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**CONVENTION ANNUELLE POUR LE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS
PAR NANTES METROPOLE A LA COMMUNE DE COUERON**

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Nantes Métropole, représentée par Monsieur Emmanuel TERRIEN, Elu délégué au Tourisme de Proximité, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil métropolitain en date du 4 octobre 2024,

désignée ci-après par « Nantes Métropole »

D'UNE PART,

ET :

La Commune de Couëron, représentée par Madame Carole GRELAUD, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du ... / ... /

désignée ci-après par « la Commune »

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ÉTÉ EXPOSE CE QUI SUIT :

Lors de la séance du 28 juin 2016, le Conseil Métropolitain a approuvé le principe et les critères d'un soutien financier de Nantes Métropole au bénéfice de communes assurant la gestion de sites à vocation touristique et à rayonnement métropolitain.

Une mise à jour de ce dispositif, adoptée lors du Conseil métropolitain du 8 octobre 2021, prévoit que les montants des fonds de concours attribués varient en fonction des dépenses éligibles engagées par la commune bénéficiaire, ceci dans le cadre des conditions fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5215-26 et L5217-7.

IL A ENSUITE ÉTÉ CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Nantes Métropole accorde à la commune de Couëron, au titre de l'année 2024, un fonds de concours en fonctionnement pour l'entretien écologique du site « La Gerbetière - Maison Audubon ».

ARTICLE 2 : MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le montant du fonds de concours est déterminé en fonction des critères et des modalités d'attribution explicités et approuvés au Conseil métropolitain du 8 octobre 2021.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales le montant total des fonds de concours ne peut excéder la moitié de la part du financement assurée, hors subventions, par la commune bénéficiaire du fonds de concours.

Conformément aux éléments budgétaires 2023 transmis par la commune bénéficiaire, le montant des dépenses éligibles au fonds de concours 2024 sur ce site est de 8 070€.

Au regard de ces éléments, le montant du fonds de concours de Nantes Métropole s'élève à 3 225€ au titre de l'année 2024.

ARTICLE 3 : MODALITÉ DE VERSEMENT DU FONDS DE CONCOURS

Le versement du fonds de concours sera effectué à :

- la notification de la présente convention signée des deux parties ;
- la réception de l'extrait de délibération de votre Conseil Municipal, approuvant l'attribution de ce fonds de concours 2024 par Nantes Métropole.

Le versement sera effectué sur le compte ouvert à l'IBAN suivant :

FR62 3000 1005 89D4 4700 0000 047 / BIC : BDFEFRPPCCT

ARTICLE 4 : PRISE D'EFFET – DURÉE

La présente convention prend effet à compter de sa notification et s'achèvera le 31 mars 2025.

A Nantes, le

Pour Couëron,
La Maire,
Carole GRELAUD

Pour Nantes Métropole,
L'Elu délégué au Tourisme de Proximité,
Emmanuel TERRIEN

**Commission Locale d'Évaluation des
Charges Transférées**

Séance du 17 avril 2024

APPROBATION DU RAPPORT

**Transfert du Théâtre Graslin et de
l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL)**



Préambule :

Suite au vote du Conseil Métropolitain du 9 février 2024, portant reconnaissance de l'intérêt métropolitain des équipements culturels du Théâtre Graslin et de l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL), la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) doit évaluer les charges liées à leurs transferts de la Ville de Nantes à Nantes Métropole.

Ces transferts sont effectifs depuis le 1^{er} mars 2024.

Dans cette optique, la CLECT doit rendre ses conclusions sur l'évaluation des transferts de charge et ainsi déterminer les montants à déduire de l'attribution de compensation de la Ville de Nantes.

Ordre du jour :

- **1- Rappel du dispositif de la CLECT**
 - Constitution et rôle
 - Composition
 - Modalités de validation de ses travaux
- **2- Méthode et évaluation de transferts**
 - Présentation des équipements
 - Méthode proposée
 - Évaluations
- **3- Processus délibératif**
- **4- Mise au vote - Approbation du rapport**

Constitution et rôle de la CLECT :

- Tout transfert de compétences ou d'équipements entre les communes et la Métropole s'accompagne d'une évaluation des charges transférées.
- Cette dernière est confiée à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dont le rôle est de chiffrer les transferts de charges pour chacune des communes.
- La CLECT a été créée par le Conseil Métropolitain du 9 Avril 2021.
- Chaque commune dispose d'au moins un représentant.

Composition de la CLECT :

La CLECT de Nantes Métropole comprend 62 membres :
31 titulaires et 31 suppléants.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Basse-Goulaine	Alain VEY	Véronique GIRAUDET
Bouaye	Audrey GUITTONNEAU	Jacques GARREAU
Bouguenais	Fabrice BASCOUL	Serge ZAROUNDNEFF
Brains	Laure BESLIER	Yves MORIN
Carquefou	Richard NICOLLEAU	François VOUZELLAUD
Couéron	Jean-Michel EON	Dolorès LOBO
Indre	Antony BERTHELOT	Gwenvaël DURET
La Chapelle-sur-Erdre	Fabrice ROUSSEL	Noëlle CORNO
La Montagne	Jacky DUVAL	Alain MOINARD
Le Pellerin	Pascal MONNIÉ	Cécile MÉRIADEC
Les Sorinières	Christelle SCUOTTO	JC CHARRIER
Mauves-sur-Loire	Emmanuel TERRIEN	Marie-Laure EVAIN
Nantes	Pascal BOLO Aïcha BASSAL Hervé FOURNIER Michel COCOTIER Thibaut GUINE F.CHOMBART DE LAUWE	Cécile BIR Denis TALLEDEC Abassia HAKEM Mahaut BERTU Mariène COLLINEAU Julien BAINVEL

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Orvault	JS GUITTON	Dominique VIGNAUX
Rezé	Agnès BOURGEAIS Pierre QUENEA	Martine METAYER Cécilia BURGAUD
Saint-Aignan de Granlieu	JC LEMASSON	Daniel COUTANT
Saint-Herblain	Bertrand AFFILE Marcel COTTIN	Driss SAID Françoise DELABY
Saint-Jean-de-Boiseau	Christine SINQUIN	Maryline PERROT
Saint-Léger-les-Vignes	Patrick GROLIER	Isabelle PITEUX
Sainte-Luce-sur-Loire	Loïc LEROUX	Michel DACULSI
Saint-Sébastien-sur-Loire	Laurent TURQUOIS	Christine GUERRIAU
Sautron	Jérôme OGÉREAU	Jacques MENETRIER
Thouaré-sur-Loire	Martine OGER	Mickaël DLUS
Vertou	Rodolphe AMAILLAND	Christian CORBEAU

Un membre suppléant ne peut assister à la CLECT que s'il représente un titulaire absent.

Composition de la CLECT :

Lors de sa séance d'installation du 24 septembre 2021,
il a été procédé à l'élection des Président, Vice-Président et
Secrétaire de la CLECT :

- Président : M. Fabrice ROUSSEL
- Vice-président : M. Pascal BOLO
- Secrétaire Permanent : M. Alain VEY

Dispositif de validation des travaux de la CLECT:

- La CLECT devra élaborer un rapport qui sera soumis au vote des communes et qui indiquera le volume des charges transférées entre les communes et Nantes Métropole.
- Le rapport de la CLECT a pour finalité de retracer le montant des charges transférées entre la commune et l'EPCI. Il a pour objet d'éclairer la décision du conseil métropolitain sur une éventuelle révision du montant de l'AC.
- Il revient au président de la CLECT d'effectuer la transmission du rapport aux conseils municipaux pour adoption, ainsi qu'à l'organe délibérant de l'EPCI pour information.

Dispositif de validation des travaux de la CLECT:

Le rapport doit être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée prévue au premier alinéa II de l'article L. 5211 du CGCT, c'est à dire par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Ces délibérations doivent être prises, au plus tard, dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la CLECT.

Présentation des équipements

► Le Théâtre Graslin

En 2003 : création du syndicat mixte par l'impulsion des villes d'Angers et Nantes (SMANO)

En 2015, transfert de la compétence « Direction et gestion d'Opéra » à Nantes Métropole, sans transfert du bâtiment qui reste propriété de la Ville de Nantes. Nantes Métropole se substitue à la Ville de Nantes au sein du syndicat mixte.

Depuis le 1er janvier 2023, Angers Loire Métropole se substitue à la Ville d'Angers au sein du syndicat mixte SMANO

L'objectif est d'achever cette métropolisation par le transfert du patrimoine bâti (Théâtre GRASLIN)

- Bâtiment patrimonial (1788) classé
- Le SMANO est gestionnaire direct de l'équipement
- Le théâtre Graslin est utilisé en quasi exclusivité par les activités du SMANO.

► L'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL)

Création du Syndicat mixte en 1972.

Un rayonnement bien au-delà du seul périmètre communal :

- L'un des orchestres connaissant la plus forte audience en Europe (9 000 abonnés / 150 000 à 200 000 spectateurs repartis sur 200 concerts)
- Se produit à la Cité des Congrès de Nantes
- Dispose d'un large plan d'action culturelle et réalise des tournées internationales et des enregistrements réguliers

Budget 2023 : participations statutaires

- Région : 3 027 134 € (+190 000 € de subvention complémentaire)
- Ville de Nantes : 2 235 455 €
- Ville d'Angers : 1 067 573 € (remplacée par Angers Loire Métropole en 2024)
- État : 2 075 000 €
- 44 : 564 065 €
- 49 : 464 373 €
- 85 : 132 494 €

Modalités d'évaluation des charges transférées

Elles sont prévues au IV de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts :

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées d'après leur coût réel dans les budgets communaux lors de l'exercice précédant le transfert de compétences ou d'après leur coût réel dans les comptes administratifs des exercices précédant ce transfert. Dans ce dernier cas, la période de référence est déterminée par la commission.

Le coût des dépenses liées à des équipements concernant les compétences transférées est calculé sur la base d'un coût moyen annualisé. Ce coût intègre le coût de réalisation ou d'acquisition de l'équipement ou, en tant que de besoin, son coût de renouvellement. Il intègre également les charges financières et les dépenses d'entretien. L'ensemble de ces dépenses est pris en compte pour une durée normale d'utilisation et ramené à une seule année.

Méthode d'évaluation :

Il est proposé de reprendre les mêmes modalités d'évaluation des charges que celles retenues lors du précédent transfert d'équipements culturels et sportifs en 2015

→ **Fonctionnement :**

- Il convient de retenir la Contribution Nette (Dépenses – Recettes) de fonctionnement telle que constatée aux comptes administratifs sur une période de 3 ans. Une période de 3 ans est classiquement retenue et jugée représentative en fonctionnement en moyennant les dépenses et recettes courantes.

Méthode d'évaluation

→ Investissement :

- Il convient de retenir la Contribution Nette (Dépenses – Recettes) d'investissement telle que constatée aux comptes administratifs sur une période de 15 ans, une période longue étant plus représentative en investissement.
- L'intégralité des dépenses d'entretien récurrent est prise en compte, afin de permettre à Nantes Métropole de financer l'entretien de ces équipements. En revanche, les travaux exceptionnels sont exclus du recensement.
- Pour calculer la Contribution Nette, on déduit des dépenses d'investissement les subventions perçues et le FCTVA.
- Les dépenses d'investissement étant relativement limitées, il est considéré qu'elles sont intégralement autofinancées, sans étalement de la dette résiduelle portée par la Ville de Nantes.

Théâtre Graslin

Fonctionnement

Section fonctionnement (SF)				
Nature	2020	2021	2022	Total 2020-2022
Fluides	66 107 €	69 263 €	71 372 €	206 742 €
Maintenances, contrôles périodiques et réparations	26 031 €	27 126 €	39 241 €	92 398 €
Total dépenses annuelles (A)	92 138 €	96 389 €	110 613 €	299 140 €
Moyenne sur 3 derniers CA (2020-2022)	99 714 €			
Total recettes annuelles (B)	0	0	0	0
Moyenne sur 3 derniers CA (2020-2022)	0			
Contribution nette (A-B)	92 138 €	96 389 €	110 613 €	299 140 €
Moyenne contribution nette (2020-2022)	99 714 €			

Investissement

L'opération 160 « Schéma directeur de travaux de mise en conformité et d'amélioration des conditions de travail Programme 2009-2014 » a été considérée comme exceptionnelle et retraitée à la fois en dépenses et en recettes. Il s'agit de travaux de mise à niveau d'envergure et exceptionnels qui ont porté sur les éléments suivants : système d'éclairage, système de sonorisation, système de chauffage, grilles de protection place Graslin, ravalement de la façade rue Scribe, restauration des façades (maçonnerie et pierre de taille) et mise en lumière, plancher de scène, création de locaux de stockage pour des dépenses de 4 908 921€ (coût travaux) avec des recettes du Département et de l'État pour 1 336 324€.

Théâtre Graslin

Section Investissement (SI)																Total 2008-2022
Nature	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Opération 3626 - Amélioration du patrimoine	71 122	47 374	30 098	28 692	87 300	15 657	77 988	47 242	41 879	9 201	65 746	64 563	54 568	130 807	26 692	798 929
Opération 645 - Conservation du patrimoine								57 098	279 727	346 538	331 257	314 466	228 553			1 557 639
Opération 608 - entretien durable des équipements culturels-Théâtre Graslin		828	19 032	81 804	109 270	18 214	531 811	29 858	16 855	3 055	18 041			377 953	91 261	1 297 983
Total dépenses (A)*	71 122	48 202	49 130	110 496	196 570	33 871	609 799	134 198	338 461	358 794	415 044	379 029	283 121	508 760	117 953	3 654 551
Moyenne (2008-2022)	243 637 €															
Recettes sur opérations *	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FCTVA	11 011	7 463	7 606	17 107	30 433	5 244	96 110	22 014	55 521	58 857	68 084	62 176	46 443	83 457	19 349	590 875
Total recettes (B)	11 011	7 463	7 606	17 107	30 433	5 244	96 110	22 014	55 521	58 857	68 084	62 176	46 443	83 457	19 349	590 875
Moyenne (2008-2022)	39 392 €															
Contribution nette (A-B)	60 111	40 740	41 524	93 389	166 137	28 627	513 689	112 184	282 940	299 938	346 960	316 853	236 678	425 303	98 604	3 063 676
Moyenne (2008-2022)	204 245 €															

* retraitées des dépenses et recettes exceptionnelles

Synthèse	contribution nette en fonctionnement	contribution nette en investissement	contribution nette totale
Théâtre Graslin	99 714 €	204 245 €	303 959 €

ONPL

Section fonctionnement (SF)			
Nature	2020	2021	2022
Subvention	2 235 455 €	2 235 455 €	2 235 455 €
Total dépenses annuelles (A)	2 235 455 €	2 235 455 €	2 235 455 €
Moyenne dépenses sur 3 derniers CA (2020-2022)	2 235 455 €		
Total recettes annuelles (B)	0	0	0
Moyenne recettes sur 3 derniers CA (2020-2022)	0		
Contribution nette (A-B)	2 235 455 €	2 235 455 €	2 235 455 €
Moyenne contribution nette (2020-2022)	2 235 455 €		

Aucune charge n'est supportée en investissement.

Jusqu'à présent, la Ville de Nantes, en tant que membre de l'ONPL, a assuré seule 100% du financement de la contribution obligatoire, alors même que 84% des abonnés sont métropolitains (dont 34% hors Nantes) et que le plan d'actions de l'ONPL est largement développé à l'échelle de la métropole. Il y a donc lieu de tenir compte des charges de centralité qui pèse sur la Ville de Nantes et de mieux les répartir.

Ainsi, au moment de fixer dans le temps le coût de cette contribution obligatoire à travers le mécanisme de l'Attribution de Compensation (AC), **il est proposé, au titre des charges de centralité, de ne retenir que 50% du montant des charges en déduction de l'AC de la Ville de Nantes.**

Synthèse des montants des charges transférées :

	Transfert Graslin fonctionnement	Transfert Graslin investissement	Transfert ONPL fonctionnement (50%)	Total année pleine
Ville de Nantes	99 714,00 €	204 245,00 €	1 117 728,00 €	1 421 687,00 €

L'évaluation des charges réalisée par la CLECT aboutit aux modifications d'AC suivantes étant donné que les transferts sont effectifs au 1er mars 2024 :

	Montant d'AC au 01/01/2024	Montant d'AC à déduire au titre des transferts Graslin et ONPL	Montant d'AC à déduire au prorata temporis de 2024 (10/12e)	Montant d'AC 2024 (prorata temporis)
Ville de Nantes	28 697 428,46 €	1 421 687,00 €	1 184 739,17 €	27 512 689,29 €

- 1/ **Le rapport CLECT est transmis aux 24 communes**
- 2/ **Les communes disposent d'un délai de 3 mois pour approuver le rapport de la CLECT (*soit à fin juillet 2024*)**
- 3/ **A réception des délibérations des communes membres, le conseil métropolitain constate l'approbation à la majorité qualifiée (*2/3 des communes représentant 50 % de la population ou 50 % des communes représentant 50 % de la population*)**
Il fixe le montant d'AC de la ville de Nantes à la majorité des 2/3 (*conseil d'octobre*)
- 4/ **La ville de Nantes approuve le montant révisé de son AC 2024.**

La CLECT se prononce sur le rapport CLECT présenté**Pouvoirs reçus par le Président de la CLECT :** 1**Résultat du vote :**

Participants au vote : 24

Pour : 22

Contre : 1

Abstentions : 1

Le rapport est adoptéoui non

Le Président :

Fabrice ROUSSEL

Le Vice-président :

Pascal BOLO

Le Secrétaire Permanent :

Alain VEY



www.nantesmetropole.fr

CONVENTION 2024
entre Nantes Métropole, la Ville de Couëron et l'Amicale Laïque de Couëron Centre
Volet jeunesse de la coopération
entre la métropole nantaise et le département de la Grand' Anse (Haïti)

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Nantes Métropole, représentée par Monsieur Anthony Berthelot, membre du Bureau, dûment habilité à cet effet en vertu d'une délibération du bureau métropolitain du 5 juillet 2024,

Ci-après désignée « Nantes Métropole »

ET :

LA VILLE DE COUËRON, représentée par Carole Grelaud, Maire, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération n°2024- du Conseil Municipal en date du 24 juin 2024,

Ci-après désignée « la Ville de Couëron »

ET :

L'AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE, ayant son siège social au 1 quai du Commandant Lucas 44220 COUËRON et portant le n° siret 30737839800035 représentée par Madame Gabrielle Clouet, sa Présidente, agissant en cette qualité en vertu des statuts,

Ci-après désignée « l'Association »

IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIIT :

Nantes Métropole fait partie depuis 2011 de la coordination des collectivités locales engagées en faveur du département de la Grand' Anse (Haïti). Cette coordination soutient la structuration de l'**Association des Maires de la Grand 'Anse (AMAGA)**.

Les priorités de l'exécutif de l'AMAGA sont bien définies :

- Développement local et lutte contre la déforestation par le biais de l'agroforesterie durable et des alternatives au charbonnage traditionnel.
- Accès à l'eau potable et à l'assainissement et lutte contre les maladies liées à l'eau.
- Amélioration de la santé sexuelle et reproductive et du planning familial sur le territoire.
- Lutte contre les violences, en particulier celles faites aux enfants et aux femmes.

Ses modalités d'actions sont également définies :

- Elaborer des stratégies intercommunales.
- Contribuer au pilotage des actions se déroulant sur la Grand' Anse.
- Formuler des projets concrets, aux résultats pérennes et répondant aux besoins des habitants.

Comme toute la République d'Haïti, le département de la Grand' anse traverse depuis mi-2022 une quadruple crise : violences urbaines, insécurité alimentaire, recrudescence des maladies hydriques telles que le choléra, le tout dans un contexte de défaillance des institutions nationales.

Face à ces difficultés et très peu financées par l'Etat, les 14 communes du département peinent à apporter des solutions locales, mais restent depuis 2011 unies au sein de l'AMAGA.

Pour répondre à ces difficultés, l'AMAGA et ses trois collectivités françaises partenaires ont élaboré un projet d'**Amélioration de la sécurité et de la qualité de vie des habitants de la Grand' Anse en Haïti** et obtenu un cofinancement auprès du Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Ce projet comporte des actions menées par l'AMAGA et ses partenaires institutionnels, et également des actions déléguées à des partenaires associatifs des deux territoires, telle que celle objet de la présente convention

L'Amicale Laïque de Couëron Centre, avec le soutien de Solidarité Laïque et en partenariat avec les associations de la Grand' Anse MKTR (Men Kontr Timoun Rozo) et AAPEJ (Association animateur Pour l'Encadrement de la Jeunesse) mène depuis 2012 une coopération axée sur l'éducation des jeunes et l'émancipation féminine.

Soutenue par la Ville de Couëron, l'ALCC se propose de contribuer au projet par l'organisation de camps d'été pour des jeunes haïtiens, en relation avec le milieu scolaire et périscolaire de Couëron.

Cette action renforcera l'interconnaissance et les liens fraternels entre les deux territoires, tout en permettant la sensibilisation des jeunes Haïtiens impliqués sur les moyens d'agir contre les facteurs d'insécurité visés par le projet.

Cette action est également soutenue par l'Association des Maires de la Grand' Anse, responsable de la coordination du projet global sur la Grand' Anse.

Considérant les dynamiques interculturelles à conforter pour la construction du vivre ensemble et d'une citoyenneté active pour toutes et tous, Nantes Métropole, la Ville de Couëron et l'Amicale Laïque de Couëron Centre s'accordent sur la nécessité d'agir ensemble pour le renforcement des partenariats éducatifs entre Couëron et la région de la Grand'Anse. A travers des actions visant coopération et réciprocité, les parties prenantes affirment que l'éducation est un puissant vecteur de développement. L'action éducative co-portée permet de réduire la pauvreté, de sensibiliser à la santé, de faire progresser la paix et de contribuer à un meilleur avenir pour toutes et tous.

La présente convention définit les engagements mutuels de Nantes Métropole, de la Ville de Couëron et de l'Amicale Laïque de Couëron Centre pour la bonne exécution de cette action.

IL A ENSUITE ETE CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIV :

La présente convention est conclue en application des dispositions de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de fixer les actions et les moyens dévolus par Nantes Métropole à l'Association pour l'année 2024, dans le cadre du projet de coopération «**Amélioration de la sécurité et de la qualité de vie des habitants de la Grand' Anse en Haïti** ».

L'objectif est de lutter contre plusieurs facteurs d'insécurité touchant les habitants de la Grand' Anse, tout en renforçant les capacités d'action et la reconnaissance des collectivités locales du territoire.

Ces facteurs d'insécurité sont :

- les violences envers les enfants, les femmes et les institutions locales,
- les maladies hydriques, notamment le choléra,
- l'insécurité alimentaire et économique, liée à la déforestation en raison du charbonnage de subsistance.

Cette approche systémique se justifie par les interactions entre ces facteurs : par exemple, la pauvreté a une influence sur les violences, la déforestation sur l'agriculture et sur les ressources en eau. Et le renforcement des institutions locales est l'un des leviers pour promouvoir la mise en place concertée de solutions durables.

Ce projet associe en France la Région Bretagne, la Ville et la Métropole de Nantes et s'appuie également sur des associations et des entreprises de ces territoires.

Ce projet comporte quatre volets :

- Renforcer la sécurité alimentaire et économique dans la Grand' Anse par la mise en place d'un programme agricole, pour la consommation locale et l'exportation et protégeant le couvert forestier.
- Renforcer la sécurité sanitaire dans la Grand' Anse : lutte contre les maladies hydriques, amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement et sensibilisation à l'hygiène urbaine.
- Lutter contre les violences dans la Grand' Anse, notamment celles faites aux enfants, aux femmes et contre les collectivités locales.
- Renforcer l'efficacité, les moyens d'action et la reconnaissance des collectivités locales de la Grand' Anse.

L'action de l'Amicale Laïque de Couëron Centre s'intègre dans ce projet et comporte les volets suivants :

- Déploiement de formations à l'animation socioculturelle dans différents territoires du département de la Grand'Anse.
- Mise en place de lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants et les jeunes sur le département.
- Rencontre et échanges interculturels à travers la mise en lien des acteurs et des publics de territoire à territoire dans une logique d'ouverture au monde et de réciprocité.
- Concertation et coopération avec l'association des Maires de la Grand' Anse lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions. Le programme détaillé des activités devra recevoir l'avis de non-objection du service international de Nantes Métropole avant sa mise en œuvre. Cet avis se fondera en particulier sur l'adéquation entre les activités prévues et les objectifs généraux du projet, ainsi que, le cas échéant, sur l'avis donné par l'AMAGA quant à leur complémentarité avec les autres actions du projet général.

En soutien à la coopération engagée, le rôle de la Ville de Couëron est de :

- Encourager le développement d'actions et de projets sur son territoire permettant aux enfants et jeunes de devenir des citoyens et citoyennes du monde, solidaires, respectueux de l'Autre.
- Contribuer au développement du dialogue entre collectivités et sociétés civiles ici et là-bas sur les questions d'éducation et de jeunesse.
- Faire connaître et valoriser les initiatives portées à Couëron et en Haïti pour faciliter une approche structurelle et pérenne du développement.

ARTICLE 2 –SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

2.1 Afin de soutenir les actions de ce programme au titre de l'année 2024, Nantes Métropole s'engage à verser à l'Amicale Laïque de Couëron Centre une subvention s'élevant à **30 000 €** (trente mille euros) au titre de l'année 2024, dès la notification de la présente convention.

L'Association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour respecter son programme et son budget prévisionnel.

2.2 Le versement de la subvention annuelle de fonctionnement s'effectuera en une fois sur le compte de l'Amicale Laïque de Couëron Centre :

CR ATLANTIQUE VENDEE COUERON

Coordonnées de l'agence : Tél. 0240861258 Fax. 0240386699

Titulaire : AMICALE LAIQUE COUERON CENTRE

Code Banque : 14706 Code Guichet : 00048 Numéro de compte : 00078132100 Clé RIB : 72

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1470 6000 4800 0781 3210 072

Code BIC (Bank Identification Code) – Code SWIFT : AGRIFRPP847

Ce compte est géré par l'Association sous sa responsabilité exclusive.

En cas de changement de ses coordonnées pendant la durée de la convention, l'Association adressera son nouveau RIB à Nantes Métropole.

ARTICLE 3 - PRISE D'EFFET ET DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à la date de la notification de la convention à l'Association et arrivera à expiration au 31 décembre 2025.

En cas de retard dans l'exécution du programme, la présente convention pourra être prorogée par avenant.

En outre, l'Association s'engage, aux fins de contrôle, à conserver toutes les pièces justificatives des dépenses effectuées dans le cadre de la présente convention pendant une durée minimum de 5 ans à compter du versement du solde de la subvention par Nantes Métropole.

ARTICLE 4 - ASSURANCES RESPONSABILITÉS

L'Association exerce les actions relatives à son rôle dans le programme, mentionnées à l'article 1, sous sa responsabilité exclusive.

L'Association s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de Nantes Métropole ne puisse être recherchée.

L'Association devra être en mesure de justifier à tout moment à Nantes Métropole les attestations d'assurances correspondantes.

ARTICLE 5 - COMMUNICATION

L'Association s'engage à faire apparaître sur tous les documents informatifs ou promotionnels édités par elle et concernant les actions objet de la présente convention, le soutien apporté par Nantes Métropole.

ARTICLE 6 -SUIVI

6.1 Dialogue structurant

Pour la réalisation de l'objet de coopération, Nantes Métropole, la ville de Couëron et l'Association s'engagent à :

- Mettre en place au moins une rencontre de bilan et d'évaluation des projets et actions et, autant que nécessaire, à la demande de l'une ou l'autre des parties. Les rencontres seront constituées d'élus politiques / associatifs et des salariés des trois parties prenantes.
- Désigner des interlocuteurs privilégiés (politique et technique, de part et d'autre) pour le suivi et l'exécution de la présente convention, dans une recherche de facilitation du dialogue au quotidien.

Nantes Métropole sollicitera l'avis de l'AMAGA sur le programme précis des activités, afin de promouvoir la complémentarité entre celles-ci et celles menées par l'AMAGA, ainsi que la coopération entre les partenaires haïtiens liés au projet.

6.2 Suivi des activités et comptes annuels

L'Association transmettra à Nantes Métropole et à la Ville de Couëron, au plus tard le 30 juin 2025, un rapport technique portant sur la réalisation des activités prévues au titre de la présente convention pour l'année précédente.

L'Association transmettra également à Nantes Métropole au plus tard le 30 juin 2025 le compte rendu financier de l'action, concernant le compte bancaire cité en article 2-2, attestant de la conformité des dépenses affectées à l'objet de la subvention (budget prévisionnel par activité/budget réalisé par activité). Il transmettra également les pièces justificatives prévues en annexe de la présente convention.

6.3 Suivi exercé par Nantes Métropole

L'Association s'engage à faciliter le contrôle par Nantes Métropole et par la Région Bretagne, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, de la réalisation des actions prévues, de l'utilisation des aides attribuées et d'une manière générale, de la bonne exécution de la présente convention.

A cet effet, pour Nantes Métropole, la mission solidarités et coopérations internationales est plus particulièrement chargée du contrôle de cette coopération. Cependant, Nantes Métropole pourra procéder ou faire procéder par les personnes de leur choix aux contrôles qu'elle jugera utile.

Sur simple demande de Nantes Métropole, l'Association devra lui communiquer tous documents de nature juridique, fiscale, sociale, comptable et de gestion utiles concernant ce programme de coopération.

6.4 Paraphe de la Présidente de l'Association

Tout document (rapport d'activité, justificatifs de dépenses) transmis à Nantes Métropole par l'Association devra être revêtu du paraphe de la Présidente de l'Association ou de son délégué dûment identifié.

En outre, l'Association informera Nantes Métropole des éventuelles modifications apportées à ses statuts.

ARTICLE 7 - SANCTIONS

En cas de non-exécution par l'Association de l'un ou l'autre de ses engagements contractuels, notamment en cas de retard significatif dans la production des documents mentionnés à l'article 6 ci-dessus, Nantes Métropole pourra, selon le cas, suspendre le versement de la subvention, en diminuer le montant ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées.

Nantes Métropole en informera l'Association par lettre recommandée avec accusé de réception après avoir préalablement invité l'Association à présenter ses observations. Cette mesure ne fera pas obstacle, le cas échéant, à la résiliation de la convention dans les conditions précisées à l'article 8 ci-après.

ARTICLE 8 - MODALITÉS DE RÉSILIATION DE LA CONVENTION

Chacune des parties signataires pourra résilier de plein droit la présente convention en cas de non respect par l'autre partie de ses engagements contractuels, de faute grave de sa part ou de tout événement ayant pour conséquence de rendre sans objet la présente convention (par exemple

l'abandon du programme de coopération) et après une mise en demeure restée sans effet à l'issue d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation dans les conditions précitées implique la restitution des subventions versées par Nantes Métropole et non encore employées, à la date d'envoi du courrier recommandé, à la réalisation des actions prévues dans la présente convention.

ARTICLE 9 - PIECES ANNEXES

Les pièces suivantes sont annexées à la convention :

- la définition des pièces justificatives des dépenses à fournir par l'Association.

ARTICLE 10 – ELECTION DE DOMICILE

Pour cette présente convention, les parties font élection de domicile à :

- Nantes Métropole : 2, cours du Champ de Mars – 44923 Nantes – France.
- Amicale Laïque de Couëron Centre : 1 quai du Commandant Lucas – 44 220 Couëron.
- Ville de Couëron : 8 place Charles-de-Gaulle – 44 220 Couëron.

A Nantes, le

Pour Nantes Métropole,

Pour l'Amicale Laïque de
Couëron Centre

Pour la ville de Couëron

Monsieur Anthony BERTHELOT
Membre du Bureau

Madame Gabrielle CLOUET
Présidente

Madame Carole GRELAUD
Maire
Conseillère départementale

**Pièces justificatives à fournir
concernant les dépenses effectuées en Haïti**

Les dépenses non effectuées l'année prévue feront l'objet d'un récapitulatif en fin d'exercice, afin que les actions et leur financement soient réaffectés à l'exercice suivant.

Les dépenses réalisées mais non justifiées par les documents demandés pourront ne pas être financées par le programme : dans ce cas leur montant sera déduit de la subvention de l'exercice suivant.

Types de dépenses	seuils	procédure de la dépense	justificatif numéroté à fournir à Nantes Métropole en fin d'exercice	justificatif à garder par l'Amaga
Salaire, indemnité, ...	montant annuel par personne < 5 000 HTG	-	Récapitulatif (pour une même opération) des salaires/indemnités versés pendant l'exercice, précisant le nombre et l'emploi de la ou des personnes, avec mention des charges le cas échéant, signé de l'Amaga,	Récapitulatif (pour une même opération) des salaires/indemnités versés pendant l'exercice, précisant le nombre et l'emploi de la ou des personnes, avec mention des charges le cas échéant, signé de l'Amaga. + Tout justificatif prouvant que le travail a bien été effectué (rapport d'exécution signé par l'Amaga, par exemple)
	montant annuel > 5 000 HTG et < 10 000 € (environ 500 000 HTG)	recrutement (temporaire ou non) sur la base d'une description écrite de l'emploi ou de la tâche confiée	Contrat de travail cosigné + fiches de salaire , avec mention des charges	Contrat de travail cosigné + fiches de salaire , avec mention des charges le cas échéant
	montant annuel > 10 000 € (environ 500 000 HTG)	recrutement (temporaire ou non) sur la base d'une description écrite de l'emploi ou de la tâche confiée, après publication ou diffusion locale	Contrat de travail cosigné + fiches de salaire , avec mention des charges le cas échéant	Contrat de travail cosigné + preuve de la publication ou de la diffusion de l'offre (par exemple facture de la radio mentionnant l'annonce) + fiches de salaire , avec mention des charges le cas échéant

Types de dépenses	seuils	procédure de la dépense	justificatif numéroté à fournir à Nantes Métropole en fin d'exercice	justificatif à garder par l'Amaga
perdiem déplacement d'haïtiens	-	-	Récapitulatif des dépenses ou du perdiem , cosigné du missionné et de l'Amaga, mentionnant la date, la durée, l'objet du déplacement et le nom du missionné	Récapitulatif des dépenses cosigné du missionné et de l'Amaga mentionnant la date, la durée, l'objet du déplacement et le nom du missionné + preuve du déplacement (factures hébergement, restauration, transport) + factures pour les dépenses > 5 000 HTG
achats de services (expert-comptable, bureau d'études, annonces à la radio, etc.)	< 5 000 HTG	-	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible, signé de l'Amaga	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible + Toutes factures obtenues
	montant > 5 000 HTG et < 50 000 HTG	négociation sur la base d'une offre ou plus	Factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	Proforma signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 50 000 HTG et < 10 000 € (environ 500 000 HTG)	négociation sur la base de deux offres minimum	Factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	2 Proforma minimum dont le meilleur signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 10 000 € (environ 500 000 HTG) et < 200 000 € (environ 10 000 000 HTG)	négociation sur la base de trois offres minimum	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga. + pièces de la passation de marché (description de la commande, devis reçus, devis modifiés après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga.

Type de dépense	seuils	procédure de la dépense	justificatif numéroté à fournir à Nantes Métropole en fin d'exercice	justificatif à garder par l'Amaga
achats de fournitures	< 5 000 HTG	-	Récapitulatif des achats pour la période et par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible, signé de l'Amaga.	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible + Toutes factures obtenues
	montant > 5 000 HTG et < 50 000 HTG	négociation sur la base d'une offre ou plus	Factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga	Proforma signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga
	montant > 50 000 HTG et < 10 000 € (environ 500 000 HTG)	négociation sur la base de deux offres minimum	Factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga	2 Proforma minimum dont le meilleur signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga
	montant > 10 000 € (environ 500 000 HTG) et < 60 000 € (environ 3 000 000 HTG)	négociation sur la base de trois offres minimum	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception par l'Amaga	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + pièces de la passation de marché (description de la commande, devis reçus, devis modifiés après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et et accusé de réception par l'Amaga
	montant > 60 000 € (environ 3 000 000 HTG)	appel d'offres ouvert publié localement : l'avis de marché est publié sur tout média haïtien approprié	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception par l'Amaga	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + pièces de la passation de marché (avis d'appel à concurrence, preuves de publication (journal par exemple), offres reçues, offres modifiées après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception par l'Amaga

Types de dépenses	seuils	procédure de la dépense	justificatif numéroté à fournir à Nantes Métropole en fin d'exercice	justificatif à garder par l'Amaga
marchés de travaux	< 5 000 HTG	-	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible, signé de l'Amaga	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible + Toutes factures obtenues
	montant > 5 000 HTG et < 50 000 HTG	négociation sur la base d'une offre ou plus	Factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	Proforma signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 50 000 HTG et < 10 000 € (environ 500 000 HTG)	négociation sur la base de deux offres minimum	Factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	2 Proforma minimum dont le meilleur signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 10 000 € (environ 500 000 HTG) et < 60 000 € (environ 3 000 000 HTG)	négociation sur la base de trois offres minimum	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + pièces de la passation de marché (description de la commande, devis reçus, devis modifiés après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 60 000 € (environ 3 000 000 HTG)	appel d'offres ouvert publié localement : l'avis de marché est publié sur tout média haïtien approprié	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + pièces de la passation de marché (avis d'appel à concurrence, preuves de publication (journal par exemple), offres reçues, offres modifiées après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
abonnements	-	-	Récapitulatif des dépenses par abonnement, signé de l'Amaga	Récapitulatif des dépenses par abonnement, signé de l'Amaga + factures

**CONVENTION FIXANT LES CONDITIONS DE
PARTICIPATION
D'INTERVENANTS EXTERIEURS REMUNERES
AUX ACTIVITES D'EDUCATION ARTISTIQUE ET
CULTURELLE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES
DE LA COMMUNE DE COUËRON**

Entre :

La ville de Couëron représentée par son Maire, Carole Grelaud

D'une part,

Et :

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Loire-Atlantique (DSDEN 44), représentée par le DASEN, Monsieur Dominique MALROUX

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit,

Préambule

Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à promouvoir l'accès universel de tous les élèves à l'art par le biais de l'acquisition d'une culture artistique individuelle. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, promulguée le 8 juillet 2013, en détaille les principes et les modalités. Un arrêté du 7 juillet 2015 complète ce dispositif en établissant les objectifs pédagogiques et les indicateurs de progression pour la mise en œuvre de ce parcours.

Cet objectif implique un portage pluriel et multi partenarial. La généralisation de l'Education artistique et culturelle est ancrée dans les territoires, lieux privilégiés de la proximité et de l'efficacité de l'action, grâce à la collaboration étroite entre les services de l'État, les collectivités territoriales et les multiples acteurs engagés.

Le partenariat institutionnel a pour objet la mise en œuvre d'une politique, d'un dispositif ou encore la conception d'un enseignement ou d'une formation. Il fournit le cadre nécessaire à la mise en œuvre du parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC) ou à l'élaboration d'un projet au sein d'un territoire.

L'Education Nationale organise les apprentissages artistiques à l'école maternelle et élémentaire. L'EAC se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de l'esprit critique.

L'EAC constitue un axe fort de la politique culturelle municipale. La commune de Couëron à travers sa politique culturelle et son Dispositif d'Education Culturelle et Artistique, reprend les objectifs nationaux et affirme ainsi que l'EAC se caractérise par l'ensemble des actions de sensibilisation et d'initiation proposées aux enfants en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire au sein du Projet Educatif de Territoire (PEdT). L'EAC est aujourd'hui pensée comme un parcours où chaque temps de l'enfant, de la petite enfance à sa vie d'adulte est une succession d'étapes où le capital culturel s'établit, se construit, se complète.

La ville de Couëron propose, depuis 2009, un dispositif d'éducation artistique et culturelle qui s'inscrit dans la volonté de favoriser l'accès de l'enfant à la culture, aux savoirs et à la compréhension, de contribuer à son épanouissement par la diversité de moyens d'expressions qui lui sont proposés et de l'accompagner à occuper pleinement sa place dans la société. Le service Culture et patrimoine propose une offre dédiée aux enseignants de maternelle et d'élémentaire qui permet de couvrir nombre de champs culturels et artistiques. Ce dispositif est une ressource optionnelle offerte aux équipes pédagogiques du territoire pour déployer et construire le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque enfant.

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les modalités du partenariat entre les services départementaux de l'Education Nationale et ceux de la ville de Couëron pour permettre aux élèves des écoles primaires (maternelles et élémentaires) publiques de la ville de Couëron d'accéder à une offre complète et diversifiée dans le cadre de leur parcours d'éducation artistique et culturelle tout au long de leur scolarité.

Cette offre s'inscrit dans le respect des programmes de l'école primaire en vigueur et de la circulaire départementale concernant les intervenants extérieurs à l'école.

Article 2 – Principes généraux

2.1 - Toute intervention d'un intervenant extérieur qui contribue ponctuellement ou régulièrement à l'enseignement doit s'inscrire dans le projet d'école et est soumis à l'autorisation du directeur.

Les interventions régulières contribuant à l'éducation artistique et culturelle font l'objet d'un projet pédagogique annuel élaboré conjointement par les enseignants et les intervenants. Cette intervention répond à une demande de l'école, à partir des propositions de la ville de Couëron.

2.2 - L'intervention ne se substitue pas à l'enseignement conduit par le professeur des écoles dans le domaine concerné ; elle apporte complémentarité et expertise.

2.3 - La Ville propose pour chaque niveau scolaire du primaire et tout au long de la scolarité de l'élève (cycles 1 à 3) une ou plusieurs propositions artistiques et culturelles.

2.4 – La DSDEN 44 assure la bonne correspondance de l'offre proposée par la ville de Couëron avec les objectifs de l'Education Nationale et son programme d'enseignement.

2.5 – La Ville conforte des axes forts de sa politique culturelle :

- L'accès à la culture pour chacun et plus particulièrement à destination de ceux encore trop nombreux à en être éloignés,
- Une diversité de l'offre culturelle et des pratiques dans un souci de transversalité et de complémentarité,
- Le lien sensible avec le territoire et son appropriation par la culture,
- Le soutien à la création, et l'encouragement de la pratique amateur et action culturelle.

Article 3 – Rôles et responsabilités de chacun

3.1 L'Education Nationale

L'enseignant de la classe est le responsable pédagogique des enseignements sur le temps scolaire. Il est responsable du parcours de l'élève et de la cohérence qui gouverne le parcours d'éducation artistique et culturelle, au moins selon trois perspectives :

- À l'intérieur de chaque projet, il s'agit de définir et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et éducatives adaptées aux objectifs visés et tenant compte du niveau des élèves,
- Il s'agit par ailleurs de relier les objectifs et activités découlant de chaque projet aux enseignements obligatoires,
- Il est enfin nécessaire de veiller à construire des ponts entre les projets successifs, de sorte que l'élève tire parti des expériences passées pour profiter pleinement des suivantes et approfondir les connaissances et compétences acquises. Son implication est un axe fondamental de la réussite des actions dont il fait le lien entre chacune des interventions.

L'enseignant participe activement et veille au bon déroulement des séances. En amont, il co construit le projet avec les intervenants extérieurs et la Ville. Il reste pleinement responsable de l'activité et garant de la sécurité des élèves.

Les conseillers pédagogiques peuvent être sollicités pour apporter un éclairage complémentaire et une aide méthodologique.

3.2 - La Ville

La Ville définit le cadre partenarial et contractuel avec l'intervenant extérieur ou spécifie le cadre d'intervention pour les agents de la Ville. Elle coordonne le dispositif et sa mise en œuvre. Elle met en relation les différentes parties du projet et agit en tant que facilitateur entre les équipes pédagogiques et l'intervenant. Elle participe au bon déroulement du projet en assurant un suivi et un dialogue permanent avec les parties.

3.3 - L'intervenant extérieur

En concertation avec la Ville et l'intervenant et sous la responsabilité de l'enseignant, l'organisation générale de l'activité et la répartition sont définies préalablement. Un dialogue permanent et des régulations entre l'enseignant, l'intervenant et la Ville sont programmées dès lors que l'intervention se déroule sur plusieurs séances. Une réunion de concertation est planifiée en amont des interventions. Un bilan est conduit a posteriori.

L'intervenant extérieur est une personne ressource. Les intervenants peuvent être les musiciens intervenants de la Ville, des médiateurs culturels ou scientifiques de la Ville (Médiathèque, patrimoine culturel, spectacle vivant), des artistes mobilisés pour l'occasion, des interventions ponctuelles de professeurs de l'école de musique, des intervenants spécialisés. Il apporte une compétence technique, complémentaire de la compétence pédagogique de l'enseignant et ne doit pas se substituer à ce dernier. Il

conseille l'enseignant, propose des espaces de qualification, des ressources adaptées. Ses interventions et l'approche artistique proposée doivent être en accord avec les programmes scolaires portés par l'équipe pédagogique.

En tant qu'employeurs, la Ville ou le prestataire extérieur mandaté à intervenir en milieu scolaire s'assure de la qualification des diplômés (exemple pour l'éducation musicale : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant - DUMI) et aptitude d'honorabilité de leurs employés respectifs en vue de convenir à la réglementation. Ce contrôle ne s'opère qu'à l'égard des personnes (intervenants, artistes, médiateurs) qui sont soumises à une obligation d'honorabilité prévue par la loi. La liste des intervenants réglementairement autorisés à assurer des missions d'éducation artistique et culturelle est transmise au début de chaque année scolaire par la ville Couëron à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Couëron - Savenay (Annexe 1 - annexe « Liste des intervenants extérieurs rémunérés participant régulièrement aux activités d'enseignement dans les écoles concernées par la convention »). Cette liste devra être actualisée et de nouveau transmise à la circonscription Couëron - Savenay dans le cas d'un changement d'intervenant employé par la Ville ou par un prestataire extérieur.

Article 4 – Principes de fonctionnement : diffusion et organisation de l'offre EAC municipale

Organisation

La Ville, à travers son service Culture et Patrimoine, coordonne l'offre d'actions éducatives dont la mise en œuvre est assurée par les services concernés.

Les secteurs culturels municipaux font des propositions aux enseignants, sur différents niveaux, à savoir :

- Tous les niveaux de la petite section au CM2.

Les enseignants peuvent se voir proposer selon l'organisation de l'offre par la Ville, deux types de projet :

- Des itinéraires artistiques et culturels (cycle long d'intervention). Il s'agit d'une unité qui comprend des temps qui répondent aux 3 piliers fondateurs de l'EAC. L'offre est constituée d'un nombre variable d'étapes, en classe ou à l'extérieur de l'établissement, réparties tout au long de l'année scolaire et peut croiser plusieurs domaines d'apprentissages.
- Des actions de sensibilisation (cycle court d'intervention). Elles s'organisent autour d'une à trois séances d'intervention en classe ou à l'extérieur de l'établissement. Elles offrent un éclairage détaillé sur une thématique que l'enseignant peut approfondir à son propre rythme ou une étape au sein du projet EAC construit par l'enseignant.

L'inscription des enseignants dans l'offre municipale est facultative.

Afin d'accompagner les itinéraires et les actions, il est proposé parfois aux enseignants des temps de rencontres et d'appropriation dans le cadre et en lien avec le dispositif d'éducation artistique et culturelle.

Les vœux des enseignants et les projets attenants sont présentés et validés au sein d'un Comité partenarial.

Composition du comité partenarial :

Pour l'Education Nationale :

- L'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription,
- Le conseiller pédagogique de la circonscription
- Une direction d'école pourra être conviée

Pour la Ville de Couëron :

- La responsable du service Culture et patrimoine
- Le coordinateur du dispositif d'éducation culturelle et artistique
- Un représentant des secteurs culturels pourra être convié

Calendrier

La ville de Couëron construit son offre EAC en prenant appui sur l'offre culturelle municipale. Cette offre fonctionne en saison culturelle et correspond à une organisation calendaire de septembre à juin.

L'offre pour la saison à venir est présentée et validée auprès de la DSDEN 44 dans la période d'avril à mai de la saison N-1 pour approbation.

La ville de Couëron diffuse l'offre d'itinéraires et d'actions EAC à l'ensemble des directeurs des écoles sur la même période.

Les enseignants formulent leurs vœux pour leurs classes à partir de l'organisation et des propositions décidées par la Ville. Des formats différents peuvent être proposés aux écoles en tenant compte du parcours de l'élève.

Dans la mesure où certaines actions éducatives ne disposeraient pas des capacités d'accueil suffisantes, un comité partenarial d'attribution départagera les demandes selon différents critères :

- Cohérence et richesse du parcours de l'élève,
- Lien avec le projet d'école,
- Prise en compte des trois piliers : rencontre, connaissance, pratique,
- Liens entre les domaines d'apprentissages envisagés selon la nature du projet,
- Cohérence de la demande au regard des bilans antérieurs,
- L'adéquation des demandes au regard des possibilités d'intervention (dates/cycle),
- Équité territoriale.

Un comité partenarial se réunit à l'initiative du service culture et patrimoine de la ville de Couëron, pour l'examen des vœux, entre le mois de juin et juillet N-1 de la saison à venir, et pour le bilan de la saison en cours.

L'attribution des souhaits est notifiée aux enseignants avant les vacances scolaires d'été.

Les enseignants devront élaborer un projet pédagogique co construit qui sera soumis à une validation partenariale avant le début des interventions.

En fin de projet, un bilan de chacun des acteurs sera communiqué à la Ville.

Un bilan annuel global des actions EAC sera réalisé par la Ville de Couëron à partir des retours des enseignants, des coordinateurs de l'offre de la Ville et des intervenants.

Transports

Les interventions à l'extérieur de l'établissement sont assurées par les dotations de la Ville faites aux établissements et administrées par son service Education. Il sera à la charge du directeur d'école de s'assurer de la bonne attribution et de la sécurisation des éléments de dotation en vue de la bonne exécution du projet.

Accueil et préparation des locaux

Il revient aux équipes enseignantes de préparer les espaces pour le bon déroulement de la séance. Une non-préparation des espaces contraignant le bon déroulement de la séance au sein des locaux peut entraîner l'annulation de celle-ci sans qu'elle ne soit reportée.

Article 5 - Cadre réglementaire et sécurité

5.1 - Les conditions de fonctionnement des activités doivent respecter les normes en vigueur rappelées dans les textes ci-dessous :

- Programme d'enseignement de l'école élémentaire en vigueur
- Programme d'enseignement de l'école maternelle en vigueur
- Le socle commun de compétences, de connaissances et de culture en vigueur
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : circulaire n°2013-073 du 03/05/13 (B.O.E.N. n°19 du 09/05/13) et arrêté du 01/07/2015 (J.O. du 07/07/15).
- Charte pour l'éducation artistique et culturelle, à l'initiative du Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle. Publiée en février 2017,
- Participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires : circulaire n°92-196 du 03/07/92 (B.O.E.N. n°29 du 16/10/92).
- Code de l'éducation - Articles R911-58 à R911-61
- Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics - NOR : MENE2310475C - Circulaire du 13-6-2023
- Circulaire départementale : « Intervenants extérieurs à l'école » en vigueur.

Enfin, en cas d'évolution du cadre législatif ou réglementaire ayant un impact sur les dispositions de la présente convention, les parties se réunissent dans un délai maximal de 2 mois à compter de la promulgation du nouveau texte, pour en évaluer les effets et discuter de sa révision.

5.2 - En l'absence de l'enseignant le jour convenu, il n'y a pas d'intervention possible. L'école devra informer la Ville de l'absence de l'enseignant, par l'intermédiaire de la coordination du dispositif, dans les plus brefs délais, afin qu'elle puisse en informer à son tour les intervenants et prestataires mobilisés sur la séance. L'opportunité et les possibilités d'un report de séance seront étudiées par les différentes parties.

5.3 - Un intervenant peut se voir confier un groupe par l'enseignant dans le cadre d'une intervention en vue de faciliter le déroulement de la séance (exemple : séparation de la classe en demi-groupe).

Lorsque l'intervenant se voit confier un groupe, il doit prendre les mesures urgentes de sécurité qui s'imposent, dans le cadre de l'organisation générale dont le directeur est garant, pour assurer la sécurité des élèves. A ce titre, l'enseignant veille à porter à la connaissance de l'intervenant toutes les procédures de sécurité en vigueur.

5.4 - Les interventions assurées par les intervenants extérieurs peuvent se dérouler dans l'enceinte de l'école ou dans d'autres sites d'accueil précisés dans le projet.

5.5 - Les propriétaires des sites d'accueil doivent faire en sorte qu'en cas d'urgence, il soit possible d'intervenir rapidement, (téléphone disponible, trousse de premiers secours, voie d'accès facile, affichage des plans d'évacuation).

5.6 - En cas de difficulté rencontrée par un enseignant ou un intervenant, et après épuisement des voies de conciliation, les interventions peuvent être suspendues après accord entre l'Inspecteur de l'Education Nationale et le Maire ou son représentant désigné.

Article 6 – Evaluation

Il est convenu que le comité partenarial se réunisse une fois par an afin d'évaluer le bon fonctionnement du dispositif et de faire le bilan des actions EAC.

Article 7 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de la rentrée scolaire 2024/2025.

Elle est renouvelable une fois, pour la même durée.

La convention peut être dénoncée à tout moment, soit par accord entre les parties, soit sur l'initiative de l'une d'entre elles.

Article 8 – Modification et résiliation

Toute modification des termes de la convention sera formalisée par un avenant.

La convention peut être dénoncée en cours d'année par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une des parties. Dans ce dernier cas, la dénonciation doit faire l'objet d'un préavis de trois mois.

Fait à Couëron

Le XX/XX/2024

Education Nationale

Ville de Couëron

**Dominique MALROUX,
Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale de Loire
Atlantique**

**Carole Grelaud,
Maire**

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

Convention bipartite



Prestation de service Relais petite enfance (Rpe)
- Missions renforcées
- Bonus « Territoire Ctg »

Année : 2024 - 2028

Gestionnaire : Ville de Couëron

Structure : **RPE de Couëron**

Les conditions ci-dessous de la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » (Rpe), et le cas échéant des missions renforcées et du bonus territoire convention territoriale globale (Ctg) constituent la présente convention.

Entre :

La ville de Couëron, représenté par Madame Carole Grelaud, le maire, dont le siège est situé : 8 place Charles de Gaulle – 44220 Couëron.

Ci-après désigné « le gestionnaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, représentée par Madame Elisabeth Dubecq-Princeteau, directrice, dont le siège est situé 22, rue de Malville 44937 Nantes cedex 9,

Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule :

Les finalités de la politique d'action sociale familiale des Caisses d'allocations familiales

Par leur action sociale, les Caf contribuent au renforcement des liens familiaux, à l'amélioration de la qualité de vie des familles et de leur environnement social, au développement et à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, au soutien à l'autonomie du jeune adulte et à la prévention des exclusions.

Au travers de diagnostics partagés, les Caf prennent en compte les besoins des familles et les contributions des partenaires. Les habitants et les usagers sont associés à l'expression des besoins sociaux et à la définition des modalités pour les satisfaire.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur des territoires qui en sont dépourvus.

L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes et celles faisant face au handicap d'un parent ou d'un enfant, notamment au travers d'une politique facilitant leur accès.

Les actions soutenues par les Caf visent à :

- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience ;
- Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans ;
- Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale.

En complément du versement de la Prestation de service unique, la Caf de Loire Atlantique peut dans la limite de ses crédits disponibles, verser des aides sur fonds locaux selon les règles et modalités définies chaque année dans son règlement intérieur des Aides Financières Collectives.

Article 1 - L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » pour l'équipement au titre de son activité et le cas échéant pour le financement des missions renforcées et du bonus territoire Ctg.

RPE de Couëron

1.1 - Les objectifs poursuivis par la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » (Rpe)

Le Rpe est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et, le cas échéant, des professionnels de la garde d'enfant à domicile.

Le Rpe est animé par un agent ou plusieurs agents qualifiés. A cet effet, il a 5 missions principales précisées au sein de l'article D.214-9 du Casf :

1. Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le comité départemental des services aux familles ;
2. Offrir aux assistants maternels, et le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la charte nationale d'accueil du jeune enfant, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;
3. Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile et les informer sur les possibilités d'évolution professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile ;
4. Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir sur le site monenfant.fr ;
5. Informer les parents ou représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur le territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins en tenant compte des orientations définies le cas échéant, par le comité départemental des services aux familles.

L'ensemble des missions et des exigences de la branche Famille pour le versement de la prestation de service sont déclinées au sein du référentiel national des relais petite enfance.

Les missions des Rpe s'inscrivent en complément des missions du service de protection maternelle et infantile (agrément, formation initiale et suivi des assistants maternels).

L'activité du Rpe doit s'inscrire dans son environnement et prendre appui sur les ressources locales (bibliothèque, ludothèque, établissement d'accueil du jeune enfant, etc.) pour favoriser le décloisonnement entre les modes d'accueil et faciliter les transitions qui marquent le parcours de l'enfant.

Le Rpe s'appuie sur une démarche partenariale pour favoriser le décloisonnement entre les différents modes d'accueil, dans une perspective d'éveil et de socialisation de l'enfant.

1.2 - Les objectifs poursuivis par le financement des missions renforcées

Un financement complémentaire est créé pour les Rpe qui s'engagent dans au moins une des trois missions renforcées décrites ci-après :

➤ Le guichet unique et le traitement des demandes formulées sur le site monenfant.fr

La réalisation de cette mission implique la mise en place d'un « Rpe guichet unique » positionné sur son territoire comme l'unique point d'entrée des familles en matière d'information sur l'ensemble des modes d'accueil.

Dans ce-cadre, la mission du Rpe est :

- De centraliser les demandes d'information des parents et d'assurer un suivi des solutions trouvées par les familles ;
- De constituer l'unique lieu d'information (LINF) référencé sur le site de monenfant.fr pour recevoir l'ensemble des demandes effectuées en ligne par les familles. Il est donc chargé de répondre à l'ensemble de ces demandes en proposant rapidement un rendez-vous aux parents.

La mise en œuvre de cette mission renforcée exige nécessairement l'établissement d'un partenariat, d'une coordination et d'un travail en réseau avec l'ensemble des acteurs locaux.

➤ L'analyse de la pratique

Cette mission renforcée consiste à accentuer la mission d'accompagnement à la professionnalisation et à l'amélioration des pratiques professionnelles en organisant des groupes d'analyse de la pratique à destination des professionnels. Ces temps doivent permettre aux professionnels d'échanger dans un climat de confiance et en toute confidentialité sur des problématiques qu'ils rencontrent au quotidien. Ces ateliers sont animés par un intervenant extérieur spécialisé.

L'organisation de ces séances respecte le cahier des charges suivants :

- La personne chargée d'animer les séances d'analyse des pratiques professionnelles dispose d'une compétence en la matière et n'est pas chargée du suivi des assistants maternels réunis au titre de la compétence d'agrément du conseil départemental ;
- Les séances ne peuvent rassembler des groupes de plus de quinze professionnels ;
- Les participants s'engagent à respecter la confidentialité des échanges ;
- Chaque assistant maternel volontaire bénéficie d'au moins six heures d'analyse de la pratique et d'au moins 3 séances dans l'année.

➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel par la mise en œuvre d'une stratégie de communication

Cette mission consiste à établir une stratégie pluriannuelle de promotion de l'accueil individuel et de réaliser des actions partenariales ou de communication afin de valoriser le mode d'accueil et le métier d'assistant maternel.

Il est recommandé que le Rpe construise sa stratégie de promotion de l'accueil individuel en lien avec les acteurs locaux et notamment avec l'attache du référent Caf afin de s'assurer de l'éligibilité du projet à cette mission.

1.3 - Les objectifs poursuivis par le bonus territoire Ctg

Le bonus territoire Ctg est une aide complémentaire à la prestation de service « Rpe » versée aux structures soutenues financièrement par une collectivité locale engagée auprès de la Caf dans un projet de territoire au service des familles. Cet engagement se matérialise par la signature d'une convention territoriale globale (Ctg). Issue des financements accordés précédemment au titre du contrat enfance et jeunesse, cette subvention de fonctionnement vise à :

- Maintenir un système favorable au développement des Rpe pour améliorer le maillage territorial ;
- Eviter les phénomènes de sur solvabilisation et permettre un rattrapage pour les Rpe sous financés.

Article 2 - L'éligibilité à la subvention et aux bonus

2.1- L'éligibilité à la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » (Rpe)

⇒ Le financement de tout nouveau Rpe doit répondre aux conditions suivantes :

- Etre en adéquation avec les besoins du territoire et notamment une implantation proche des usagers concernés ;
- Disposer d'un local répondant aux exigences fixées au sein du référentiel national des relais petite enfance ;
- Recruter un agent qualifié attaché à la fonction d'animateur de Rpe ;
- Répondre à un contrat de projet conformément aux objectifs fixés par la branche famille au sein du référentiel national des relais petite enfance.

2.2 - L'éligibilité aux missions renforcées

Afin de pouvoir bénéficier de ce financement, le gestionnaire devra en informer la Caf par tous moyens écrits.

Avec l'accord de la Caf, les Rpe qui s'engagent dans une des trois missions précitées bénéficient d'un bonus forfaitaire de 3000 € s'ajoutant au montant de la prestation de service à 43%.

Le Rpe peut s'engager dans une, deux ou trois missions, s'il le souhaite, mais il ne peut bénéficier qu'une seule fois des 3000 € et l'atteinte de résultats ne sera mesurée que pour une seule mission supplémentaire que le Rpe devra choisir.

2.3 - L'éligibilité au bonus territoire Ctg

Le bonus territoire Ctg est attribué à un équipement remplissant les conditions suivantes :

- Etre éligible à la Pso Rpe ;
- Etre soutenu financièrement par la collectivité territoriale ayant la compétence ;
- Etre situé sur un territoire sur lequel une convention territoriale globale (Ctg) a été signée entre la Caf et la collectivité locale.

Le soutien financier de la collectivité territoriale est matérialisable selon deux modalités :

- Sous forme monétaire (subvention d'équilibre) ;
- En nature par une mise à disposition (locaux, personnel, fluide).

Article 3 - Les modalités de la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » et des bonus

3.1 – Les modalités de calcul de la Ps Rpe

Elle se calcule de la façon suivante :

La Caf verse une prestation de service, à partir d'un prix de revient limité à un plafond fixé annuellement par la Cnaf.

Prix de revient = dépenses de fonctionnement / nombre d'équivalent temps plein du poste d'animateur.

Le montant de la Ps = (prix de revient limité au plafond Cnaf x 43%) x nombre d'équivalent temps plein du poste d'animateur.

3.2 - Les modalités de financement supplémentaire pour les Rpe qui s'investissent dans au moins une des 3 missions renforcées

Des indicateurs de suivi¹ permettant d'évaluer la réalisation de cette mission renforcée sont associés.

Le versement du financement forfaitaire complémentaire de 3000 € est conditionné à la réalisation de l'atteinte de ces objectifs.

¹ Tel que défini par la Cnaf

3.3 – Les modalités de calcul du bonus territoire Ctg

Offre existante :

Le financement du bonus territoire Ctg est accordé dans la limite de l'offre existante qui s'élève pour l'année de référence de la présente convention à : 1,54 Etp d'animateurs.

Le montant forfaitaire² du bonus territoire Ctg par Etp d'animateurs : 18 138,31 €.

Le montant forfaitaire est calculé par la Caf à partir du montant total de la Psej³ de N-1 au titre du Cej (Ram) /Nombre d'Etp du poste d'animateur soutenus par la collectivité et bénéficiant de la Ps Rpe et Psej (Ram) sur le territoire de compétence donné.

Le bonus territoire Ctg est plafonné de telle sorte que la somme des subventions de fonctionnement sur fonds nationaux (Pso , missions supplémentaires, bonus territoire Ctg Rpe et fonds publics et territoires) ne dépasse pas 80% des charges du Rpe. En cas de dépassement, l'écrêtement se fera uniquement sur le montant du bonus territoire Ctg.

Offre nouvelle :

Le montant forfaitaire national pour tout nouveau Etp d'animateur développée au-delà de l'offre existante dans un Rpe relève d'un barème national⁴ publié par la Cnaf.

Le montant du bonus territoire Ctg s'établit donc ainsi :

Nombre d'etp déclaré par le partenaire plafonné à l'existant	X	Montant forfaitaire / Etp de l'offre existante	+	Nombre de Nouveaux etp	X	Barème nouvel etp Rpe
--------------------------------------------------------------------------	---	---------------------------------------------------------	---	---------------------------	---	--------------------------

Le bonus territoire Ctg est calculé sur la base d'Etp réel du poste d'animateur.

3.4 – Le versement de la Ps « Rpe »

Le paiement par la Caf est effectué en fonction des pièces justificatives détaillées dans l'article 5 et suivants de la présente convention, produites au plus tard le 30/06 de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné.

En tout état de cause, l'absence de fourniture de justificatifs au 30/06 peut entraîner la récupération des montants versés et le non-versement du solde. Après le 31 décembre de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné aucun versement ne pourra être effectué au titre de N.

Le versement de la subvention dite prestation de service Relais petite enfance (Rpe) est effectué sous réserve des disponibilités de crédits et de la production des justificatifs précisés à l'article 5.

² Un financement minimum est garanti.

³ Le montant de référence est la charge à payer comptabilisée pour la dernière année du Cej

⁴ Tel que défini par la Cnaf

Concernant le versement d'acompte relatifs à la Ps Rpe, la Caf versera :

- un 1^{er} acompte de 40% du montant du droit prévisionnel N à la transmission des données prévisionnelles,
- un 2^{ème} acompte de façon à ce que la somme des acomptes versés en N ne dépasse pas 70% du droit prévisionnel,

3.5 – Le versement du complément associé à la réalisation d'une mission renforcée

Le versement d'un acompte en cours d'année sur le bonus est possible, limité à 70 % maximum du droit prévisionnel

Le Rpe s'engage dans au moins une des missions renforcées telle que définie ci-dessus.

Le versement du financement forfaitaire complémentaire de 3000 € est conditionné à la réalisation d'au moins une des missions renforcées, de l'atteinte des objectifs définis et de la fourniture des pièces justificatives détaillées en son article 5 et suivants : « Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires au versement du financement supplémentaire ».

Le versement de la Ps Rpe et des missions renforcées est effectué sous réserves des disponibilités de crédits.

3.6 – Le versement du bonus territoire Ctg

Le versement d'un acompte en cours d'année sur le bonus est possible, limité à 70 % maximum du droit prévisionnel.

Le calcul et le versement du bonus territoire Ctg s'effectuent au moment du calcul de la prestation de service Rpe à partir des mêmes déclarations de données.

Il ne pourra donc être versé qu'une fois les données d'activité connues. Il reste conditionné au maintien du cofinancement de la collectivité locale compétente signataire de la Ctg, vérifié à partir des données du compte de résultat.

Une notification de versement des montants des subventions versées au titre du bonus territoire Ctg sera adressée au gestionnaire et une notification d'information à la collectivité compétente par la Caf permettant la lisibilité et la visibilité de l'intervention des Caf sur le territoire concerné.

Article 4 - Les engagements du gestionnaire

4.1 - Au regard de l'activité du service

Concernant les mouvements de personnel en charge des activités, le conseil d'administration de la Caf doit être tenu informé de :

- Modification substantielle de fonctionnement et/ou du projet initial du relais (pour validation des modifications).

4.2 - Au regard du public

Le gestionnaire s'engage à offrir des services et/ou des activités :

- Ouvertes à tous les publics ;
- Sur la base du volontariat pour la participation des professionnels ;
- En respectant les principes d'égalité de traitement et de gratuité ;
- En respectant les principes de neutralité dans la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil et dans la relation employeurs/salariés.

Le gestionnaire met en œuvre un projet éducatif et/ou social de qualité, avec un personnel qualifié et un encadrement adapté.

Le gestionnaire s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans :

- Le règlement intérieur ou de fonctionnement de l'équipement ou service ;
- L'activité de l'équipement ou service (installation, organisation, fonctionnement, gestion, axes d'intervention) ;
- Les prévisions budgétaires intervenant en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses).

Le gestionnaire est conscient de la nécessité d'une certaine neutralité pour le fonctionnement de son service, et en conséquence, il s'engage à ne pas avoir vocation essentielle de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer de pratique sectaire.

De plus, le gestionnaire s'engage à respecter « La Charte de la Laïcité de la branche Famille avec ses partenaires », adoptée par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales le 1er Septembre 2015 et intégrée à la présente convention.

4.3 - Au regard des transmissions des données à la Caf

Le gestionnaire s'engage à transmettre les données financières et d'activités de façon dématérialisée via un service mis à disposition sur un espace sécurisé du « Caf.fr », après la signature d'une convention d'utilisation spécifique. Cette transmission s'effectue après l'attribution de trois « rôles » :

- Fournisseur de données d'activité ;
- Fournisseur de données financières ;
- Approbateur.

4.4 - Au regard du site Internet de la Cnaf « monenfant.fr »

Le gestionnaire s'engage à faire figurer la présentation de la structure, ses coordonnées, les conditions ou les règles d'admission, les conditions spécifiques s'il y a lieu, sur le site Internet de la Cnaf « monenfant.fr », propriété de la Caisse nationale des Allocations familiales.

Le gestionnaire s'engage à :

- Fournir toutes les informations précitées dans le présent article et recueillis via la fiche de référencement annexée à la présente convention pour une mise en ligne initiale de ces données par la Caf sur ledit site Internet ;

- Signaler dans les meilleurs délais à la Caf tous changements ou toutes modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur ledit site Internet.

Dans le cas où celui-ci a signé une convention d'habilitation " monenfant.fr » avec la Caf, l'autorisant à mettre à jour sur le site les informations relatives à la (aux) structure (s) dont il assure la gestion, le gestionnaire s'engage à effectuer lui-même tous changements ou modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur le dit- site Internet.

4.5 - Au regard de la communication

Le gestionnaire s'engage à faire mention de l'aide apportée par la Caf sur le lieu principal de réalisation du service, dans les informations et documents administratifs destinés aux familles et dans toutes les interventions, déclarations publiques, communiqués, publications, affiches, (y compris site Internet et réseaux sociaux dédiés) visant le service couvert par la présente convention.

4.6 - Au regard des obligations légales et réglementaires

Le gestionnaire s'engage au respect sur toute la durée de la convention, des dispositions légales et réglementaires notamment en matière :

- D'agrément, de conditions d'ouverture, de création de service, d'hygiène, de sécurité et d'accueil du public ;
- De droit du travail ;
- De règlement des cotisations Urssaf, d'assurances, de recours à un commissaire aux comptes ;
- De procédure de redressement judiciaire, cessation d'activité, dépôt de bilan, etc.

Article 5 - Les pièces justificatives

Le gestionnaire s'engage, pour toute la durée de la convention, à produire, dans les délais impartis, les pièces justificatives qui sont détaillées au titre des présentes conditions.

Le gestionnaire est garant de la qualité et de la sincérité des pièces justificatives.

Les justificatifs peuvent être fournis indifféremment sous forme d'originaux, de photocopies, de télécopies, de courriels, de fichiers électroniques, sauf demande expresse de la Caf.

Le gestionnaire s'engage à conserver l'ensemble des pièces comptables, financières et administratives pendant la durée légale de leur conservation, pendant laquelle ces pièces peuvent être sollicitées par la Caisse d'Allocations familiales et à les mettre à disposition en cas de contrôle sur place.

Certaines de ces pièces justificatives comportent des données à caractère personnel relatives à des personnels du gestionnaire (diplôme, contrat de travail, attestation de formation, bulletins de salaire, etc.). Le gestionnaire assure la bonne information des personnes concernées au titre du Règlement général de protection des données. Le droit d'accès prévu par l'article 15 du Rgpd s'exerce par courrier postal signé, accompagné d'une preuve d'identité, au Directeur de la Caf avec laquelle la convention a été signée de la communication de ces données personnelles à la Caf.

Le versement de la subvention dite prestation de service « Rpe » et du financement supplémentaire correspondant aux missions renforcées s'effectue sur la production des pièces justificatives selon les dispositions précisées ci-après.

5.1 - Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires à la signature de la convention

Associations – Mutuelles- Comité d'entreprise

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	- Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture. - Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles. - Pour les comités d'entreprises : procès-verbal des dernières élections constitutives	Attestation de non-changement de situation
	- Numéro SIREN / SIRET	
Vocation	- Statuts datés et signés	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, Bic, Iban, ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	
Capacité du contractant	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1)	

Collectivités territoriales –

Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	- Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence	Attestation de non-changement de situation
	- Numéro SIREN / SIRET	
Vocation	- Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal	

Entreprises – groupements d’entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Vocation	- Statut attestant que l'activité non lucrative est bien prévue (principe de spécialité) nécessité d'un accord des gestionnaires	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	
	- Numéro SIREN / SIRET	
Existence légale	- Extrait Kbis du registre du commerce délivré par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	- Extrait Kbis du registre du commerce délivré par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1) dédié à l'activité	
	- Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Relais petite enfance »	- Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Relais petite enfance »
	- Attestation sur l'honneur du dirigeant de non-redistribution des excédents d'exploitation	- Attestation sur l'honneur du dirigeant de non-redistribution des excédents d'exploitation

5.2 - L'engagement du gestionnaire quant aux pièces justificatives nécessaires à la signature de la convention

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Qualité du projet	Projet de fonctionnement	Projet de fonctionnement.
Activité/Personnel	Etat nominatif du personnel (qualification, et temps de travail dédié au Rpe)	Etat nominatif du personnel (qualification, et temps de travail dédié au Rpe)
Contrat de concession	En cas de contrat de concession, ou de marché public.	En cas de contrat de concession, ou de marché public.
Fiche de référencement « monenfant.fr »	Imprimé type recueil de données	Imprimé type recueil de données

5.3 - Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires au paiement de la subvention dite prestation de service Rpe

Nature de l'élément justifié	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement du droit définitif
Eléments financiers	Budget prévisionnel N. <i>Acompte versé sous réserve de la présence à la Caf du compte de résultat N-1 ou N-2.</i>	Compte de résultat N.
Activité	Nombre prévisionnel d'équivalent temps plein par poste d'animateur	Nombre réel d'équivalent temps plein par poste d'animateur
		Bilan annuel

5.4 - Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires au paiement du financement supplémentaire

Nature de l'élément justifié	
Activité	Bilan annuel et indicateurs de suivi permettant d'évaluer la réalisation des missions.

Au regard de la tenue de la comptabilité : si le gestionnaire a plusieurs activités, il présente un budget spécifique au service au projet « Relais petite enfance » mis en œuvre.

Le gestionnaire s'engage à tenir une comptabilité générale et une comptabilité analytique distinguant chaque activité et à valoriser les contributions à titre gratuit (locaux, personnels...). La valorisation du bénévolat, n'est pas incluse dans l'assiette de calcul de la prestation de service.

Le gestionnaire s'engage à produire un état descriptif des biens meubles et immeubles mis à disposition avec indication de l'origine, des conditions juridiques d'occupation des locaux, du montant des loyers et charges locatives supportées.

Article 6 - Les engagements de la Caisse d'allocations familiales

La signature de la présente convention est conditionnée à la validation préalable du projet de fonctionnement du Rpe par le conseil d'administration ou par une instance délégataire de la Caf.

La Caf adresse également le(s) formulaire(s) dématérialisé(s) permettant de compléter les données nécessaires à l'étude du droit de la Ps « Rpe » des missions renforcées le cas échéant et du bonus territoire Ctg.

Les données à caractère personnel communiqués par le gestionnaire sont traitées par la Caf conformément au Règlement Général de protection des données (Rgpd).

Elles sont accessibles uniquement aux personnes habilitées dans la stricte limite de leurs missions.

Elles sont conservées au maximum six ans après leur utilisation ou de l'extinction de la convention liant la Caf au gestionnaire ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux, au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier national (article L 122-3 du code de la sécurité sociale).

Article 7 - L'évaluation et le contrôle

7.1 - Le suivi des engagements et évaluation des actions

La Caf et le gestionnaire conviennent conjointement des modalités de suivi des engagements.

Le gestionnaire, en concertation avec la Caf, peut procéder à des enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires de l'équipement ou du service, qu'il transmet à la Caf.

L'évaluation des conditions de réalisation des actions auxquelles la Caf a apporté son concours, sur un plan qualitatif comme quantitatif, est réalisée dans les conditions définies d'un commun accord entre la Caf et le gestionnaire.

L'évaluation porte notamment sur :

- La conformité des résultats au regard des objectifs mentionnés de la présente convention ;
- L'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général ;
- Les prolongements susceptibles d'être apportés à la convention, y compris la conclusion d'une nouvelle convention ;
- L'atteinte des objectifs fixés sur les missions supplémentaires le cas échéant.

7.2 – Le contrôle de l'activité financée dans le cadre de cette convention

Le gestionnaire doit pouvoir justifier, auprès de la Caf, de l'emploi des fonds reçus.

La Caf, avec le concours éventuel de la Cnaf et/ou d'autres Caf, procède à des contrôles sur pièces et/ou sur place, pour l'ensemble des exercices couverts par cette convention, afin de vérifier la justification des dépenses effectuées au titre de la présente convention, sans que le gestionnaire ne puisse s'y opposer. Les contrôles peuvent être réalisés par sondage et les résultats extrapolés.

Le gestionnaire s'engage à mettre à la disposition de la Caf et le cas échéant de la Cnaf, tous les documents nécessaires à ces contrôles, notamment livres, factures, documents comptables, registres des présences, ressources des familles, agrément, organigramme, état du personnel, contrats de travail, rapports d'activité, et tout document justifiant du soutien financier de la collectivité territoriale ayant la compétence (à titre d'exemple : en cas d'attribution monétaire la délibération du conseil municipal ou communautaire etc....). La Caf peut être amenée à prendre contact avec des tiers, afin de vérifier l'exactitude des données sur lesquelles est basé le calcul de l'aide octroyée. Il peut en être ainsi par exemple pour les frais de siège.

Le système d'information pourra également faire l'objet de vérifications, afin de s'assurer de la fiabilité des données transmises.

Le contrôle est réalisé dans le cadre d'une procédure contradictoire. Il peut entraîner une régularisation, la récupération de tout ou partie des sommes versées ou le versement d'un rappel.

Le refus de communication de justificatifs, ou tout autre document entraîne la suppression du financement de la Caf, et la récupération des sommes versées non justifiées.

Certaines de ces pièces justificatives comportent des données à caractère personnel relatives à des personnels du gestionnaire. Ce dernier assure la bonne information des personnes concernées au titre du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Article 8 - La durée et la révision des termes de la convention

La présente convention de financement est conclue du 01/01/2024 au 31/12/2028.

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis dans cette convention

Article 9 – La fin de la convention

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par le gestionnaire aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- **Résiliation de plein droit sans mise en demeure**

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit de besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir de formalité judiciaire, en cas de :

- Constatation d'usage des fonds versés par la Caf non conforme à leur destination ;
- Modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant tel qu'indiqué à l'article « la durée et la révision des termes » ci-dessus.

- **Résiliation par consentement mutuel**

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des versements.
La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

Article 10 - Les recours

- **Recours amiable**

La prestation de service « Relais petite enfance », le financement des missions renforcées et le bonus territoire Ctg étant des subventions; Monsieur ou Madame le (la) directeur (rice) de la Caf est compétent pour connaître des recours amiables en cas de différend ou litige né de l'exécution de la présente convention.

- **Recours contentieux**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

Les parties à la présente convention s'engagent à se conformer à l'ensemble des dispositions constitutives de celle-ci.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires

Fait à Nantes, le 11 avril 2024,

Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Élaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1
LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE
La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2
LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ
La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui prêche la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3
LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE
La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4
LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS
La laïcité contribue à la dignité des personnes à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination sociale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5
LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME
La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6
LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS
La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7
LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ
Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme est interdit et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont posées si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8
AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE
La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et encouragées sont l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteurs de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9
AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE
La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.



Convention constitutive d'un groupement de commandes

Ville de Couëron

CCAS de Couëron



Exposé

Dans un objectif commun de recherche d'efficacité économique, de rationalisation des coûts, et d'harmonisation, entre les deux collectivités, des garanties et de la couverture des risques en matière de protection statutaire de leurs agents respectifs, la ville de Couëron et le CCAS de Couëron souhaitent se regrouper pour la passation d'une consultation de marchés publics relative à l'assurance des risques statutaires des agents affiliés à la CNRACL.

Pour ce faire, les parties conviennent de constituer un groupement de commande pour lequel les dispositions suivantes sont arrêtées :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention définit les modalités de fonctionnement du groupement de commande constitué sur le fondement de l'article L 2113-6 du Code de la commande publique, ci-après désigné « le groupement ». Elle définit également le rôle du coordonnateur et de l'ensemble des membres du groupement.

Le groupement est soumis pour les procédures de passation des marchés publics au respect de l'intégralité des règles applicables aux collectivités territoriales établies par l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative, et du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire.

Les membres du groupement se réservent le droit de ne pas se constituer en groupement de commandes, même si la famille d'achats entre dans le périmètre de la convention, s'ils jugent plus pertinent de passer deux procédures séparées pour un marché particulier.

ARTICLE 2 : PERIMETRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES

La convention a pour périmètre la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville et le C.C.A.S. pour tous les types de marchés publics (services, fournitures et travaux) :

- les fournitures de bureau, papiers et enveloppes,
- l'acquisition, la location et l'entretien de mobilier, matériels de bureau et appareils électroménagers,
- l'acquisition, la location et l'entretien de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle,
- les produits, matériels et fournitures d'entretien des locaux ainsi que les produits d'hygiène des individus,
- les prestations de restauration collective,
- les prestations de transport en commun avec chauffeur,
- l'acquisition, la location et l'entretien des véhicules, y compris la fourniture de pièces détachées et la fourniture de carburant auprès des stations-services,
- les prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments, leurs abords et espaces verts,
- les prestations d'agents de sécurité et de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP),
- les maintenances et contrôles réglementaires relatifs à la sécurité des bâtiments, notamment celles et ceux concernant la sécurité incendie, les extincteurs, le traitement de l'air et les ascenseurs, y compris la fourniture de pièces nécessaires au respect de ces normes,
- les équipements et les prestations relatives aux systèmes d'information et aux télécommunications, notamment l'acquisition et la maintenance de matériels informatiques et logiciels,
- les prestations liées aux ressources humaines, notamment la fourniture de titres restaurants,

-
- les prestations de formation,
 - les prestations d'assurance,
 - les prestations d'évaluation externe et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

ARTICLE 3 : DUREE DU GROUPEMENT DE COMMANDE

La présente convention prendra effet dès lors qu'elle aura revêtu caractère exécutoire pour toutes les parties. Elle est conclue pour une durée de 6 ans.

ARTICLE 4 : COORDINATION DU GROUPEMENT

Les membres du groupement conviennent de désigner la Ville de Couëron comme coordonnateur du groupement de commande. Conformément à l'article L2113-7 du code de la commande publique, le coordonnateur est chargé de signer et de notifier le marché dont l'objet est stipulé à l'article 2. L'exécution juridique, administrative, et financière du marché est assurée par chaque membre du groupement en fonction de ses besoins propres.

Les parties conviennent que la commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur.

4.1 Responsabilité du coordonnateur du groupement de commandes

Le coordonnateur du présent groupement de commandes est missionné pour assurer :

- Le recueil des besoins des membres du groupement
- L'organisation de l'ensemble des opérations de sélections des cocontractants, à savoir :
 - Les éventuels échanges préalables avec les opérateurs économiques (sourcing)
 - La rédaction du dossier de consultation des entreprises (DCE)
 - La mise en publicité du marché, et les renseignements utiles aux candidats en cours de consultation
 - L'analyse des candidatures et des offres
 - L'organisation des instances décisionnelles requises (convocation, organisation matérielle, et secrétariat de la Commission d'Appel d'Offres)
 - Le cas échéant, la proposition de déclaration d'infructuosité ou de caractère sans suite de la consultation lancée
- La signature et la notification des marchés
- La transmission des pièces au contrôle de légalité,
- Le processus de reconduction expresse, le cas échéant
- Le pilotage contractuel de la convention de groupement de commande (signature, notification, reconduction,...)
- En tant que de besoin, l'élaboration du bilan d'exécution du marché en vue de son amélioration, et de sa reconduction ou de sa relance

Le coordonnateur ne saurait, en aucun cas, être tenu responsable de tout litige qui pourrait naître du non-respect des obligations de chaque membre.

4.2 Modalités de collaboration entre le coordonnateur et les membres du groupement

Le coordonnateur s'engage à recueillir l'avis des membres du groupement à chacune des étapes des procédures de marchés publics, à savoir :

- Validation du dossier de consultation des entreprises par les correspondants désignés par chaque membre
- Validation de l'analyse des offres, et de la proposition de l'attributaire aux instances décisionnelles par les correspondants désignés par chaque membre. Le cas échéant, avis sur la proposition de déclaration d'infructuosité ou de caractère sans suite de la consultation lancée.

-
- Décision de reconduction de la présente convention de groupement de commande, et de fait, décision de relance d'un nouveau marché portant sur le même objet.

Pour la bonne exécution de l'objet du groupement de commande, chaque membre est chargé des missions suivantes :

- respecter les demandes du coordonnateur en s'engageant à y répondre dans les délais impartis,
- définir son propre besoin pour le compte de son établissement
- participer en collaboration avec le coordonnateur, à la définition des prescriptions administratives et techniques du marché
- exécuter le marché au sein de sa collectivité sur un plan administratif, technique, juridique et financier (déclarations, paiement des primes, suivi des remboursements, gestion des réclamations dans le cadre de l'exécution de son propre marché)
- informer le coordonnateur de tout litige né à l'occasion de l'exécution du marché, étant entendu que le règlement des litiges, en cours d'exécution, relève de la responsabilité de chacun des membres du groupement,

Le coordonnateur s'engage à transmettre, par voie dématérialisée :

- Une copie de la convention signée et exécutoire à tous les membres du groupement.
- Une copie de l'ensemble des pièces contractuelles nécessaire à l'exécution technique et financière du marché attribué.

Il est précisé que le coordonnateur exerce ses fonctions à titre gratuit, et prend en charge les frais de fonctionnement du groupement (publicité,...)

ARTICLE 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la présente convention doit être approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement.

Les décisions des membres sont notifiées au coordonnateur. La modification ne prend effet que lorsque l'ensemble des membres du groupement a approuvé les modifications.

Il n'est pas prévu d'adhésion d'un nouveau membre au groupement, ni sur la période initiale, ni en cas de reconduction.

ARTICLE 6 : RESILIATION DE LA PRESENTE CONVENTION

Chacune des parties pourra résilier la présente convention à tout moment par lettre recommandée avec accusé réception, moyennant un préavis de trois mois. Ce préavis ne s'applique que pour la période initiale de la convention. La résiliation entraînera la dissolution de plein droit du groupement constitué.

ARTICLE 7 : CAPACITE A AGIR EN JUSTICE

Le coordonnateur peut agir en justice au nom et pour le compte des membres du groupement pour les procédures dont il a la charge. Il informe et consulte les membres sur sa démarche et son évolution.

En cas de condamnation du coordonnateur au versement de dommages et intérêts par une décision devenue définitive, le coordonnateur divise la charge financière par le nombre de membres pondéré par le poids relatif de chacun d'entre eux dans le marché afférent au dossier de consultation concerné. Il effectue l'appel de fonds auprès de chaque membre pour la part qui lui revient.

ARTICLE 8 : LITIGES RELATIFS A LA PRESENTE CONVENTION

Tout litige pouvant survenir dans le cadre de l'application de la présente convention relèvera de la compétence du tribunal administratif de Nantes.

Les parties s'engagent toutefois à rechercher préalablement une solution amiable au litige.

S'agissant des litiges opposant le groupement à tout requérant avant la notification du marché, seul le coordonnateur sera habilité à agir en justice.

S'agissant des litiges relatifs à l'exécution du marché opposant des membres du groupement au titulaire, chaque membre du groupement sera habilité à agir en justice, la présente convention ne produisant plus d'effet.

Fait à Couëron, le
Pour la Ville de Couëron

Fait à Couëron, le
Pour le centre communal d'action sociale

Carole GRELAUD
Maire

Geneviève Haméon
Vice-présidente du CCAS



COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Le complément indemnitaire annuel (CIA) et une part facultative du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), qui permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents.

REGLES D'ATTRIBUTION

- Le CIA concerne tous les agents stagiaires, titulaires et contractuels permanents ou non permanents, à l'exclusion des agents hors RIFSEEP (le CIA étant la part variable du RIFSEEP).

Le CIA est versé deux fois par an, selon un coefficient individuel pouvant varier de 0 à 100 %, appliqué à un montant maximal de 2 200 €. Ce coefficient, ce montant maximal, ces conditions d'attributions et de périodicité sont applicables à l'ensemble des groupes de fonctions tels que définis par la collectivité dans le cadre du RIFSEEP.

Le montant du CIA n'est pas proratisé, il peut être calculé en fonction de la durée des missions effectuées au cours de l'année.

A Couëron, un complément indemnitaire annuel peut être versé afin de valoriser l'investissement particulier d'un agent dans l'année écoulée en fonction des situations ou missions suivantes qui lui ont été confiées :

- ➔ Réalisation de formations en internes, non prévues dans le profil du poste occupé : **montant par prestation.**
- ➔ Mission d'assistant de prévention, non prévue dans le profil du poste occupé, attente de cadre d'application : **montant annuel proratisé.**
- ➔ Encadrement d'un emploi aidé, apprenti, service civique, stagiaire d'une durée supérieure à un mois (consécutif ou non), d'une mission de travaux d'intérêt général (hors apprentissage pour les agents titulaires, par ailleurs valorisé par une NBI) : **montant déterminé en fonction des temps d'accueil.**
- ➔ Compensation d'une absence temporaire de travail du fait d'une vacance de poste, sous réserve qu'elle soit actée par la direction de la collectivité et d'une durée comprise entre un et six mois : **montant déterminé en fonction des durées et missions.**
- ➔ Expérience d'une durée de 20, 30 ou 35 ans, selon les critères d'attribution des médailles d'honneur du travail : **sans proratisation.**
- ➔ Participation aux scrutins politiques

1. REALISATION DE FORMATIONS EN INTERNE, NON PREVUES DANS LE PROFIL DU POSTE OCCUPE

Les formations en interne doivent être organisées par le service des ressources humaines. Elles doivent donner lieu à une attestation de formation et valider a minima ½ journée de formation pour un agent. Pour le formateur, il doit s'agir d'une formation qui n'a pas à voir avec les missions de l'agent, qu'elles soient permanentes (fiche de poste), ou temporaires (objectifs annuels).

Ex. une formation SST réalisée par un agent de restaurant = acceptée

Une formation de prise en main d'un logiciel à l'ensemble des encadrants par l'administrateur du logiciel = refusée

La démarche de la collectivité consiste à valoriser les compétences complémentaires de l'agent, ainsi qu'à indemniser l'agent pour la prestation rendue à la collectivité. Sans son intervention, la collectivité aurait été obligée de faire appel à un prestataire extérieur.

➔ **Indemnisation : 40 € par demi-journée de formation.**

Il est précisé que l'agent exécute la formation sur son temps de travail, donc ne perd ni le bénéfice de sa rémunération, ni un jour de congé.

2. MISSION D'ASSISTANT DE PREVENTION, EN COMPLEMENT DU PROFIL TYPE DU POSTE OCCUPE

La mission d'assistant de prévention est réglementée par décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.

Dans ce cadre, il s'agit d'un agent exerçant généralement la totalité de mission d'assistant de prévention au sein de la collectivité, comme pourrait l'être un conseiller de prévention qui vient encadrer l'assistant.

S'agissant des modalités de versement du CIA, il est entendu de verser une indemnisation l'agent, effectuant quelques missions d'assistant de prévention en tant que relais/référent du conseiller de prévention de la commune.

Il pourra notamment en relais du préventeur et dans son périmètre d'intervention :

- sensibiliser et informer les agents de la collectivité,
- contribuer à l'amélioration de la prévention des risques et des conditions de travail,
- tenir à jour et faire un suivi des documents obligatoires et des registres,
- assurer le suivi des pharmacies,
- favoriser la prise en compte de la sécurité,
- alerter le conseiller de prévention.

Une liste des référents de prévention sera proposée en Comité hygiène, sécurité et conditions de travail chaque début d'année et mise à jour suivant les mobilités.

➤ **Proposition d'indemnisation : 120€ par an.**

Cette indemnité sera proratisée dans les mêmes conditions que le traitement, pour les agents à temps partiel ou occupant un emploi à temps non complet et en fonction du nombre de mois travaillés.

3. ENCADREMENT D'UN EMPLOI AIDE, APPRENTI, SERVICE CIVIQUE, STAGIAIRE D'UNE DUREE DE STAGE SUPERIEURE A UN MOIS (CONSECUTIF OU NON), D'UNE MISSION DE TRAVAUX D'INTERET GENERAL (HORS APPRENTISSAGE POUR LES AGENTS TITULAIRES, PAR AILLEURS VALORISE PAR UNE NBI)

L'accompagnement des jeunes permet de valoriser les compétences de l'agent auprès des jeunes, mais nécessite également un développement des compétences pédagogiques. Les missions de maître de stage sont exercées en plus des missions de l'agent.

Pour l'apprentissage, cet accompagnement est indemnisé à hauteur de 20 points de NBI pour les agents titulaires. Les autres accompagnements, stagiaires, services civiques ou missions de travaux d'intérêt général, ne sont pas indemnisés, ni l'accompagnement d'apprentis par un non titulaire.

- ➔ Seul l'encadrement des stages rémunérés ouvre droit à la mise en place d'une indemnisation.
- ➔ Pour les emplois aidés et services civiques, l'indemnisation s'effectue à la seule condition que l'encadrement soit supérieur à 2 mois.
- ➔ Pour les apprentis l'indemnisation s'effectue uniquement pour les agents non titulaires (les titulaires bénéficiant d'une NBI 20 points).

Aussi, à partir d'un accompagnement **d'une durée supérieure à 2 mois :**

- **Indemnisation de 60€ / mois**
multipliés par le nombre de mois de présence.

4. COMPENSATION D'UNE ABSENCE TEMPORAIRE : DEFINITION

La compensation de l'absence d'un agent dans le cadre du CIA doit être caractérisée par une absence de plus de 2 mois. Cette absence doit avoir pour effet une répartition des missions de l'agent absent et une surcharge d'activités constatée pour le ou les agents ayant récupéré ses missions.

La compensation d'absence ne doit pas être confondue avec le remplacement. Lors d'un remplacement, l'agent remplaçant est affecté sur le poste de l'agent absent, il reprend donc logiquement ses missions.

Lors de la compensation d'absence, l'agent ou les agents récupère(nt) les missions de l'agent absent en plus de leurs missions quotidiennes. Ils sont donc en surcharge d'activité.

Pour qu'elle soit prise en compte, la compensation d'une absence temporaire :

- ➔ doit être actée par l'encadrement et la direction de la collectivité,
- ➔ la prise en compte maximum de la vacance est de 6 mois (ex. une absence de 9 mois est plafonnée à 6 mois).

REPARTITION ENVELOPPE : MISE EN PLACE DE CRITERES

Afin d'assurer une équité de traitement entre les agents, la mise en place de critères est nécessaire pour l'attribution de l'enveloppe allouée à cette compensation.

Aussi, les critères ci-dessous ont été arrêtés :

1. Compensation temporaire s'inscrivant dans le cadre quotidien du service : 40 € pour 2 mois puis 15 €/mois supplémentaire.

2. Compensation temporaire s'inscrivant dans les activités habituelles mais générant une charge supplémentaire, des contraintes d'organisation/congés : 30 €/mois.
3. Critères justifiant une gratification particulière :
- activités nécessitant une montée en compétences : 1 point
 - gestion d'une petite équipe (- de 5 agents) : 1 point
 - gestion d'une équipe importante (+ de 5 agents) : 2 points
 - gestion d'un projet ou d'un contexte particulier : 1 ou 2 points.

1 point : 50 €
2 points : 70 €
3 points : 90 €
4 points : 110 €

5. EXPERIENCE D'UNE DUREE DE 20, 30 OU 35 ANS, SELON LES CRITERES D'ATTRIBUTION DES MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

La médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics au service des collectivités territoriales et de leurs établissements.

La médaille d'honneur comporte 3 échelons accordés en fonction de la durée des services accomplis. Il est proposé de reprendre les mêmes montants que ceux portés dans la délibération du 13 décembre 2010 :

- argent, 20 ans : 170€
- vermeil, 30 ans : 250 €
- or, 35 ans : 350 €.

Il convient de noter que ces montants sont complétés d'une aide spécifique versée par le CNAS.

6. PARTICIPATION AUX SCRUTINS POLITIQUES

L'organisation des élections nécessite la mobilisation et la présence d'agents pour assurer un soutien administratif aux élus et aux bénévoles dans les bureaux de vote et le bureau centralisateur.

Les agents mobilisés le jour du scrutin effectuent tous les mêmes missions, pour une durée journalière de travail de 11h, tenant compte du cadre des dérogations annuelles au temps de travail.

En compensation, ils se voit attribuer une rémunération commune à tous sur la base d'un forfait répondant aux horaires projetés de travail.

- **Indemnisation forfaitaire : 320€ par jour d'élection.**

Le versement de l'indemnité prendra effet l'année du scrutin.

PLAN VELO – Programme 2024-2028

Conseil municipal du 24 juin 2024



Pourquoi un plan vélo à Couëron?

Les enjeux de transition écologique et l'engagement de la Ville et de la Métropole à atteindre la neutralité carbone en 2050 imposent de réduire l'impact carbone de nos déplacements. Parmi l'ensemble des leviers d'actions possibles, l'incitation à l'usage d'autres modes de transport comme les modes actifs est essentiel.

Un **levier structurant** les politiques territoriales en matière de transition écologique, d'aménagement et d'inclusion sociale

Une **ambition partagée** avec la Métropole (en lien avec le PCAET et le PDU métropolitain)

Un **plan d'action adapté** aux spécificités du territoire couëronnais dans le temps et dans l'espace (considération des différents rythmes hebdomadaires, séquençage des réalisations, ...)



Objectifs cyclables du PDU* métropolitain :

12% des déplacements à vélo en 2030 sur le territoire métropolitain

Évolution de **1% à 7%** des déplacements cyclables extra périphérique

*PDU : Plan de Déplacement Urbain

Au regard des évolution des pratiques observées depuis la crise COVID, l'ambition du Plan vélo vise à dépasser ces objectifs

Pourquoi un plan vélo à Couëron?



3 problématiques

Limiter le recours excessif à l'usage de la voiture et favoriser les reports modaux

Rendre désirable et accessible la pratique cyclable

Faire cohabiter tous les modes de déplacements sur un même espace public partagé

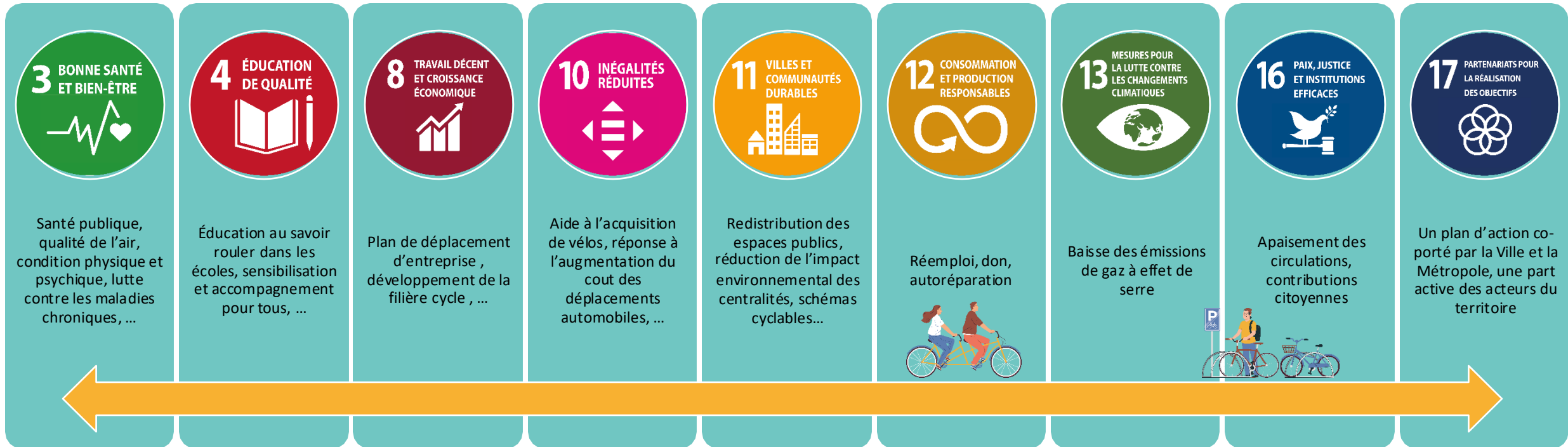
3 axes de travail

L'aménagement du territoire

L'offre de services, stationnement et signalétique

La sensibilisation, l'éducation et l'accompagnement au changement de pratique

Les enjeux de développement durable du plan vélo coueronnais



Un plan d'action qui s'inscrit dans une dynamique métropolitaine



2009-2014 :
Premier plan vélo métropolitain

2013 :
Adoption des plans communaux de déplacements doux dans toutes les villes de la Métropole dont Couëron

2020 :
Inscription du projet de plan vélo au projet de collectivité



2021 :
Nouveau schéma directeur des itinéraires cyclables (SDIC) métropolitain accompagné d'un référentiel d'aménagement



Septembre/décembre 2023 :
Démarrage du plan vélo sur le territoire de Couëron : partage du diagnostic

Janvier/juin 2024 :
Elaboration du plan d'action à partir des contributions citoyennes
Adoption du plan d'action en Conseil municipal le 24 juin 2024



Une méthodologie participative

Tous les acteurs du territoire ont été associés à l'élaboration du plan vélo afin de garantir son adéquation :

- aux spécificités du territoire,
- aux besoins des habitants,
- et à la réglementation en vigueur.

315 contributions citoyennes

12 associations volontaires



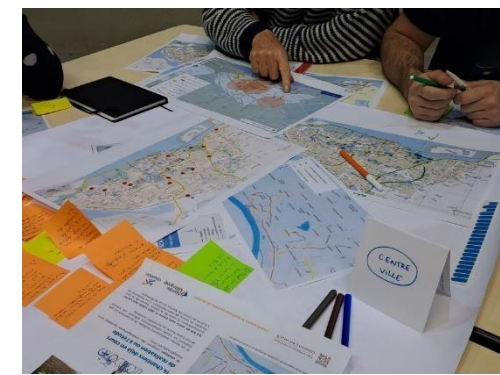
1 atelier participatif



1 concertation en ligne



1 exposition présentant le diagnostic



5 réunions du comité de suivi associatif

Extraits des contributions citoyennes



« Le vélo [...] permet de concilier activité physique journalière, réduction de l'empreinte écologique, réduction des coûts du transport (voiture) et réduction de l'occupation d'espace de parking. Pour Couëron, c'est probablement l'un des meilleurs choix de mobilité douce et respectueuse de notre santé et de l'environnement ».

« Une mise à 30km/h de la voirie est une condition minimum mais pas suffisante pour créer un partage de la voirie »

« C'est l'affaire de tous et il ne faut surtout pas opposer les différents modes de déplacements : la voiture est parfois indispensable. L'enjeu est de pouvoir concilier l'ensemble de nos moyens de mobilités tout en favorisant ou priorisant, selon les zones, l'un ou l'autre moyen. »

« La bonne question à se poser : puis-je laisser mon enfant aller seul à l'école à vélo ou pied ? Si la réponse est non, c'est qu'il y a un problème d'aménagement dans le parcours »

« Bien sûr que tout commence à l'école ! il ne faut juste pas oublier les parents qui ont, eux aussi, besoins d'être sensibiliser à ces changements »

« l'usage du vélo va beaucoup se développer et l'usage de la voiture individuelle est appelé à baisser en raison de son coût croissant (ce qui amènera les citoyens à trouver d'autres formes de déplacement, dont le vélo). Il faut bien prendre en compte la situation de 2035 dès maintenant dans l'aménagement. »

« Concernant le réseau cyclable, celui-ci est largement insuffisant et il va falloir une politique très volontariste pour faire évoluer la situation actuelle. »

« Il est important de pouvoir associer le secteur privé à ces ambitions de mobilité »



Les axes stratégiques du plan vélo

AXE 1 :

Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

AXE 2 :

Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique

AXE 3 :

Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



Plan d'action 2024-2028

32
actions

Un premier plan d'action sur la période 2024-2028 actionnant **tous les leviers disponibles** pour favoriser la pratique cyclable sur le territoire

Une **vision partagée** et des engagements co-portés avec la **Métropole**

Des **partenaires** associés dès la phase de diagnostic



3 axes – 12 objectifs – 32 actions

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

- Faire évoluer le schéma de circulation dans les centralités
- Déployer un maillage cyclable efficient et les conditions d'une cohabitation apaisée pour tous les modes
- Identifier les potentiels du territoire hors réseau viaire

AXE 2 : Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique

- Déployer des stationnements vélos adaptés aux usages
- Développer l'offre de services vélos sur le territoire
- Renforcer la lisibilité et l'opérationnalité des cheminements cyclables
- Rendre accessible à tous la pratique cyclable

AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques

- Renforcer les actions pédagogiques mise en œuvre dans le cadre des actions d'écomobilité scolaire
- Communiquer sur les actions réalisées dans le cadre du plan vélo
- Animer le territoire sur la pratique cyclable
- Accompagner les associations et les entreprises dans l'évolution de leurs pratiques de mobilités
- Renforcer l'exemplarité de la ville



PLAN **VÉLO**
COUËRON

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

3 axes fondamentaux à associer pour penser le réseau cyclable coueronnais

2 Principes de déploiement

Un plan de circulation qui repartage l'espace public en libérant de l'espace pour les mobilités actives

Un maillage cohérent d'axes cyclables sécurisés sans discontinuité en complémentarité du SDIC métropolitain

Des zones apaisées où cohabitent tous les modes de déplacement

Le réseau cyclable coueronnais

La progressivité

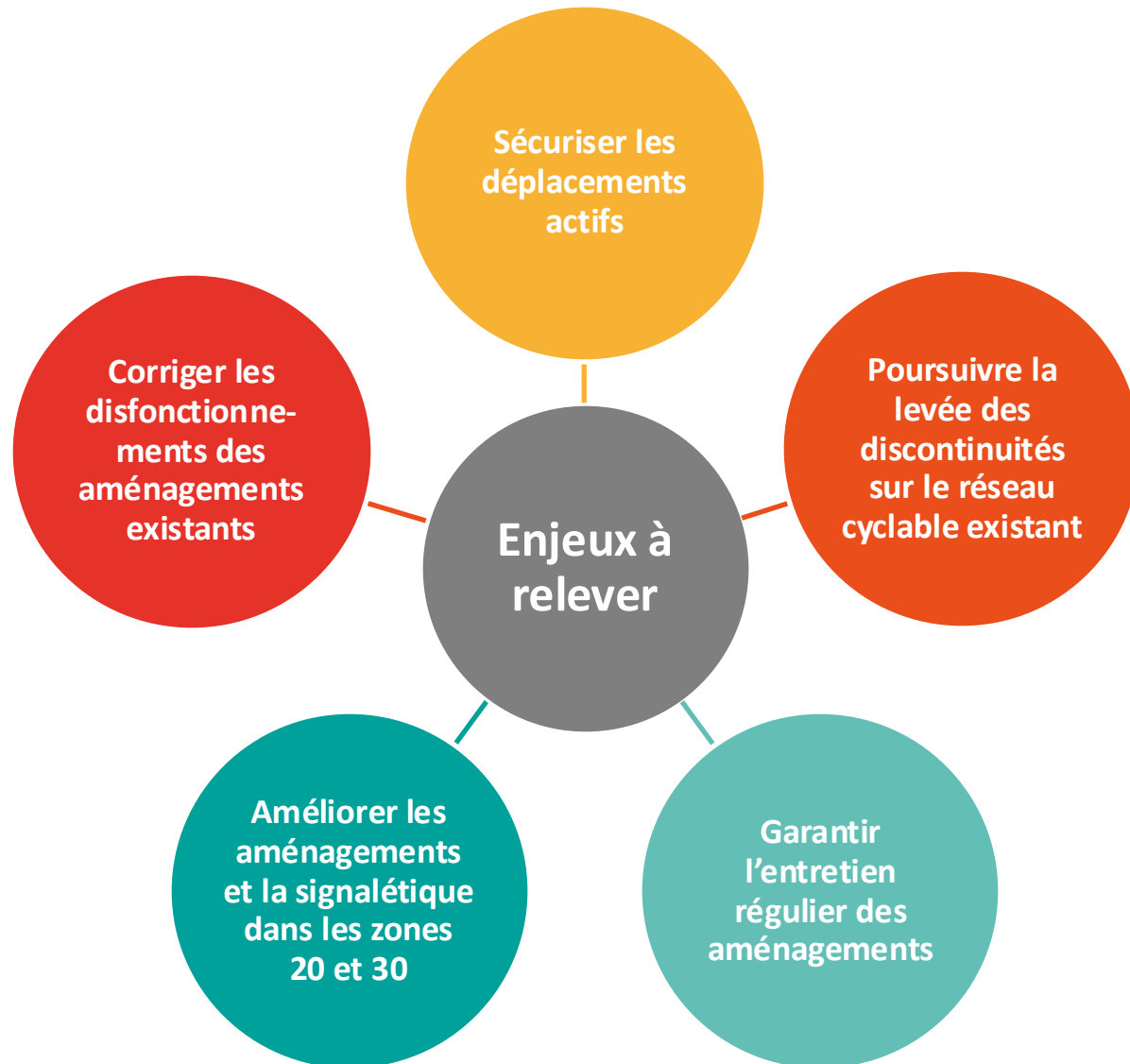
Les aménagements doivent permettre d'anticiper le niveau de report modal attendu en 2030 tout en préservant les besoins actuels et l'accompagnement progressif vers ces nouveaux modes de déplacement

Un changement de paradigme

Considérer la Ville à l'échelle du piéton.
La Ville est dorénavant structurée par les modes actifs remettant en question le système « tout voiture »



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global



Les projets d'aménagement peuvent s'appuyer sur une phase de test sous forme **d'urbanisme tactique** avant pérennisation des dispositifs



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Un déploiement des aménagements soutenable et progressif

Plan vélo 1 (2024/2028)

Un réseau cyclable **dans les deux centralités** du territoire

Liaisons des **3 principaux villages** aux centralités les plus proches

Liaisons intercommunales

Engagements des réflexions sur le **maillage hors agglomération**

Plan vélo 2 (2029/2033)

Poursuite du maillage cyclable sur l'ensemble du territoire



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Liste des actions de l'axe 1 :



A/ FAIRE EVOLUER LE SCHEMA DE CIRCULATION DANS LES CENTRALITES

- 1.1. Reposer les axes circulatoires de la commune desservant des ilots apaisés
- 1.2. Modifier les modalités de circulation automobile dans les ilots apaisés en expérimentant sur des zones tests
- 1.3. Redéfinir les circulations dans le bourg et les intégrer au plan guide de l'étude centre-ville

B/ DEPLOYER UN MAILLAGE CYCLABLE EFFICIENT ET LES CONDITIONS D'UNE COHABITATION APAISEE POUR TOUS LES MODES

- 1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/ilots dans les deux centralités
- 1.5. Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière et au tramway en intégrant les problématiques des derniers kilomètres
- 1.6. Relier les villages de l'Erdurière, de la Bazilière et de Brimberne aux centralités les plus proches
- 1.7. Raccorder la Ville à son territoire (grande voie vélo vers Nantes, liaison de la Chabossière au centre de Saint-Herblain via la Gâtine, liaison à Saint-Etienne de Montluc)
- 1.8. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics

C/ IDENTIFIER LES POTENTIELS DU TERRITOIRE HORS RESEAU VIAIRE

- 1.9. Identifier les opportunités d'utiliser les chemins ruraux pour desservir ou traverser les zones rurales.
- 1.10. S'appuyer sur le réseau piétonnier permettant des porosités entre ilots pour identifier des itinéraires vélos bis

A/ FAIRE EVOLUER LE SCHEMA DE CIRCULATION DANS LES CENTRALITES



Contexte

Les circulations automobiles sont facilitées sur l'ensemble du territoire de Couëron entraînant une priorisation de la voiture sur les autres modes.

Les gabarits des voies sur le territoire ne permettant pas la séparation des modes de déplacement, pour sécuriser les déplacements en modes actifs (vélo/piéton), le plan vélo doit permettre de rééquilibrer le partage des voies entre les différents modes de déplacement.



Objectif

Conforter et mettre en œuvre un schéma de principe sur les deux centralités visant à modifier les sens de circulations automobiles pour :

- Orienter les circulations de transits des centralités vers des axes circulatoires
- Limiter les circulations de transit à travers les macro-ilots
- Accompagner l'apaisement voie 30 par des aménagements si nécessaire dans les macro-ilots
- Dégager de l'espace pour des aménagements spécifiques aux déplacements actifs



Descriptif des actions

- 1.1. Reposer les axes circulatoires dans les centralités desservant des macro-ilots apaisés
- 1.2. Modifier les modalités de circulation automobile dans les macro-ilots apaisés en expérimentant sur des zones tests



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budgets métropolitains pour les aménagements
- Budgets ville/ métropole pour le programme de communication et d'information



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/2026	2026	2027/2028
Etat d'avancement du déploiement du schéma de principe de circulation	Réalisation phase de test sur un macro-ilot et Finalisation du plan guide centre-ville	Analyse de la phase de test et préparation du déploiement	Démarrage du déploiement sur les autres macro-ilots
Nombre d'ilots aux nouveaux sens de circulations déployés	1		A définir en phase d'analyse

1.1. Reposer les axes circulatoires dans les centralités desservant des macro-ilots apaisés

Schéma d'intention sur les deux centralités :

— axes circulatoires automobiles

② macro-ilots



1.2. Modifier les modalités de circulation automobile dans les macro-ilots apaisés en expérimentant sur des zones tests

Déploiement de la phase test

Afin de conforter le principe d'axe circulatoire/macro-ilots apaisés, une phase test sera entreprise sur 1 macro ilot.

L'ilot test identifié est l'ilot délimité par le boulevard de l'océan, le boulevard de l'Europe, la rue Alexandre Olivier et le boulevard Blancho.

Les raisons du choix de cet ilot sont :

- Des enjeux de transit important sur l'ilot
- La présence d'équipements (école, centres sociaux, équipements sportifs, ...)
- Pas de problématique particulière d'aménagement permettant un déploiement rapide
- Statut des rues Alexandre Olivier et Henri Gautier à consolider

Moyens utilisés :

- Étude de circulation sur le macro-ilot
- Déploiement en urbanisme tactique : aménagement temporaire
- Communication grand public et communication ciblée riverains/ usagers des équipements



Macro-ilot test

1.3. Redéfinir les circulations dans le bourg et les intégrer au plan guide de l'étude centre-ville



Contexte

La Ville et la Métropole ont entrepris en 2022 l'élaboration d'un plan guide d'aménagement du centre-ville destiné à définir les aménagements à engager (espace publics, mobilités, constructions, ...) et les priorités d'interventions. Cette étude préfigure celles qui seront réalisées en termes de mobilités sur les macro-îlots.



Objectif

- Proposer un plan de circulation automobile apaisé et hiérarchisé du centre-ville.
- Limiter les traversées en organisant des « voies de bouclage »
- Contourner le centre-ville historique
- Libérer des espaces publics des circulations automobiles
- Possibilité de fermer occasionnellement ou à terme la circulation sur certaines portions

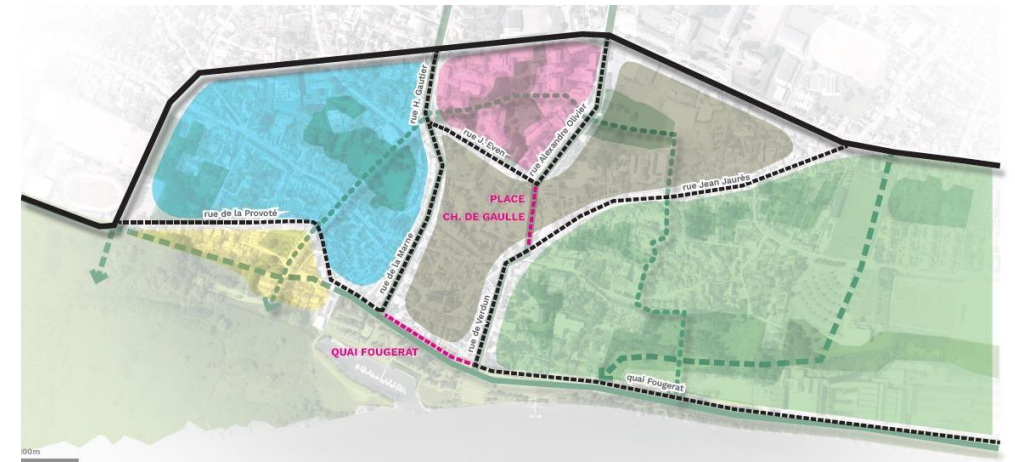
Cette étude sur le centre-ville donne à voir celles qui seront réalisées sur les autres macro-îlots



Descriptif de l'action

- Finalisation du plan guide
- Déploiement progressif des aménagements

Ces actions s'articulent avec un plan général de requalification du centre bourg en particulier de la place Charles de Gaulle.



Périmètre d'étude



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024	2025	2026/2028
Etat d'avancement	Finalisation du plan guide centre-ville	Test de piétonisation sur l'hyper centre	Déploiement progressif du plan guide

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités



Contexte

Lors de chaque intervention sur la voirie, tous les modes de déplacements sont pris en compte.

Le réseau cyclable actuel est par conséquent discontinu car déployé par portion.



Objectif

L'objectif du plan vélo est de prendre en compte les priorités cyclables dans les programmations d'intervention sur la voirie afin de :

- Consolider un réseau cyclable cohérent et continu dans les deux centralités.
- Faciliter l'intermodalité vélo train et transport en commun par des liaisons sécurisées vers la gare depuis les deux centralités



Descriptif des actions

Un schéma de principe d'aménagements cyclables a été élaboré dans le cadre du plan vélo et une priorisation de déploiement a été identifiée.

- Les types d'aménagement s'appuieront sur des études spécifiques à chaque axe.
- L'expertise d'usage sera sollicitée en phase d'étude
- Les choix d'aménagement dépendront des modalités de circulations définis dans le cadre du déploiement des macro-ilots, préalable indispensable au déploiement de l'axe cyclable
- Le choix des aménagements s'appuiera sur le référentiel d'aménagement cyclable métropolitain (RAC)



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



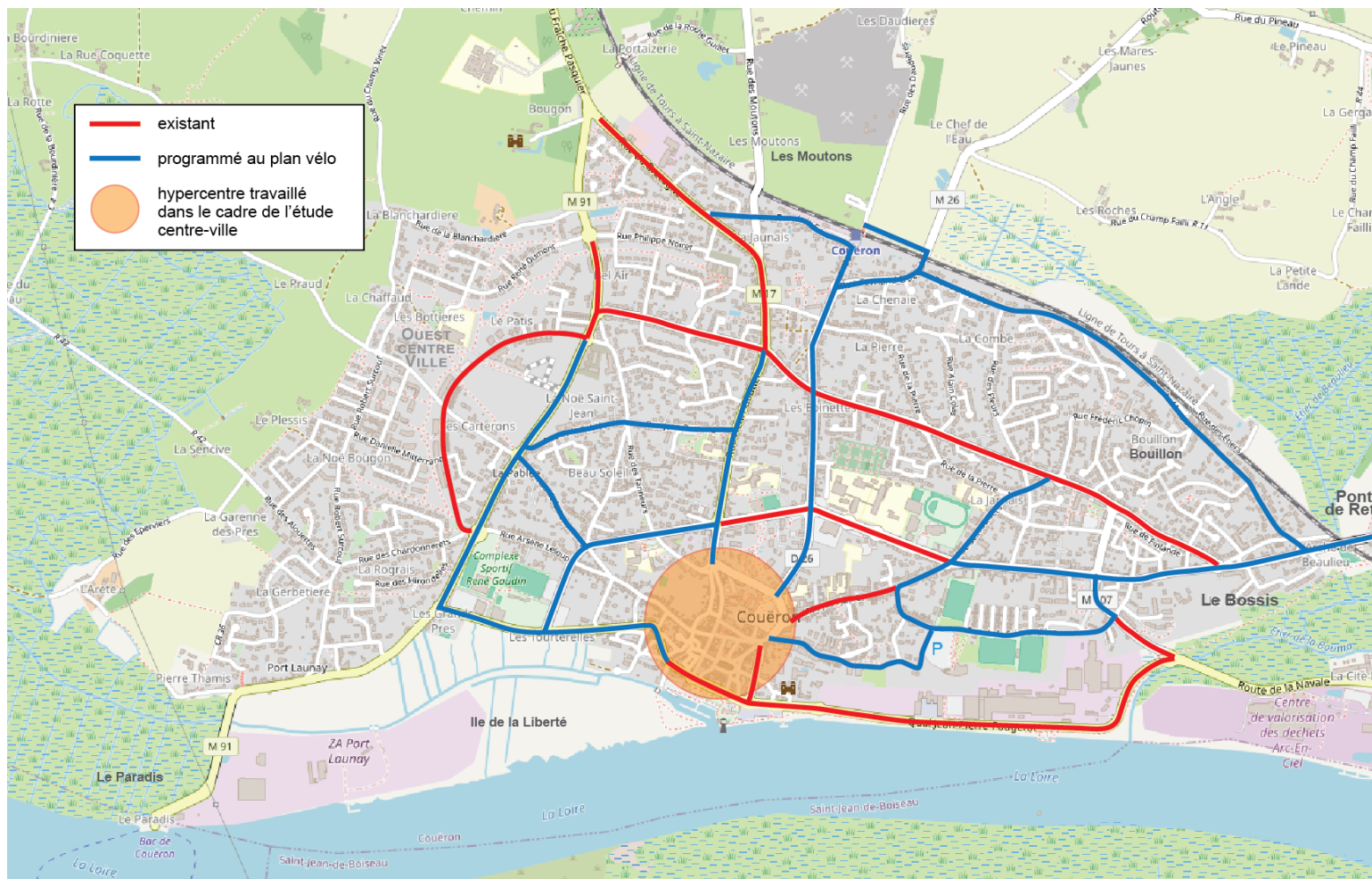
Budget

Budgets métropolitains

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/quartiers/îlots dans les deux centralités

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Schéma de principe à confirmer par les études de faisabilité et les modifications de circulations lors du déploiement des macro-îlots



Centre-ville

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités

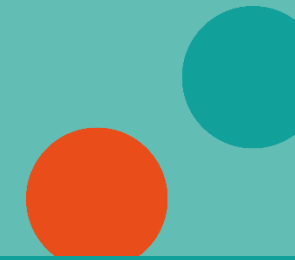
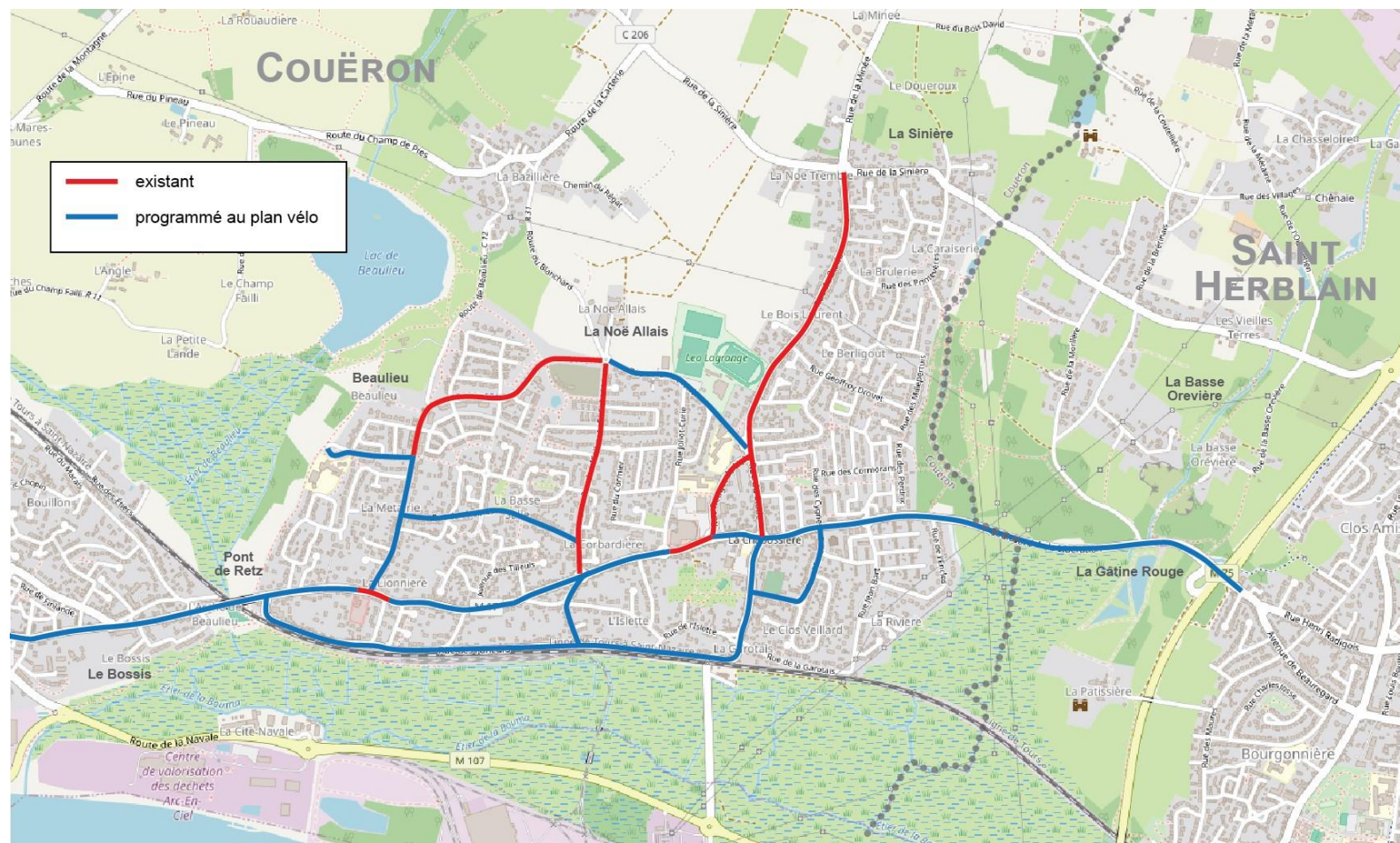


Schéma de principe à confirmer par les études de faisabilité et les modifications de circulations lors du déploiement du macro-îlots



Chabossière

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

1.4 Définir et programmer le déploiement des axes vélos de transit et liaisons inter/intra quartiers/îlots dans les deux centralités

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Nom des axes	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 /...)
Boulevard de l'océan		+ 0,960 km	
Boulevard Blancho	Solution d'attente		+ 0,680 km
Rue Marcel de la Provoté		+ 0,880 km	
Boulevard des martyrs de la résistance		+ 1,2 km	
Rue de la Pablée, Rue E.Rostand	tronçon en test macro-ilot		+ 0,650 km
Rue de la Pommeraye	+ 0, 330 km		
Rue Alexandre Olivier	tronçon 1 en test macro-ilot		+ 1 km
Rue Henri Gautier	Tronçon 1 en test macro-ilot		+ 0,700 km
Rue Fernand Doceul	+ 0,330 km	traversée pont SNCF	
Rue de la Gare/rue des Coquelicots		+ 0,580 km	
Rue des Daudières (accès gare nord)		+ 0,220 km	
Rue de la Jaunaie			+ 0,170 KM
Périmètre étude urbaine (cf. plan guide)		démarrage	
Rue du Docteur janvier	+ 0,550 km		
Rue de la Frémondierie / fin rue Jean Jaurès			+ 0,920 km
Rue des Ardillets		+ 0,400 km	
Rue Niescierewicz	+ 0,150 km		
Rue des marais	Solution d'attente		+ 1,5 km



Calendrier prévisionnel

Nom des axes	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 /...)
Pont de Retz	+ 0,200 km		
Boulevard de la libération		+ 1,9 Km	
Rue de Trevellec			+0,270 km
Rue de la Noé Allais	+ 0,520 km		
Rue des prairies		+ 0,570 km	
Rue des Faneurs	Solution d'attente	+ 1,5 km	
Rue du 1 ^{er} mai		+ 0,490 km	
Rue de Bellevue/ rue du Coteau			+ 0,230 km
Rue du Puymorens / rue d'Envalira			+ 0,400 km

Chabossière

Certains linéaires seront réalisés en plusieurs tronçons (ex: libération/martyrs de la résistance avec une priorisation sur les abords du pont de Retz)

Centre-ville

1.5. Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière et au tramway



Contexte

Dans le cadre de l'élaboration du Plan mobilité des hauts de Couëron avec les entreprises de la zone d'activité en 2022, les aménagements cyclables ont été fortement plébiscités et inscrits au programme d'action global.

En effet, le réseau cyclable de la zone d'activité n'est pas relié aux centralités et réseaux de transports en commun et les déplacements automobiles y sont estimés à plus de 90%.



Objectif

- Lever les dernières discontinuités pour relier la zone d'activité des Hauts de Couëron au tram T1 et à la Chabossière
- Préfigurer la liaison de la chabossière à Sautron via la zone du Pan loup



Descriptif de l'action

- Aménagement de la rue de la Minée
- Aménagement d'un chaussidou sur la portion de la rue Yann Palach herblinoise
- Traversée de la N444 par la VM 101 pour relier la zone du Pan Loup
- Aménagement de la rue du pan loup



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole/ Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Usagers de la zone d'activité des Hauts de Couëron



Budget

Budget métropolitain

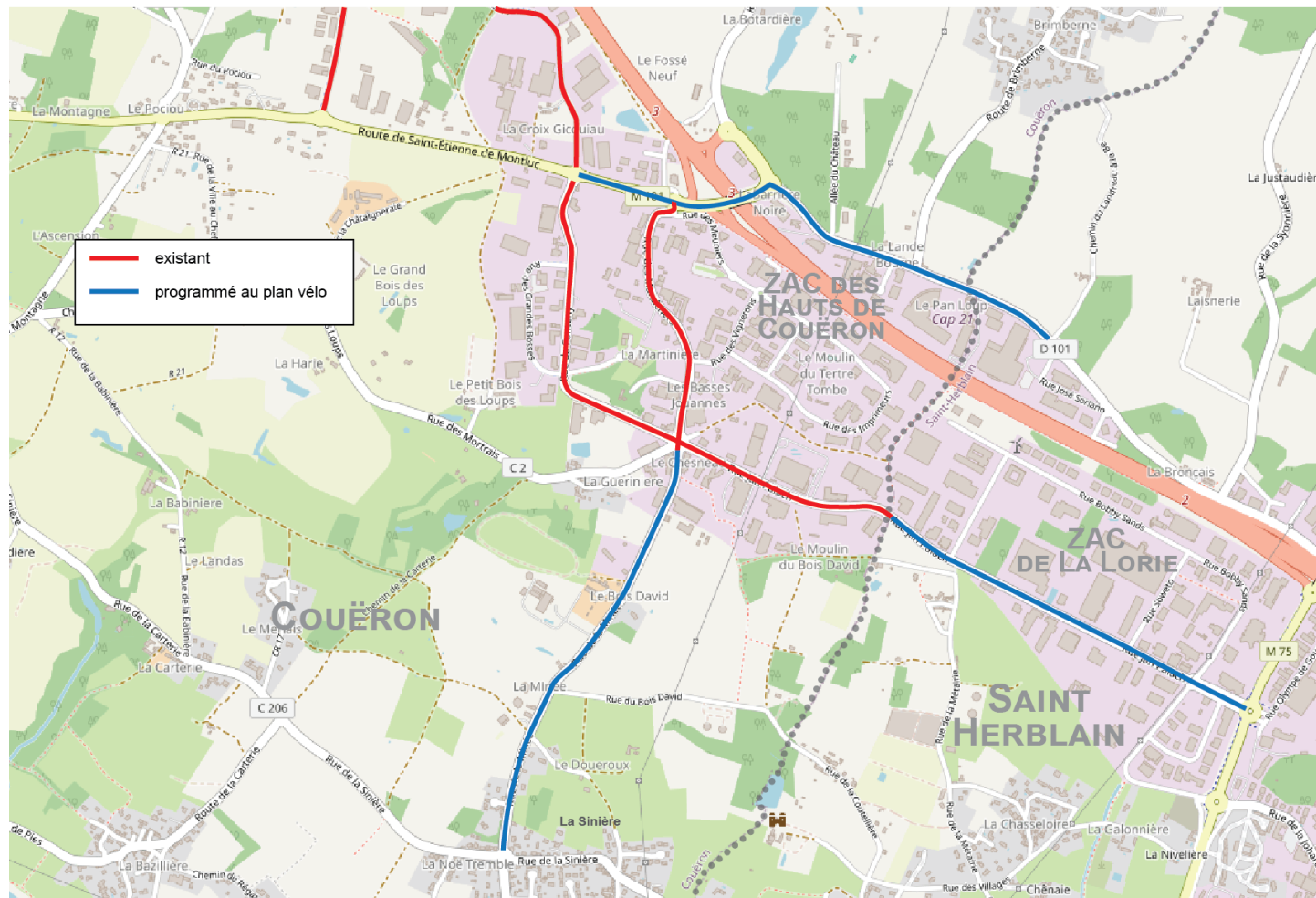


Calendrier prévisionnel

Nom de l'axe	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 /)
Rue Yann Palach	+1,2 km		
Rue de la Minée		+ 1,3 km	
VM101 et traversée N444			+0,750 km
Aménagement rue du Pan Loup	+ 0,950 km		

1.5. Raccorder la zone d'activités des Hauts-de-Couëron à la Chabossière et au tramway

AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global



1.6. Relier les villages de l'Erdurière, de la Bazilière et de Brimberne aux centralités les plus proches



Contexte

Le plan vélo 2024/2028 priorise les aménagements cyclables sur les deux centralités. Cependant, 3 villages particulièrement proches des centralités et aux caractéristiques spécifiques peuvent être intégrés dans cette première programmation :

- le village de l'Erdurière accueille le centre de loisirs et événements multiples
- Le village de la Bazilière à proximité du lac de Beaulieu permet de rendre accessible ce site naturel de loisirs
- Le village de Brimberne permet de relier le territoire Coueronnais à Sautron



Objectif

- Aménager des voies sécurisées permettant de relier les trois villages aux centralités les plus proches



Descriptif de l'action

Les travaux d'aménagement vers le village de l'Erdurière seront coordonnés aux aménagements vers l'accès gare Nord



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains



Calendrier prévisionnel

Nom de l'axe	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 / ...)
Liaison Erduriere		+ 1,5 km	
Liaison Baziliere		+ 0,700 km	
Liaison Brimberne	+ 1,8 km		

1.7. Raccorder la Ville à son territoire



Contexte

Les déplacements cyclables se développent au-delà des centralités, les vélos à assistance électrique permettant d'allonger les temps de trajet, les distances quotidiennes cyclables sont de plus en plus longues.



Objectif

- Aménager des voies sécurisées permettant de relier les centralités aux villes voisines et à Nantes

La liaison vers Sautron est réalisée via les liaisons à la zone d'activité des hauts de Couëron et le raccordement du village de Brimberne aux aménagements sautronnais (fiche 1.5 et 1.6).



Descriptif de l'action

3 axes sont identifiés :

- La grande voie vélo B Couëron/Nantes : phase 1 (quai JP Fougerat, quai Cormerais)
- La grande voie vélo B Couëron /Nantes : phase 2 (liaison bourg/paradis)
- La liaison de la Chabossière au bourg de Saint-Herblain via la Gâtine,
- La liaison à Saint-Etienne de Montluc



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole Département 44 pour la liaison à Saint Etienne de Montluc hors agglomération
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains et départementaux



Calendrier prévisionnel

Nom de l'axe	Priorité 1 (2024/2026)	Priorité 2 (2026/2028)	Priorité 3 (2028 / ...)
Grande voie vélo B phase 1	+ 7,5 km		
Liaison bourg/paradis		+ 1,2 km	
Gâtine	+ 1,2 km		
Liaison Saint-Etienne		+ 8 km	

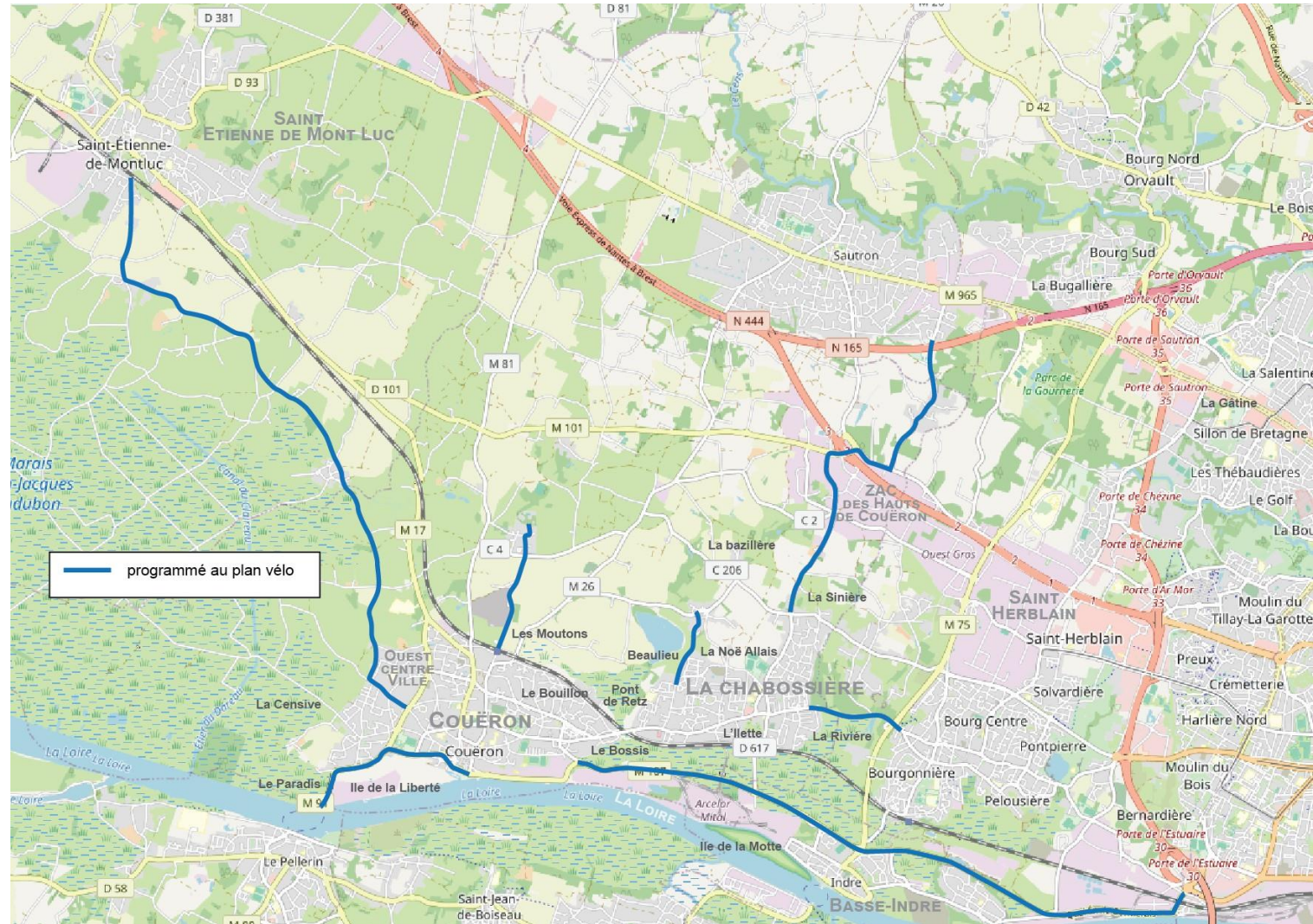
1.6. Relier les villages de l'Erdurière, de la Bazilière et de Brimberne aux centralités les plus proches

1.7. Raccorder la Ville à son territoire



AXE 1 : Aménager un réseau cyclable sécurisé, continu et intégré au schéma de circulation global

Schéma d'intention global de liaison des centralités aux villes voisines (fiches 1.5, 1.6 et 1.7)



1.5. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics



Contexte

Pour favoriser les déplacements actifs (y compris piéton) des usagers des équipements du territoire, le maillage cyclable et les zones d'apaisement définies par les macro-ilots doivent être complétés par des mesures d'apaisement supplémentaires aux abords des équipements.



Objectifs

Garantir l'apaisement des circulations dans un périmètre autour des équipements municipaux : écoles, équipements culturels et sportifs afin de :

- sécuriser les traversées des voies (piétons-cycles)
- signaler la proximité des sites « attention école », panneaux vélos, ...
- Renforcer les aménagements de sécurisation (lutte contre la survitesse, éclairage, aménagements urbains,)



Descriptif de l'action

12 zones à apaiser ont été identifiées et certaines problématiques ont déjà été recensées.

- Cet inventaire sera affiné avec les usagers et gestionnaires des sites ciblés lors de la mise en œuvre des actions.
- Une stratégie territoriale de déploiement est à élaborer afin de croiser les opportunités d'intervention sur les espaces publics avec le degré d'urgence des problématiques rencontrées.



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron, gestionnaires des sites et usagers, équipes éducatives
BENEFICIAIRES	Usagers des équipements publics



Budget

- Budgets métropolitains
- Budgets Ville



Calendrier prévisionnel

	2024/2025	2026	2027/2028
Déroulement du projet	Priorisation des sites et programmation des phases de déploiement des actions	Démarrage du déploiement des actions	Poursuite du déploiement des actions
% de zones d'apaisement « satisfaisante »	16%	à définir	À définir

1.5. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics

Liste des zones d'apaisement	Niveau d'apaisement des abords des sites	Point fort du site	Problématiques identifiées
1. Groupe scolaire Jean Zay	Satisfaisant	<ul style="list-style-type: none"> Réseau chemin /coulée verte à travers le quartier des marais Aménagement piétons autour de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Stationnement sur les bandes cyclables sur la rue Maisonneuve
2. Complexe sportif René Gaudin + vélodrome	Moyen		<ul style="list-style-type: none"> Accessibilités cyclables et cheminements piétons boulevard de l'Océan et rue de la Provoté
3. Site scolaire Rose Orain – Louise Michel- collège Sainte Philomène	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Requalification de la place Charles de Gaulle dans le cadre de l'étude centre-ville 	<ul style="list-style-type: none"> Traversée de la rue Jean Bernard entre parking et esplanade de l'école Zone dangereuse sur la rue Jean Jaurès en présence du car scolaire devant le collège
4. Site Scolaire Charlotte Divet/ Marcel Gouzil - Complexe sportif Jules boullery - CSC Pierre Legendre	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> Desserte directe de l'école élémentaire par rue réservée riverain 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation des traversées du boulevard François Blancho Sécurisation rue Henri Gauthier et rue Alexandre Olivier Signalétique porosités piétonnes des ilots
5. Complexe sportif Paul Langevin + cité scolaire collège/Lycée	insatisfaisant		<ul style="list-style-type: none"> Traversée sur la plateforme transports en commun Stationnement sur bande cyclable
6. Stade Hauray/ salle de l'Estuaire	Moyen		<ul style="list-style-type: none"> Traversée piétonne et stationnement aux abords des équipements sportifs
7. Site scolaire Anne Frank – Léon Blum	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> rue scolaire rue de la Pierre Site scolaire en démarche d'écomobilité scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurisation piétons cycles rue des Ardilletts Reprise des traversées carrefour rue de la pierre/Ardilletts Sécurisation traversées piétonnes sur boulevard Paul Langevin Problématique traversée boulevard de l'Europe Vigilance carte scolaire jusqu'à la Frémondierie

1.5. Apaiser les zones à proximité des écoles et des équipements publics

Liste des zones d'apaisement	Niveau d'apaisement des abords des sites	Point fort du site	Problématiques identifiées
8. Théâtre Boris Vian /école privée Saint Symphorien	Moyen		<ul style="list-style-type: none">• Traversée rue Henri Gautier• Prise de vitesse rue E.Rostand
9. Espace de la tour à plomb – Fonderie - Médiathèque	Moyen	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement promenade des quais• ZAC Rives de Loire en programmation avec jonction piétonne vers le centre-ville	<ul style="list-style-type: none">• Traversée du quai JP Fougerat
10. Site scolaire Métairie	Moyen		<ul style="list-style-type: none">• Problématique de stationnement• Apaisement de la rue de Trevelec
11. Ecole Aristide Briand - CSC Henri Normand - Ecole de musique - Maison des services	Moyen	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic accessibilité des espaces publics en marchant réalisé en 2024 avec la CCA et le Conseil des Sages	<ul style="list-style-type: none">• Liaison Ecole Aristide Briand / parc Bricaud• Fonctionnement de la place des cités
12. Ecoles Paul Bert et Jean Macé / cabane des Loulous / complexe sportif Léo Lagrange	insatisfaisant	<ul style="list-style-type: none">• Ecole Paul Bert en écomobilité scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Rue Noé Allais à requalifier• Garantir l'accès apaisé à l'école Paul Bert• Nécessité d'apaisement rue Jolie Curie et Rue de Carpentier• amélioration des traversées piétonnes et jonction piéton/cycle entre Jean Macé et Paul Bert• Passage piéton rue Rouget de l'île à sécuriser• Conflit piéton/cycle sur l'avenue du chevalier de Beaulieu• Rond point Noé Allais / rue du stade

1.9. Identifier les opportunités d'utiliser les chemins ruraux pour desservir ou traverser les zones rurales



Contexte

Les contraintes sur la voirie existante en milieu rural en particulier le réseau de fossés garantissant la gestion des eaux pluviales limitent les possibilités d'élargissement des voies pour créer des aménagements cyclables sécurisés.



Objectif

- Identifier les opportunités d'aménagements des chemins ruraux pour relier les villages aux centralités ou pour traverser le territoire en évitant les axes viaires.



Descriptif de l'action

- Réalisation d'un inventaire des chemins ruraux
- Identification des opportunités cyclables (ex : Liaison aux Hauts de Couëron via la carterie/rue des mortais)
- Etude de faisabilité : imperméabilisation des sentiers, entretien, ...



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains et municipaux



Calendrier prévisionnel

- Engagement des études en 2026/2028

1.10. S'appuyer sur le réseau piétonnier permettant des porosités entre ilots pour identifier des itinéraires vélos bis



Contexte

Les deux centralités disposent d'un réseau de venelles piétonnes et porosités d'ilots permettant d'éviter les axes de circulation.



Objectif

- Identifier les opportunités d'utiliser le réseau piétonnier pour aménager des itinéraires cyclables alternatifs aux linéaires sur les axes circulatoires.

Une vigilance sera portée sur la cohabitation piéton cycle.



Descriptif de l'action

Exemple de linéaires identifiés qui feront l'objet d'étude d'opportunité et de faisabilité :

- Cheminement via le parc Joseph Bricaud
- Cheminement menant au bicross
- Cheminement du pont de Retz au lac de Beaulieu
- Voies vertes à travers le quartier de la métairie et celui des marais



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains et municipaux



Calendrier prévisionnel

- Engagement des études en 2026/2028

AXE 2 : Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique



PLAN **VÉLO**
COUËRON



AXE 2 : Déployer l'offre de services, le stationnement et la signalétique



Liste des actions de l'axe 2 :

DEPLOYER DES STATIONNEMENTS VELOS ADAPTES AUX USAGES

- 2.1. Equiper les équipements municipaux de stationnements adaptés aux usages des sites
- 2.2. Compléter le maillage de stationnements par des arceaux vélos et abris vélos sur l'espace public
- 2.3. Accompagner les acteurs immobiliers dans la prise en compte des enjeux de stationnement

DEVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES VELOS SUR LE TERRITOIRE

- 2.4. Equiper certains sites municipaux de services complémentaires au stationnement (outillage, gonflage,...)
- 2.5. Labeliser la Médiathèque Victor-Jara halte Loire à vélo
- 2.6. Etudier la faisabilité de déployer une offre de location courte durée sur le territoire (particulier et associatif) et faciliter la mutualisation entre associations
- 2.7. Etudier l'opportunité d'une mise en place de vélo bus sur la commune

RENFORCER LA LISIBILITE ET L'OPERATIONNALITE DES CHEMINEMENTS CYCLABLES

- 2.8. Déployer une signalétique spécifique vélos/piétons sur l'espace public
- 2.9. Entretien des aménagements cyclables pour garantir leur utilisation en toute sécurité

RENDRE ACCESSIBLE A TOUS LA PRATIQUE CYCLABLE

- 2.10. Accompagner les associations coueronnaises dans le développement d'une offre de don/autoréparation/vélothèque sur le territoire
- 2.11. Renforcer l'accessibilité aux aides financières existantes par une communication et un accompagnement spécifique des publics cibles.



2.1. Equiper les équipements municipaux de stationnements adaptés aux usages des sites



Contexte

Le vol de vélo reste un des freins majeurs pour nombre de potentiels usagers dans leurs déplacements quotidiens. En 2021, la Ville a engagé un plan de déploiement d'offre de stationnement vélo et modes actifs sur ses équipements municipaux. Certaines écoles ont déjà été équipées : Paul Bert, Jean Macé, Anne Frank, Léon Blum, Jean Zay ...



Objectif

- Equiper les 17 sites municipaux non encore équipés d'abri vélos adaptés aux usages du site
- Se doter d'équipements temporaires :
 - pour doter les sites en attente en remplacement des pinces roues
 - Pour renforcer la capacité de stationnement sur les grands évènements organisés par la Ville ou les associations partenaires



Descriptif de l'action

- Le déploiement des abris vélos respectera les spécificités suivantes :
- Déploiement d'arceaux vélos et suppression de tous les « pinces-roues »
 - Proposition d'emplacements trottinettes et d'emplacements adaptés aux longtail et vélos cargo
 - Evolution possible du modèle d'abri vélo en fonction des besoins croissants.
 - Choix de l'implantation du parking vélo à proximité de l'entrée des équipements et sans contrainte bloquante de manutention des vélos.
 - Accompagnement de l'installation des équipements par des actions de sensibilisation (cf.axe3)



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Gestionnaires des sites, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Usagers des équipements municipaux



Budget

- Budget ville
- Possibilité financement CEE via le dispositif Alvéole



cibles :

- 100% des écoles équipées de stationnement vélos en 2025
- 100% des équipements municipaux équipés de stationnement vélo en 2028

2.1. Equiper les écoles du territoire et équipements municipaux de stationnements adaptés aux usages des sites :



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

* Le déploiement des stationnements temporaires sera renforcé en cas de nécessité confirmée sur site (ex : équipements sportifs)

	Equipements ou sites municipaux	2024	2025	2026	2027-2028	Remarques
Education	Ecoles Louise Michel /Rose Orain	x				Reconversion abri existant en abri vélo
	Ecole Marcel Gouzil	x				Remplacement des appuis sous abri existant
	Ecole Charlotte Divet		x			Création abri
	Ecole Aristide Briand		x			Création abri
	Ecoles Métairie		x			Création abri
	Site Scolaire Jean Zay		x			Amélioration de l'existant
Sport	Site sportif Paul Langevin		x			Création Abri central et suppression des pinces-roues
	Site sportif René Gaudin			x		Création Abri
	Site sportif Léo Lagrange				x	Création abri à coordonner avec les travaux d'évolution du complexe
	Gymnase Bouleury				x	Besoin à consolider
Culture	Salle de l'Estuaire	temporaire			x	Remplacement des pinces roues en attendant la réalisation d'une casquette ou abri
	Espace de la tour à Plomb			x		Modèle et emplacement à définir en fonction des spécificités patrimoniales du site
	Théâtre Boris Vian	temporaire			x	Abri vélo définitif dans le cadre du projet de rénovation du théâtre
	Site de l'Erdurière				x	
Autres	Lac de Beaulieu		x			Emplacement à définir
	CTM		x			Dans le cadre des travaux de réaménagement des extérieurs du CTM
	Hôtel de Ville (stationnement agents)				x	Problématique intégrée à l'étude d'extension de l'Hôtel de Ville

2.2. Compléter le maillage de stationnements par des arceaux vélos et abris vélos sur l'espace public



Contexte

Nantes métropoles dénombrait, en 2021, 223 places de stationnement sur l'espace public sur le territoire de Couëron. Elles sont concentrées sur le centre-ville et le bourg de la Chabossière.



Objectifs

- Mailler le territoire couëronnais de solutions de stationnement adaptées aux usages, réparties judicieusement sur l'ensemble du territoire, fonctionnelles et facilement lisible par les utilisateurs
- Proposer un maillage d'arceaux vélos à proximité des commerces, des écoles, lieux de loisirs et équipements ne disposant pas de stationnement spécifique
- Renforcer le maillage de proximité par des sites de stationnement sécuriser lorsque cela correspond aux usages (stationnement résidentiel, stationnement sur zones multimodales...)



Descriptif de l'action

- Programmation du schéma directeur métropolitain de déploiement du stationnement
- Diagnostic de l'offre de stationnement sur l'espace public couëronnais : croisement des polarités commerciales et lieux de services et loisirs avec l'offre de stationnement cycle de proximité et identifications des dents creuses
- Déploiement des stationnements manquant, renforcement des offres de stationnement aux abords des écoles et remplacement de tous les « pincés roues »
- Actions d'accompagnement pour garantir l'accessibilité aux stationnements : revêtement, abaissement de trottoirs, ...
- Maintien des consignes sur les deux centralités
- Etude de déploiement d'abri vélo sécurisé sur les deux centralités et les Hauts de Couëron
- Rapprochement des supermarchés pour proposer une offre de stationnement à proximité des entrées.



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron / comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budgets métropolitains



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024 -2025	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Document cadre métropolitain Diagnostic ville	Déploiement des appuis vélos identifiés
Nombre de dents creuses résolues	Identification du nombre de dents creuses	bilan annuel

2.3. Accompagner les acteurs immobiliers dans la prise en compte des enjeux de stationnement



Contexte

La demande croissante de stationnements sécurisés en habitat collectif, observée par Nantes métropole, met en évidence un enjeu grandissant de développement du stationnement résidentiel en particulier en habitat collectif.
Le règlement du Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) prescrit la programmation de stationnement vélo dans la construction d'habitat collectif.



Objectif

- Accompagner les actions prescriptives sur les zones d'aménagement programmés AOP (Langevin, ZAC ouest phase 4, rives de Loire) pour imposer la réalisation de parkings vélos en habitat collectif.
- Inscrire les problématiques de stationnement dans les échanges avec les bailleurs sociaux



Descriptif de l'action

- Identification des leviers de la Ville et élaboration d'une stratégie
- Mise en œuvre des actions identifiées (communication ...)



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	Promoteurs immobiliers , bailleurs sociaux, syndic de copropriété



Budget

Pas de budget identifié



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

À définir

2.4. Equiper certains sites municipaux de services complémentaires au stationnement (outillage, gonflage,...)



Contexte

De nombreuses villes testent actuellement l'offre de services complémentaires au stationnement (outillage, gonflage, recharge de VAE, ...). Cette offre permet, entre autres, un dépannage rapide en cas d'urgence.

L'efficacité du dispositif dépend cependant de son emplacement et de sa sécurisation.



Objectif

- Proposer des offres complémentaires au stationnement en phase de test sur les sites de la gare et de l'ETAP
- Étudier la faisabilité d'un déploiement sur le site multimodal des Hauts de Couëron
- Étudier l'opportunité d'équiper un site sur le territoire de la Chabossière



Descriptif de l'action

- Construction de la stratégie Métropolitaine en termes d'équipement de gonflage et kit réparation
- Étude de borne de recharge VAE sur le site de l'ETAP dans le cadre de l'AMI métropolitain sur le déploiement des bornes de recharges électriques sur le territoire
- Installation des kit test sur l'ETAP et la gare et analyser leur pertinence
- Étudier avec les centres sociaux culturels la faisabilité de mettre à disposition un kit réparation aux heures d'ouverture des centres.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole, CSC
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budget Ville et/ou Nantes métropole en fonction de la stratégie métropolitaine en cours d'élaboration



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2027	2027
Etat d'avancement du projet	Stratégie métropolitaine	Déploiement de la phase test	Analyse et perenisation si pertinence avérée

2.5. Labelliser la Médiathèque Victor-Jara « Accueil vélo »



Contexte

La médiathèque Victor-Jara est située à proximité des itinéraires de La Loire à Vélo, de La Vélodyssée, et du futur parcours Vélidéale, qui reliera le PNR de Millevaches dans le Limousin à Saint-Nazaire en passant par Nantes.

Offrant de nombreux services conformes aux standards de qualité d'un site touristique : Accueil Vélo (ouverture 5 jours sur 7, 34 heures par semaine, sanitaires, fontaine à eau, machine à café, wifi, recharges, casiers de consigne, proximité immédiate de l'itinéraire Loire à Vélo, stationnements vélo), la ville envisage de demander la labellisation « Accueil vélo » pour la médiathèque et/ou l'Espace de la tour à plomb.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Loire-Atlantique développement, Nantes métropole
BENEFICIAIRES	Cyclotouristes



Budget

- Budget Ville
- Subventions : ADEME



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024	2025-2028
Etat d'avancement du projet	Instruction de la labélisation	Labélisation et suivi
Nombre de cyclo-touristes accueillis à la médiathèque	ND	



Objectif

- Labelliser la médiathèque Victor-Jara en tant que site « Accueil vélo » (marque qui garantit des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires).

Ce label contribue à la promotion d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement.



Descriptif de l'action

- Instruction de la labellisation « Accueil vélo » auprès de Loire-Atlantique développement
- Déploiement des aménagements complémentaires à prévoir dans le cadre de la labellisation : borne de réparation et/ou de gonflage vélo, stationnements vélo, consignes à bagages, jalonnement services...

2.6. Etudier la faisabilité de déployer une offre de location courte durée sur le territoire (particulier et associatif) et faciliter la mutualisation entre associations



Contexte

Plusieurs dispositifs de location moyenne et longue durée à destination des habitants sont accessibles aux Couëronnaises et Couëronnais. Ils permettent de tester la pratique cyclable sur une période suffisamment longue pour installer une pratique quotidienne et ainsi envisager un investissement personnel. Cette offre n'est pas accessible aux associations. Elle ne permet pas non plus une location de courte de durée quotidienne particulièrement utile par exemple pour rejoindre les lignes de transports en commun



Objectif

- Suivre les nouveaux dispositifs métropolitains de location courte durée de VAE et trottinettes électriques en cours de tests sur 2 territoires métropolitains pour envisager un déploiement sur le territoire coueronnais
- Etudier avec les associations l'opportunité d'une mutualisation de vélos adaptés (triporteurs, ...) aux besoins associatifs.



Descriptif de l'action

- Suivi de l'expérimentation métropolitaine et étude de faisabilité sur le territoire coueronnais en particulier sur les Hauts de Couëron
- Animation d'une réflexion collective avec les associations intéressées par l'utilisation de vélos partagés
- Identification d'une stratégie collective de mise en œuvre et définition des modalités d'accompagnements des associations par la Ville



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole, Associations
BENEFICIAIRES	Tout public , associations



Budget

- Budgets métropolitains
- Budget Ville



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Suivi du dispositif métropolitain	Engagement de la réflexion avec les associations sur des vélos partagés

2.7. Etudier l'opportunité d'une mise en place de vélo bus sur la commune



Contexte

De nouvelles pratiques cyclable comme l'utilisation de vélobus électrique collectif se développent sur le territoire. Aujourd'hui adaptée aux enfants, cette pratique s'étend progressivement pour le transport d'adultes et de marchandises.

Sur le même principe que les pédibus, un ramassage scolaire à vélo pourrait également être organisé pour favoriser la pratique collective.



Objectif

- Étudier l'opportunité d'usage d'un vélobus collectif électrique mutualisé entre les services de la Ville et des associations locales pour permettre le transport d'enfants, d'adultes, de seniors ou de matériel pour de l'événementiel, les centres de loisirs, déplacements seniors...
- Étudier la faisabilité de déployer des vélobus (formule pédibus) sur certains sites scolaires



Descriptif de l'action

- Identification des potentiels usages/Sites compatibles avec le vélobus (2 principes différents)
- Modélisation des scénarios de financement et de fonctionnement



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Associations socio-culturelles et sportives, CCAS, associations de parents d'élèves
BENEFICIAIRES	Usagers et services de la Ville



Budget

- Budget Ville
- Financement CEE
- Subventions (ADEME, ARS, Mobiscol) à étudier



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

- Engagement des études en 2027

2.8. Déployer une signalétique spécifique vélos/piétons sur l'espace public



Contexte

Les cheminements sécurisés ou les aménagements cyclables (stationnement...) ne sont pas toujours visibles ni compréhensibles pour les usagers, ce qui en rend l'utilisation parfois complexe.



Objectif

- Accompagner la lisibilité des aménagements par une signalétique horizontale et verticale de 4 types :
 - Signalétique préventive
 - Signalétique indicative
 - Signalétique directionnelle
 - Signalétique dissuasive



Descriptif de l'action

- Mise en place de totem avec dénomination de ligne de grandes voies vélos et accompagnement par marquage au sol sur l'axe magistral
- Étude d'opportunité d'un déploiement de support informatif sur l'espace public : vigilance cout d'investissement/effets bénéfiques en s'appuyant sur les recommandations du CEREMA
- Rapprochement avec la stratégie de communication (cf. fiche action axe 3)
- Déploiement d'une signalétique spécifiques aux stationnements vélos



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes métropole /Ville de Coueron
PARTENAIRES	Comité plan vélo
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budget Ville et Métropole



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2027	2027
Etat d'avancement du projet	Déploiement signalétique grande voie vélo métropolitaine	Engagement étude de déploiement signalétique supplémentaire	Engagement du déploiement

2.9. Entretien des aménagements cyclables pour garantir leur utilisation en toute sécurité



Contexte

L'entretien des aménagements cyclables est intégré aux programmes d'entretien classique des voiries.

Il comprend :

- Le balayage et la gestion des feuilles : plus les axes sont circulés, plus les interventions sont renforcées.
- Les interventions curatives : nid de poule, effacement des signalétiques au sol, ...
- Viabilité hivernale : pas de salage des axes cyclables pour le moment



Objectif

- Améliorer la réactivité des interventions curatives par un renforcement des signalements tout public
- Adapter les véhicules d'entretien aux axes cyclables bidirectionnels pour en permettre le nettoyage
- Garantir l'entretien des espaces végétalisés qui empiètent sur les aménagements cyclables



Descriptif de l'action

- Communication sur l'outil de signalement des problèmes de voirie sur l'appli Nantes Métropole dans ma poche permettant une affectation directe au centre technique et une prise en charge plus rapide du signalement :
- Mise en place d'un plan de balayage spécifique de l'axe magistral (investissement dans des balayeuses adaptées)
- Amélioration de la réactivité des interventions dans le cadre du plan de gestion voirie et signalisation du pôle Loire Chézine
- Engagement du salage des axes cyclables en priorisant les axes à fort trafic



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole / Pole Loire Chézine
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

Budget Métropolitain et Ville



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Communication Nantes métropole dans ma poche	
Nombre d'intervention spécifique aménagement cyclable		Évaluation annuelle à partir de 2026

2.10. Accompagner les associations couëronnaises dans le développement d'une offre de don/autoréparation/vélothèque sur le territoire



Contexte

Depuis quelques années, des associations, comme le centre socioculturel Pierre-Legendre, accueillent des ateliers d'autoréparation. Ces ateliers visent la montée en compétence et l'autonomie des cyclistes ou néocyclistes sur l'entretien et la réparation de leurs vélos.

Une offre de don et/ou une vélothèque (don ou prêt de vélo, pièces détachées, accessoires vélo...) en partenariat avec les associations locales, pourrait compléter l'accompagnement à l'autoréparation en facilitant l'accès aux vélos pour tous.



Objectif

- Accompagner les associations couëronnaises volontaires dans le développement d'une offre d'ateliers d'autoréparation et/ou de la mise en place d'une offre de don et/ou d'une vélothèque



Descriptif de l'action

- Etat des lieux des actions déjà réalisées par les associations
- Animation d'une réflexion collective avec les associations mobilisées sur ces problématiques de don/autoréparation
- Identification d'une stratégie collective de mise en œuvre et définition des modalités d'accompagnements des associations par la Ville



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Associations (centres socio-culturelles, associations sportives, ...) CCAS, comité de suivi plan vélo ... Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	Usagers des associations



Budget

- Budget Ville
- Financement CEE
- Subventions (ADEME, ARS, Mobiscol) à étudier



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Suivi des initiatives associatives	Structuration d'une stratégie collective
Déploiement de l'offre de service		

2.11. Renforcer l'accessibilité aux aides financières existantes par une communication et un accompagnement spécifique des publics cibles.



Contexte

La pratique cyclable peut permettre de répondre (lorsqu'elle est adaptée) à l'augmentation des coûts des déplacements en particulier automobile.

De nouvelles aides financières à l'acquisition de vélo, sous conditions de ressources, ont été mises en place par Nantes Métropole en 2023 et viennent compléter le service de location.

De plus, l'aide du CCAS peut répondre à des problématiques de mobilité.



Objectifs

- Contribuer à faire connaître les dispositifs d'aides financières existantes
- Accompagner dans les démarches pour en bénéficier, notamment les publics les plus fragiles
- Prendre en compte le vélo comme vecteur de mobilité dans l'étude des demandes d'aides financières du CCAS



Descriptif de l'action

- Intégration des informations sur les aides financières dans la stratégie de communication (cf. axe 3)
- Intégration de la problématique cyclable dans les animations programmées par le CCAS et par la Ville



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	CCAS
BENEFICIAIRES	Tout public



Budget

- Budget Ville et CCAS



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Communication	Animation
Nombre de coueronnais ayant bénéficié des dispositifs		

Axe 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques

RENFORCER LES ACTIONS PEDAGOGIQUES MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DES ACTIONS D'ECOMOBILITE SCOLAIRE

- 3.1. Déployer le « Savoir Rouler » (SRAV) dans les écoles de la Ville
- 3.2. Poursuivre les démarches d'écomobilité scolaire dans les écoles favorisant les modes actifs et accompagner les parents d'élèves dans leurs changements de pratiques
- 3.3. Installer une piste au sol permanente ludique ouverte au quotidien et utilisable pour les actions pédagogiques (vélo école, ...)

COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS REALISEES DANS LE CADRE DU PLAN VELO

- 3.4. Rendre visibles et accessibles les actions mise en œuvre en déployant une stratégie de communication multicanale s'appuyant sur les outils existants (guide vélo métropolitain, ...)

ANIMER LE TERRITOIRE SUR LA PRATIQUE CYCLABLE

- 3.5. Proposer un programme annuel d'animations grand public ciblé sur la pratique cyclable
- 3.6. Programmer des évènements spécifiques vélos festifs et ludiques
- 3.7. Créer et animer un réseau de relais locaux permettant le partage d'expérience

ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS ET LES ENTREPRISES DANS L'EVOLUTION DE LEURS PRATIQUES DE MOBILITES

- 3.8. Intégrer systématiquement les enjeux de mobilité cyclable dans l'organisation des évènements du territoire en tant que critère éco-évènementiel.
- 3.9. Faire des mobilités durables une éco-conditionnalité de l'attribution des subventions municipales
- 3.10. Mettre en œuvre le plan mobilité des Hauts de Couëron avec les entreprises en particulier sur les modes actifs

RENFORCER L'EXEMPLARITE DE LA VILLE

- 3.11. Réactiver le plan vélo interne

Liste des actions de l'axe 3 :



3.1. Déployer le « Savoir Rouler » (SRAV) dans les écoles de la Ville



Contexte

Le Gouvernement a lancé en 2019 le **programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** qui vise à faire acquérir aux enfants de 6 à 11 ans les compétences nécessaires à une réelle autonomie à vélo sur la voie publique.

À Couëron, 105 élèves ont reçu une attestation « savoir Rouer à vélo » depuis le lancement du dispositif. (chiffre du ministère de l'éducation nationale).

Les parents jouent un rôle crucial dans l'enseignement de la sécurité à vélo aux enfants. Leur implication active et leur exemple quotidien sont essentiels pour transmettre des habitudes de conduite sûres et responsables.



Objectif

L'objectif est de déployer le programme SRAV dans toutes les écoles publiques de la Ville afin que chaque année, tous les élèves rejoignant le collège aient bénéficié du dispositif et d'accompagner les parents d'élèves dans leurs changements de pratique.



Descriptif de l'action

Exemple d'un déroulé de SRAV :



Le projet est programmé en 3 phases :

1. Modélisation des scénarios : couts, avantages, inconvénients
2. Choix d'un scénario et expérimentation
3. Déploiement du SRAV dans toutes les écoles élémentaires



Acteurs concernés

PEdT
Couëron

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Education Nationale, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), APE
BENEFICIAIRES	Elèves des écoles élémentaires publiques



Budget

- Budget Ville
- Financement CEE : dispositif Génération vélo



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024	2025	2026	2027-2028
Etat d'avancement du projet	Cadrage et démarrage de la phase de test	Déroulement de la phase test	Déploiement progressif dans toutes les écoles	Pérennisation du dispositif
Pourcentage d'élèves de CM2 ayant réalisé le module 3	ND	20%	A DEFINIR	100%

3.2. Poursuivre les démarches d'écomobilité scolaire dans les écoles favorisant les modes actifs et accompagner les parents d'élèves dans leurs changements de pratiques



Contexte

Le dispositif d'écomobilité scolaire de Nantes Métropole permet aux villes de la métropole d'avoir accès à une offre d'accompagnement à la carte.

Chaque plan d'écomobilité scolaire s'adapte à l'école, au quartier, aux parents et aux enfants.

Ce dispositif invite à repenser les déplacements des élèves vers leur école afin de réduire l'usage de la voiture particulière en faveur de pratiques plus sûres, moins polluantes et plus conviviales telles que le vélo, la trottinette, la marche ou les transports collectifs. Ces programmes sont menés en concertation avec les parents, les élèves et l'équipe éducative des sites scolaires.

Les écoles Paul Bert et Anne Frank ont déjà bénéficié du dispositif.



Objectif

- Poursuivre les démarches d'écomobilités scolaires engagées dans les écoles de la Ville
- Accompagner le déploiement des parkings vélos dans les écoles publiques .



Descriptif de l'action

- Suivi de l'évolution des modes de déplacement des familles
- Sensibilisation des familles aux mobilités actives et accompagnement des parents d'élèves à la mobilité cyclable en famille
- Généralisation de l'organisation du défi « Emile, le serpent mobile » dans toutes les écoles et étude de la faisabilité d'en faire un défi inter-école
- Poursuite des aménagements apaisés aux abords des écoles : cf.axe1



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Education Nationale, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), APE
BENEFICIAIRES	Elèves des écoles élémentaires publiques

PEDT
Couëron



Budget

Budget Métropolitain et Ville



Calendrier prévisionnel

Objectif : à définir avec les équipes éducatives des écoles.

3.3. Installer une piste au sol permanente ludique ouverte au quotidien et utilisable pour les actions pédagogiques (vélo école, ...)



Contexte

L'aménagement de pistes pédagogiques de sécurité routière s'inscrit dans une stratégie visant à éduquer les usagers de la route, notamment les enfants et les adolescents, sur les règles et les bonnes pratiques de circulation. Ces infrastructures sont conçues pour simuler des environnements réels de circulation, permettant aux participants d'apprendre et de pratiquer en toute sécurité.



Objectif

- Proposer une piste au sol ouverte au public de manière ludique et utilisable pour des actions pédagogiques de sécurité routière.



Descriptif de l'action

- Étude d'opportunité de l'installation d'une piste d'éducation routière permanente et ouverte à tous (écoles, familles,...)
- Étude de l'opportunité de l'installation de cette piste au vélodrome



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	écoles primaires, collèges, centre de loisirs, familles...



Budget

Budget Métropolitain et Ville en fonction de son implantation



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2025/ 2026	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Etude d'opportunité	Déploiement en fonction des résultats de l'étude

3.4. Rendre visibles et accessibles les actions mises en œuvre en déployant une stratégie de communication multicanale s'appuyant sur les outils existants (guide vélo métropolitain, ...)

AXE 3 : Développer la culture vélo et accompagner les habitants dans leurs changements de pratiques



Contexte

Pour encourager l'adoption du vélo comme mode de transport quotidien, il est essentiel de modifier les habitudes et les perceptions des habitants. Le déploiement d'une stratégie de communication multicanal peut influencer positivement le changement de comportements.



Objectif

- Sensibiliser le public aux nombreux avantages du cyclisme
- Faire connaître les nouveaux aménagements
- Faire connaître les dispositifs d'accompagnement à l'acquisition de vélo de Nantes métropole et autres
- Faire la promotion des animations et événements festifs programmés



Descriptif de l'action

Exemple d'actions qui seront étudiées et déployées dans le cadre de la stratégie de communication :

- Proposition régulière d'article sur le vélo dans le Couëron mag' : témoignages vélotaf, accompagnement à la pratique, matériel adapté, ...
- Renforcement de la page internet du site de la Ville sur les mobilités actives
- Sensibilisation aux temps de trajet et accessibilité des sites en vélo (Utilisation des isochrones)
- Mise en place d'une campagne d'affichage dans les équipements communaux



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole et autres acteurs de la pratique cyclable
BENEFICIAIRES	Habitants de Couëron



Budget

- Budget Ville



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024/ 2025	2026 -2028
Etat d'avancement du projet	Communication sur le plan vélo Planification des actions de communication	Déploiement de la stratégie de communication

3.5. Proposer un programme annuel d'animations grand public ciblé sur la pratique cyclable



Contexte

Pour favoriser les changements de pratique de déplacement, les actions d'aménagements et de sécurisation ne suffiront pas et doivent être accompagnées par la mise en place d'animations éducatives. Ces actions visent à :

- Promouvoir l'usage du vélo au quotidien en sensibilisant le public à ses bienfaits pour la santé, l'environnement et la mobilité urbaine.
- Eduquer les participants sur la sécurité routière et les bonnes pratiques cyclistes.
- Encourager une culture cyclable durable et accessible à tous les âges et niveaux d'expérience



Objectif

- Proposer des actions régulières sur le territoire coueronnais avec les acteurs associatifs du territoire.



Descriptif de l'action

Exemple d'actions à mettre en place :

- ateliers vélos (contrôle technique, marquage vélo...)
- Formations auto-réparation vélo
- Formations remise en selle et/ou conduite vélo dans la rue
- animations en semaine à destination des salariés des entreprises
- ...



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), ...
BENEFICIAIRES	Habitants et salariés des entreprises de Couëron



Budget

- Budget Ville
- Nantes métropole : offre de service vélo



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	Oct/nov 2024- juin 2025	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Cadrage et lancement du programme d'animation	Evaluation du 1 ^{er} programme, adaptation et reconduction
nombre de participants sensibilisés		un programme régulier annuel

3.6. Programmer des évènements spécifiques vélos festifs et ludiques



Contexte

Depuis plusieurs années des temps festifs, informatifs et pédagogiques sur la pratique cyclable sont organisés par de nombreux acteurs. C'est le cas notamment des évènements « Tous en selle » organisés par la Ville, des Vélo-parades programmées dans le cadre de Débords de Loire, de « Faites du vélo » organisé par l'association Place au Vélo.

L'organisation de tels évènements localement permet de maximiser la participation, la visibilité et l'impact de l'évènement, en promouvant le vélo de manière festive et engageante.



Objectifs

- Organiser chaque année un grand rassemblement festif et ludique sur le thème de la pratique cyclable



Descriptif de l'action

Ces évènements pourront prendre des formes variées :

- Défis mobilités interacteurs
- Vélo-carnaval, ciné-vélo, convoi vélo culturels, historiques, découvert nature, campagne « cyclistes brillez »...
- Week-end sans voiture dans les marais

Ils seront coorganisés avec les acteurs du territoire.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), CSC, autres associations et partenaires locaux, comité de suivi plan vélo
BENEFICIAIRES	Habitants et salariés des entreprises



Budget

- Budget Ville
- Nantes métropole : offre de service vélo



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	Septembre 2024	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Tous en selle	évènements à définir
Nombre de participants		

3.7. Créer et animer un réseau de relais locaux permettant le partage d'expérience



Contexte

Le partage d'expérience sur la pratique du vélo au quotidien est un des moyens d'accompagnement et de sensibilisation pour développer « une culture vélo » sur le territoire en permettant le partage d'expériences.

Associations ou clubs de cyclistes déjà implantées sur le territoire comme le VSC ou Place au vélo, des usagers du vélo, les vélocystes ou même des entreprises intéressées par la promotion des modes de transport durable pourrait constituer et animer ce réseau de relais locaux.



Objectif

- Contribuer à renforcer la communauté cycliste, à encourager de nouvelles personnes à adopter le vélo comme mode de transport et à promouvoir un mode de vie plus durable.



Descriptif de l'action

- Etudier l'opportunité de la création d'un réseau de relais locaux en s'appuyant sur les associations locales avec le comité de suivi plan vélo
- Identifier les acteurs locaux potentiels
- Définir les actions à mettre en œuvre par le réseau : organisation d'événements et activités favorisant le partage d'expériences sur la pratique du vélo au quotidien (« café vélo », conseil indépendant, ...).



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations (Place au vélo, Vélo sport Coueronnais, ...), CSC, autres associations et partenaires locaux
BENEFICIAIRES	Habitants et salariés des entreprises



Budget

- Ville de Couëron
- Partenaires financiers à identifier



Calendrier prévisionnel et indicateurs de suivi

Indicateurs	2024/2025	2026-2028
Etat d'avancement du projet		Engagement réflexion avec le comité de suivi plan vélo

3.8. Intégrer systématiquement les enjeux de mobilité cyclable dans l'organisation des événements du territoire en tant que critère éco-événementiel



Contexte

Attentive à l'impact environnemental de l'évènement, la Ville de Couëron a officialisé ses engagements en s'inscrivant dans une démarche de labellisation « évènement éco-engagé » à l'occasion du Forum des associations organisé en septembre 2022.

Les enjeux de mobilités cyclable font partie des actions mise en œuvre. La Ville s'est engagée à intégrer systématiquement les enjeux de mobilité cyclable dans tous les événements qu'elle organise et d'en faire un critère éco-événementiel pour tous les événements organisés sur le territoire.



Objectif

- Augmenter la part modale de déplacements à vélo sur les événements organisés par la ville et les associations coueronnaises



Descriptif de l'action

- Installer des parkings à vélos pérennes et/ou temporaire en nombre suffisant près du lieu de l'évènement.
- Communiquer clairement sur les options de transport à vélo dans les supports de communication de l'évènement (site web, réseaux sociaux, brochures).
- Organiser des campagnes de sensibilisation avant l'évènement pour encourager l'usage du vélo.
- Mettre en place un système de récompenses ou d'avantages pour les cyclistes (réductions sur l'entrée, boisson gratuite...)
- Proposer des services de réparation de vélos sur place et/ou station auto-réparation
- Intégrer des enjeux cyclables dans les CPOM avec les associations coueronnaises



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes métropole, associations coueronnaises et partenaires locaux
BENEFICIAIRES	Habitants



Budget

- Ville de Couëron
- Partenaires financiers à identifier



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024-2026	2026-2028
Nombre d'évènements municipaux ayant pris en compte les déplacements vélos		

3.9. Faire des mobilités durables une éco-conditionnalité de l'attribution des subventions municipales



Contexte

Dans le cadre de la refonte des critères d'attribution de ses aides financières, la Ville désire intégrer des critères d'éco-conditionnalité afin de poursuivre ses actions d'accompagnements des associations dans leurs pratiques éco-responsables



Objectif

- Intégrer les mobilités durables dans les critères d'éco-conditionnalité de l'attribution des subventions municipales



Descriptif de l'action

- Définition des critères relatifs aux mobilités et les attendus en matière de pratique cyclable
- Évaluation de l'impact des critères sur les montants des subventions
- Simulation pédagogique de l'impact sur les subventions avant prise en compte réelle.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Associations
BENEFICIAIRES	Associations



Budget

- Ville de Couëron



Calendrier prévisionnel

- Calendrier à intégrer dans celui du projet de refonte des critères d'attribution des subventions municipales

3.10. Mettre en œuvre le plan mobilité des Hauts de Couëron avec les entreprises en particulier sur les modes actifs



Contexte

La zone d'activité des Hauts de Couëron et du Pan Loup compte près de 150 entreprises et 3000 emplois. Une enquête mobilité réalisée en 2019 a révélé que 90% des déplacements sur la zone étaient effectués en voiture individuelle.

Un plan d'action a été conçu en 2022 en concertation avec les entreprises visant à améliorer le report modal vers les modes actifs, les transports en commun et le covoiturage.



Objectif

- Mettre en œuvre le plan mobilité des Hauts de Couëron avec les entreprises sur les modes actifs



Descriptif de l'action

Les besoins d'aménagements cyclables et de stationnement sont pris en compte dans les axes 1 et 2 :

- jonctions cyclables à la Chabossière et à Saint-herblain,
- Zone de stationnement sur aire multimodale
- Etude de déploiement d'offre de location courte durée de vélo et trottinettes

Les actions de mobilisation et sensibilisation des entreprises porteront sur :

- La promotion des dispositifs métropolitains auprès des entreprises : pack mobilité, mon bicloo, ...
- L'accompagnement des entreprises dans la mobilisation de leurs salariés : animation, ...



Acteurs concernés

PILOTE	Nantes Métropole
PARTENAIRES	Ville de Couëron
BENEFICIAIRES	Salariés des Hauts de Couëron



Budget

- Nantes Métropole



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024-2026	2026-2028
Etat d'avancement du projet	Communication sur les dispositifs existants	Réalisation d'animations

3.11. Réactiver le plan vélo interne



Contexte

La ville de Couëron a initié en 2013 un plan de déplacement d'administration. De nombreuses actions ont ainsi été menées afin de promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture (déplacements domicile/travail ou déplacements dans le cadre des activités professionnels). La ville adhère au dispositif Pack mobilité métropolitain et a réaffirmé ses engagements en faveur des mobilités durables dans le cadre de ses lignes directrices de gestion (stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines)



Objectif

- Identifier les déplacements des agents municipaux pouvant être réalisés à vélo
- Réactiver le plan mobilité interne en priorisant les actions vers la pratique cyclable



Descriptif de l'action

- Actualisation du diagnostic des déplacements des agents de la Ville
- Développement d'un parc de vélo communal adaptés aux besoins des services : cargo, ...
- Organisation de formations et d'actions de sensibilisation à l'usage du vélo
- Mise en place des incitations financières (indemnité kilométrique)
- Proposition de vestiaires et étude de faisabilité de l'installation de douches sur les sites municipaux
- Communication sur les offres à destination des salariés de la commune (ville adhérente aux dispositifs métropolitains ...)
- Sensibilisation aux temps de parcours et aux cheminements cyclables entre les sites.



Acteurs concernés

PILOTE	Ville de Couëron
PARTENAIRES	Nantes Métropole
BENEFICIAIRES	Agents municipaux



Budget

- Budget Ville



Calendrier prévisionnel

Indicateurs	2024 - 2026	2026-2028
% de déplacements agents réalisés à vélo	T0 à définir dans le cadre du diagnostic déplacements	Objectif : 15 % en 2028



PLAN **VÉLO**
COUËRON



COUERON BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Laurent HUBERDEAU

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 25/03/2024

Population 22971
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 13</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 14</u>
5 Annexe	18
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 19</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 22</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 23</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 26</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 30</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	42
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 43</u>
<u>2 Situation des valeurs inactives</u>	<u>Etat III-2 84</u>
<u>4EME PARTIE : Page des signatures</u>	<u>85</u>

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	720,07	Dotations	14 342,17
Terrains	6 730,96	Fonds Globalisés	25 549,30
Constructions	91 759,15	Réserves	77 523,32
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	43,76	Différences sur réalisations d'immobilisations	-23 464,00
Immobilisations corporelles en cours	7 632,02	Report à nouveau	3 945,97
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	6 887,69	Résultat de l'exercice	3 376,03
Autres immobilisations corporelles	2 617,07	Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)	115 670,65	Subventions non transférables	14 409,11
Immobilisations financières	272,80	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	181,52
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	116 663,52	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	115 863,42
Créances	607,17	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	89,86
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	5 402,62
Disponibilités	4 980,99	Fournisseurs ⁽²⁾	754,99
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	140,33
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 588,17	Total dettes à court terme	895,32
Comptes de régularisations	0,06	TOTAL DETTES	6 297,94
		Comptes de régularisations	0,53
TOTAL ACTIF	122 251,75	TOTAL PASSIF	122 251,75

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	365 476,00	41 867,00	323 609,00	328 971,00
	Autres immobilisations incorporelles	3 137 293,85	2 905 044,08	232 249,77	213 630,55
	Immobilisations incorporelles en cours	164 206,62		164 206,62	164 206,62
	Terrains en toute propriété	6 743 406,95	12 446,02	6 730 960,93	6 727 562,40
	Constructions en toute propriété	92 259 125,48	956 324,51	91 302 800,97	86 824 029,20
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	43 763,00		43 763,00	21 344,00
	Collections et oeuvres d'art	42 043,98		42 043,98	42 043,98
	Autres immobilisations corporelles	11 032 532,03	8 457 506,33	2 575 025,70	2 272 549,77
	Immobilisations corporelles en cours	7 632 022,22		7 632 022,22	7 954 518,22
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff	6 887 689,56		6 887 689,56	6 887 689,56
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo	456 347,83		456 347,83	456 347,83
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	128 763 907,52	12 373 187,94	116 390 719,58	111 892 893,13	

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT	128 763 907,52	12 373 187,94	116 390 719,58	111 892 893,13
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées	39 447,84		39 447,84	39 447,84
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances	233 352,01		233 352,01	233 352,01	
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		129 036 707,37	12 373 187,94	116 663 519,43	112 165 692,98

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	596 146,84	23 579,00	572 567,84	412 511,85
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	10 371,38		10 371,38	49 389,55
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	24 235,67		24 235,67	30 496,03
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	4 980 994,38		4 980 994,38	5 168 840,41
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		5 611 748,27	23 579,00	5 588 169,27	5 661 237,84

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	59,70		59,70	
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	59,70		59,70	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	134 648 515,34	12 396 766,94	122 251 748,40	117 826 930,82

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Dotations	14 342 171,94	14 342 171,94
	Mise à disposition chez le bénéficiaire	181 520,44	181 520,44
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	77 523 316,69	73 610 844,02
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	3 945 974,18	4 655 370,77
	Résultat de l'exercice	3 376 027,44	3 203 076,08
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob	-23 464 001,69	-23 409 728,83
	Fonds globalisés	25 549 295,57	24 612 218,13
	Subventions non transférables	14 409 111,90	13 432 528,42
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	115 863 416,47	110 628 000,97	

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	89 862,50	27 500,00
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II	89 862,50	27 500,00

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	5 315 581,65	6 369 049,42
	Emprunts et dettes financières divers	87 041,39	132 721,90
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	599 468,75	427 941,99
	Dettes fiscales et sociales	3 988,00	9 545,00
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	75 000,00	121 342,46
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	58 905,45	34 441,93
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	2 437,25	1 970,27
	Fournisseurs d'immobilisations	155 521,32	73 433,23
	Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	6 297 943,81	7 170 446,20	

BILAN (en Euros)

17000 - COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	525,62	983,65
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	525,62	983,65
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	122 251 748,40	117 826 930,82

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus	21 431,73	20 303,74
Dotations et subventions reçues	5 389,26	5 199,52
Produits des services	1 799,61	1 696,06
Autres produits	275,57	241,44
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	28 896,18	27 440,75
Traitements, salaires, charges sociales	16 469,17	15 537,23
Achats et charges externes	4 910,63	4 443,38
Participations et interventions	2 292,53	2 398,94
Dotations aux amortissements et provisions	775,82	807,19
Autres charges	913,34	932,50
Charges courantes non financières	25 361,48	24 119,25
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	3 534,69	3 321,50
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	119,34	158,59
RESULTAT COURANT FINANCIER	-119,34	-158,59
RESULTAT COURANT	3 415,35	3 162,91
Produits exceptionnels	43,17	70,46
Charges exceptionnelles	82,49	30,30
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-39,32	40,16
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 376,03	3 203,08

COMPTE DE RESULTAT 2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	15 103 510,00	13 964 574,50
Autres impôts et taxes	6 328 219,48	6 339 160,55
Produits services, domaine et ventes div	1 799 614,31	1 696 058,09
Production stockée		
Production immobilisée	39 999,61	29 972,89
Reprise sur amortissements et provisions		21 660,00
Transferts de charges		
Autres produits	235 574,30	189 810,87
Dotations de l'Etat	2 717 849,00	2 677 915,57
Subventions et participations	1 767 428,16	1 669 282,07
Autres attributions (péréquat, compensa)	903 984,19	852 317,71
TOTAL I	28 896 179,05	27 440 752,25
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	11 780 633,54	11 096 986,24
Charges sociales	4 688 533,54	4 440 248,63
Achats et charges externes	4 910 627,65	4 443 384,43
Impôts et taxes	612 405,78	575 282,17
Dotations amortissements des immob	693 720,69	797 193,03
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Dotations aux provisions	82 101,50	10 000,00
Autres charges	300 934,59	357 219,14
Contingents et participations	304 529,76	292 528,03
Subventions	1 987 997,01	2 106 407,46
TOTAL II	25 361 484,06	24 119 249,13
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	3 534 694,99	3 321 503,12
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	119 344,85	158 589,76
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	119 344,85	158 589,76

COMPTE DE RESULTAT 2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-119 344,85	-158 589,76
A + B - RESULTAT COURANT	3 415 350,14	3 162 913,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	9 781,42	17 206,47
Produits des cessions d'immobilisations	6 600,00	4 821,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat	4 742,92	2 664,03
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	22 046,89	45 768,58
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	43 171,23	70 460,08
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions	53 381,00	21 133,00
Charg excep op gestion-Autres opérations	17 770,01	1 679,33
Valeur comptable des immo cédées	5 292,92	3 214,03
Diff réalis(positives)transf à investist	6 050,00	4 271,00
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	82 493,93	30 297,36

COMPTE DE RESULTAT 2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-39 322,70	40 162,72
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	28 939 350,28	27 511 212,33
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	25 563 322,84	24 308 136,25
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 376 027,44	3 203 076,08

Opérations Compte de Tiers

17000 - COUERON

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

17000 - COUERON

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

17000 - COUERON

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 111 742,92	32 455 614,92	44 567 357,84
Titres de recette émis (b)	6 567 330,66	30 073 782,03	36 641 112,69
Réductions de titres (c)		595 854,27	595 854,27
Recettes nettes (d = b - c)	6 567 330,66	29 477 927,76	36 045 258,42
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 111 742,92	32 455 614,92	44 567 357,84
Mandats émis (f)	6 388 613,47	26 584 096,76	32 972 710,23
Annulations de mandats (g)		482 196,44	482 196,44
Depenses nettes (h = f - g)	6 388 613,47	26 101 900,32	32 490 513,79
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	178 717,19	3 376 027,44	3 554 744,63
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

17000 - COUERON

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-2 908 586,14		178 717,19		-2 729 868,95
Fonctionnement	7 858 446,85	3 912 472,67	3 376 027,44		7 322 001,62
TOTAL I	4 949 860,71	3 912 472,67	3 554 744,63		4 592 132,67
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial 17004-POMPES FUNEBRES COUERON					
Investissement	5 021,22				5 021,22
Fonctionnement	58 706,38		5 889,35		64 595,73
Sous-Total	63 727,60		5 889,35		69 616,95
TOTAL III	63 727,60		5 889,35		69 616,95
TOTAL I + II + III	5 013 588,31	3 912 472,67	3 560 633,98		4 661 749,62

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	1 098 000,00	267 477,00	1 365 477,00	1 095 317,09		1 095 317,09	270 159,91
20	Immobilisations incorporelles	119 450,00	201 501,24	320 951,24	149 802,28		149 802,28	171 148,96
204	Subventions d'équipement versées		96 318,00	96 318,00	6 600,00		6 600,00	89 718,00
21	Immobilisations corporelles	2 592 550,00	1 270 791,64	3 863 341,64	2 346 838,14		2 346 838,14	1 516 503,50
23	Immobilisations en cours	3 188 000,00	282 475,65	3 470 475,65	2 709 179,97		2 709 179,97	761 295,68
27	Autres immobilisations financières	2 000,00		2 000,00				2 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	7 000 000,00	2 118 563,53	9 118 563,53	6 307 737,48		6 307 737,48	2 810 826,05
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	7 000 000,00	2 118 563,53	9 118 563,53	6 307 737,48		6 307 737,48	2 810 826,05
23	Immobilisations en cours							
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS							
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	4 742,92	44 742,92	44 742,53		44 742,53	0,39
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	19 850,33	39 850,33	36 133,46		36 133,46	3 716,87
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	60 000,00	24 593,25	84 593,25	80 875,99		80 875,99	3 717,26
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 908 586,14	2 908 586,14				2 908 586,14
TOTAL GENERAL		7 060 000,00	5 051 742,92	12 111 742,92	6 388 613,47		6 388 613,47	5 723 129,45

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	959 000,00	3 890 549,67	4 849 549,67	4 849 550,11		4 849 550,11	-0,44
13	Subventions d'investissement	202 000,00	840 600,00	1 042 600,00	976 583,48		976 583,48	66 016,52
16	Emprunts et dettes assimilées	4 222 000,00	-4 222 000,00					
024	Produits de cessions (recettes)		-6 600,00	-6 600,00				-6 600,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	5 383 000,00	502 549,67	5 885 549,67	5 826 133,59		5 826 133,59	59 416,08
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 383 000,00	502 549,67	5 885 549,67	5 826 133,59		5 826 133,59	59 416,08
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	961 000,00	4 518 000,00	5 479 000,00				5 479 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	696 000,00	11 342,92	707 342,92	705 063,61		705 063,61	2 279,31
041	Opérations patrimoniales	20 000,00	19 850,33	39 850,33	36 133,46		36 133,46	3 716,87
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 677 000,00	4 549 193,25	6 226 193,25	741 197,07		741 197,07	5 484 996,18
TOTAL GENERAL		7 060 000,00	5 051 742,92	12 111 742,92	6 567 330,66		6 567 330,66	5 544 412,26

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	5 385 000,00	-85 728,00	5 299 272,00	5 100 584,75	397 652,27	4 702 932,48	596 339,52
012	Charges de personnel et frais assimilés	17 660 000,00	150 000,00	17 810 000,00	17 806 169,58	46 292,07	17 759 877,51	50 122,49
014	Atténuations de produits	85 000,00		85 000,00	67 968,00		67 968,00	17 032,00
65	Autres charges de gestion courante	2 810 000,00	-35 000,00	2 775 000,00	2 617 494,86	24 033,50	2 593 461,36	181 538,64
66	Charges financières	125 000,00		125 000,00	133 563,45	14 218,60	119 344,85	5 655,15
67	Charges exceptionnelles	35 000,00	57 000,00	92 000,00	71 151,01		71 151,01	20 848,99
68	Dotations aux Amortissements et aux provisions	83 000,00		83 000,00	82 101,50		82 101,50	898,50
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	26 183 000,00	86 272,00	26 269 272,00	25 879 033,15	482 196,44	25 396 836,71	872 435,29
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	961 000,00	4 518 000,00	5 479 000,00				5 479 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	696 000,00	11 342,92	707 342,92	705 063,61		705 063,61	2 279,31
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 657 000,00	4 529 342,92	6 186 342,92	705 063,61		705 063,61	5 481 279,31
TOTAL GENERAL		27 840 000,00	4 615 614,92	32 455 614,92	26 584 096,76	482 196,44	26 101 900,32	6 353 714,60

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	280 000,00		280 000,00	474 187,86	3 578,38	470 609,48	-190 609,48
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 717 000,00		1 717 000,00	2 054 267,07	254 652,76	1 799 614,31	-82 614,31
73	Impôts et taxes	20 381 000,00	667 393,82	21 048 393,82	21 777 490,48	277 793,00	21 499 697,48	-451 303,66
74	Dotations et participations	5 193 000,00	-9 096,00	5 183 904,00	5 432 261,35	43 000,00	5 389 261,35	-205 357,35
75	Autres produits de gestion courante	209 000,00		209 000,00	251 572,99	15 998,69	235 574,30	-26 574,30
77	Produits exceptionnels	20 000,00	6 600,00	26 600,00	39 259,75	831,44	38 428,31	-11 828,31
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	27 800 000,00	664 897,82	28 464 897,82	30 029 039,50	595 854,27	29 433 185,23	-968 287,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	4 742,92	44 742,92	44 742,53		44 742,53	0,39
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	40 000,00	4 742,92	44 742,92	44 742,53		44 742,53	0,39
002	Résultat de fonctionnement reporté		3 945 974,18	3 945 974,18				3 945 974,18
TOTAL GENERAL		27 840 000,00	4 615 614,92	32 455 614,92	30 073 782,03	595 854,27	29 477 927,76	2 977 687,16

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	1 049 636,58		1 049 636,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	45,74		45,74
168751	GFP de rattachement	45 634,77		45 634,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	1 095 317,09		1 095 317,09
2031	Frais d'études	33 247,68		33 247,68
2051	Concessions et droits similaires	116 554,60		116 554,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	149 802,28		149 802,28
20421	Biens mobiliers, matériel et études	6 600,00		6 600,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	6 600,00		6 600,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 872,53		7 872,53
21311	Hôtel de ville	1 070,76		1 070,76
21312	Batiments scolaires	912 304,07		912 304,07
21316	Constructions - batiments publics - equipements de cimetiére	14 159,89		14 159,89
21318	Autres batiments publics	484 448,06		484 448,06
2152	Installations de voirie	22 419,00		22 419,00
2158	Autres installations matériel et outillage techniques	45 317,18		45 317,18
2182	Matériel de transport	265 977,79		265 977,79
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	212 423,72		212 423,72
2184	Mobilier	88 785,00		88 785,00
2188	Autres immobilisations corporelles	292 060,14		292 060,14
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	2 346 838,14		2 346 838,14
2313	Constructions	2 706 475,37		2 706 475,37
238	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	2 704,60		2 704,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	2 709 179,97		2 709 179,97

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 307 737,48		6 307 737,48
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 307 737,48		6 307 737,48
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	4 742,92		4 742,92
2313	Constructions	39 999,61		39 999,61
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 742,53		44 742,53
2313	Constructions	36 133,46		36 133,46
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	36 133,46		36 133,46
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	80 875,99		80 875,99
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 388 613,47		6 388 613,47

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)	937 077,44		937 077,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 472,67		3 912 472,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	4 849 550,11		4 849 550,11
1321	Etat et Etablissements Nationaux	14 822,88		14 822,88
13251	GFP de rattachement	208 443,95		208 443,95
1328	Autres	504 816,65		504 816,65
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	248 500,00		248 500,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	976 583,48		976 583,48
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	5 826 133,59		5 826 133,59
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 826 133,59		5 826 133,59
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	6 050,00		6 050,00
2158	Autres installations matériel et outillage techniques	1 378,98		1 378,98
2188	Autres immobilisations corporelles	3 913,94		3 913,94
28031	Amortissements frais d'études	23 942,40		23 942,40
28041642	Bâtiments et installations	11 962,00		11 962,00
28051	Concessions et droits similaires	102 211,66		102 211,66
28121	Amortissements plantations d'arbres et d'arbustes	252,00		252,00
28128	Amortissements autres agencements et aménagements de terrains	4 222,00		4 222,00
281318	Amortissements autres bâtiments publics	359,00		359,00
281571	Matériel roulant	7 750,00		7 750,00
28158	Autres installations matériel et outillage techniques	39 571,81		39 571,81
28182	Matériel de transport	62 421,77		62 421,77
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	99 621,93		99 621,93
28184	Mobilier	124 933,27		124 933,27

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28188	Amortissements autres immobilisations corporelles	216 472,85		216 472,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	705 063,61		705 063,61
238	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	36 133,46		36 133,46
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	36 133,46		36 133,46
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	741 197,07		741 197,07
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 567 330,66		6 567 330,66

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services - autres que terrains à aménager	33 980,69	3 900,00	30 080,69
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	119 690,64		119 690,64
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électricité	626 580,85	108 015,05	518 565,80
60621	Achats non stockés de combustibles	22 881,43		22 881,43
60622	Achats non stockés de carburants	65 979,27	1 389,66	64 589,61
60623	Achats non stockés d'alimentation	65 463,01	32,09	65 430,92
60624	Achats non stockés de produits de traitement	198,00		198,00
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	7 452,02		7 452,02
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	282 116,69	1 364,95	280 751,74
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	125 298,20	1 403,14	123 895,06
60633	Achats non stockés de fournitures de voirie	3 531,95		3 531,95
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	17 005,73	8,50	16 997,23
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	29 029,86	42,68	28 987,18
6065	Achats non stockés de livres disques cassettes... (bibliothèques ...)	88 591,45	31,50	88 559,95
6067	Achats non stockés de fournitures scolaires	90 508,52	158,39	90 350,13
6068	Achats non stockés d'autres matières et fournitures	118 043,05	5 365,37	112 677,68
611	Contrats prestations de services	697 147,66	54 366,23	642 781,43
6132	Services extérieurs - locations immobilières	31 786,46		31 786,46
6135	Services extérieurs - locations mobilières	161 498,66	11 500,00	149 998,66
61521	Services extérieurs - entretien et réparations de terrains	321 312,96	34 175,92	287 137,04
615221	Bâtiments publics	113 540,89	18 950,01	94 590,88
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	30 693,16		30 693,16
61558	Services extérieurs - entretien et réparations sur autres biens mobiliers	34 845,59	1 600,00	33 245,59

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6156	Services extérieurs - maintenance	475 333,69	68 732,58	406 601,11

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6161	Multirisques	36 216,85		36 216,85
6168	Autres	34 910,68		34 910,68
617	Services extérieurs - études et recherches	34 250,00		34 250,00
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	30 660,19		30 660,19
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation	57 509,80	3 846,00	53 663,80
6185	Services extérieurs - divers - frais de colloques et séminaires	880,02		880,02
6188	Services extérieurs - autres frais divers	668 651,39	47 237,13	621 414,26
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	12 126,47	4 096,80	8 029,67
6227	Rémunération d'intermédiaires et honoraires frais d'actes et de contentieux	8 266,59		8 266,59
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	48 964,48	2 900,00	46 064,48
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	10 982,97		10 982,97
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	13 397,71		13 397,71
6233	Publicité publications relations publiques - foires et expositions	4 100,00		4 100,00
6236	Publicité publications relations publiques - catalogues et imprimés	79 864,57	7 870,43	71 994,14
6237	Publicité publications relations publiques - publications	11 120,90	3 340,80	7 780,10
6238	Publicité publications relations publiques - divers	28 298,60		28 298,60
6247	Transports - transports collectifs	111 538,68		111 538,68
6257	Déplacements missions et réceptions - réceptions	52 778,24	825,81	51 952,43
6261	Frais d'affranchissement	32 628,10		32 628,10
6262	Frais de télécommunications	28 355,92	1 707,46	26 648,46
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	1 403,38		1 403,38
6281	Autres services extérieurs - concours divers (cotisations ...)	29 948,79	5 531,09	24 417,70
6283	Autres services extérieurs - frais de nettoyage des locaux	100 724,03	3 080,68	97 643,35

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
62876	Remboursements de frais au fgp de rattachement	5 567,00		5 567,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
62878	Remboursement de frais à d'autres organismes	8 481,91		8 481,91
63512	Impôts directs - taxes foncières	56 017,00	6 180,00	49 837,00
63513	Impôts directs - autres impôts locaux	29 831,01		29 831,01
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	599,04		599,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	5 100 584,75	397 652,27	4 702 932,48
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	9 546,00		9 546,00
6218	Autre personnel extérieur au service	324 708,29	46 292,07	278 416,22
6331	Versement mobilité	196 752,79		196 752,79
6332	Cotisations versées au FNAL	49 397,67		49 397,67
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	256 475,07		256 475,07
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	29 513,20		29 513,20
64111	Personnel titulaire - rémunération principale	7 107 326,00		7 107 326,00
64112	Personnel titulaire - nbi supplément familial et indemnité de résidence	213 976,64		213 976,64
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	1 761 242,37		1 761 242,37
64131	Personnel non titulaire - rémunération	2 403 138,02		2 403 138,02
64138	Autres indemnités	701 074,29		701 074,29
6417	Rémunérations des apprentis	64 485,70		64 485,70
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	2 052 251,36		2 052 251,36
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 136 963,41		2 136 963,41
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSEDIC	115 973,26		115 973,26
6455	Charges sécurité sociale prévoyance-Cotis. p assurance du personnel	273 954,25		273 954,25
6458	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations autres organismes sociaux	204,00		204,00
6474	Autres charges sociales-versements aux autres oeuvres sociales	105 576,16		105 576,16

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie	3 611,10		3 611,10

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	17 806 169,58	46 292,07	17 759 877,51
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	1 915,00		1 915,00
739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	66 053,00		66 053,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	67 968,00		67 968,00
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	66 422,10	20 668,50	45 753,60
6518	Autres	18 022,86		18 022,86
6531	Indemnités des maires adjoints et conseillers	203 960,41		203 960,41
6532	Frais de mission des maires adjoints et conseillers	990,00		990,00
6533	Cotisations de retraite des maires adjoints et conseillers	13 979,09		13 979,09
6534	Cotisations de sécurité sociale des maires adjoints et conseillers	11 425,14		11 425,14
6535	Frais de formation des maires adjoints et conseillers	2 749,00		2 749,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	411,86		411,86
6541	Créances admises en non-valeur	1 372,70		1 372,70
6542	Créances éteintes	1 767,38		1 767,38
6558	Contingents et participations obligatoires - autres contributions obligatoires	307 894,76	3 365,00	304 529,76
657351	Subventions fonctionnement aux organismes publics - GFP de rattachement	1 060,00		1 060,00
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS)	1 075 000,00		1 075 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	911 937,01		911 937,01
658828	Autres secours	500,00		500,00
65888	Autres	2,55		2,55
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	2 617 494,86	24 033,50	2 593 461,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	123 176,04		123 176,04
66112	Intérêts - rattachement des icne	10 387,41	14 218,60	-3 831,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	133 563,45	14 218,60	119 344,85

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6718	Charges exceptionnelles - autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 333,11		1 333,11
673	Charges exceptionnelles - titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 436,90		16 436,90
6745	Subventions exceptionnelles - subventions aux personnes de droit privé	53 381,00		53 381,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	71 151,01		71 151,01
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	62 362,50		62 362,50
6817	Dotations provisions dépréciation des actifs circulants	19 739,00		19 739,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 68	Dotations aux Amortissements et aux provisions	82 101,50		82 101,50
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	25 879 033,15	482 196,44	25 396 836,71
675	Charges exceptionnelles - valeurs comptables des immobilisations cédées	5 292,92		5 292,92
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	6 050,00		6 050,00
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	693 720,69		693 720,69
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	705 063,61		705 063,61
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	705 063,61		705 063,61
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	26 584 096,76	482 196,44	26 101 900,32

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	474 187,86	3 578,38	470 609,48
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	474 187,86	3 578,38	470 609,48
70311	Utilisation du domaine - concession dans les cimetières (produit net)	43 885,00	295,00	43 590,00
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupation du domaine public communal	1 573,20		1 573,20
7062	Prestation services redevances et droits services à caractère culturel	17 946,80	1 539,00	16 407,80
70631	Redevances et droits des services à caractère sportif	39 445,90	0,30	39 445,60
70632	Redevances et droits des services à caractère de loisirs	92 835,93	11 500,00	81 335,93
7066	Prestation services - redevances et droits services à caractère social	160 815,85	18 190,08	142 625,77
7067	Prestations services - redevances et droits services péri-scolaires et enseignement	1 622 194,72	222 958,38	1 399 236,34
70688	Prestations de services autres prestations de service	3 649,00	50,00	3 599,00
70848	Mise à disposition de personnel facturée aux autres organismes	31 983,82		31 983,82
70873	Autres produits - remboursement de frais par les CCAS	2 030,26		2 030,26
70876	Autres produits remboursement frais par le GFP de rattachement	26 544,60		26 544,60
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	8 708,83	120,00	8 588,83
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages..)	2 653,16		2 653,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 054 267,07	254 652,76	1 799 614,31
73111	Impôts directs locaux	15 084 809,00		15 084 809,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou assimilés	20 616,00		20 616,00
73211	Attribution de compensation	3 321 744,60		3 321 744,60
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 451 104,00	276 812,00	1 174 292,00
73221	FNGIR	21 304,00		21 304,00
7336	Taxes services publics et domaine - droits de place	53 589,87	261,00	53 328,87

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7343	Taxes et participations liées à urbanisation et environnement - taxe sur pylones électriques	86 800,00		86 800,00
7344	Taxe sur les déchets	113 564,12		113 564,12

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	530 721,85		530 721,85
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	106 727,30	720,00	106 007,30
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	986 509,74		986 509,74
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	21 777 490,48	277 793,00	21 499 697,48
7411	Dotations globale fonctionnement (DGF) dotation forfaitaire	2 604 754,00		2 604 754,00
74127	Dotations nationale de péréquation	88 323,00		88 323,00
744	FCTVA	24 772,00		24 772,00
74718	Autres participations de l'Etat	182 181,60	43 000,00	139 181,60
7473	Participations - Départements	1 900,00		1 900,00
74741	Participations des Communes membres du GFP	64 393,07		64 393,07
74751	Participations - GFP de rattachement	103 695,00		103 695,00
7478	Participations - autres organismes	1 458 258,49		1 458 258,49
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	361,00		361,00
74834	Etat compensation au titre des exonérations des taxes foncières	869 920,00		869 920,00
7484	Dotations de recensement	4 092,00		4 092,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	17 500,00		17 500,00
7488	Autres attributions et participations	12 111,19		12 111,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	5 432 261,35	43 000,00	5 389 261,35
752	Autres produits de gestion courante - revenus des immeubles	242 279,30	15 409,47	226 869,83
7588	Autres produits divers de gestion courante	9 293,69	589,22	8 704,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	251 572,99	15 998,69	235 574,30
7711	Produits exceptionnels sur opérations gestion - débits et pénalités perçus	3 180,00		3 180,00
7714	Produits exceptionnels sur opérations gestion - recouvrement sur créances non valeur	84,20		84,20
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	45,74		45,74

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17000 - COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
773	Produits exceptionnels mandats annulés (exercices antérieurs) ou atteints par déchéance quadriennale	6 471,48		6 471,48
775	Produits exceptionnels - produits des cessions d'immobilisations	6 600,00		6 600,00
7788	Produits exceptionnels divers	22 878,33	831,44	22 046,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	39 259,75	831,44	38 428,31
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	30 029 039,50	595 854,27	29 433 185,23
722	Immobilisations corporelles	39 999,61		39 999,61
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en investissement	4 742,92		4 742,92
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 742,53		44 742,53
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	44 742,53		44 742,53
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 073 782,03	595 854,27	29 477 927,76

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		14 342 120,46					14 342 120,46			14 342 120,46
10222	FCTVA		22 533 478,09				937 077,44	23 470 555,53			23 470 555,53
10223	TLE		2 035 498,90					2 035 498,90			2 035 498,90
10228	Autres fonds d'investissement		43 241,14					43 241,14			43 241,14
1022	Sous Total compte 1022		24 612 218,13				937 077,44	25 549 295,57			25 549 295,57
10251	Dons et legs en capital		51,48					51,48			51,48
1025	Sous Total compte 1025		51,48					51,48			51,48
1027	Mise à disposition chez le bénéficiaire		181 520,44					181 520,44			181 520,44
102	Sous Total compte 102		39 135 910,51				937 077,44	40 072 987,95			40 072 987,95
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		73 610 844,02				3 912 472,67	77 523 316,69			77 523 316,69
106	Sous Total compte 106		73 610 844,02				3 912 472,67	77 523 316,69			77 523 316,69
10	Sous Total compte 10		112 746 754,53				4 849 550,11	117 596 304,64			117 596 304,64
110	Report à nouveau solde créditeur		4 655 370,77	3 912 472,67	3 203 076,08			3 912 472,67	7 858 446,85		3 945 974,18

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
11	Sous Total compte 11		4 655 370,77	3 912 472,67	3 203 076,08			3 912 472,67	7 858 446,85		3 945 974,18
12	Résultat exercice excéd déficit		3 203 076,08	3 203 076,08				3 203 076,08	3 203 076,08		0,00
12	Sous Total compte 12		3 203 076,08	3 203 076,08				3 203 076,08	3 203 076,08		0,00
1321	Etat et EPN		2 725 387,87				14 822,88		2 740 210,75		2 740 210,75
1322	Région		1 152 802,55						1 152 802,55		1 152 802,55
1323	Dépt		2 276 190,24						2 276 190,24		2 276 190,24
13251	GFP de rattachement		802 979,99				208 443,95		1 011 423,94		1 011 423,94
1325	Sous Total compte 1325		802 979,99				208 443,95		1 011 423,94		1 011 423,94
1326	Autres EPL		10 512,50						10 512,50		10 512,50
1327	Budget communautaire fonds structurels		2 845 117,62						2 845 117,62		2 845 117,62
1328	Autres		2 871 195,03				504 816,65		3 376 011,68		3 376 011,68
132	Sous Total compte 132		12 684 185,80				728 083,48		13 412 269,28		13 412 269,28
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		234 468,38						234 468,38		234 468,38

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1342	Fds afftés équipt non transf amendes pol		30 256,10						30 256,10		30 256,10
1347	Dotation de soutien à l'investissement		475 317,44				248 500,00		723 817,44		723 817,44
134	Sous Total compte 134		740 041,92				248 500,00		988 541,92		988 541,92
1383	Autres subv invest non transf Dépt		8 300,70						8 300,70		8 300,70
138	Sous Total compte 138		8 300,70						8 300,70		8 300,70
13	Sous Total compte 13		13 432 528,42				976 583,48		14 409 111,90		14 409 111,90
15181	Autres prov pour risques (nb)		27 500,00		62 362,50				89 862,50		89 862,50
1518	Sous Total compte 1518		27 500,00		62 362,50				89 862,50		89 862,50
151	Sous Total compte 151		27 500,00		62 362,50				89 862,50		89 862,50
15	Sous Total compte 15		27 500,00		62 362,50				89 862,50		89 862,50
1641	Emprunts en euros		6 354 830,82			1 049 636,58		1 049 636,58	6 354 830,82		5 305 194,24
164	Sous Total compte 164		6 354 830,82			1 049 636,58		1 049 636,58	6 354 830,82		5 305 194,24
165	Dép et caution reçus		1 745,74			45,74		45,74	1 745,74		1 700,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
168751	GFP de rattachement		130 976,16			45 634,77		45 634,77	130 976,16		85 341,39
16875	Sous Total compte 16875		130 976,16			45 634,77		45 634,77	130 976,16		85 341,39
1687	Sous Total compte 1687		130 976,16			45 634,77		45 634,77	130 976,16		85 341,39
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers		14 218,60	14 218,60	10 387,41			14 218,60	24 606,01		10 387,41
1688	Sous Total compte 1688		14 218,60	14 218,60	10 387,41			14 218,60	24 606,01		10 387,41
168	Sous Total compte 168		145 194,76	14 218,60	10 387,41	45 634,77		59 853,37	155 582,17		95 728,80
16	Sous Total compte 16		6 501 771,32	14 218,60	10 387,41	1 095 317,09		1 109 535,69	6 512 158,73		5 402 623,04
192	Plus ou moins-values cessions immo	18 832 306,11				4 742,92	6 050,00	18 837 049,03	6 050,00	18 830 999,03	
193	Autres neutralisations et régularisation	4 577 422,72		55 579,94				4 633 002,66		4 633 002,66	
19	Sous Total compte 19	23 409 728,83		55 579,94		4 742,92	6 050,00	23 470 051,69	6 050,00	23 464 001,69	
	Total classe 1	23 409 728,83	140 567 001,12	7 185 347,29	3 275 825,99	1 100 060,01	5 832 183,59	31 695 136,13	149 675 010,70	23 464 001,69	141 443 876,26
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	15 629,63						15 629,63		15 629,63	
2031	Frais d'études	117 113,26			12 987,40	33 247,68		150 360,94	12 987,40	137 373,54	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
203	Sous Total compte 203	117 113,26			12 987,40	33 247,68		150 360,94	12 987,40	137 373,54	
2041642	Bâtiments et installations	358 876,00						358 876,00		358 876,00	
204164	Sous Total compte 204164	358 876,00						358 876,00		358 876,00	
20416	Sous Total compte 20416	358 876,00						358 876,00		358 876,00	
2041	Sous Total compte 2041	358 876,00						358 876,00		358 876,00	
20421	Biens mobiliers, matériel et études					6 600,00		6 600,00		6 600,00	
2042	Sous Total compte 2042					6 600,00		6 600,00		6 600,00	
204	Sous Total compte 204	358 876,00				6 600,00		365 476,00		365 476,00	
2051	Concessions et droits similaires	2 867 736,08				116 554,60		2 984 290,68		2 984 290,68	
205	Sous Total compte 205	2 867 736,08				116 554,60		2 984 290,68		2 984 290,68	
20	Sous Total compte 20	3 359 354,97			12 987,40	156 402,28		3 515 757,25	12 987,40	3 502 769,85	
2111	Terrains nus	1 388 540,02						1 388 540,02		1 388 540,02	
2112	Terrains de voirie	37 997,30						37 997,30		37 997,30	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2113	Terr aménagés autres que voirie	1 689 787,30						1 689 787,30		1 689 787,30	
2115	Terrains bâtis	2 177 415,15						2 177 415,15		2 177 415,15	
2116	Cimetières	1 060 869,74						1 060 869,74		1 060 869,74	
2118	Autres terrains	263 166,60						263 166,60		263 166,60	
211	Sous Total compte 211	6 617 776,11						6 617 776,11		6 617 776,11	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 921,77						7 921,77		7 921,77	
2128	Autres agencet et aménegt terrains	109 836,54				7 872,53		117 709,07		117 709,07	
212	Sous Total compte 212	117 758,31				7 872,53		125 630,84		125 630,84	
21311	Hôtel de ville	4 113 100,58		19 421,39		1 070,76		4 133 592,73		4 133 592,73	
21312	Batiments scolaires	27 195 561,25		293 579,60		912 304,07		28 401 444,92		28 401 444,92	
21316	Construct-batiments publics-equipet cimet	375 651,44		1 904,46		14 159,89		391 715,79		391 715,79	
21318	Autres batiments publics	54 930 597,24		2 752 242,54		484 448,06		58 167 287,84		58 167 287,84	
2131	Sous Total compte 2131	86 614 910,51		3 067 147,99		1 411 982,78		91 094 041,28		91 094 041,28	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2132	Immeubles de rapport	948 860,45						948 860,45		948 860,45	
2138	Autres constructions	216 223,75						216 223,75		216 223,75	
213	Sous Total compte 213	87 779 994,71		3 067 147,99		1 411 982,78		92 259 125,48		92 259 125,48	
2151	Réseaux de voirie	21 344,00						21 344,00		21 344,00	
2152	Installations de voirie					22 419,00		22 419,00		22 419,00	
21571	Mat outil voirie mat roulant	39 468,00						39 468,00		39 468,00	
21578	Autre mat et outillage de voirie	10 681,84						10 681,84		10 681,84	
2157	Sous Total compte 2157	50 149,84						50 149,84		50 149,84	
2158	Autres instal mat outil tech	875 803,70		9 556,59	2 817,48	45 317,18	1 378,98	930 677,47	4 196,46	926 481,01	
215	Sous Total compte 215	947 297,54		9 556,59	2 817,48	67 736,18	1 378,98	1 024 590,31	4 196,46	1 020 393,85	
2161	Oeuvres et objets d'art	33 546,60						33 546,60		33 546,60	
2162	Fonds anciens des bibliothèques musées	8 497,38						8 497,38		8 497,38	
216	Sous Total compte 216	42 043,98						42 043,98		42 043,98	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21731	Batiments publics	456 347,83						456 347,83		456 347,83	
2173	Sous Total compte 2173	456 347,83						456 347,83		456 347,83	
217	Sous Total compte 217	456 347,83						456 347,83		456 347,83	
2181	Instal gales agentc amngts divers	8 879,61						8 879,61		8 879,61	
2182	Mat de transport	1 384 532,09				265 977,79		1 650 509,88		1 650 509,88	
2183	Mat bureau mat informatique	3 286 731,05			747 030,49	212 423,72		3 499 154,77	747 030,49	2 752 124,28	
2184	Mobilier	2 121 928,88			840 938,33	88 785,00		2 210 713,88	840 938,33	1 369 775,55	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 988 831,85		1 257,87	3 624,06	292 060,14	3 913,94	4 282 149,86	7 538,00	4 274 611,86	
218	Sous Total compte 218	10 790 903,48		1 257,87	1 591 592,88	859 246,65	3 913,94	11 651 408,00	1 595 506,82	10 055 901,18	
21	Sous Total compte 21	106 752 121,96		3 077 962,45	1 594 410,36	2 346 838,14	5 292,92	112 176 922,55	1 599 703,28	110 577 219,27	
2313	Constructions	7 908 828,17		723,00	3 062 841,99	2 782 608,44		10 692 159,61	3 062 841,99	7 629 317,62	
2315	Instal mat outill techn	9 556,59			9 556,59			9 556,59	9 556,59		0,00
231	Sous Total compte 231	7 918 384,76		723,00	3 072 398,58	2 782 608,44		10 701 716,20	3 072 398,58	7 629 317,62	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
237	Avances acptes vers cdes immob incorpo	164 206,62						164 206,62		164 206,62	
238	Avances acptes vers sur immob corpo	36 133,46				2 704,60	36 133,46	38 838,06	36 133,46	2 704,60	
23	Sous Total compte 23	8 118 724,84		723,00	3 072 398,58	2 785 313,04	36 133,46	10 904 760,88	3 108 532,04	7 796 228,84	
2424	Immob mises à dispo sdis	645 385,33						645 385,33		645 385,33	
242	Sous Total compte 242	645 385,33						645 385,33		645 385,33	
248	Autres immobilisat mises en affectation	6 242 304,23						6 242 304,23		6 242 304,23	
24	Sous Total compte 24	6 887 689,56						6 887 689,56		6 887 689,56	
261	Titres de participation	39 447,84						39 447,84		39 447,84	
26	Sous Total compte 26	39 447,84						39 447,84		39 447,84	
275	Dépôts et cautionnements versés	150,00						150,00		150,00	
2764	Créances particul et aut pers droit priv	233 202,01						233 202,01		233 202,01	
276	Sous Total compte 276	233 202,01						233 202,01		233 202,01	
27	Sous Total compte 27	233 352,01						233 352,01		233 352,01	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2802	Amort frais réel doc urb et num cadastre		15 629,63						15 629,63		15 629,63
28031	Amort frais études		52 702,00	7 958,40		23 942,40		7 958,40	76 644,40		68 686,00
2803	Sous Total compte 2803		52 702,00	7 958,40		23 942,40		7 958,40	76 644,40		68 686,00
2804164	Bâtiments et installations		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
2804164	Sous Total compte 2804164		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
280416	Sous Total compte 280416		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
28041	Sous Total compte 28041		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
2804	Sous Total compte 2804		29 905,00			11 962,00			41 867,00		41 867,00
28051	Concessions et droits similaires		2 718 516,79			102 211,66			2 820 728,45		2 820 728,45
2805	Sous Total compte 2805		2 718 516,79			102 211,66			2 820 728,45		2 820 728,45
280	Sous Total compte 280		2 816 753,42	7 958,40		138 116,06		7 958,40	2 954 869,48		2 946 911,08
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		5 649,02			252,00			5 901,02		5 901,02
28128	Amort autres agencet amégat terr		2 323,00			4 222,00			6 545,00		6 545,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2812	Sous Total compte 2812		7 972,02				4 474,00		12 446,02		12 446,02
281312	Bâtiments scolaires		940,06						940,06		940,06
281318	Amort autres bâtiments publics		6 165,00				359,00		6 524,00		6 524,00
28131	Sous Total compte 28131		7 105,06				359,00		7 464,06		7 464,06
28132	Immeubles de rapport		948 860,45						948 860,45		948 860,45
2813	Sous Total compte 2813		955 965,51				359,00		956 324,51		956 324,51
281571	Mat roulant		8 464,00				7 750,00		16 214,00		16 214,00
281578	Amort autre mat outillage de voirie		10 681,84	22 509,65	22 509,65			22 509,65	33 191,49		10 681,84
28157	Sous Total compte 28157		19 145,84	22 509,65	22 509,65		7 750,00	22 509,65	49 405,49		26 895,84
28158	Autres instal mat outil tech		667 024,83	2 817,48			39 571,81	2 817,48	706 596,64		703 779,16
2815	Sous Total compte 2815		686 170,67	25 327,13	22 509,65		47 321,81	25 327,13	756 002,13		730 675,00
28181	Instal gales agencet amngts divers		8 879,61						8 879,61		8 879,61
28182	Mat de transport		1 204 859,37				62 421,77		1 267 281,14		1 267 281,14

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28183	Mat bureau mat informatique		2 895 568,04	747 030,49			99 621,93	747 030,49	2 995 189,97		2 248 159,48
28184	Mobilier		1 682 414,66	785 358,39			124 933,27	785 358,39	1 807 347,93		1 021 989,54
28188	Amort autres immobilisations corporelles		2 966 414,90	1 030 443,81	1 028 077,62		216 472,85	1 030 443,81	4 210 965,37		3 180 521,56
2818	Sous Total compte 2818		8 758 136,58	2 562 832,69	1 028 077,62		503 449,82	2 562 832,69	10 289 664,02		7 726 831,33
281	Sous Total compte 281		10 408 244,78	2 588 159,82	1 050 587,27		555 604,63	2 588 159,82	12 014 436,68		9 426 276,86
28	Sous Total compte 28		13 224 998,20	2 596 118,22	1 050 587,27		693 720,69	2 596 118,22	14 969 306,16		12 373 187,94
	Total classe 2	125 390 691,18	13 224 998,20	5 674 803,67	5 730 383,61	5 288 553,46	735 147,07	136 354 048,31	19 690 528,88	129 036 707,37	12 373 187,94
4011	Fournisseurs		32,27	5 063 671,92	5 070 051,58			5 063 671,92	5 070 083,85		6 411,93
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			1 924,74	1 924,74			1 924,74	1 924,74		0,00
4017	Sous Total compte 4017			1 924,74	1 924,74			1 924,74	1 924,74		0,00
401	Sous Total compte 401		32,27	5 065 596,66	5 071 976,32			5 065 596,66	5 072 008,59		6 411,93
4041	Fournis immob			5 450 716,36	5 544 547,96			5 450 716,36	5 544 547,96		93 831,60
40471	Fournis immob - retenues de garantie		73 433,23	32 801,01	21 057,50			32 801,01	94 490,73		61 689,72

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40472	Fournisseurs immo - Cession, Oppositions			372 172,48	372 172,48			372 172,48	372 172,48		0,00
4047	Sous Total compte 4047		73 433,23	404 973,49	393 229,98			404 973,49	466 663,21		61 689,72
404	Sous Total compte 404		73 433,23	5 855 689,85	5 937 777,94			5 855 689,85	6 011 211,17		155 521,32
408	Fournis factures non parvenues		427 909,72	427 909,72	593 056,82			427 909,72	1 020 966,54		593 056,82
40	Sous Total compte 40		501 375,22	11 349 196,23	11 602 811,08			11 349 196,23	12 104 186,30		754 990,07
4111	Redevables - amiable	117 509,29		376 951,91	394 038,59			494 461,20	394 038,59	100 422,61	
4116	Redevables - contentieux	27 015,44		82 529,88	63 280,29			109 545,32	63 280,29	46 265,03	
411	Sous Total compte 411	144 524,73		459 481,79	457 318,88			604 006,52	457 318,88	146 687,64	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	18 354,46		155 468,87	116 424,58			173 823,33	116 424,58	57 398,75	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	1 087,66		1 009,00	1 256,21			2 096,66	1 256,21	840,45	
414	Sous Total compte 414	19 442,12		156 477,87	117 680,79			175 919,99	117 680,79	58 239,20	
4181	Redevables produits non encore facturés	252 385,00		391 220,00	252 385,00			643 605,00	252 385,00	391 220,00	
418	Sous Total compte 418	252 385,00		391 220,00	252 385,00			643 605,00	252 385,00	391 220,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
41	Sous Total compte 41	416 351,85		1 007 179,66	827 384,67			1 423 531,51	827 384,67	596 146,84	
421	Personnel - rémunérations dues			9 366 973,92	9 366 973,92			9 366 973,92	9 366 973,92		0,00
427	Personnel - oppositions			12 305,68	12 305,68			12 305,68	12 305,68		0,00
42	Sous Total compte 42			9 379 279,60	9 379 279,60			9 379 279,60	9 379 279,60		0,00
431	Sécurité sociale			4 284 364,59	4 284 364,59			4 284 364,59	4 284 364,59		0,00
437	Autres organismes sociaux			3 445 214,26	3 445 214,26			3 445 214,26	3 445 214,26		0,00
43	Sous Total compte 43			7 729 578,85	7 729 578,85			7 729 578,85	7 729 578,85		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable			19 302,50	18 380,00			19 302,50	18 380,00	922,50	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	802,50			802,50			802,50	802,50		0,00
441	Sous Total compte 441	802,50		19 302,50	19 182,50			20 105,00	19 182,50	922,50	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			176 419,38	177 666,38			176 419,38	177 666,38		1 247,00
442	Sous Total compte 442			176 419,38	177 666,38			176 419,38	177 666,38		1 247,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			17 774,59	17 774,59			17 774,59	17 774,59		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			605,00	605,00			605,00	605,00		0,00
44316	Opér particul avec Etat rec contentieux	120,00		120,00	240,00			240,00	240,00		0,00
4431	Sous Total compte 4431	120,00		18 499,59	18 619,59			18 619,59	18 619,59		0,00
44322	Opér particul Région recettes amiable	65,00						65,00		65,00	
4432	Sous Total compte 4432	65,00						65,00		65,00	
44331	Opér particulières avec Département_Dé			5 106,91	5 106,91			5 106,91	5 106,91		0,00
44332	Opér particul avec Dépt rec amiable			1 250,00	1 250,00			1 250,00	1 250,00		0,00
4433	Sous Total compte 4433			6 356,91	6 356,91			6 356,91	6 356,91		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			61 017,81	61 017,81			61 017,81	61 017,81		0,00
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable	65,00		11 001,94	11 066,94			11 066,94	11 066,94		0,00
4434	Sous Total compte 4434	65,00		72 019,75	72 084,75			72 084,75	72 084,75		0,00
44351	Opér particul grp dépenses			61 807,77	61 807,77			61 807,77	61 807,77		0,00
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	1 050,00		33 456,10	27 594,60			34 506,10	27 594,60	6 911,50	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44356	Opér particul grp recettes contentieux			26 544,60	26 544,60			26 544,60	26 544,60		0,00
4435	Sous Total compte 4435	1 050,00		121 808,47	115 946,97			122 858,47	115 946,97	6 911,50	
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses		121 342,46	1 121 342,46	1 075 000,00			1 121 342,46	1 196 342,46		75 000,00
44372	Opér part avec Etat ccas rec amiable	3 124,93		2 030,26	3 124,93			5 155,19	3 124,93	2 030,26	
4437	Sous Total compte 4437	3 124,93	121 342,46	1 123 372,72	1 078 124,93			1 126 497,65	1 199 467,39		72 969,74
44381	Aut serv organ pub - dépenses			411,86	411,86			411,86	411,86		0,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable	480,00			360,00			480,00	360,00	120,00	
44386	Aut serv organ pub - recette contentieux	682,12			360,00			682,12	360,00	322,12	
4438	Sous Total compte 4438	1 162,12		411,86	1 131,86			1 573,98	1 131,86	442,12	
443	Sous Total compte 443	5 587,05	121 342,46	1 342 469,30	1 292 265,01			1 348 056,35	1 413 607,47		65 551,12
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			137 265,35	137 265,35			137 265,35	137 265,35		0,00
4486	Autres charges à payer		9 545,00	9 545,00	2 741,00			9 545,00	12 286,00		2 741,00
4487	Produits à recevoir	43 000,00			43 000,00			43 000,00	43 000,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
448	Sous Total compte 448	43 000,00	9 545,00	9 545,00	45 741,00			52 545,00	55 286,00		2 741,00
44	Sous Total compte 44	49 389,55	130 887,46	1 685 001,53	1 672 120,24			1 734 391,08	1 803 007,70		68 616,62
451004	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		34 441,93	16 654,48	41 118,00			16 654,48	75 559,93		58 905,45
451	Sous Total compte 451		34 441,93	16 654,48	41 118,00			16 654,48	75 559,93		58 905,45
45	Sous Total compte 45		34 441,93	16 654,48	41 118,00			16 654,48	75 559,93		58 905,45
4621	Créances cess immob - amiable	800,00		6 600,00	700,00			7 400,00	700,00	6 700,00	
462	Sous Total compte 462	800,00		6 600,00	700,00			7 400,00	700,00	6 700,00	
4643	Vacations encaissées à reverser			3 149,00	3 149,00			3 149,00	3 149,00		0,00
464	Sous Total compte 464			3 149,00	3 149,00			3 149,00	3 149,00		0,00
466	Excédit de verSEment		178,63	30 013,72	30 038,83			30 013,72	30 217,46		203,74
46711	Autres comptes créditeurs		1 791,64	2 224 962,46	2 225 404,33			2 224 962,46	2 227 195,97		2 233,51
4671	Sous Total compte 4671		1 791,64	2 224 962,46	2 225 404,33			2 224 962,46	2 227 195,97		2 233,51
46721	Débiteurs divers - amiable	29 079,27		111 577,13	123 800,76			140 656,40	123 800,76	16 855,64	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46726	Débiteurs divers - contentieux	616,76		5 044,02	4 980,75			5 660,78	4 980,75	680,03	
4672	Sous Total compte 4672	29 696,03		116 621,15	128 781,51			146 317,18	128 781,51	17 535,67	
4675	Mandataires operations deleguees recette			50,59	50,59			50,59	50,59		0,00
467	Sous Total compte 467	29 696,03	1 791,64	2 341 634,20	2 354 236,43			2 371 330,23	2 356 028,07	15 302,16	
46	Sous Total compte 46	30 496,03	1 970,27	2 381 396,92	2 388 124,26			2 411 892,95	2 390 094,53	21 798,42	
4711	Verst des régisseurs			1 499 065,31	1 499 065,31			1 499 065,31	1 499 065,31		0,00
4712	Viremts réimputés		78,16	5 228,01	5 149,85			5 228,01	5 228,01		0,00
47131	Raet : verst contrib directes			15 566 500,00	15 566 500,00			15 566 500,00	15 566 500,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			2 693 077,00	2 693 077,00			2 693 077,00	2 693 077,00		0,00
47134	Raet : subv			318 500,00	318 500,00			318 500,00	318 500,00		0,00
47138	Raet : autres			10 294 703,12	10 294 703,12			10 294 703,12	10 294 703,12		0,00
4713	Sous Total compte 4713			28 872 780,12	28 872 780,12			28 872 780,12	28 872 780,12		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		230,49	3 108,50	2 917,33			3 108,50	3 147,82		39,32

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		675,00	309 106,07	308 917,37			309 106,07	309 592,37		486,30
47141	Sous Total compte 47141		905,49	312 214,57	311 834,70			312 214,57	312 740,19		525,62
4714	Sous Total compte 4714		905,49	312 214,57	311 834,70			312 214,57	312 740,19		525,62
4718	Autres recettes à régulariser			542 988,14	542 988,14			542 988,14	542 988,14		0,00
471	Sous Total compte 471		983,65	31 232 276,15	31 231 818,12			31 232 276,15	31 232 801,77		525,62
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			1 062 534,19	1 062 534,19			1 062 534,19	1 062 534,19		0,00
47218	Autres dépenses			226 545,64	226 545,64			226 545,64	226 545,64		0,00
4721	Sous Total compte 4721			1 289 079,83	1 289 079,83			1 289 079,83	1 289 079,83		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			7,31	7,31			7,31	7,31		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			6 994,30	6 994,30			6 994,30	6 994,30		0,00
472	Sous Total compte 472			1 296 081,44	1 296 081,44			1 296 081,44	1 296 081,44		0,00
4788	Autres comptes transitoires			59,70				59,70		59,70	
478	Sous Total compte 478			59,70				59,70		59,70	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47	Sous Total compte 47		983,65	32 528 417,29	32 527 899,56			32 528 417,29	32 528 883,21		465,92
4911	Prov dépréciat comptes redevables (nb)		3 840,00		19 739,00				23 579,00		23 579,00
491	Sous Total compte 491		3 840,00		19 739,00				23 579,00		23 579,00
49	Sous Total compte 49		3 840,00		19 739,00				23 579,00		23 579,00
	Total classe 4	496 237,43	673 498,53	66 076 704,56	66 188 055,26			66 572 941,99	66 861 553,79	630 813,59	919 425,39
5113	Titres spéc de paiemt et assim à encais			220,00	220,00			220,00	220,00		0,00
51178	Autres valeurs impayées			53,61	53,61			53,61	53,61		0,00
5117	Sous Total compte 5117			53,61	53,61			53,61	53,61		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	156,58		23 494,13	23 510,09			23 650,71	23 510,09	140,62	
511	Sous Total compte 511	156,58		23 767,74	23 783,70			23 924,32	23 783,70	140,62	
515	Compte au trésor	5 142 603,83		31 185 129,59	31 366 804,61			36 327 733,42	31 366 804,61	4 960 928,81	
51	Sous Total compte 51	5 142 760,41		31 208 897,33	31 390 588,31			36 351 657,74	31 390 588,31	4 961 069,43	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	25 600,00		28 772,67	34 868,12			54 372,67	34 868,12	19 504,55	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	480,00		200,00	259,60			680,00	259,60	420,40	
541	Sous Total compte 541	26 080,00		28 972,67	35 127,72			55 052,67	35 127,72	19 924,95	
54	Sous Total compte 54	26 080,00		28 972,67	35 127,72			55 052,67	35 127,72	19 924,95	
580	Opérations d'ordre budgétaires			785 939,60	785 939,60			785 939,60	785 939,60		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			102 978,94	102 978,94			102 978,94	102 978,94		0,00
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			11 102,00	11 102,00			11 102,00	11 102,00		0,00
5872	Compte pivot - admission en non valeur			1 372,70	1 372,70			1 372,70	1 372,70		0,00
587	Sous Total compte 587			1 372,70	1 372,70			1 372,70	1 372,70		0,00
588	Autres virements internes			22 164,12	22 164,12			22 164,12	22 164,12		0,00
58	Sous Total compte 58			923 557,36	923 557,36			923 557,36	923 557,36		0,00
	Total classe 5	5 168 840,41		32 161 427,36	32 349 273,39			37 330 267,77	32 349 273,39	4 980 994,38	
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					33 980,69	3 900,00	33 980,69	3 900,00	30 080,69	
604	Sous Total compte 604					33 980,69	3 900,00	33 980,69	3 900,00	30 080,69	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					119 690,64		119 690,64		119 690,64	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					626 580,85	108 015,05	626 580,85	108 015,05	518 565,80	
6061	Sous Total compte 6061					746 271,49	108 015,05	746 271,49	108 015,05	638 256,44	
60621	Achts non stkés combustibles					22 881,43		22 881,43		22 881,43	
60622	Achts non stkés carburants					65 979,27	1 389,66	65 979,27	1 389,66	64 589,61	
60623	Achts non stkés d'aliment					65 463,01	32,09	65 463,01	32,09	65 430,92	
60624	Achts non stkés produits traitement					198,00		198,00		198,00	
60628	Achts autres fournit non stkées					7 452,02		7 452,02		7 452,02	
6062	Sous Total compte 6062					161 973,73	1 421,75	161 973,73	1 421,75	160 551,98	
60631	Achts non stkés fournit entretien					282 116,69	1 364,95	282 116,69	1 364,95	280 751,74	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					125 298,20	1 403,14	125 298,20	1 403,14	123 895,06	
60633	Achts non stkés fournit voirie					3 531,95		3 531,95		3 531,95	
60636	Achts non stkés vêtements travail					17 005,73	8,50	17 005,73	8,50	16 997,23	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6063	Sous Total compte 6063					427 952,57	2 776,59	427 952,57	2 776,59	425 175,98	
6064	Achts non stkés fournit admin					29 029,86	42,68	29 029,86	42,68	28 987,18	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					88 591,45	31,50	88 591,45	31,50	88 559,95	
6067	Achts non stkés fournit scolaires					90 508,52	158,39	90 508,52	158,39	90 350,13	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					118 043,05	5 365,37	118 043,05	5 365,37	112 677,68	
606	Sous Total compte 606					1 662 370,67	117 811,33	1 662 370,67	117 811,33	1 544 559,34	
60	Sous Total compte 60					1 696 351,36	121 711,33	1 696 351,36	121 711,33	1 574 640,03	
611	Contrats prestations de services					697 147,66	54 366,23	697 147,66	54 366,23	642 781,43	
6132	Locations immobilières					31 786,46		31 786,46		31 786,46	
6135	Locations mobilières					161 498,66	11 500,00	161 498,66	11 500,00	149 998,66	
613	Sous Total compte 613					193 285,12	11 500,00	193 285,12	11 500,00	181 785,12	
61521	Entretien et réparations de terrains					321 312,96	34 175,92	321 312,96	34 175,92	287 137,04	
615221	Bâtiments publics					113 540,89	18 950,01	113 540,89	18 950,01	94 590,88	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61522	Sous Total compte 61522					113 540,89	18 950,01	113 540,89	18 950,01	94 590,88	
6152	Sous Total compte 6152					434 853,85	53 125,93	434 853,85	53 125,93	381 727,92	
61551	Entretien réparations matériel roulant					30 693,16		30 693,16		30 693,16	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					34 845,59	1 600,00	34 845,59	1 600,00	33 245,59	
6155	Sous Total compte 6155					65 538,75	1 600,00	65 538,75	1 600,00	63 938,75	
6156	Maintenance					475 333,69	68 732,58	475 333,69	68 732,58	406 601,11	
615	Sous Total compte 615					975 726,29	123 458,51	975 726,29	123 458,51	852 267,78	
6161	Multirisques					36 216,85		36 216,85		36 216,85	
6168	Autres					34 910,68		34 910,68		34 910,68	
616	Sous Total compte 616					71 127,53		71 127,53		71 127,53	
617	Etudes et recherches					34 250,00		34 250,00		34 250,00	
6182	Divers doc générale et technique					30 660,19		30 660,19		30 660,19	
6184	Divers verst à organismes formation					57 509,80	3 846,00	57 509,80	3 846,00	53 663,80	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6185	Divers - frais colloques et séminaires					880,02		880,02		880,02	
6188	Autres frais divers					668 651,39	47 237,13	668 651,39	47 237,13	621 414,26	
618	Sous Total compte 618					757 701,40	51 083,13	757 701,40	51 083,13	706 618,27	
61	Sous Total compte 61					2 729 238,00	240 407,87	2 729 238,00	240 407,87	2 488 830,13	
6216	Personnel affecté par GFP de rattach					9 546,00		9 546,00		9 546,00	
6218	Autre personnel extérieur au service					324 708,29	46 292,07	324 708,29	46 292,07	278 416,22	
621	Sous Total compte 621					334 254,29	46 292,07	334 254,29	46 292,07	287 962,22	
6226	Rému intermédi honoraires					12 126,47	4 096,80	12 126,47	4 096,80	8 029,67	
6227	Rému intermédi honoraires					8 266,59		8 266,59		8 266,59	
6228	Rému intermédi honoraires divers					48 964,48	2 900,00	48 964,48	2 900,00	46 064,48	
622	Sous Total compte 622					69 357,54	6 996,80	69 357,54	6 996,80	62 360,74	
6231	Pub public relat publ annonces insert					10 982,97		10 982,97		10 982,97	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					13 397,71		13 397,71		13 397,71	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6233	Pub public relat publ foires expositions					4 100,00		4 100,00		4 100,00	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					79 864,57	7 870,43	79 864,57	7 870,43	71 994,14	
6237	Pub public relat publ publications					11 120,90	3 340,80	11 120,90	3 340,80	7 780,10	
6238	Pub public relat publ divers					28 298,60		28 298,60		28 298,60	
623	Sous Total compte 623					147 764,75	11 211,23	147 764,75	11 211,23	136 553,52	
6247	Transports collectifs					111 538,68		111 538,68		111 538,68	
624	Sous Total compte 624					111 538,68		111 538,68		111 538,68	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					52 778,24	825,81	52 778,24	825,81	51 952,43	
625	Sous Total compte 625					52 778,24	825,81	52 778,24	825,81	51 952,43	
6261	Frais d'affranchissement					32 628,10		32 628,10		32 628,10	
6262	Frais de télécommunication					28 355,92	1 707,46	28 355,92	1 707,46	26 648,46	
626	Sous Total compte 626					60 984,02	1 707,46	60 984,02	1 707,46	59 276,56	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					1 403,38		1 403,38		1 403,38	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6281	Aut serv extér concours divers					29 948,79	5 531,09	29 948,79	5 531,09	24 417,70	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					100 724,03	3 080,68	100 724,03	3 080,68	97 643,35	
62876	Rembst frais aux GFP de rattach					5 567,00		5 567,00		5 567,00	
62878	Rembst frais à autres organismes					8 481,91		8 481,91		8 481,91	
6287	Sous Total compte 6287					14 048,91		14 048,91		14 048,91	
628	Sous Total compte 628					144 721,73	8 611,77	144 721,73	8 611,77	136 109,96	
62	Sous Total compte 62					922 802,63	75 645,14	922 802,63	75 645,14	847 157,49	
6331	Versement mobilité					196 752,79		196 752,79		196 752,79	
6332	Cotisations versées au FNAL					49 397,67		49 397,67		49 397,67	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					256 475,07		256 475,07		256 475,07	
6338	Autres impôts tax verst sur rému aut org					29 513,20		29 513,20		29 513,20	
633	Sous Total compte 633					532 138,73		532 138,73		532 138,73	
63512	Impôts directs - taxes foncières					56 017,00	6 180,00	56 017,00	6 180,00	49 837,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63513	Impôts directs - autres impôts locaux					29 831,01		29 831,01		29 831,01	
6351	Sous Total compte 6351					85 848,01	6 180,00	85 848,01	6 180,00	79 668,01	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					599,04		599,04		599,04	
635	Sous Total compte 635					86 447,05	6 180,00	86 447,05	6 180,00	80 267,05	
63	Sous Total compte 63					618 585,78	6 180,00	618 585,78	6 180,00	612 405,78	
64111	Persl titulaire rémun principale					7 107 326,00		7 107 326,00		7 107 326,00	
64112	Persl titulai NBI suppl fami indem rés					213 976,64		213 976,64		213 976,64	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					1 761 242,37		1 761 242,37		1 761 242,37	
6411	Sous Total compte 6411					9 082 545,01		9 082 545,01		9 082 545,01	
64131	Persel non titulaire - rémunération					2 403 138,02		2 403 138,02		2 403 138,02	
64138	Autres indemnités					701 074,29		701 074,29		701 074,29	
6413	Sous Total compte 6413					3 104 212,31		3 104 212,31		3 104 212,31	
6417	Persel non titulaire rémun apprentis					64 485,70		64 485,70		64 485,70	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Rembst rémunérations du persel					3 578,38	474 187,86	3 578,38	474 187,86		470 609,48
641	Sous Total compte 641					12 254 821,40	474 187,86	12 254 821,40	474 187,86	11 780 633,54	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					2 052 251,36		2 052 251,36		2 052 251,36	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					2 136 963,41		2 136 963,41		2 136 963,41	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					115 973,26		115 973,26		115 973,26	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					273 954,25		273 954,25		273 954,25	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					204,00		204,00		204,00	
645	Sous Total compte 645					4 579 346,28		4 579 346,28		4 579 346,28	
6474	Autres charges sociales-verSEMENTS aux a					105 576,16		105 576,16		105 576,16	
6475	Autres charges sociales médecine travail					3 611,10		3 611,10		3 611,10	
647	Sous Total compte 647					109 187,26		109 187,26		109 187,26	
64	Sous Total compte 64					16 943 354,94	474 187,86	16 943 354,94	474 187,86	16 469 167,08	
6512	Droits d'utilisation - Informatique en n					66 422,10	20 668,50	66 422,10	20 668,50	45 753,60	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6518	Autres					18 022,86		18 022,86		18 022,86	
651	Sous Total compte 651					84 444,96	20 668,50	84 444,96	20 668,50	63 776,46	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					203 960,41		203 960,41		203 960,41	
6532	Frais mission maires adjts conseillers					990,00		990,00		990,00	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					13 979,09		13 979,09		13 979,09	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					11 425,14		11 425,14		11 425,14	
6535	Frais formation maires adjts conseil					2 749,00		2 749,00		2 749,00	
65372	Cotis fonds finan alloc fin de mandat					411,86		411,86		411,86	
6537	Sous Total compte 6537					411,86		411,86		411,86	
653	Sous Total compte 653					233 515,50		233 515,50		233 515,50	
6541	Créances admises en non-valeur					1 372,70		1 372,70		1 372,70	
6542	Créances éteintes					1 767,38		1 767,38		1 767,38	
654	Sous Total compte 654					3 140,08		3 140,08		3 140,08	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6558	Autres contributions obligatoires					307 894,76	3 365,00	307 894,76	3 365,00	304 529,76	
655	Sous Total compte 655					307 894,76	3 365,00	307 894,76	3 365,00	304 529,76	
657351	Subv fonct aux orga pub GFP rattaché					1 060,00		1 060,00		1 060,00	
65735	Sous Total compte 65735					1 060,00		1 060,00		1 060,00	
657362	CCAS					1 075 000,00		1 075 000,00		1 075 000,00	
65736	Sous Total compte 65736					1 075 000,00		1 075 000,00		1 075 000,00	
6573	Sous Total compte 6573					1 076 060,00		1 076 060,00		1 076 060,00	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					911 937,01		911 937,01		911 937,01	
657	Sous Total compte 657					1 987 997,01		1 987 997,01		1 987 997,01	
658828	Autres secours					500,00		500,00		500,00	
65882	Sous Total compte 65882					500,00		500,00		500,00	
65888	Autres					2,55		2,55		2,55	
6588	Sous Total compte 6588					502,55		502,55		502,55	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
658	Sous Total compte 658					502,55		502,55		502,55	
65	Sous Total compte 65					2 617 494,86	24 033,50	2 617 494,86	24 033,50	2 593 461,36	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					123 176,04		123 176,04		123 176,04	
66112	Intérêts - rattachement des icne					10 387,41	14 218,60	10 387,41	14 218,60		3 831,19
6611	Sous Total compte 6611					133 563,45	14 218,60	133 563,45	14 218,60	119 344,85	
661	Sous Total compte 661					133 563,45	14 218,60	133 563,45	14 218,60	119 344,85	
66	Sous Total compte 66					133 563,45	14 218,60	133 563,45	14 218,60	119 344,85	
6718	Charg except aut charg except opér gest					1 333,11		1 333,11		1 333,11	
671	Sous Total compte 671					1 333,11		1 333,11		1 333,11	
673	Charges except titres annulés					16 436,90		16 436,90		16 436,90	
6745	Subv except aux personnes droit privé					53 381,00		53 381,00		53 381,00	
674	Sous Total compte 674					53 381,00		53 381,00		53 381,00	
675	Charges except vnc immob cédées					5 292,92		5 292,92		5 292,92	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6761	Différences sur réalisations (positives)					6 050,00		6 050,00		6 050,00	
676	Sous Total compte 676					6 050,00		6 050,00		6 050,00	
67	Sous Total compte 67					82 493,93		82 493,93		82 493,93	
6811	DA - immob					693 720,69		693 720,69		693 720,69	
6815	Dot aux prov pour risques et charges					62 362,50		62 362,50		62 362,50	
6817	Dp dépréciat actifs circulants					19 739,00		19 739,00		19 739,00	
681	Sous Total compte 681					775 822,19		775 822,19		775 822,19	
68	Sous Total compte 68					775 822,19		775 822,19		775 822,19	
	Total classe 6					26 519 707,14	956 384,30	26 519 707,14	956 384,30	26 037 763,51	474 440,67
70311	Concession dans cimetières (produit net)					295,00	43 885,00	295,00	43 885,00		43 590,00
7031	Sous Total compte 7031					295,00	43 885,00	295,00	43 885,00		43 590,00
70323	Redev occupation domaine public communal						1 573,20		1 573,20		1 573,20
7032	Sous Total compte 7032						1 573,20		1 573,20		1 573,20

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
703	Sous Total compte 703					295,00	45 458,20	295,00	45 458,20		45 163,20
7062	Prestation serv redev droits culturel					1 539,00	17 946,80	1 539,00	17 946,80		16 407,80
70631	Redev droits services à caract sportif					0,30	39 445,90	0,30	39 445,90		39 445,60
70632	Redev droits services à caract loisirs					11 500,00	92 835,93	11 500,00	92 835,93		81 335,93
7063	Sous Total compte 7063					11 500,30	132 281,83	11 500,30	132 281,83		120 781,53
7066	Prestation serv redev droits social					18 190,08	160 815,85	18 190,08	160 815,85		142 625,77
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol					222 958,38	1 622 194,72	222 958,38	1 622 194,72		1 399 236,34
70688	Prest serv autres prestat service					50,00	3 649,00	50,00	3 649,00		3 599,00
7068	Sous Total compte 7068					50,00	3 649,00	50,00	3 649,00		3 599,00
706	Sous Total compte 706					254 237,76	1 936 888,20	254 237,76	1 936 888,20		1 682 650,44
70848	Mise à dispo persel facturée autres org						31 983,82		31 983,82		31 983,82
7084	Sous Total compte 7084						31 983,82		31 983,82		31 983,82
70873	Autres prod rebst frais par CCAS						2 030,26		2 030,26		2 030,26

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70876	Aut prod rembst frais par GFP rattach						26 544,60		26 544,60		26 544,60
70878	Autres produits - remboursement de frais					120,00	8 708,83	120,00	8 708,83		8 588,83
7087	Sous Total compte 7087					120,00	37 283,69	120,00	37 283,69		37 163,69
7088	Aut prod activ annex abonnt vente ouvr						2 653,16		2 653,16		2 653,16
708	Sous Total compte 708					120,00	71 920,67	120,00	71 920,67		71 800,67
70	Sous Total compte 70					254 652,76	2 054 267,07	254 652,76	2 054 267,07		1 799 614,31
722	Immobilisations corporelles						39 999,61		39 999,61		39 999,61
72	Sous Total compte 72						39 999,61		39 999,61		39 999,61
73111	Impôts directs locaux						15 084 809,00		15 084 809,00		15 084 809,00
7311	Sous Total compte 7311						15 084 809,00		15 084 809,00		15 084 809,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						20 616,00		20 616,00		20 616,00
731	Sous Total compte 731						15 105 425,00		15 105 425,00		15 105 425,00
73211	Attribution de compensation						3 321 744,60		3 321 744,60		3 321 744,60

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73212	Dotation de solidarité communautaire					276 812,00	1 451 104,00	276 812,00	1 451 104,00		1 174 292,00
7321	Sous Total compte 7321					276 812,00	4 772 848,60	276 812,00	4 772 848,60		4 496 036,60
73221	FNGIR						21 304,00		21 304,00		21 304,00
7322	Sous Total compte 7322						21 304,00		21 304,00		21 304,00
732	Sous Total compte 732					276 812,00	4 794 152,60	276 812,00	4 794 152,60		4 517 340,60
7336	Droits de place					261,00	53 589,87	261,00	53 589,87		53 328,87
733	Sous Total compte 733					261,00	53 589,87	261,00	53 589,87		53 328,87
7343	Taxe sur pylones électriques						86 800,00		86 800,00		86 800,00
7344	Taxe sur les déchets						113 564,12		113 564,12		113 564,12
734	Sous Total compte 734						200 364,12		200 364,12		200 364,12
7351	Taxe sur électricité						530 721,85		530 721,85		530 721,85
735	Sous Total compte 735						530 721,85		530 721,85		530 721,85
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure					720,00	106 727,30	720,00	106 727,30		106 007,30

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
736	Sous Total compte 736					720,00	106 727,30	720,00	106 727,30		106 007,30
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub fonc						986 509,74		986 509,74		986 509,74
738	Sous Total compte 738						986 509,74		986 509,74		986 509,74
7391171	Dégrèvt taxe fnb en faveur jeunes agri					1 915,00		1 915,00		1 915,00	
739117	Sous Total compte 739117					1 915,00		1 915,00		1 915,00	
73911	Sous Total compte 73911					1 915,00		1 915,00		1 915,00	
7391	Sous Total compte 7391					1 915,00		1 915,00		1 915,00	
739223	Fonds de péréquation des ress com interc					66 053,00		66 053,00		66 053,00	
73922	Sous Total compte 73922					66 053,00		66 053,00		66 053,00	
7392	Sous Total compte 7392					66 053,00		66 053,00		66 053,00	
739	Sous Total compte 739					67 968,00		67 968,00		67 968,00	
73	Sous Total compte 73					345 761,00	21 777 490,48	345 761,00	21 777 490,48		21 431 729,48
7411	DGFdotation forfaitaire						2 604 754,00		2 604 754,00		2 604 754,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74127	Dotation nationale de péréquation						88 323,00		88 323,00		88 323,00
7412	Sous Total compte 7412						88 323,00		88 323,00		88 323,00
741	Sous Total compte 741						2 693 077,00		2 693 077,00		2 693 077,00
744	FCTVA						24 772,00		24 772,00		24 772,00
74718	Autres participations Etat					43 000,00	182 181,60	43 000,00	182 181,60		139 181,60
7471	Sous Total compte 7471					43 000,00	182 181,60	43 000,00	182 181,60		139 181,60
7473	Participations - Dépt						1 900,00		1 900,00		1 900,00
74741	Participations Cnes membres GFP						64 393,07		64 393,07		64 393,07
7474	Sous Total compte 7474						64 393,07		64 393,07		64 393,07
74751	Participations - GFP de rattachement						103 695,00		103 695,00		103 695,00
7475	Sous Total compte 7475						103 695,00		103 695,00		103 695,00
7478	Participations - autres organismes						1 458 258,49		1 458 258,49		1 458 258,49
747	Sous Total compte 747					43 000,00	1 810 428,16	43 000,00	1 810 428,16		1 767 428,16

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74832	Attribution du fonds départemental de pé						361,00		361,00		361,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						869 920,00		869 920,00		869 920,00
7483	Sous Total compte 7483						870 281,00		870 281,00		870 281,00
7484	Dotation de recensement						4 092,00		4 092,00		4 092,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés						17 500,00		17 500,00		17 500,00
7488	Autres attributions - participations						12 111,19		12 111,19		12 111,19
748	Sous Total compte 748						903 984,19		903 984,19		903 984,19
74	Sous Total compte 74					43 000,00	5 432 261,35	43 000,00	5 432 261,35		5 389 261,35
752	Revenus des immeubles					15 409,47	242 279,30	15 409,47	242 279,30		226 869,83
7588	Autres produits divers de gestion couran					589,22	9 293,69	589,22	9 293,69		8 704,47
758	Sous Total compte 758					589,22	9 293,69	589,22	9 293,69		8 704,47
75	Sous Total compte 75					15 998,69	251 572,99	15 998,69	251 572,99		235 574,30
7711	Dédits et pénalités perçus						3 180,00		3 180,00		3 180,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7714	Recouvrement sur créances non valeur						84,20		84,20		84,20
7718	Autres prod except sur opé gestion						45,74		45,74		45,74
771	Sous Total compte 771						3 309,94		3 309,94		3 309,94
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad						6 471,48		6 471,48		6 471,48
775	Produits des cessions d'immobilisatio						6 600,00		6 600,00		6 600,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)						4 742,92		4 742,92		4 742,92
776	Sous Total compte 776						4 742,92		4 742,92		4 742,92
7788	Produits exceptionnels divers					831,44	22 878,33	831,44	22 878,33		22 046,89
778	Sous Total compte 778					831,44	22 878,33	831,44	22 878,33		22 046,89
77	Sous Total compte 77					831,44	44 002,67	831,44	44 002,67		43 171,23
	Total classe 7					660 243,89	29 599 594,17	660 243,89	29 599 594,17	67 968,00	29 007 318,28
	Total général	154 465 497,85	154 465 497,85	111 098 282,88	107 543 538,25	33 568 564,50	37 123 309,13	299 132 345,23	299 132 345,23	184 218 248,54	184 218 248,54

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17000 - COUERON

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
piscine	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	17 700,00	17 700,00	2 300,00	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 861	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	17 700,00	17 700,00	2 300,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
piscine	25 953,40	18 775,60	44 729,00	0,00	21 726,90	21 726,90	23 002,10	0,00
SOUS-TOTAL COMPTE 862	25 953,40	18 775,60	44 729,00	0,00	21 726,90	21 726,90	23 002,10	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
piscine	0,00	21 726,90	21 726,90	25 953,40	21 075,60	47 029,00	0,00	25 302,10
SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00	21 726,90	21 726,90	25 953,40	21 075,60	47 029,00	0,00	25 302,10
TOTAUX	25 953,40	60 502,50	86 455,90	25 953,40	60 502,50	86 455,90	25 302,10	25 302,10

Page des signatures

17000 - COUERON

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale

A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 26/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **COUERON** pendant l'année **2023** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

HUBERDEAU Laurent (1013602191-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A SAINT-HERBLAIN, le 27/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



POMPES FUNEBRES COUERON BUDGET ANNEXE

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Laurent HUBERDEAU

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 28/02/2024

Nomenclature M4 spic
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
	2 Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
	3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
	4 Compte de résultat	Etat I-4 14
	5 Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 39
4EME PARTIE	: Page des signatures	40

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	5,02
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	58,71
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	5,89
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks	12,85	TOTAL FONDS PROPRES	69,62
Créances	58,91	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs ⁽²⁾	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	2,13
TOTAL ACTIF CIRCULANT	71,75	Total dettes à court terme	2,13
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	2,13
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	71,75	TOTAL PASSIF	71,75

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Constructions mises à disposition				
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER					

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres créances				
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	12 845,50		12 845,50	31 085,50
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	58 905,45		58 905,45	34 441,93
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	71 750,95		71 750,95	65 527,43

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	71 750,95		71 750,95	65 527,43

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	5 021,22	5 021,22
	Report à nouveau	58 706,38	56 431,41
	Résultat de l'exercice	5 889,35	2 274,97
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
	Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I		69 616,95	63 727,60

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	2 134,00	1 799,83
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	2 134,00	1 799,83	

BILAN (en Euros)

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	71 750,95	65 527,43

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	24,61	11,82
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	24,61	11,82
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	18,72	9,54
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières	18,72	9,54
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	5,89	2,27
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	5,89	2,27
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	5,89	2,27

COMPTE DE RESULTAT 2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	11 055,84	7 575,00
Prestations de services	13 555,83	4 244,16
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		0,24
TOTAL I	24 611,67	11 819,40
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	18 240,00	6 102,83
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	480,40	3 441,60
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

COMPTE DE RESULTAT 2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges	1,92	
TOTAL II	18 722,32	9 544,43
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 889,35	2 274,97
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

COMPTE DE RESULTAT 2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT	5 889,35	2 274,97
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		

COMPTE DE RESULTAT 2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	24 611,67	11 819,40
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	18 722,32	9 544,43
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 889,35	2 274,97

Opérations Compte de Tiers

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Opérations Compte de Tiers

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



Résultats budgétaires de l'exercice

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 021,22	115 706,38	120 727,60
Titres de recette émis (b)		37 457,17	37 457,17
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		37 457,17	37 457,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 021,22	115 706,38	120 727,60
Mandats émis (f)		31 567,82	31 567,82
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		31 567,82	31 567,82
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		5 889,35	5 889,35
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
POMPES FUNEBRES COUERON					
Investissement	5 021,22				5 021,22
Fonctionnement	58 706,38		5 889,35		64 595,73
Sous-Total	63 727,60		5 889,35		69 616,95
TOTAL III	63 727,60		5 889,35		69 616,95
TOTAL I + II + III	63 727,60		5 889,35		69 616,95

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 021,22	5 021,22				5 021,22
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS		5 021,22	5 021,22				5 021,22
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		5 021,22	5 021,22				5 021,22
TOTAL GENERAL			5 021,22	5 021,22				5 021,22

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		5 021,22	5 021,22				5 021,22
TOTAL GENERAL			5 021,22	5 021,22				5 021,22

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	52 000,00	58 706,38	110 706,38	31 565,90		31 565,90	79 140,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 900,00		4 900,00				4 900,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00		100,00	1,92		1,92	98,08
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	57 000,00	58 706,38	115 706,38	31 567,82		31 567,82	84 138,56
TOTAL GENERAL		57 000,00	58 706,38	115 706,38	31 567,82		31 567,82	84 138,56

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	42 000,00		42 000,00	12 845,50		12 845,50	29 154,50
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	15 000,00		15 000,00	24 611,67		24 611,67	-9 611,67
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	57 000,00		57 000,00	37 457,17		37 457,17	19 542,83
002	Résultat d'exploitation reporté		58 706,38	58 706,38				58 706,38
TOTAL GENERAL		57 000,00	58 706,38	115 706,38	37 457,17		37 457,17	78 249,21

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
----------------------------------------------	----------	----------------	------------------	------------------------------



Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6037	Variation de stocks de marchandises et de terrains nus	31 085,50		31 085,50
6068	Autres matières et fournitures	270,00		270,00
6135	Locations mobilières	210,40		210,40
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	31 565,90		31 565,90
658	Charges diverses de gestion courante	1,92		1,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,92		1,92
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	31 567,82		31 567,82
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 567,82		31 567,82

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6037	Variation de stocks de marchandises et de terrains nus	12 845,50		12 845,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	12 845,50		12 845,50
706	Prestations de services	13 555,83		13 555,83
707	Ventes de marchandises	11 055,84		11 055,84
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	24 611,67		24 611,67
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	37 457,17		37 457,17
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	37 457,17		37 457,17

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves		5 021,22						5 021,22		5 021,22
106	Sous Total compte 106		5 021,22						5 021,22		5 021,22
10	Sous Total compte 10		5 021,22						5 021,22		5 021,22
110	Report à nouveau (solde créditeur)		56 431,41		2 274,97				58 706,38		58 706,38
11	Sous Total compte 11		56 431,41		2 274,97				58 706,38		58 706,38
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou pert)		2 274,97	2 274,97				2 274,97	2 274,97		0,00
12	Sous Total compte 12		2 274,97	2 274,97				2 274,97	2 274,97		0,00
	Total classe 1		63 727,60	2 274,97	2 274,97			2 274,97	66 002,57		63 727,60
37	STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NU	31 085,50		12 845,50	31 085,50			43 931,00	31 085,50	12 845,50	
37	Sous Total compte 37	31 085,50		12 845,50	31 085,50			43 931,00	31 085,50	12 845,50	
	Total classe 3	31 085,50		12 845,50	31 085,50			43 931,00	31 085,50	12 845,50	
4011	Fournisseurs			576,48	576,48			576,48	576,48		0,00
401	Sous Total compte 401			576,48	576,48			576,48	576,48		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40	Sous Total compte 40			576,48	576,48			576,48	576,48		0,00
44551	TVA à décaisser		1 287,00	4 494,00	5 341,00			4 494,00	6 628,00		2 134,00
4455	Sous Total compte 4455		1 287,00	4 494,00	5 341,00			4 494,00	6 628,00		2 134,00
44566	TVA sur autres biens et services			96,08	96,08			96,08	96,08		0,00
4456	Sous Total compte 4456			96,08	96,08			96,08	96,08		0,00
44571	TVA collectée		512,83	5 437,00	4 924,17			5 437,00	5 437,00		0,00
4457	Sous Total compte 4457		512,83	5 437,00	4 924,17			5 437,00	5 437,00		0,00
445	Sous Total compte 445		1 799,83	10 027,08	10 361,25			10 027,08	12 161,08		2 134,00
44	Sous Total compte 44		1 799,83	10 027,08	10 361,25			10 027,08	12 161,08		2 134,00
451004	Compte de rattachement avec (à subdivis	34 441,93		41 118,00	16 654,48			75 559,93	16 654,48	58 905,45	
451	Sous Total compte 451	34 441,93		41 118,00	16 654,48			75 559,93	16 654,48	58 905,45	
45	Sous Total compte 45	34 441,93		41 118,00	16 654,48			75 559,93	16 654,48	58 905,45	
4711	Versements des régisseurs			41 118,00	41 118,00			41 118,00	41 118,00		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471	Sous Total compte 471			41 118,00	41 118,00			41 118,00	41 118,00		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			11 584,00	11 584,00			11 584,00	11 584,00		0,00
472	Sous Total compte 472			11 584,00	11 584,00			11 584,00	11 584,00		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA			1,92	1,92			1,92	1,92		0,00
478	Sous Total compte 478			1,92	1,92			1,92	1,92		0,00
47	Sous Total compte 47			52 703,92	52 703,92			52 703,92	52 703,92		0,00
	Total classe 4	34 441,93	1 799,83	104 425,48	80 296,13			138 867,41	82 095,96	58 905,45	2 134,00
6037	Variation de stocks de marchandises et d					31 085,50	12 845,50	31 085,50	12 845,50	18 240,00	
603	Sous Total compte 603					31 085,50	12 845,50	31 085,50	12 845,50	18 240,00	
6068	Autres matières et fournitures					270,00		270,00		270,00	
606	Sous Total compte 606					270,00		270,00		270,00	
60	Sous Total compte 60					31 355,50	12 845,50	31 355,50	12 845,50	18 510,00	
6135	Locations mobilières					210,40		210,40		210,40	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
613	Sous Total compte 613					210,40		210,40		210,40	
61	Sous Total compte 61					210,40		210,40		210,40	
658	Charges diverses de gestion courante					1,92		1,92		1,92	
65	Sous Total compte 65					1,92		1,92		1,92	
	Total classe 6					31 567,82	12 845,50	31 567,82	12 845,50	18 722,32	
706	Prestations de services						13 555,83		13 555,83		13 555,83
707	Ventes de marchandises						11 055,84		11 055,84		11 055,84
70	Sous Total compte 70						24 611,67		24 611,67		24 611,67
	Total classe 7						24 611,67		24 611,67		24 611,67
	Total général	65 527,43	65 527,43	119 545,95	113 656,60	31 567,82	37 457,17	216 641,20	216 641,20	90 473,27	90 473,27

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2023

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

17004 - POMPES FUNEBRES COUERON

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

THIOLLIER Cecile (1018482677-0), Inspecteur principal des Finances Publiques

A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO..., le 04/03/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **POMPES FUNEBRES COUERON** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

HUBERDEAU Laurent (1013602191-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A SAINT-HERBLAIN, le 05/03/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



Arrêté – Signatures

Date de convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **35**

Nombre de membres présents : **25**

Nombres de suffrages exprimés : **33**

VOTE

Contre : **0**

Pour : **27**

Abstentions : **6**

Présenté par le Maire, à Couëron, le 24 juin 2024

Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire, à Couëron, le 24 juin 2024

Les membres du Conseil Municipal

C. GRELAUD	L. JOYEUX	C. ROUGEOT	M. LUCAS	L. BAR
S. PELLOQUIN	J.M EON	C. CHENARD	G. PHILIPPEAU	M. E. IRISSOU
G. HAMEON	G. BERNARD-DAGA	O. DENIAUD	P. EVIN	H. LEBEAU
D. LOBO	Y. ANDRIEUX	C. RADIGOIS	J. MENARD-BYRNE	A. L. BOCHE
O. SCOTTO	H. RAUHUT-AUVINET	J. PELTAIS	J. ROUSSEAU	P. CAMUS-LUTZ
P. BOLO	F. OULAMI	A. BRETIN	O. FRANC	Y. VALLEE
L. BEN BELLAL	F. FOUBERT	O. MICHE	M. BENHAMDI	S. GOURDON

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la publication le

À Couëron, le 24 JUIN 2024

Le Maire,
Carole Grelaud



Conseil municipal du 24 juin 2024

Rapport de présentation du Compte Administratif 2023

Rapporteur : Jean-Michel EON

Sommaire

<u>PREAMBULE : RAPPEL DE LA PROCEDURE BUDGETAIRE</u>	<u>3</u>
<u>1. PRESENTATION DES EQUILIBRES FINANCIERS DE L'EXERCICE 2023</u>	<u>4</u>
1.1. EVOLUTION DES EQUILIBRES FINANCIERS	4
1.2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	7
1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT	20
<u>2. LES PRINCIPALES REALISATIONS BUDGETAIRES 2023</u>	<u>24</u>
2.1. LES POLITIQUES EDUCATION ENFANCE ET JEUNESSE	24
2.2. COHESION SOCIALE, SOLIDARITE ET RELATION AUX USAGERS	26
2.3. LA POLITIQUE CULTURELLE	28
2.4. LA POLITIQUE SPORTIVE	28
2.5. LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX INITIATIVES LOCALES.....	29
2.6. LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE	30
2.7. LES RESSOURCES INTERNES.....	30

Préambule : Rappel de la procédure budgétaire

Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie d'une collectivité locale. Ce dernier retrace l'ensemble des dépenses effectivement mandatées et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire. Plus qu'un compte rendu de gestion de l'ordonnateur à l'assemblée délibérante, il traduit les réalisations effectives, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans le cadre des politiques menées par la Collectivité.

Il permet par ailleurs d'apprécier la santé financière d'une Collectivité dans l'évolution des équilibres budgétaires et comptables, et dans le résultat dégagé, qui permet de financer les investissements futurs.

L'approbation du compte administratif intervient après l'approbation du compte de gestion du trésorier, avec lequel il doit strictement être en cohérence, et avant l'affectation des résultats au budget n+1, au travers du budget supplémentaire.

Le présent rapport s'attache à présenter, en complément de la maquette budgétaire réglementaire, les principales réalisations par politique publique pour l'année 2023, ainsi que l'équilibre des comptes par section de l'exercice budgétaire.

L'année 2023 est marquée par un contexte international de tension géopolitique. En dépit d'une inflation inférieure aux niveaux connus en 2022, celle-ci reste importante notamment en raison de la poursuite de la guerre en Ukraine. Les charges de fonctionnement ont fortement progressé, plus particulièrement les coûts de l'énergie et de l'alimentation. Face à cette inflation, plusieurs mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires ont été mises en œuvre : revalorisation du point d'indice, prime de pouvoir d'achat exceptionnelle. La masse salariale connaît elle aussi une évolution significative entre 2022 et 2023 (+ 6,57 %).

En parallèle, la forte dynamique des recettes de fonctionnement, portée par la fiscalité, permet de maintenir une situation financière saine. La Ville dispose d'une assise financière solide qui a permis la poursuite du déploiement du projet de collectivité. L'année 2023 est marquée par la livraison de projets d'équipement structurant : la halle de tennis padel Claudette-Fontenay, les travaux de performance énergétique sur divers bâtiments municipaux, la création d'un modulaire pour le périscolaire de l'école Paul Bert.

1. Présentation des équilibres financiers de l'exercice 2023

Cette première partie du rapport a pour objectif de présenter les principaux ratios permettant d'apprécier la santé financière de la Collectivité, et de détailler par chapitre budgétaire les évolutions et taux de réalisation constatés, en fonctionnement et en investissement, sur une échelle pluriannuelle.

1.1. Evolution des équilibres financiers

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Recettes courantes de fonctionnement	24 504 744,76	25 199 821,08	25 855 649,91	27 890 026,20	29 394 756,92
Dépenses courantes de fonctionnement	21 713 978,72	21 868 202,85	22 072 578,34	23 812 962,92	25 124 239,35
Épargne de gestion courante	2 790 766,04	3 331 618,23	3 783 071,57	4 077 063,28	4 270 517,57
Charges financières	247 643,92	212 198,89	172 433,69	158 589,76	119 344,85
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	31 089,56	58 391,45	33 969,69	22 812,33	71 151,01
Produits exceptionnels	185 452,42	39 336,86	152 475,20	67 796,05	38 428,31
Provisions	13 000,00	20 000,00	10 000,00	10 000,00	82 101,50
Épargne brute	2 684 233,65	3 080 364,75	3 719 143,39	3 953 457,24	4 036 348,52
Capital de la dette	947 235,43	970 485,94	955 016,85	1 168 858,96	1 095 271,35
Épargne nette	1 736 998,22	2 109 878,81	2 764 125,54	2 784 598,28	2 941 077,17
Capital restant du	7 080 169,33	6 109 682,79	5 154 665,94	6 485 806,98	5 390 535,63
Capacité de désendettement (en années)	2,64	1,98	1,39	1,63	1,34
Taux d'épargne brute	10,87	12,20	14,30	14,22	13,71

Dans la continuité de l'exercice 2022, le montant des **recettes réelles de fonctionnement** du compte administratif 2023 a connu une forte **progression (+ 5,20 %** par rapport à 2022). Le taux de croissance annuel moyen sur 5 ans atteint 4,49 % sur la période 2019-2023. Cette dynamique des recettes s'explique à la fois par la hausse de la fiscalité locale, l'inflation constatée en 2023 entraînant une revalorisation record des bases fiscales (+ 7,1 %), par une progression des dotations versées par la CAF et des produits des services (+ 6,11 %).

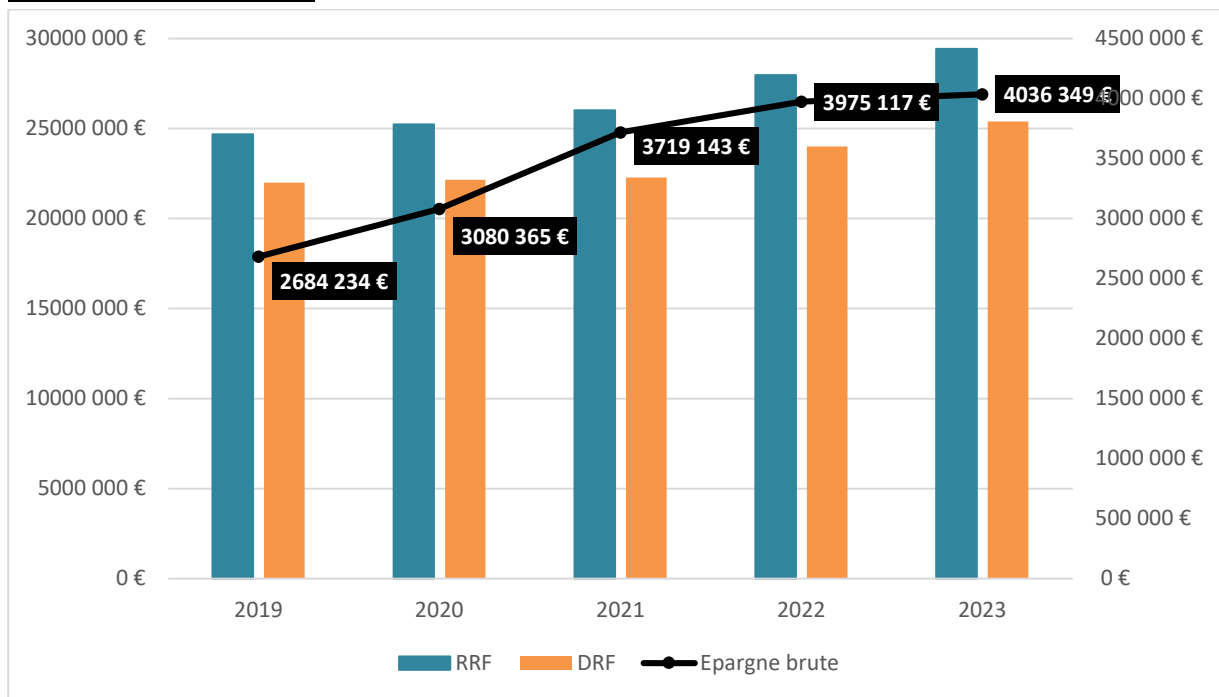
En parallèle, les dépenses de fonctionnement ont elles aussi progressé (+ 5,8 % par rapport à 2022), notamment en raison d'une inflation importante à hauteur de 4,9 %. Les charges de personnel augmentent également en raison des mesures pour soutenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires

face au contexte inflationniste. Le taux de réalisation budgétaire des charges à caractère général atteint presque 90 % au CA 2023, une réalisation en amélioration par rapport au CA 2022.

L'épargne brute, représentant la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, augmente légèrement en 2023 (+2,1 %) pour atteindre 4,04 M€. Cette progression s'explique par une évaluation prudente des recettes. En effet, le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est supérieur au montant prévisionnel.

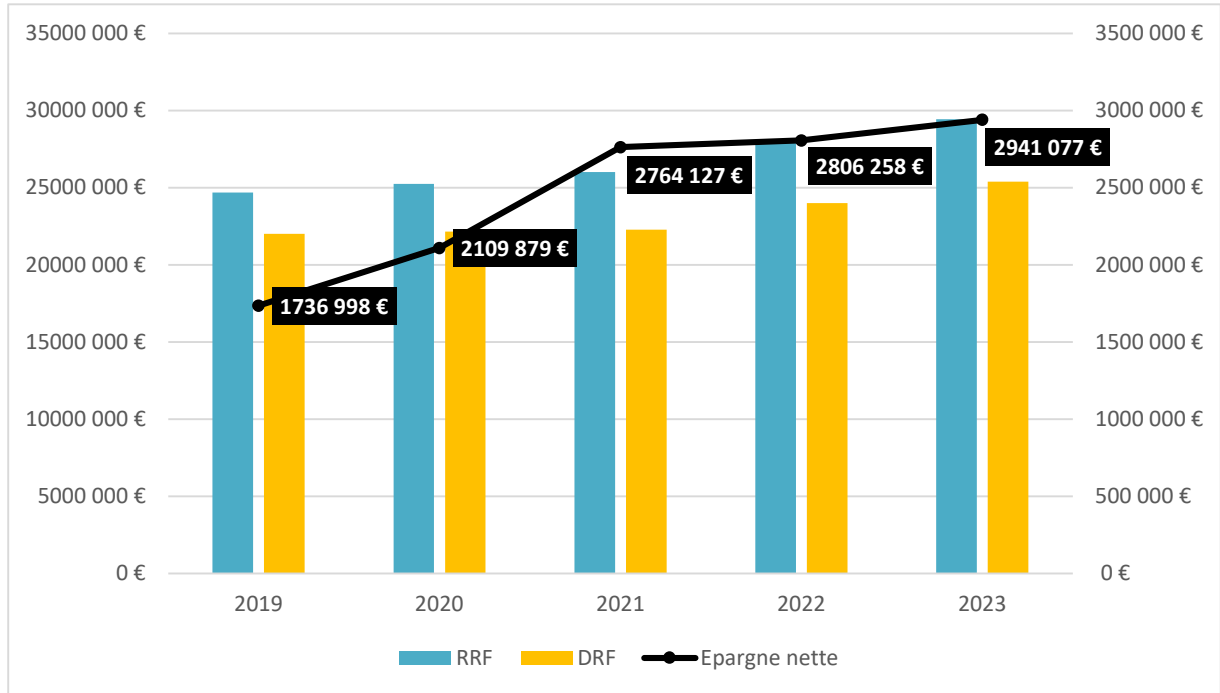
Le taux d'épargne brute, qui correspond au rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement égal à **13,71 %** en 2023, se maintient à un niveau largement supérieur au seuil plancher critique fixé à 8 %.

Evolution de l'épargne brute



Le niveau d'épargne détermine les capacités de la Collectivité à investir car, après avoir assuré au minimum le remboursement en capital de la dette, son surplus, que l'on appelle également **épargne nette**, (ou épargne disponible pour investir) sert à financer le programme d'investissement de la Ville.

Evolution de l'épargne nette



1.2. La section de fonctionnement

1.2.1 Les dépenses de fonctionnement

Évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres	2022	2023	Différence	Variation
011 - charges à caractère général	4 316 117,25 €	4 702 932,48 €	386 815,23 €	8,96%
012 - charges de personnel	16 664 286,54 €	17 759 877,51 €	1 095 590,97 €	6,57%
014 - atténuations de produits	76 404,50 €	67 968,00 €	- 8 436,50 €	-11,04%
65 - autres charges de gestion courante	2 756 154,63 €	2 593 461,36 €	- 162 693,27 €	-5,90%
66 - charges financières	158 589,76 €	119 344,85 €	- 39 244,91 €	-24,75%
67 – charges exceptionnelles	22 812,33 €	71 151,01 €	48 338,68 €	211,90%
68 – Provisions	10 000,00 €	82 101,50 €	72 101,50 €	721,02%
TOTAL	24 004 365,01 €	25 396 836,71 €	1 392 471,70 €	5,80%

Le montant total des dépenses réelles de fonctionnement 2023 s'élève à 25 396 836,71 euros contre 24 004 365,01 euros en 2022, soit une progression à hauteur de **5,80 %**.

1.2.1.1 Les charges à caractère général (chapitre 011)

Le montant des charges à caractère général 2023 connaît une forte croissance à l'instar de 2022. Cette progression des charges de fonctionnement est liée au retour de l'inflation depuis 2022. En 2023, le taux d'inflation atteint 4,9 %, une inflation tirée par la forte hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

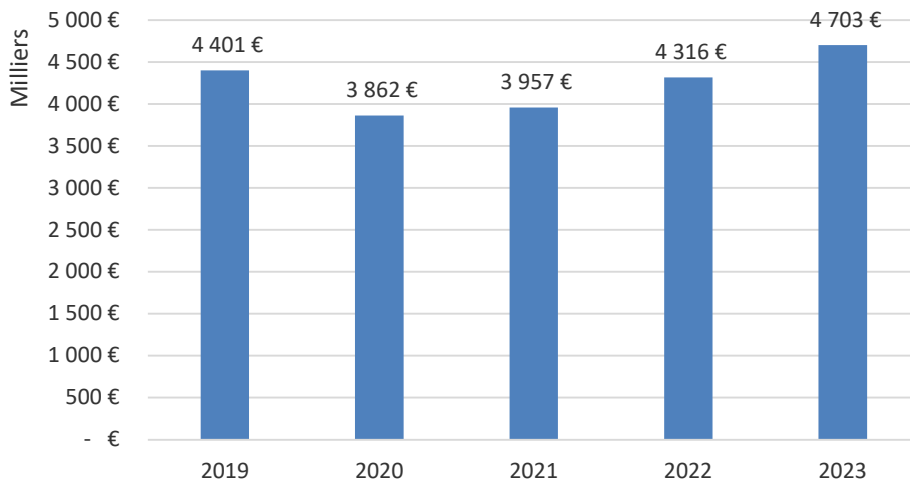
Les charges à caractère général représentent 18,52 % des dépenses réelles de fonctionnement total, une part relativement stable dans le budget de la Ville. Il s'agit du second poste de dépenses après la masse salariale. En dépit d'un taux de réalisation budgétaire qui demeure en deçà des niveaux de réalisation avant crise sanitaire, celui-ci progresse par rapport à 2022, pour atteindre 89,9 % en 2023.

Plusieurs postes de dépenses ont connu une forte progression, reflétant une reprise d'activités constatées dans différents services :

- Les dépenses de fonctionnement liées aux actions scolaires, restauration et activités péri-éducatives atteignent 1 270 809 euros en 2023 soit une hausse 16,9 % par rapport à 2022.
- Les politiques d'aménagement du territoire et espaces verts et naturels représentent 445 792 euros (+ 8,1 %).
- La politique culturelle en faveur de la lecture publique, du spectacle vivant, patrimoine culturel et sport représente 589 688 euros (+ 9,1 %)

- Les charges de fluides et d'énergie à hauteur de 661 138 euros connaissent quant à elles une baisse par rapport à 2022 (- 9,2 %), grâce au groupement de commande avec la Métropole et l'impact du plan sobriété.

Evolution des charges à caractère général sur la période 2019-2023 :



1.2.1.2 Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel représentent un montant de **17 759 877,51 euros** en 2023 contre 16 664 286,54 euros en 2022, soit une progression de **+ 6,57 %**.

Ce poste de dépenses représente 69,93 % des dépenses totales de fonctionnement, une part en progression dans le budget total de fonctionnement. Le taux de réalisation de ce chapitre budgétaire s'élève à 99,72 %, après **décision modificative de + 150 000 euros**.

La masse salariale présente une évolution significative par rapport à l'année précédente. Les clefs d'évolution exogènes et endogènes de la masse salariale sont à analyser au regard de l'année précédente avec les effets suivants :

➤ **Augmentation du point d'indice**

Depuis le 1er juillet 2022, la valeur mensuelle du point d'indice majoré a été revalorisée de 3,5 % pour s'établir à 4,85 euros (au lieu de 4,68 euros depuis le 1er février 2017). Cette augmentation représente pour l'année 2023 **+ 471 386 euros**.

Au 1er juillet 2023, la valeur mensuelle du point d'indice majoré a été à nouveau revalorisée de 1,5 % pour s'établir à 4,92 euros. Cette augmentation représente pour l'année 2023 **+ 106 982 euros**.

➤ **Evolution de la valeur du Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)**

L'année 2023 a été impactée par trois évolutions de la valeur du SMIC :

- Une première augmentation de 1,81 % au 1er janvier 2023 portant le Smic à 10,85 euros (au lieu de 10,57 euros). Afin d'éviter que certains agents de la Fonction publique ne soient rémunérés en dessous du seuil du Smic, l'indice minimum de traitement des agents publics

a donc été relevé au niveau du SMIC. Le minimum de traitement a été fixé à l'indice majoré 353 (au lieu de 352).

- Compte tenu du niveau de l'indice mensuel des prix à la consommation, le taux du Smic a ensuite été augmenté de 2,22 % à compter du 1er mai 2023. Ainsi à cette date, le montant brut du SMIC horaire est porté à 11,52 euros (au lieu de 10,85 euros). Le relèvement de l'indice minimum de traitement à l'indice majoré 361 s'élève à 3 897 euros pour les titulaires et 2 947 pour les contractuels

➤ **Revalorisation des grilles indiciaires**

Les grilles indiciaires ont été réévaluées à hauteur de 9 points d'indice supplémentaires pour les plus bas salaires à compter du 1er juillet 2023, soit + 9 185 euros par rapport à l'année précédente. La revalorisation des grilles de catégorie B au 1er septembre 2022 a un impact + 10 178 euros.

➤ **Indemnité de fin de contrat**

L'indemnité de fin de contrat versée aux contrats dont la durée est inférieure ou égale à un an a diminué de - 6 334,04 euros.

➤ **Glissement vieillesse technicité (GVT)**

Le glissement vieillesse technicité est une notion de variation de la masse salariale à effectif constant. Le GVT intègre les avancements automatiques d'échelon, les changements de grade et évolutions dus à l'obtention d'un concours ou d'une promotion interne. Le GVT Indiciaire moyen entre janvier et décembre 2023 atteint **+3,17 %** (+ 2,5 % en 2022).

➤ **Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)**

La mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), a été finalisée en 2022 avec une évolution en 2023 liée à l'évolution des effectifs.

- Pour l'IFSE : + 24 223,84 euros.
- Pour le CIA : + 70 euros.

Le régime indemnitaire représente 15,83 % de la masse salariale brute 2023 (contre 16,46 % en 2022), avec une évolution du régime indemnitaire moyen par rapport à la période 2022 de + 0,54 %.

➤ **Augmentation des effectifs et vacances de poste**

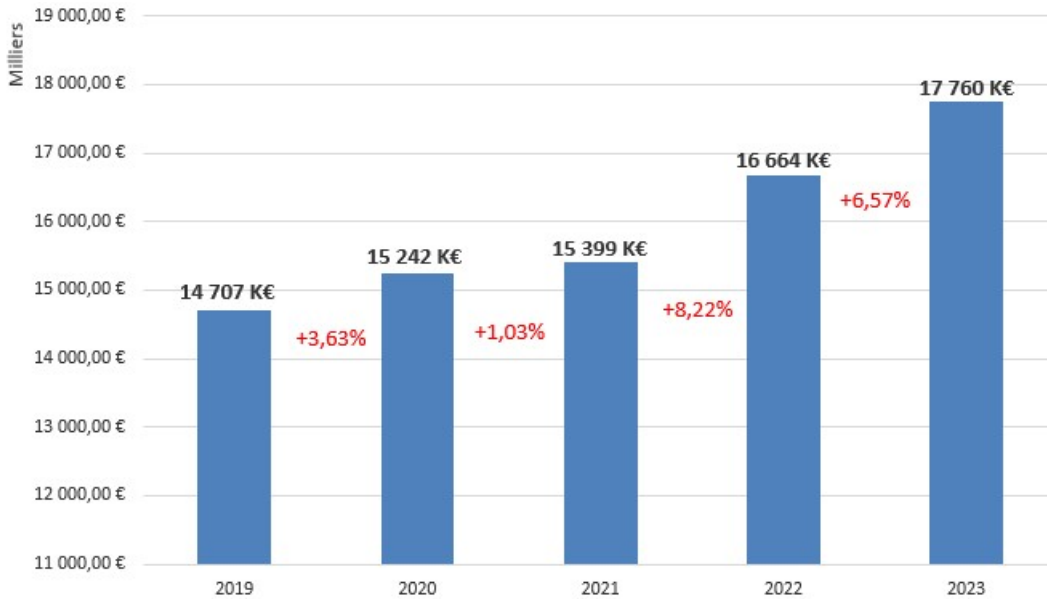
Dans la continuité de la mise en œuvre du projet de collectivité 2021-2026, déclinant l'ensemble des politiques publiques de la Collectivité, la mise en adéquation entre les besoins et les ressources a été opérée, dans une logique de maîtrise et d'optimisation de la dépense.

L'harmonisation des profils de restauration, couplée à la mise en œuvre du projet de collectivité ont porté les **ETP moyens sur l'année 2023 à 385,95** (contre 376,32 en 2022), soit environ + 9 ETP, là où l'effectif moyen physique augmente de + 14. Par ailleurs, la Ville a connu des vacances de poste sur l'année qui compense cette hausse moyenne des effectifs.

➤ **Création d'une prime de pouvoir d'achat forfaitaire exceptionnelle**

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, d'un montant forfaitaire, visant à soutenir les agents publics face à l'inflation a été versée aux agents éligibles au mois de décembre 2023 soit **210 000 euros**.

Evolution des dépenses de personnel sur la période 2019-2023 :



1.2.1.3 Les atténuations de produits (chapitre 014)

Les atténuations de produits se composent principalement de deux postes de dépenses : la contribution obligatoire au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) et le prélèvement au titre de la loi SRU. Le montant du FPIC atteint 66 053 euros en 2023, en légère progression par rapport à 2022. En 2023, aucun prélèvement n'a été effectué au titre de la loi SRU. Le montant global de ce chapitre budgétaire s'élève à **67 968 euros en 2023**, soit une diminution de 11,04 % par rapport à 2022.

1.2.1.4 Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 2 593 461,36 euros en 2023 contre 2 756 154,63 euros en 2022, soit une baisse de 5,90 %.

Les deux principaux postes de dépenses au titre de ce chapitre sont :

- Les subventions de fonctionnement versées aux associations (hors subventions exceptionnelles), qui représentent 911 937 euros (- 15,96 %).
- La subvention versée au CCAS d'un montant de 1 075 000 euros, en progression de + 5,25 % par rapport à 2022, qui représente 71 % du budget global de fonctionnement du CCAS.

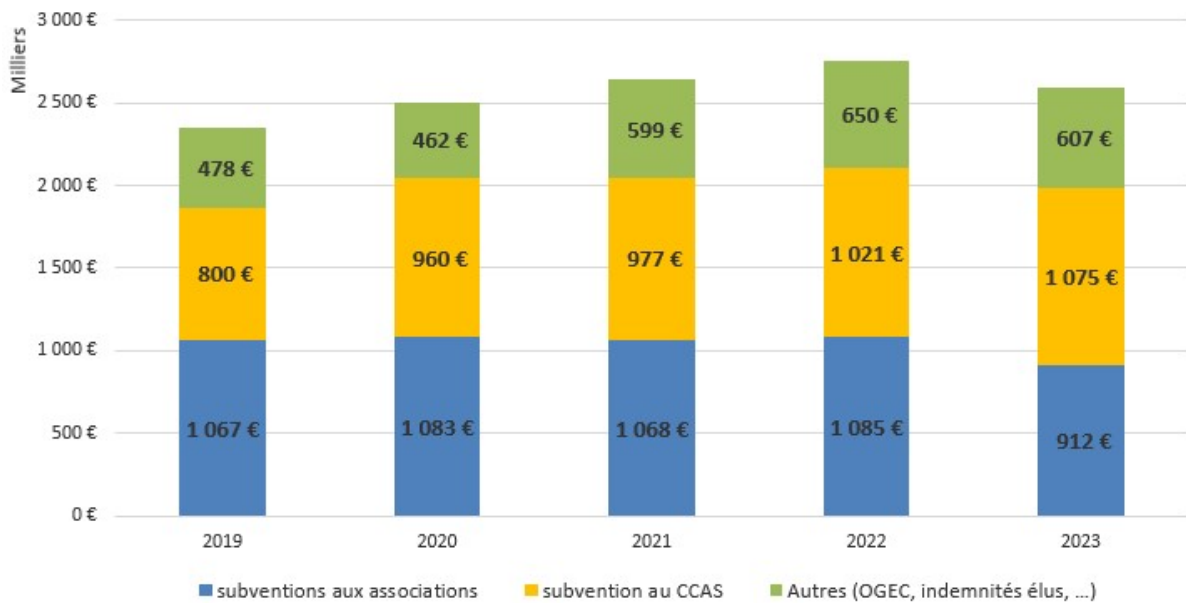
Les autres charges de gestion courante correspondent aux dépenses informatiques « en nuage » (45 753,60 euros), à la participation financière obligatoire versée par la Ville à l'école privée Saint Symphorien (274 764,96 euros) ainsi qu'aux indemnités, cotisations de retraite et frais de formation des élus (233 515,50 euros).

Le taux de réalisation budgétaire sur ce chapitre atteint 93,46 % en 2023. Les charges de gestion courante représentent 10,21 % des dépenses globales de fonctionnement, une part légèrement inférieure à 2022.

Evolution des autres charges de gestion courante sur la période 2019-2023 :

CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Taux de croissance annuel moyen 2019-2023
2 344 555,84	2 505 469,81	2 643 222,23	2 756 154,63	2 593 461,36	2,55%

Evolution des autres charges de gestion courante sur la période 2019-2023 :



1.2.1.5 Les charges financières (chapitre 66)

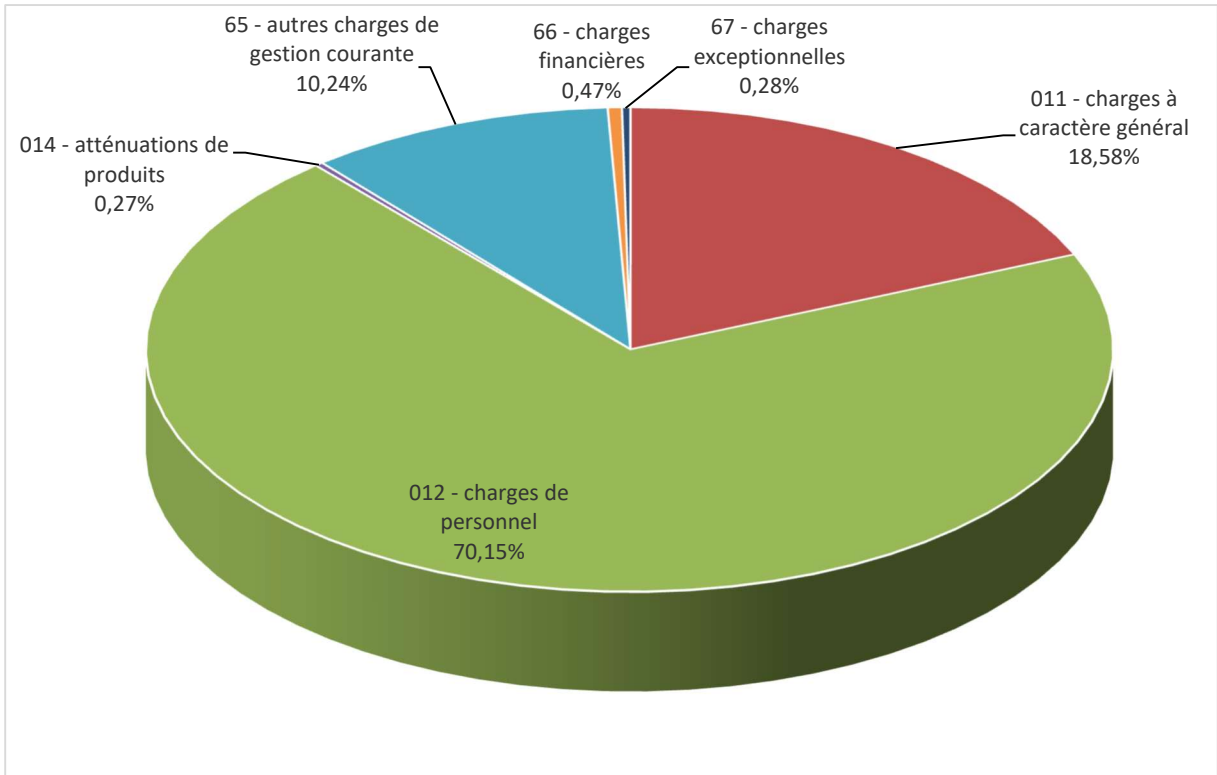
Les charges financières se composent des intérêts de la dette de la Ville. En 2023, ils atteignent 119 345 euros, contre 158 590 euros en 2022 soit une baisse de 24,75 %. La variation moyenne annuelle sur 5 ans est de - 16,70 %. Cette diminution significative des charges financières s’explique par le vieillissement de la dette. Le dernier emprunt souscrit pour un montant de 2,5 millions d’euros a été encaissé en 2022.

Les charges financières ne représentent plus que 0,47 % des dépenses globales de fonctionnement, une part en constante diminution depuis des années.

1.2.1.6 Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 71 151 euros contre 22 812 euros en 2022. Elles se composent pour l'essentiel des subventions exceptionnelles versées aux associations pour des actions ou événements spécifiques. Elles atteignent 53 381 euros en 2023 contre 18 133 euros en 2022, cette forte progression (+ 194 %) est compensée par une baisse des subventions de fonctionnement. Les autres dépenses exceptionnelles correspondent à des annulations de titres sur exercice précédent (17 770 euros).

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



1.2.2 Les recettes de fonctionnement

Évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chapitres	2022	2023	Différence	Variation
013 - atténuation de charges	424 502,34 €	470 609,48 €	46 107,14 €	10,86%
70 - produits des services et du domaine	1 696 058,09 €	1 799 614,31 €	103 556,22 €	6,11%
73 - impôts et taxes	20 380 139,55 €	21 499 697,48 €	1 119 557,93 €	5,49%
74 - dotations, subventions et participations	5 199 515,35 €	5 389 261,35 €	189 746,00 €	3,65%
75 - autres produits de gestion courante	189 810,87 €	235 574,30 €	45 763,43 €	24,11%
77 - produits exceptionnels	67 796,05 €	38 428,31 €	-29 367,74 €	-43,32%
78 - reprises sur provisions	21 660,00 €	0,00 €	-21 660,00 €	-100,00%
TOTAL	27 979 482,25 €	29 433 185,23 €	1 453 702,98 €	5,20%

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2023 est de 29 433 185,23 euros contre 27 979 482,25 euros en 2022, soit une augmentation de 1 453 702,98 euros (+ 5,20 %).

1.2.2.1 Les atténuations de charges (chapitre 013)

Les atténuations de charges sont des recettes de fonctionnement liées aux remboursements reçus sur la rémunération du personnel. Il s'agit des indemnités journalières versées notamment par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, des remboursements de l'assurance du risque statutaire (433 931,41 euros), de la compensation du supplément familial de traitement (15 627 euros), ainsi que des remboursements des droits syndicaux par le Centre de Gestion (19 852,30 euros). Ces recettes sont en fonction des délais de traitement des dossiers de personnel dans le cadre d'une qualification en congé longue maladie, ou congé longue durée. Le montant de ces recettes est en forte augmentation par rapport à 2022 (+ 10,86 %), au regard des remboursements liés aux congés longue maladie perçus par la Collectivité dans le cadre de l'assurance statutaire.

1.2.2.2 Les produits des services et ventes diverses (chapitre 70)

Ce chapitre budgétaire regroupe l'ensemble des recettes tarifaires perçues par la commune en contrepartie d'un service rendu à la population. En 2023, elles atteignent 1 799 614 euros, un montant en progression de 6,11 % par rapport à 2022.

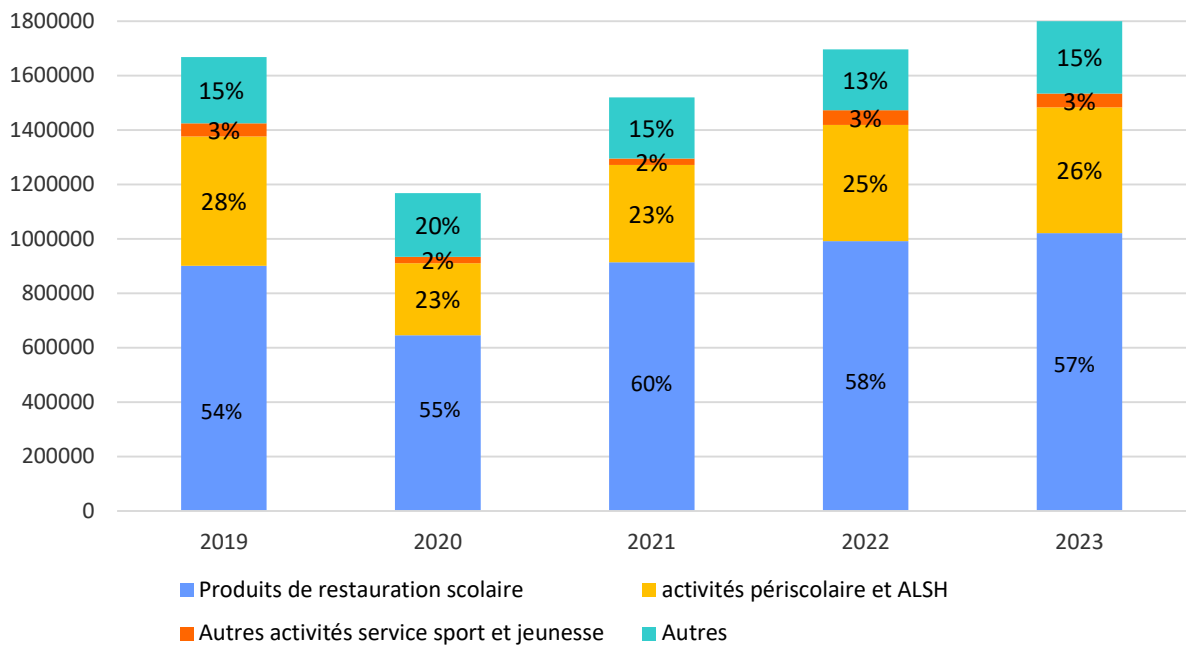
Les produits liés à la restauration scolaires et activités péri-éducatives représentent 82 % des recettes totales de ce chapitre budgétaire.

Les principales recettes de ce chapitre sont liées aux services suivants :

- Les services de restauration scolaire : **1 021 704 euros** (+ 3,08 %)
- Les services liés à l'accueil de loisirs et périscolaire : **461 449 euros** (+ 7,86 %)

- L'accueil par les structures de la petite enfance : **142 626 euros** (+ 31,53 %). La forte dynamique s'explique par l'ouverture de nouvelles places d'accueil de petite enfance avec l'ouverture du multi-accueil Les Cabanes des Loulous.
- Les activités sportives et de loisirs jeunesse : **51 083 euros** (- 6,12 %)
- Les prestations funéraires (concessions) : **43 590 euros** (+ 24,31 %)
- La valorisation de la mise à disposition de personnel auprès du COS local, des associations sportives ou du budget annexe pompes funèbres : **25 072 euros** (- 7,75 %)
- Le spectacle vivant : **11 892 euros** (- 1,98 %)
- Le remboursement par Nantes Métropole des frais de gestion pour le vélodrome (prévisionnel 2023 et régularisation 2022) : **26 545 euros**
- Les autres recettes notamment d'occupation domaniale : **13 249 euros** (+ 5,28 %)

Évolution des produits des services 2019-2023



Le taux de réalisation budgétaire de ce chapitre atteint **104,81 %** en 2023, contre 97,70 % en 2022. Les produits des services et du domaine représentent **6,11 %** des recettes globales de fonctionnement, contre 6,06 % en 2022.

1.2.2.3 Les impôts et taxes (chapitre 73)

Les impôts et taxes se composent des recettes fiscales perçues par la Ville ainsi que des compensations d'impôts versées par Nantes Métropole. En 2023, la ville de Couëron a reçu **21 499 697,48 euros** au titre des impôts et taxes contre 20 380 139,55 euros en 2022, soit une augmentation de **5,49 %**.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Commune ne perçoit plus de Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales. Elle ne perçoit plus que la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. En 2023, la Ville a voté une majoration de 40 % sur la cotisation applicable à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

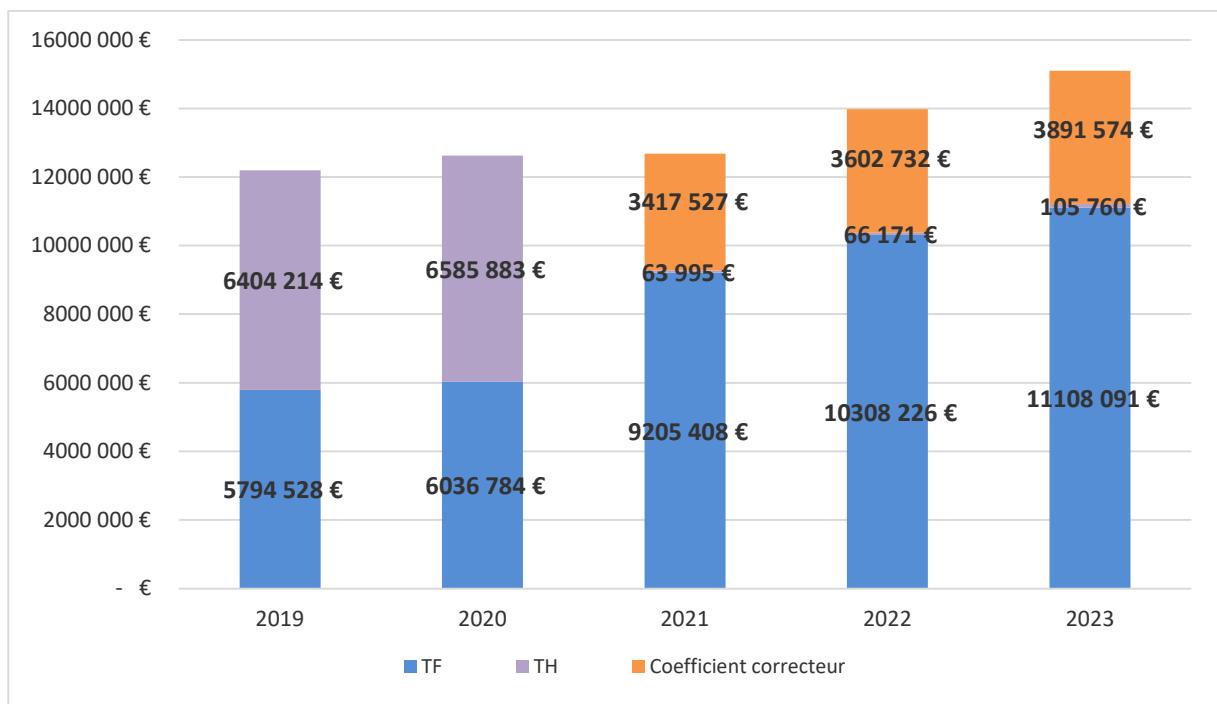
En 2022, les bases fiscales ont fait l’objet d’une revalorisation de 3,40%.

Les produits de la fiscalité 2023 se composent :

- **De la taxe foncière sur le bâti (TFPB)** à hauteur de **10 675 835 euros**,
- **De la taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)** à hauteur de **220 731 euros**,
- **Du coefficient correcteur** compensant au surplus la perte de TH sur les résidences principales à hauteur de **3 891 574 euros**,
- **De la taxe d’habitation sur les résidences secondaires** à hauteur de **105 760 euros**,
- **De rôles supplémentaires** à hauteur de **20 616 euros**,

Soit un total de 15 105 425 euros. Pour mémoire, le produit de la fiscalité directe 2022 s’était établi à 13 977 129 euros.

Progression de la fiscalité locale 2019-2023



En 2023, les recettes fiscales connaissent à nouveau une progression importante (+ 8,07 % par rapport à 2022). La hausse de 2022 s’expliquait notamment par l’augmentation de 5 % des taux de fiscalité locale. En 2023, alors qu’aucune hausse de taux n’a eu lieu, à l’exception d’une majoration de 40 % de la cotisation sur les résidences secondaires, la dynamique s’explique par la revalorisation légale annuelle des bases fiscales à hauteur de 7,10 %, corrélée à l’inflation.

En cumulant la fiscalité directe locale et les allocations compensatrices, le montant 2023 s’établit donc à **15 975 706 euros**, contre 14 798 393 euros en 2022, soit une progression de **+ 7,96 %**.

Les autres taxes indirectes représentent en 2023 un montant de **1 876 932 euros** contre 2 087 659 euros en 2022. Elles se composent :

- **Les droits de mutation : 986 510 euros.** Les droits de mutation connaissent en 2023 une baisse très importante (- **26,84 %**). Cette chute s’explique par la forte contraction du marché de l’immobilier. La hausse des taux d’intérêt et le durcissement des conditions d’accès aux crédits entraînent une baisse du nombre de transactions.

- **La taxe sur l'électricité : 530 722 euros.** Cette taxe progresse de 31,02 % entre 2022 et 2023, une dynamique liée à l'augmentation du coût de l'électricité distribué par les opérateurs sur le territoire communal, ainsi qu'à des décalages de perception.
- **La taxe sur les déchets : 113 564 euros.** Cette taxe, due par l'usine d'incinération des déchets Arc-en-ciel, est assise sur le tonnage de déchets réceptionné l'année précédente, la tonne étant valorisée à hauteur de 1,50 euros. En 2023, son montant est stable par rapport à 2022.
- **La taxe sur la publicité extérieure : 106 007 euros.** La TLPE s'applique à tout support publicitaire fixe, extérieur et visible de la voie publique, en fonction de la surface exploitée. Le montant de cette taxe diminuera de 10,98 % en 2023 par rapport à 2022. Le tarif de référence est passé de 16,20 euros en 2022 à 16,70 euros en 2023.
- **La taxe sur les pylônes électriques : 86 800 euros.** Cette taxe a augmenté de 4,91 % entre 2022 et 2023.

1.2.2.4 Les reversements de Nantes Métropole

Les participations 2023 de Nantes Métropole, sont définies dans le cadre du pacte financier de solidarité métropolitain approuvé en décembre 2021 et selon les modalités de révision précisées par délibération du conseil métropolitain en date du 10 février 2023. Elles se composent des deux dispositifs suivants :

- **L'Attribution de Compensation (AC) : 3 321 744,60 euros.** Le montant de l'AC 2023 progresse de 4,26 % par rapport à 2022 dans le cadre des ajustements liés à la convention de gestion sur l'entretien des espaces verts accessoires de voirie.

- **La Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) : 1 174 292 euros.** En 2023, la DSC progresse de 5,97 % par rapport à 2022. Ce montant a été calculé au regard des critères d'effort fiscal, d'insuffisance de potentiel fiscal, et d'insuffisance de revenu moyen par habitant. Les montants reversés aux communes sont par ailleurs indexés sur l'évolution annuelle des produits fiscaux métropolitains, ainsi que des dotations et autres allocations perçues par Nantes Métropole.

Le taux de réalisation budgétaire du chapitre impôts et taxes atteint **102,14 %**. Ce chapitre représente **73,05 %** des recettes globales de fonctionnement.

1.2.2.5 Les dotations et participations (chapitre 74)

Les dotations et participations regroupent les dotations de fonctionnement et compensations fiscales versées par l'État, ainsi que les dotations de la CAF versées au titre de politique enfance jeunesse.

En 2023, elles s'élèvent à **5 389 261,35 euros** contre 5 199 515,35 euros en 2022, soit une augmentation de **3,65 %** (contre + 5,38 % de croissance annuelle moyenne sur la période 2019-2023).

➤ **Les dotations de l'Etat**

Evolution des principales dotations de l'Etat

Libellé	CA 2022	CA 2023	Différence	Variation
Dotation Globale de Fonctionnement	2 563 751 €	2 604 754 €	41 003 €	1,60%
Dotation Nationale de Péréquation	89 380 €	88 323 €	-1 057 €	-1,18%
Allocations compensatrices	820 368 €	869 920 €	49 552 €	5,97%
	3 473 499 €	3 562 997 €	89 498 €	2,58%

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) principale recette de fonctionnement de l'Etat, est constituée de deux composantes : la dotation forfaitaire et la dotation nationale de péréquation. Pour la première fois depuis 13 ans, l'enveloppe de DGF versée aux communes a été augmentée de 290 M€ par la loi de finances pour 2023. Ces crédits nouveaux permettent de financer l'effort de péréquation en faveur des communes rurales, urbaines et ultra marines les plus fragiles, et ainsi d'éviter l'application d'un écrêtement au regard du potentiel fiscal de la commune. Ainsi, Couëron s'est vu attribuer une dotation forfaitaire en hausse de 1,60 % par rapport à 2022, expliquée par le gain de population (+ 451 habitants entre 2022 et 2023). Cette progression reste néanmoins sensiblement inférieure au niveau d'inflation.

La dotation nationale de péréquation quant à elle diminue légèrement (- 1,18 %). Celle-ci est prise en compte dans le calcul du potentiel financier et de l'effort fiscal de la commune.

Enfin, les allocations compensatrices augmentent de manière importante (près de 6 %) en 2023.

➤ **Les participations de la CAF**

En 2023, les recettes issues du partenariat avec la CAF atteignent 1 502 762 euros, un montant en forte progression par rapport à 2022 (+ 12,21 %).

Les montants s'établissent comme suit :

- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) : 305 652 euros
- Prestation de Service Ordinaire (PSO) pour les activités péri-éducatives et ALSH : 604 659 euros
- Prestation de Service Unique (PSU) pour les structures d'accueil de jeunes enfants : 592 451 euros

Le chapitre dotations et participations représente 18,31 % des recettes globales de fonctionnement. Le taux de réalisation budgétaire du chapitre atteint **103,96 %**.

1.2.2.6 Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

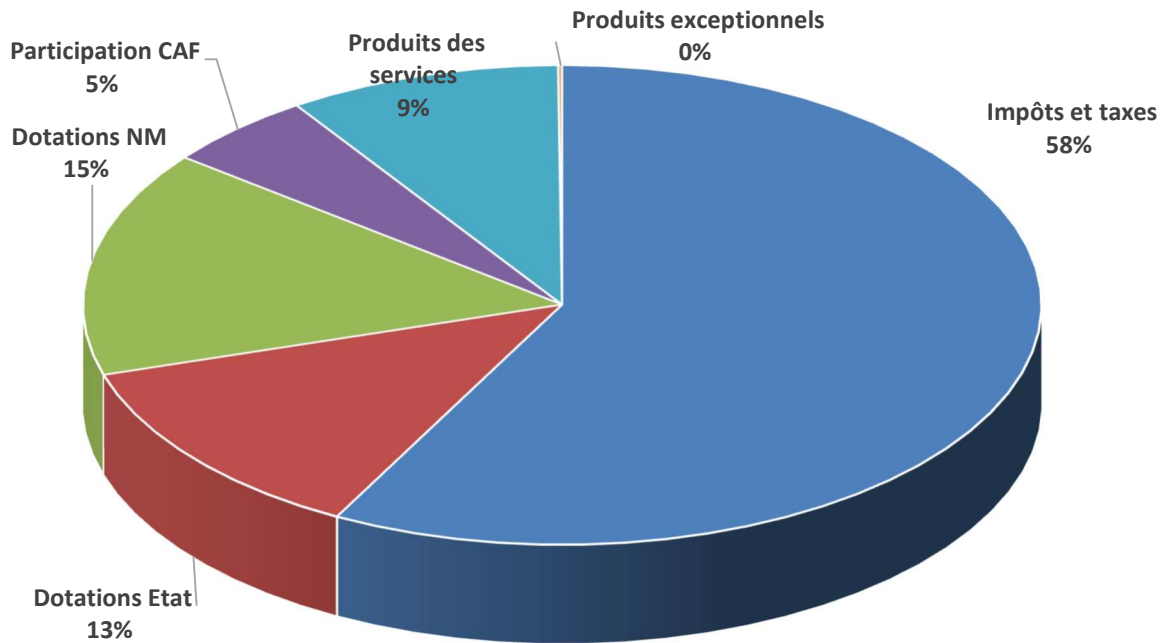
Les autres produits de gestion courante d'un montant de 235 574,30 euros en 2023, comprennent les recettes suivantes :

- Locations de salles communales : 20 058 euros
- Loyers des biens immobiliers mis en location : 134 406 euros
- Mise à disposition des équipements sportifs (lycée, collège, ...) : 72 407 euros
- Loyers terres agricoles : 5 758 euros

1.2.2.7 Les produits exceptionnels (chapitre 77)

Les produits exceptionnels 2023 s’élèvent à 38 428 euros. Ils intègrent les remboursements d’assurances suite à des sinistres, les reprises de comptes épargne temps des nouveaux agents ainsi que des régularisations d’écritures comptables (annulations de mandats sur exercice antérieur).

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



Les résultats de la section de fonctionnement

<u>Soldes intermédiaires de gestion</u>	CA 2022	CA 2023	Différence	Variation
Produits de gestion	27 890 026,20 €	29 394 756,92 €	1 504 730,72 €	+5,40%
Charges de gestion	23 812 962,94 €	25 124 239,35 €	1 311 276,43 €	+5,51%
Excédent brut de fonctionnement	4 077 063,28 €	4 270 517,57 €	193 454,29 €	+4,74%
Résultat financier (solde entre charges et produits financiers)	-158 589,76 €	-119 344,85 €	39 244,91 €	+24,75%
Résultat exceptionnel (solde entre charges et produits exceptionnels, dont provisions)	34 983,72 €	-114 824,20 €	-149 807,92 €	-428,22%
Solde d’opérations d’ordre	- 772 041,14 €	-660 321,08 €	111 720,06 €	+14,47%
Résultat de fonctionnement de l’exercice	3 203 076,10 €	3 376 027,44 €	172 951,34 €	+5,40%

Le résultat de la section de fonctionnement de l’exercice **s’élève à 3 376 027,44 euros.**

Les produits et charges de gestion progressant de façon quasi équivalente, la progression du résultat de fonctionnement au compte administratif 2023 s’explique principalement par le solde des opérations d’ordre (+111,7 K€).

Résultats de fonctionnement 2019-2023

CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
1 986 502,26 €	2 313 436,66 €	2 828 050,10 €	3 203 076,10 €	3 376 027,44 €

1.3. La section d'investissement

1.3.1. Les dépenses d'investissement

Le montant des dépenses réelles d'investissement 2023 s'élèvent à **6 307 737,48 euros** comprenant les dépenses d'équipement et le remboursement en capital de la dette.

1.3.1.1 Les dépenses d'équipements

Les dépenses d'équipement 2023 atteignent un montant de 5 212 420,39 euros. Elles diminuent de 16,8 % par rapport à 2022, année en forte hausse (+ 90,7 %). L'année 2023 est marquée par la livraison de la halle de tennis padel Claudette-Fontenay (2 351 777 euros), la réalisation de travaux de performance énergétique sur les bâtiments municipaux pour 792 583 euros, l'installation d'un modulaire pour le périscolaire de l'école Paul-Bert (433 664 euros).

La répartition par chapitre budgétaire et opérations votées se décline de la manière suivante :

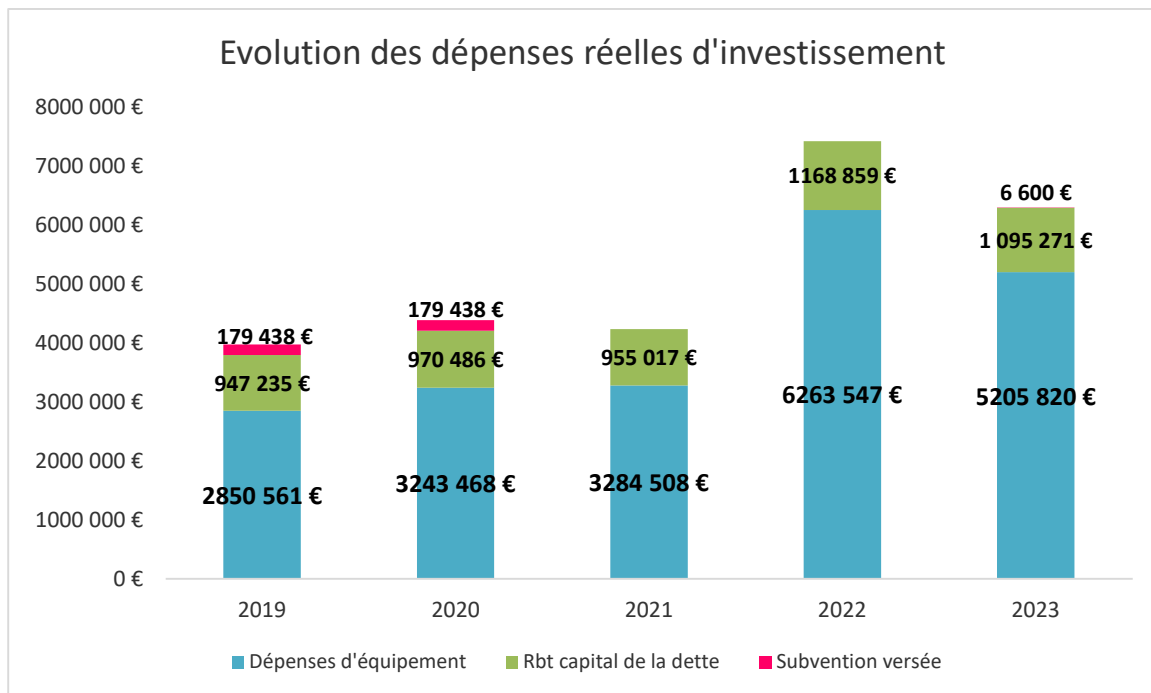
Les dépenses d'investissement par chapitre

Opérations / Chapitre	2021	2022	2023
20 - Immobilisations Incorporelles	118 644,12 €	107 389,40 €	149 802,28 €
204 - Subventions d'équipement versées	-	-	6 600,00 €
21 - Immobilisations Corporelles	1 674 472,60 €	3 177 791,85 €	2 346 838,14 €
23 - Immobilisations en cours	1 491 391,67 €	2 978 365,42 €	2 709 179,97 €
TOTAL dépenses d'équipements	3 284 508,39 €	6 263 546,67 €	5 212 420,39 €

Le montant des **restes à réaliser en dépenses** au 31 décembre 2023 s'élevait de **1 556 218,12 euros** se décomposant comme suit :

- ⇒ 129 048,00 euros pour les travaux de réhabilitation de l'école Aristide-Briand
- ⇒ 72 107,49 euros pour les travaux des vestiaires du Centre Technique Municipal
- ⇒ 148 490,62 euros pour les travaux de mise en accessibilité de divers bâtiments communaux (1^{ère} phase de l'Agenda d'accessibilité programmée)
- ⇒ 65 460,72 euros pour les dépenses informatiques correspondant à l'acquisition et au renouvellement de logiciels et d'équipements informatiques
- ⇒ 89 718 euros de participation de la Ville à la réalisation du village seniors Résidence du Lac sur le quartier de la Métairie (subvention d'équipement à verser à Habitat 44)
- ⇒ 408 518,88 euros pour l'acquisition de trois véhicules dont un poids-lourd pour le service espaces verts
- ⇒ 50 241,51 euros pour le remplacement des stores et vélux de l'Hôtel de Ville

⇒ 36 326,94 euros au titre de l'acquisition de columbariums pour le cimetière des Epinettes.



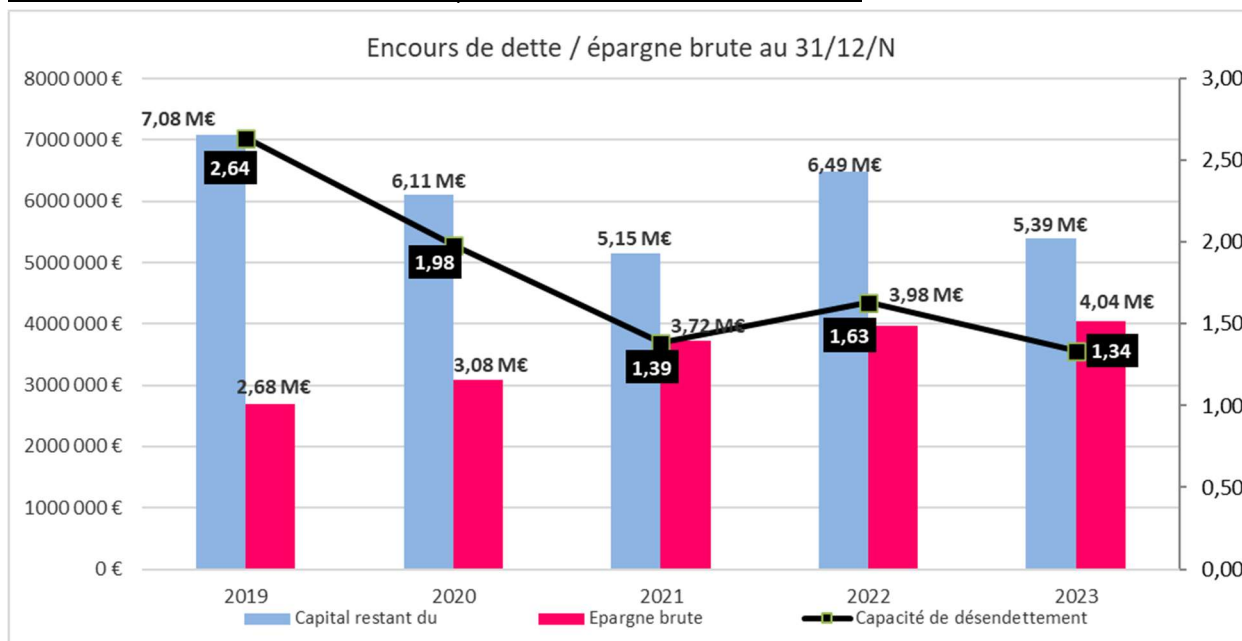
1.3.1.2 La dette

En 2023, le montant du remboursement du capital de la dette atteint 1 095 271,35 euros, montant en baisse de - 6,3 % par rapport à 2022, année de mobilisation de dernier emprunt pour 2,5 M€.

Le capital restant dû au 31/12/2023 est de 5 390 536 euros, soit un endettement par habitant de 235 euros.

La capacité de désendettement égale à 1,34 année au 31 décembre 2023, représente le nombre d'année nécessaire à la Ville pour rembourser intégralement sa dette, si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. Elle se maintient à un niveau largement inférieur au seuil critique pour une collectivité locale (environ 8 à 12 années). Par ailleurs, la Ville dispose d'une dette parfaitement saine assise à 100 % sur des taux fixes.

Evolution de l'encours de dette et de la capacité de désendettement 2019-2023



1.3.2 Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement au compte administratif 2023 s'élèvent à **5 826 133,59 euros**. Le montant du FCTVA, calculé selon les dépenses d'investissement N-1, atteint 937 077,44 euros contre 513 040,28 euros en 2022, forte hausse liée au rebond des dépenses d'investissement en 2022.

Les subventions reçues pour financer les projets d'équipement, représentent 976 583,48 euros (+117,6 % par rapport à 2022).

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt contracté.

En 2023, le montant de l'autofinancement est 3 912 472,67 euros.

Au 31 décembre 2023, les restes à réaliser en recettes (reports) s'élevaient à **73 556,05 euros**.

Les recettes par opération et par chapitre

Opérations / Chapitre	2021	2022	2023
10 - Dotations (FCTVA)	506 249,91 €	513 040,28 €	937 077,44 €
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	5 346 105,09 €		3 912 472,67 €
13 - Subventions	217 666,38 €	448 764,51 €	976 583,48 €
16 - Emprunts	-	2 500 000,00 €	
Autres recettes	-	22 149,16 €	
TOTAL des recettes réelles	6 070 021,38 €	3 483 953,95 €	5 826 133,59 €

Détail des subventions reçues en 2023

Opérations	Montant
Aménagement de la Gerbetière – Nantes Métropole	25 000,00 €
Aménagement du terrain des MENS – Nantes Métropole	15 000,00 €
Extension modulaire école Jean Zay – DSIL 2021	35 000,00 €
Multi accueil Chabossière – CAF	405 986,15 €
Maison de la Petite enfance - CAF	96 000,00 €
Mobilier Relais Petite enfance - CAF	2 830,50 €
Rénovation thermique – DSIL 2021 - plan de relance	213 500,00 €
Plateforme Marcel Gouzil – Nantes Métropole	168 443,95 €
Parking vélo dans les écoles - ALVEOLE	14 822,88 €
TOTAL	976 583,48 €

2. Les principales réalisations budgétaires 2023

Face à une inflation galopante en 2023, la Ville a su être un acteur de proximité déterminant pour les citoyens. Les principales réalisations budgétaires présentées ci-dessous, tant en fonctionnement qu'en investissement, témoignent des actions de la Commune dans la mise en œuvre des services publics, de manière fidèle aux valeurs qui caractérisent l'action municipale : conforter la cohésion sociale en assurant le bien-être de tous les habitants ; agir sur la qualité de vie au quotidien et placer la transition écologique au cœur des politiques publiques.

2.1. Les politiques éducation enfance et jeunesse

Avec **10,89 millions d'euros en fonctionnement au CA 2023**, les politiques publiques petite enfance, éducation, restauration scolaire et jeunesse représentent comme chaque année le premier poste budgétaire de la Collectivité, soit 42,4 % du budget total de fonctionnement de la Collectivité. L'année 2023 se poursuit dans la même dynamique que l'année précédente. Celle-ci n'a pas présenté d'aspérité particulièrement impactant le bon fonctionnement des établissements du territoire. L'augmentation de 0,71 millions d'euros est directement en lien avec l'évolution des effectifs de nos structures.

Politique publique petite enfance

La Ville souhaite développer et diversifier l'offre d'accueil adaptée aux jeunes enfants, sécurisante et favorable au développement, et permettant aux parents une meilleure articulation entre vie familiale et vie professionnelle. Après l'ouverture du multi-accueil les Cabanes des Loulous en 2022 sur la Chabossière, le nombre de berceaux a été augmenté en septembre 2023, passant de 24 à 36 berceaux.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses de fonctionnement : **1 280 058 euros soit 5,0 %** des dépenses de fonctionnement totales, se déclinant comme suit :
 - Dépenses de fonctionnement (fournitures et prestations de services, dépenses de personnel, charges générales) des multi accueils, crèche familiale et RAM : 1 244 198 euros
 - Subvention versée à l'association des Lapins Bleus : 35 860 euros
- Recettes petite enfance :
 - Participations des familles : 142 626 euros (en augmentation de 31,53 % par rapport à 2022 suite à la création de nouveaux berceaux)
 - Prestation de service unique (PSU) (CAF) : 430 448 euros

Politique publique éducation et restauration collective

Les moyens financiers consacrés aux politiques éducatives sont en nette hausse par rapport à 2022. Dans la continuité de l'exercice précédent, les actions engagées se sont poursuivies en milieu scolaire : généralisation de la dématérialisation du pointage dans les écoles, actions d'éducation à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage alimentaire (valorisation des déchets, référentiel de lutte contre le gaspillage alimentaire, temps d'animations thématiques...), démarches « qualités » dans lesquelles la Ville est engagée pour une amélioration continue de sa prestation de restauration (démarche Mon Restau Responsable®, projet Clémantine,...).

Malgré une légère baisse des effectifs qui se poursuit, la Ville connaît une évolution de la fréquentation sur les accueils pré-éducatifs et sur la pause méridienne. Pour l'année 2023, on comptabilise 266 993 repas contre 257 325 repas servis sur l'année 2022 (soit en moyenne 1 850 repas par jour en période scolaire et 450 repas en période de centre de loisirs). Il est également à noter en matière de restauration scolaire que l'inflation sur les denrées s'est poursuivie et amène à une augmentation des coûts de production.

Incarné dans le Projet Educatif De Territoire (PEDT), l'accompagnement des personnels s'est poursuivi en 2023, avec la formation des agents. L'objectif étant de s'assurer de l'épanouissement et de la réussite éducative de tous les enfants. Par ailleurs, la Ville a développé son accompagnement auprès des enfants à besoins spécifiques en déployant de nouveaux postes.

Enfin, sur les questions d'investissement, des enveloppes bâtimentaires importantes ont été consacrées en 2023 à l'entretien durable du patrimoine scolaire visant à en garantir la sécurité et la pérennité, et à améliorer la performance énergétique des équipements :

- Ecole Elémentaire Aristide-Briand avec le remplacement des portes extérieures et l'isolation des combles du restaurant scolaire ;
- Rose-Orain : rénovation de la bibliothèque et des sanitaires, création de meubles de rangement et remise en état des crayons signalétiques ;
- Paul-Bert : changement de la chaudière ;
- Création d'abris-vélos pour les écoles Anne-Frank, Léon-Blum et Jean-Macé

Par ailleurs, le projet de déploiement de vidéoprojecteur dans l'ensemble des classes s'est poursuivi d'élémentaires.

Pour les recettes, il est à souligner que celle-ci ont pu bénéficier d'une revalorisation de la Prestation de Service Ordinaire (PSO) faisant suite à la hausse de la fréquentation d'activités (nombre d'heures déclarées) et à la modification des règles de déclaration et de financement de la pause méridienne (la CAF finance désormais la totalité de pause méridienne).

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses de fonctionnement : **8 509 941 euros**, soit **33,2 %** des dépenses de fonctionnement totales, se déclinant comme suit :
 - Soutien à l'enseignement primaire public : fournitures et prestations de services (dotations scolaires, animations et sorties scolaires, charges générales, dépenses de personnel, ...) : 2 475 954 euros

- Activités péri-éducatives et de loisirs : « ateliers » Ville, périscolaire et ALSH du mercredi après-midi (fournitures et prestations de services, charges générales, dépenses de personnel) : 2 324 809 euros
- Restauration : fournitures et prestations de services associées, dépenses de personnel et charges générales : 3 404 648 euros
- Autres contributions (OGEC, participations scolarisation hors commune, subventions) : 304 530 euros

- Recettes de fonctionnement :
 - Participation des familles : 1 483 153 euros
 - Dotation de soutien des rythmes scolaires et dispositif 2S2C (État) : 67 100 euros
 - Prestation de service ordinaire (PSO) (CAF) : 604 659 euros

- Dépenses d'équipements (investissement) : 691 200 euros, dont 433 664 euros pour le modulaire Paul Bert et 216 908 euros pour le solde de la plateforme de cars scolaires.

Politique publique Jeunesse

Consciente de la pluralité des jeunes et de la nécessité de renforcer la cohérence et la complémentarité entre acteurs sur son territoire, la ville de Couëron accompagne tous les jeunes pour contribuer à leur insertion sociale, citoyenne et professionnelle. A ce titre, Le Quai est un espace privilégié d'accueil, de ressources et d'information à destination des 15-25 ans.

Fort de la mise en place du nouveau dispositif de lutte contre le décrochage scolaire (Raccro'stages), la Ville a poursuivi son action. Le nouveau projet « Plan job » permettant à des jeunes d'accéder à des missions courtes et rémunérées a également été déployé en 2023.

Les chiffres clé du compte administratif 2023 :

- Dépenses jeunesse : **1 094 542 euros** soit **4,3 %** des dépenses de fonctionnement globales
 - Dépenses de fonctionnement, fournitures et prestations de services, dépenses de personnel jeunesse : 633 220 euros
 - Subventions aux associations (dont centres sociaux et Amicale Laïque Couëron centre) : 461 322 euros

- Contrat enfance jeunesse CAF : **305 652 euros**

2.2. Cohésion sociale, solidarité et relation aux usagers

Le projet de collectivité réaffirme la volonté de développer une Ville au service de ses habitants, favorisant la cohésion sociale et la solidarité en agissant contre les inégalités et les exclusions

et en facilitant l'accès aux services publics. A ce titre, la Ville et son CCAS déploient des politiques publiques en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité, et de la relation aux usagers.

Politique publique solidarité

La politique de solidarité s'inscrit dans une continuité d'action qui s'appuie principalement sur les moyens humains du CCAS pour animer et coordonner les différents dispositifs, actions et prestations proposées par la Collectivité, mais également sur les partenaires institutionnels et associatifs du territoire, dans une logique de réponse coordonnée, de proximité, et adaptée aux besoins des usagers.

Le coût des repas servis aux personnes âgées a poursuivi son ascension mais cette évolution n'a pas été impactée sur les usagers. La part de l'aide alimentaire par personne et par jour a été revalorisée et certaines aides facultatives ont été plus fortement sollicitées. Le secteur Prévention – accès aux droits, continue d'enregistrer une progression constante de son activité qui vise à renforcer l'aide aux usagers pour la constitution de leurs dossiers administratifs leur permettant d'accéder à leurs droits sociaux.

Sur un plan financier, le CCAS confirme sa gestion saine et équilibrée, confortée par la subvention de la Ville, qui participe à près de 75 % de son financement. Le soutien renouvelé de la Ville au CCAS permet ainsi de préparer sereinement l'avenir, et d'envisager une mise en œuvre financièrement sécurisée des politiques de cohésion sociale déployées sur le territoire.

Le compte administratif 2023 retrace ainsi un montant de **1 075 000 euros** au titre de la politique de solidarité, correspondant à la subvention d'équilibre versée au CCAS, soit **4,2 %** des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 (budget ville, hors CCAS) :

- Subvention de la ville au CCAS : **1 075 000 euros**

Politique publique relation aux usagers

La relation aux usagers est un constituant majeur de la satisfaction et de la confiance des citoyens envers le service public municipal. A ce titre, la qualité d'accueil physique et téléphonique, l'accessibilité et la continuité des services publics constituent des objectifs permanents et des éléments clés de la satisfaction des usagers du service public.

Répondant aux attentes des habitants sur le développement en proximité d'accès aux services publics et aux droits, la Ville s'est lancée dans la démarche de création d'un espace France Service au sein du quartier de la Chabossière. Labellisée en décembre 2023, elle a engagé des études pour la mise en place d'un bâtiment temporaire pour accueillir cet espace sur le parking du gymnase Pierre-Moisan, et dans l'attente de la réhabilitation du Centre Henri Normand.

Au global, le montant consacré au titre de la politique de relation aux usagers s'établit à **371 965 euros en 2023**, soit 1,4 % des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses de fonctionnement accueil et citoyenneté : **371 965 euros**
- Mise en accessibilité des équipements communaux - Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) : **73 893 euros**

2.3. La politique culturelle

A Couëron, la culture a pour ambition de s'adresser à un large public dans un esprit de proximité, d'ouverture et de découverte. Elle met l'accent sur la médiation et le travail en partenariat qui croisent diffusion, soutien à la création et encouragement de la pratique amateur. Au cœur d'une métropole à fort dynamisme culturel, la Ville développe son action en prenant appui sur un patrimoine historique et naturel remarquable, des équipements emblématiques tels le théâtre Boris-Vian ou la médiathèque Victor-Jara ainsi que sur un tissu associatif local dense et actif.

A ce titre, le budget 2023 a conforté les dispositifs en place (dispositif d'éducation culturelle et artistique à l'école, saison culturelle au Théâtre Boris Vian, ...) tout en renouvelant les projets fédérateurs (projet artistique de territoire autour de l'arbre et du végétal) ainsi qu'une programmation culturelle particulièrement riche qui s'est déclinée au travers d'évènements festifs (Estivales, Débords de Loire...) constituant autant de temps forts dans l'année.

Par ailleurs, l'année 2023 a accompagné le projet des études de sécurisation de la Tour à Plomb poursuivant notre engagement dans la préservation du patrimoine historique.

Sur un plan financier, le compte administratif 2023 fait part d'un montant de **1 747 711 euros en** fonctionnement intégrant, de manière relativement stable aux années passées, les différents projets et actions réalisés, dépenses de personnel, charges générales dédiées à la politique culturelle, ainsi que le soutien aux associations culturelles. Les dépenses consacrées en 2023 représentent **6,8 %** des dépenses totales de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses d'action culturelle transversale : 589 437 euros
- Dépenses pour la lecture publique (médiathèque Victor-Jara) : 432 754 euros
- Dépenses spectacle vivant (théâtre Boris-Vian, programmation de spectacles et d'actions culturelles) : 280 232 euros
- Dépenses en faveur du patrimoine culturel : 254 398 euros

2.4. La politique sportive

Parce que le sport représente un puissant vecteur de cohésion, d'épanouissement personnel, de santé et d'inclusion, la Ville attache une importance particulière à son essor sur le territoire. Dotée

de nombreux équipements sportifs (terrains, gymnases, piscine...), la Ville encourage et développe la diversité des pratiques sportives, qu'elles soient encadrées ou libres.

Avec plus de 7 000 sportifs inscrits au sein de la cinquantaine d'association de la commune, la dynamique sportive constitue une richesse indéniable contribuant à l'attractivité et à la vitalité de la Ville. Ainsi, la ville développe une politique sportive fondée sur l'accompagnement des initiatives du milieu associatif sportif, et sur le renforcement de la qualité des 23 équipements sportifs couverts ou de plein air mis à disposition.

L'année 2023 a vu la réalisation de la réfection du sol sportif du gymnase Boullery et la finalisation de la halle de tennis padel Claudette-Fontenay sur le site René Gaudin, qui a été livrée en août. Il s'agit du premier équipement de padel municipal au sein de la métropole nantaise.

Finalement, le compte administratif 2023 fait part d'un montant de **1 309 408 euros** en fonctionnement au titre de la politique sportive, soit **5,1 %** des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Fonctionnement de la piscine municipale : **544 596 euros**
- Fonctionnement des autres installations sportives (terrains et gymnases) : **671 795 euros**
- Subventions aux associations sportives : **93 017 euros**
- Travaux de construction de la halle de tennis et padel Claudette-Fontenay : **2 315 643 euros**
- Recettes services sportifs (régie piscine, mise à disposition des équipements sportifs, notamment auprès des collèges et lycées) : **77 628 euros**

2.5. La politique de soutien aux associations et aux initiatives locales

Le dynamisme de la vie associative joue un rôle essentiel dans la création de liens et la cohésion sociale. La politique publique vie associative et initiatives locales vise à fortifier le tissu associatif et l'engagement bénévole, en harmonie avec le projet municipal. Pour répondre à ces engagements le budget 2023 accompagne fortement les subventions versées aux associations.

La démarche partenariale avec les associations visant à l'actualisation et au renforcement du règlement d'attribution des aides, via la mise en place de Conventions d'Objectifs et de Moyens (CPOM), a été maintenue.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Montant total des subventions 2023 versé aux associations : **911 937 euros**
- Dépenses de fonctionnement liées à la vie associative et aux initiatives locales : **600 296 €**
011 41 903

2.6. La politique d'aménagement du territoire et cadre de vie

Agir sur la qualité de vie au quotidien, dans un environnement préservé et protecteur, est un marqueur du projet de collectivité. Couëron est une ville attractive aux portes de la métropole, qui concilie l'estuaire de la Loire, ses marais, ses terres bocagères avec un développement urbain manifeste porté par des projets d'aménagement majeurs.

L'évolution démographique de la Ville témoigne d'une commune accueillante, et attractive, qui s'appuie sur les richesses naturelles de son territoire, qui font son identité, mais également sur les engagements de la Ville et de la Métropole pour soutenir l'emploi, le développement économique, les mobilités, la construction de logements, l'agriculture péri-urbaine.

2023 s'inscrit en cohérence avec cette transformation urbaine harmonieuse et maîtrisée, alliant préservation et confortement des espaces verts et du patrimoine naturel riche pour préserver la qualité et le cadre de vie des habitants.

Les engagements de la politique de prévention et de tranquillité publique se sont poursuivis dans le cadre de l'animation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et de l'adhésion au Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD). Témoignant du souhait de renforcer la sécurité des usagers, mais également des agents, la Ville s'est dotée de pistolet à impulsion électrique en plus de ses armements initiaux (Tonfa/Bâton de Défense Télescopique et Générateurs Aérosols incapacitants et Lacrymogènes).

Au bénéfice des espaces verts et naturels, l'année 2023 a mis l'accent sur la formalisation du référentiel de gestion différenciée, permettant une approche raisonnée de l'entretien et de la gestion des espaces publics qui sera finalisé en 2024. Les dépenses liées à la sécurisation et à la modernisation des aménagements, des mobiliers urbains, des aires de jeux, ainsi que celles liées à la valorisation et l'embellissement du patrimoine naturel, ont quant à eux été confortés.

Au total, les réalisations budgétaires relatives à l'aménagement du territoire et au cadre de vie représentent un montant de **2 332 974 euros**, soit **9,1 %** des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses pour les espaces verts et naturels : **1 410 637 euros**
- Dépenses et contributions pour l'aménagement urbain et l'action foncière : 672 873 euros
- Dépenses de prévention et de tranquillité publique : 249 464 euros

2.7. Les ressources internes

Pour mettre en œuvre les politiques publiques décrites ci-dessus, la Collectivité mobilise des moyens humains, financiers, mobiliers et immobiliers, ainsi qu'un système d'information qui contribuent à l'optimisation des processus de travail en interne, à la maîtrise de l'information et au développement des services aux usagers. Or, l'environnement juridique et économique actuel,

complexe et incertain, implique une adaptation permanente des ressources et moyens mis en œuvre dans une logique d'exemplarité et de sobriété.

Une gestion saine et sobre des ressources s'est poursuivie en 2023 dans le but de préserver les équilibres financiers, placer l'humain au cœur du projet, garantir la cohérence et la sécurité du système d'information, entretenir et pérenniser le patrimoine mobilier et immobilier en tenant compte des évolutions réglementaires et des enjeux de transition énergétique...

Au-delà des évolutions règlementaires portant sur le budget du personnel présenté ci-dessus, la Ville continue la mise en œuvre de son plan de formation et d'accompagnement managérial.

S'agissant du système d'information, l'année 2023 a permis de déploiement de Teams tout en finalisant la première phase de plan de sécurisation des installations numériques (cybersécurité).

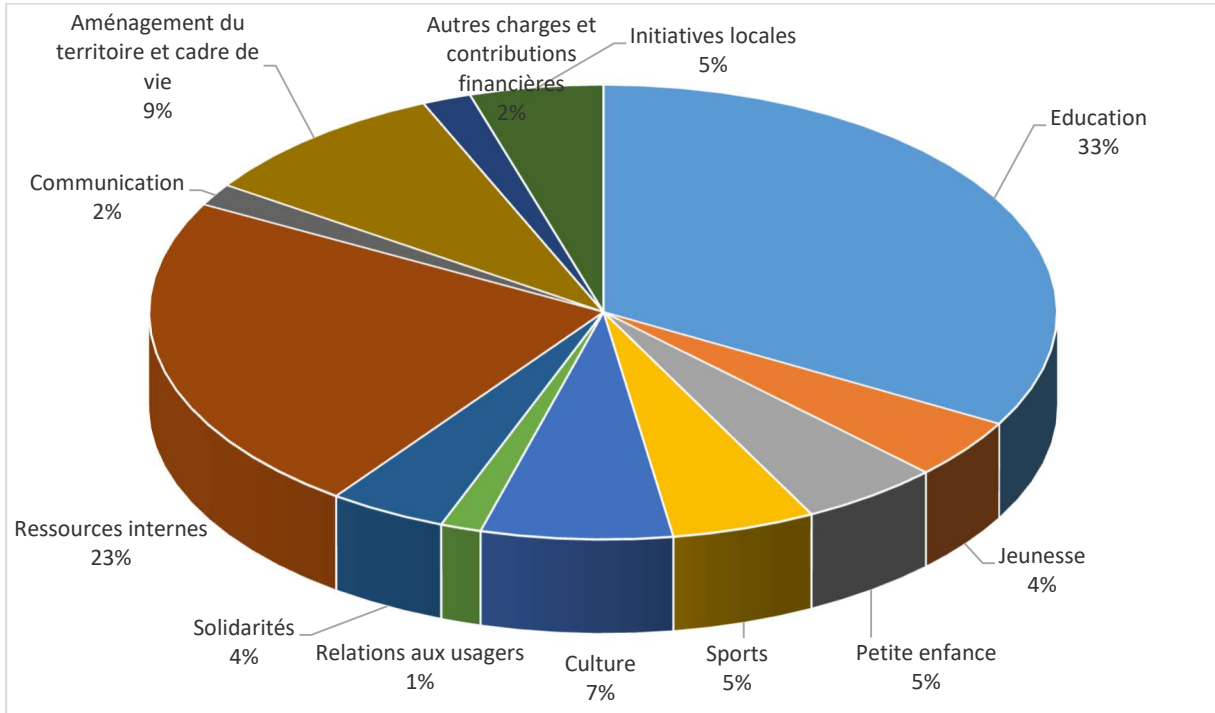
L'année 2023 a accueilli le premier véhicule électrique, qui a vu lancer le plan de renouvellement pluriannuel du parc véhicule de la Collectivité.

Au total, la gestion des ressources internes a mobilisé un montant de **5 865 669 euros** au compte administratif 2023 soit **22,9 %** des dépenses de fonctionnement.

Les chiffres clés du compte administratif 2023 :

- Dépenses de fonctionnement liées au système d'information : **839 918 euros**
- Dépenses de fonctionnement liées au patrimoine bâti (entretien, maintenance, fluides, masse salariale) : **1 951 413 euros**
- Dépenses de fonctionnement liées aux moyens généraux (entretien ménager, garage, achats et approvisionnement, courrier/reprographie) : **1 292 916 euros**
- Autres fonctions supports (RH, finances/commande publique, ...) : **1 091 285 euros**

Déclinaison des dépenses de fonctionnement par politiques publiques



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DE
COUERON (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440047500015

POSTE COMPTABLE : SAINT-HERBLAIN

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	33
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	72
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	105
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	106
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	110
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	111
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	112
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	114
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	115
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	116
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	117
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
A4 - Etat des provisions	119
A5 - Etalement des provisions	120
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	121
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	122
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	124
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	125
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	126
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	127
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	128
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	129
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	130
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	131
A8 - Etat des charges transférées	132
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	133
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	134
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	143
A10.3 - Opérations liées aux cessions	144
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	145
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	146
A11 - Etat des travaux en régie	147
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	149

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	150
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	151
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	152
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	153
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	154
B1.6 - Etat des engagements reçus	155

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	156
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	159
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	160
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	161
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	162
C1.2 - Actions de formation des élus	165
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	166
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	167
C3.2 - Liste des établissements publics créés	168
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	169
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	170
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	171
C3.6 - Identification des flux croisés	173
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	174
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	175
D2 - Arrêté et signatures	176

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 44047	VILLE DE COUERON BUDGET PRINCIPAL	CA 2023
----------------------------	----------------------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	22 971
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	68
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
26 629 080	29 148 603	1 264.86	1 223.38

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 106.00	1 459.00
2	Produit des impositions directes/population	657.00	700.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 453.00	1 584.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	227.00	364.00
5	Encours de dette/population	235.00	995.00
6	DGF/population	113.00	200.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	69.93	55.24
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	79.37	98.36
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	15.62	22.98
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	16.15	62.82

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	26 101 900,32	G	29 477 927,76
	Section d'investissement	B	6 388 613,47	H	6 567 330,66

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 945 974,18 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	2 908 586,14 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	35 399 099,93	= G+H+I+J	39 991 232,60

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 556 218,12	L	73 556,05
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 556 218,12	= K+L	73 556,05

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	26 101 900,32	= G+I+K	33 423 901,94
	Section d'investissement	= B+D+F	10 853 417,73	= H+J+L	6 640 886,71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	36 955 318,05	= G+H+I+J+K+L	40 064 788,65

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 556 218,12	L	73 556,05
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		73 556,05
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		18 835,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		89 718,00		0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	992 215,45	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	455 449,67	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 299 272,00	4 113 668,52	589 263,96	0,00	596 339,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 810 000,00	17 759 877,51	0,00	0,00	50 122,49
014	Atténuations de produits	85 000,00	67 968,00	0,00	0,00	17 032,00
65	Autres charges de gestion courante	2 775 000,00	2 586 927,50	6 533,86	0,00	181 538,64
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		25 969 272,00	24 528 441,53	595 797,82	0,00	845 032,65
66	Charges financières	125 000,00	108 957,44	10 387,41	0,00	5 655,15
67	Charges exceptionnelles	92 000,00	71 151,01	0,00	0,00	20 848,99
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	83 000,00	82 101,50			898,50
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 269 272,00	24 790 651,48	606 185,23	0,00	872 435,29
023	Virement à la section d'investissement (2)	5 479 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	696 000,00	705 063,61			-9 063,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 175 000,00	705 063,61			5 469 936,39
TOTAL		32 444 272,00	25 495 715,09	606 185,23	0,00	6 342 371,68
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	280 000,00	470 609,48	0,00	0,00	-190 609,48
70	Produits services, domaine et ventes div	1 717 000,00	1 408 394,31	391 220,00	0,00	-82 614,31
73	Impôts et taxes	21 048 393,82	21 499 697,48	0,00	0,00	-451 303,66
74	Dotations et participations	5 183 904,00	5 389 261,35	0,00	0,00	-205 357,35
75	Autres produits de gestion courante	209 000,00	235 574,30	0,00	0,00	-26 574,30
Total des recettes de gestion courante		28 438 297,82	29 003 536,92	391 220,00	0,00	-956 459,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	38 428,31	0,00	0,00	-18 428,31
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 458 297,82	29 041 965,23	391 220,00	0,00	-974 887,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	40 000,00	44 742,53			-4 742,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		40 000,00	44 742,53			-4 742,53
TOTAL		28 498 297,82	29 086 707,76	391 220,00	0,00	-979 629,94
Pour information		(3) 3 945 974,18				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	320 951,24	149 802,28	18 835,00	152 313,96
204	Subventions d'équipement versées	96 318,00	6 600,00	89 718,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 863 341,64	2 346 838,14	992 215,45	524 288,05
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 470 475,65	2 709 179,97	455 449,67	305 846,01
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 751 086,53	5 212 420,39	1 556 218,12	982 448,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 365 477,00	1 095 317,09	0,00	270 159,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 367 477,00	1 095 317,09	0,00	272 159,91
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 118 563,53	6 307 737,48	1 556 218,12	1 254 607,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	40 000,00	44 742,53		-4 742,53
041	Opérations patrimoniales (1)	39 850,33	36 133,46		3 716,87
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	79 850,33	80 875,99		-1 025,66
	TOTAL	9 198 413,86	6 388 613,47	1 556 218,12	1 253 582,27
	Pour information	(2) style="text-align: right;">2 908 586,14			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 042 600,00	976 583,48	73 556,05	-7 539,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 042 600,00	976 583,48	73 556,05	-7 539,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	937 077,00	937 077,44	0,00	-0,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 912 472,67	3 912 472,67	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 849 549,67	4 849 550,11	0,00	-0,44
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 892 149,67	5 826 133,59	73 556,05	-7 539,97
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	5 479 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	696 000,00	705 063,61		-9 063,61
041	Opérations patrimoniales (1)	39 850,33	36 133,46		3 716,87
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 214 850,33	741 197,07		5 473 653,26
	TOTAL	12 107 000,00	6 567 330,66	73 556,05	5 466 113,29

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 702 932,48		4 702 932,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 759 877,51		17 759 877,51
014	Atténuations de produits	67 968,00		67 968,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 593 461,36		2 593 461,36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	119 344,85	0,00	119 344,85
67	Charges exceptionnelles	71 151,01	11 342,92	82 493,93
68	Dot. aux amortissements et provisions	82 101,50	693 720,69	775 822,19
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		25 396 836,71	705 063,61	26 101 900,32
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 095 317,09	0,00	1 095 317,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		4 742,92	4 742,92
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	149 802,28	0,00	149 802,28
204	Subventions d'équipement versées	6 600,00	0,00	6 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 346 838,14	0,00	2 346 838,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 709 179,97	76 133,07	2 785 313,04
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 307 737,48	80 875,99	6 388 613,47
Pour information				2 908 586,14
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				2 908 586,14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	470 609,48		470 609,48
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 799 614,31		1 799 614,31
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		39 999,61	39 999,61
73	Impôts et taxes	21 499 697,48		21 499 697,48
74	Dotations et participations	5 389 261,35		5 389 261,35
75	Autres produits de gestion courante	235 574,30	0,00	235 574,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	38 428,31	4 742,92	43 171,23
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		29 433 185,23	44 742,53	29 477 927,76
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				3 945 974,18

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	937 077,44	0,00	937 077,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 472,67		3 912 472,67
13	Subventions d'investissement	976 583,48	0,00	976 583,48
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		6 050,00	6 050,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	5 292,92	5 292,92
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	36 133,46	36 133,46
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		693 720,69	693 720,69
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		5 826 133,59	741 197,07	6 567 330,66
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 299 272,00	4 113 668,52	589 263,96	0,00	596 339,52
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	34 897,00	23 374,94	6 705,75	0,00	4 816,31
60611	Eau et assainissement	120 000,00	119 690,64	0,00	0,00	309,36
60612	Energie - Electricité	723 272,00	407 349,29	111 216,51	0,00	204 706,20
60621	Combustibles	30 000,00	22 881,43	0,00	0,00	7 118,57
60622	Carburants	67 000,00	59 589,61	5 000,00	0,00	2 410,39
60623	Alimentation	90 854,00	65 180,92	250,00	0,00	25 423,08
60624	Produits de traitement	2 000,00	198,00	0,00	0,00	1 802,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 270,00	7 452,02	0,00	0,00	-1 182,02
60631	Fournitures d'entretien	332 550,00	274 800,41	5 951,33	0,00	51 798,26
60632	Fournitures de petit équipement	82 781,00	121 745,41	2 149,65	0,00	-41 114,06
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	3 531,95	0,00	0,00	-31,95
60636	Vêtements de travail	15 000,00	14 814,51	2 182,72	0,00	-1 997,23
6064	Fournitures administratives	27 000,00	28 987,18	0,00	0,00	-1 987,18
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	101 300,00	88 559,95	0,00	0,00	12 740,05
6067	Fournitures scolaires	102 548,00	90 350,13	0,00	0,00	12 197,87
6068	Autres matières et fournitures	117 199,00	108 839,47	3 838,21	0,00	4 521,32
611	Contrats de prestations de services	662 400,00	488 145,52	154 635,91	0,00	19 618,57
6132	Locations immobilières	33 800,00	30 778,63	1 007,83	0,00	2 013,54
6135	Locations mobilières	143 550,00	119 035,62	30 963,04	0,00	-6 448,66
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61521	Entretien terrains	274 300,00	257 810,03	29 327,01	0,00	-12 837,04
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	82 500,00	61 933,91	32 656,97	0,00	-12 090,88
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00	30 693,16	0,00	0,00	4 306,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	28 700,00	30 644,10	2 601,49	0,00	-4 545,59
6156	Maintenance	340 053,00	358 900,21	47 700,90	0,00	-66 548,11
6161	Multirisques	59 000,00	34 864,86	1 351,99	0,00	22 783,15
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	27 662,15	7 248,53	0,00	-22 910,68
617	Etudes et recherches	54 650,00	3 000,00	31 250,00	0,00	20 400,00
6182	Documentation générale et technique	27 350,00	30 660,19	0,00	0,00	-3 310,19
6184	Versements à des organismes de formation	79 000,00	52 830,80	833,00	0,00	25 336,20
6185	Frais de colloques et de séminaires	7 000,00	880,02	0,00	0,00	6 119,98
6188	Autres frais divers	882 839,24	553 663,90	67 750,36	0,00	261 424,98
6226	Honoraires	20 200,00	7 129,67	900,00	0,00	12 170,33
6227	Frais d'actes et de contentieux	27 000,00	8 266,59	0,00	0,00	18 733,41
6228	Divers	66 900,00	43 514,48	2 550,00	0,00	20 835,52
6231	Annonces et insertions	17 500,00	10 982,97	0,00	0,00	6 517,03
6232	Fêtes et cérémonies	17 350,00	2 771,71	10 626,00	0,00	3 952,29
6233	Foires et expositions	3 000,00	4 100,00	0,00	0,00	-1 100,00
6236	Catalogues et imprimés	81 850,00	65 031,19	6 962,95	0,00	9 855,86
6237	Publications	11 550,00	7 780,10	0,00	0,00	3 769,90
6238	Divers	29 200,00	25 773,60	2 525,00	0,00	901,40
6247	Transports collectifs	94 938,76	110 088,68	1 450,00	0,00	-16 599,92
6251	Voyages et déplacements	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
6256	Missions	3 400,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
6257	Réceptions	58 235,00	48 309,60	3 642,83	0,00	6 282,57
6261	Frais d'affranchissement	44 000,00	30 123,52	2 504,58	0,00	11 371,90
6262	Frais de télécommunications	28 300,00	24 149,67	2 498,79	0,00	1 651,54
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 403,38	0,00	0,00	-1 403,38
6281	Concours divers (cotisations)	23 635,00	24 417,70	0,00	0,00	-782,70
6283	Frais de nettoyage des locaux	105 000,00	89 401,74	8 241,61	0,00	7 356,65
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	5 567,00	0,00	0,00	-5 567,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	8 481,91	0,00	0,00	-6 481,91
63512	Taxes foncières	50 090,00	47 096,00	2 741,00	0,00	253,00
63513	Autres impôts locaux	24 910,00	29 831,01	0,00	0,00	-4 921,01
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	599,04	0,00	0,00	-599,04
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	17 810 000,00	17 759 877,51	0,00	0,00	50 122,49
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	35 000,00	9 546,00	0,00	0,00	25 454,00
6218	Autre personnel extérieur	162 000,00	278 416,22	0,00	0,00	-116 416,22
6331	Versement mobilité	196 544,00	196 752,79	0,00	0,00	-208,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	49 490,00	49 397,67	0,00	0,00	92,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	256 744,00	256 475,07	0,00	0,00	268,93
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	29 580,00	29 513,20	0,00	0,00	66,80
64111	Rémunération principale titulaires	7 140 107,00	7 107 326,00	0,00	0,00	32 781,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	237 115,00	213 976,64	0,00	0,00	23 138,36

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64118	Autres indemnités titulaires	1 819 573,00	1 761 242,37	0,00	0,00	58 330,63
64131	Rémunérations non tit.	2 243 351,00	2 403 138,02	0,00	0,00	-159 787,02
64138	Autres indemnités non tit.	472 094,00	701 074,29	0,00	0,00	-228 980,29
6417	Rémunérations des apprentis	59 690,00	64 485,70	0,00	0,00	-4 795,70
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 052 138,00	2 052 251,36	0,00	0,00	-113,36
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 201 950,00	2 136 963,41	0,00	0,00	64 986,59
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	108 477,00	115 973,26	0,00	0,00	-7 496,26
6455	Cotisations pour assurance du personnel	241 000,00	273 954,25	0,00	0,00	-32 954,25
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	21,00	0,00	0,00	0,00	21,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	101 700,00	204,00	0,00	0,00	101 496,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 380,00	105 576,16	0,00	0,00	-101 196,16
6475	Médecine du travail, pharmacie	399 000,00	3 611,10	0,00	0,00	395 388,90
6488	Autres charges	46,00	0,00	0,00	0,00	46,00
014	Atténuations de produits	85 000,00	67 968,00	0,00	0,00	17 032,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	2 000,00	1 915,00	0,00	0,00	85,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	68 000,00	66 053,00	0,00	0,00	1 947,00
65	Autres charges de gestion courante	2 775 000,00	2 586 927,50	6 533,86	0,00	181 538,64
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	47 094,00	43 094,74	2 658,86	0,00	1 340,40
6518	Autres	28 045,00	16 647,86	1 375,00	0,00	10 022,14
6531	Indemnités	197 361,00	203 960,41	0,00	0,00	-6 599,41
6532	Frais de mission	1 500,00	990,00	0,00	0,00	510,00
6533	Cotisations de retraite	13 000,00	13 979,09	0,00	0,00	-979,09
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	11 425,14	0,00	0,00	-11 425,14
6535	Formation	7 000,00	2 749,00	0,00	0,00	4 251,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	411,86	0,00	0,00	-411,86
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	1 372,70	0,00	0,00	3 627,30
6542	Créances éteintes	0,00	1 767,38	0,00	0,00	-1 767,38
6558	Autres contributions obligatoires	304 770,00	304 529,76	0,00	0,00	240,24
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	1 060,00	1 060,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 100 000,00	1 075 000,00	0,00	0,00	25 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 069 170,00	909 437,01	2 500,00	0,00	157 232,99
658828	Autres secours	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
65888	Autres	0,00	2,55	0,00	0,00	-2,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		25 969 272,00	24 528 441,53	595 797,82	0,00	845 032,65
66	Charges financières (b)	125 000,00	108 957,44	10 387,41	0,00	5 655,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	128 500,00	123 176,04	0,00	0,00	5 323,96
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 500,00	-14 218,60	10 387,41	0,00	331,19
67	Charges exceptionnelles (c)	92 000,00	71 151,01	0,00	0,00	20 848,99
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 185,00	1 333,11	0,00	0,00	-148,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	30 815,00	16 436,90	0,00	0,00	14 378,10
6745	Subv. aux personnes de droit privé	60 000,00	53 381,00	0,00	0,00	6 619,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	83 000,00	82 101,50	0,00	0,00	898,50
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	62 363,00	62 362,50	0,00	0,00	0,50
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 637,00	19 739,00	0,00	0,00	898,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		26 269 272,00	24 790 651,48	606 185,23	0,00	872 435,29
023	Virement à la section d'investissement	5 479 000,00	0,00			5 479 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	696 000,00	705 063,61			-9 063,61
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	5 292,92			-5 292,92
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	6 050,00			-6 050,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	696 000,00	693 720,69			2 279,31
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 175 000,00	705 063,61			5 469 936,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 175 000,00	705 063,61			5 469 936,39
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 444 272,00	25 495 715,09	606 185,23	0,00	6 342 371,68
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	20 733,82
Montant des ICNE de l'exercice N-1	24 626,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 831,19

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	280 000,00	470 609,48	0,00	0,00	-190 609,48
6419	Remboursements rémunérations personnel	280 000,00	470 609,48	0,00	0,00	-190 609,48
70	Produits services, domaine et ventes div	1 717 000,00	1 408 394,31	391 220,00	0,00	-82 614,31
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	43 590,00	0,00	0,00	-13 590,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	2 300,00	1 573,20	0,00	0,00	726,80
7062	Redevances services à caractère culturel	17 000,00	16 407,80	0,00	0,00	592,20
70631	Redevances services à caractère sportif	36 000,00	39 445,60	0,00	0,00	-3 445,60
70632	Redevances services à caractère loisir	69 600,00	64 515,93	16 820,00	0,00	-11 735,93
7066	Redevances services à caractère social	135 000,00	118 205,77	24 420,00	0,00	-7 625,77
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 354 400,00	1 049 306,34	349 930,00	0,00	-44 836,34
70688	Autres prestations de services	1 000,00	3 549,00	50,00	0,00	-2 599,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	24 740,00	31 983,82	0,00	0,00	-7 243,82
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	7 000,00	2 030,26	0,00	0,00	4 969,74
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	25 000,00	26 544,60	0,00	0,00	-1 544,60
70878	Remb. frais par d'autres redevables	8 460,00	8 588,83	0,00	0,00	-128,83
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 500,00	2 653,16	0,00	0,00	-1 153,16
73	Impôts et taxes	21 048 393,82	21 499 697,48	0,00	0,00	-451 303,66
73111	Impôts directs locaux	14 875 466,82	15 084 809,00	0,00	0,00	-209 342,18
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	20 616,00	0,00	0,00	-20 616,00
73211	Attribution de compensation	3 321 744,00	3 321 744,60	0,00	0,00	-0,60
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 174 272,00	1 174 292,00	0,00	0,00	-20,00
73221	FNGIR	21 311,00	21 304,00	0,00	0,00	7,00
7336	Droits de place	12 600,00	53 328,87	0,00	0,00	-40 728,87
7343	Taxes sur les pylônes électriques	82 000,00	86 800,00	0,00	0,00	-4 800,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	110 000,00	113 564,12	0,00	0,00	-3 564,12
7351	Taxe consommation finale d'électricité	375 000,00	530 721,85	0,00	0,00	-155 721,85
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	116 000,00	106 007,30	0,00	0,00	9 992,70
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	960 000,00	986 509,74	0,00	0,00	-26 509,74
74	Dotations et participations	5 183 904,00	5 389 261,35	0,00	0,00	-205 357,35
7411	Dotation forfaitaire	2 604 754,00	2 604 754,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	88 323,00	88 323,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	24 772,00	24 772,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	165 000,00	139 181,60	0,00	0,00	25 818,40
7473	Participat° Départements	0,00	1 900,00	0,00	0,00	-1 900,00
74741	Participat° Communes du GFP	46 000,00	64 393,07	0,00	0,00	-18 393,07
74751	Participat° GFP de rattachement	103 950,00	103 695,00	0,00	0,00	255,00
7478	Participat° Autres organismes	934 000,00	1 458 258,49	0,00	0,00	-524 258,49
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	361,00	0,00	0,00	-361,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	863 055,00	869 920,00	0,00	0,00	-6 865,00
7484	Dotation de recensement	3 920,00	4 092,00	0,00	0,00	-172,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	17 500,00	0,00	0,00	-5 370,00
7488	Autres attributions et participations	338 000,00	12 111,19	0,00	0,00	325 888,81
75	Autres produits de gestion courante	209 000,00	235 574,30	0,00	0,00	-26 574,30
752	Revenus des immeubles	209 000,00	226 869,83	0,00	0,00	-17 869,83
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	8 704,47	0,00	0,00	-8 704,47
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		28 438 297,82	29 003 536,92	391 220,00	0,00	-956 459,10
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	38 428,31	0,00	0,00	-18 428,31
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	3 180,00	0,00	0,00	-3 180,00
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	0,00	84,20	0,00	0,00	-84,20
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	45,74	0,00	0,00	4 954,26
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	6 471,48	0,00	0,00	-6 471,48
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 600,00	0,00	0,00	-6 600,00
7788	Produits exceptionnels divers	15 000,00	22 046,89	0,00	0,00	-7 046,89
78	Reprises exceptions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		28 458 297,82	29 041 965,23	391 220,00	0,00	-974 887,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	40 000,00	44 742,53			-4 742,53
722	Immobilisations corporelles	40 000,00	39 999,61			0,39
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	4 742,92			-4 742,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	40 000,00	44 742,53			-4 742,53
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	28 498 297,82	29 086 707,76	391 220,00	0,00	-979 629,94
	Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	3 945 974,18				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	320 951,24	149 802,28	18 835,00	152 313,96
2031	Frais d'études	69 000,00	33 247,68	0,00	35 752,32
2051	Concessions, droits similaires	251 951,24	116 554,60	18 835,00	116 561,64
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	96 318,00	6 600,00	89 718,00	0,00
2041642	IC : Bâtiments, installations	89 718,00	0,00	89 718,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	6 600,00	6 600,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 863 341,64	2 346 838,14	992 215,45	524 288,05
2111	Terrains nus	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
2128	Autres agencements et aménagements	67 872,53	7 872,53	0,00	60 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	1 070,76	50 241,51	-51 312,27
21312	Bâtiments scolaires	1 315 202,39	912 304,07	88 683,93	314 214,39
21316	Equipements du cimetière	0,00	14 159,89	0,00	-14 159,89
21318	Autres bâtiments publics	883 340,49	484 448,06	259 619,88	139 272,55
2152	Installations de voirie	26 518,00	22 419,00	49 972,91	-45 873,91
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	107 898,72	45 317,18	38 666,04	23 915,50
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	632 628,71	265 977,79	408 518,88	-41 867,96
2183	Matériel de bureau et informatique	323 919,96	212 423,72	65 460,72	46 035,52
2184	Mobilier	118 906,15	88 785,00	6 487,09	23 634,06
2188	Autres immobilisations corporelles	382 054,69	292 060,14	24 564,49	65 430,06
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	3 470 475,65	2 709 179,97	455 449,67	305 846,01
2313	Constructions	3 467 770,65	2 706 475,37	455 449,67	305 845,61
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 705,00	2 704,60	0,00	0,40
125	Opération d'équipement n° 125 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 751 086,53	5 212 420,39	1 556 218,12	982 448,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 365 477,00	1 095 317,09	0,00	270 159,91
1641	Emprunts en euros	1 319 842,00	1 049 636,58	0,00	270 205,42
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	45,74	0,00	-45,74
168751	Dettes - GFP de rattachement	45 635,00	45 634,77	0,00	0,23
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 367 477,00	1 095 317,09	0,00	272 159,91
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 118 563,53	6 307 737,48	1 556 218,12	1 254 607,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00	44 742,53		-4 742,53
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	40 000,00	44 742,53		-4 742,53
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	4 742,92		-4 742,92
2313	Constructions	40 000,00	39 999,61		0,39
041	Opérations patrimoniales (7)	39 850,33	36 133,46		3 716,87
2313	Constructions	39 850,33	36 133,46		3 716,87
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		79 850,33	80 875,99		-1 025,66
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 198 413,86	6 388 613,47	1 556 218,12	1 253 582,27
Pour information		2 908 586,14			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 042 600,00	976 583,48	73 556,05	-7 539,53
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	14 822,88	0,00	-14 822,88
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	282 000,00	208 443,95	73 556,05	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	725 600,00	504 816,65	0,00	220 783,35
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	35 000,00	248 500,00	0,00	-213 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 042 600,00	976 583,48	73 556,05	-7 539,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 849 549,67	4 849 550,11	0,00	-0,44
10222	FCTVA	937 077,00	937 077,44	0,00	-0,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 472,67	3 912 472,67	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		4 849 549,67	4 849 550,11	0,00	-0,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 892 149,67	5 826 133,59	73 556,05	-7 539,97
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 479 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	696 000,00	705 063,61		-9 063,61
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	6 050,00		-6 050,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	1 378,98		-1 378,98
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 913,94		-3 913,94
28031	Frais d'études	25 934,40	23 942,40		1 992,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	11 962,00	11 962,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	102 211,66	102 211,66		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	393,00	252,00		141,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 222,00	4 222,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	359,00	359,00		0,00
281571	Matériel roulant	7 750,00	7 750,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 571,81	39 571,81		0,00
28182	Matériel de transport	62 421,77	62 421,77		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	99 621,93	99 621,93		0,00
28184	Mobilier	124 650,47	124 933,27		-282,80
28188	Autres immo. corporelles	216 901,96	216 472,85		429,11
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 175 000,00	705 063,61		5 469 936,39
041	Opérations patrimoniales (5)	39 850,33	36 133,46		3 716,87
237	Avances versées commandes immo. corpo.	39 850,33	0,00		39 850,33
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	36 133,46		-36 133,46
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 214 850,33	741 197,07		5 473 653,26
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 107 000,00	6 567 330,66	73 556,05	5 466 113,29
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 9 148 882,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 032 732,24
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	722 192,64
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	16 649,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	6 650,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	37 587,78
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	160 683,34
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	88 969,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	8 116 150,32
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	246 026,72
237	Avances versées commandes immo. corpo.	0,00	0,00	0,00	0,00	7 870 123,60

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-9 148 882,56

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	----------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	1 098 022	842 317	44 855	1 304 130	38 885	2 697 586	155	153 366	826	127 596	0	6 307 737
- Equipements municipaux (2)		842 317	44 855	1 304 130	38 885	2 690 986	155	153 366	826	127 596	0	5 205 820
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	6 600	0	0	0	0	0	6 600
- Opérations financières	1 098 022											1 098 022
Dépenses d'ordre	4 743											80 876
Solde d'exécution reporté de N-1	2 908 586											2 908 586
Total dépenses	4 011 351	882 317	44 855	1 304 130	38 885	2 733 720	155	153 366	826	127 596	0	9 297 200
Total recettes	6 056 600	213 500	0	218 267	25 000	31 675	15 000	7 289	0	0	0	6 567 331
Solde d'investissement	2 045 249	-668 817	-44 855	-1 085 863	-13 885	-2 702 045	14 845	-146 077	-826	-127 596	0	-2 729 869
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	89 718	843 504	61 005	366 164	7 565	123 351	2 469	4 420	0	58 023	0	1 556 218
Total RAR recettes	0	0	0	73 556	0	0	0	0	0	0	0	73 556
SOLDE RAR investissement	-89 718	-843 504	-61 005	-292 608	-7 565	-123 351	-2 469	-4 420	0	-58 023	0	-1 482 662

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	984 817	7 876 678	247 492	8 112 026	1 877 965	2 757 838	1 144 114	1 221 848	20 697	1 853 439	4 987	26 101 900
Total recettes	28 992 241	696 579	2 342	1 744 737	21 019	642 252	0	1 115 190	140 965	15 200	53 378	33 423 902
Solde de fonctionnement	28 007 424	-7 180 098	-245 149	-6 367 289	-1 856 947	-2 115 586	-1 144 114	-106 658	120 268	-1 838 239	48 391	7 322 002
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	----------------------------------------	--------------------------------------------------------	--------------------------------------------	----------------------------------	--------------	---------------------------	--------------------------------------------	--------------	---------------	-------------------------------------------------------	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		4 101 069	1 725 820	105 860	1 670 294	46 450	2 857 071	2 624	157 786	826	185 619	0	10 853 418
Dépenses réelles		1 187 740	1 685 821	105 860	1 670 294	46 450	2 820 937	2 624	157 786	826	185 619	0	7 863 956
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 095 317	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 095 317
1641	Emprunts en euros	1 049 637	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 049 637
165	Dépôts et cautionnements reçus	46	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46
168751	Dettes - GFP de rattachement	45 635	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 635
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	149 891	0	12 443	0	6 304	0	0	0	0	0	168 637
2031	Frais d'études	0	18 864	0	8 080	0	6 304	0	0	0	0	0	33 248
2051	Concessions, droits similaires	0	131 026	0	4 363	0	0	0	0	0	0	0	135 390
204	Subventions d'équipement versées	89 718	0	0	0	0	6 600	0	0	0	0	0	96 318
2041642	IC : Bâtiments, installations	89 718	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 718
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0	0	0	0	0	6 600	0	0	0	0	0	6 600
21	Immobilisations corporelles	0	1 355 255	105 860	1 246 410	46 450	356 077	0	42 556	826	185 619	0	3 339 054
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 873	0	7 873
21311	Hôtel de ville	0	51 312	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 312
21312	Bâtiments scolaires	0	0	0	1 000 988	0	0	0	0	0	0	0	1 000 988
21316	Equipements du cimetière	0	14 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 160
21318	Autres bâtiments publics	0	249 333	84 177	4 296	33 260	317 280	0	25 957	0	29 765	0	744 068
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 392	0	72 392
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	63 518	0	0	0	0	0	0	0	20 466	0	83 983
2182	Matériel de transport	0	632 244	0	0	0	0	0	0	0	42 253	0	674 497
2183	Matériel de bureau et informatique	0	242 541	0	35 343	0	0	0	0	0	0	0	277 884
2184	Mobilier	0	10 942	0	63 325	2 770	4 966	0	12 442	826	0	0	95 272
2188	Autres immobilisations corporelles	0	91 205	21 683	142 458	10 420	33 831	0	4 157	0	12 871	0	316 625
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	2 705	180 675	0	411 441	0	2 451 957	2 624	115 229	0	0	0	3 164 630

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2313	Constructions	0	180 675	0	411 441	0	2 451 957	2 624	115 229	0	0	0	3 161 925
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 705	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 705
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	4 743	40 000	0	0	0	36 133	0	0	0	0	0	80 876
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	4 743	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 743
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	4 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 743
2313	<i>Constructions</i>	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	36 133	0	0	0	0	0	36 133
2313	<i>Constructions</i>	0	0	0	0	0	36 133	0	0	0	0	0	36 133
001	Solde d'exécution reporté de N-1	2 908 586	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 908 586

RECETTES													
Total recettes d'investissement		6 056 600	213 500	0	291 823	25 000	31 675	15 000	7 289	0	0	0	6 640 887
Recettes réelles		5 351 536	213 500	0	291 823	25 000	0	15 000	2 831	0	0	0	5 899 690
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 849 550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 849 550
10222	FCTVA	937 077	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	937 077
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 473	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 912 473
13	Subventions d'investissement	501 986	213 500	0	291 823	25 000	0	15 000	2 831	0	0	0	1 050 140
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	14 823	0	0	0	0	0	0	0	14 823
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	242 000	25 000	0	15 000	0	0	0	0	282 000
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	501 986	0	0	0	0	0	0	2 831	0	0	0	504 817
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0	213 500	0	35 000	0	0	0	0	0	0	0	248 500
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		705 064	0	0	0	0	31 675	0	4 458	0	0	0	741 197
040	Opérat° ordre transfert entre sections	705 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705 064
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	6 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 050
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 379	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 379
2188	Autres immobilisations corporelles	3 914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 914
28031	Frais d'études	23 942	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 942
28041642	IC : Bâtiments, installations	11 962	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 962
28051	Concessions et droits similaires	102 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 212
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	252	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	252
28128	Autres aménagements de terrains	4 222	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 222
281318	Autres bâtiments publics	359	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359
281571	Matériel roulant	7 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 750
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 572	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 572
28182	Matériel de transport	62 422	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 422
28183	Matériel de bureau et informatique	99 622	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99 622
28184	Mobilier	124 933	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 933
28188	Autres immo. corporelles	216 473	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	216 473
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	31 675	0	4 458	0	0	0	36 133
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0	0	0	0	0	31 675	0	4 458	0	0	0	36 133
001Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		984 817	7 876 678	247 492	8 112 026	1 877 965	2 757 838	1 144 114	1 221 848	20 697	1 853 439	4 987	26 101 900
Dépenses réelles		279 753	7 876 678	247 492	8 112 026	1 877 965	2 757 838	1 144 114	1 221 848	20 697	1 853 439	4 987	25 396 837
011	Charges à caractère général	2 720	1 731 927	22 470	1 461 874	437 090	579 070	23 914	91 664	20 697	328 721	2 787	4 702 932
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	0	0	30 081	0	0	0	0	0	0	30 081
60611	Eau et assainissement	0	15 755	0	24 903	1 103	72 886	841	2 159	733	1 310	0	119 691
60612	Energie - Electricité	0	140 673	0	161 639	30 352	150 847	15 434	11 115	4 301	4 205	0	518 566

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60621	Combustibles	0	10 015	0	12 258	0	0	81	0	527	0	0	22 881
60622	Carburants	0	62 292	0	0	0	0	2 298	0	0	0	0	64 590
60623	Alimentation	0	8 599	0	49 652	1 164	3 221	0	2 795	0	0	0	65 431
60624	Produits de traitement	0	0	0	0	0	198	0	0	0	0	0	198
60628	Autres fournitures non stockées	0	3 826	0	2 446	0	199	0	980	0	0	0	7 452
60631	Fournitures d'entretien	0	169 706	0	46 247	2 564	9 596	0	0	0	52 639	0	280 752
60632	Fournitures de petit équipement	0	55 788	1 662	11 629	5 227	18 794	0	5 663	0	25 132	0	123 895
60633	Fournitures de voirie	0	1 240	0	0	0	0	0	0	0	2 292	0	3 532
60636	Vêtements de travail	0	16 997	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 997
6064	Fournitures administratives	0	28 710	0	0	37	240	0	0	0	0	0	28 987
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	87 962	0	0	598	0	0	0	88 560
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	90 350	0	0	0	0	0	0	0	90 350
6068	Autres matières et fournitures	0	56 740	0	39 250	6 032	2 918	0	7 738	0	0	0	112 678
611	Contrats de prestations de services	0	26 831	0	567 771	0	0	0	48 180	0	0	0	642 781
6132	Locations immobilières	0	25 235	0	0	0	6 551	0	0	0	0	0	31 786
6135	Locations mobilières	0	44 556	300	88 138	4 571	2 629	0	0	0	9 806	0	149 999
61521	Entretien terrains	0	780	0	5 813	0	124 418	0	0	0	156 126	0	287 137
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	23 622	5 124	22 005	3 875	33 831	3 915	1 222	997	0	0	94 591
61551	Entretien matériel roulant	0	11 246	300	0	0	800	0	0	0	18 347	0	30 693
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	8 357	0	19 864	0	2 932	0	0	0	2 093	0	33 246
6156	Maintenance	0	227 922	7 708	65 087	4 962	96 098	494	3 876	179	275	0	406 601
6161	Multirisques	0	36 217	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 217
6168	Autres primes d'assurance	0	34 911	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 911
617	Etudes et recherches	0	0	0	0	3 000	0	0	0	0	31 250	0	34 250
6182	Documentation générale et technique	0	10 474	0	309	19 434	275	0	168	0	0	0	30 660
6184	Versements à des organismes de formation	0	53 664	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 664
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	880	0	0	0	0	0	0	0	0	0	880
6188	Autres frais divers	0	289 790	6 698	129 234	158 851	23 035	0	3 870	0	9 936	0	621 414
6226	Honoraires	0	8 561	0	0	0	0	0	0	0	-531	0	8 030
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	4 439	678	3 150	0	0	0	0	0	0	0	8 267
6228	Divers	0	46 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46 064
6231	Annonces et insertions	0	10 983	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 983
6232	Fêtes et cérémonies	0	13 398	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 398
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	4 100	0	0	0	0	0	0	4 100
6236	Catalogues et imprimés	0	69 602	0	134	2 258	0	0	0	0	0	0	71 994
6237	Publications	0	7 780	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 780
6238	Divers	0	27 460	0	0	0	839	0	0	0	0	0	28 299
6247	Transports collectifs	0	298	0	95 236	2 145	13 301	0	560	0	0	0	111 539

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6257	Réceptions	0	24 399	0	0	27 554	0	0	0	0	0	0	51 952
6261	Frais d'affranchissement	0	32 628	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 628
6262	Frais de télécommunications	0	26 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 648
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	1 249	46	109	0	0	0	0	0	1 403
6281	Concours divers (cotisations)	0	18 568	0	460	5 390	0	0	0	0	0	0	24 418
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	44 010	0	10 979	36 383	1 791	186	553	3 741	0	0	97 643
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	5 567	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 567
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	8 482	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 482
63512	Taxes foncières	2 720	11 296	0	0	0	8 287	666	1 574	8 236	15 840	1 216	49 837
63513	Autres impôts locaux	0	6 317	0	14 073	0	5 275	0	612	1 982	0	1 571	29 831
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	599	0	0	0	0	0	0	0	0	0	599
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	5 484 774	223 962	6 618 551	1 215 465	1 571 260	0	1 121 297	0	1 524 568	0	17 759 878
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	0	9 546	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 546
6218	Autre personnel extérieur	0	278 416	0	0	0	0	0	0	0	0	0	278 416
6331	Versement mobilité	0	53 417	2 383	79 582	14 141	18 452	0	12 323	0	16 456	0	196 753
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	13 549	596	19 895	3 535	4 613	0	3 081	0	4 130	0	49 398
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	69 711	3 109	103 854	18 361	24 079	0	15 887	0	21 474	0	256 475
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	8 013	357	11 937	2 121	2 768	0	1 848	0	2 468	0	29 513
64111	Rémunération principale titulaires	0	1 937 095	92 229	2 515 317	496 376	716 543	0	557 179	0	792 588	0	7 107 326
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	53 036	7 953	70 290	20 840	21 324	0	10 307	0	30 227	0	213 977
64118	Autres indemnités titulaires	0	492 238	28 912	636 386	107 522	184 666	0	117 825	0	193 693	0	1 761 242
64131	Rémunérations non tit.	0	724 128	24 802	1 158 975	191 710	150 390	0	89 290	0	63 842	0	2 403 138
64138	Autres indemnités non tit.	0	221 956	10 635	343 120	46 755	49 428	0	14 957	0	14 223	0	701 074
6417	Rémunérations des apprentis	0	30 372	0	22 757	0	0	0	11 357	0	0	0	64 486
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	553 177	23 037	904 596	137 778	188 253	0	111 155	0	134 255	0	2 052 251
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	622 238	28 559	694 928	167 727	203 035	0	171 996	0	248 480	0	2 136 963
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	34 537	1 390	56 913	8 599	7 708	0	4 094	0	2 732	0	115 973
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	273 954	0	0	0	0	0	0	0	0	0	273 954
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	204	0	0	0	0	0	0	0	0	0	204
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0	105 576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 576
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	3 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 611
014	Atténuations de produits	67 968	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 968
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 915	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 915

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	66 053	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 053
65	Autres charges de gestion courante	3 140	653 929	1 060	31 565	219 091	566 376	1 118 300	0	0	0	0	2 593 461
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0	45 754	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 754
6518	Autres	0	122	0	0	16 791	1 110	0	0	0	0	0	18 023
6531	Indemnités	0	203 960	0	0	0	0	0	0	0	0	0	203 960
6532	Frais de mission	0	990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	990
6533	Cotisations de retraite	0	13 979	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 979
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	11 425	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 425
6535	Formation	0	2 749	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 749
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0	412	0	0	0	0	0	0	0	0	0	412
6541	Créances admises en non-valeur	1 373	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 373
6542	Créances éteintes	1 767	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 767
6558	Autres contributions obligatoires	0	274 765	0	29 765	0	0	0	0	0	0	0	304 530
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0	0	1 060	0	0	0	0	0	0	0	0	1 060
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	1 075 000	0	0	0	0	1 075 000
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	99 771	0	1 800	202 300	564 766	43 300	0	0	0	0	911 937
658828	Autres secours	0	0	0	0	0	500	0	0	0	0	0	500
65888	Autres	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	119 345	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	119 345
66111	Intérêts réglés à l'échéance	123 176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	123 176
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 831	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3 831
67	Charges exceptionnelles	4 479	6 048	0	36	6 320	41 131	1 900	8 887	0	150	2 200	71 151
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	1 333	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 333
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 479	665	0	36	20	0	0	8 887	0	150	2 200	16 437
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	4 050	0	0	6 300	41 131	1 900	0	0	0	0	53 381
68	Dot. aux amortissements et provisions	82 102	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	82 102
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	62 363	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 363
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	19 739	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 739
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>705 064</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>705 064</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	705 064	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705 064

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	5 293	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 293
6761	Différences sur réalisations (positives)	6 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 050
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	693 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	693 721
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		28 992 241	696 579	2 342	1 744 737	21 019	642 252	0	1 115 190	140 965	15 200	53 378	33 423 902
Recettes réelles		25 041 523	656 580	2 342	1 744 737	21 019	642 252	0	1 115 190	140 965	15 200	53 378	29 433 185
013	Atténuations de charges	0	469 506	0	1 104	0	0	0	0	0	0	0	470 609
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	469 506	0	1 104	0	0	0	0	0	0	0	470 609
70	Produits des services, du domaine, vente	3 603	72 447	1 755	1 019 123	14 424	158 964	0	522 739	6 559	0	0	1 799 614
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	43 590	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 590
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 573	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 573
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	11 682	4 726	0	0	0	0	0	16 408
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	39 446	0	0	0	0	0	39 446
70632	Redevances services à caractère loisir	0	0	0	0	0	81 336	0	0	0	0	0	81 336
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	142 626	0	0	0	142 626
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	1 019 123	0	0	0	380 113	0	0	0	1 399 236
70688	Autres prestations de services	0	3 599	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 599
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	25 072	0	0	0	6 912	0	0	0	0	0	31 984
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	2 030	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 030
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0	0	0	0	0	26 545	0	0	0	0	0	26 545
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	65	1 755	0	210	0	0	0	6 559	0	0	8 589
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	121	0	0	2 532	0	0	0	0	0	0	2 653

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
73	Impôts et taxes	21 446 423	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 274	21 499 697
73111	Impôts directs locaux	15 084 809	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 084 809
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	20 616	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 616
73211	Attribution de compensation	3 321 745	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 321 745
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 174 292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 174 292
73221	FNGIR	21 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 304
7336	Droits de place	54	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53 274	53 329
7343	Taxes sur les pylônes électriques	86 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 800
7344	Taxes sur les déchets stockés	113 564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 564
7351	Taxe consommation finale d'électricité	530 722	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	530 722
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	106 007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 007
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	986 510	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	986 510
74	Dotations et participations	3 588 130	72 540	587	724 306	6 595	404 652	0	592 451	0	0	0	5 389 261
7411	Dotation forfaitaire	2 604 754	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 604 754
74127	Dotation nationale de péréquation	88 323	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 323
744	FCTVA	24 772	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 772
74718	Autres participations Etat	0	50 948	0	88 234	0	0	0	0	0	0	0	139 182
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	1 900	0	0	0	0	0	0	1 900
74741	Participat° Communes du GFP	0	0	0	19 303	0	45 091	0	0	0	0	0	64 393
74751	Participat° GFP de rattachement	0	0	0	0	4 695	99 000	0	0	0	0	0	103 695
7478	Participat° Autres organismes	0	0	587	604 659	0	260 561	0	592 451	0	0	0	1 458 258
74832	Attribution du fonds départemental TP	361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	361
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	869 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	869 920
7484	Dotation de recensement	0	4 092	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 092
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	17 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 500
7488	Autres attributions et participations	0	0	0	12 111	0	0	0	0	0	0	0	12 111
75	Autres produits de gestion courante	0	20 059	0	0	0	72 407	0	0	134 406	8 600	103	235 574
752	Revenus des immeubles	0	20 058	0	0	0	72 407	0	0	134 406	0	0	226 870
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	1	0	0	0	0	0	0	0	8 600	103	8 704
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	3 367	22 028	0	204	0	6 230	0	0	0	6 600	0	38 428
7711	Dédits et pénalités perçus	0	3 180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 180

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0	84	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	46	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	38	0	204	0	6 229	0	0	0	0	0	6 471
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 600	0	6 600
7788	Produits exceptionnels divers	3 367	18 680	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 047
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>4 743</i>	<i>40 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>44 743</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 743	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 743
722	Immobilisations corporelles	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	4 743	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 743
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 945 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 945 974

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES		984 816,87	7 874 677,56	0,00	2 000,00	8 861 494,43
Réalizations		984 816,87	7 874 677,56	0,00	2 000,00	8 861 494,43
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 720,00	1 731 926,52	0,00	0,00	1 734 646,52
60611	Eau et assainissement	0,00	15 755,41	0,00	0,00	15 755,41
60612	Energie - Electricité	0,00	140 672,87	0,00	0,00	140 672,87
60621	Combustibles	0,00	10 015,29	0,00	0,00	10 015,29
60622	Carburants	0,00	62 291,80	0,00	0,00	62 291,80
60623	Alimentation	0,00	8 599,38	0,00	0,00	8 599,38
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	3 826,35	0,00	0,00	3 826,35
60631	Fournitures d'entretien	0,00	169 706,46	0,00	0,00	169 706,46
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	55 787,87	0,00	0,00	55 787,87
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 240,32	0,00	0,00	1 240,32
60636	Vêtements de travail	0,00	16 997,23	0,00	0,00	16 997,23
6064	Fournitures administratives	0,00	28 709,88	0,00	0,00	28 709,88
6068	Autres matières et fournitures	0,00	56 740,05	0,00	0,00	56 740,05
611	Contrats de prestations de services	0,00	26 830,72	0,00	0,00	26 830,72
6132	Locations immobilières	0,00	25 235,40	0,00	0,00	25 235,40
6135	Locations mobilières	0,00	44 556,22	0,00	0,00	44 556,22
61521	Entretien terrains	0,00	780,00	0,00	0,00	780,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	23 622,37	0,00	0,00	23 622,37
61551	Entretien matériel roulant	0,00	11 245,94	0,00	0,00	11 245,94
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	8 356,76	0,00	0,00	8 356,76
6156	Maintenance	0,00	227 921,62	0,00	0,00	227 921,62
6161	Multirisques	0,00	36 216,85	0,00	0,00	36 216,85
6168	Autres primes d'assurance	0,00	34 910,68	0,00	0,00	34 910,68
6182	Documentation générale et technique	0,00	10 474,39	0,00	0,00	10 474,39
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	53 663,80	0,00	0,00	53 663,80
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	880,02	0,00	0,00	880,02
6188	Autres frais divers	0,00	289 790,42	0,00	0,00	289 790,42
6226	Honoraires	0,00	8 560,74	0,00	0,00	8 560,74
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	4 438,80	0,00	0,00	4 438,80
6228	Divers	0,00	46 064,48	0,00	0,00	46 064,48
6231	Annonces et insertions	0,00	10 982,97	0,00	0,00	10 982,97
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	13 397,71	0,00	0,00	13 397,71
6236	Catalogues et imprimés	0,00	69 601,93	0,00	0,00	69 601,93
6237	Publications	0,00	7 780,10	0,00	0,00	7 780,10
6238	Divers	0,00	27 459,50	0,00	0,00	27 459,50
6247	Transports collectifs	0,00	297,60	0,00	0,00	297,60

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6257	Réceptions	0,00	24 398,51	0,00	0,00	24 398,51
6261	Frais d'affranchissement	0,00	32 628,10	0,00	0,00	32 628,10
6262	Frais de télécommunications	0,00	26 648,46	0,00	0,00	26 648,46
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	18 567,70	0,00	0,00	18 567,70
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	44 010,13	0,00	0,00	44 010,13
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	5 567,00	0,00	0,00	5 567,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	8 481,91	0,00	0,00	8 481,91
63512	Taxes foncières	2 720,00	11 296,28	0,00	0,00	14 016,28
63513	Autres impôts locaux	0,00	6 317,46	0,00	0,00	6 317,46
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	599,04	0,00	0,00	599,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	5 484 774,12	0,00	0,00	5 484 774,12
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0,00	9 546,00	0,00	0,00	9 546,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	278 416,22	0,00	0,00	278 416,22
6331	Versement mobilité	0,00	53 416,91	0,00	0,00	53 416,91
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	13 548,74	0,00	0,00	13 548,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	69 710,54	0,00	0,00	69 710,54
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	8 012,61	0,00	0,00	8 012,61
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	1 937 095,42	0,00	0,00	1 937 095,42
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	53 036,16	0,00	0,00	53 036,16
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	492 237,59	0,00	0,00	492 237,59
64131	Rémunérations non tit.	0,00	724 127,94	0,00	0,00	724 127,94
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	221 956,31	0,00	0,00	221 956,31
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	30 371,71	0,00	0,00	30 371,71
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	553 177,29	0,00	0,00	553 177,29
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	622 238,14	0,00	0,00	622 238,14
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	34 537,03	0,00	0,00	34 537,03
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	273 954,25	0,00	0,00	273 954,25
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	204,00	0,00	0,00	204,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	105 576,16	0,00	0,00	105 576,16
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	3 611,10	0,00	0,00	3 611,10
014	Atténuations de produits	67 968,00	0,00	0,00	0,00	67 968,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 915,00	0,00	0,00	0,00	1 915,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	66 053,00	0,00	0,00	0,00	66 053,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	705 063,61	0,00	0,00	0,00	705 063,61
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	5 292,92	0,00	0,00	0,00	5 292,92
6761	Différences sur réalisations (positives)	6 050,00	0,00	0,00	0,00	6 050,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	693 720,69	0,00	0,00	0,00	693 720,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 140,08	653 929,27	0,00	0,00	657 069,35
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	45 753,60	0,00	0,00	45 753,60
6518	Autres	0,00	121,66	0,00	0,00	121,66
6531	Indemnités	0,00	203 960,41	0,00	0,00	203 960,41
6532	Frais de mission	0,00	990,00	0,00	0,00	990,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	13 979,09	0,00	0,00	13 979,09
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	11 425,14	0,00	0,00	11 425,14
6535	Formation	0,00	2 749,00	0,00	0,00	2 749,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	411,86	0,00	0,00	411,86
6541	Créances admises en non-valeur	1 372,70	0,00	0,00	0,00	1 372,70

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
6542	Créances éteintes	1 767,38	0,00	0,00	0,00	1 767,38
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	274 764,96	0,00	0,00	274 764,96
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	99 771,00	0,00	0,00	99 771,00
65888	Autres	0,00	2,55	0,00	0,00	2,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	119 344,85	0,00	0,00	0,00	119 344,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance	123 176,04	0,00	0,00	0,00	123 176,04
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 831,19	0,00	0,00	0,00	-3 831,19
67	Charges exceptionnelles	4 478,83	4 047,65	0,00	2 000,00	10 526,48
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	1 333,11	0,00	0,00	1 333,11
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 478,83	664,54	0,00	0,00	5 143,37
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	2 050,00	0,00	2 000,00	4 050,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	82 101,50	0,00	0,00	0,00	82 101,50
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	62 362,50	0,00	0,00	0,00	62 362,50
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	19 739,00	0,00	0,00	0,00	19 739,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		28 992 240,57	696 579,35	0,00	0,00	29 688 819,92
Réalisations		28 992 240,57	696 579,35	0,00	0,00	29 688 819,92
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 945 974,18	0,00	0,00	0,00	3 945 974,18
013	Atténuations de charges	0,00	469 505,73	0,00	0,00	469 505,73
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	469 505,73	0,00	0,00	469 505,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 742,92	39 999,61	0,00	0,00	44 742,53
722	Immobilisations corporelles	0,00	39 999,61	0,00	0,00	39 999,61
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	4 742,92	0,00	0,00	0,00	4 742,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	3 603,46	72 447,48	0,00	0,00	76 050,94
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	43 590,00	0,00	0,00	43 590,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 573,20	0,00	0,00	0,00	1 573,20
70688	Autres prestations de services	0,00	3 599,00	0,00	0,00	3 599,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	25 072,32	0,00	0,00	25 072,32
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	2 030,26	0,00	0,00	0,00	2 030,26
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	65,00	0,00	0,00	65,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	121,16	0,00	0,00	121,16
73	Impôts et taxes	21 446 423,01	0,00	0,00	0,00	21 446 423,01
73111	Impôts directs locaux	15 084 809,00	0,00	0,00	0,00	15 084 809,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	20 616,00	0,00	0,00	0,00	20 616,00
73211	Attribution de compensation	3 321 744,60	0,00	0,00	0,00	3 321 744,60
73212	Dotation de solidarité communautaire	1 174 292,00	0,00	0,00	0,00	1 174 292,00
73221	FNGIR	21 304,00	0,00	0,00	0,00	21 304,00
7336	Droits de place	54,40	0,00	0,00	0,00	54,40
7343	Taxes sur les pylônes électriques	86 800,00	0,00	0,00	0,00	86 800,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	113 564,12	0,00	0,00	0,00	113 564,12
7351	Taxe consommation finale d'électricité	530 721,85	0,00	0,00	0,00	530 721,85
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	106 007,30	0,00	0,00	0,00	106 007,30
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	986 509,74	0,00	0,00	0,00	986 509,74
74	Dotations et participations	3 588 130,00	72 540,00	0,00	0,00	3 660 670,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
7411	Dotation forfaitaire	2 604 754,00	0,00	0,00	0,00	2 604 754,00
74127	Dotation nationale de péréquation	88 323,00	0,00	0,00	0,00	88 323,00
744	FCTVA	24 772,00	0,00	0,00	0,00	24 772,00
74718	Autres participations Etat	0,00	50 948,00	0,00	0,00	50 948,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	361,00	0,00	0,00	0,00	361,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	869 920,00	0,00	0,00	0,00	869 920,00
7484	Dotation de recensement	0,00	4 092,00	0,00	0,00	4 092,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	17 500,00	0,00	0,00	17 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	20 058,88	0,00	0,00	20 058,88
752	Revenus des immeubles	0,00	20 057,50	0,00	0,00	20 057,50
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,38	0,00	0,00	1,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 367,00	22 027,65	0,00	0,00	25 394,65
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	3 180,00	0,00	0,00	3 180,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	84,20	0,00	0,00	84,20
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	45,74	0,00	0,00	45,74
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	38,02	0,00	0,00	38,02
7788	Produits exceptionnels divers	3 367,00	18 679,69	0,00	0,00	22 046,69
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		28 007 423,70	-7 178 098,21	0,00	-2 000,00	20 827 325,49

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES		6 981 182,90	249 254,12	0,00	348 366,69	73 122,52	212 980,42	9 770,91	0,00	0,00
Réalizations		6 981 182,90	249 254,12	0,00	348 366,69	73 122,52	212 980,42	9 770,91	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 414 203,24	17 277,80	0,00	154 267,70	25 247,45	111 159,42	9 770,91	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	10 540,10	0,00	0,00	0,00	0,00	4 431,88	783,43	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	80 473,91	0,00	0,00	0,00	0,00	59 187,04	1 011,92	0,00	0,00
60621	Combustibles	10 015,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	62 291,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	7 223,14	876,24	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 826,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	160 849,91	0,00	0,00	0,00	0,00	4 973,66	3 882,89	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	54 266,98	0,00	0,00	0,00	168,54	0,00	1 352,35	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240,32	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	16 997,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	28 709,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	49 254,44	0,00	0,00	6 251,40	1 234,21	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
611	Contrats de prestations de services	4 616,22	0,00	0,00	0,00	22 214,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	25 235,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	41 068,30	3 487,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	780,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 363,14	0,00	0,00	0,00	0,00	3 259,23	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	11 245,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 966,59	0,00	0,00	0,00	0,00	390,17	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	221 820,09	0,00	0,00	2 400,00	0,00	3 701,53	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	36 216,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	34 910,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	10 474,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	53 663,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	880,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	283 770,90	549,09	0,00	3 550,43	0,00	420,00	1 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	8 560,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 438,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	8 502,00	158,40	0,00	37 404,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 982,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	361,32	2 410,39	0,00	10 626,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 208,60	0,00	0,00	64 393,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	7 780,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 157,14	440,00	0,00	21 862,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	297,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	20 719,09	2 549,22	0,00	0,00	1 130,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	32 628,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	26 648,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 641,18	5 926,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	9 214,22	0,00	0,00	0,00	0,00	34 795,91	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	5 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 481,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	11 296,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	6 317,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	599,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 241 711,90	1 088,16	0,00	194 098,99	47 875,07	0,00	0,00	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	9 546,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6218	Autre personnel extérieur	278 416,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	50 358,27	0,00	0,00	2 422,89	635,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 589,35	194,82	0,00	605,63	158,94	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	65 718,98	0,00	0,00	3 161,89	829,67	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 553,80	0,00	0,00	363,42	95,39	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 887 268,96	0,00	0,00	46 832,58	2 993,88	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	51 634,85	0,00	0,00	1 370,10	31,21	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	478 934,77	0,00	0,00	12 702,00	600,82	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	643 679,22	0,00	0,00	56 873,19	23 575,53	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	200 116,10	0,00	0,00	15 185,54	6 654,67	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	23 043,95	0,00	0,00	7 327,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	510 774,15	893,34	0,00	32 464,52	9 045,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	608 378,23	0,00	0,00	11 767,96	2 091,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 557,54	0,00	0,00	2 817,51	1 161,98	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	273 954,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	204,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	105 576,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 611,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	323 270,11	230 888,16	0,00	0,00	0,00	99 771,00	0,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	45 753,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	121,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
6531	Indemnités	0,00	203 960,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	0,00	990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	13 979,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	11 425,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	2 749,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	411,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	274 764,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 771,00	0,00	0,00
65888	Autres	2,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 997,65	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 333,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	664,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		645 073,35	644,00	4 092,00	3 180,00	0,00	0,00	43 590,00	0,00
Réalisations		645 073,35	644,00	4 092,00	3 180,00	0,00	0,00	43 590,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	469 505,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	469 505,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	39 999,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
722	Immobilisations corporelles	39 999,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	28 213,48	644,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 590,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 590,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 955,00	644,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	25 072,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	65,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	121,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	68 448,00	0,00	4 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	50 948,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotat° de recensement	0,00	0,00	4 092,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 058,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	20 057,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 847,65	0,00	0,00	3 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	3 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	84,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	45,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	38,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	18 679,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-6 336 109,55	-248 610,12	4 092,00	-345 186,69	-73 122,52	-212 980,42	33 819,09	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES		247 491,70	0,00	247 491,70
Réalizations		247 491,70	0,00	247 491,70
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	22 469,62	0,00	22 469,62
60632	Fournitures de petit équipement	1 662,29	0,00	1 662,29
6135	Locations mobilières	300,00	0,00	300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 123,78	0,00	5 123,78
61551	Entretien matériel roulant	300,00	0,00	300,00
6156	Maintenance	7 707,60	0,00	7 707,60
6188	Autres frais divers	6 698,16	0,00	6 698,16
6227	Frais d'actes et de contentieux	677,79	0,00	677,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	223 962,08	0,00	223 962,08
6331	Versement mobilité	2 382,52	0,00	2 382,52
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	595,65	0,00	595,65
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 109,39	0,00	3 109,39
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	357,40	0,00	357,40
64111	Rémunération principale titulaires	92 229,01	0,00	92 229,01
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 952,66	0,00	7 952,66
64118	Autres indemnités titulaires	28 912,04	0,00	28 912,04
64131	Rémunérations non tit.	24 802,22	0,00	24 802,22
64138	Autres indemnités non tit.	10 634,72	0,00	10 634,72
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 037,13	0,00	23 037,13
6453	Cotisations aux caisses de retraites	28 559,33	0,00	28 559,33
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 390,01	0,00	1 390,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 060,00	0,00	1 060,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	1 060,00	0,00	1 060,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 342,32	0,00	2 342,32
Réalizations		2 342,32	0,00	2 342,32
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 755,00	0,00	1 755,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 755,00	0,00	1 755,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	587,32	0,00	587,32
7478	Participat° Autres organismes	587,32	0,00	587,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-245 149,38	0,00	-245 149,38

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES		90 878,24	5 632,10	150 981,36	0,00	0,00
Réalisations		90 878,24	5 632,10	150 981,36	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	5 632,10	16 837,52	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	508,32	1 153,97	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	5 123,78	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	7 707,60	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	6 698,16	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	677,79	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	90 878,24	0,00	133 083,84	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 126,69	0,00	1 255,83	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	281,65	0,00	314,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 470,38	0,00	1 639,01	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	169,01	0,00	188,39	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	22 667,67	0,00	69 561,34	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 717,68	0,00	6 234,98	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	4 676,96	0,00	24 235,08	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	24 802,22	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	10 634,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 536,45	0,00	9 500,68	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	8 404,80	0,00	20 154,53	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 390,01	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	1 060,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	1 060,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	1 755,00	587,32	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	1 755,00	587,32	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	1 755,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	1 755,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	587,32	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	587,32	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-90 878,24	-5 632,10	-149 226,36	587,32	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES		447 200,63	2 086 499,02	0,00	0,00	0,00	5 578 326,82	8 112 026,47
Réalizations		447 200,63	2 086 499,02	0,00	0,00	0,00	5 578 326,82	8 112 026,47
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	462 181,99	0,00	0,00	0,00	999 691,96	1 461 873,95
60611	Eau et assainissement	0,00	13 113,45	0,00	0,00	0,00	11 789,49	24 902,94
60612	Energie - Electricité	0,00	87 085,31	0,00	0,00	0,00	74 553,80	161 639,11
60621	Combustibles	0,00	12 257,67	0,00	0,00	0,00	0,00	12 257,67
60623	Alimentation	0,00	169,64	0,00	0,00	0,00	49 482,15	49 651,79
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	2 446,36	0,00	0,00	0,00	0,00	2 446,36
60631	Fournitures d'entretien	0,00	20 371,11	0,00	0,00	0,00	25 875,60	46 246,71
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	4 607,96	0,00	0,00	0,00	7 020,57	11 628,53
6067	Fournitures scolaires	0,00	90 350,13	0,00	0,00	0,00	0,00	90 350,13
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 249,65	39 249,65
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	567 770,95	567 770,95
6135	Locations mobilières	0,00	8 432,78	0,00	0,00	0,00	79 704,72	88 137,50
61521	Entretien terrains	0,00	5 813,35	0,00	0,00	0,00	0,00	5 813,35
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	18 831,00	0,00	0,00	0,00	3 173,84	22 004,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	390,17	0,00	0,00	0,00	19 473,66	19 863,83
6156	Maintenance	0,00	37 552,65	0,00	0,00	0,00	27 534,82	65 087,47
6182	Documentation générale et technique	0,00	308,62	0,00	0,00	0,00	0,00	308,62
6188	Autres frais divers	0,00	44 051,96	0,00	0,00	0,00	85 181,56	129 233,52
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	133,80	0,00	0,00	0,00	0,00	133,80
6247	Transports collectifs	0,00	95 235,74	0,00	0,00	0,00	0,00	95 235,74
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 248,76	1 248,76
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	8 789,73	0,00	0,00	0,00	2 189,56	10 979,29
63513	Autres impôts locaux	0,00	8 630,56	0,00	0,00	0,00	5 442,83	14 073,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	445 400,63	1 594 552,23	0,00	0,00	0,00	4 578 598,44	6 618 551,30
6331	Versement mobilité	4 851,22	18 893,20	0,00	0,00	0,00	55 837,95	79 582,37
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 212,85	4 723,23	0,00	0,00	0,00	13 959,14	19 895,22
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 330,94	24 655,31	0,00	0,00	0,00	72 867,58	103 853,83
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	727,64	2 834,08	0,00	0,00	0,00	8 375,71	11 937,43
64111	Rémunération principale titulaires	240 687,68	512 845,43	0,00	0,00	0,00	1 761 784,03	2 515 317,14
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 998,71	19 386,41	0,00	0,00	0,00	41 904,79	70 289,91
64118	Autres indemnités titulaires	61 396,65	119 600,30	0,00	0,00	0,00	455 389,47	636 386,42
64131	Rémunérations non tit.	6 583,04	368 940,76	0,00	0,00	0,00	783 451,01	1 158 974,81
64138	Autres indemnités non tit.	917,33	106 431,20	0,00	0,00	0,00	235 771,68	343 120,21

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	12 631,78	0,00	0,00	0,00	10 125,41	22 757,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	37 762,94	207 968,11	0,00	0,00	0,00	658 864,77	904 595,82
6453	Cotisations aux caisses de retraites	75 634,06	177 872,61	0,00	0,00	0,00	441 421,75	694 928,42
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	297,57	17 769,81	0,00	0,00	0,00	38 845,15	56 912,53
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 800,00	29 764,80	0,00	0,00	0,00	0,00	31 564,80
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	29 764,80	0,00	0,00	0,00	0,00	29 764,80
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,42	36,42
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,42	36,42
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	19 506,64	0,00	0,00	0,00	1 725 230,81	1 744 737,45
Réalizations		0,00	19 506,64	0,00	0,00	0,00	1 725 230,81	1 744 737,45
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103,75	1 103,75
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103,75	1 103,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 019 123,31	1 019 123,31
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 019 123,31	1 019 123,31
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	19 302,50	0,00	0,00	0,00	705 003,75	724 306,25
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 233,60	88 233,60
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	19 302,50	0,00	0,00	0,00	0,00	19 302,50
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	604 658,96	604 658,96
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 111,19	12 111,19
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	204,14	0,00	0,00	0,00	0,00	204,14
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	204,14	0,00	0,00	0,00	0,00	204,14
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-447 200,63	-2 066 992,38	0,00	0,00	0,00	-3 853 096,01	-6 367 289,02

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		112 257,63	263 222,18	1 711 019,21	3 314 158,99	0,00	0,00	0,00	2 264 167,83
Réalizations		112 257,63	263 222,18	1 711 019,21	3 314 158,99	0,00	0,00	0,00	2 264 167,83
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	112 257,63	263 222,18	86 702,18	836 724,69	0,00	0,00	0,00	162 967,27
60611	Eau et assainissement	5 765,00	7 348,45	0,00	9 408,74	0,00	0,00	0,00	2 380,75
60612	Energie - Electricité	35 075,83	52 009,48	0,00	51 451,72	0,00	0,00	0,00	23 102,08
60621	Combustibles	0,00	0,00	12 257,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	169,64	0,00	15 495,81	0,00	0,00	0,00	33 986,34
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	2 446,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 180,48	6 175,45	10 015,18	25 875,60	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 126,22	765,04	1 716,70	6 745,06	0,00	0,00	0,00	275,51
6067	Fournitures scolaires	30 185,20	57 457,03	2 707,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	19 429,63	0,00	0,00	0,00	19 820,02
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	567 770,95	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	7 868,30	0,00	564,48	79 704,72	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	62,28	5 751,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 992,66	7 563,68	6 274,66	2 369,01	0,00	0,00	0,00	804,83
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	390,17	19 473,66	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 920,17	7 910,25	27 722,23	27 307,08	0,00	0,00	0,00	227,74
6182	Documentation générale et technique	0,00	308,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	8 398,61	35 457,35	196,00	2 811,56	0,00	0,00	0,00	82 370,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	133,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	10 316,80	79 259,02	5 659,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	1 248,76	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 533,69	7 256,04	2 189,56	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	1 428,36	7 202,20	0,00	5 442,83	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	1 594 552,23	2 477 397,88	0,00	0,00	0,00	2 101 200,56
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	18 893,20	29 470,49	0,00	0,00	0,00	26 367,46
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	4 723,23	7 367,43	0,00	0,00	0,00	6 591,71
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	24 655,31	38 458,38	0,00	0,00	0,00	34 409,20
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	2 834,08	4 420,52	0,00	0,00	0,00	3 955,19
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	512 845,43	1 114 707,25	0,00	0,00	0,00	647 076,78
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	19 386,41	24 193,47	0,00	0,00	0,00	17 711,32
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	119 600,30	256 921,87	0,00	0,00	0,00	198 467,60
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	368 940,76	282 535,47	0,00	0,00	0,00	500 915,54
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	106 431,20	89 414,93	0,00	0,00	0,00	146 356,75
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	12 631,78	0,00	0,00	0,00	0,00	10 125,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	207 968,11	307 748,20	0,00	0,00	0,00	351 116,57
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	177 872,61	307 686,58	0,00	0,00	0,00	133 735,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	17 769,81	14 473,29	0,00	0,00	0,00	24 371,86
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	29 764,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	29 764,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	36,42	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	36,42	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	204,14	19 302,50	1 053 097,82	0,00	0,00	0,00	672 132,99
	Réalisations	0,00	204,14	19 302,50	1 053 097,82	0,00	0,00	0,00	672 132,99
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	1 103,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	1 103,75	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	1 018 749,28	0,00	0,00	0,00	374,03
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	1 018 749,28	0,00	0,00	0,00	374,03
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	19 302,50	33 244,79	0,00	0,00	0,00	671 758,96
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	21 133,60	0,00	0,00	0,00	67 100,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	19 302,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	604 658,96
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	12 111,19	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	204,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	204,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-112 257,63	-263 018,04	-1 691 716,71	-2 261 061,17	0,00	0,00	0,00	-1 592 034,84

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES		377 621,21	609 838,29	873 875,81	16 630,00	1 877 965,31
Réalizations		377 621,21	609 838,29	873 875,81	16 630,00	1 877 965,31
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	16 244,97	197 986,95	222 857,60	0,00	437 089,52
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	30 080,69	0,00	0,00	30 080,69
60611	Eau et assainissement	0,00	141,44	961,48	0,00	1 102,92
60612	Energie - Electricité	0,00	10 050,63	20 301,74	0,00	30 352,37
60623	Alimentation	91,54	671,79	400,51	0,00	1 163,84
60631	Fournitures d'entretien	0,00	1 488,86	1 074,87	0,00	2 563,73
60632	Fournitures de petit équipement	449,00	1 059,32	3 718,37	0,00	5 226,69
6064	Fournitures administratives	0,00	37,20	0,00	0,00	37,20
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	87 961,65	0,00	87 961,65
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	6 031,97	0,00	6 031,97
6135	Locations mobilières	644,40	3 926,14	0,00	0,00	4 570,54
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	2 000,00	1 875,41	0,00	3 875,41
6156	Maintenance	0,00	3 142,79	1 819,09	0,00	4 961,88
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	19 433,78	0,00	19 433,78
6188	Autres frais divers	4 750,12	120 479,32	33 621,70	0,00	158 851,14
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	2 258,41	0,00	2 258,41
6247	Transports collectifs	0,00	2 144,86	0,00	0,00	2 144,86
6257	Réceptions	4 919,91	22 634,01	0,00	0,00	27 553,92
627	Services bancaires et assimilés	0,00	45,50	0,00	0,00	45,50
6281	Concours divers (cotisations)	5 390,00	0,00	0,00	0,00	5 390,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	84,40	36 298,62	0,00	36 383,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	360 715,10	209 196,86	645 552,97	0,00	1 215 464,93
6331	Versement mobilité	4 579,25	2 337,38	7 224,08	0,00	14 140,71
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 144,84	584,36	1 805,95	0,00	3 535,15
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 975,87	3 032,87	9 352,09	0,00	18 360,83
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	686,88	350,54	1 083,62	0,00	2 121,04
64111	Rémunération principale titulaires	88 549,08	93 294,05	314 532,51	0,00	496 375,64
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 218,40	1 499,07	17 122,60	0,00	20 840,07
64118	Autres indemnités titulaires	17 653,23	20 625,13	69 243,68	0,00	107 522,04
64131	Rémunérations non tit.	112 824,83	27 149,73	51 735,83	0,00	191 710,39
64138	Autres indemnités non tit.	32 527,52	7 226,38	7 001,51	0,00	46 755,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	54 978,44	22 191,60	60 607,52	0,00	137 777,56
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 876,40	29 653,54	104 196,70	0,00	167 726,64

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 700,36	1 252,21	1 646,88	0,00	8 599,45
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	661,14	202 634,48	5 465,24	10 330,00	219 090,86
6518	Autres	661,14	12 424,48	3 705,24	0,00	16 790,86
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	190 210,00	1 760,00	10 330,00	202 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	20,00	0,00	6 300,00	6 320,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	6 300,00	6 300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	13 791,50	7 227,00	0,00	21 018,50
	Réalisations	0,00	13 791,50	7 227,00	0,00	21 018,50
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	11 891,50	2 532,00	0,00	14 423,50
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	11 681,50	0,00	0,00	11 681,50
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	210,00	0,00	0,00	210,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	2 532,00	0,00	2 532,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 900,00	4 695,00	0,00	6 595,00
7473	Participat° Départements	0,00	1 900,00	0,00	0,00	1 900,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	4 695,00	0,00	4 695,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-377 621,21	-596 046,79	-866 648,81	-16 630,00	-1 856 946,81

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	DEPENSES	279 903,74	23 640,00	306 294,55	0,00	750 696,70	0,00	102 844,92	20 334,19
	Réalisations	279 903,74	23 640,00	306 294,55	0,00	750 696,70	0,00	102 844,92	20 334,19
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	36 409,01	7 640,00	153 937,94	0,00	205 083,41	0,00	0,00	17 774,19

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	30 080,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	141,44	0,00	894,35	0,00	0,00	67,13
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	10 050,63	0,00	17 984,34	0,00	0,00	2 317,40
60623	Alimentation	0,00	0,00	671,79	0,00	288,01	0,00	0,00	112,50
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	1 488,86	0,00	0,00	0,00	0,00	1 074,87
60632	Fournitures de petit équipement	851,70	0,00	207,62	0,00	3 004,07	0,00	0,00	714,30
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	37,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	87 961,65	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	5 681,99	0,00	0,00	349,98
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	3 926,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	2 000,00	0,00	1 875,41	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	3 142,79	0,00	662,22	0,00	0,00	1 156,87
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	19 433,78	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	35 259,10	7 640,00	77 580,22	0,00	28 047,20	0,00	0,00	5 574,50
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 258,41
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	2 144,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	298,21	0,00	22 335,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	45,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	84,40	0,00	36 250,39	0,00	0,00	48,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	71 784,73	0,00	137 412,13	0,00	542 708,05	0,00	102 844,92	0,00
6331	Versement mobilité	819,85	0,00	1 517,53	0,00	6 020,28	0,00	1 203,80	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	205,01	0,00	379,35	0,00	1 505,03	0,00	300,92	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 069,93	0,00	1 962,94	0,00	7 856,08	0,00	1 496,01	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	122,94	0,00	227,60	0,00	903,07	0,00	180,55	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	31 642,13	0,00	61 651,92	0,00	277 700,69	0,00	36 831,82	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	333,66	0,00	1 165,41	0,00	15 577,64	0,00	1 544,96	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	3 968,14	0,00	16 656,99	0,00	61 645,58	0,00	7 598,10	0,00
64131	Rémunérations non tit.	12 048,96	0,00	15 100,77	0,00	28 060,03	0,00	23 675,80	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	2 629,62	0,00	4 596,76	0,00	3 015,44	0,00	3 986,07	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	8 186,07	0,00	14 005,53	0,00	47 865,88	0,00	12 741,64	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 219,77	0,00	19 433,77	0,00	91 908,51	0,00	12 288,19	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	538,65	0,00	713,56	0,00	649,82	0,00	997,06	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	171 710,00	16 000,00	14 924,48	0,00	2 905,24	0,00	0,00	2 560,00
6518	Autres	0,00	0,00	12 424,48	0,00	2 905,24	0,00	0,00	800,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	171 710,00	16 000,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 760,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	13 791,50	0,00	2 532,00	0,00	0,00	4 695,00
	Réalisations	0,00	0,00	13 791,50	0,00	2 532,00	0,00	0,00	4 695,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	11 891,50	0,00	2 532,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	11 681,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 532,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 695,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 695,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-279 903,74	-23 640,00	-292 503,05	0,00	-748 164,70	0,00	-102 844,92	-15 639,19

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES		0,00	1 628 125,95	1 129 711,83	2 757 837,78
Réalizations		0,00	1 628 125,95	1 129 711,83	2 757 837,78
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	522 192,99	56 877,25	579 070,24
60611	Eau et assainissement	0,00	72 885,82	0,00	72 885,82
60612	Energie - Electricité	0,00	150 847,07	0,00	150 847,07
60623	Alimentation	0,00	76,67	3 144,42	3 221,09
60624	Produits de traitement	0,00	198,00	0,00	198,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	199,20	0,00	199,20
60631	Fournitures d'entretien	0,00	9 595,67	0,00	9 595,67
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	11 494,04	7 300,28	18 794,32
6064	Fournitures administratives	0,00	240,10	0,00	240,10
6068	Autres matières et fournitures	0,00	597,14	2 320,74	2 917,88
6132	Locations immobilières	0,00	6 551,06	0,00	6 551,06
6135	Locations mobilières	0,00	2 417,24	211,50	2 628,74
61521	Entretien terrains	0,00	124 417,54	0,00	124 417,54
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	33 831,01	0,00	33 831,01
61551	Entretien matériel roulant	0,00	799,98	0,00	799,98
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 931,66	0,00	2 931,66
6156	Maintenance	0,00	96 098,36	0,00	96 098,36
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	275,40	275,40
6188	Autres frais divers	0,00	2 111,03	20 923,92	23 034,95
6238	Divers	0,00	839,10	0,00	839,10
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	13 300,83	13 300,83
627	Services bancaires et assimilés	0,00	109,12	0,00	109,12
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 791,03	0,00	1 791,03
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	8 287,08	8 287,08
63513	Autres impôts locaux	0,00	4 162,15	1 113,08	5 275,23
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	986 434,41	584 825,79	1 571 260,20
6331	Versement mobilité	0,00	11 350,77	7 101,04	18 451,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 837,51	1 775,13	4 612,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	14 812,26	9 266,72	24 078,98
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 702,69	1 065,17	2 767,86
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	482 045,87	234 496,75	716 542,62
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	15 349,97	5 974,32	21 324,29
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	128 224,06	56 442,26	184 666,32
64131	Rémunérations non tit.	0,00	53 986,93	96 403,56	150 390,49
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	25 289,93	24 138,14	49 428,07
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	107 519,91	80 733,55	188 253,46

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	140 194,83	62 840,34	203 035,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	3 119,68	4 588,81	7 708,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	108 404,55	457 971,79	566 376,34
6518	Autres	0,00	104,55	1 005,79	1 110,34
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	108 300,00	456 466,00	564 766,00
658828	Autres secours	0,00	0,00	500,00	500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	11 094,00	30 037,00	41 131,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	11 094,00	30 037,00	41 131,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		260 561,32	250 537,81	131 152,80	642 251,93
Réalizations		260 561,32	250 537,81	131 152,80	642 251,93
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	72 901,70	86 062,23	158 963,93
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	4 726,30	4 726,30
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	39 445,60	0,00	39 445,60
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	81 335,93	81 335,93
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	6 911,50	0,00	6 911,50
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	26 544,60	0,00	26 544,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	260 561,32	99 000,00	45 090,57	404 651,89
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	45 090,57	45 090,57
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	99 000,00	0,00	99 000,00
7478	Participat° Autres organismes	260 561,32	0,00	0,00	260 561,32
75	Autres produits de gestion courante	0,00	72 406,59	0,00	72 406,59
752	Revenus des immeubles	0,00	72 406,59	0,00	72 406,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 229,52	0,00	6 229,52
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	6 229,52	0,00	6 229,52
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,20	0,00	0,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		260 561,32	-1 377 588,14	-998 559,03	-2 115 585,85

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		170 052,23	191 839,71	628 642,06	2 633,66	122 714,26	672 486,77	457 225,06	0,00
Réalisations		170 052,23	191 839,71	628 642,06	2 633,66	122 714,26	672 486,77	457 225,06	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	170 052,23	191 839,71	154 347,13	2 633,66	3 320,26	36 434,04	20 443,21	0,00
60611	Eau et assainissement	10 306,79	22 385,09	40 193,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	101 137,74	21 090,99	28 618,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	12,75	0,00	63,92	484,97	2 659,45	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	198,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	199,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 137,26	4 369,99	3 088,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 403,06	6 327,88	2 763,10	0,00	0,00	7 037,46	262,82	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	240,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	597,14	0,00	0,00	2 282,46	38,28	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	6 551,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	2 417,24	211,50	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	121 783,88	0,00	2 633,66	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	21 974,32	462,00	11 394,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	799,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 931,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	27 272,10	4 643,98	64 182,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275,40	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	2 111,03	0,00	0,00	4 334,94	16 588,98	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	839,10	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 300,83	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	109,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 089,32	62,69	639,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 121,03	166,05	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	4 162,15	0,00	0,00	0,00	385,45	727,63	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	474 190,38	0,00	0,00	464 923,73	119 902,06	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	5 518,02	0,00	0,00	5 730,44	1 370,60	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	1 379,46	0,00	0,00	1 432,50	342,63	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	7 200,82	0,00	0,00	7 478,03	1 788,69	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	827,72	0,00	0,00	859,59	205,58	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	232 644,91	0,00	0,00	178 894,00	55 602,75	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	8 658,74	0,00	0,00	5 438,13	536,19	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	52 397,20	0,00	0,00	42 679,67	13 762,59	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	27 158,10	0,00	0,00	83 374,23	13 029,33	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	16 562,27	0,00	0,00	21 709,01	2 429,13	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	52 556,20	0,00	0,00	68 309,26	12 424,29	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	67 575,48	0,00	0,00	45 040,77	17 799,57	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	1 711,46	0,00	0,00	3 978,10	610,71	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	104,55	0,00	108 300,00	171 129,00	286 842,79	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6518	Autres	0,00	0,00	104,55	0,00	0,00	0,00	1 005,79	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	108 300,00	171 129,00	285 337,00	0,00
658828	Autres secours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	11 094,00	0,00	30 037,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	11 094,00	0,00	30 037,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	44 088,16	15 829,59	164 075,46	26 544,60	0,00	81 335,93	49 816,87	0,00
	Réalisations	44 088,16	15 829,59	164 075,46	26 544,60	0,00	81 335,93	49 816,87	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	46 357,10	26 544,60	0,00	81 335,93	4 726,30	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 726,30	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	39 445,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 335,93	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	6 911,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	26 544,60	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	45 090,57	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 090,57	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	44 088,16	15 829,59	12 488,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	44 088,16	15 829,59	12 488,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	6 229,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	6 229,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-125 964,07	-176 010,12	-464 566,60	23 910,94	-122 714,26	-591 150,84	-407 408,19	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES		0,00	1 144 114,36	1 144 114,36
Réalizations		0,00	1 144 114,36	1 144 114,36
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	23 914,35	23 914,35
60611	Eau et assainissement	0,00	841,01	841,01
60612	Energie - Electricité	0,00	15 433,54	15 433,54
60621	Combustibles	0,00	81,40	81,40
60622	Carburants	0,00	2 297,81	2 297,81
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	3 914,69	3 914,69
6156	Maintenance	0,00	493,93	493,93
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	185,68	185,68
63512	Taxes foncières	0,00	666,29	666,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 118 300,01	1 118 300,01
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	1 075 000,00	1 075 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	43 300,01	43 300,01
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 900,00	1 900,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	1 900,00	1 900,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	-1 144 114,36	-1 144 114,36

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	1 129 456,92	0,00	0,00	14 657,44	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	1 129 456,92	0,00	0,00	14 657,44	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	9 256,91	0,00	0,00	14 657,44	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	286,31	0,00	0,00	554,70	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	4 839,42	0,00	0,00	10 594,12	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,40	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 297,81	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	3 689,34	0,00	0,00	225,35	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	256,16	0,00	0,00	237,77	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	185,68	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	666,29	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 118 300,01	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	1 075 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	43 300,01	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	-1 129 456,92	0,00	0,00	-14 657,44	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 221 847,84	1 221 847,84
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	1 221 847,84	1 221 847,84
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	91 663,51	91 663,51
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 159,12	2 159,12
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	11 115,16	11 115,16
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 794,82	2 794,82
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	980,11	980,11
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 663,17	5 663,17
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	598,30	598,30
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	7 738,13	7 738,13
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	48 179,76	48 179,76
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	1 222,08	1 222,08
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 876,02	3 876,02
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	168,00	168,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 869,70	3 869,70
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	559,65	559,65
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	552,94	552,94
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 574,39	1 574,39
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	612,16	612,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 121 297,02	1 121 297,02
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	12 322,74	12 322,74
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	3 080,54	3 080,54
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	15 887,04	15 887,04
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 848,40	1 848,40
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	557 178,51	557 178,51
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	10 307,00	10 307,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	117 825,31	117 825,31
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	89 289,98	89 289,98
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	14 956,94	14 956,94
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	11 356,80	11 356,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	111 154,66	111 154,66
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	171 995,58	171 995,58
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 093,52	4 093,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	8 887,31	8 887,31
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 887,31	8 887,31
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 115 189,69	1 115 189,69
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 115 189,69	1 115 189,69
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	522 738,80	522 738,80
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	142 625,77	142 625,77
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	380 113,03	380 113,03
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	592 450,89	592 450,89
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	592 450,89	592 450,89
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	-106 658,15	-106 658,15

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES		0,00	20 696,65	0,00	0,00	20 696,65
Réalizations		0,00	20 696,65	0,00	0,00	20 696,65
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	20 696,65	0,00	0,00	20 696,65
60611	Eau et assainissement	0,00	733,00	0,00	0,00	733,00
60612	Energie - Electricité	0,00	4 300,98	0,00	0,00	4 300,98
60621	Combustibles	0,00	527,07	0,00	0,00	527,07
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	996,70	0,00	0,00	996,70
6156	Maintenance	0,00	179,43	0,00	0,00	179,43
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 741,26	0,00	0,00	3 741,26
63512	Taxes foncières	0,00	8 236,21	0,00	0,00	8 236,21
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 982,00	0,00	0,00	1 982,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	140 964,57	0,00	0,00	140 964,57
Réalizations		0,00	140 964,57	0,00	0,00	140 964,57
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	6 558,83	0,00	0,00	6 558,83
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	6 558,83	0,00	0,00	6 558,83
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	134 405,74	0,00	0,00	134 405,74
752	Revenus des immeubles	0,00	134 405,74	0,00	0,00	134 405,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	0,00	120 267,92	0,00	0,00	120 267,92

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES		-885,95	1 833 529,70	20 795,12	1 853 438,87
Réalisations		-885,95	1 833 529,70	20 795,12	1 853 438,87
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	-885,95	308 811,84	20 795,12	328 721,01
60611	Eau et assainissement	0,00	1 310,42	0,00	1 310,42
60612	Energie - Electricité	1 367,65	2 837,05	0,00	4 204,70
60631	Fournitures d'entretien	0,00	52 639,17	0,00	52 639,17
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	25 132,19	0,00	25 132,19
60633	Fournitures de voirie	0,00	2 291,63	0,00	2 291,63
6135	Locations mobilières	0,00	9 805,66	0,00	9 805,66
61521	Entretien terrains	0,00	135 331,03	20 795,12	156 126,15
61551	Entretien matériel roulant	0,00	18 347,24	0,00	18 347,24
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 093,34	0,00	2 093,34
6156	Maintenance	0,00	274,80	0,00	274,80
617	Etudes et recherches	0,00	31 250,00	0,00	31 250,00
6188	Autres frais divers	0,00	9 936,37	0,00	9 936,37
6226	Honoraires	-2 253,60	1 722,53	0,00	-531,07
63512	Taxes foncières	0,00	15 840,41	0,00	15 840,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	1 524 567,86	0,00	1 524 567,86
6331	Versement mobilité	0,00	16 455,73	0,00	16 455,73
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	4 129,73	0,00	4 129,73
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	21 474,46	0,00	21 474,46
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	2 468,46	0,00	2 468,46
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	792 587,66	0,00	792 587,66
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	30 226,55	0,00	30 226,55
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	193 692,65	0,00	193 692,65
64131	Rémunérations non tit.	0,00	63 842,19	0,00	63 842,19
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	14 222,63	0,00	14 222,63
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	134 255,44	0,00	134 255,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	248 480,13	0,00	248 480,13
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	2 732,23	0,00	2 732,23
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	150,00	0,00	150,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	150,00	0,00	150,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		8 599,95	6 600,00	0,00	15 199,95
Réalizations		8 599,95	6 600,00	0,00	15 199,95
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 599,95	0,00	0,00	8 599,95
7588	Autres produits div. de gestion courante	8 599,95	0,00	0,00	8 599,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 600,00	0,00	6 600,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	6 600,00	0,00	6 600,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		9 485,90	-1 826 929,70	-20 795,12	-1 838 238,92

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		-2 253,60	0,00	0,00	0,00	1 367,65	0,00	0,00
Réalizations		-2 253,60	0,00	0,00	0,00	1 367,65	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	-2 253,60	0,00	0,00	0,00	1 367,65	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 367,65	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	-2 253,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	8 599,95	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	8 599,95	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75		0,00	0,00	8 599,95	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Autres produits de gestion courante							
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	8 599,95	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	2 253,60	0,00	8 599,95	0,00	-1 367,65	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES	357 883,52	0,00	43 907,83	1 384 647,94	47 090,41	0,00	0,00	0,00	20 795,12
	Réalisations	357 883,52	0,00	43 907,83	1 384 647,94	47 090,41	0,00	0,00	0,00	20 795,12
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 722,53	0,00	43 907,83	216 091,07	47 090,41	0,00	0,00	0,00	20 795,12
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	1 310,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	2 837,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	52 639,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	25 132,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	2 291,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	9 805,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	41 207,83	94 123,20	0,00	0,00	0,00	0,00	20 795,12
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	18 347,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	2 093,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	274,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	31 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	2 700,00	7 236,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 722,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	15 840,41	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	356 160,99	0,00	0,00	1 168 406,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	3 862,49	0,00	0,00	12 593,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	981,65	0,00	0,00	3 148,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 040,52	0,00	0,00	16 433,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	579,40	0,00	0,00	1 889,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	159 839,04	0,00	0,00	632 748,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 749,31	0,00	0,00	21 477,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	40 357,72	0,00	0,00	153 334,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
64131	Rémunérations non tit.	40 025,72	0,00	0,00	23 816,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
64138	Autres indemnités non tit.	7 615,75	0,00	0,00	6 606,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	34 638,59	0,00	0,00	99 616,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	52 955,14	0,00	0,00	195 524,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 515,66	0,00	0,00	1 216,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (3)	-357 883,52	0,00	-43 907,83	-1 378 047,94	-47 090,41	0,00	0,00	-20 795,12	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES		0,00	3 770,57	0,00	0,00	1 216,34	0,00	0,00	4 986,91
Réalizations		0,00	3 770,57	0,00	0,00	1 216,34	0,00	0,00	4 986,91
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 570,77	0,00	0,00	1 216,34	0,00	0,00	2 787,11
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	1 216,34	0,00	0,00	1 216,34
63513	Autres impôts locaux	0,00	1 570,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 570,77
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 199,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 199,80
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 199,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 199,80
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	53 274,47	0,00	103,14	0,00	0,00	0,00	53 377,61
Réalizations		0,00	53 274,47	0,00	103,14	0,00	0,00	0,00	53 377,61
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	53 274,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 274,47
7336	Droits de place	0,00	53 274,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 274,47
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	103,14	0,00	0,00	0,00	103,14
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	103,14	0,00	0,00	0,00	103,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	49 503,90	0,00	103,14	-1 216,34	0,00	0,00	48 390,70

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		4 101 068,75	1 725 820,47	0,00	0,00	5 826 889,22
Réalizations		4 011 350,75	882 316,81	0,00	0,00	4 893 667,56
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	2 908 586,14	0,00	0,00	0,00	2 908 586,14
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	4 742,92	39 999,61	0,00	0,00	44 742,53
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	4 742,92	0,00	0,00	0,00	4 742,92
2313	Constructions	0,00	39 999,61	0,00	0,00	39 999,61
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 095 317,09	0,00	0,00	0,00	1 095 317,09
1641	Emprunts en euros	1 049 636,58	0,00	0,00	0,00	1 049 636,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	45,74	0,00	0,00	0,00	45,74
168751	Dettes - GFP de rattachement	45 634,77	0,00	0,00	0,00	45 634,77
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	131 055,89	0,00	0,00	131 055,89
2031	Frais d'études	0,00	18 864,49	0,00	0,00	18 864,49
2051	Concessions, droits similaires	0,00	112 191,40	0,00	0,00	112 191,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041642	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	695 737,32	0,00	0,00	695 737,32
21311	Hôtel de ville	0,00	1 070,76	0,00	0,00	1 070,76
21316	Equipements du cimetière	0,00	14 159,89	0,00	0,00	14 159,89
21318	Autres bâtiments publics	0,00	129 593,98	0,00	0,00	129 593,98
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	24 851,50	0,00	0,00	24 851,50
2182	Matériel de transport	0,00	223 725,19	0,00	0,00	223 725,19
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	207 013,34	0,00	0,00	207 013,34
2184	Mobilier	0,00	9 055,04	0,00	0,00	9 055,04
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	86 267,62	0,00	0,00	86 267,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 704,60	15 523,99	0,00	0,00	18 228,59
2313	Constructions	0,00	15 523,99	0,00	0,00	15 523,99

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 704,60	0,00	0,00	0,00	2 704,60
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		89 718,00	843 503,66	0,00	0,00	933 221,66
RECETTES (2)		6 056 599,87	213 500,00	0,00	0,00	6 270 099,87
Réalisations		6 056 599,87	213 500,00	0,00	0,00	6 270 099,87
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	705 063,61	0,00	0,00	0,00	705 063,61
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	6 050,00	0,00	0,00	0,00	6 050,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	1 378,98	0,00	0,00	0,00	1 378,98
2188	Autres immobilisations corporelles	3 913,94	0,00	0,00	0,00	3 913,94
28031	Frais d'études	23 942,40	0,00	0,00	0,00	23 942,40
28041642	IC : Bâtiments, installations	11 962,00	0,00	0,00	0,00	11 962,00
28051	Concessions et droits similaires	102 211,66	0,00	0,00	0,00	102 211,66
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	252,00	0,00	0,00	0,00	252,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 222,00	0,00	0,00	0,00	4 222,00
281318	Autres bâtiments publics	359,00	0,00	0,00	0,00	359,00
281571	Matériel roulant	7 750,00	0,00	0,00	0,00	7 750,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 571,81	0,00	0,00	0,00	39 571,81
28182	Matériel de transport	62 421,77	0,00	0,00	0,00	62 421,77
28183	Matériel de bureau et informatique	99 621,93	0,00	0,00	0,00	99 621,93
28184	Mobilier	124 933,27	0,00	0,00	0,00	124 933,27
28188	Autres immo. corporelles	216 472,85	0,00	0,00	0,00	216 472,85
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 849 550,11	0,00	0,00	0,00	4 849 550,11
10222	FCTVA	937 077,44	0,00	0,00	0,00	937 077,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 912 472,67	0,00	0,00	0,00	3 912 472,67
13	Subventions d'investissement	501 986,15	213 500,00	0,00	0,00	715 486,15
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	501 986,15	0,00	0,00	0,00	501 986,15
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	213 500,00	0,00	0,00	213 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		1 955 531,12	-1 512 320,47	0,00	0,00	443 210,65

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		1 597 433,86	0,00	13 140,00	9 944,16	0,00	51 701,33	53 601,12	0,00	0,00
Réalizations		815 482,30	0,00	13 140,00	9 944,16	0,00	27 929,49	15 820,86	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	39 999,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	39 999,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	131 055,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 864,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	112 191,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2041642	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	630 069,44	0,00	13 140,00	9 944,16	0,00	26 762,86	15 820,86	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	1 070,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 159,89	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	102 831,12	0,00	0,00	0,00	0,00	26 762,86	0,00	0,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	24 851,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	223 725,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	207 013,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	9 055,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	61 522,49	0,00	13 140,00	9 944,16	0,00	0,00	1 660,97	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	14 357,36	0,00	0,00	0,00	0,00	1 166,63	0,00	0,00	
2313	Constructions	14 357,36	0,00	0,00	0,00	0,00	1 166,63	0,00	0,00	
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		781 951,56	0,00	0,00	0,00	0,00	23 771,84	37 780,26	0,00	0,00
RECETTES (2)		213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Réalisations		213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 383 933,86	0,00	-13 140,00	-9 944,16	0,00	-51 701,33	-53 601,12	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		105 860,01	0,00	105 860,01
Réalizations		44 854,94	0,00	44 854,94
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 854,94	0,00	44 854,94
21318	Autres bâtiments publics	23 171,77	0,00	23 171,77
2188	Autres immobilisations corporelles	21 683,17	0,00	21 683,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		61 005,07	0,00	61 005,07
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-105 860,01	0,00	-105 860,01

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	84 176,84	21 683,17	0,00	0,00
Réalizations		0,00	23 171,77	21 683,17	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	23 171,77	21 683,17	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	23 171,77	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	21 683,17	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	61 005,07	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-84 176,84	-21 683,17	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 429 801,36	0,00	0,00	0,00	240 492,29	1 670 293,65
Réalizations		0,00	1 082 842,69	0,00	0,00	0,00	221 287,08	1 304 129,77
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	12 442,79	0,00	0,00	0,00	0,00	12 442,79
2031	Frais d'études	0,00	8 079,59	0,00	0,00	0,00	0,00	8 079,59
2051	Concessions, droits similaires	0,00	4 363,20	0,00	0,00	0,00	0,00	4 363,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	912 536,17	0,00	0,00	0,00	204 592,08	1 117 128,25
21312	Bâtiments scolaires	0,00	875 457,21	0,00	0,00	0,00	36 846,86	912 304,07
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 296,00	4 296,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 410,38	0,00	0,00	0,00	0,00	5 410,38
2184	Mobilier	0,00	22 906,52	0,00	0,00	0,00	36 531,32	59 437,84
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	8 762,06	0,00	0,00	0,00	126 917,90	135 679,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	157 863,73	0,00	0,00	0,00	16 695,00	174 558,73
2313	Constructions	0,00	157 863,73	0,00	0,00	0,00	16 695,00	174 558,73
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	346 958,67	0,00	0,00	0,00	19 205,21	366 163,88
RECETTES (2)		0,00	291 822,88	0,00	0,00	0,00	0,00	291 822,88
Réalizations		0,00	218 266,83	0,00	0,00	0,00	0,00	218 266,83
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	218 266,83	0,00	0,00	0,00	0,00	218 266,83
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	14 822,88	0,00	0,00	0,00	0,00	14 822,88
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	168 443,95	0,00	0,00	0,00	0,00	168 443,95
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	73 556,05	0,00	0,00	0,00	0,00	73 556,05
SOLDE (2)		0,00	-1 137 978,48	0,00	0,00	0,00	-240 492,29	-1 378 470,77

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		160 149,83	98 154,10	1 171 497,43	173 673,74	0,00	0,00	0,00	66 818,55
Réalizations		83 684,63	61 107,31	938 050,75	166 623,28	0,00	0,00	0,00	54 663,80
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	999,59	11 443,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	999,59	7 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	4 363,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	73 567,07	42 587,54	796 381,56	149 928,28	0,00	0,00	0,00	54 663,80
21312	Bâtiments scolaires	68 884,27	19 840,88	786 732,06	576,00	0,00	0,00	0,00	36 270,86
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	4 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	5 410,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 570,80	19 335,72	0,00	19 685,88	0,00	0,00	0,00	16 845,44
2188	Autres immobilisations corporelles	1 112,00	3 410,94	4 239,12	125 370,40	0,00	0,00	0,00	1 547,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 117,56	17 520,18	130 225,99	16 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	10 117,56	17 520,18	130 225,99	16 695,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		76 465,20	37 046,79	233 446,68	7 050,46	0,00	0,00	0,00	12 154,75
RECETTES (2)		0,00	0,00	291 822,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	218 266,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	218 266,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	14 822,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	168 443,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	73 556,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
SOLDE (2)		-160 149,83	-98 154,10	-879 674,55	-173 673,74	0,00	0,00	0,00	-66 818,55

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		0,00	20 186,05	26 264,20	0,00	46 450,25
Réalizations		0,00	20 186,05	18 699,17	0,00	38 885,22
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 186,05	18 699,17	0,00	38 885,22
21318	Autres bâtiments publics	0,00	16 145,25	10 549,68	0,00	26 694,93
2184	Mobilier	0,00	0,00	2 770,38	0,00	2 770,38
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 040,80	5 379,11	0,00	9 419,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	7 565,03	0,00	7 565,03
RECETTES (2)		0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Réalizations		0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-20 186,05	-1 264,20	0,00	-21 450,25

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		4 040,80	0,00	16 145,25	0,00	13 670,52	0,00	0,00	12 593,68
Réalizations		4 040,80	0,00	16 145,25	0,00	7 105,49	0,00	0,00	11 593,68
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 040,80	0,00	16 145,25	0,00	7 105,49	0,00	0,00	11 593,68
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	16 145,25	0,00	960,00	0,00	0,00	9 589,68
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	2 770,38	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 040,80	0,00	0,00	0,00	3 375,11	0,00	0,00	2 004,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	6 565,03	0,00	0,00	1 000,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-4 040,80	0,00	-16 145,25	0,00	-13 670,52	0,00	0,00	12 406,32

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	2 846 817,02	10 253,57	2 857 070,59
Réalizations		0,00	2 723 466,37	10 253,57	2 733 719,94
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	36 133,46	0,00	36 133,46
2313	Constructions	0,00	36 133,46	0,00	36 133,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	6 303,60	0,00	6 303,60
2031	Frais d'études	0,00	6 303,60	0,00	6 303,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	600,00	6 000,00	6 600,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	600,00	6 000,00	6 600,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	275 814,24	4 253,57	280 067,81
21318	Autres bâtiments publics	0,00	253 832,65	0,00	253 832,65
2184	Mobilier	0,00	0,00	4 253,57	4 253,57
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	21 981,59	0,00	21 981,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 404 615,07	0,00	2 404 615,07
2313	Constructions	0,00	2 404 615,07	0,00	2 404 615,07
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	123 350,65	0,00	123 350,65
RECETTES (2)		0,00	31 675,11	0,00	31 675,11
Réalizations		0,00	31 675,11	0,00	31 675,11
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	31 675,11	0,00	31 675,11
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	31 675,11	0,00	31 675,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-2 815 141,91	-10 253,57	-2 825 395,48

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		2 716 100,87	12 690,84	99 557,31	17 868,00	600,00	0,00	10 253,57	0,00
Réalizations		2 639 535,00	10 848,60	54 614,77	17 868,00	600,00	0,00	10 253,57	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	36 133,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	36 133,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 519,60	2 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 519,60	2 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	6 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	6 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 016,09	8 064,60	31 865,55	17 868,00	0,00	0,00	4 253,57	0,00
21318	Autres bâtiments publics	204 815,49	8 064,60	23 084,56	17 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 253,57	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 200,60	0,00	8 780,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 381 865,85	0,00	22 749,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 381 865,85	0,00	22 749,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		76 565,87	1 842,24	44 942,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		31 675,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		31 675,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	31 675,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	31 675,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-2 684 425,76	-12 690,84	-99 557,31	-17 868,00	-600,00	0,00	-10 253,57	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		0,00	2 623,79	2 623,79
Réalizations		0,00	154,96	154,96
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	154,96	154,96
2313	Constructions	0,00	154,96	154,96
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	2 468,83	2 468,83
RECETTES (2)		0,00	15 000,00	15 000,00
Réalizations		0,00	15 000,00	15 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	12 376,21	12 376,21

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	2 623,79	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	154,96	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	154,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	154,96	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	2 468,83	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-2 623,79	0,00	0,00	15 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	157 785,63	157 785,63
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	153 365,81	153 365,81
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	41 743,19	41 743,19
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	25 144,21	25 144,21
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	12 442,45	12 442,45
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 156,53	4 156,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	111 622,62	111 622,62
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	111 622,62	111 622,62
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	4 419,82	4 419,82
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	7 288,85	7 288,85
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	7 288,85	7 288,85
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	4 458,35	4 458,35

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	4 458,35	4 458,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 830,50	2 830,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 830,50	2 830,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-150 496,78	-150 496,78

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	825,72	0,00	0,00	825,72
Réalizations		0,00	825,72	0,00	0,00	825,72
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	825,72	0,00	0,00	825,72
2184	Mobilier	0,00	825,72	0,00	0,00	825,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-825,72	0,00	0,00	-825,72

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)		7 900,20	168 206,03	9 512,64	185 618,87
Réalizations		0,00	122 369,75	5 225,94	127 595,69
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	122 369,75	5 225,94	127 595,69
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	7 872,53	0,00	7 872,53
21318	Autres bâtiments publics	0,00	16 488,58	5 225,94	21 714,52
2152	Installations de voirie	0,00	22 419,00	0,00	22 419,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	20 465,68	0,00	20 465,68
2182	Matériel de transport	0,00	42 252,60	0,00	42 252,60
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	12 871,36	0,00	12 871,36
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		7 900,20	45 836,28	4 286,70	58 023,18
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-7 900,20	-168 206,03	-9 512,64	-185 618,87

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	7 900,20	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	7 900,20	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-7 900,20	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	168 206,03	0,00	0,00	0,00	4 286,70	5 225,94
Réalizations		0,00	0,00	0,00	122 369,75	0,00	0,00	0,00	0,00	5 225,94
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	122 369,75	0,00	0,00	0,00	0,00	5 225,94
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	7 872,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	16 488,58	0,00	0,00	0,00	0,00	5 225,94
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	22 419,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	20 465,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	42 252,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	12 871,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	45 836,28	0,00	0,00	4 286,70	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-168 206,03	0,00	0,00	-4 286,70	-5 225,94	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					16 305 564,22									
1641 Emprunts en euros (total)					16 305 564,22									
1056/70001892590	CREDIT AGRICOLE	05/05/2003	16/05/2003	16/08/2003	2 500 000,00	F		4,600	4,669	EUR	T	P	O	A-1
1063/MIN255663EUR	DEXIA - Crédit Local	29/01/2008	31/12/2008	01/04/2009	4 000 000,00	F		4,610	4,692	EUR	T	C	O	A-1
1069/36811/10044804	Crédit Mutuel LACO	13/10/2017	03/04/2018	25/06/2018	2 500 000,00	F		1,200	1,210	EUR	T	P	O	A-1
2011/00020146802	Crédit Mutuel	07/12/2011	31/12/2011	31/07/2012	4 805 564,22	F		4,460	4,540	EUR	T	P	O	A-1
2012/MON539286EUR	La Banque Postale	26/11/2021	04/01/2022	01/05/2022	2 500 000,00	F		0,720	0,000	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					456 347,83									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					456 347,83									
1068/028	Nantes Métropole CUN	23/11/2017	23/11/2017	12/07/2018	213 353,55	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1071/025	Nantes Métropole CUN	18/05/2013	06/03/2013	06/03/2014	242 994,28	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
Total général					16 761 912,05									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 305 194,24					1 049 636,58	123 176,04	0,00	14 218,60
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 305 194,24					1 049 636,58	123 176,04	0,00	14 218,60
1056/70001892590	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,600	94 301,69	1 629,80	0,00	0,00
1063/MIN255663EUR	N	0,00	A-1	66 666,47	0,00	F		4,610	266 666,68	10 756,65	0,00	759,79
1069/36811/10044804	N	0,00	A-1	1 594 369,86	9,22	F		1,200	162 016,26	20 349,38	0,00	265,73
2011/00020146802	N	0,00	A-1	1 422 117,57	3,33	F		4,460	367 389,52	73 724,20	0,00	10 571,07
2012/MON539286EUR	N	0,00	A-1	2 222 040,34	13,08	F		0,720	159 262,43	16 716,01	0,00	2 622,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		85 341,39					45 634,77	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		85 341,39					45 634,77	0,00	0,00	0,00
1068/028	N	0,00	A-1	85 341,39	3,53	F		0,000	21 335,36	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1071/025	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	24 299,41	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 390 535,63					1 095 271,35	123 176,04	0,00	14 218,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 390 535,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €			2020-12-14
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDES	3	14/12/2020
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	3	14/12/2020
L	FRAIS D INSERTION	1	14/12/2020
L	SUB EQ VERSEES BAT ET INST 30 ANS	30	14/12/2020
L	SUB EQ VERSEES PROJ INFR NAT 40 ANS	40	14/12/2020
L	SUB EQ VERSEES BIENS MAT MOB 5 ANS	5	14/12/2020
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	14/12/2020
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	14/12/2020
L	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	10	14/12/2020
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	15	14/12/2020
L	HOTEL DE VILLE	0	14/12/2020
L	BATIMENTS SCOLAIRES	0	14/12/2020
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	0	14/12/2020
L	AUTRES BATIEMENTS PUBLICS	0	14/12/2020
L	IMMEUBLES DE RAPPORT LOCAUX ACTIVITES 10 ANS	10	14/12/2020
L	IMMEUBLES DE RAPPORT LOCAUX HABITATION 15 ANS	15	14/12/2020
L	CONSTRUCTION SUR SOLS AUTRUIT IMMEUBLE DE RAPPORT	10	14/12/2020
L	INSTALLATION DE VOIRIE	10	14/12/2020
L	AUTRE MAT ET OUTILLAGE INCENDIE ET DEFENSE CIVILE	5	14/12/2020
L	MAT ET OUT DE VOIRIE TRACTEUR AGRICOLE 10 ANS	10	14/12/2020
L	MAT ET OUT DE VOIRIE MOY TRACTEUR TONDEUSE	5	14/12/2020
L	AUTRES INST MAT ET OUTIL TECH SUP 10000 10 ANS	10	14/12/2020
L	AUTRES INST MAT ET OUTILLAGE TECH INF 2000 3 ANS	3	14/12/2020
L	AUTRES INST MAT ET OUTIL TECH 2000 A 10000 5 ANS	5	14/12/2020
L	MATERIEL DE TRANSPORT VL 5 ANS	5	14/12/2020
L	MATERIEL DE TRANSPORT VEHICULE LOURD 8 ANS	8	14/12/2020
L	MATERIEL DE BUREAU ET INF ORDI TEL IMP 3 ANS	3	14/12/2020
L	MAT BUREAU ET INF SERVEUR RESEAU COPIEUR 5 ANS	5	14/12/2020
L	MOBILIER	10	14/12/2020
L	AUTRES IMMO CORPORELLES MOY 2000 A 10000 5 ANS	5	14/12/2020
L	AUTRES IMMO CORPORELLES GROS SUP 10000E 10 ANS	10	14/12/2020
L	AUTRES IMMO CORPORELLES INF 2000E 3 ANS	3	14/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	62 362,50		27 500,00	89 862,50	0,00	89 862,50
Provision pour litige dossier 2019-2	0,00	24/04/2019	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Provision pour litige dossier 2019-3	0,00	13/05/2019	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litige dossier 2020-1	0,00	29/01/2020	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Provision pour litige dossier 2021-1	0,00	31/01/2022	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour litige dossier 2021-2	0,00	31/01/2022	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Provision pour CET	62 362,50	23/01/2023	0,00	62 362,50	0,00	62 362,50
Provisions pour dépréciation (2)	19 739,00		3 840,00	23 579,00	0,00	23 579,00
Créance irrécouvrable	1 066,00	23/01/2023	3 840,00	4 906,00	0,00	4 906,00
Créance douteuse	18 673,00	23/01/2023	0,00	18 673,00	0,00	18 673,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	82 101,50		31 340,00	113 441,50	0,00	113 441,50

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 365 477,00	I 1 095 271,35
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 365 477,00	1 095 271,35
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 319 842,00	1 049 636,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	45 635,00	45 634,77
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 095 271,35	1 556 218,12	2 908 586,14	5 560 075,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 112 077,00	III 1 630 798,13
Ressources propres externes de l'année (a)		937 077,00	937 077,44
10222	FCTVA	937 077,00	937 077,44
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		6 175 000,00	693 720,69
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	25 934,40	23 942,40
28041642	IC : Bâtiments, installations	11 962,00	11 962,00
28051	Concessions et droits similaires	102 211,66	102 211,66
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	393,00	252,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 222,00	4 222,00
281318	Autres bâtiments publics	359,00	359,00
281571	Matériel roulant	7 750,00	7 750,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 571,81	39 571,81
28182	Matériel de transport	62 421,77	62 421,77
28183	Matériel de bureau et informatique	99 621,93	99 621,93
28184	Mobilier	124 650,47	124 933,27
28188	Autres immo. corporelles	216 901,96	216 472,85
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 479 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 630 798,13	73 556,05	0,00	3 912 472,67	5 616 826,85

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 560 075,61
Ressources propres disponibles	IV 5 616 826,85
Solde	V = IV – II (3) 56 751,24

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D’INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
13/01/2023	EV22017701P - GARDE-CORPS PASSERELLE	6 174,00	0,00	10
13/01/2023	EF22088102P - MG - COUSSINS DYNAIR	119,70	0,00	1
13/01/2023	EF22088101P - MG - TABOURETS TILOT 38 CM (3) ET 45	253,70	0,00	1
13/01/2023	MG23000501 - ÉTAGÈRES POUR LA FONDERIE	174,97	0,00	1
13/01/2023	MG22008703P - FOUR À MICRO-ONDES : A LIVRER À L'HÔ	132,00	0,00	1
13/01/2023	MG22008702P - LAMPE DE BUREAU (A LIVRER HDV) DEVI	282,48	0,00	1
17/01/2023	21318 GENDARMERIE (202101-00179)	40 175,57	0,00	0
17/01/2023	BA22060101P - FOURNITURE ET POSE DE 3 DÉFIBRILLATE	5 364,18	0,00	0
17/01/2023	PE22008001P - LES CABANES DES LOULOUS (HOCHETS, GI	30,00	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -FAUTEUIL BUREAU	166,37	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -MEUBLE BAS MOBILE	326,71	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -CHAISES	2 919,72	0,00	10
18/01/2023	EF22042401P - AF -BANCS	118,69	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -ARMOIRE 90*130	276,21	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF- TABLE OVALE	153,10	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF - TABLE HEXAGONALE	232,56	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF - BACS A LIVES	168,63	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF - MEUBLE MOBILE DESSIN	338,54	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF -MEUBLE BAS 30 CASES	765,18	0,00	1
18/01/2023	EF22042401P - AF - ARMOIRE 120*180	551,25	0,00	1
18/01/2023	IN23003201 - TÉLÉTRAVAIL - CASQUES JABRA 40UC	849,60	0,00	1
23/01/2023	B2061 ELEMENTAIRE LOUISE MICHEL	1 215,55	0,00	0
23/01/2023	EV22017101P - DÉBROUSSAILLEUSE STHIL FS94RCE	511,92	0,00	1
24/01/2023	VA23004201 - ACHAT DE RIDEAUX POUR L'ATELIER DU GA	2 923,20	0,00	5
24/01/2023	PE23001901 - LES CABANES DES LOULOUS - LINGE (TURB	217,70	0,00	1
24/01/2023	PE22009001P - MAB - MOBILIER COMPLÉMENTAIRE - VOIR	1 827,32	0,00	10
27/01/2023	PERISCOLAIRE PAUL BERT (202201-00047)	433 663,91	0,00	0
30/01/2023	21318-GYMNASE GOURHAND (202101-00110)	26 186,74	0,00	0
30/01/2023	EF23019001 - JZE - HARNAIS CLASSIQUE DYNAMIC JAY P	195,18	0,00	1
03/02/2023	EV22017001P - SÉCATEUR ÉLECTRIQUE FELCO F822	2 386,80	0,00	5
03/02/2023	EV23007101 - TRX : RENOUELEMENT AIRE DE JEUX QUA	3 056,04	0,00	0
06/02/2023	EV22019801P - RÉFECTION COMPLÈTE BARRIÈRE D'ACCÈS	7 872,53	0,00	15
08/02/2023	MG22008701P - ARMOIRE MÉTALLIQUE 100*120	549,17	0,00	1
09/02/2023	JE23000401 - CHAISE TERTIO CHN	252,26	0,00	1
13/02/2023	GYMNASE LEO LAGRANGE (202101-00092)	891,60	0,00	0
13/02/2023	COMPLEXE LEO LAGRANGE (202201-00065)	32 172,00	0,00	0
13/02/2023	21312 GS ANNE FRANCK LEON BLUM (202201-00292)	97 415,07	0,00	0
13/02/2023	IN23000201 - LICENCES CMO (X4) (ALP)	720,00	0,00	1
22/02/2023	21312-GS JEAN ZAY (202101-00071)	10 615,66	0,00	0
22/02/2023	21318-CTM (202101-00164)	21 756,31	0,00	0
23/02/2023	IN22011901P - FORFAIT DE DÉMARRAGE ET DE FONCTIONN	15 739,20	0,00	2
27/02/2023	BATIMENTS (202301-00040)	2 854,45	0,00	0
27/02/2023	SP23000801 - LIGNE DE NAGE FLOTTEUR ROME COMPLÈTE	311,00	0,00	1
27/02/2023	SP23000901 - TABLES À LANGER HOMOLOGUÉE HORIZONTAL	1 069,99	0,00	3
28/02/2023	GS LOUISE MICHEL ROSE ORAIN (202101-00082)	2 064,48	0,00	0

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
28/02/2023	21318 MEDIATHEQUE (202101-00241)	960,00	0,00	0
03/03/2023	IN23005301 - EQUIPEMENT DE VIDÉOCONFÉRENCE	346,80	0,00	1
06/03/2023	CO23001501 - 5 AFFICHES-BÂCHES A0 PÉRENNES « RÉSEA	153,96	0,00	1
07/03/2023	LP23003701 - ACHAT DE 3 CONTEUSES SELON DEVIS DU 7	205,20	0,00	1
08/03/2023	21312-GS SCOLAIRE DIVET GOUZIL (202101-00186)	216 908,48	0,00	0
10/03/2023	EF23023701 - RESTAURANT JZ - ECHELLE DE RANGEMENT	368,50	0,00	1
10/03/2023	21318 STADE HAURAY (202301-00050)	118 494,70	0,00	0
14/03/2023	JE23000401 - JE - CHAISES CPL	1 181,21	0,00	10
16/03/2023	HOTEL DE VILLE (199601-00001)	1 070,76	0,00	0
16/03/2023	ELEMENTAIRE PAUL BERT (202101-00081)	7 851,26	0,00	0
20/03/2023	LE23002901 - ACHAT DE MATERIEL POUR PAUL BERT PERI	286,62	0,00	1
21/03/2023	EF23023601 - CUISINE CENTRALE - VESTIAIRES MOBILES	665,38	0,00	1
22/03/2023	EF23024001 - RESTAURANT LM - CHAISES	258,39	0,00	1
22/03/2023	EF23024001 - RESTAURANT LM - TABLES 120*80	152,02	0,00	1
24/03/2023	21312 MATERNELLE JEAN MACE (202101-00106)	45 816,57	0,00	0
24/03/2023	MATERNELLE CHARLOTTE DIVET (202101-00188)	5 208,70	0,00	0
27/03/2023	IN23006201 - CONNECTEURS GBIC FIBRE MONOMODE	525,89	0,00	1
29/03/2023	21318 - ETAP (202101-00135)	17 809,75	0,00	0
30/03/2023	LP23005201 - HOUSSE TABLETTE ET CARTE SSD SAMSUNG	235,00	0,00	1
31/03/2023	21318 THEATRE BORIS VIAN	4 549,32	0,00	0
05/04/2023	IN23005801 - SMARTPHONE AGENTS VILLE	7 192,56	0,00	3
11/04/2023	ELEMENTAIRE MARCEL GOUZIL (202101-00080)	3 853,53	0,00	0
11/04/2023	CSC HENRI NORMAND (202301-00064)	16 992,54	0,00	0
11/04/2023	EF23023901 - RESTAURANT ARMOIRE 198*120*60	701,60	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - FAUTEUIL DETENTE	673,12	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - FAUTEUILS BUREAU	929,43	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - TABLES RABATTABLES 140*70	987,31	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - TABLEAU MURAL 100*200	285,73	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - CHAISES	1 311,00	0,00	10
12/04/2023	MG23004601 - CHAISES	1 397,19	0,00	10
12/04/2023	MG23004601 - CANAPE 2 PLACES	476,31	0,00	1
12/04/2023	MG23004601 - FAUTEUILS CLUB	598,88	0,00	1
12/04/2023	EF23023901 - RESTAURANT AF/LB CHAISES	769,68	0,00	1
12/04/2023	EF23023901 - RESTAURANT AF/LB - TABLES 160*80	2 225,16	0,00	10
12/04/2023	EV23010701 - 2 SOUFFLEURS STHIL BR700	1 418,40	0,00	3
12/04/2023	EV23010701 - TRONÇONNEUSE STHIL MS201TCM35 LIGHT	724,80	0,00	1
14/04/2023	ECOLE ARISTIDE BRIAND ELEMENTAIRE (202101-00231)	6 614,54	0,00	0
14/04/2023	EV22017401P - RÉALISATION D'UNE PASSERELLE BOIS SU	10 344,00	0,00	10
14/04/2023	EF23031501 - LB - KIT PARCOURS POLYDRON	1 112,00	0,00	3
14/04/2023	EF23033001 - MM - TABLEAUX LAQUÉS - 180X90	297,60	0,00	1
18/04/2023	EF23025401 - CUISINE CENTRALE - RIDEAUX ANNEXE CUI	1 005,10	0,00	10
18/04/2023	IN23006101 - PC PORTABLE LENOVO T14GEN 3 14POUCES	16 243,20	0,00	3
18/04/2023	IN23006101 - PC PORTABLE LENOVO P15VGEN3 15 POUCE	8 812,80	0,00	3
18/04/2023	SP23002301 - ROBOT ASPIRATEUR CHRONO MF3 M - 25 M	7 400,00	0,00	5
20/04/2023	EF23026401 - PÉRI PB - TABLE POLYA 70*50	844,56	0,00	1
20/04/2023	PARC JOSEPH BRICAUD (202301-00087)	5 044,56	0,00	0
21/04/2023	SP23002001 - PUPITRE MULTISPORT SCOREPAD 230V RADI	1 658,16	0,00	3
21/04/2023	SP22007201P - TOUR DE BASKET MOBILE 4 PANNEAUX	6 279,00	0,00	5
25/04/2023	21318 CUISINE CENTRALE (202301-00092)	4 296,00	0,00	0
26/04/2023	LP23005101 - ACHATS LOTS JEUX VIDÉO ET BOÎTES À HI	1 117,09	0,00	1
27/04/2023	TOUS BATIMENTS-21318 (202101-00111)	7 296,00	0,00	0
27/04/2023	GA23002401 - VALISE DIAGNOSTIC DEVIS 816	3 420,00	0,00	5
05/05/2023	MAISON DE LA PETITE ENFANCE (202101-00058)	25 144,21	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/05/2023	EV23010301 - SÉCATEUR ÉLECTRIQUE FELCO F822	2 022,00	0,00	5
09/05/2023	EF23023801 - CUISINE CENTRALE - CHAISES DE RESTAUR	1 795,92	0,00	10
09/05/2023	EF23026401 - PÉRI PB - TABLE POLYA LOT DE 2 - RÉF	548,71	0,00	1
09/05/2023	21312 PERISCOLAIRE ROSE ORAIN LOUISE MICHEL (202301-00098)	3 366,94	0,00	0
09/05/2023	CO23005001 - PANNEAU SIGNALÉTIQUE "ECOMOBILITÉ" -	364,20	0,00	1
10/05/2023	IN23007101 - CASQUES TÉLÉTRAVAIL JABRA EVOLVE 40UC	4 602,00	0,00	5
10/05/2023	EF23040301 - PÉRI PB - 10 PATÈRES BLANCHES RÉF : 1	415,68	0,00	1
12/05/2023	IN23007401 - 1ÈRE ANNUITÉ LICENCES MICROSOFT CONTR	45 377,28	0,00	2
16/05/2023	CO23004301 - DRAPEAU ZOOM FEATHER 3.51M MAILLE U F	357,60	0,00	1
16/05/2023	EV23005701 - REMPLACEMENT PASSERELLE ENJAMBANT LE	5 901,00	0,00	10
17/05/2023	EF23032301 - LB - FOURNITURE ET POSE DE RIDEAUX SE	2 582,22	0,00	5
17/05/2023	EF23041601 - PÉRI JM - BANQUETTES 3 PLACES	258,75	0,00	1
17/05/2023	EF23041601 - PÉRI JM - BANQUETTES 2 PLACES	205,03	0,00	1
17/05/2023	PC23001201 - HISENSE - TV LED 4K UHD 50" (127 CM)	493,80	0,00	1
17/05/2023	EF23031701 - PÉRI JM - VESTIAIRE NON VISITABLE 2 C	444,98	0,00	1
17/05/2023	IN23007801 - LICENCES ARPEGE - CONTRAT DE 24 MOIS	42 519,60	0,00	2
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB - MEUBLE BAS 3 COLONNES	988,23	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB TABLEAU BLANC 120*200	490,45	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB - BANQUETTES 2 PLACES	568,07	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB - CHAUFFEUSES ANGLE	406,27	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB - POUF ROND	96,11	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB VESTIAIRES 2 COL 5 CASES	756,29	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB TABLE BASSE 100*60	170,64	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB TABLES T6 120*60	582,98	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB ARMOIRE 9*180	443,44	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB ARMOIRE 90*130	362,14	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB TABLES RONDES T6 120	676,92	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB BUREAUX 160*80	603,99	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB ECRAN SEPARATION	108,37	0,00	1
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB CHAISES T6	1 898,27	0,00	10
17/05/2023	EF22094301P - PÉRI PB FAUTEUILS	354,14	0,00	1
22/05/2023	21312 MATERNELLE LEON BLUM (202101-00079)	1 186,39	0,00	0
23/05/2023	EF23031801 - PÉRI MÉTAIRIE TABOURETS	848,16	0,00	1
24/05/2023	VA23025301 - ACHAT D'UN TRANSPALLETTE SUIVANT DEVIS	672,00	0,00	1
24/05/2023	GA23004101 - CAMION IVECO FS 367 CF	46 186,00	0,00	8
25/05/2023	MG23004101 - FAUTEUILS DE BUREAU AIRCOVER	6 723,60	0,00	10
25/05/2023	VA23025101 - ACHAT DE CIMAISES SELON DEVIS N°DEV-C	962,40	0,00	1
26/05/2023	EV23010601 - COUPE BORDURE + BATTERIE PELLENC	1 318,00	0,00	3
26/05/2023	EV23010601 - TONDEUSE TRACTEE PELLENC	2 504,00	0,00	5
26/05/2023	EF23040001 - PÉRI LB - MOBILIER POUR CRÉATION ÎLOT	340,46	0,00	1
30/05/2023	21318 GYMNASSE JULES BOULLERY (202301-00187)	51 469,58	0,00	0
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - CONGELATEUR COFFRE 220L	1 993,73	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - REFRIGERATEUR CONGEL 361L	1 901,64	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - ASPIRATEUR EAU POUSSIÈRE	1 449,00	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - FONTAINE A EAU	1 877,09	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES - CONTENAIR A POTAGE 20L	205,43	0,00	1
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES FRITEUSE	28 432,21	0,00	10
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES FOUR GAZ	12 663,96	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES ARMOIRE POSITIVE 327L	1 491,04	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES ARMOIRE FROIDE NEGATIVE 600L	1 940,88	0,00	3
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES COMBINE CUTTER COUPE LEGUMES	2 267,27	0,00	5
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES NETTOYEUR VAPEUR	7 112,40	0,00	5
31/05/2023	EF22096701P - OFFICES ARMOIRE FROIDE POSITIVE 600L	1 782,46	0,00	5
05/06/2023	EV23012701 - TONDEUSE AUTO-PORTÉE CHABOSSIERE	29 880,00	0,00	8
05/06/2023	E8010 21318 BORDS DE LOIRE (202301-00151)	2 542,56	0,00	0
12/06/2023	EV23011701 - ACHAT TABLES PIQUE-NIQUE POUR ÉCOLES	5 822,56	0,00	5
12/06/2023	EF23041401 - PB - TABLES 70*50	281,52	0,00	1
12/06/2023	EF23041401 - PB - LOT DE CHAISES PRIMA	777,74	0,00	1
12/06/2023	EV23014001 - 2 MOTO POMPE HONDA WX10T	1 020,00	0,00	8
12/06/2023	VA23011201 - CHAMSYS - CONSOLE LUMIÈRE 2 UNIVERS D	20 562,97	0,00	10
12/06/2023	VA23025401 - ACHAT DE PETIT MATÉRIEL :GOUVILLE CON	2 514,71	0,00	5
13/06/2023	21318 LOGEMENTS (202101-00173)	12 351,14	0,00	0
13/06/2023	B1001 ANCIENS BAINS DOUCHES (202201-00306)	3 502,54	0,00	0
16/06/2023	LP23007601 - LISEUSES TOUCH HD PLUS	819,95	0,00	1
16/06/2023	LP23007601 - PLAYSTATION CR2 HORIZON	649,00	0,00	1
16/06/2023	LP23005101 - ACHATS LOTS JEUX VIDÉO ET BOÎTES À HI	348,87	0,00	1
19/06/2023	MG23004201 - MULTIWASH ET CHARIOT DE TRANSPORT	3 235,08	0,00	5
21/06/2023	IN22009001P - EQUIPEMENT RÉSEAU ECOLE P.BERT - SWI	829,44	0,00	1
21/06/2023	AC23000901 - RAYONNAGE-ETAGÈRES OSSUAIRE PAYSAGER	1 660,97	0,00	3
23/06/2023	IN23008101 - ALIMENTATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA	357,00	0,00	1
28/06/2023	GA22013801P - ACHAT DE GOUPIL G4 (VÉHICULE POUR LE	76 815,73	0,00	8
28/06/2023	JE23003201 - JEUNESSE - CHAISES	520,63	0,00	1
28/06/2023	THEATRE BORIS VIAN (202301-00169)	11 595,93	0,00	0
28/06/2023	EF23043101 - PÉRI PB - STORE SELON DEVIS N°2023050	340,42	0,00	1
28/06/2023	E8022 COUERON BOURG (202301-00171)	1 193,94	0,00	0
28/06/2023	GA23005401 - FLOCAGES DES GOUPIL DEVIS 20230612	138,00	0,00	1
30/06/2023	JE23003201 - JEUNESSE - CHAISES ET ARMOIRE DOUBLE	701,60	0,00	1
07/07/2023	JE23004101 - CHN - LOT DE 4 CHAISES PLIANTES "ALEX	529,30	0,00	1
07/07/2023	JE23004102 - CHN - CHARIOT DE TRANSPORT POUR CHAIS	312,36	0,00	1
07/07/2023	EF23042601 - CC - CONGEL. ARMOIRE TRANCHEUR	13 440,00	0,00	10
07/07/2023	IN23008701 - 1ERE ANNUITÉ CONTRAT MICROSOFT OVS	4 363,20	0,00	2
07/07/2023	VA23031101 - SUB ACQUISITION LOGICIEL RESA	6 000,00	0,00	5
07/07/2023	VA23030901 - SUB ACQUISITION BATEAU	600,00	0,00	1
13/07/2023	EF23047801 - CUISINE CENTRALE - RAILS/GLISSIÈRES P	376,16	0,00	1
13/07/2023	IN23011201 - REMPLACEMENT DES BATTERIES DE L'ONDUL	1 318,20	0,00	5
17/07/2023	GYMNASSE DUFIEF PLATEAU SPORTIF (202101-00076)	1 533,47	0,00	0
17/07/2023	EF23040601 - CUISINE CENTRALE (ANNEXE) - CHAISES L	5 131,20	0,00	10
18/07/2023	GS PAUL BERT JEAN MACE (202201-00122)	7 751,75	0,00	0
19/07/2023	JE23004301 - JEUNESSE - VITRINE EXTÉRIEURE POUR LE	217,25	0,00	1
20/07/2023	CO23007301 - SIGNALÉTIQUE MULTI-ACCUEIL "LES FRIPO	1 429,20	0,00	3
20/07/2023	EF23042701 - CUISINE CENTRALE - POMPE BATTERIE WIN	2 391,12	0,00	5
20/07/2023	EF23045001 - PÉRI JM - FRAIS DE STOCKAGE MOBILIER	269,47	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
20/07/2023	EF23039501 - AB - CHAISES PRIMA JAUNE DUCAT TAILL	1 097,64	0,00	10
24/07/2023	MA23011301 - MEUBLE LOCAL SYNDICAL CAISSON +FACADE	1 607,30	0,00	10
24/07/2023	MATERNELLE ROSE ORAIN 21312 (202301-00191)	16 672,61	0,00	0
25/07/2023	VA23032101 - ACHAT DE BARRIÈRES SELON DEVIS 730738	2 073,60	0,00	5
25/07/2023	PA22003501P - PANNEAU D'INTERPRÉTATION DU PATRIMO	2 004,00	0,00	5
27/07/2023	LE23003401 - BRANDT RÉFRIGÉRATEUR 1 PORTE BFS2254S	517,90	0,00	1
01/08/2023	IN23011801 - SMARTPHONE A33 5G 128GO - HOUSES - V	6 168,00	0,00	5
01/08/2023	IN23010901 - ONDULEUR 1000VA + BY PASS EXTERNE	1 167,60	0,00	5
03/08/2023	IN23012901 - COPIEUR SYNDICATS CANONIRAC3520	2 100,00	0,00	3
04/08/2023	EF23058501 - PERI - PLASTIFIEUSE NEPTUNE A3	306,00	0,00	1
04/08/2023	VA23031901 - ACHAT DE MANGE-DEBOUT PLIANT ROMA	366,00	0,00	1
04/08/2023	VA23031901 - TABLES PLIANTES ROMA 183*76	1 030,14	0,00	3
04/08/2023	VA23031901 - CHARIOT POUR TABLES ROMA 183*76	330,00	0,00	1
04/08/2023	VA23031901 - CHAISES PLIANTES + CHARIOT	1 533,00	0,00	3
07/08/2023	EF23049001 - CUISINE CENTRALE - TAPIS RESTAURATION	1 639,99	0,00	10
07/08/2023	EF23046501 - TOUT OFFICE - LAVETTES BLEUES RESTAUR	3 333,60	0,00	5
07/08/2023	LE23005501 - NETTOYEUR VAPEUR NUMATIC NUSTEAM PRO	2 657,76	0,00	5
07/08/2023	LE23006001 - ACHAT DE 6 ASPIRATEURS VP300 HEPA BAS	1 433,66	0,00	3
08/08/2023	LE23006801 - RÉFRIGÉRATEUR T.TOP COLDIS RÉF : COTT	149,00	0,00	1
17/08/2023	GA23006501 - RENAULT ZOE GC-351-NB	0,00	0,00	5
17/08/2023	IN23013001 - CHARGEURS POUR SMARTPHONE	357,60	0,00	1
22/08/2023	BA23040201 - TRAVAUX -- REMPLACEMENT SURCHLOREUR	2 163,96	0,00	0
22/08/2023	BA23040601 - TRX : REMPLACEMENT DE 7 PLÉNUMSDEVIS	10 193,98	0,00	0
22/08/2023	BA23040601 - TRX : REMPLACEMENT DE 7 PLÉNUMSDEVIS	4 313,54	0,00	0
22/08/2023	BA23042901 - FOURNITURE/POSE DES COUDES ...	3 105,00	0,00	0
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : TAILLE HAIE STIHL	467,31	0,00	1
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : PERCHE ÉLAGUEUSE HTA	743,30	0,00	1
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : DÉBROUSAILLEUSE STIH	1 544,40	0,00	3
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : TONDEUSE HONDA HRH 5	2 014,80	0,00	5
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : TAILLE HAIE STIHL	1 125,60	0,00	3
22/08/2023	EV23010801 - ACHAT MATÉRIEL : TRONÇONNEUSE HUSQVAR	672,00	0,00	1
22/08/2023	EF23058401 - PB - PATÈRES (1 LOT DE 20)	207,84	0,00	1
22/08/2023	EV23013301 - REMPLACEMENT JEU COURS R.ORAIN	23 717,58	0,00	0
22/08/2023	EV23019101 - RAMPES ALU DEVIS 0042332 DU 21/07/23	1 419,12	0,00	3
24/08/2023	EV23013701 - REMPLACEMENT DU FILET : STRUCTURE DU	1 799,75	0,00	0
24/08/2023	EF23054801 - CUISINE CENTRALE - ETIQUETEUSE	3 631,78	0,00	5
24/08/2023	EV23005401 - REMPLACEMENT DU CORDAGE (FILET VERTIC	1 545,11	0,00	0
28/08/2023	GS METAIRIE (202201-00083)	21 887,63	0,00	0
29/08/2023	EF23062201 - PERI LB - PORTANT A ROULETTE	123,43	0,00	1
29/08/2023	EF23062201 - PERI LB - LIT SUPERPOSE BOIS 2 COUCHA	116,38	0,00	1
29/08/2023	EF23062201 - PERI LB - ETABLI BOIS	93,11	0,00	1
29/08/2023	AC23001301 - ACQUISITION 3 MACHINES À VOTER 2023	13 140,00	0,00	5

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/08/2023	GA23006501 - ACQUISITION VÉHICULE RENAULT ZOE	21 800,00	0,00	5
31/08/2023	EV23018801 - TRONÇONNEUSE STHIL MSA 161T + BATTERI	714,53	0,00	1
31/08/2023	EV23018801 - DÉBROUSSAILLEUSE STIHL FS13 + BATTER	878,70	0,00	1
31/08/2023	MA23011901 - CAISSON D'EXTRACTION - CHARLOTTE DIVE	951,44	0,00	1
01/09/2023	BA23035201 - 6 EXTINCTEURS EAU + 6 EXTINCTEURS POU	3 484,55	0,00	0
04/09/2023	EF23057601 - PERI JM - VITRINE EXTÉRIEURE	494,27	0,00	1
05/09/2023	CO23006001 - SIGNALÉTIQUE COMPLEXE SPORTIF RENÉ GA	1 442,40	0,00	3
05/09/2023	PE23005201 - MAB - COLONNE À BULLE AVEC SOCLE ET C	1 671,83	0,00	3
11/09/2023	EF23057701 - JZM - TABLE À LANGER ÉVOLUTIVE (SELON	1 930,00	0,00	10
11/09/2023	EF23055201 - PB RESTAU - ARMOIRE POUR BUREAU NOUVE	476,00	0,00	1
11/09/2023	EF23040501 - MG - ARMOIRES ÉVIDENCE RÉF. 2367124 (3 284,33	0,00	10
11/09/2023	EF23051901 - RESTAURANT AF - ARMOIRES DE STOCKAGE	1 403,21	0,00	10
11/09/2023	IN23010801 - 60 LICENCES FONCTION SUPPLÉMENTAIRE	998,32	0,00	1
15/09/2023	MG23006501 - TABLES POUR LOCAUX SYNDICAUX	825,72	0,00	1
15/09/2023	SP23003501 - TABLEAU CHRONO MULTISPORTS 8T120	5 263,44	0,00	5
15/09/2023	EF23062001 - CUISINE CENTRALE - DESTRUCTEUR REXEL	748,22	0,00	1
15/09/2023	EF23059401 - RO - TAPIS ORANGE 200X130	942,12	0,00	1
15/09/2023	EF23059501 - PERI ROLM - CHAISE BUREAU SATURN NOIR	117,89	0,00	1
15/09/2023	EF23026801 - JZE - TABLE POLYA 70X50 CM RÉGLABLE -	1 526,30	0,00	10
15/09/2023	EF23026801 - JZE - CASIER TOLE BEIGE A VIS -	300,48	0,00	1
26/09/2023	EF23054101 - AF - MEUBLE HAUT BOULEAU - 30 CASES	548,92	0,00	1
26/09/2023	EF23058301 - JZE - TABLE INFORMATIQUE DAN	395,33	0,00	1
26/09/2023	EF23068701 - PÉRI - PB - MEUBLE À ROULETTE	155,88	0,00	1
26/09/2023	EF23054701 - MG RESTAU - VESTIAIRES MOBILES À BIPA	831,60	0,00	1
26/09/2023	EF23051801 - RESTAURANT MG - VESTIAIRE RESTAURATI	370,52	0,00	1
26/09/2023	EF23050301 - OFFICIE AB- MEUBLE VAISSELLE	770,09	0,00	1
26/09/2023	PE23006101 - RAM - PISCINE À BALLES EN MOUSSE + ES	3 956,16	0,00	10
26/09/2023	EF23056901 - ECOLES - TROTINETTES ET DRAISIENNES	3 952,50	0,00	5
26/09/2023	EF23063001 - CUISINE CENTRALE - CHAMBRE FROIDE (CO	8 560,73	0,00	5
26/09/2023	PC23007001 - 12 HOHNER PERFORMER MELODICA 37 BLACK	340,00	0,00	1
26/09/2023	PC23007001 - THOMANN STUDENT PRO VIOLA SET 12"	149,00	0,00	1
26/09/2023	PC23007001 - STARTONE STUDENT III VIOLIN SET 1/4	98,00	0,00	1
02/10/2023	21318 EGLISE (202101-00190)	2 094,48	0,00	0
02/10/2023	HANGAR LE PARADIS (202201-00127)	9 770,32	0,00	0
02/10/2023	EF23050201 - METAIRIE RESTAURANT - MEUBLE CASIER P	663,54	0,00	1
02/10/2023	EF23059501 - PERI ROLM - ARMOIRE 136X80 ET C	425,00	0,00	1
02/10/2023	EF23056101 - PERI AB - DEVIS N°302328595 (MEUBLE B	1 958,18	0,00	10
02/10/2023	PC23006701 - ACHAT D'1 ACCORDÉON CHROMATIQUE XS BO	672,00	0,00	1
02/10/2023	EF23056101 - PERI AB - DEVIS N°302328595 (MEUBLE B	898,20	0,00	1
02/10/2023	EF23066701 - LA METAIRIE RESTAURANT - KIT CONVERTI	1 418,14	0,00	3
06/10/2023	EF23026801 - JZE - TABLE POLYA 70X50 CM RÉGLABLE -	1 629,31	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/10/2023	EF23058301 - JZE - TABLE INFORMATIQUE DANA	352,61	0,00	1
10/10/2023	LE23008101 - ACHAT NETTOYEUR VAPEUR : J. ZAY	6 205,62	0,00	5
10/10/2023	VA23030701 - 2 CHARIOTS À PLATE-FORME EN ALU	565,14	0,00	1
10/10/2023	VA23037901 - 2 GLACIÈRES A ROULETTES	356,80	0,00	1
16/10/2023	IN20006301P - SIRH - MODULE GPEC	5 775,00	0,00	2
16/10/2023	IN21003101P - ESÉDIT SIRH - MODULE COMPLÉMENTAIRE	1 062,00	0,00	2
16/10/2023	JE23004701 - JE - CHAISE DE BUREAU	538,96	0,00	1
16/10/2023	IN22009001P - EQUIPEMENT RÉSEAU ECOLE P.BERT - SWI	339,30	0,00	1
16/10/2023	EF23059301 - LM - TABOURETS	334,08	0,00	1
16/10/2023	EF23054601 - JZ RESTAU - PENDERIE POUR LINGE DE RE	302,10	0,00	1
16/10/2023	GA23006001 - ATTELAGE POUR VÉHICULE EJ213ED D	293,11	0,00	1
25/10/2023	ERDURIERE RESTAURANT (202101-00288)	5 628,72	0,00	0
25/10/2023	LAC DE BEAULIEU (202201-00078)	5 225,94	0,00	0
25/10/2023	LE23008801 - RÉFRIGÉRATEUR 1 PORTE FVC 5501-LIEB	1 517,90	0,00	3
25/10/2023	LE23008901 - 2 LAVES LINGES FRONTAUX CABANES	6 623,00	0,00	5
25/10/2023	LE23008901 - 2 SECHES LINGES FRONTAUX CABANES	6 427,00	0,00	5
25/10/2023	EF23058001 - MG - TABLE INFORMATIQUE DANA	253,68	0,00	1
25/10/2023	EF23058101 - AF - TABLE INFORMATIQUE DANA	1 268,40	0,00	10
25/10/2023	EF23058201 - ME - TABLE INFORMATIQUE DANA	507,36	0,00	1
25/10/2023	EF23058301 - JZE - TABLE INFORMATIQUE DANA	253,68	0,00	1
25/10/2023	EF23057901 - PB - TABLE INFORMATIQUE DANA	253,68	0,00	1
25/10/2023	IN23013901 - PSSI MATÉRIELS SEGMENTATION RÉSEAU	8 522,23	0,00	5
25/10/2023	EV23019401 - RÉPARATION GRILLO BOURG DEVIS 1339429	11 352,60	0,00	8
07/11/2023	PISCINE B LEFEBVRE (202101-00067)	3 308,08	0,00	0
07/11/2023	ELEMENTAIRE ANNE FRANCK (202101-00212)	306,00	0,00	0
07/11/2023	ERDURIERE 21318 (202101-00307)	1 626,00	0,00	0
07/11/2023	EF23085501 - PÉRI AB - GRAND GARAGE	122,40	0,00	1
07/11/2023	PT23002601 - ACQUISITION DE 2 PISTOLETS À IMPULSIO	11 694,61	0,00	10
07/11/2023	EF23072101 - CC- REMPLACEMENT PIÈCE - POMPE LAVE-B	849,60	0,00	1
07/11/2023	EF23059401 - RO - MEUBLE BAS MOBILE 15 CASES - RÉF	401,08	0,00	1
07/11/2023	EF23070201 - LOUISE MICHEL RESTAU - POMPE DE RINÇA	734,40	0,00	1
07/11/2023	BA23012301 - TRX : MOE - TRAVAUX CHAUFFERIES (MULT	2 059,20	0,00	0
07/11/2023	EF23064701 - OFFICE MG - CHARIOT DE SERVICE 3 ÉTA	583,82	0,00	1
10/11/2023	IN23013901 - PSSI MATÉRIELS POUR SEGMENTATION RÉSE	5 093,89	0,00	5
10/11/2023	BA23052701 - FOURNITURE ET POSE D'UN DÉFIBRILLATEU	1 499,46	0,00	3
10/11/2023	CO23013601 - SIGNALÉTIQUE ÉCOLE MATERNELLE JEAN MA	1 407,60	0,00	3
10/11/2023	IN23012101 - COPIEURS POUR LES AGENTS PÉRISCOLAIRE	18 720,00	0,00	5
10/11/2023	BA23034901 - TRX : RÉ-ENGAZONNEMENT SUITE TRX VRD	2 842,56	0,00	0
10/11/2023	BA23040301 - PUIITS DE DISPERSION CIMETIÈRE : EPIN	6 135,53	0,00	0
10/11/2023	BA23040302 - PUIITS DE DISPERSION CIMETIÈRE : PAYS	8 024,36	0,00	0
15/11/2023	EF23046301 - TOUT OFFICE- TENUES RESTAURATION COLL	19 367,50	0,00	10
15/11/2023	EF23082701 - PERI CD - TALKIES WALKIES RÉF. 290265	363,00	0,00	1
15/11/2023	MA23019401 - ACHAT DE BARRIERES ET SUPPORTS POUR D	2 917,20	0,00	5
15/11/2023	LE23007701 - ACHAT LAVEUSE AUTOPORTÉE COMAD INNOV	9 241,30	0,00	5
15/11/2023	BA23051701 - TRX : SÉCURISATION TOUR À PLQMB	9 589,68	0,00	0

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/11/2023	GA22013901P - 2 GOUPIL G4 9KWH (SEVN)	78 785,46	0,00	5
20/11/2023	PE23006001 - MAC - TÉLÉVISION 65 POUCES - VOIR DE	2 040,00	0,00	3
20/11/2023	PT23002201 - ACQUISITION DE 2 BARRIÈRES AMOVIBLES	9 988,56	0,00	5
21/11/2023	CO23012401 - SIGNALÉTIQUE "ECOLES LÉON BLUM ET ANN	4 789,20	0,00	5
27/11/2023	IN23015101 - BORNES WIFI	12 237,31	0,00	5
27/11/2023	IN23013101 - CONNECTEUR FIBRE PROJET SEGMENTATION	265,97	0,00	1
27/11/2023	EV23017801 - CLOTURE ECO PATURAGE METAIRIE	7 048,80	0,00	5
27/11/2023	IN23015301 - BORNES TACTILES EK2015 DE POINTAGE PE	3 698,40	0,00	5
27/11/2023	PE23009101 - MAB - APPAREIL PHOTO	197,00	0,00	1
27/11/2023	IN22008301P - TABLETTE RFID MÉDIATHÈQUE	2 520,00	0,00	5
27/11/2023	EV23017701 - BULBES POUR PLANTATIONS RD POINT	1 298,00	0,00	0
27/11/2023	EV23017701 - BULBES PLANT. MÉCA CIMETIERE EPINE	3 353,48	0,00	0
27/11/2023	EF23059501 - PERI ROLM - VESTIAIRE 4 COLONNES	144,18	0,00	1
29/11/2023	BA23067101 - TRAVAUX VESTIAIRES - PANNEAUX DE DOUC	3 420,06	0,00	5
29/11/2023	EF23081901 - RESTAU AF/LB - LAVE-LINGE 6 KG (POUR	569,50	0,00	1
30/11/2023	EF23059501 - PERI ROLM - POUFS	208,37	0,00	1
04/12/2023	IN23009501 - DPGF - POSTES PORTABLES (QUT : 60), S	-2 440,84	0,00	5
04/12/2023	IN23014601 - CASQUE POUR POSTES TÉLÉTRAVAIL JABRA	1 062,00	0,00	3
04/12/2023	VA23035101 - ACHAT D'UN AMPLI POUR LA SALLE DE L'	3 354,00	0,00	5
04/12/2023	IN22009101P - EQUIPEMENT RÉSEAU ANCIENNE MAISON DE	2 181,22	0,00	5
07/12/2023	EF23084401 - EM - PLASTIFIEUSE	306,00	0,00	1
08/12/2023	BA23067001 - TRAVAUX VESTIAIRES - CABINES DE DOUCH	3 858,73	0,00	5
08/12/2023	IN23016401 - SÉPARATION DES BARRIÈRES EXTERNES	13 387,11	0,00	5
11/12/2023	LE23007601 - ACHAT BALAYEUSE MANUELLE : A. BRIAND	552,95	0,00	1
11/12/2023	EF23089501 - OFFICES - ACHAT TENUES DE RESTAURATIO	43,09	0,00	1
11/12/2023	PC23007701 - ACCORDÉON CHROMATIQUE MAUGEIN MARIONI	2 288,00	0,00	5
11/12/2023	LP23010401 - ACHAT DE MOBILIER BD ET JEUX VIDÉO SE	2 770,38	0,00	10
31/12/2023	POSTES PORTABLES (QUT : 60), STATION D'ACCUEIL	0,00	0,00	5
26/01/2024	POSTES PORTABLES (QUT : 60), STATION D'ACCUEIL	93 525,60	0,00	3
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
21/03/2023	- centre de loisirs de l'Erdurière mission pour (201401-00006)	5 029,00	0,00	0
19/12/2023	BA19015606 - TRAVAUX - MAITRISE D'OEUVRE : ÉVACUAT (201901-00185)	56 904,20	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 GS CHARLOTTE DIVET MARCEL GOUZIL (202201-00006)	1 056,00	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - NOUVEAU MULTI ACCUEIL CHABOSSIÈRE (202201-00018)	1 334 395,86	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - GS PAUL BERT JEAN MACE (202201-00019)	228 277,83	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 MATERNELLE JEAN MACE (202201-00020)	4 472,41	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022- PAUL BERT (202201-00021)	10 796,32	0,00	0

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - SALLE ESTUAIRE	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - MAISON DES ASSOCIATIONS	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - LOCAUX STOCKAGE ETAP	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - CSC PIERRE LEGENDRE	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 ECOLE MATERNELLE METAIRIE	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - ECOLE ELEMENTAIRE METAIRIE	139,63	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - CSC HENRI NORMAND	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - ELEMENTAIRE MARCEL GOUZIL	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - PISCINE	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - CCAS	139,64	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - MAISON PETITE ENFANCE	139,65	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022- COMPLEXE RENE GAUDIN (202201-00046)	1 620,00	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - ECOLE ELEMENTAIRE METAIRIE (202201-00053)	2 500,50	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 ECOLE MATERNELLE METAIRIE (202201-00054)	591,54	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - PISCINE (202201-00055)	1 558,95	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - ELEMENTAIRE MARCEL GOUZIL (202201-00056)	2 442,93	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - CSC PIERRE LEGENDRE (202201-00057)	1 221,96	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 COMPLEXE PAUL LANGEVIN (202201-00061)	792,00	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - TENNIS RENE GAUDIN (202201-00062)	1 141 240,51	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 EGLISE ST SYMPHORIEN (202201-00074)	35 898,30	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022-GYMNASIUM ROBERT GOURHAND (202201-00080)	8 431,90	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - LEO LAGRANGE (202201-00081)	144,00	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 - GS MICHEL ORAIN (202201-00085)	786,24	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 ECOLE MATERNELLE CHARLOTTE DIVET (202201-00200)	3 223,52	0,00	0
19/12/2023	TRAVAUX 2022 CUISINE CENTRALE (202201-00201)	7 997,10	0,00	0
19/12/2023	IN21010201P - FIBRE OPTIQUE NOIRE ESTUAIRE HDV	9 780,00	0,00	0
19/12/2023	RESTAURANT MARCEL GOUZIL TRAVAUX 2022 (b2023-2313)	273,60	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00366)	577,42	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1002 (202201-00367)	1 803,26	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00368)	5 944,96	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1005 (202201-00369)	1 384,06	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1022 (202201-00370)	70,80	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1023 (202201-00371)	384,77	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B1037 (202201-00372)	1 567,51	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00373)	633,04	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 - B2011 (202201-00374)	372,12	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00375)	84,00	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022	1 231,87	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00377)	122,94	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00378)	3 377,73	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00379)	92,76	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00380)	1 811,70	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00381)	1 755,52	0,00	0
30/01/2024	TRAVAUX EN REGIE 2022 (202201-00382)	1 902,23	0,00	0
TOTAL GENERAL		5 351 639,25	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
27/11/2023	Iveco (3395)	40 174,38	5	40 174,38	0,00	1 000,00	1 000,00
12/12/2023	- TONDEUSE JOHN DEERE F1545 COUPE FRONTALE, COUPE	20 820,00	10	20 820,00	0,00	5 000,00	5 000,00
31/12/2023	EV17017001 - SERVICE DES ESPACES VERTS : ACHAT D'U	3 442,98	10	2 064,00	1 378,98	50,00	-1 328,98
31/12/2023	6 DEBROUSSAILLEUSES STHIL FS131 [P]	2 838,00	10	1 038,00	1 137,00	50,00	-1 087,00
31/12/2023	3 TRONCONNEUSES STHIL MS193T 35CM [P]	945,00	10	376,00	569,00	50,00	-519,00
31/12/2023	7 SOUFFLEURS STHIL BR700 [P]	4 116,00	10	1 586,00	2 118,14	50,00	-2 068,14
31/12/2023	3 TONDEUSES HONDA HRH 536 [P]	5 580,00	10	2 232,00	3 348,00	200,00	-3 148,00
31/12/2023	3 DEBROUSSAILLEUSES STHIL FS131	1 419,00	10	564,00	855,00	150,00	-705,00
31/01/2024	- Achat d'une tronçonneuse élagueuse sur perche E	753,48	1	753,48	0,00	50,00	50,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		80 088,84					-2 806,12

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	6 600,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	5 292,92

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	39 999,61	
60631	Fournitures d'entretien	33 919,32	
60632	Fournitures de petit équipement	4 941,61	
6135	Locations mobilières	1 138,68	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
722	Immobilisations corporelles		39 999,61
TOTAL GENERAL		39 999,61	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	39 999,61
2313	Construction	39 999,61
TOTAL GENERAL		39 999,61

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	29 433 185,23
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					175 000,00	0,00										47,44	8 133,68	
Résidence La Grange	2013	P	147/278868/RESIDENCE LAGRANGE	Crédit Mutuel Couéron	175 000,00	0,00	0,00	M	F	0,000	F		2,330	A-1	EUR	47,44	8 133,68	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					175 000,00	0,00										47,44	8 133,68	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	8 181,12
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 214 616,20
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 222 797,32
Recettes réelles de fonctionnement	II	29 433 185,23

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	4,15
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					456 347,83	130 976,16	45 634,77
2013	Programme Acquisition Foncière AUDRAIN	Nantes Métropole	10	A	242 994,28	24 299,41	24 299,41
2017	Programme Acquisition Foncière ROGUET	Nantes Métropole	10	A	213 353,55	106 676,75	21 335,36
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					456 347,83	130 976,16	45 634,77

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ACGE COUERONNAISE	286,00	
ACROLA	350,00	
ADGVC 44	1 500,00	
ADPC - SECOURISTES COUERON	1 000,00	
AEP DIWAN SANT ERVLAN	2 035,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DE COUERON	4 000,00	
AMICALE DON DE SANG COUERON	160,00	
AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE	171 129,00	
AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE	2 000,00	
AMIS DE LA MAISON ACCUEIL SPECIA LE LOROUX BOTTEREAU	50,00	
AMIS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE DE CHATEAUBRIANT	300,00	
AMIS ECOLE LAIQUE CHABOSSIÈRE	3 200,00	
ANCIENS TRAVAILLEURS	350,00	
APE CHARLOTTE ET MARCEL	150,00	
APEL COLLEGE STE PHILOMENE	150,00	
APEL PRIMAIRE ST SYMPHORIEN	150,00	
APF PARALYSES DE FRANCE	50,00	
ARAC	250,00	
ARAC	400,00	
ASAD SANITAIRE APICOLE DE LOIRE ATLANTIQUE	300,00	
ASS LAIQUE PARENTS ELEVES COLLEG LANGEVIN	150,00	
ASS SPORTIVE DU LYCEE PRO AUDUBO	326,00	
ASSO REGIONALE DES MUTILÉS DE LA PAYS DE LA LOIRE	50,00	
ASSOCIATION LES LUCIOLES MUSIQUE	2 000,00	
ASSOCIATION LES LUCIOLES MUSIQUE	3 000,00	
AVIRON LOIRE OCEAN	600,00	
AVIRON LOIRE OCEAN	470,00	
BADMINTON EN LOISIRS	505,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DE LOIRE ATLA	200,00	
BIBLIOTHEQUE SONORE DE NANTES	50,00	
BRETAGNE VIVANTE - SEPNB	300,00	
CALBOSCENE	2 000,00	
CALBOSCENE	500,00	
CARTOUCHE COUERONNAISE	300,00	
CARTOUCHE COUERONNAISE	450,00	
CENTRE D HISTOIRE DU TRAVAIL	450,00	
CENTRE PIERRE LEGENDRE ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE CENT	6 000,00	
CENTRE PIERRE LEGENDRE ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE CENT	147 096,00	
CENTRE PIERRE LEGENDRE ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE CENT	13 000,00	
CENTRE SOCIO HENRI NORMAND	138 241,00	
CENTRE SOCIO HENRI NORMAND	14 037,00	
CHABPETANQUE	514,00	
CHEVALIERS DU CENTAURE	110,00	
CIDFF CENTRE INFORMATION DROITS DES FE	500,00	
CLUB D'ARTS MARTIAUX DE COUERON	1 292,00	
COC CHABOSSIÈRE OLYMPIQUE CLUB	15 779,00	
COLLECTIF IDEES VERTES	2 000,00	
COLOMBE COUERONNAISE	300,00	
COMITE DES OEUVRES SOCIALES LOCA	88 011,00	
COMITE DU SOUVENIR 44	100,00	
COMITE USAGERS DES BACS DE L.A	50,00	
COMITE USAGERS DES BACS DE L.A	50,00	
COMPOSTRI ASSOCIATION	2 000,00	
CONCORDANE	1 500,00	
COUERON CHABOSSIÈRE FOOTBALL CLU	17 783,00	
COUERON CHABOSSIÈRE FOOTBALL CLU	1 260,00	
COUERON ESPERANTO LANGUE INTERNATIONALE CELI	110,00	
COUERON NATATION	6 758,00	
CTE LIAISON FRANCO POLONAIS NANT CZESC	1 000,00	
DDEN-DELEGUES DEPARTEMENTAUX	50,00	
DIWAN BRO NAONED	2 249,70	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DONNEURS DE SANG CHABOSSIERE	160,00	
ECOLE DE MUSIQUE	171 600,00	
ENSEMBLE CHANTE	110,00	
ENSEMBLE CHANTE	500,00	
ESPACE SIMONE DE BEAUVOIR	160,00	
ESSOR COUERONNAIS	917,00	
ESTUARIUM	1 000,00	
ETOILE SPORTIVE COUERONNAISE	17 719,00	
ETOILE SPORTIVE COUERONNAISE	2 000,00	
FCPE CHABOSSIERE	150,00	
FCPE ECOLE METAIRIE	150,00	
FCPE ECOLES L BLUM A FRANK GROUPE SCOLAIRE LES ARDILLET	150,00	
FCPE ECOLES L MICHEL R ORAIN	150,00	
FEDERATION DES MALADES HANDICAPES	50,00	
FEMMES SOLIDAIRES UNION FEMMES FRANCAISES	400,00	
FOYER COUERONNAIS DES ANCIENS	600,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF	200,00	
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE PAUL LANGEVIN	200,00	
GASPROM	100,00	
GROUPE ARTISTIQUE LEON MOINARD	16 000,00	
GROUPE ARTISTIQUE LEON MOINARD	2 000,00	
HAUY VALENTIN	50,00	
IMAGE IN	110,00	
IMAGE IN	500,00	
JUDO JUJITSU CLUB COUERONNAIS	1 573,00	
KORIA	110,00	
LA CONCORDE	11 442,00	
LA CONCORDE	300,00	
LE CHOEUR DES Z	110,00	
LE CHOEUR DES Z	500,00	
LE PLANNING FAMILIAL 44	500,00	
LES LAPINS BLEUS	35 860,01	
LES LAPINS BLEUS	1 500,00	
LES PTITS JEAN ZAY	150,00	
LIB R TES PIEDS	75,00	
LIGUE DES DROITS DE L HOMME	140,00	
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX	550,00	
MARCHE RANDONNEE COUERONNAISE	1 605,00	
MASTERS CYCLISME LOIRE ATLANTIQU	95,00	
MIND UP MAISON DE LA PHILOSOPHIE	110,00	
MOUVEMENT VIE LIBRE ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE	270,00	
OGEC DE COUERON	274 764,96	
OMS COUERON	3 000,00	
PAR 4 CHEMINS CAVALIERS ET CIE	577,00	
PARAZIC	1 500,00	
PARENTS RESIDENTS & AMIS MAS FRA PASQUIER	100,00	
POISSON PILOTE	500,00	
POUR ELLE ET LUI SELF DEFENSE JU	332,00	
PREVENTION ROUTIERE	300,00	
RACINES Y AMISTADES ESPANOLAS	110,00	
RESTAURANTS DU COEUR	400,00	
SECOURS CATHOLIQUE 44	150,00	
SOLIDARITE FEMMES LOIRE ATLANTIQU	500,00	
SOS MEDITERRANEE FRANCE	600,00	
SOS PAYSANS EN DIFFICULTE	250,00	
SPORTIVE STE PHILOMÈNE	1 254,00	
STAND WITH UKRAINE	600,00	
SULTAN BACCHUS	110,00	
SYND DES MARAIS DE ST ETIENNE ET COUERON	1 100,00	
TENNIS CLUB COUERONNAIS	3 912,00	
TENNIS CLUB COUERONNAIS	6 384,00	
TENNIS DE TABLE COUERON	1 158,00	
TONIC GYM	3 567,00	
TRIATHLON SPORT COUERONNAIS	986,00	
UNE TOUR UNE HISTOIRE	110,00	
UNION DEPARTEMENTALE CFDT 44	200,00	
UNION DES COMMERCANTS ET ARTISAN	100,00	
UNION LOCALE CGT FO BASSE LOIRE	200,00	
UNION NATIONALE COMBATTANTS COUE	250,00	
UNION TOURISTIQUE AMIS DE LA NAT SECTION COUERON	110,00	
VELOCE SPORT COUERONNAIS (VSC)	15 525,00	
<u>Entreprises</u>		
UFOLEP	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
<u>Personnes de droit public</u> <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> VILLE D INDRE VILLE DE BOUGUENAI VILLE DE NANTES VILLE DE REZE VILLE DE SAUTRON VILLE DE ST HERBLAIN VILLE DE VIGNEUX DE BRETAGNE <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> CCAS-COUERON PAR TRESORERIE NANTES METROPOLE <u>Autres</u>	9 384,60 822,00 2 868,00 341,00 6 987,00 7 961,50 481,00 1 075 000,00 1 060,00	
TOTAL GENERAL	2 353 372,77	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2014-1 Groupe scolaire zac ouest	8 700 000,00	0,00	8 700 000,00	8 426 689,92	0,00	0,00	273 310,18
2019-1 réalisation de deux courts de tennis	3 000 000,00	860 000,00	3 860 000,00	1 304 792,87	2 450 000,00	2 351 776,95	203 430,18

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		85,00	0,00	85,00	63,10	19,00	82,10
Adjt adm	C	20,00	0,00	20,00	15,00	5,00	20,00
Adjt adm Pal 1CI	C	17,00	0,00	17,00	16,60	0,00	16,60
Adjt adm Pal 2CI	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Attaché	A	15,00	0,00	15,00	7,00	6,00	13,00
Attaché Pal	A	5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Rédacteur	B	9,00	0,00	9,00	4,70	4,00	8,70
Rédacteur Pal 1CI	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur Pal 2CI	B	6,00	0,00	6,00	4,80	1,00	5,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		118,80	62,67	181,47	136,53	35,27	171,80
Adjt tech	C	38,00	39,08	77,08	52,11	22,27	74,38
Adjt tech Pal 1CI	C	35,00	9,01	44,01	41,51	1,00	42,51
Adjt tech Pal 2CI	C	10,80	10,30	21,10	18,91	0,00	18,91
Agent maitrise	C	4,00	2,74	6,74	6,56	0,00	6,56
Agent maitrise Pal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Ingénieur	A	8,00	0,00	8,00	1,90	5,00	6,90
Ingénieur Pal	A	6,00	0,00	6,00	3,00	2,00	5,00
Technicien	B	3,00	0,74	3,74	3,74	0,00	3,74
Technicien Pal 2CI	B	9,00	0,80	9,80	3,80	5,00	8,80
FILIERE SOCIALE (d)		19,00	26,36	45,36	29,01	15,40	44,41
ATSEM Pal 1CI	C	7,00	7,36	14,36	13,87	0,00	13,87
ATSEM Pal 2CI	C	1,00	16,28	17,28	4,74	12,54	17,28
Agent social	C	7,00	1,72	8,72	5,86	2,86	8,72
Educateur Jeunes Enfants	A	3,00	1,00	4,00	3,54	0,00	3,54
Educateur j enfant CIEx	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		11,00	0,86	11,86	11,56	0,00	11,56
Auxiliaire puér CI N	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Auxiliaire puér CI Sup	B	8,00	0,86	8,86	8,76	0,00	8,76
Puér	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puér HCI	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		8,00	2,23	10,23	8,86	1,31	10,17
Conseiller APS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS	B	1,00	2,06	3,06	1,86	1,20	3,06
Educateur APS Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur APS Pal 2CI	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Opérateur APS	C	0,00	0,17	0,17	0,00	0,11	0,11
FILIERE CULTURELLE (h)		16,00	0,70	16,70	14,80	1,70	16,50
Adjt ter patr Pal 1CI	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjt ter patr Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter patrimoine	C	3,00	0,20	3,20	2,00	1,20	3,20
Assist conserv Pal 1CI	B	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Assist conserv Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist ens art	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50	0,50
Assist ens art Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché conserv patr	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		8,00	59,46	67,46	33,41	26,04	59,45
Adjt ter anim Pal 1CI	C	0,00	0,92	0,92	0,92	0,00	0,92
Adjt ter anim Pal 2CI	C	0,00	9,43	9,43	9,43	0,00	9,43
Adjt ter animation	C	3,00	49,11	52,11	21,06	23,04	44,10
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Animateur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier-chef Pal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Chef service PM Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		272,80	152,28	425,08	300,27	99,72	399,99

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
Adeline BRETIN	Cédis	320,00	03/06/2023 à La Grigonnais	Maitriser les fondamentaux des politiques de l'eau
Françoise FOUBERT	Cédis	320,00	03/06/2023 à La Grigonnais	Maitriser les fondamentaux des politiques de l'eau
Françoise FOUBERT	Cédis	750,00	21 au 24/08/2023 au Havre	Université d'été : Développer la transition, des collectivités locales à l'Europe
Guy BERNARD-DAGA	Union nationale des Fédérations HLM	342,00	03 au 05/10/2023 à Nantes	Congrès de l'Union sociale pour l'habitat
Ludovic JOYEUX	FNESR	825,00	23 au 25/08/2023 à Blois	Les collectivités territoriales, actrices essentielles de la cohésion nationale
Patrice BOLO	IFRVP Tous Politiques	192,00	13/12/2022 en visio	Les cantines scolaires au défi de l'inflation

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
15/12/2008 - 1,60% du capital	Nantes aménagement	Société publique locale d'aménagement	Société publique locale d'aménagement	1,60
17/12/2018 - 3 actions de 100	Loire Atlantique Développement	Loire Atlantique Développement	Société publique locale	300,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
25/03/2013 -	Résidence La Grange	Résidence La Grange	Maison de retraite	175 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
03/04/2023 - subvention	Amicale laïque Coueron centre	Amicale laïque Coueron centre	Association	173 129,00
03/04/2023 - subvention	Centre socio-culturel Pierre Legendre	Centre socio-culturel Pierre Legendre	Association	166 096,00
03/04/2023 - subvention	Centre socio-culturel Henri Normand	Centre socio-culturel Henri Normand	Association	152 278,00
03/04/2023 - subvention	Ecole de musique	Ecole de musique	Association	171 600,00
03/04/2023 - subvention	COS local	COS local	Association	88 011,00
03/04/2023 - subvention	Les lapins bleus	Les lapins bleus	Association	37 360,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Nantes Métropole		TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
Centre Départemental de gestion		Part masse salariale	150 047,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	Budget annexe Pompes Funèbres	30/03/1998	1998-038 - 30/03/1998		SPIC	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 107 000,00	6 388 613,47	1 556 218,12	4 162 168,41
RECETTES	12 107 000,00	6 567 330,66	73 556,05	5 466 113,29
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 444 272,00	26 101 900,32	0,00	6 342 371,68
RECETTES	32 444 272,00	29 477 927,76	0,00	2 966 344,24

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES / N°SIRET : 21440047500171				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
RECETTES	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	115 706,38	31 567,82	0,00	84 138,56
RECETTES	115 706,38	37 457,17	0,00	78 249,21

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 112 021,22	6 388 613,47	1 556 218,12	4 167 189,63
RECETTES	12 112 021,22	6 567 330,66	73 556,05	5 471 134,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 559 978,38	26 133 468,14	0,00	6 426 510,24
RECETTES	32 559 978,38	29 515 384,93	0,00	3 044 593,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	44 671 999,60	32 522 081,61	1 556 218,12	10 593 699,87
TOTAL GENERAL DES RECETTES	44 671 999,60	36 082 715,59	73 556,05	8 515 727,96

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	12 112 021,22	6 388 613,47	1 556 218,12	4 167 189,63
RECETTES	12 112 021,22	6 567 330,66	73 556,05	5 471 134,51
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 559 978,38	26 133 468,14	0,00	6 426 510,24
RECETTES	32 559 978,38	29 515 384,93	0,00	3 044 593,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	44 671 999,60	32 522 081,61	1 556 218,12	10 593 699,87
TOTAL GENERAL DES RECETTES	44 671 999,60	36 082 715,59	73 556,05	8 515 727,96

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	C4

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts.....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> 14-Etudes et conduite de projet 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer 21-Démolition de logements locatifs sociaux 22-Recyclage de copropriétés dégradées 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé 24-Aménagement d'ensemble 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux 32-Production d'une offre de relogement temporaire 33-Requalification de logements locatifs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> 34-Résidentialisation de logements 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées 36-Accession à la propriété 37-Equipement public de proximité 38-Immobilier à vocation économique 39-Autres investissements 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	26 240 000,00	7,10	40,23	0,00	10 556 352,00	7,10
TFPNB	252 000,00	0,00	82,64	0,00	208 253,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	331 311,00	0,00	21,43	0,00	71 000,00	7,30
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : .
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Arrêté – Signatures

Date de convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 25
 Nombres de suffrages exprimés : 33

VOTE
 Contre : 0
 Pour : 33
 Abstentions : 0

Présenté par le Maire, à Couëron, le 24 juin 2024

Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire, à Couëron, le 24 juin 2024

Les membres du Conseil Municipal

C. GRELAUD	L. JOYEUX	C. ROUGEOT	M. LUCAS	L. BAR
S. PELLOQUIN	J.M EON	C. CHENARD	G. PHILIPPEAU	M. E. IRISSOU
G. HAMEON	G. BERNARD-DAGA	O. DENIAUD	P. EVIN	H. LEBEAU
D. LOBO	Y. ANDRIEUX	C. RADIGOIS	J.MENARD-BYRNE	A. L. BOCHE
O. SCOTTO	H. RAUHUT-AUVINET	J. PELTAIS	J. ROUSSEAU	P. CAMUS-LUTZ
P. BOLO	F. OULAMI	A. BRETIN	O. ERANC	Y. VALLEE
L. BEN BELLAL	F. FOUBERT	O. MICHE	M. BENHAMDI	S. GOURDON

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le
 Et de la publication le

À Couëron, le 24 JUIN 2024

Le Maire,
 Carole Grelaud

Grelaud



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21440047500171	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE DE COUERON
----------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : SAINT HERBLAIN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

16

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 31 567,82	G 37 457,17	G-A 5 889,35
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 58 706,38 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 5 021,22 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 31 567,82	Q= G+H+I+J 101 184,77	=Q-P 69 616,95

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 31 567,82	= G+I+K 96 163,55	64 595,73
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 5 021,22	5 021,22
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 31 567,82	= G+H+I+J+K+L 101 184,77	69 616,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	110 706,38	31 565,90	0,00	0,00	79 140,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1,92	0,00	0,00	98,08
Total des dépenses de gestion courante		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	42 000,00	12 845,50	0,00	0,00	29 154,50
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	24 611,67	0,00	0,00	-9 611,67
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
Pour information		58 706,38				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	5 021,22			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	31 565,90		31 565,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,92		1,92
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	31 567,82	0,00	31 567,82

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 567,82
---------------------------------------------------	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
----------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
----------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 845,50		12 845,50
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 611,67		24 611,67
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		37 457,17	0,00	37 457,17

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	58 706,38
-----------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	96 163,55
---------------------------------------------------	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	5 021,22
-------------------------------------------------------	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	110 706,38	31 565,90	0,00	0,00	79 140,48
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	31 085,50	31 085,50	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	270,00	0,00	0,00	-270,00
607	Achats de marchandises	79 620,88	0,00	0,00	0,00	79 620,88
6135	Locations mobilières	0,00	210,40	0,00	0,00	-210,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	1,92	0,00	0,00	98,08
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	1,92	0,00	0,00	98,08
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		115 706,38	31 567,82	0,00	0,00	84 138,56
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	42 000,00	12 845,50	0,00	0,00	29 154,50
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	42 000,00	12 845,50	0,00	0,00	29 154,50
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	24 611,67	0,00	0,00	-9 611,67
706	Prestations de services	5 000,00	13 555,83	0,00	0,00	-8 555,83
707	Ventes de marchandises	10 000,00	11 055,84	0,00	0,00	-1 055,84
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		57 000,00	37 457,17	0,00	0,00	19 542,83
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		58 706,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
2188	Autres immobilisations corporelles	5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 021,22	0,00	0,00	5 021,22
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		5 021,22			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Arrêté – Signatures

Date de convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 26
 Nombres de suffrages exprimés : 34

VOTE
 Contre : 0
 Pour : 34
 Abstentions : 0

Présenté par le Maire, à Couëron, le 24 juin 2024

Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire, à Couëron, le 24 juin 2024

Les membres du Conseil Municipal

C. GRELAUD 	L. JOYEUX 	C. ROUGEOT 	M. LUCAS 	L. BAR 
S. PELLOQUIN 	J.M EON 	C. CHENARD 	G. PHILIPPEAU 	M. E. IRISSOU
G. HAMEON 	G. BERNARD-DAGA 	O. DENIAUD 	P. EVIN 	H. LEBEAU
D. LOBO 	Y. ANDRIEUX	C. RADIGOIS 	J. MENARD-BYRNE	A. L. BOCHE 
O. SCOTTO	H. RAUHUT-AUVINET	J. PELTAIS 	J. ROUSSEAU	P. CAMUS-LUTZ 
P. BOLO	F. OULAMI 	A. BRETIN 	O. FRANC 	Y. VALLEE
L. BEN BELLAL	F. FOUBERT 	O. MICHE 	M. BENHAMDI 	S. GOURDON

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la publication le

À Couëron, le
Le Maire,
Carole Grelaud

Grelaud



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE
COUERON (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440047500015

POSTE COMPTABLE : SAINT-HERBLAIN

M. 57

Budget supplémentaire (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	35
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	36
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	49
A1.01 - Opérations non ventilables	51
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	52
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	55
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	56
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	57
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	60
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	63
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	66
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	67
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	70
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	72
A1.908 - Fonction 8 - Transports	75
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	79
A2.01 - Opérations non ventilables	81
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	82
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	88
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	89
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	90
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	93
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	96
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	99
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	100
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	101
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	104
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	106
A2.938 - Fonction 8 - Transports	109

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	113
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	114
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	115


D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	117
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	22 971

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 155,53

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 222.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1279.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	246.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	235.00
5	DGF / population	113.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	68.18
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	98.26
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	19.25
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	18.34
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	32 490 513,79	36 045 258,42	1 037 388,04	A1	4 592 132,67
Investissement	6 388 613,47	6 567 330,66	-2 908 586,14	A2	-2 729 868,95
Fonctionnement	26 101 900,32	29 477 927,76	3 945 974,18	A3	7 322 001,62

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 556 218,12	III + IV 73 556,05	B1		-1 482 662,07
Investissement	I 1 556 218,12	III 73 556,05	B2		-1 482 662,07
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	3 109 470,60
Investissement	A2 + B2	-4 212 531,02
Fonctionnement	A3 + B3	7 322 001,62

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 556 218,12
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	18 835,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	89 718,00
21	Immobilisations corporelles (3)	992 215,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	455 449,67
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 73 556,05
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	73 556,05
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	8 326,00	4 220 857,02
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 556 218,12	73 556,05
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 2 729 868,95	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		4 294 413,07	4 294 413,07
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	2 752 809,60	-356 661,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 109 470,60
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		2 752 809,60	2 752 809,60
TOTAL DU BUDGET (5)		7 047 222,67	7 047 222,67

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP202405/2024	Acquisition de véhicules	900	700 000,00
AP201901/2019	Création de courts de tennis et padel couverts	23,	3 860 000,00
AP202404/2024	Dojo Le Quintrec Réhabilitation	409	1 100 000,00
AP202403/2024	Nouvelle cuisine centrale	235	6 000 000,00
AP202401/2024	Réaménagement des locaux des services	161	1 000 000,00
AP202402/2024	Tour à plomb travaux de restauration	303	3 000 000,00
TOTAL			15 660 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	15 660 000,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	808 690,00	18 835,00	0,00	0,00	827 525,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	89 718,00	8 326,00	8 326,00	98 044,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 589 855,00	992 215,45	95 000,00	95 000,00	3 677 070,45
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	2 259 457,13	455 449,67	-95 000,00	-95 000,00	2 619 906,80
Total des dépenses d'équipement		5 658 002,13	1 556 218,12	8 326,00	8 326,00	7 222 546,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	798 000,00	0,00	0,00	0,00	798 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		798 000,00	0,00	0,00	0,00	798 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 456 002,13	1 556 218,12	8 326,00	8 326,00	8 020 546,25

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		70 000,00		0,00	0,00	70 000,00

TOTAL	6 526 002,13	1 556 218,12	8 326,00	8 326,00	8 090 546,25
--------------	---------------------	---------------------	-----------------	-----------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 729 868,95
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 820 415,20
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	616 000,00	73 556,05	0,00	0,00	689 556,05
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	3 732 000,13	0,00	-2 767 104,60	-2 767 104,60	964 895,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 348 000,13	73 556,05	-2 767 104,60	-2 767 104,60	1 654 451,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	827 295,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	4 212 531,02	4 212 531,02	4 212 531,02
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800 000,00	0,00	4 239 826,02	4 239 826,02	5 039 826,02
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 148 000,13	73 556,05	1 472 721,42	1 472 721,42	6 694 277,60

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	508 002,00		2 668 135,60	2 668 135,60	3 176 137,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	850 000,00		80 000,00	80 000,00	930 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	20 000,00		0,00	0,00	20 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 378 002,00		2 748 135,60	2 748 135,60	4 126 137,60

TOTAL	6 526 002,13	73 556,05	4 220 857,02	4 220 857,02	10 820 415,20
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 820 415,20
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	4 056 137,60
----------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	5 677 958,26	0,00	13 000,00	13 000,00	5 690 958,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	19 144 177,00	0,00	0,00	0,00	19 144 177,00
014	Atténuations de produits	243 000,00	0,00	0,00	0,00	243 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 901 538,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00	2 893 212,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		27 966 673,26	0,00	4 674,00	4 674,00	27 971 347,26
66	Charges financières	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 700,50		0,00	0,00	5 700,50
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 079 373,76	0,00	4 674,00	4 674,00	28 084 047,76

023	Virement à la section d'investissement (5)	508 002,00		2 668 135,60	2 668 135,60	3 176 137,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	850 000,00		80 000,00	80 000,00	930 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 358 002,00		2 748 135,60	2 748 135,60	4 106 137,60

TOTAL	29 437 375,76	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60	32 190 185,36
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 190 185,36
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	285 000,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 789 690,00	0,00	0,00	0,00	1 789 690,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 497 156,00	0,00	0,00	0,00	4 497 156,00
731	Fiscalité locale	17 255 000,00	0,00	-198 375,00	-198 375,00	17 056 625,00
74	Dotations et participations (4)	5 296 424,76	0,00	-158 286,00	-158 286,00	5 138 138,76
75	Autres produits de gestion courante (4)	240 835,00	0,00	0,00	0,00	240 835,00
Total des recettes de gestion courante		29 364 105,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	29 007 444,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	23 270,00		0,00	0,00	23 270,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		29 387 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	29 030 714,76

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 000,00		0,00	0,00	50 000,00

TOTAL	29 437 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	29 080 714,76
--------------	----------------------	-------------	--------------------	--------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 109 470,60
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 190 185,36
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	4 056 137,60	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	122 000,00		122 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	18 835,00	0,00	18 835,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	98 044,00	0,00	98 044,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	992 215,45	0,00	992 215,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	333 449,67	0,00	333 449,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 564 544,12	0,00	1 564 544,12

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 729 868,95
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 294 413,07
-----------------------------------------------------	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	13 000,00		13 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	-8 326,00	0,00	-8 326,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	80 000,00	80 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 668 135,60	2 668 135,60
Dépenses de fonctionnement – Total		4 674,00	2 748 135,60	2 752 809,60

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 752 809,60
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 295,00	0,00	27 295,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	73 556,05	0,00	73 556,05
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-2 767 104,60	0,00	-2 767 104,60
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		80 000,00	80 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 668 135,60	2 668 135,60
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-2 666 253,55	2 748 135,60	81 882,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	4 212 531,02
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 294 413,07
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	-198 375,00		-198 375,00
74	Dotations et participations (8)	-158 286,00		-158 286,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-356 661,00	0,00	-356 661,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 109 470,60
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 752 809,60
------------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 526 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	332 690,00	18 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 835,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	89 718,00	0,00	8 326,00	8 326,00	0,00	8 326,00	98 044,00
21	Immobilisations corporelles	2 198 855,00	992 215,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	992 215,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 140 457,13	455 449,67	3 860 000,00	-122 000,00	-122 000,00	0,00	-122 000,00	333 449,67
	Total des opérations d'équipement (4)	986 000,00	0,00	11 800 000,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00	0,00	122 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 658 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	798 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		798 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 456 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	2 729 868,95
---------------------------------------------------------------	---------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 294 413,07
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 526 002,13	73 556,05	8 326,00	8 326,00	81 882,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	616 000,00	73 556,05	0,00	0,00	73 556,05
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	3 732 000,13	0,00	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 767 104,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 348 000,13	73 556,05	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 693 548,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 148 000,13	73 556,05	-2 739 809,60	-2 739 809,60	-2 666 253,55
021	Virement de la section de fonctionnement	508 002,00		2 668 135,60	2 668 135,60	2 668 135,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	850 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 378 002,00		2 748 135,60	2 748 135,60	2 748 135,60

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
---------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	-------------

Affectation au compte 1068 (9)						4 212 531,02
---------------------------------------	--	--	--	--	--	---------------------

Total des recettes d'investissement cumulées						4 294 413,07
-----------------------------------------------------	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 526 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	332 690,00	18 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 835,00
2031	Frais d'études	171 210,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	161 480,00	18 835,00		0,00	0,00	0,00	0,00	18 835,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	89 718,00	0,00	8 326,00	8 326,00	0,00	8 326,00	98 044,00
20415342	IC : Bâtiments, installations	0,00	89 718,00		0,00	0,00	0,00	0,00	89 718,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		8 326,00	8 326,00	0,00	8 326,00	8 326,00
21	Immobilisations corporelles	2 198 855,00	992 215,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	992 215,45
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	23 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	50 241,51		0,00	0,00	0,00	0,00	50 241,51
21312	Bâtiments scolaires	468 000,00	88 683,93		0,00	0,00	0,00	0,00	88 683,93
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	70 012,17		0,00	0,00	0,00	0,00	70 012,17
21316	Equipements du cimetière	0,00	1 453,32		0,00	0,00	0,00	0,00	1 453,32
21318	Autres bâtiments publics	637 500,00	188 154,39		0,00	0,00	0,00	0,00	188 154,39
2152	Installations de voirie	22 950,00	49 972,91		0,00	0,00	0,00	0,00	49 972,91
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	64 175,00	38 666,04		0,00	0,00	0,00	0,00	38 666,04
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	1 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	14 025,00	408 518,88		0,00	0,00	0,00	0,00	408 518,88
21831	Matériel informatique scolaire	85 000,00	29 932,80		0,00	0,00	0,00	0,00	29 932,80
21838	Autre matériel informatique	145 455,00	35 527,92		0,00	0,00	0,00	0,00	35 527,92
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	55 737,50	3 887,65		0,00	0,00	0,00	0,00	3 887,65
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	105 485,00	2 599,44		0,00	0,00	0,00	0,00	2 599,44
2188	Autres immobilisations corporelles	575 027,50	24 564,49		0,00	0,00	0,00	0,00	24 564,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 140 457,13	455 449,67	3 860 000,00	-122 000,00	-122 000,00	0,00	-122 000,00	333 449,67
2313	Constructions	2 140 457,13	455 449,67		-122 000,00	-122 000,00	0,00	-122 000,00	333 449,67
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Total des opérations d'équipement (5)	986 000,00	0,00	11 800 000,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00	0,00	122 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 658 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	798 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	776 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	21 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		798 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 456 002,13	1 556 218,12	15 660 000,00	8 326,00	8 326,00	122 000,00	-113 674,00	1 564 544,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		70 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

- (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
125	GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE	AP201401	9 148 882,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
161	REAMENAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES	AP202401	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00	0,00
235	NOUVELLE CUISINE CENTRALE	AP202403	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
303	TOUR A PLOMB - RESTAURATION	AP202402	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
409	DOJO LE QUINTREC REHABILITATION	AP202404	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900	ACQUISITION DE VEHICULES	AP202405	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			8 927 312,44	0,00	122 000,00	122 000,00	122 000,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 125
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE OUEST CENTRE VILLE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP201401

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 700 000,00	8 927 312,44	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	273 310,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	273 310,08	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	811 162,12	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	722 192,64	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	88 969,48	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 426 689,92	8 116 150,32	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 426 689,92	246 026,72	0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	0,00	7 870 123,60	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 161
LIBELLE : REAMENAGEMENT DES LOCAUX DES SERVICES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202401

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 000 000,00	0,00	a	122 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 000 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00
2313	Constructions	1 000 000,00	0,00	0,00	27 000,00	27 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-122 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 235
LIBELLE : NOUVELLE CUISINE CENTRALE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202403

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 000 000,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 949 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 949 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 303
LIBELLE : TOUR A PLOMB - RESTAURATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202402

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		3 000 000,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 575 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 575 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 409
LIBELLE : DOJO LE QUINTREC REHABILITATION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202404

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 100 000,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 900
LIBELLE : ACQUISITION DE VEHICULES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : AP202405

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		700 000,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		6 526 002,13	73 556,05	8 326,00	8 326,00	81 882,05
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	616 000,00	73 556,05	0,00	0,00	73 556,05
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	73 556,05	0,00	0,00	73 556,05
13272	Subv. non transf. FEDER	258 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	268 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	3 732 000,13	0,00	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 767 104,60
1641	Emprunts en euros	3 732 000,13	0,00	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 767 104,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 348 000,13	73 556,05	-2 767 104,60	-2 767 104,60	-2 693 548,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00
10222	FCTVA	800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800 000,00	0,00	27 295,00	27 295,00	27 295,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 148 000,13	73 556,05	-2 739 809,60	-2 739 809,60	-2 666 253,55
021	Virement de la section de fonctionnement	508 002,00		2 668 135,60	2 668 135,60	2 668 135,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	850 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	35 000,00		0,00	0,00	0,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	13 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	114 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 000,00		0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281318	Autres bâtiments publics	500,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	3 000,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	8 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	48 000,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	97 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	40 000,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	110 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	38 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	100 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	235 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
237	Avances commandes immo incorporelles	20 000,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 378 002,00		2 748 135,60	2 748 135,60	2 748 135,60

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 437 375,76	0,00	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60
011	Charges à caractère général (4)	5 677 958,26	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	19 144 177,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	243 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	2 901 538,00	0,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		27 966 673,26	0,00	0,00	4 674,00	4 674,00	0,00	4 674,00	4 674,00
66	Charges financières	92 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 700,50			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		112 700,50	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		28 079 373,76	0,00	0,00	4 674,00	4 674,00	0,00	4 674,00	4 674,00
023	Virement à la section d'investissement	508 002,00			2 668 135,60	2 668 135,60		2 668 135,60	2 668 135,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	850 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 358 002,00			2 748 135,60	2 748 135,60		2 748 135,60	2 748 135,60

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 752 809,60
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	29 437 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
013	Atténuations de charges (3)	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 789 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 497 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 255 000,00	0,00	-198 375,00	-198 375,00	-198 375,00
74	Dotations et participations (3)	5 296 424,76	0,00	-158 286,00	-158 286,00	-158 286,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	240 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		29 364 105,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	23 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		23 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		29 387 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	3 109 470,60
----------------------------------------------	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 752 809,60
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 437 375,76	0,00	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60	0,00	2 752 809,60	2 752 809,60
011	Charges à caractère général (5)	5 677 958,26	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6042	Achats de prestations de services	35 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	914 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	50 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	63 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	114 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	148 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	239 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	47 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	96 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	101 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	120 699,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	651 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	59 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	58 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	57 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	284 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	122 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	34 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	29 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	419 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	41 550,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6182	Documentation générale et technique	22 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	79 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	947 949,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	21 740,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	65 375,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 980,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	52 581,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	95 025,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	40 793,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	74 334,06	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	12 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	35 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	102 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	55 218,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	25 680,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	19 144 177,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	345 093,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	211 027,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	52 772,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	275 081,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	31 654,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 205 527,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	236 021,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	2 012 619,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	2 620 136,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	562 840,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6417	Rémunérations des apprentis	63 861,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 222 625,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 289 847,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	124 387,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	293 829,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	113 235,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 873,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	479 250,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	243 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391116	Prél. article 55 de la loi SRU	168 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	73 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	2 901 538,00	0,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00
65138	Autres secours	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	204 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	14 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	12 695,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	313 673,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	1 100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 141 750,00	0,00		-8 326,00	-8 326,00	0,00	-8 326,00	-8 326,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	75 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	25 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		27 966 673,26	0,00	0,00	4 674,00	4 674,00	0,00	4 674,00	4 674,00
66	Charges financières	92 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	5 700,50			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	5 700,50			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		112 700,50	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		28 079 373,76	0,00	0,00	4 674,00	4 674,00	0,00	4 674,00	4 674,00
023	Virement à la section d'investissement	508 002,00			2 668 135,60	2 668 135,60		2 668 135,60	2 668 135,60
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	850 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	850 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 358 002,00			2 748 135,60	2 748 135,60		2 748 135,60	2 748 135,60

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	20 733,82
Montant des ICNE de l'exercice N-1	24 626,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 437 375,76	0,00	-356 661,00	-356 661,00	-356 661,00
013	Atténuations de charges (4)	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 789 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	20 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	71 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	158 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 384 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	14 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 497 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	3 254 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	1 221 264,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 255 000,00	0,00	-198 375,00	-198 375,00	-198 375,00
73111	Impôts directs locaux	15 500 000,00	0,00	-198 375,00	-198 375,00	-198 375,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	960 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	114 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	5 296 424,76	0,00	-158 286,00	-158 286,00	-158 286,00
74111	Dotations forfaitaire des communes	2 600 000,00	0,00	32 243,00	32 243,00	32 243,00
741127	DNP des communes	88 000,00	0,00	-8 509,00	-8 509,00	-8 509,00
744	FCTVA	30 000,00	0,00	-21 380,00	-21 380,00	-21 380,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II		
74718	Autres participations Etat	5 700,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	15 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	103 500,00		0,00	0,00		0,00	0,00
747888	Autres	912 866,00		0,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	870 000,00		0,00	-230 640,00		-230 640,00	-230 640,00
7484	Dotation de recensement	4 239,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00		0,00	0,00		0,00	0,00
74888	Autres	654 989,76		0,00	0,00		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	240 835,00		0,00	0,00		0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	219 435,00		0,00	0,00		0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
75888	Autres	21 400,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		29 364 105,76		0,00	-356 661,00		-356 661,00	-356 661,00
76	Produits financiers	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	23 270,00			0,00		0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	22 500,00			0,00		0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	770,00			0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		29 387 375,76		0,00	-356 661,00		-356 661,00	-356 661,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	50 000,00			0,00		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00			0,00		0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00			0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00			0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		50 000,00			0,00		0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

VILLE DE COUERON - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2024

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		818 400,00	2 355 531,00	0,00	64 600,00	1 909 777,50	932 584,63	177 735,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	798 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 400,00	214 500,00	0,00	12 750,00	59 540,00	501 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	8 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 394 955,00	0,00	51 850,00	830 737,50	193 877,50	7 735,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	737 750,00	0,00	0,00	1 019 500,00	237 207,13	170 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 530 721,55	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 039 826,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	526 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	964 895,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		201 450,00	0,00	4 250,00	0,00		6 464 328,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		798 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		808 690,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		8 326,00
21	Immobilisations corporelles	201 450,00	0,00	4 250,00	0,00		2 684 855,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		2 164 457,13
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		6 620 721,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		5 039 826,02
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		616 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		964 895,53
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		818 400,00
164	Emprunts auprès des états financiers	776 500,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	21 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	20 400,00
RECETTES		6 530 721,55
102	Dotations et fonds d'investissement	827 295,00
106	Réserves	4 212 531,02
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	526 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	964 895,53

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		2 143 205,00	0,00	17 000,00	0,00	8 326,00	170 000,00	17 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	56 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	8 326,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	156 040,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	469 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	893 655,00	0,00	15 300,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	567 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00
RECETTES		90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 355 531,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 760,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 326,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 740,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925 955,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737 750,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	64 600,00	0,00	0,00	0,00	64 600,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	12 750,00	0,00	0,00	0,00	12 750,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	51 850,00	0,00	0,00	0,00	51 850,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	170 000,00	0,00	1 294 227,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	3 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	170 000,00	0,00	298 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	117 487,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	875 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle																		
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres						
							Missions statutaires et réglementaires					Développement des compétences			Évolution et transition professionnelle		Organisation des activités pédagogiques		Autres	
							2561	2562	2563	2564	2565	2571	2572							
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	442 550,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	1 909 777,50
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	55 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 800,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 740,00
213	Constructions	0,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	553 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	157 250,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	277 737,50
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	144 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 019 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	4 250,00	478 762,50	37 740,00	0,00	0,00	38 500,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	467 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 250,00	9 562,50	37 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 500,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		213 447,13	85 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00	0,00
213	Constructions	34 000,00	42 500,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	23 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	156 207,13	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		6 460,00	0,00	425,00	0,00	0,00	0,00	932 584,63
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 500,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
218	Autres immobilisations corporelles	6 460,00	0,00	425,00	0,00	0,00	0,00	81 677,50
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 207,13
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 735,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 735,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 735,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 735,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	201 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	19 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	87 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	26 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 450,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 550,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 125,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 775,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 250,00	0,00	0,00	4 250,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 250,00	0,00	0,00	4 250,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		360 600,50	24 638 721,00	0,00	61 200,00	720 764,26	638 614,00	1 187 860,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	3 782 355,00	0,00	61 200,00	677 591,26	612 414,00	81 110,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	19 144 177,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	243 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	1 712 089,00	0,00	0,00	43 173,00	26 200,00	1 106 750,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	14 900,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	5 700,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		24 976 265,00	389 569,00	0,00	2 000,00	2 624 075,76	779 320,00	99 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	39 500,00	38 000,00	0,00	2 000,00	1 186 720,00	509 820,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 497 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 056 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 359 714,00	26 569,00	0,00	0,00	1 437 355,76	215 500,00	99 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	23 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	462 388,00	0,00	13 900,00	0,00		28 084 047,76
011	Charges à caractère général	0,00	462 388,00	0,00	13 900,00	0,00		5 690 958,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		19 144 177,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		243 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 893 212,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		92 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 700,50
RECETTES		0,00	135 547,00	20 378,00	4 560,00	0,00		29 030 714,76
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		285 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	13 650,00	0,00	0,00		1 789 690,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 497 156,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 056 625,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 138 138,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	135 547,00	6 728,00	4 560,00	0,00		240 835,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 270,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01	
DEPENSES		Opérations non ventilables	360 600,50
654	Pertes sur créances irrécouvrables		5 000,00
661	Charges d'intérêts		92 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		14 900,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.		5 700,50
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes		243 000,00
RECETTES			24 976 265,00
703	Redevances utilisation du domaine		14 500,00
708	Autres produits		25 000,00
731	Fiscalité locale		17 056 625,00
732	Fiscalité reversée		4 497 156,00
741	D.G.F.		2 711 734,00
744	FCTVA		8 620,00
748	Autres attributions et participations		639 360,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou		23 270,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		22 991 739,00	0,00	197 230,00	19 775,00	1 163 022,00	15 500,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 486 500,00	0,00	3 000,00	8 700,00	1 500,00	12 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	110 652,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	526 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	450 878,00	0,00	12 500,00	1 200,00	11 500,00	3 500,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	345 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	26 800,00	0,00	47 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	37 265,00	0,00	133 855,00	6 375,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	13 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	74 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	109 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	570 534,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	12 696 686,00	0,00	0,00	0,00	4 318,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	4 925 658,00	0,00	500,00	0,00	5 030,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	596 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	280 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126 674,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		338 130,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	37 000,00	9 939,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	285 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00
748	Autres attributions et participations	12 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 239,00	0,00
752	Revenus des immeubles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		251 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	6 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	232 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 638 721,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 513 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 152,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	526 755,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 078,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 093,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 175,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 035,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 700,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 260,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 534,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 701 004,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 931 188,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	596 358,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239 915,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126 674,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 569,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 369,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	61 200,00	0,00	0,00	0,00	61 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	4 550,00	0,00	0,00	0,00	4 550,00
613	Locations	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
618	Divers	0,00	38 050,00	0,00	0,00	0,00	38 050,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
RECETTES		0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
708	Autres produits	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		0,00	54 614,00	123 006,00	126 922,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	33 435,00	64 485,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	13 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	21 179,00	58 521,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	51 099,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	33 173,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		621 989,76	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	621 989,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	279 770,00	0,00	0,00	7 801,00	128 651,20	0,00	720 764,26
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	144 520,00	0,00	0,00	0,00	23 651,20	0,00	273 391,20
613	Locations	0,00	0,00	30 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 250,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 650,00
618	Divers	0,00	0,00	59 000,00	0,00	0,00	7 801,00	105 000,00	0,00	252 201,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 099,06
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
628	Divers	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 173,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	1 640 840,00	0,00	0,00	166 246,00	70 000,00	0,00	2 624 075,76
706	Prestations de services	0,00	0,00	1 174 840,00	0,00	0,00	11 880,00	0,00	0,00	1 186 720,00
747	Participations	0,00	0,00	433 000,00	0,00	0,00	154 366,00	70 000,00	0,00	782 366,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	654 989,76

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		21 840,00	36 100,00	4 700,00	150 759,00	0,00	0,00	177 870,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 950,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	4 250,00	0,00	500,00	102 559,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00	0,00
613	Locations	5 600,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	4 961,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	3 350,00	35 800,00	4 000,00	45 000,00	0,00	0,00	72 895,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 214,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00
628	Divers	5 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	3 000,00	300,00	200,00	1 800,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00
RECETTES		215 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	215 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		10 300,00	131 800,00	12 000,00	0,00	2 200,00	22 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	5 100,00	7 800,00	6 500,00	0,00	200,00	3 200,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	124 000,00	1 500,00	0,00	2 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	200,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	10 300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
RECETTES		37 000,00	7 000,00	47 000,00	0,00	25 000,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	37 000,00	7 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		35 345,00	0,00	33 200,00	0,00	0,00	0,00	638 614,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 950,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	8 790,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	143 449,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 261,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	127 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
618	Divers	5 800,00	0,00	29 200,00	0,00	0,00	0,00	210 545,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 314,00
624	Transports biens, transports collectifs	20 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 755,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 440,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	25 200,00
RECETTES		427 500,00	0,00	8 320,00	0,00	0,00	0,00	779 320,00
706	Prestations de services	427 500,00	0,00	8 320,00	0,00	0,00	0,00	484 820,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00	80 260,00	850,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 650,00	650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	200,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 187 860,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 300,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 106 750,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50	510	511	512	513	514	515	518
		Services communs	Services communs	Espaces verts urbains	Eclairage public	Art public	Electrification	Opérations d'aménagement	Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		500,00	8 940,00	332 500,00	0,00	0,00	0,00	39 550,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	102 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	153 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 550,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	65 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	8 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	80 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	80 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	135 547,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	135 547,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 388,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 800,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 550,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 940,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 898,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 547,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 547,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	13 650,00	0,00	0,00	6 728,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	13 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 728,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 378,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 650,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 728,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00	
RECETTES		3 160,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	3 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 900,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 560,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 160,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-2 729 868,95	-2 729 868,95	-2 729 868,95
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	-1 482 662,07	-1 482 662,07	-1 482 662,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-4 212 531,02

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	4 212 531,02	4 212 531,02	4 212 531,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	-4 212 531,02
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	4 212 531,02	4 212 531,02	4 212 531,02

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	798 000,00	0,00	0,00	798 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 158 002,00	2 775 430,60	2 775 430,60	4 933 432,60
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 360 002,00	2 775 430,60	2 775 430,60	4 135 432,60

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 798 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		798 000,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	776 500,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	21 500,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 158 002,00	2 775 430,60	VI 2 775 430,60
Ressources propres externes de l'année (a)		800 000,00	27 295,00	27 295,00
10222	FCTVA	800 000,00	27 295,00	27 295,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 358 002,00	2 748 135,60	2 748 135,60
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28031	<i>Frais d'études</i>	35 000,00	0,00	0,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	13 000,00	0,00	0,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	2 000,00	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	114 000,00	10 000,00	10 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	500,00	0,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	6 000,00	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	500,00	0,00	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	3 000,00	0,00	0,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	8 000,00	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	48 000,00	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	97 000,00	0,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	40 000,00	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	110 000,00	30 000,00	30 000,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	38 000,00	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	100 000,00	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	235 000,00	40 000,00	40 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>			
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>			
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>			
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>			
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>508 002,00</i>	<i>2 668 135,60</i>	<i>2 668 135,60</i>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Arrêté – Signatures

Date de convocation : 18 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 26
 Nombres de suffrages exprimés : 34

VOTE
 Contre : 0
 Pour : 34
 Abstentions : 0

Présenté par le Maire, à Couëron, le 24 juin 2024

Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session ordinaire, à Couëron, le 24 juin 2024

Les membres du Conseil Municipal

C. GRELAUD	L. JOYEUX	C. ROUGEOT	M. LUCAS	L. BAR
S. PELLOQUIN	J.M EON	C. CHENARD	G. PHILIPPEAU	M. E. IRISSOU
G. HAMEON	G. BERNARD-DAGA	O. DENIAUD	P. EVIN	H. LEBEAU
D. LOBO	Y. ANDRIEUX	C. RADIGOIS	J. MENARD-BYRNE	A. L. BOCHE
O. SCOTTO	H. RAUHUT-AUVINET	J. PELTAIS	J. ROUSSEAU	P. CAMUS-LUTZ
P. BOLO	F. OULAMI	A. BRETIN	O. FRANC	Y. VALLEE
L. BEN BELLAL	F. FOUBERT	O. MICHE	M. BENHAMDI	S. GOURDON

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture le
 Et de la publication le

À Couëron, le 24 JUIN 2024
 Le Maire,
 Carole Grelaud




REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21440047500171	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus VILLE DE COUERON
----------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : SAINT HERBLAIN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (2)

BUDGET : BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES (3)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	17
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	64 595,73	0,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 64 595,73
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		64 595,73	64 595,73

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 021,22	0,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 021,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 021,22	5 021,22

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	69 616,95	69 616,95
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	35 000,00	0,00	64 595,73	64 595,73	99 595,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		40 000,00	0,00	64 595,73	64 595,73	104 595,73
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		40 000,00	0,00	64 595,73	64 595,73	104 595,73
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	0,00	64 595,73	64 595,73	104 595,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 595,73
---------------------------------------------------	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	64 595,73
-----------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	104 595,73
---------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 021,22	5 021,22	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	5 021,22	5 021,22	5 021,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	5 021,22	5 021,22	5 021,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	5 021,22	5 021,22	5 021,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 021,22
----------------------------------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	64 595,73		64 595,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		64 595,73	0,00	64 595,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 595,73
---------------------------------------------------	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 021,22	0,00	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 021,22	0,00	5 021,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	64 595,73
-------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 595,73
---------------------------------------------------	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 021,22
------------------------------------------------------------	-----------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	35 000,00	64 595,73	64 595,73
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	12 845,50	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	22 154,50	64 595,73	64 595,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 900,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	4 900,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		40 000,00	64 595,73	64 595,73
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		40 000,00	64 595,73	64 595,73
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	64 595,73	64 595,73

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 595,73

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	25 000,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	25 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	5 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	10 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		40 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		40 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		40 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	64 595,73
------------------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	64 595,73
---------------------------------------------------	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	5 021,22	5 021,22
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 021,22	5 021,22
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	5 021,22	5 021,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	5 021,22	5 021,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	5 021,22	5 021,22

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	5 021,22
----------------------------------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 021,22
-----------------------------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**CONVENTION ANNUELLE POUR LE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS
PAR NANTES METROPOLE A LA COMMUNE DE COUERON**

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Nantes Métropole, représentée par Monsieur Emmanuel TERRIEN, Elu délégué au Tourisme de Proximité, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil métropolitain en date du 4 octobre 2024,

désignée ci-après par « Nantes Métropole »

D'UNE PART,

ET :

La Commune de Couëron, représentée par Madame Carole GRELAUD, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du ... / ... /

désignée ci-après par « la Commune »

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ÉTÉ EXPOSE CE QUI SUIT :

Lors de la séance du 28 juin 2016, le Conseil Métropolitain a approuvé le principe et les critères d'un soutien financier de Nantes Métropole au bénéfice de communes assurant la gestion de sites à vocation touristique et à rayonnement métropolitain.

Une mise à jour de ce dispositif, adoptée lors du Conseil métropolitain du 8 octobre 2021, prévoit que les montants des fonds de concours attribués varient en fonction des dépenses éligibles engagées par la commune bénéficiaire, ceci dans le cadre des conditions fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L5215-26 et L5217-7.

IL A ENSUITE ÉTÉ CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Nantes Métropole accorde à la commune de Couëron, au titre de l'année 2024, un fonds de concours en fonctionnement pour l'entretien écologique du site « La Gerbetière - Maison Audubon ».

ARTICLE 2 : MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le montant du fonds de concours est déterminé en fonction des critères et des modalités d'attribution explicités et approuvés au Conseil métropolitain du 8 octobre 2021.

En application du Code Général des Collectivités Territoriales le montant total des fonds de concours ne peut excéder la moitié de la part du financement assurée, hors subventions, par la commune bénéficiaire du fonds de concours.

Conformément aux éléments budgétaires 2023 transmis par la commune bénéficiaire, le montant des dépenses éligibles au fonds de concours 2024 sur ce site est de 8 070€.

Au regard de ces éléments, le montant du fonds de concours de Nantes Métropole s'élève à 3 225€ au titre de l'année 2024.

ARTICLE 3 : MODALITÉ DE VERSEMENT DU FONDS DE CONCOURS

Le versement du fonds de concours sera effectué à :

- la notification de la présente convention signée des deux parties ;
- la réception de l'extrait de délibération de votre Conseil Municipal, approuvant l'attribution de ce fonds de concours 2024 par Nantes Métropole.

Le versement sera effectué sur le compte ouvert à l'IBAN suivant :

FR62 3000 1005 89D4 4700 0000 047 / BIC : BDFEFRPPCCT

ARTICLE 4 : PRISE D'EFFET – DURÉE

La présente convention prend effet à compter de sa notification et s'achèvera le 31 mars 2025.

A Nantes, le

Pour Couëron,
La Maire,
Carole GRELAUD

Pour Nantes Métropole,
L'Elu délégué au Tourisme de Proximité,
Emmanuel TERRIEN

**Commission Locale d'Évaluation des
Charges Transférées**

Séance du 17 avril 2024

APPROBATION DU RAPPORT

**Transfert du Théâtre Graslin et de
l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL)**



Préambule :

Suite au vote du Conseil Métropolitain du 9 février 2024, portant reconnaissance de l'intérêt métropolitain des équipements culturels du Théâtre Graslin et de l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL), la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) doit évaluer les charges liées à leurs transferts de la Ville de Nantes à Nantes Métropole.

Ces transferts sont effectifs depuis le 1^{er} mars 2024.

Dans cette optique, la CLECT doit rendre ses conclusions sur l'évaluation des transferts de charge et ainsi déterminer les montants à déduire de l'attribution de compensation de la Ville de Nantes.

Ordre du jour :

- **1- Rappel du dispositif de la CLECT**
 - Constitution et rôle
 - Composition
 - Modalités de validation de ses travaux
- **2- Méthode et évaluation de transferts**
 - Présentation des équipements
 - Méthode proposée
 - Évaluations
- **3- Processus délibératif**
- **4- Mise au vote - Approbation du rapport**

Constitution et rôle de la CLECT :

- Tout transfert de compétences ou d'équipements entre les communes et la Métropole s'accompagne d'une évaluation des charges transférées.
- Cette dernière est confiée à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dont le rôle est de chiffrer les transferts de charges pour chacune des communes.
- La CLECT a été créée par le Conseil Métropolitain du 9 Avril 2021.
- Chaque commune dispose d'au moins un représentant.

Composition de la CLECT :

La CLECT de Nantes Métropole comprend 62 membres :
31 titulaires et 31 suppléants.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Basse-Goulaine	Alain VEY	Véronique GIRAUDET
Bouaye	Audrey GUITTONNEAU	Jacques GARREAU
Bouguenais	Fabrice BASCOUL	Serge ZAROUDFNEFF
Brains	Laure BESLIER	Yves MORIN
Carquefou	Richard NICOLLEAU	François VOUZELLAUD
Couéron	Jean-Michel EON	Dolorès LOBO
Indre	Antony BERTHELOT	Gwenvaël DURET
La Chapelle-sur-Erdre	Fabrice ROUSSEL	Noëlle CORNO
La Montagne	Jacky DUVAL	Alain MOINARD
Le Pellerin	Pascal MONNIÉ	Cécile MÉRIADÉC
Les Sorinières	Christelle SCUOTTO	JC CHARRIER
Mauves-sur-Loire	Emmanuel TERRIEN	Marie-Laure EVAIN
Nantes	Pascal BOLO Aïcha BASSAL Hervé FOURNIER Michel COCOTIER Thibaut GUINE F. CHOMBART DE LAUWE	Cécile BIR Denis TALLEDEC Abassia HAKEM Mahaut BERTU Mariène COLLINEAU Julien BAINVEL

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Orvault	JS GUITTON	Dominique VIGNAUX
Rezé	Agnès BOURGEAIS Pierre QUENEA	Martine METAYER Cécilia BURGAUD
Saint-Aignan de Granlieu	JC LEMASSON	Daniel COUTANT
Saint-Herblain	Bertrand AFFILE Marcel COTTIN	Driss SAID Françoise DELABY
Saint-Jean-de-Boiseau	Christine SINQUIN	Maryline PERROT
Saint-Léger-les-Vignes	Patrick GROLIER	Isabelle PITEUX
Sainte-Luce-sur-Loire	Loïc LEROUX	Michel DACULSI
Saint-Sébastien-sur-Loire	Laurent TURQUOIS	Christine GUERRIAU
Sautron	Jérôme OGÉREAU	Jacques MENETRIER
Thouaré-sur-Loire	Martine OGER	Mickaël DLUS
Vertou	Rodolphe AMAILLAND	Christian CORBEAU

Un membre suppléant ne peut assister à la CLECT que s'il représente un titulaire absent.

Composition de la CLECT :

Lors de sa séance d'installation du 24 septembre 2021,
il a été procédé à l'élection des Président, Vice-Président et
Secrétaire de la CLECT :

- Président : M. Fabrice ROUSSEL
- Vice-président : M. Pascal BOLO
- Secrétaire Permanent : M. Alain VEY

Dispositif de validation des travaux de la CLECT:

- La CLECT devra élaborer un rapport qui sera soumis au vote des communes et qui indiquera le volume des charges transférées entre les communes et Nantes Métropole.
- Le rapport de la CLECT a pour finalité de retracer le montant des charges transférées entre la commune et l'EPCI. Il a pour objet d'éclairer la décision du conseil métropolitain sur une éventuelle révision du montant de l'AC.
- Il revient au président de la CLECT d'effectuer la transmission du rapport aux conseils municipaux pour adoption, ainsi qu'à l'organe délibérant de l'EPCI pour information.

Dispositif de validation des travaux de la CLECT:

Le rapport doit être approuvé par délibérations concordantes à la majorité qualifiée prévue au premier alinéa II de l'article L. 5211 du CGCT, c'est à dire par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Ces délibérations doivent être prises, au plus tard, dans un délai de trois mois à compter de la transmission du rapport au conseil municipal par le président de la CLECT.

Présentation des équipements

► Le Théâtre Graslin

En 2003 : création du syndicat mixte par l'impulsion des villes d'Angers et Nantes (SMANO)

En 2015, transfert de la compétence « Direction et gestion d'Opéra » à Nantes Métropole, sans transfert du bâtiment qui reste propriété de la Ville de Nantes. Nantes Métropole se substitue à la Ville de Nantes au sein du syndicat mixte.

Depuis le 1er janvier 2023, Angers Loire Métropole se substitue à la Ville d'Angers au sein du syndicat mixte SMANO

L'objectif est d'achever cette métropolisation par le transfert du patrimoine bâti (Théâtre GRASLIN)

- Bâtiment patrimonial (1788) classé
- Le SMANO est gestionnaire direct de l'équipement
- Le théâtre Graslin est utilisé en quasi exclusivité par les activités du SMANO.

► L'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL)

Création du Syndicat mixte en 1972.

Un rayonnement bien au-delà du seul périmètre communal :

- L'un des orchestres connaissant la plus forte audience en Europe (9 000 abonnés / 150 000 à 200 000 spectateurs repartis sur 200 concerts)
- Se produit à la Cité des Congrès de Nantes
- Dispose d'un large plan d'action culturelle et réalise des tournées internationales et des enregistrements réguliers

Budget 2023 : participations statutaires

- Région : 3 027 134 € (+190 000 € de subvention complémentaire)
- Ville de Nantes : 2 235 455 €
- Ville d'Angers : 1 067 573 € (remplacée par Angers Loire Métropole en 2024)
- État : 2 075 000 €
- 44 : 564 065 €
- 49 : 464 373 €
- 85 : 132 494 €

Modalités d'évaluation des charges transférées

Elles sont prévues au IV de l'article 1609 nonies C du Code général des impôts :

Les dépenses de fonctionnement sont évaluées d'après leur coût réel dans les budgets communaux lors de l'exercice précédant le transfert de compétences ou d'après leur coût réel dans les comptes administratifs des exercices précédant ce transfert. Dans ce dernier cas, la période de référence est déterminée par la commission.

Le coût des dépenses liées à des équipements concernant les compétences transférées est calculé sur la base d'un coût moyen annualisé. Ce coût intègre le coût de réalisation ou d'acquisition de l'équipement ou, en tant que de besoin, son coût de renouvellement. Il intègre également les charges financières et les dépenses d'entretien. L'ensemble de ces dépenses est pris en compte pour une durée normale d'utilisation et ramené à une seule année.

Méthode d'évaluation :

Il est proposé de reprendre les mêmes modalités d'évaluation des charges que celles retenues lors du précédent transfert d'équipements culturels et sportifs en 2015

→ **Fonctionnement :**

- Il convient de retenir la Contribution Nette (Dépenses – Recettes) de fonctionnement telle que constatée aux comptes administratifs sur une période de 3 ans. Une période de 3 ans est classiquement retenue et jugée représentative en fonctionnement en moyennant les dépenses et recettes courantes.

Méthode d'évaluation

→ Investissement :

- Il convient de retenir la Contribution Nette (Dépenses – Recettes) d'investissement telle que constatée aux comptes administratifs sur une période de 15 ans, une période longue étant plus représentative en investissement.
- L'intégralité des dépenses d'entretien récurrent est prise en compte, afin de permettre à Nantes Métropole de financer l'entretien de ces équipements. En revanche, les travaux exceptionnels sont exclus du recensement.
- Pour calculer la Contribution Nette, on déduit des dépenses d'investissement les subventions perçues et le FCTVA.
- Les dépenses d'investissement étant relativement limitées, il est considéré qu'elles sont intégralement autofinancées, sans étalement de la dette résiduelle portée par la Ville de Nantes.

Théâtre Graslin

Fonctionnement

Section fonctionnement (SF)				
Nature	2020	2021	2022	Total 2020-2022
Fluides	66 107 €	69 263 €	71 372 €	206 742 €
Maintenances, contrôles périodiques et réparations	26 031 €	27 126 €	39 241 €	92 398 €
Total dépenses annuelles (A)	92 138 €	96 389 €	110 613 €	299 140 €
Moyenne sur 3 derniers CA (2020-2022)	99 714 €			
Total recettes annuelles (B)	0	0	0	0
Moyenne sur 3 derniers CA (2020-2022)	0			
Contribution nette (A-B)	92 138 €	96 389 €	110 613 €	299 140 €
Moyenne contribution nette (2020-2022)	99 714 €			

Investissement

L'opération 160 « Schéma directeur de travaux de mise en conformité et d'amélioration des conditions de travail Programme 2009-2014 » a été considérée comme exceptionnelle et retraitée à la fois en dépenses et en recettes. Il s'agit de travaux de mise à niveau d'envergure et exceptionnels qui ont porté sur les éléments suivants : système d'éclairage, système de sonorisation, système de chauffage, grilles de protection place Graslin, ravalement de la façade rue Scribe, restauration des façades (maçonnerie et pierre de taille) et mise en lumière, plancher de scène, création de locaux de stockage pour des dépenses de 4 908 921€ (coût travaux) avec des recettes du Département et de l'État pour 1 336 324€.

Théâtre Graslin

Section Investissement (SI)																Total 2008-2022
Nature	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Opération 3626 - Amélioration du patrimoine	71 122	47 374	30 098	28 692	87 300	15 657	77 988	47 242	41 879	9 201	65 746	64 563	54 568	130 807	26 692	798 929
Opération 645 - Conservation du patrimoine								57 098	279 727	346 538	331 257	314 466	228 553			1 557 639
Opération 608 - entretien durable des équipements culturels-Théâtre Graslin		828	19 032	81 804	109 270	18 214	531 811	29 858	16 855	3 055	18 041			377 953	91 261	1 297 983
Total dépenses (A)*	71 122	48 202	49 130	110 496	196 570	33 871	609 799	134 198	338 461	358 794	415 044	379 029	283 121	508 760	117 953	3 654 551
Moyenne (2008-2022)	243 637 €															
Recettes sur opérations *	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FCTVA	11 011	7 463	7 606	17 107	30 433	5 244	96 110	22 014	55 521	58 857	68 084	62 176	46 443	83 457	19 349	590 875
Total recettes (B)	11 011	7 463	7 606	17 107	30 433	5 244	96 110	22 014	55 521	58 857	68 084	62 176	46 443	83 457	19 349	590 875
Moyenne (2008-2022)	39 392 €															
Contribution nette (A-B)	60 111	40 740	41 524	93 389	166 137	28 627	513 689	112 184	282 940	299 938	346 960	316 853	236 678	425 303	98 604	3 063 676
Moyenne (2008-2022)	204 245 €															

* retraitées des dépenses et recettes exceptionnelles

Synthèse	contribution nette en fonctionnement	contribution nette en investissement	contribution nette totale
Théâtre Graslin	99 714 €	204 245 €	303 959 €

ONPL

Section fonctionnement (SF)			
Nature	2020	2021	2022
Subvention	2 235 455 €	2 235 455 €	2 235 455 €
Total dépenses annuelles (A)	2 235 455 €	2 235 455 €	2 235 455 €
Moyenne dépenses sur 3 derniers CA (2020-2022)	2 235 455 €		
Total recettes annuelles (B)	0	0	0
Moyenne recettes sur 3 derniers CA (2020-2022)	0		
Contribution nette (A-B)	2 235 455 €	2 235 455 €	2 235 455 €
Moyenne contribution nette (2020-2022)	2 235 455 €		

Aucune charge n'est supportée en investissement.

Jusqu'à présent, la Ville de Nantes, en tant que membre de l'ONPL, a assuré seule 100% du financement de la contribution obligatoire, alors même que 84% des abonnés sont métropolitains (dont 34% hors Nantes) et que le plan d'actions de l'ONPL est largement développé à l'échelle de la métropole. Il y a donc lieu de tenir compte des charges de centralité qui pèse sur la Ville de Nantes et de mieux les répartir.

Ainsi, au moment de fixer dans le temps le coût de cette contribution obligatoire à travers le mécanisme de l'Attribution de Compensation (AC), **il est proposé, au titre des charges de centralité, de ne retenir que 50% du montant des charges en déduction de l'AC de la Ville de Nantes.**

Synthèse des montants des charges transférées :

	Transfert Graslin fonctionnement	Transfert Graslin investissement	Transfert ONPL fonctionnement (50%)	Total année pleine
Ville de Nantes	99 714,00 €	204 245,00 €	1 117 728,00 €	1 421 687,00 €

L'évaluation des charges réalisée par la CLECT aboutit aux modifications d'AC suivantes étant donné que les transferts sont effectifs au 1er mars 2024 :

	Montant d'AC au 01/01/2024	Montant d'AC à déduire au titre des transferts Graslin et ONPL	Montant d'AC à déduire au prorata temporis de 2024 (10/12e)	Montant d'AC 2024 (prorata temporis)
Ville de Nantes	28 697 428,46 €	1 421 687,00 €	1 184 739,17 €	27 512 689,29 €

- 1/ **Le rapport CLECT est transmis aux 24 communes**
- 2/ **Les communes disposent d'un délai de 3 mois pour approuver le rapport de la CLECT (*soit à fin juillet 2024*)**
- 3/ **A réception des délibérations des communes membres, le conseil métropolitain constate l'approbation à la majorité qualifiée (*2/3 des communes représentant 50 % de la population ou 50 % des communes représentant 50 % de la population*)**
Il fixe le montant d'AC de la ville de Nantes à la majorité des 2/3 (*conseil d'octobre*)
- 4/ **La ville de Nantes approuve le montant révisé de son AC 2024.**

La CLECT se prononce sur le rapport CLECT présenté**Pouvoirs reçus par le Président de la CLECT :** 1**Résultat du vote :**

Participants au vote : 24

Pour : 22

Contre : 1

Abstentions : 1

Le rapport est adoptéoui non

Le Président :

Fabrice ROUSSEL

Le Vice-président :

Pascal BOLO

Le Secrétaire Permanent :

Alain VEY



www.nantesmetropole.fr

CONVENTION 2024
entre Nantes Métropole, la Ville de Couëron et l'Amicale Laïque de Couëron Centre
Volet jeunesse de la coopération
entre la métropole nantaise et le département de la Grand' Anse (Haïti)

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Nantes Métropole, représentée par Monsieur Anthony Berthelot, membre du Bureau, dûment habilité à cet effet en vertu d'une délibération du bureau métropolitain du 5 juillet 2024,

Ci-après désignée « Nantes Métropole »

ET :

LA VILLE DE COUËRON, représentée par Carole Grelaud, Maire, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération n°2024- du Conseil Municipal en date du 24 juin 2024,

Ci-après désignée « la Ville de Couëron »

ET :

L'AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE, ayant son siège social au 1 quai du Commandant Lucas 44220 COUËRON et portant le n° siret 30737839800035 représentée par Madame Gabrielle Clouet, sa Présidente, agissant en cette qualité en vertu des statuts,

Ci-après désignée « l'Association »

IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIV :

Nantes Métropole fait partie depuis 2011 de la coordination des collectivités locales engagées en faveur du département de la Grand' Anse (Haïti). Cette coordination soutient la structuration de l'**Association des Maires de la Grand 'Anse (AMAGA)**.

Les priorités de l'exécutif de l'AMAGA sont bien définies :

- Développement local et lutte contre la déforestation par le biais de l'agroforesterie durable et des alternatives au charbonnage traditionnel.
- Accès à l'eau potable et à l'assainissement et lutte contre les maladies liées à l'eau.
- Amélioration de la santé sexuelle et reproductive et du planning familial sur le territoire.
- Lutte contre les violences, en particulier celles faites aux enfants et aux femmes.

Ses modalités d'actions sont également définies :

- Elaborer des stratégies intercommunales.
- Contribuer au pilotage des actions se déroulant sur la Grand' Anse.
- Formuler des projets concrets, aux résultats pérennes et répondant aux besoins des habitants.

Comme toute la République d'Haïti, le département de la Grand' anse traverse depuis mi-2022 une quadruple crise : violences urbaines, insécurité alimentaire, recrudescence des maladies hydriques telles que le choléra, le tout dans un contexte de défaillance des institutions nationales.

Face à ces difficultés et très peu financées par l'Etat, les 14 communes du département peinent à apporter des solutions locales, mais restent depuis 2011 unies au sein de l'AMAGA.

Pour répondre à ces difficultés, l'AMAGA et ses trois collectivités françaises partenaires ont élaboré un projet d'**Amélioration de la sécurité et de la qualité de vie des habitants de la Grand' Anse en Haïti** et obtenu un cofinancement auprès du Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères.

Ce projet comporte des actions menées par l'AMAGA et ses partenaires institutionnels, et également des actions déléguées à des partenaires associatifs des deux territoires, telle que celle objet de la présente convention

L'Amicale Laïque de Couëron Centre, avec le soutien de Solidarité Laïque et en partenariat avec les associations de la Grand' Anse MKTR (Men Kontr Timoun Rozo) et AAPEJ (Association animateur Pour l'Encadrement de la Jeunesse) mène depuis 2012 une coopération axée sur l'éducation des jeunes et l'émancipation féminine.

Soutenue par la Ville de Couëron, l'ALCC se propose de contribuer au projet par l'organisation de camps d'été pour des jeunes haïtiens, en relation avec le milieu scolaire et périscolaire de Couëron.

Cette action renforcera l'interconnaissance et les liens fraternels entre les deux territoires, tout en permettant la sensibilisation des jeunes Haïtiens impliqués sur les moyens d'agir contre les facteurs d'insécurité visés par le projet.

Cette action est également soutenue par l'Association des Maires de la Grand' Anse, responsable de la coordination du projet global sur la Grand' Anse.

Considérant les dynamiques interculturelles à conforter pour la construction du vivre ensemble et d'une citoyenneté active pour toutes et tous, Nantes Métropole, la Ville de Couëron et l'Amicale Laïque de Couëron Centre s'accordent sur la nécessité d'agir ensemble pour le renforcement des partenariats éducatifs entre Couëron et la région de la Grand'Anse. A travers des actions visant coopération et réciprocité, les parties prenantes affirment que l'éducation est un puissant vecteur de développement. L'action éducative co-portée permet de réduire la pauvreté, de sensibiliser à la santé, de faire progresser la paix et de contribuer à un meilleur avenir pour toutes et tous.

La présente convention définit les engagements mutuels de Nantes Métropole, de la Ville de Couëron et de l'Amicale Laïque de Couëron Centre pour la bonne exécution de cette action.

IL A ENSUITE ETE CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIVIT :

La présente convention est conclue en application des dispositions de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de fixer les actions et les moyens dévolus par Nantes Métropole à l'Association pour l'année 2024, dans le cadre du projet de coopération «**Amélioration de la sécurité et de la qualité de vie des habitants de la Grand' Anse en Haïti** ».

L'objectif est de lutter contre plusieurs facteurs d'insécurité touchant les habitants de la Grand' Anse, tout en renforçant les capacités d'action et la reconnaissance des collectivités locales du territoire.

Ces facteurs d'insécurité sont :

- les violences envers les enfants, les femmes et les institutions locales,
- les maladies hydriques, notamment le choléra,
- l'insécurité alimentaire et économique, liée à la déforestation en raison du charbonnage de subsistance.

Cette approche systémique se justifie par les interactions entre ces facteurs : par exemple, la pauvreté a une influence sur les violences, la déforestation sur l'agriculture et sur les ressources en eau. Et le renforcement des institutions locales est l'un des leviers pour promouvoir la mise en place concertée de solutions durables.

Ce projet associe en France la Région Bretagne, la Ville et la Métropole de Nantes et s'appuie également sur des associations et des entreprises de ces territoires.

Ce projet comporte quatre volets :

- Renforcer la sécurité alimentaire et économique dans la Grand' Anse par la mise en place d'un programme agricole, pour la consommation locale et l'exportation et protégeant le couvert forestier.
- Renforcer la sécurité sanitaire dans la Grand' Anse : lutte contre les maladies hydriques, amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement et sensibilisation à l'hygiène urbaine.
- Lutter contre les violences dans la Grand' Anse, notamment celles faites aux enfants, aux femmes et contre les collectivités locales.
- Renforcer l'efficacité, les moyens d'action et la reconnaissance des collectivités locales de la Grand' Anse.

L'action de l'Amicale Laïque de Couëron Centre s'intègre dans ce projet et comporte les volets suivants :

- Déploiement de formations à l'animation socioculturelle dans différents territoires du département de la Grand'Anse.
- Mise en place de lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants et les jeunes sur le département.
- Rencontre et échanges interculturels à travers la mise en lien des acteurs et des publics de territoire à territoire dans une logique d'ouverture au monde et de réciprocité.
- Concertation et coopération avec l'association des Maires de la Grand' Anse lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions. Le programme détaillé des activités devra recevoir l'avis de non-objection du service international de Nantes Métropole avant sa mise en œuvre. Cet avis se fondera en particulier sur l'adéquation entre les activités prévues et les objectifs généraux du projet, ainsi que, le cas échéant, sur l'avis donné par l'AMAGA quant à leur complémentarité avec les autres actions du projet général.

En soutien à la coopération engagée, le rôle de la Ville de Couëron est de :

- Encourager le développement d'actions et de projets sur son territoire permettant aux enfants et jeunes de devenir des citoyens et citoyennes du monde, solidaires, respectueux de l'Autre.
- Contribuer au développement du dialogue entre collectivités et sociétés civiles ici et là-bas sur les questions d'éducation et de jeunesse.
- Faire connaître et valoriser les initiatives portées à Couëron et en Haïti pour faciliter une approche structurelle et pérenne du développement.

ARTICLE 2 –SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

2.1 Afin de soutenir les actions de ce programme au titre de l'année 2024, Nantes Métropole s'engage à verser à l'Amicale Laïque de Couëron Centre une subvention s'élevant à **30 000 €** (trente mille euros) au titre de l'année 2024, dès la notification de la présente convention.

L'Association s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour respecter son programme et son budget prévisionnel.

2.2 Le versement de la subvention annuelle de fonctionnement s'effectuera en une fois sur le compte de l'Amicale Laïque de Couëron Centre :

CR ATLANTIQUE VENDEE COUERON

Coordonnées de l'agence : Tél. 0240861258 Fax. 0240386699

Titulaire : AMICALE LAIQUE COUERON CENTRE

Code Banque : 14706 Code Guichet : 00048 Numéro de compte : 00078132100 Clé RIB : 72

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1470 6000 4800 0781 3210 072

Code BIC (Bank Identification Code) – Code SWIFT : AGRIFRPP847

Ce compte est géré par l'Association sous sa responsabilité exclusive.

En cas de changement de ses coordonnées pendant la durée de la convention, l'Association adressera son nouveau RIB à Nantes Métropole.

ARTICLE 3 - PRISE D'EFFET ET DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à la date de la notification de la convention à l'Association et arrivera à expiration au 31 décembre 2025.

En cas de retard dans l'exécution du programme, la présente convention pourra être prorogée par avenant.

En outre, l'Association s'engage, aux fins de contrôle, à conserver toutes les pièces justificatives des dépenses effectuées dans le cadre de la présente convention pendant une durée minimum de 5 ans à compter du versement du solde de la subvention par Nantes Métropole.

ARTICLE 4 - ASSURANCES RESPONSABILITÉS

L'Association exerce les actions relatives à son rôle dans le programme, mentionnées à l'article 1, sous sa responsabilité exclusive.

L'Association s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de Nantes Métropole ne puisse être recherchée.

L'Association devra être en mesure de justifier à tout moment à Nantes Métropole les attestations d'assurances correspondantes.

ARTICLE 5 - COMMUNICATION

L'Association s'engage à faire apparaître sur tous les documents informatifs ou promotionnels édités par elle et concernant les actions objet de la présente convention, le soutien apporté par Nantes Métropole.

ARTICLE 6 -SUIVI

6.1 Dialogue structurant

Pour la réalisation de l'objet de coopération, Nantes Métropole, la ville de Couëron et l'Association s'engagent à :

- Mettre en place au moins une rencontre de bilan et d'évaluation des projets et actions et, autant que nécessaire, à la demande de l'une ou l'autre des parties. Les rencontres seront constituées d'élus politiques / associatifs et des salariés des trois parties prenantes.
- Désigner des interlocuteurs privilégiés (politique et technique, de part et d'autre) pour le suivi et l'exécution de la présente convention, dans une recherche de facilitation du dialogue au quotidien.

Nantes Métropole sollicitera l'avis de l'AMAGA sur le programme précis des activités, afin de promouvoir la complémentarité entre celles-ci et celles menées par l'AMAGA, ainsi que la coopération entre les partenaires haïtiens liés au projet.

6.2 Suivi des activités et comptes annuels

L'Association transmettra à Nantes Métropole et à la Ville de Couëron, au plus tard le 30 juin 2025, un rapport technique portant sur la réalisation des activités prévues au titre de la présente convention pour l'année précédente.

L'Association transmettra également à Nantes Métropole au plus tard le 30 juin 2025 le compte rendu financier de l'action, concernant le compte bancaire cité en article 2-2, attestant de la conformité des dépenses affectées à l'objet de la subvention (budget prévisionnel par activité/budget réalisé par activité). Il transmettra également les pièces justificatives prévues en annexe de la présente convention.

6.3 Suivi exercé par Nantes Métropole

L'Association s'engage à faciliter le contrôle par Nantes Métropole et par la Région Bretagne, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, de la réalisation des actions prévues, de l'utilisation des aides attribuées et d'une manière générale, de la bonne exécution de la présente convention.

A cet effet, pour Nantes Métropole, la mission solidarités et coopérations internationales est plus particulièrement chargée du contrôle de cette coopération. Cependant, Nantes Métropole pourra procéder ou faire procéder par les personnes de leur choix aux contrôles qu'elle jugera utile.

Sur simple demande de Nantes Métropole, l'Association devra lui communiquer tous documents de nature juridique, fiscale, sociale, comptable et de gestion utiles concernant ce programme de coopération.

6.4 Paraphe de la Présidente de l'Association

Tout document (rapport d'activité, justificatifs de dépenses) transmis à Nantes Métropole par l'Association devra être revêtu du paraphe de la Présidente de l'Association ou de son délégataire dûment identifié.

En outre, l'Association informera Nantes Métropole des éventuelles modifications apportées à ses statuts.

ARTICLE 7 - SANCTIONS

En cas de non-exécution par l'Association de l'un ou l'autre de ses engagements contractuels, notamment en cas de retard significatif dans la production des documents mentionnés à l'article 6 ci-dessus, Nantes Métropole pourra, selon le cas, suspendre le versement de la subvention, en diminuer le montant ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées.

Nantes Métropole en informera l'Association par lettre recommandée avec accusé de réception après avoir préalablement invité l'Association à présenter ses observations. Cette mesure ne fera pas obstacle, le cas échéant, à la résiliation de la convention dans les conditions précisées à l'article 8 ci-après.

ARTICLE 8 - MODALITÉS DE RÉSILIATION DE LA CONVENTION

Chacune des parties signataires pourra résilier de plein droit la présente convention en cas de non respect par l'autre partie de ses engagements contractuels, de faute grave de sa part ou de tout événement ayant pour conséquence de rendre sans objet la présente convention (par exemple

l'abandon du programme de coopération) et après une mise en demeure restée sans effet à l'issue d'un délai de 15 jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation dans les conditions précitées implique la restitution des subventions versées par Nantes Métropole et non encore employées, à la date d'envoi du courrier recommandé, à la réalisation des actions prévues dans la présente convention.

ARTICLE 9 - PIECES ANNEXES

Les pièces suivantes sont annexées à la convention :

- la définition des pièces justificatives des dépenses à fournir par l'Association.

ARTICLE 10 – ELECTION DE DOMICILE

Pour cette présente convention, les parties font élection de domicile à :

- Nantes Métropole : 2, cours du Champ de Mars – 44923 Nantes – France.
- Amicale Laïque de Couëron Centre : 1 quai du Commandant Lucas – 44 220 Couëron.
- Ville de Couëron : 8 place Charles-de-Gaulle – 44 220 Couëron.

A Nantes, le

Pour Nantes Métropole,

Pour l'Amicale Laïque de
Couëron Centre

Pour la ville de Couëron

Monsieur Anthony BERTHELOT
Membre du Bureau

Madame Gabrielle CLOUET
Présidente

Madame Carole GRELAUD
Maire
Conseillère départementale

**Pièces justificatives à fournir
concernant les dépenses effectuées en Haïti**

Les dépenses non effectuées l'année prévue feront l'objet d'un récapitulatif en fin d'exercice, afin que les actions et leur financement soient réaffectés à l'exercice suivant.

Les dépenses réalisées mais non justifiées par les documents demandés pourront ne pas être financées par le programme : dans ce cas leur montant sera déduit de la subvention de l'exercice suivant.

Types de dépenses	seuils	procédure de la dépense	justificatif numéroté à fournir à Nantes Métropole en fin d'exercice	justificatif à garder par l'Amaga
Salaire, indemnité, ...	montant annuel par personne < 5 000 HTG	-	Récapitulatif (pour une même opération) des salaires/indemnités versés pendant l'exercice, précisant le nombre et l'emploi de la ou des personnes, avec mention des charges le cas échéant, signé de l'Amaga,	Récapitulatif (pour une même opération) des salaires/indemnités versés pendant l'exercice, précisant le nombre et l'emploi de la ou des personnes, avec mention des charges le cas échéant, signé de l'Amaga. + Tout justificatif prouvant que le travail a bien été effectué (rapport d'exécution signé par l'Amaga, par exemple)
	montant annuel > 5 000 HTG et < 10 000 € (environ 500 000 HTG)	recrutement (temporaire ou non) sur la base d'une description écrite de l'emploi ou de la tâche confiée	Contrat de travail cosigné + fiches de salaire , avec mention des charges	Contrat de travail cosigné + fiches de salaire , avec mention des charges le cas échéant
	montant annuel > 10 000 € (environ 500 000 HTG)	recrutement (temporaire ou non) sur la base d'une description écrite de l'emploi ou de la tâche confiée, après publication ou diffusion locale	Contrat de travail cosigné + fiches de salaire , avec mention des charges le cas échéant	Contrat de travail cosigné + preuve de la publication ou de la diffusion de l'offre (par exemple facture de la radio mentionnant l'annonce) + fiches de salaire , avec mention des charges le cas échéant

Types de dépenses	seuils	procédure de la dépense	justificatif numéroté à fournir à Nantes Métropole en fin d'exercice	justificatif à garder par l'Amaga
perdiem déplacement d'haïtiens	-	-	Récapitulatif des dépenses ou du perdiem , cosigné du missionné et de l'Amaga, mentionnant la date, la durée, l'objet du déplacement et le nom du missionné	Récapitulatif des dépenses cosigné du missionné et de l'Amaga mentionnant la date, la durée, l'objet du déplacement et le nom du missionné + preuve du déplacement (factures hébergement, restauration, transport) + factures pour les dépenses > 5 000 HTG
achats de services (expert-comptable, bureau d'études, annonces à la radio, etc.)	< 5 000 HTG	-	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible, signé de l'Amaga	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible + Toutes factures obtenues
	montant > 5 000 HTG et < 50 000 HTG	négociation sur la base d'une offre ou plus	Factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	Proforma signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 50 000 HTG et < 10 000 € (environ 500 000 HTG)	négociation sur la base de deux offres minimum	Factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	2 Proforma minimum dont le meilleur signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 10 000 € (environ 500 000 HTG) et < 200 000 € (environ 10 000 000 HTG)	négociation sur la base de trois offres minimum	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga. + pièces de la passation de marché (description de la commande, devis reçus, devis modifiés après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga.

Type de dépense	seuils	procédure de la dépense	justificatif numéroté à fournir à Nantes Métropole en fin d'exercice	justificatif à garder par l'Amaga
achats de fournitures	< 5 000 HTG	-	Récapitulatif des achats pour la période et par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible, signé de l'Amaga.	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible + Toutes factures obtenues
	montant > 5 000 HTG et < 50 000 HTG	négociation sur la base d'une offre ou plus	Factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga	Proforma signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga
	montant > 50 000 HTG et < 10 000 € (environ 500 000 HTG)	négociation sur la base de deux offres minimum	Factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga	2 Proforma minimum dont le meilleur signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception signé de l'Amaga
	montant > 10 000 € (environ 500 000 HTG) et < 60 000 € (environ 3 000 000 HTG)	négociation sur la base de trois offres minimum	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception par l'Amaga	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + pièces de la passation de marché (description de la commande, devis reçus, devis modifiés après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et et accusé de réception par l'Amaga
	montant > 60 000 € (environ 3 000 000 HTG)	appel d'offres ouvert publié localement : l'avis de marché est publié sur tout média haïtien approprié	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception par l'Amaga	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + pièces de la passation de marché (avis d'appel à concurrence, preuves de publication (journal par exemple), offres reçues, offres modifiées après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et accusé de réception par l'Amaga

Types de dépenses	seuils	procédure de la dépense	justificatif numéroté à fournir à Nantes Métropole en fin d'exercice	justificatif à garder par l'Amaga
marchés de travaux	< 5 000 HTG	-	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible, signé de l'Amaga	Récapitulatif des achats pour la période par ligne budgétaire, avec mention des taxes lorsque c'est possible + Toutes factures obtenues
	montant > 5 000 HTG et < 50 000 HTG	négociation sur la base d'une offre ou plus	Factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	Proforma signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 50 000 HTG et < 10 000 € (environ 500 000 HTG)	négociation sur la base de deux offres minimum	Factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	2 Proforma minimum dont le meilleur signé par l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 10 000 € (environ 500 000 HTG) et < 60 000 € (environ 3 000 000 HTG)	négociation sur la base de trois offres minimum	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + pièces de la passation de marché (description de la commande, devis reçus, devis modifiés après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
	montant > 60 000 € (environ 3 000 000 HTG)	appel d'offres ouvert publié localement : l'avis de marché est publié sur tout média haïtien approprié	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait	Rapport de déroulement de la procédure , signé de l'Amaga + pièces de la passation de marché (avis d'appel à concurrence, preuves de publication (journal par exemple), offres reçues, offres modifiées après négociation, marché ou devis signé des deux parties) + factures datées portant mention de l'objet et attestation par l'Amaga du service fait
abonnements	-	-	Récapitulatif des dépenses par abonnement, signé de l'Amaga	Récapitulatif des dépenses par abonnement, signé de l'Amaga + factures

**CONVENTION FIXANT LES CONDITIONS DE
PARTICIPATION
D'INTERVENANTS EXTERIEURS REMUNERES
AUX ACTIVITES D'EDUCATION ARTISTIQUE ET
CULTURELLE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES
DE LA COMMUNE DE COUËRON**

Entre :

La ville de Couëron représentée par son Maire, Carole Grelaud

D'une part,

Et :

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Loire-Atlantique (DSDEN 44), représentée par le DASEN, Monsieur Dominique MALROUX

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit,

Préambule

Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à promouvoir l'accès universel de tous les élèves à l'art par le biais de l'acquisition d'une culture artistique individuelle. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, promulguée le 8 juillet 2013, en détaille les principes et les modalités. Un arrêté du 7 juillet 2015 complète ce dispositif en établissant les objectifs pédagogiques et les indicateurs de progression pour la mise en œuvre de ce parcours.

Cet objectif implique un portage pluriel et multi partenarial. La généralisation de l'Education artistique et culturelle est ancrée dans les territoires, lieux privilégiés de la proximité et de l'efficacité de l'action, grâce à la collaboration étroite entre les services de l'État, les collectivités territoriales et les multiples acteurs engagés.

Le partenariat institutionnel a pour objet la mise en œuvre d'une politique, d'un dispositif ou encore la conception d'un enseignement ou d'une formation. Il fournit le cadre nécessaire à la mise en œuvre du parcours d'Education Artistique et Culturelle (EAC) ou à l'élaboration d'un projet au sein d'un territoire.

L'Education Nationale organise les apprentissages artistiques à l'école maternelle et élémentaire. L'EAC se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de l'esprit critique.

L'EAC constitue un axe fort de la politique culturelle municipale. La commune de Couëron à travers sa politique culturelle et son Dispositif d'Education Culturelle et Artistique, reprend les objectifs nationaux et affirme ainsi que l'EAC se caractérise par l'ensemble des actions de sensibilisation et d'initiation proposées aux enfants en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire au sein du Projet Educatif de Territoire (PEdT). L'EAC est aujourd'hui pensée comme un parcours où chaque temps de l'enfant, de la petite enfance à sa vie d'adulte est une succession d'étapes où le capital culturel s'établit, se construit, se complète.

La ville de Couëron propose, depuis 2009, un dispositif d'éducation artistique et culturelle qui s'inscrit dans la volonté de favoriser l'accès de l'enfant à la culture, aux savoirs et à la compréhension, de contribuer à son épanouissement par la diversité de moyens d'expressions qui lui sont proposés et de l'accompagner à occuper pleinement sa place dans la société. Le service Culture et patrimoine propose une offre dédiée aux enseignants de maternelle et d'élémentaire qui permet de couvrir nombre de champs culturels et artistiques. Ce dispositif est une ressource optionnelle offerte aux équipes pédagogiques du territoire pour déployer et construire le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque enfant.

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de fixer les modalités du partenariat entre les services départementaux de l'Education Nationale et ceux de la ville de Couëron pour permettre aux élèves des écoles primaires (maternelles et élémentaires) publiques de la ville de Couëron d'accéder à une offre complète et diversifiée dans le cadre de leur parcours d'éducation artistique et culturelle tout au long de leur scolarité.

Cette offre s'inscrit dans le respect des programmes de l'école primaire en vigueur et de la circulaire départementale concernant les intervenants extérieurs à l'école.

Article 2 – Principes généraux

2.1 - Toute intervention d'un intervenant extérieur qui contribue ponctuellement ou régulièrement à l'enseignement doit s'inscrire dans le projet d'école et est soumis à l'autorisation du directeur.

Les interventions régulières contribuant à l'éducation artistique et culturelle font l'objet d'un projet pédagogique annuel élaboré conjointement par les enseignants et les intervenants. Cette intervention répond à une demande de l'école, à partir des propositions de la ville de Couëron.

2.2 - L'intervention ne se substitue pas à l'enseignement conduit par le professeur des écoles dans le domaine concerné ; elle apporte complémentarité et expertise.

2.3 - La Ville propose pour chaque niveau scolaire du primaire et tout au long de la scolarité de l'élève (cycles 1 à 3) une ou plusieurs propositions artistiques et culturelles.

2.4 – La DSDEN 44 assure la bonne correspondance de l'offre proposée par la ville de Couëron avec les objectifs de l'Education Nationale et son programme d'enseignement.

2.5 – La Ville conforte des axes forts de sa politique culturelle :

- L'accès à la culture pour chacun et plus particulièrement à destination de ceux encore trop nombreux à en être éloignés,
- Une diversité de l'offre culturelle et des pratiques dans un souci de transversalité et de complémentarité,
- Le lien sensible avec le territoire et son appropriation par la culture,
- Le soutien à la création, et l'encouragement de la pratique amateur et action culturelle.

Article 3 – Rôles et responsabilités de chacun

3.1 L'Education Nationale

L'enseignant de la classe est le responsable pédagogique des enseignements sur le temps scolaire. Il est responsable du parcours de l'élève et de la cohérence qui gouverne le parcours d'éducation artistique et culturelle, au moins selon trois perspectives :

- À l'intérieur de chaque projet, il s'agit de définir et mettre en œuvre des stratégies pédagogiques et éducatives adaptées aux objectifs visés et tenant compte du niveau des élèves,
- Il s'agit par ailleurs de relier les objectifs et activités découlant de chaque projet aux enseignements obligatoires,
- Il est enfin nécessaire de veiller à construire des ponts entre les projets successifs, de sorte que l'élève tire parti des expériences passées pour profiter pleinement des suivantes et approfondir les connaissances et compétences acquises. Son implication est un axe fondamental de la réussite des actions dont il fait le lien entre chacune des interventions.

L'enseignant participe activement et veille au bon déroulement des séances. En amont, il co construit le projet avec les intervenants extérieurs et la Ville. Il reste pleinement responsable de l'activité et garant de la sécurité des élèves.

Les conseillers pédagogiques peuvent être sollicités pour apporter un éclairage complémentaire et une aide méthodologique.

3.2 - La Ville

La Ville définit le cadre partenarial et contractuel avec l'intervenant extérieur ou spécifie le cadre d'intervention pour les agents de la Ville. Elle coordonne le dispositif et sa mise en œuvre. Elle met en relation les différentes parties du projet et agit en tant que facilitateur entre les équipes pédagogiques et l'intervenant. Elle participe au bon déroulement du projet en assurant un suivi et un dialogue permanent avec les parties.

3.3 - L'intervenant extérieur

En concertation avec la Ville et l'intervenant et sous la responsabilité de l'enseignant, l'organisation générale de l'activité et la répartition sont définies préalablement. Un dialogue permanent et des régulations entre l'enseignant, l'intervenant et la Ville sont programmées dès lors que l'intervention se déroule sur plusieurs séances. Une réunion de concertation est planifiée en amont des interventions. Un bilan est conduit a posteriori.

L'intervenant extérieur est une personne ressource. Les intervenants peuvent être les musiciens intervenants de la Ville, des médiateurs culturels ou scientifiques de la Ville (Médiathèque, patrimoine culturel, spectacle vivant), des artistes mobilisés pour l'occasion, des interventions ponctuelles de professeurs de l'école de musique, des intervenants spécialisés. Il apporte une compétence technique, complémentaire de la compétence pédagogique de l'enseignant et ne doit pas se substituer à ce dernier. Il

conseille l'enseignant, propose des espaces de qualification, des ressources adaptées. Ses interventions et l'approche artistique proposée doivent être en accord avec les programmes scolaires portés par l'équipe pédagogique.

En tant qu'employeurs, la Ville ou le prestataire extérieur mandaté à intervenir en milieu scolaire s'assure de la qualification des diplômés (exemple pour l'éducation musicale : Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant - DUMI) et aptitude d'honorabilité de leurs employés respectifs en vue de convenir à la réglementation. Ce contrôle ne s'opère qu'à l'égard des personnes (intervenants, artistes, médiateurs) qui sont soumises à une obligation d'honorabilité prévue par la loi. La liste des intervenants réglementairement autorisés à assurer des missions d'éducation artistique et culturelle est transmise au début de chaque année scolaire par la ville Couëron à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Couëron - Savenay (Annexe 1 - annexe « Liste des intervenants extérieurs rémunérés participant régulièrement aux activités d'enseignement dans les écoles concernées par la convention »). Cette liste devra être actualisée et de nouveau transmise à la circonscription Couëron - Savenay dans le cas d'un changement d'intervenant employé par la Ville ou par un prestataire extérieur.

Article 4 – Principes de fonctionnement : diffusion et organisation de l'offre EAC municipale

Organisation

La Ville, à travers son service Culture et Patrimoine, coordonne l'offre d'actions éducatives dont la mise en œuvre est assurée par les services concernés.

Les secteurs culturels municipaux font des propositions aux enseignants, sur différents niveaux, à savoir :

- Tous les niveaux de la petite section au CM2.

Les enseignants peuvent se voir proposer selon l'organisation de l'offre par la Ville, deux types de projet :

- Des itinéraires artistiques et culturels (cycle long d'intervention). Il s'agit d'une unité qui comprend des temps qui répondent aux 3 piliers fondateurs de l'EAC. L'offre est constituée d'un nombre variable d'étapes, en classe ou à l'extérieur de l'établissement, réparties tout au long de l'année scolaire et peut croiser plusieurs domaines d'apprentissages.
- Des actions de sensibilisation (cycle court d'intervention). Elles s'organisent autour d'une à trois séances d'intervention en classe ou à l'extérieur de l'établissement. Elles offrent un éclairage détaillé sur une thématique que l'enseignant peut approfondir à son propre rythme ou une étape au sein du projet EAC construit par l'enseignant.

L'inscription des enseignants dans l'offre municipale est facultative.

Afin d'accompagner les itinéraires et les actions, il est proposé parfois aux enseignants des temps de rencontres et d'appropriation dans le cadre et en lien avec le dispositif d'éducation artistique et culturelle.

Les vœux des enseignants et les projets attenants sont présentés et validés au sein d'un Comité partenarial.

Composition du comité partenarial :

Pour l'Education Nationale :

- L'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription,
- Le conseiller pédagogique de la circonscription
- Une direction d'école pourra être conviée

Pour la Ville de Couëron :

- La responsable du service Culture et patrimoine
- Le coordinateur du dispositif d'éducation culturelle et artistique
- Un représentant des secteurs culturels pourra être convié

Calendrier

La ville de Couëron construit son offre EAC en prenant appui sur l'offre culturelle municipale. Cette offre fonctionne en saison culturelle et correspond à une organisation calendaire de septembre à juin.

L'offre pour la saison à venir est présentée et validée auprès de la DSDEN 44 dans la période d'avril à mai de la saison N-1 pour approbation.

La ville de Couëron diffuse l'offre d'itinéraires et d'actions EAC à l'ensemble des directeurs des écoles sur la même période.

Les enseignants formulent leurs vœux pour leurs classes à partir de l'organisation et des propositions décidées par la Ville. Des formats différents peuvent être proposés aux écoles en tenant compte du parcours de l'élève.

Dans la mesure où certaines actions éducatives ne disposeraient pas des capacités d'accueil suffisantes, un comité partenarial d'attribution départagera les demandes selon différents critères :

- Cohérence et richesse du parcours de l'élève,
- Lien avec le projet d'école,
- Prise en compte des trois piliers : rencontre, connaissance, pratique,
- Liens entre les domaines d'apprentissages envisagés selon la nature du projet,
- Cohérence de la demande au regard des bilans antérieurs,
- L'adéquation des demandes au regard des possibilités d'intervention (dates/cycle),
- Équité territoriale.

Un comité partenarial se réunit à l'initiative du service culture et patrimoine de la ville de Couëron, pour l'examen des vœux, entre le mois de juin et juillet N-1 de la saison à venir, et pour le bilan de la saison en cours.

L'attribution des souhaits est notifiée aux enseignants avant les vacances scolaires d'été.

Les enseignants devront élaborer un projet pédagogique co construit qui sera soumis à une validation partenariale avant le début des interventions.

En fin de projet, un bilan de chacun des acteurs sera communiqué à la Ville.

Un bilan annuel global des actions EAC sera réalisé par la Ville de Couëron à partir des retours des enseignants, des coordinateurs de l'offre de la Ville et des intervenants.

Transports

Les interventions à l'extérieur de l'établissement sont assurées par les dotations de la Ville faites aux établissements et administrées par son service Education. Il sera à la charge du directeur d'école de s'assurer de la bonne attribution et de la sécurisation des éléments de dotation en vue de la bonne exécution du projet.

Accueil et préparation des locaux

Il revient aux équipes enseignantes de préparer les espaces pour le bon déroulement de la séance. Une non-préparation des espaces contraignant le bon déroulement de la séance au sein des locaux peut entraîner l'annulation de celle-ci sans qu'elle ne soit reportée.

Article 5 - Cadre réglementaire et sécurité

5.1 - Les conditions de fonctionnement des activités doivent respecter les normes en vigueur rappelées dans les textes ci-dessous :

- Programme d'enseignement de l'école élémentaire en vigueur
- Programme d'enseignement de l'école maternelle en vigueur
- Le socle commun de compétences, de connaissances et de culture en vigueur
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) : circulaire n°2013-073 du 03/05/13 (B.O.E.N. n°19 du 09/05/13) et arrêté du 01/07/2015 (J.O. du 07/07/15).
- Charte pour l'éducation artistique et culturelle, à l'initiative du Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle. Publiée en février 2017,
- Participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires : circulaire n°92-196 du 03/07/92 (B.O.E.N. n°29 du 16/10/92).
- Code de l'éducation - Articles R911-58 à R911-61
- Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics - NOR : MENE2310475C - Circulaire du 13-6-2023
- Circulaire départementale : « Intervenants extérieurs à l'école » en vigueur.

Enfin, en cas d'évolution du cadre législatif ou réglementaire ayant un impact sur les dispositions de la présente convention, les parties se réunissent dans un délai maximal de 2 mois à compter de la promulgation du nouveau texte, pour en évaluer les effets et discuter de sa révision.

5.2 - En l'absence de l'enseignant le jour convenu, il n'y a pas d'intervention possible. L'école devra informer la Ville de l'absence de l'enseignant, par l'intermédiaire de la coordination du dispositif, dans les plus brefs délais, afin qu'elle puisse en informer à son tour les intervenants et prestataires mobilisés sur la séance. L'opportunité et les possibilités d'un report de séance seront étudiées par les différentes parties.

5.3 - Un intervenant peut se voir confier un groupe par l'enseignant dans le cadre d'une intervention en vue de faciliter le déroulement de la séance (exemple : séparation de la classe en demi-groupe).

Lorsque l'intervenant se voit confier un groupe, il doit prendre les mesures urgentes de sécurité qui s'imposent, dans le cadre de l'organisation générale dont le directeur est garant, pour assurer la sécurité des élèves. A ce titre, l'enseignant veille à porter à la connaissance de l'intervenant toutes les procédures de sécurité en vigueur.

5.4 - Les interventions assurées par les intervenants extérieurs peuvent se dérouler dans l'enceinte de l'école ou dans d'autres sites d'accueil précisés dans le projet.

5.5 - Les propriétaires des sites d'accueil doivent faire en sorte qu'en cas d'urgence, il soit possible d'intervenir rapidement, (téléphone disponible, trousse de premiers secours, voie d'accès facile, affichage des plans d'évacuation).

5.6 - En cas de difficulté rencontrée par un enseignant ou un intervenant, et après épuisement des voies de conciliation, les interventions peuvent être suspendues après accord entre l'Inspecteur de l'Education Nationale et le Maire ou son représentant désigné.

Article 6 – Evaluation

Il est convenu que le comité partenarial se réunisse une fois par an afin d'évaluer le bon fonctionnement du dispositif et de faire le bilan des actions EAC.

Article 7 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de la rentrée scolaire 2024/2025.

Elle est renouvelable une fois, pour la même durée.

La convention peut être dénoncée à tout moment, soit par accord entre les parties, soit sur l'initiative de l'une d'entre elles.

Article 8 – Modification et résiliation

Toute modification des termes de la convention sera formalisée par un avenant.

La convention peut être dénoncée en cours d'année par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une des parties. Dans ce dernier cas, la dénonciation doit faire l'objet d'un préavis de trois mois.

Fait à Couëron

Le XX/XX/2024

Education Nationale

Ville de Couëron

**Dominique MALROUX,
Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale de Loire
Atlantique**

**Carole Grelaud,
Maire**

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT

Convention bipartite



**Prestation de service Relais petite enfance (Rpe)
- Missions renforcées
- Bonus « Territoire Ctg »**

Année : 2024 - 2028

Gestionnaire : Ville de Couëron

Structure : **RPE de Couëron**

Les conditions ci-dessous de la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » (Rpe), et le cas échéant des missions renforcées et du bonus territoire convention territoriale globale (Ctg) constituent la présente convention.

Entre :

La ville de Couëron, représenté par Madame Carole Grelaud, le maire, dont le siège est situé : 8 place Charles de Gaulle – 44220 Couëron.

Ci-après désigné « le gestionnaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, représentée par Madame Elisabeth Dubecq-Princeteau, directrice, dont le siège est situé 22, rue de Malville 44937 Nantes cedex 9,

Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule :

Les finalités de la politique d'action sociale familiale des Caisses d'allocations familiales

Par leur action sociale, les Caf contribuent au renforcement des liens familiaux, à l'amélioration de la qualité de vie des familles et de leur environnement social, au développement et à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, au soutien à l'autonomie du jeune adulte et à la prévention des exclusions.

Au travers de diagnostics partagés, les Caf prennent en compte les besoins des familles et les contributions des partenaires. Les habitants et les usagers sont associés à l'expression des besoins sociaux et à la définition des modalités pour les satisfaire.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur des territoires qui en sont dépourvus.

L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes et celles faisant face au handicap d'un parent ou d'un enfant, notamment au travers d'une politique facilitant leur accès.

Les actions soutenues par les Caf visent à :

- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience ;
- Accompagner le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans ;
- Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie ;
- Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants ;
- Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale.

En complément du versement de la Prestation de service unique, la Caf de Loire Atlantique peut dans la limite de ses crédits disponibles, verser des aides sur fonds locaux selon les règles et modalités définies chaque année dans son règlement intérieur des Aides Financières Collectives.

Article 1 - L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » pour l'équipement au titre de son activité et le cas échéant pour le financement des missions renforcées et du bonus territoire Ctg.

RPE de Couëron

1.1 - Les objectifs poursuivis par la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » (Rpe)

Le Rpe est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et, le cas échéant, des professionnels de la garde d'enfant à domicile.

Le Rpe est animé par un agent ou plusieurs agents qualifiés. A cet effet, il a 5 missions principales précisées au sein de l'article D.214-9 du Casf :

1. Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le comité départemental des services aux familles ;
2. Offrir aux assistants maternels, et le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la charte nationale d'accueil du jeune enfant, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;
3. Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile et les informer sur les possibilités d'évolution professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile ;
4. Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir sur le site monenfant.fr ;
5. Informer les parents ou représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur le territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins en tenant compte des orientations définies le cas échéant, par le comité départemental des services aux familles.

L'ensemble des missions et des exigences de la branche Famille pour le versement de la prestation de service sont déclinées au sein du référentiel national des relais petite enfance.

Les missions des Rpe s'inscrivent en complément des missions du service de protection maternelle et infantile (agrément, formation initiale et suivi des assistants maternels).

L'activité du Rpe doit s'inscrire dans son environnement et prendre appui sur les ressources locales (bibliothèque, ludothèque, établissement d'accueil du jeune enfant, etc.) pour favoriser le décroisement entre les modes d'accueil et faciliter les transitions qui marquent le parcours de l'enfant.

Le Rpe s'appuie sur une démarche partenariale pour favoriser le décroisement entre les différents modes d'accueil, dans une perspective d'éveil et de socialisation de l'enfant.

1.2 - Les objectifs poursuivis par le financement des missions renforcées

Un financement complémentaire est créé pour les Rpe qui s'engagent dans au moins une des trois missions renforcées décrites ci-après :

➤ Le guichet unique et le traitement des demandes formulées sur le site monenfant.fr

La réalisation de cette mission implique la mise en place d'un « Rpe guichet unique » positionné sur son territoire comme l'unique point d'entrée des familles en matière d'information sur l'ensemble des modes d'accueil.

Dans ce-cadre, la mission du Rpe est :

- De centraliser les demandes d'information des parents et d'assurer un suivi des solutions trouvées par les familles ;
- De constituer l'unique lieu d'information (LINF) référencé sur le site de monenfant.fr pour recevoir l'ensemble des demandes effectuées en ligne par les familles. Il est donc chargé de répondre à l'ensemble de ces demandes en proposant rapidement un rendez-vous aux parents.

La mise en œuvre de cette mission renforcée exige nécessairement l'établissement d'un partenariat, d'une coordination et d'un travail en réseau avec l'ensemble des acteurs locaux.

➤ L'analyse de la pratique

Cette mission renforcée consiste à accentuer la mission d'accompagnement à la professionnalisation et à l'amélioration des pratiques professionnelles en organisant des groupes d'analyse de la pratique à destination des professionnels. Ces temps doivent permettre aux professionnels d'échanger dans un climat de confiance et en toute confidentialité sur des problématiques qu'ils rencontrent au quotidien. Ces ateliers sont animés par un intervenant extérieur spécialisé.

L'organisation de ces séances respecte le cahier des charges suivants :

- La personne chargée d'animer les séances d'analyse des pratiques professionnelles dispose d'une compétence en la matière et n'est pas chargée du suivi des assistants maternels réunis au titre de la compétence d'agrément du conseil départemental ;
- Les séances ne peuvent rassembler des groupes de plus de quinze professionnels ;
- Les participants s'engagent à respecter la confidentialité des échanges ;
- Chaque assistant maternel volontaire bénéficie d'au moins six heures d'analyse de la pratique et d'au moins 3 séances dans l'année.

➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel par la mise en œuvre d'une stratégie de communication

Cette mission consiste à établir une stratégie pluriannuelle de promotion de l'accueil individuel et de réaliser des actions partenariales ou de communication afin de valoriser le mode d'accueil et le métier d'assistant maternel.

Il est recommandé que le Rpe construise sa stratégie de promotion de l'accueil individuel en lien avec les acteurs locaux et notamment avec l'attache du référent Caf afin de s'assurer de l'éligibilité du projet à cette mission.

1.3 - Les objectifs poursuivis par le bonus territoire Ctg

Le bonus territoire Ctg est une aide complémentaire à la prestation de service « Rpe » versée aux structures soutenues financièrement par une collectivité locale engagée auprès de la Caf dans un projet de territoire au service des familles. Cet engagement se matérialise par la signature d'une convention territoriale globale (Ctg). Issue des financements accordés précédemment au titre du contrat enfance et jeunesse, cette subvention de fonctionnement vise à :

- Maintenir un système favorable au développement des Rpe pour améliorer le maillage territorial ;
- Eviter les phénomènes de sur solvabilisation et permettre un rattrapage pour les Rpe sous financés.

Article 2 - L'éligibilité à la subvention et aux bonus

2.1- L'éligibilité à la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » (Rpe)

⇒ Le financement de tout nouveau Rpe doit répondre aux conditions suivantes :

- Etre en adéquation avec les besoins du territoire et notamment une implantation proche des usagers concernés ;
- Disposer d'un local répondant aux exigences fixées au sein du référentiel national des relais petite enfance ;
- Recruter un agent qualifié attaché à la fonction d'animateur de Rpe ;
- Répondre à un contrat de projet conformément aux objectifs fixés par la branche famille au sein du référentiel national des relais petite enfance.

2.2 - L'éligibilité aux missions renforcées

Afin de pouvoir bénéficier de ce financement, le gestionnaire devra en informer la Caf par tous moyens écrits.

Avec l'accord de la Caf, les Rpe qui s'engagent dans une des trois missions précitées bénéficient d'un bonus forfaitaire de 3000 € s'ajoutant au montant de la prestation de service à 43%.

Le Rpe peut s'engager dans une, deux ou trois missions, s'il le souhaite, mais il ne peut bénéficier qu'une seule fois des 3000 € et l'atteinte de résultats ne sera mesurée que pour une seule mission supplémentaire que le Rpe devra choisir.

2.3 - L'éligibilité au bonus territoire Ctg

Le bonus territoire Ctg est attribué à un équipement remplissant les conditions suivantes :

- Etre éligible à la Pso Rpe ;
- Etre soutenu financièrement par la collectivité territoriale ayant la compétence ;
- Etre situé sur un territoire sur lequel une convention territoriale globale (Ctg) a été signée entre la Caf et la collectivité locale.

Le soutien financier de la collectivité territoriale est matérialisable selon deux modalités :

- Sous forme monétaire (subvention d'équilibre) ;
- En nature par une mise à disposition (locaux, personnel, fluide).

Article 3 - Les modalités de la subvention dite prestation de service « Relais petite enfance » et des bonus

3.1 – Les modalités de calcul de la Ps Rpe

Elle se calcule de la façon suivante :

La Caf verse une prestation de service, à partir d'un prix de revient limité à un plafond fixé annuellement par la Cnaf.

Prix de revient = dépenses de fonctionnement / nombre d'équivalent temps plein du poste d'animateur.

Le montant de la Ps = (prix de revient limité au plafond Cnaf x 43%) x nombre d'équivalent temps plein du poste d'animateur.

3.2 - Les modalités de financement supplémentaire pour les Rpe qui s'investissent dans au moins une des 3 missions renforcées

Des indicateurs de suivi¹ permettant d'évaluer la réalisation de cette mission renforcée sont associés.

Le versement du financement forfaitaire complémentaire de 3000 € est conditionné à la réalisation de l'atteinte de ces objectifs.

¹ Tel que défini par la Cnaf

3.3 – Les modalités de calcul du bonus territoire Ctg

Offre existante :

Le financement du bonus territoire Ctg est accordé dans la limite de l'offre existante qui s'élève pour l'année de référence de la présente convention à : 1,54 Etp d'animateurs.

Le montant forfaitaire² du bonus territoire Ctg par Etp d'animateurs : 18 138,31 €.

Le montant forfaitaire est calculé par la Caf à partir du montant total de la Psej³ de N-1 au titre du Cej (Ram) /Nombre d'Etp du poste d'animateur soutenus par la collectivité et bénéficiant de la Ps Rpe et Psej (Ram) sur le territoire de compétence donné.

Le bonus territoire Ctg est plafonné de telle sorte que la somme des subventions de fonctionnement sur fonds nationaux (Pso , missions supplémentaires, bonus territoire Ctg Rpe et fonds publics et territoires) ne dépasse pas 80% des charges du Rpe. En cas de dépassement, l'écrêtement se fera uniquement sur le montant du bonus territoire Ctg.

Offre nouvelle :

Le montant forfaitaire national pour tout nouveau Etp d'animateur développée au-delà de l'offre existante dans un Rpe relève d'un barème national⁴ publié par la Cnaf.

Le montant du bonus territoire Ctg s'établit donc ainsi :

Nombre d'etp déclaré par le partenaire plafonné à l'existant	X	Montant forfaitaire / Etp de l'offre existante	+	Nombre de Nouveaux etp	X	Barème nouvel etp Rpe
--------------------------------------------------------------------------	---	---------------------------------------------------------	---	---------------------------	---	--------------------------

Le bonus territoire Ctg est calculé sur la base d'Etp réel du poste d'animateur.

3.4 – Le versement de la Ps « Rpe »

Le paiement par la Caf est effectué en fonction des pièces justificatives détaillées dans l'article 5 et suivants de la présente convention, produites au plus tard le 30/06 de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné.

En tout état de cause, l'absence de fourniture de justificatifs au 30/06 peut entraîner la récupération des montants versés et le non-versement du solde. Après le 31 décembre de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné aucun versement ne pourra être effectué au titre de N.

Le versement de la subvention dite prestation de service Relais petite enfance (Rpe) est effectué sous réserve des disponibilités de crédits et de la production des justificatifs précisés à l'article 5.

² Un financement minimum est garanti.

³ Le montant de référence est la charge à payer comptabilisée pour la dernière année du Cej

⁴ Tel que défini par la Cnaf

Concernant le versement d'acompte relatifs à la Ps Rpe, la Caf versera :

- un 1^{er} acompte de 40% du montant du droit prévisionnel N à la transmission des données prévisionnelles,
- un 2^{ème} acompte de façon à ce que la somme des acomptes versés en N ne dépasse pas 70% du droit prévisionnel,

3.5 – Le versement du complément associé à la réalisation d'une mission renforcée

Le versement d'un acompte en cours d'année sur le bonus est possible, limité à 70 % maximum du droit prévisionnel

Le Rpe s'engage dans au moins une des missions renforcées telle que définie ci-dessus.

Le versement du financement forfaitaire complémentaire de 3000 € est conditionné à la réalisation d'au moins une des missions renforcées, de l'atteinte des objectifs définis et de la fourniture des pièces justificatives détaillées en son article 5 et suivants : « Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires au versement du financement supplémentaire ».

Le versement de la Ps Rpe et des missions renforcées est effectué sous réserves des disponibilités de crédits.

3.6 – Le versement du bonus territoire Ctg

Le versement d'un acompte en cours d'année sur le bonus est possible, limité à 70 % maximum du droit prévisionnel.

Le calcul et le versement du bonus territoire Ctg s'effectuent au moment du calcul de la prestation de service Rpe à partir des mêmes déclarations de données.

Il ne pourra donc être versé qu'une fois les données d'activité connues. Il reste conditionné au maintien du cofinancement de la collectivité locale compétente signataire de la Ctg, vérifié à partir des données du compte de résultat.

Une notification de versement des montants des subventions versées au titre du bonus territoire Ctg sera adressée au gestionnaire et une notification d'information à la collectivité compétente par la Caf permettant la lisibilité et la visibilité de l'intervention des Caf sur le territoire concerné.

Article 4 - Les engagements du gestionnaire

4.1 - Au regard de l'activité du service

Concernant les mouvements de personnel en charge des activités, le conseil d'administration de la Caf doit être tenu informé de :

- Modification substantielle de fonctionnement et/ou du projet initial du relais (pour validation des modifications).

4.2 - Au regard du public

Le gestionnaire s'engage à offrir des services et/ou des activités :

- Ouvertes à tous les publics ;
- Sur la base du volontariat pour la participation des professionnels ;
- En respectant les principes d'égalité de traitement et de gratuité ;
- En respectant les principes de neutralité dans la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil et dans la relation employeurs/salariés.

Le gestionnaire met en œuvre un projet éducatif et/ou social de qualité, avec un personnel qualifié et un encadrement adapté.

Le gestionnaire s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans :

- Le règlement intérieur ou de fonctionnement de l'équipement ou service ;
- L'activité de l'équipement ou service (installation, organisation, fonctionnement, gestion, axes d'intervention) ;
- Les prévisions budgétaires intervenant en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses).

Le gestionnaire est conscient de la nécessité d'une certaine neutralité pour le fonctionnement de son service, et en conséquence, il s'engage à ne pas avoir vocation essentielle de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer de pratique sectaire.

De plus, le gestionnaire s'engage à respecter « La Charte de la Laïcité de la branche Famille avec ses partenaires », adoptée par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales le 1er Septembre 2015 et intégrée à la présente convention.

4.3 - Au regard des transmissions des données à la Caf

Le gestionnaire s'engage à transmettre les données financières et d'activités de façon dématérialisée via un service mis à disposition sur un espace sécurisé du « Caf.fr », après la signature d'une convention d'utilisation spécifique. Cette transmission s'effectue après l'attribution de trois « rôles » :

- Fournisseur de données d'activité ;
- Fournisseur de données financières ;
- Approbateur.

4.4 - Au regard du site Internet de la Cnaf « monenfant.fr »

Le gestionnaire s'engage à faire figurer la présentation de la structure, ses coordonnées, les conditions ou les règles d'admission, les conditions spécifiques s'il y a lieu, sur le site Internet de la Cnaf « monenfant.fr », propriété de la Caisse nationale des Allocations familiales.

Le gestionnaire s'engage à :

- Fournir toutes les informations précitées dans le présent article et recueillis via la fiche de référencement annexée à la présente convention pour une mise en ligne initiale de ces données par la Caf sur ledit site Internet ;

- Signaler dans les meilleurs délais à la Caf tous changements ou toutes modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur ledit site Internet.

Dans le cas où celui-ci a signé une convention d'habilitation " monenfant.fr » avec la Caf, l'autorisant à mettre à jour sur le site les informations relatives à la (aux) structure (s) dont il assure la gestion, le gestionnaire s'engage à effectuer lui-même tous changements ou modifications qui affecteraient les informations mises en ligne sur le dit- site Internet.

4.5 - Au regard de la communication

Le gestionnaire s'engage à faire mention de l'aide apportée par la Caf sur le lieu principal de réalisation du service, dans les informations et documents administratifs destinés aux familles et dans toutes les interventions, déclarations publiques, communiqués, publications, affiches, (y compris site Internet et réseaux sociaux dédiés) visant le service couvert par la présente convention.

4.6 - Au regard des obligations légales et réglementaires

Le gestionnaire s'engage au respect sur toute la durée de la convention, des dispositions légales et réglementaires notamment en matière :

- D'agrément, de conditions d'ouverture, de création de service, d'hygiène, de sécurité et d'accueil du public ;
- De droit du travail ;
- De règlement des cotisations Urssaf, d'assurances, de recours à un commissaire aux comptes ;
- De procédure de redressement judiciaire, cessation d'activité, dépôt de bilan, etc.

Article 5 - Les pièces justificatives

Le gestionnaire s'engage, pour toute la durée de la convention, à produire, dans les délais impartis, les pièces justificatives qui sont détaillées au titre des présentes conditions.

Le gestionnaire est garant de la qualité et de la sincérité des pièces justificatives.

Les justificatifs peuvent être fournis indifféremment sous forme d'originaux, de photocopies, de télécopies, de courriels, de fichiers électroniques, sauf demande expresse de la Caf.

Le gestionnaire s'engage à conserver l'ensemble des pièces comptables, financières et administratives pendant la durée légale de leur conservation, pendant laquelle ces pièces peuvent être sollicitées par la Caisse d'Allocations familiales et à les mettre à disposition en cas de contrôle sur place.

Certaines de ces pièces justificatives comportent des données à caractère personnel relatives à des personnels du gestionnaire (diplôme, contrat de travail, attestation de formation, bulletins de salaire, etc.). Le gestionnaire assure la bonne information des personnes concernées au titre du Règlement général de protection des données. Le droit d'accès prévu par l'article 15 du Rgpd s'exerce par courrier postal signé, accompagné d'une preuve d'identité, au Directeur de la Caf avec laquelle la convention a été signée de la communication de ces données personnelles à la Caf.

Le versement de la subvention dite prestation de service « Rpe » et du financement supplémentaire correspondant aux missions renforcées s'effectue sur la production des pièces justificatives selon les dispositions précisées ci-après.

5.1 - Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires à la signature de la convention

Associations – Mutuelles- Comité d'entreprise

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	- Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture. - Pour les mutuelles : récépissé de demande d'immatriculation au registre national des mutuelles. - Pour les comités d'entreprises : procès-verbal des dernières élections constitutives	Attestation de non-changement de situation
	- Numéro SIREN / SIRET	
Vocation	- Statuts datés et signés	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, Bic, Iban, ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	
Capacité du contractant	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1)	

Collectivités territoriales –

Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	- Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence	Attestation de non-changement de situation
	- Numéro SIREN / SIRET	
Vocation	- Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal	

Entreprises – groupements d’entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Vocation	- Statut attestant que l'activité non lucrative est bien prévue (principe de spécialité) nécessité d'un accord des gestionnaires	Attestation de non-changement de situation
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	
	- Numéro SIREN / SIRET	
Existence légale	- Extrait Kbis du registre du commerce délivré par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	- Extrait Kbis du registre du commerce délivré par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1) dédié à l'activité	
	- Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Relais petite enfance »	- Attestation du commissaire aux comptes de séparation de la comptabilité pour l'activité « Relais petite enfance »
	- Attestation sur l'honneur du dirigeant de non-redistribution des excédents d'exploitation	- Attestation sur l'honneur du dirigeant de non-redistribution des excédents d'exploitation

5.2 - L'engagement du gestionnaire quant aux pièces justificatives nécessaires à la signature de la convention

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Qualité du projet	Projet de fonctionnement	Projet de fonctionnement.
Activité/Personnel	Etat nominatif du personnel (qualification, et temps de travail dédié au Rpe)	Etat nominatif du personnel (qualification, et temps de travail dédié au Rpe)
Contrat de concession	En cas de contrat de concession, ou de marché public.	En cas de contrat de concession, ou de marché public.
Fiche de référencement « monenfant.fr »	Imprimé type recueil de données	Imprimé type recueil de données

5.3 - Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires au paiement de la subvention dite prestation de service Rpe

Nature de l'élément justifié	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement du droit définitif
Eléments financiers	Budget prévisionnel N. <i>Acompte versé sous réserve de la présence à la Caf du compte de résultat N-1 ou N-2.</i>	Compte de résultat N.
Activité	Nombre prévisionnel d'équivalent temps plein par poste d'animateur	Nombre réel d'équivalent temps plein par poste d'animateur
		Bilan annuel

5.4 - Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires au paiement du financement supplémentaire

Nature de l'élément justifié	
Activité	Bilan annuel et indicateurs de suivi permettant d'évaluer la réalisation des missions.

Au regard de la tenue de la comptabilité : si le gestionnaire a plusieurs activités, il présente un budget spécifique au service au projet « Relais petite enfance » mis en œuvre.

Le gestionnaire s'engage à tenir une comptabilité générale et une comptabilité analytique distinguant chaque activité et à valoriser les contributions à titre gratuit (locaux, personnels...). La valorisation du bénévolat, n'est pas incluse dans l'assiette de calcul de la prestation de service.

Le gestionnaire s'engage à produire un état descriptif des biens meubles et immeubles mis à disposition avec indication de l'origine, des conditions juridiques d'occupation des locaux, du montant des loyers et charges locatives supportées.

Article 6 - Les engagements de la Caisse d'allocations familiales

La signature de la présente convention est conditionnée à la validation préalable du projet de fonctionnement du Rpe par le conseil d'administration ou par une instance délégataire de la Caf.

La Caf adresse également le(s) formulaire(s) dématérialisé(s) permettant de compléter les données nécessaires à l'étude du droit de la Ps « Rpe » des missions renforcées le cas échéant et du bonus territoire Ctg.

Les données à caractère personnel communiqués par le gestionnaire sont traitées par la Caf conformément au Règlement Général de protection des données (Rgpd).

Elles sont accessibles uniquement aux personnes habilitées dans la stricte limite de leurs missions.

Elles sont conservées au maximum six ans après leur utilisation ou de l'extinction de la convention liant la Caf au gestionnaire ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux, au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier national (article L 122-3 du code de la sécurité sociale).

Article 7 - L'évaluation et le contrôle

7.1 - Le suivi des engagements et évaluation des actions

La Caf et le gestionnaire conviennent conjointement des modalités de suivi des engagements.

Le gestionnaire, en concertation avec la Caf, peut procéder à des enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires de l'équipement ou du service, qu'il transmet à la Caf.

L'évaluation des conditions de réalisation des actions auxquelles la Caf a apporté son concours, sur un plan qualitatif comme quantitatif, est réalisée dans les conditions définies d'un commun accord entre la Caf et le gestionnaire.

L'évaluation porte notamment sur :

- La conformité des résultats au regard des objectifs mentionnés de la présente convention ;
- L'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général ;
- Les prolongements susceptibles d'être apportés à la convention, y compris la conclusion d'une nouvelle convention ;
- L'atteinte des objectifs fixés sur les missions supplémentaires le cas échéant.

7.2 – Le contrôle de l'activité financée dans le cadre de cette convention

Le gestionnaire doit pouvoir justifier, auprès de la Caf, de l'emploi des fonds reçus.

La Caf, avec le concours éventuel de la Cnaf et/ou d'autres Caf, procède à des contrôles sur pièces et/ou sur place, pour l'ensemble des exercices couverts par cette convention, afin de vérifier la justification des dépenses effectuées au titre de la présente convention, sans que le gestionnaire ne puisse s'y opposer. Les contrôles peuvent être réalisés par sondage et les résultats extrapolés.

Le gestionnaire s'engage à mettre à la disposition de la Caf et le cas échéant de la Cnaf, tous les documents nécessaires à ces contrôles, notamment livres, factures, documents comptables, registres des présences, ressources des familles, agrément, organigramme, état du personnel, contrats de travail, rapports d'activité, et tout document justifiant du soutien financier de la collectivité territoriale ayant la compétence (à titre d'exemple : en cas d'attribution monétaire la délibération du conseil municipal ou communautaire etc....). La Caf peut être amenée à prendre contact avec des tiers, afin de vérifier l'exactitude des données sur lesquelles est basé le calcul de l'aide octroyée. Il peut en être ainsi par exemple pour les frais de siège.

Le système d'information pourra également faire l'objet de vérifications, afin de s'assurer de la fiabilité des données transmises.

Le contrôle est réalisé dans le cadre d'une procédure contradictoire. Il peut entraîner une régularisation, la récupération de tout ou partie des sommes versées ou le versement d'un rappel.

Le refus de communication de justificatifs, ou tout autre document entraîne la suppression du financement de la Caf, et la récupération des sommes versées non justifiées.

Certaines de ces pièces justificatives comportent des données à caractère personnel relatives à des personnels du gestionnaire. Ce dernier assure la bonne information des personnes concernées au titre du Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Article 8 - La durée et la révision des termes de la convention

La présente convention de financement est conclue du 01/01/2024 au 31/12/2028.

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis dans cette convention

Article 9 – La fin de la convention

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par le gestionnaire aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- **Résiliation de plein droit sans mise en demeure**

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit de besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir de formalité judiciaire, en cas de :

- Constatation d'usage des fonds versés par la Caf non conforme à leur destination ;
- Modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant tel qu'indiqué à l'article « la durée et la révision des termes » ci-dessus.

- **Résiliation par consentement mutuel**

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- **Effets de la résiliation**

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des versements.
La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

Article 10 - Les recours

- **Recours amiable**

La prestation de service « Relais petite enfance », le financement des missions renforcées et le bonus territoire Ctg étant des subventions, Monsieur ou Madame le (la) directeur (rice) de la Caf est compétent pour connaître des recours amiables en cas de différend ou litige né de l'exécution de la présente convention.

- **Recours contentieux**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

Les parties à la présente convention s'engagent à se conformer à l'ensemble des dispositions constitutives de celle-ci.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires

Fait à Nantes, le 11 avril 2024,

Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Élaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires qu'aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1
LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE
La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2
LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ
La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui prêche la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3
LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE
La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4
LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS
La laïcité contribue à la dignité des personnes à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination sociale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5
LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME
La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6
LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS
La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, dès lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7
LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ
Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme est interdit et les restrictions au port de signes, ou tenues, manifestant une appartenance religieuse sont posées si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir, et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8
AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE
La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et encouragées sont l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteurs de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9
AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE
La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formations, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.



Convention constitutive d'un groupement de commandes

Ville de Couëron

CCAS de Couëron



Exposé

Dans un objectif commun de recherche d'efficacité économique, de rationalisation des coûts, et d'harmonisation, entre les deux collectivités, des garanties et de la couverture des risques en matière de protection statutaire de leurs agents respectifs, la ville de Couëron et le CCAS de Couëron souhaitent se regrouper pour la passation d'une consultation de marchés publics relative à l'assurance des risques statutaires des agents affiliés à la CNRACL.

Pour ce faire, les parties conviennent de constituer un groupement de commande pour lequel les dispositions suivantes sont arrêtées :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention définit les modalités de fonctionnement du groupement de commande constitué sur le fondement de l'article L 2113-6 du Code de la commande publique, ci-après désigné « le groupement ». Elle définit également le rôle du coordonnateur et de l'ensemble des membres du groupement.

Le groupement est soumis pour les procédures de passation des marchés publics au respect de l'intégralité des règles applicables aux collectivités territoriales établies par l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative, et du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire.

Les membres du groupement se réservent le droit de ne pas se constituer en groupement de commandes, même si la famille d'achats entre dans le périmètre de la convention, s'ils jugent plus pertinent de passer deux procédures séparées pour un marché particulier.

ARTICLE 2 : PERIMETRE DU GROUPEMENT DE COMMANDES

La convention a pour périmètre la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville et le C.C.A.S. pour tous les types de marchés publics (services, fournitures et travaux) :

- les fournitures de bureau, papiers et enveloppes,
- l'acquisition, la location et l'entretien de mobilier, matériels de bureau et appareils électroménagers,
- l'acquisition, la location et l'entretien de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle,
- les produits, matériels et fournitures d'entretien des locaux ainsi que les produits d'hygiène des individus,
- les prestations de restauration collective,
- les prestations de transport en commun avec chauffeur,
- l'acquisition, la location et l'entretien des véhicules, y compris la fourniture de pièces détachées et la fourniture de carburant auprès des stations-services,
- les prestations d'entretien et de nettoyage des bâtiments, leurs abords et espaces verts,
- les prestations d'agents de sécurité et de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP),
- les maintenances et contrôles réglementaires relatifs à la sécurité des bâtiments, notamment celles et ceux concernant la sécurité incendie, les extincteurs, le traitement de l'air et les ascenseurs, y compris la fourniture de pièces nécessaires au respect de ces normes,
- les équipements et les prestations relatives aux systèmes d'information et aux télécommunications, notamment l'acquisition et la maintenance de matériels informatiques et logiciels,
- les prestations liées aux ressources humaines, notamment la fourniture de titres restaurants,

-
- les prestations de formation,
 - les prestations d'assurance,
 - les prestations d'évaluation externe et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

ARTICLE 3 : DUREE DU GROUPEMENT DE COMMANDE

La présente convention prendra effet dès lors qu'elle aura revêtu caractère exécutoire pour toutes les parties. Elle est conclue pour une durée de 6 ans.

ARTICLE 4 : COORDINATION DU GROUPEMENT

Les membres du groupement conviennent de désigner la Ville de Couëron comme coordonnateur du groupement de commande. Conformément à l'article L2113-7 du code de la commande publique, le coordonnateur est chargé de signer et de notifier le marché dont l'objet est stipulé à l'article 2. L'exécution juridique, administrative, et financière du marché est assurée par chaque membre du groupement en fonction de ses besoins propres.

Les parties conviennent que la commission d'appel d'offres compétente est celle du coordonnateur.

4.1 Responsabilité du coordonnateur du groupement de commandes

Le coordonnateur du présent groupement de commandes est missionné pour assurer :

- Le recueil des besoins des membres du groupement
- L'organisation de l'ensemble des opérations de sélections des cocontractants, à savoir :
 - Les éventuels échanges préalables avec les opérateurs économiques (sourcing)
 - La rédaction du dossier de consultation des entreprises (DCE)
 - La mise en publicité du marché, et les renseignements utiles aux candidats en cours de consultation
 - L'analyse des candidatures et des offres
 - L'organisation des instances décisionnelles requises (convocation, organisation matérielle, et secrétariat de la Commission d'Appel d'Offres)
 - Le cas échéant, la proposition de déclaration d'infructuosité ou de caractère sans suite de la consultation lancée
- La signature et la notification des marchés
- La transmission des pièces au contrôle de légalité,
- Le processus de reconduction expresse, le cas échéant
- Le pilotage contractuel de la convention de groupement de commande (signature, notification, reconduction,...)
- En tant que de besoin, l'élaboration du bilan d'exécution du marché en vue de son amélioration, et de sa reconduction ou de sa relance

Le coordonnateur ne saurait, en aucun cas, être tenu responsable de tout litige qui pourrait naître du non-respect des obligations de chaque membre.

4.2 Modalités de collaboration entre le coordonnateur et les membres du groupement

Le coordonnateur s'engage à recueillir l'avis des membres du groupement à chacune des étapes des procédures de marchés publics, à savoir :

- Validation du dossier de consultation des entreprises par les correspondants désignés par chaque membre
- Validation de l'analyse des offres, et de la proposition de l'attributaire aux instances décisionnelles par les correspondants désignés par chaque membre. Le cas échéant, avis sur la proposition de déclaration d'infructuosité ou de caractère sans suite de la consultation lancée.

-
- Décision de reconduction de la présente convention de groupement de commande, et de fait, décision de relance d'un nouveau marché portant sur le même objet.

Pour la bonne exécution de l'objet du groupement de commande, chaque membre est chargé des missions suivantes :

- respecter les demandes du coordonnateur en s'engageant à y répondre dans les délais impartis,
- définir son propre besoin pour le compte de son établissement
- participer en collaboration avec le coordonnateur, à la définition des prescriptions administratives et techniques du marché
- exécuter le marché au sein de sa collectivité sur un plan administratif, technique, juridique et financier (déclarations, paiement des primes, suivi des remboursements, gestion des réclamations dans le cadre de l'exécution de son propre marché)
- informer le coordonnateur de tout litige né à l'occasion de l'exécution du marché, étant entendu que le règlement des litiges, en cours d'exécution, relève de la responsabilité de chacun des membres du groupement,

Le coordonnateur s'engage à transmettre, par voie dématérialisée :

- Une copie de la convention signée et exécutoire à tous les membres du groupement.
- Une copie de l'ensemble des pièces contractuelles nécessaire à l'exécution technique et financière du marché attribué.

Il est précisé que le coordonnateur exerce ses fonctions à titre gratuit, et prend en charge les frais de fonctionnement du groupement (publicité,...)

ARTICLE 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification de la présente convention doit être approuvée dans les mêmes termes par l'ensemble des membres du groupement.

Les décisions des membres sont notifiées au coordonnateur. La modification ne prend effet que lorsque l'ensemble des membres du groupement a approuvé les modifications.

Il n'est pas prévu d'adhésion d'un nouveau membre au groupement, ni sur la période initiale, ni en cas de reconduction.

ARTICLE 6 : RESILIATION DE LA PRESENTE CONVENTION

Chacune des parties pourra résilier la présente convention à tout moment par lettre recommandée avec accusé réception, moyennant un préavis de trois mois. Ce préavis ne s'applique que pour la période initiale de la convention. La résiliation entraînera la dissolution de plein droit du groupement constitué.

ARTICLE 7 : CAPACITE A AGIR EN JUSTICE

Le coordonnateur peut agir en justice au nom et pour le compte des membres du groupement pour les procédures dont il a la charge. Il informe et consulte les membres sur sa démarche et son évolution.

En cas de condamnation du coordonnateur au versement de dommages et intérêts par une décision devenue définitive, le coordonnateur divise la charge financière par le nombre de membres pondéré par le poids relatif de chacun d'entre eux dans le marché afférent au dossier de consultation concerné. Il effectue l'appel de fonds auprès de chaque membre pour la part qui lui revient.

ARTICLE 8 : LITIGES RELATIFS A LA PRESENTE CONVENTION

Tout litige pouvant survenir dans le cadre de l'application de la présente convention relèvera de la compétence du tribunal administratif de Nantes.

Les parties s'engagent toutefois à rechercher préalablement une solution amiable au litige.

S'agissant des litiges opposant le groupement à tout requérant avant la notification du marché, seul le coordonnateur sera habilité à agir en justice.

S'agissant des litiges relatifs à l'exécution du marché opposant des membres du groupement au titulaire, chaque membre du groupement sera habilité à agir en justice, la présente convention ne produisant plus d'effet.

Fait à Couëron, le
Pour la Ville de Couëron

Fait à Couëron, le
Pour le centre communal d'action sociale

Carole GRELAUD
Maire

Geneviève Haméon
Vice-présidente du CCAS



COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Le complément indemnitaire annuel (CIA) et une part facultative du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), qui permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents.

REGLES D'ATTRIBUTION

- Le CIA concerne tous les agents stagiaires, titulaires et contractuels permanents ou non permanents, à l'exclusion des agents hors RIFSEEP (le CIA étant la part variable du RIFSEEP).

Le CIA est versé deux fois par an, selon un coefficient individuel pouvant varier de 0 à 100 %, appliqué à un montant maximal de 2 200 €. Ce coefficient, ce montant maximal, ces conditions d'attributions et de périodicité sont applicables à l'ensemble des groupes de fonctions tels que définis par la collectivité dans le cadre du RIFSEEP.

Le montant du CIA n'est pas proratisé, il peut être calculé en fonction de la durée des missions effectuées au cours de l'année.

A Couëron, un complément indemnitaire annuel peut être versé afin de valoriser l'investissement particulier d'un agent dans l'année écoulée en fonction des situations ou missions suivantes qui lui ont été confiées :

- ➔ Réalisation de formations en internes, non prévues dans le profil du poste occupé : **montant par prestation.**
- ➔ Mission d'assistant de prévention, non prévue dans le profil du poste occupé, attente de cadre d'application : **montant annuel proratisé.**
- ➔ Encadrement d'un emploi aidé, apprenti, service civique, stagiaire d'une durée supérieure à un mois (consécutif ou non), d'une mission de travaux d'intérêt général (hors apprentissage pour les agents titulaires, par ailleurs valorisé par une NBI) : **montant déterminé en fonction des temps d'accueil.**
- ➔ Compensation d'une absence temporaire de travail du fait d'une vacance de poste, sous réserve qu'elle soit actée par la direction de la collectivité et d'une durée comprise entre un et six mois : **montant déterminé en fonction des durées et missions.**
- ➔ Expérience d'une durée de 20, 30 ou 35 ans, selon les critères d'attribution des médailles d'honneur du travail : **sans proratisation.**
- ➔ Participation aux scrutins politiques

1. REALISATION DE FORMATIONS EN INTERNE, NON PREVUES DANS LE PROFIL DU POSTE OCCUPE

Les formations en interne doivent être organisées par le service des ressources humaines. Elles doivent donner lieu à une attestation de formation et valider a minima ½ journée de formation pour un agent. Pour le formateur, il doit s'agir d'une formation qui n'a pas à voir avec les missions de l'agent, qu'elles soient permanentes (fiche de poste), ou temporaires (objectifs annuels).

Ex. une formation SST réalisée par un agent de restaurant = acceptée

Une formation de prise en main d'un logiciel à l'ensemble des encadrants par l'administrateur du logiciel = refusée

La démarche de la collectivité consiste à valoriser les compétences complémentaires de l'agent, ainsi qu'à indemniser l'agent pour la prestation rendue à la collectivité. Sans son intervention, la collectivité aurait été obligée de faire appel à un prestataire extérieur.

➔ **Indemnisation : 40 € par demi-journée de formation.**

Il est précisé que l'agent exécute la formation sur son temps de travail, donc ne perd ni le bénéfice de sa rémunération, ni un jour de congé.

2. MISSION D'ASSISTANT DE PREVENTION, EN COMPLEMENT DU PROFIL TYPE DU POSTE OCCUPE

La mission d'assistant de prévention est réglementée par décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale.

Dans ce cadre, il s'agit d'un agent exerçant généralement la totalité de mission d'assistant de prévention au sein de la collectivité, comme pourrait l'être un conseiller de prévention qui vient encadrer l'assistant.

S'agissant des modalités de versement du CIA, il est entendu de verser une indemnisation l'agent, effectuant quelques missions d'assistant de prévention en tant que relais/référent du conseiller de prévention de la commune.

Il pourra notamment en relais du préventeur et dans son périmètre d'intervention :

- sensibiliser et informer les agents de la collectivité,
- contribuer à l'amélioration de la prévention des risques et des conditions de travail,
- tenir à jour et faire un suivi des documents obligatoires et des registres,
- assurer le suivi des pharmacies,
- favoriser la prise en compte de la sécurité,
- alerter le conseiller de prévention.

Une liste des référents de prévention sera proposée en Comité hygiène, sécurité et conditions de travail chaque début d'année et mise à jour suivant les mobilités.

➤ **Proposition d'indemnisation : 120€ par an.**

Cette indemnité sera proratisée dans les mêmes conditions que le traitement, pour les agents à temps partiel ou occupant un emploi à temps non complet et en fonction du nombre de mois travaillés.

3. ENCADREMENT D'UN EMPLOI AIDE, APPRENTI, SERVICE CIVIQUE, STAGIAIRE D'UNE DUREE DE STAGE SUPERIEURE A UN MOIS (CONSECUTIF OU NON), D'UNE MISSION DE TRAVAUX D'INTERET GENERAL (HORS APPRENTISSAGE POUR LES AGENTS TITULAIRES, PAR AILLEURS VALORISE PAR UNE NBI)

L'accompagnement des jeunes permet de valoriser les compétences de l'agent auprès des jeunes, mais nécessite également un développement des compétences pédagogiques. Les missions de maître de stage sont exercées en plus des missions de l'agent.

Pour l'apprentissage, cet accompagnement est indemnisé à hauteur de 20 points de NBI pour les agents titulaires. Les autres accompagnements, stagiaires, services civiques ou missions de travaux d'intérêt général, ne sont pas indemnisés, ni l'accompagnement d'apprentis par un non titulaire.

- ➔ Seul l'encadrement des stages rémunérés ouvre droit à la mise en place d'une indemnisation.
- ➔ Pour les emplois aidés et services civiques, l'indemnisation s'effectue à la seule condition que l'encadrement soit supérieur à 2 mois.
- ➔ Pour les apprentis l'indemnisation s'effectue uniquement pour les agents non titulaires (les titulaires bénéficiant d'une NBI 20 points).

Aussi, à partir d'un accompagnement **d'une durée supérieure à 2 mois :**

- **Indemnisation de 60€ / mois**
multipliés par le nombre de mois de présence.

4. COMPENSATION D'UNE ABSENCE TEMPORAIRE : DEFINITION

La compensation de l'absence d'un agent dans le cadre du CIA doit être caractérisée par une absence de plus de 2 mois. Cette absence doit avoir pour effet une répartition des missions de l'agent absent et une surcharge d'activités constatée pour le ou les agents ayant récupéré ses missions.

La compensation d'absence ne doit pas être confondue avec le remplacement. Lors d'un remplacement, l'agent remplaçant est affecté sur le poste de l'agent absent, il reprend donc logiquement ses missions.

Lors de la compensation d'absence, l'agent ou les agents récupère(nt) les missions de l'agent absent en plus de leurs missions quotidiennes. Ils sont donc en surcharge d'activité.

Pour qu'elle soit prise en compte, la compensation d'une absence temporaire :

- ➔ doit être actée par l'encadrement et la direction de la collectivité,
- ➔ la prise en compte maximum de la vacance est de 6 mois (ex. une absence de 9 mois est plafonnée à 6 mois).

REPARTITION ENVELOPPE : MISE EN PLACE DE CRITERES

Afin d'assurer une équité de traitement entre les agents, la mise en place de critères est nécessaire pour l'attribution de l'enveloppe allouée à cette compensation.

Aussi, les critères ci-dessous ont été arrêtés :

1. Compensation temporaire s'inscrivant dans le cadre quotidien du service : 40 € pour 2 mois puis 15 €/mois supplémentaire.

2. Compensation temporaire s'inscrivant dans les activités habituelles mais générant une charge supplémentaire, des contraintes d'organisation/congés : 30 €/mois.
3. Critères justifiant une gratification particulière :
- activités nécessitant une montée en compétences : 1 point
 - gestion d'une petite équipe (- de 5 agents) : 1 point
 - gestion d'une équipe importante (+ de 5 agents) : 2 points
 - gestion d'un projet ou d'un contexte particulier : 1 ou 2 points.

1 point : 50 €
2 points : 70 €
3 points : 90 €
4 points : 110 €

5. EXPERIENCE D'UNE DUREE DE 20, 30 OU 35 ANS, SELON LES CRITERES D'ATTRIBUTION DES MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

La médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics au service des collectivités territoriales et de leurs établissements.

La médaille d'honneur comporte 3 échelons accordés en fonction de la durée des services accomplis. Il est proposé de reprendre les mêmes montants que ceux portés dans la délibération du 13 décembre 2010 :

- argent, 20 ans : 170€
- vermeil, 30 ans : 250 €
- or, 35 ans : 350 €.

Il convient de noter que ces montants sont complétés d'une aide spécifique versée par le CNAS.

6. PARTICIPATION AUX SCRUTINS POLITIQUES

L'organisation des élections nécessite la mobilisation et la présence d'agents pour assurer un soutien administratif aux élus et aux bénévoles dans les bureaux de vote et le bureau centralisateur.

Les agents mobilisés le jour du scrutin effectuent tous les mêmes missions, pour une durée journalière de travail de 11h, tenant compte du cadre des dérogations annuelles au temps de travail.

En compensation, ils se voit attribuer une rémunération commune à tous sur la base d'un forfait répondant aux horaires projetés de travail.

- **Indemnisation forfaitaire : 320€ par jour d'élection.**

Le versement de l'indemnité prendra effet l'année du scrutin.